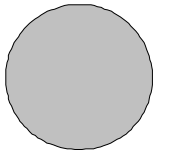
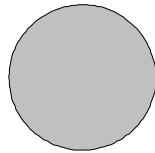
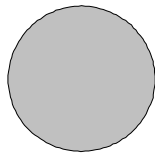
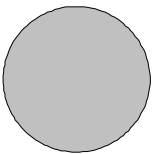


rapport de gestion



RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2017

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2017.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule : Conseil communal et Municipalité

Chapitre I : Direction de la culture et du développement urbain

Chapitre II : Direction de la sécurité et de l'économie

Chapitre III : Direction des sports et de la cohésion sociale

Chapitre IV : Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Chapitre V : Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

Chapitre VI : Direction des finances et de la mobilité

Chapitre VII : Direction des services industriels

Annexe I : Bureau du Conseil communal

Annexe II : Glossaire

Table des matières

<i>Préambule :</i>	Conseil communal et Municipalité	5
	Conseil communal	5
	Municipalité	5
	Cellule Arc.....	21
<i>Chapitre I :</i>	Culture et développement urbain	23
	Secrétariat municipal	23
	Secrétariat général culture et développement urbain	32
	Service de la culture	38
	Service bibliothèque et archives de la Ville.....	54
	Service de l'urbanisme	61
	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne.....	71
<i>Chapitre II :</i>	Sécurité et économie	75
	Secrétariat général sécurité et économie	76
	Corps de police.....	80
	Service de protection et de sauvetage	88
	Service du contrôle des habitants.....	102
	Service de l'économie.....	106
	Service de l'eau	115
<i>Chapitre III :</i>	Sports et cohésion sociale	129
	Secrétariat général sports et cohésion sociale	129
	Service des sports	132
	Service social Lausanne.....	138
	Service du travail	152
	Service des assurances sociales	162
<i>Chapitre IV :</i>	Logement, environnement et architecture	167
	Secrétariat général et cadastre.....	168
	Service du logement et des gérances	179
	Service d'architecture	187
	Service des parcs et domaines.....	197
	Service d'organisation et d'informatique	204

<i>Chapitre V :</i>	Enfance, jeunesse et quartiers	215
	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers	215
	Service d'accueil de jour de l'enfance	229
	Service des écoles primaires et secondaires	242
	Service de santé et de prévention	255
	Service de psychologie scolaire	264
<i>Chapitre VI :</i>	Finances et mobilité	271
	Secrétariat général finances et mobilité.....	271
	Service des finances.....	273
	Service du personnel.....	276
	Service des routes et de la mobilité.....	283
	Service de la propreté urbaine.....	291
	Service achat et logistique Ville	297
<i>Chapitre VII :</i>	Services industriels	303
	Secrétariat général services industriels	303
	Service finances, administration et développement	308
	Service commercial	311
	Service de l'électricité	315
	Service du gaz et du chauffage à distance	321
	Service multimédia	324
	SI-REN S.A.	326
	LFO S.A.	328
<i>Annexe I :</i>	Bureau du Conseil communal	329
<i>Annexe II :</i>	Glossaire	333

PRÉAMBULE

CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu, pour l'année 2017, 21 séances, dont 18 dites longues (24 séances ordinaires en 2016, dont 20 dites longues). Il a reçu 10 pétitions; 1 motion et 64 postulats ont été déposés; 67 interpellations et 15 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil. Plus de détails se trouvent dans le rapport du Bureau du Conseil communal (cf. annexe 1).

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Culture et développement urbain	21 préavis
2. Sécurité et économie	6 préavis
3. Sports et cohésion sociale	4 préavis
4. Logement, environnement et architecture	9 préavis
5. Enfance, jeunesse et quartiers	4 préavis
6. Finances et mobilité	13 préavis
7. Services industriels	3 préavis
Total	60 préavis

MUNICIPALITÉ

COMPOSITION

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Titulaires	Suppléants
Culture et développement urbain	M. Grégoire JUNOD	M. Jean-Yves PIDOUX
Sécurité et économie	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Oscar TOSATO
Sports et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. David PAYOT
Logement, environnement et architecture	Mme Natacha LITZISTORF	Mme Florence GERMOND
Enfance, jeunesse et quartiers	M. David PAYOT	Mme Natacha LITZISTORF
Finances et mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire JUNOD
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Pierre-Antoine HILDBRAND

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

Délégation	Présidence	Membres
Délégation à l'urbanisme et à la mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire JUNOD M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation Métamorphose	M. Grégoire JUNOD	M. Oscar TOSATO Mme Natacha LITZISTORF Mme Florence GERMOND
Délégation Pôle Gare	Mme Natacha LITZISTORF	M. Grégoire JUNOD Mme Florence GERMOND
Commission immobilière	M. Grégoire JUNOD	M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation à l'économie et au commerce	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Grégoire JUNOD M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation à l'Observatoire de la sécurité	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	Mme Natacha LITZISTORF M. David PAYOT Mme Florence GERMOND
Délégation au personnel	M. Grégoire JUNOD	M. David PAYOT Mme Florence GERMOND
Délégation informatique	Mme Natacha LITZISTORF	M. David PAYOT M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation aux risques environnementaux	Mme Natacha LITZISTORF	M. Pierre-Antoine HILDBRAND M. Jean-Yves PIDOUX
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)	Délégués de la Municipalité : M. Grégoire JUNOD, M. Pierre-Antoine HILDBRAND, Mme Florence GERMOND	

Durant l'année, la Municipalité a tenu 44 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
21.11.2017	42	Rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2017

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
21.11.2017	04	Réponse au postulat de M. Yves Ferrari et consorts « LAT : penser globalement, agir localement »
En cours	05	Planification, construction de logements et politique foncière – Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti « Pour un plan de développement du logement à Lausanne » – Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti « Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! » – Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf « Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération »
13.06.2017	07	Projet de construction d'un bâtiment répondant au concept de « Société à 2'000 watts », comprenant douze logements à loyers régulés et une place de parc extérieure sis route du Châtelard 26 – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 2429, en faveur de la Société coopérative immobilière Logacop – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de Logacop
31.10.2017	11	Construction d'un immeuble de 22 logements, au sein du complexe d'immeubles de la CHER sis avenue de Cour 154-156 – Adaptation du droit de superficie distinct et permanent n° 334 – Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent
13.06.2017	19	Plan de quartier « Ecole de Riant-Pré » concernant la parcelle n° 7'302 et une partie de la parcelle n° 7'299
19.09.2017	20	Projet de construction d'un bâtiment sis avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7A, certifié Minergie-P-ECO® dans une démarche de Société à 2'000 watts, comprenant 78 logements dont 27 subventionnés, 27 à loyers régulés et 24 à loyers libres, ainsi que deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures – Modification de l'état des servitudes grevant la parcelle n° 352 – Constitution d'un droit de superficie grevant la parcelle n° 352 en faveur de l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A. – Octroi d'une subvention annuelle linéaire pour 27 logements subventionnés à l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A.
06.12.2017	24	Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Pour l'étude d'une ouverture des bibliothèques le dimanche »
En cours	27	Réponse au postulat de M. Denis Corboz « Musée de l'Art Brut »

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	28	Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf et M. Valéry Beaud: « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics »
06.12.2017	31	Etudes régionales: demande d'un crédit IV d'investissement du patrimoine administratif
En cours	33	Réponse au postulat de M. Mathieu Carrel « Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois »
En cours	34	Réponse au postulat de M. Xavier de Haller et consorts « Pour une administration communale au service de tous les habitants »
En cours	36	Réponse à la motion de M. Pierre-Antoine Hildbrand, Mme Florence Bettscharts et consorts « Consultations communales: un retard qui fait gagner du temps »
En cours	37	Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles »
En cours	38	Réponse aux postulats de Mme Sarah Neumann « Une étude sur les publics de la culture » et de M. Yves Adam « Culture-Passion »
06.12.2017	39	Plateforme 10 – Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'Etat de Vaud – Octroi d'une subvention d'investissement de la Ville de Lausanne au projet – Transfert des activités du mudac à une fondation de droit public
30.05.2017	41	Réponse au postulat de M. Philippe Clivaz « Valorisation-signalisation-communication: Lausanne pôle culturel »
En cours	43	Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf « La santé des populations, c'est aussi l'affaire des Villes! » – Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et M. Valéry Beaud « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) » – Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous »
06.12.2017	44	Droits de superficie distincts et permanents n° 2'204 (site de Beaulieu) et 2'574 (parking souterrain de Beaulieu) à charge de la parcelle communale n° 2'201 en faveur de la Fondation de Beaulieu – Restructuration foncière: réduction de l'emprise du DDP 2'204 et création de deux nouveaux DDP n° 20'899 (Halles Sud) et 20'900 (Bâtiment du Béjart Ballet Lausanne) en faveur de la Fondation de Beaulieu avec retour anticipé des constructions des halles Nord et des Jardins à la Commune de Lausanne – Réduction de l'assiette du DDP Parking n° 2'574 – Cession du DDP n° 20'900 par la Fondation de Beaulieu à la Fondation Béjart Ballet Lausanne – Octroi d'un cautionnement solidaire de CHF 5'500'000.- afin de garantir le prêt bancaire nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment du Béjart Ballet Lausanne
En cours	45	Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent pour la construction d'un établissement médico-social sur la parcelle 7'103 du chemin de la Cigale 27 à Lausanne
En cours	48	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour l'organisation d'un concours d'urbanisme et la définition d'une image directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel – Réponse au postulat de M. Philippe Mivelaz « Pour une "grenette solaire" à la place de la Riponne » – Réponse à la pétition de M. Guy Gaudard et consorts « Pour un accès sans contrainte au parking de la Riponne selon publication en page 39 dans la feuille des Avis Officiels n° 42 du 27 mai 2014 »

Sécurité et économie

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
14.11.2017	23	Contribution à la sécurité dans les espaces publics et extension du rôle des Correspondants de nuit lausannois
En cours	32	Réponse au postulat de MM. Jacques Pernet et Matthieu Carrel « Lausanne, ville jeune, ville d'art et d'études, où il fait bon vivre et où la musique "live" est la bienvenue »
En cours	35	Réponse au postulat de MM. Pierre-Antoine Hildbrand, Matthieu Blanc et consorts « Economiser l'eau pour et par les Lausannois »
En cours	49	Construction d'un bâtiment multi-usage RAMA II – Extension d'une servitude de superficie
En cours	59	Lutte contre le harcèlement de rue: bilan et perspectives – Réponse au postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Pour une lutte contre le harcèlement de rue fondée sur l'éducation » – Réponse au postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Pour une application mobile contre le harcèlement de rue à Lausanne » – Réponse à la résolution de Mme Léonore Porchet faisant suite à son interpellation de « Hey mad'moiselle... Il se passe quoi avec le harcèlement de rue à Lausanne ? »
En cours	61	Réponse au postulat Mathieu Blanc et consorts « Ecologique, économique et social: encourageons le boat sharing! »

Sports et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	03	Action municipale dans le domaine de la lutte contre le chômage – Réponse aux postulats Pierre-Yves Oppikofer et consorts « Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle » et Evelyne Knecht « LACI "mesure sparadrap" 1: Premier emploi »
23.05.2017	08	Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades et de la toiture – Demande de crédit d'ouvrage

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	52	Réponse au postulat de M. Pierre-Yves Oppikofer « Lausanne Ville refuge »
En cours	55	Projet de construction d'un bâtiment sis rue Saint-Martin 10-12-14-16-18, dans une démarche de « Société à 2'000 watts », comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, les locaux de la Soupe populaire et l'Espace, un dépôt d'entretien et des vestiaires pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines, un parking souterrain de quinze places de parc voitures et huit places scooters ainsi que cinq places de parc voitures, huit places vélos et cinq places scooters extérieures – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 10'417 en faveur de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL) – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 415'800.- pour le financement des équipements d'exploitation et le mobilier (CFC 3 et 9) du PUR et le mobilier (CFC 9) des locaux du Service social Lausanne – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL – Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL

Logement, environnement et architecture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
13.06.2017	09	Opération foncière entre les parcelles n° 15'347 et 15'348 – Projet de construction de deux bâtiment « Minergie-P-Eco® », comprenant 58 logements et un parking souterrain de 55 places, sis route de Berne 321, 323, 325 et 327 – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15'347 en faveur de la Société coopérative d'habitation Lausanne – SCHL
13.06.2017	10	Projet ORASI 2017-2021 « Optimisation et rationalisation des accès aux systèmes d'information »
13.06.2017	12	Lausanne Jardins 2019
05.09.2017	14	Démolition et reconstruction de trois immeubles de logements à loyers subventionnés de la Caisse de Pensions du Personnel Communal, d'un parking souterrain et d'un abri PCi, sis à la route du Pavement 41 à 63 (43 à 59 futurs) – Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement
22.08.2017	15	Musée historique de Lausanne – Rénovation et transformation de l'exposition permanente en entretien du bâtiment – Demande d'un crédit d'investissement complémentaire de CHF 495'000.- pour un programme de travaux additionnels
En cours	18	Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Adieu veau, vache, cochon, couvée...chien, chat? – Pour une étude de la place des animaux domestiques en Ville » – Réponse au postulat de Mme Isabelle Mayor et consorts « Des poulaillers en ville » – Réponse au postulat de M. Romain Felli « Une ville à croquer – des arbres fruitiers sur le domaine public »
06.12.2017	46	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2018
En cours	56	Dispositif communal de mise en œuvre des mesures liées à la protection des données personnelles – Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour la désignation d'une ou d'un délégué aux données informatiques » – Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour un accès libre aux données informatiques publiques »
En cours	58	Pollution de l'air due aux fortes concentrations de poussières fines – Réponse au postulat de M. Benoît Gaillard et consorts « Moins de sommets sur le plateau : pour un plan communal anti-pics de pollution »

Enfance, jeunesse et quartier

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
21.03.2017	01	Création d'un Terrain d'aventure au sud-ouest de la Ville de Lausanne, quartiers de Malley-Montelly-Bourdonnette. Demande de crédit d'ouvrage
22.08.2017	25	Demande d'un crédit de construction pour le complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré et du transfert de la parcelle n° 7'302 du patrimoine financier au patrimoine administratif
En cours	30	Octroi d'une subvention d'investissement pour la rénovation de la basilique Notre-Dame de Lausanne : troisième étape
En cours	60	Lancement d'une campagne d'éducation destinée aux Lausannoises et Lausannois sur le thème du respect

Finances et mobilité

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
23.05.2017	02	Stratégie et plan d'action en faveur de la sécurisation des itinéraires cyclables et piétons – Demande de crédits de réalisation
13.06.2017	13	Mise en œuvre du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux – Instauration d'un dispositif transitoire pour les salarié-e-s proches du maximum de fonction
13.06.2017	16	Commune de Lausanne – Comptes de l'exercice 2016
13.06.2017	17	Crédits supplémentaires pour 2017 – 1 ^{re} série
06.12.2017	22	Pont routier de Sévelin – Renforcement et assainissement de l'ouvrage – Déviation de la conduite de gaz

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	26	Réaménagement de diverses places de jeux – 3 ^e étape – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour une ou plusieurs places de jeux dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne »
06.12.2017	40	Crédits-cadres annuels 2018 – Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic – Renouvellement et extension des réseaux des collecteurs publics et de distribution d'eau, et échanges périodiques des systèmes de comptage – Renouvellement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels et échange périodique des systèmes de comptage – Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires – Entretien de surfaces privées communales.
06.12.2017	47	Autorisations d'achats pour l'exercice 2018
06.12.2017	50	Crédits supplémentaires pour 2017 (2 ^e série)
05.12.2017	51	Commune de Lausanne – Budget de fonctionnement de l'exercice 2018 – Plan des investissements pour les années 2018 à 2021
En cours	53	Réponse à sept postulats sur le thème de la mobilité – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux » – Réponse au postulat de M. Stéphane Wyssa et consorts « Un m2 à l'heure de son temps » – Réponse au postulat de Mme Myrèle Knecht et consorts « Pour rapprocher les quartiers d'Entrebois et de Vieux-Moulin – Demande d'étude de faisabilité d'un moyen pour valoriser et raccourcir cheminement entre Entrebois et Vieux-Moulin/Pontaise par un chemin praticable été comme hiver » – Réponse au postulat de M. Jean-François Cachin et consorts « Un trottoir entre le n° 1 et le n° 15 de la route de Praz-Gillard à Vers-chez-les-Blanc est-il réalisable ? » – Réponse au postulat de M. Johan Pain « Améliorer et sécuriser les conditions de déplacement des piétons en garantissant des itinéraires réservés dans les rues, places, zones et chemins forestiers » – Réponse au postulat de M. Daniel Dubas « Remonter la pente avec des vélos-cargo électriques à Lausanne » – Réponse au postulat de M. Claude-Alain Voiblet « Subventions communales pour l'achat de vélos et de batteries électriques: stopper la politique de l'arrosoir qui bénéficie aux citoyens aisés ! »
En cours	54	Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM 2012) – Mobilité douce – Octroi d'un crédit pour l'étude des projets et la réalisation des mesures en priorité A
En cours	57	Requalification de la route de Berne (RC 601) – Tronçon compris entre les Croisettes et le Chalet-à-Gobet

Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
23.05.2017	06	Prise de participation dans la société netplus.ch S.A.
En cours	21	Réponse aux postulats de M. Giampiero Trezzini et consorts « Et si on changeait de paradigme dans le domaine de l'électricité domestique ? » et de M. Yves Ferrari « Entre la production et consommation: les SIL. Un pas vers la société à 2'000 W »
03.10.2017	29	Renouvellement et extensions ordinaires 2017 du chauffage à distance – Demande de crédit complémentaire entièrement financé par des recettes d'investissement.

INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES A LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2017

Motions en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	31.03.2018

Postulats en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	31.12.2017
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5 ^e et 6 ^e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	31.03.2018
Knecht Evelyne	Pour du logement social partagé	08.05.2012	15.05.2013	31.03.2018
Decollogny Anne-Françoise	Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville	06.12.2011	28.05.2013	31.03.2018
Müller Elisabeth	Faire son marché en sortant du travail	30.04.2013	28.05.2013	31.12.2017
Eggenberger Julien	Planification des rénovations et constructions scolaires	18.02.2014	18.03.2014	31.12.2017
Ferrari Yves	Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W.	01.04.2014	06.05.2014	31.12.2017

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Longchamp Françoise	Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise	10.09.2013	09.09.2014	31.12.2017
Eggenberger Julien	Pour un parc public dans le quartier Valmont - Praz-Séchaud - Vennes	10.09.2013	09.09.2014	31.12.2017
Klunge Henri	Occupons l'espace public, faisons des terrasses	10.09.2013	23.09.2014	31.12.2017
Gaillard Benoît	« Lausanne - ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! »	10.09.2013	23.09.2014	31.12.2017
Guidetti Laurent	Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois !	10.09.2013	23.09.2014	31.12.2017
Henchoz Jean Daniel	« Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020 »	23.09.2014	07.10.2014	31.12.2018
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap	19.11.2013	25.11.2014	31.03.2018
Bergmann Sylvianne	Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées	03.12.2013	25.11.2014	31.03.2018
Évéquoz Séverine	Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne - limitons le bruit et la pollution au centre-ville - encourageons le scooter électrique !	18.03.2014	27.01.2015	31.12.2017
Henchoz Jean Daniel	« Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois »	03.03.2015	17.03.2015	31.12.2017
Michaud Gigon Sophie	Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois	01.04.2014	28.04.2015	31.12.2017
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne	09.09.2014	05.05.2015	31.03.2018
Laurent Jean-Luc	Rue de Genève 85... et après ?	09.09.2014	05.05.2015	31.03.2019
Litzistorf Spina Natacha	Pour une politique des quartiers - de TOUS les quartiers !	07.10.2014	19.05.2015	31.12.2017
Trezzini Giampiero	Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville ?	17.06.2015	25.08.2015	31.03.2018
Stauber Philipp	Prostitution de rue : une restriction d'horaire pour limiter les nuisances	06.10.2015	27.10.2015	31.03.2019
Gaudard Guy	Pour un usage payant de certains W.C. publics	17.02.2015	09.12.2015	31.03.2018
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat	31.03.2015	09.12.2015	31.03.2018
Trezzini Giampiero	Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois	09.12.2014	05.01.2016	31.12.2017
Neumann Sarah	Des mesures ciblées pour les retraites artistiques	23.09.2014	16.02.2016	31.12.2017
Salzmann Yvan	Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois	02.06.2015	16.02.2016	31.12.2017
Velasco Maria Dolores	Pour une place Centrale conviviale et accueillante	07.10.2014	15.03.2016	31.12.2018
Évéquoz Séverine	Pour une mise en œuvre du réseau écologique lausannois, dès maintenant !	16.06.2015	15.03.2016	31.12.2017
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI)	06.10.2015	12.04.2016	31.12.2018
Beaud Valéry	Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup	16.06.2015	26.04.2016	31.03.2018
Évéquoz Séverine	Quel avenir pour la Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière	24.05.2016	07.06.2016	31.03.2018
Michaud Gigon Sophie	Collection de l'Art Brut : un café-restaurant pour le Musée et le quartier	24.05.2016	15.06.2016	31.03.2018
Blanc Mathieu	Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la sur-règlementation communale	24.11.2015	23.08.2016	30.06.2018
Pernet Jacques	Quel futur pour le commerce lausannois ?	07.06.2016	06.09.2016	31.03.2018
Donzé Manuel	Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ?	20.09.2016	04.10.2016	31.12.2017
Müller Elisabeth	Centre-ville - Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public	12.04.2016	01.11.2016	31.12.2017
Misiego Céline	Où sont passées les Journées sans voiture ?	01.11.2016	22.11.2016	31.12.2017
Voiblet Claude Alain	« Food Truck », quel statut pour ces restaurants sur roulettes ?	19.01.2016	22.11.2016	31.12.2017
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que figure un paragraphe concernant la mise en œuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand	19.01.2016	07.12.2016	31.12.2017
Klunge Henri	Pour faire voter les plus jeunes, Easyvote.	01.03.2016	13.12.2016	30.06.2018
Nsengimana Nkiko	Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb	12.04.2016	13.12.2016	30.12.2017

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Michaud Gigon Sophie	Café-jeux parents-enfants à la berlinoise	02.02.2016	13.12.2016	31.12.2017
Stauber Philipp	Pour une réaffectation partielle du site de Beaulieu	06.12.2016	31.01.2017	31.08.2017
Neumann Sarah	Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain	15.03.2016	31.01.2017	31.08.2017
Longchamp Françoise	« Une ville dynamique ouverte sur le monde » – Demande de possibilité d'installer un Wi-Fi gratuit dans la commune de Lausanne	15.03.2016	31.01.2017	31.08.2017
Bouchez Géraldine	Les conduites d'eau potable lausannoises pour produire de l'électricité	06.12.2016	14.02.2017	31.08.2017
Payot David	Pour une médiation administrative communale	16.02.2016	07.03.2017	30.09.2017
Porchet Léonore	Lausanne, chef-lieu de la bande dessinée	02.02.2016	07.03.2017	30.09.2017
Pernet Jacques	Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre « transversal » intitulé « Retombées économiques » dans les préavis et rapport-préavis	14.02.2017	21.03.2017	30.09.2017
Moscheni Fabrizio	Réfrigérateurs en libre-service - réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social	26.04.2016	21.03.2017	30.09.2017
Aubert Eliane	Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise	15.03.2016	21.03.2017	30.09.2017
Évéquoz Séverine	Stop au glyphosate et aux pesticides à Lausanne!	24.05.2016	21.03.2017	30.09.2017
Évéquoz Séverine	Des grainothèques pour favoriser l'échange et la diversité génétique des plantes cultivées	14.02.2017	21.03.2017	30.09.2017
Bettschart Florence	Pour une redynamisation du commerce lausannois	14.02.2017	21.03.2017	30.09.2017
Gaudard Guy	« Métamorphose » de la sécurité, renforçons la police de proximité!	31.01.2017	21.03.2017	30.09.2017
Porchet Léonore	Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network	14.02.2017	21.03.2017	30.09.2017
Beetschen Véronique	Une plateforme « last minute » pour l'offre culturelle lausannoise	07.03.2017	04.04.2017	31.10.2017
Buclin Hadrien	Après Lausanne Capitale olympique, Lausanne Capitale verte ?	24.05.2016	04.04.2017	31.10.2017
Carvalho Arruda Carine	Une politique publique pour toutes et tous: analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes	07.03.2017	04.04.2017	31.10.2017
Gnoni Sara	Pour une sécurité piétonne accrue autour de la piscine de Mon-Repos	21.03.2017	04.04.2017	31.10.2017
Dana Louis	Pour une meilleure politique de transfert des supporters de football	07.03.2017	04.04.2017	31.10.2017
Stauber Philipp	Pour un décompte des frais d'eau équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur	20.09.2016	04.04.2017	31.10.2017
Klunge Henri	Quid d'une monnaie locale à Lausanne ?	06.09.2016	04.04.2017	31.10.2017
Porchet Léonore	Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local	06.09.2016	04.04.2017	31.10.2017
Pernet Jacques	Parce que Beaulieu le vaut bien! ou: Du maintien de l'activité des halles nord	07.06.2016	02.05.2017	30.11.2017
Maillard Mathieu	Pour un parc Montbenon accueillant, toute l'année, à toute heure et pour tous les âges	04.04.2017	02.05.2017	30.11.2017
Carrel Matthieu	Des bains d'hiver à Lausanne	04.04.2017	02.05.2017	30.11.2017
Joosten Robert	Pour un peu d'air dans nos boîtes aux lettres	23.08.2016	09.05.2017	30.11.2017
Buclin Hadrien	Pour un soutien plus actif de la Ville aux initiatives liées à l'agriculture urbaine	23.08.2016	14.06.2017	31.12.2017
Donzé Manuel	Les bibliothèques lausannoises: une politique des horaires à revoir	02.05.2017	05.09.2017	31.03.2018
Donzé Manuel	Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires	02.05.2017	05.09.2017	31.03.2018
Felli Romain	Pédibus 2.0: que roule le cyclobus!	13.06.2017	05.09.2017	31.03.2018
Rastorfer Jacques-Etienne	Pour une récréation des cours de récréation	22.08.2017	05.09.2017	31.03.2018
Tran-Nhu Thanh-My	Pour des manifestations sportives écologiques et durables	22.08.2017	05.09.2017	31.03.2018
Bergmann Sylvianne	Des aides concrètes pour les proches aidants	23.08.2016	19.09.2017	31.03.2018
Calame Claude	30 km/h sur la « Petite Ceinture » et dans son périmètre	04.10.2016	19.09.2017	31.03.2018
Donzé Manuel	Pour une sécurisation du chemin de Rovéréaz	04.10.2016	19.09.2017	31.03.2018
Beaud Valéry	Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public	06.09.2016	19.09.2017	31.03.2018
Beaud Valéry	Grands chantiers: de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public	05.09.2017	19.09.2017	31.03.2018
Munding Laurence	Des bibliothèques éphémères dans les piscines de quartier: l'art d'associer les plaisirs	05.09.2017	03.10.2017	30.04.2018

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Gaudard Guy	Rovéréaz-Fauvette : allégeons les contraintes	06.12.2016	03.10.2017	30.04.2018
Felli Romain	Pour des pataugeoires en libre-accès dans les parcs publics	01.11.2016	03.10.2017	30.04.2018
Gaudard Guy	Amiante-danger mortel	23.08.2016	03.10.2017	30.04.2018
Gaudard Guy	Hôtellerie des Chevreuils	19.09.2017	03.10.2017	30.04.2018
Évéquoz Séverine	Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports urbains (AFTPU)	24.05.2016	03.10.2017	30.04.2018
Longchamp Françoise	Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons	03.10.2017	31.10.2017	31.05.2018
Misiego Céline	Pages blanches pour Lausanne	17.01.2017	31.10.2017	31.05.2018
Rossi Vincent	Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne	17.01.2017	31.10.2017	31.05.2018
Di Giulio Nicola	Amélioration de l'équipement des services d'urgence	15.11.2016	31.10.2017	31.05.2018
Conscience Pierre	Lausanne « Zone hors TiSA » : que ça se voie!	31.10.2017	14.11.2017	31.05.2018
Beetschen Véronique	Une outillthèque pour les bricoleuses et bricoleurs, jardinières et jardiniers lausannois	31.10.2017	14.11.2017	31.05.2018
Bettschart Florence	Nos P+R sont-ils adaptés ?	06.12.2016	14.11.2017	31.05.2018
Birchler Jean-Christophe	Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement	31.10.2017	14.11.2017	31.05.2018
Wyssa Stéphane	Développement de l'identité numérique à Lausanne	31.10.2017	14.11.2017	31.05.2018
Picard Bertrand	P+R+S: Parc'n'ride'n'shop	06.12.2016	14.11.2017	31.05.2018
de Meuron Thérèse	Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décider, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner	17.01.2017	21.11.2017	31.05.2018
Donzé Manuel	Leçons de rythmique: des infrastructures inadaptées	06.12.2016	21.11.2017	31.05.2018
Dupuis Johann	Voies express vélo et rues cyclables	17.01.2017	21.11.2017	31.05.2018

Règlement en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la MPTE	Délai réponse
Moscheni Fabrizio	Améliorer la gouvernance du Conseil communal	06.12.2016	21.11.2017	31.05.2018

PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Néant

Renvoi pour examen et communication (art. 73, let b RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la MPTE	Délai réponse
Collectif « Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal »	Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013
Morand Guillaume	Sauvons la forêt du Flon, Rampe Vigie-Gonin, non merci	23.08.2016	21.03.2017	30.09.2017
Collectif des Riverains de la Maison Blanche Lacotte Renaud	Développement des Râpes : de la cohérence SVP!	10.05.2016	13.12.2016	30.12.2017
Parti Démocrate-chrétien lausannois (PDC Lausanne)	« Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne! »	09.12.2014	27.10.2015	31.12.2017
Bögli Josiane	Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin de Levant 1, 3 et 5 à Lausanne	06.12.2016	19.09.2017	31.03.2018
Dwir Benjamin	Pétition au sujet des modifications du trafic projeté par la Municipalité au chemin de la Fauvette et à l'avenue de l'Esplanade	17.01.2017	01.01.2100	30.04.2018

PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES A LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2017

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel

- pétition des parents d'élèves et habitants du quartier de Bellevaux - pour la sécurité des enfants scolarisés à Bellevaux.

DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017)

M. Grégoire JUNOD, directeur de la Culture et du développement urbain

- Association Cluster sport international (comité stratégique)
- Association internationale des maires francophones (comité et commission du développement durable)
- Caisse de pensions du personnel communal – CPCL (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil de fondation)
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Comité du fonds de secours
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020 (comité exécutif JOJ 2020)
- Commission COH / Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des hautes écoles
- Commission consultative des naturalisations
- Commission consultative d'urbanisme et de transports
- Commission de salubrité
- Commission immobilière
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique
- Coordination des villes de Suisse romande (comité)
- COPIL Fonds développement durable
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier)
- Fondation City Management
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Fondation du Théâtre Kléber-Méleau – TKM (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) (conseil de fondation)
- Fondation pour l'enseignement de la musique – FEM (conseil de fondation)
- Lausanne Région (bureau de coordination)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne – OCL (conseil de fondation et comité de direction)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges – PALM (comité de pilotage et comité élargi)
- Schéma directeur du Centre – SDCL (bureau exécutif)
- Schéma directeur du Nord lausannois – SDNL (groupe de pilotage)
- Schéma directeur du Nord lausannois – SDNL (groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Union des communes vaudoises – UCV (comité et groupe des villes)
- Union des villes suisses – UVS (comité)
- Union des villes suisses – UVS (communauté d'intérêts des grandes villes-centres)
- Villes Olympiques (conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de la Sécurité et de l'économie

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent – AET (conseil intercommunal)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal – CPCL (conseil d'administration)
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile – CODIR ORPC) (ORPC Lausanne-District)
- Commission consultative des cimetières
- Commission consultative des ports
- Commission consultative économique
- Commission immobilière
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman – CIPEL
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité)
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale – EPSIC (conseil)
- EOS Holding S.A. (conseil des pouvoirs publics)
- Epura S.A. (conseil d'administration)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City Management
- Lausanne Région (promotion économique)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Lausanne Fibre Optique – LFO S.A. (conseil d'administration)
- MCH Beaulieu Lausanne S.A. (conseil d'administration – démission au 8 novembre 2017)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- SI-REN S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses – UVS, conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses – CDSVS
- EM cantonal de liaison territorial Vaud – *ad personam* (incorporation militaire)

M. Oscar TOSATO, directeur des Sports et de la cohésion sociale

- Association Athletissima
- Association 3x3 FIBA World Tour (président)
- Académie internationale des sciences et techniques du sport – AISTS (conseil de fondation)
- Association Cluster sport international – Think Sport (comité stratégique)
- Association comité d'organisation Exaequo (président)
- Association des volontaires sportifs lausannois (président)
- Association du comité d'organisation du Triathlon de Lausanne (président)
- Association du Lausanne Marathon (président)
- Association pour la promotion de la course à pied en ville de Lausanne – APCL (président)
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Association « Tour de Romandie - Epreuve de Lausanne »
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile – AVASAD (assemblée des délégués)
- Centre sportif de Malley S.A. – CSM (conseil d'administration)
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020 (comité exécutif JOJ 2020, bureau, commission de coordination)
- Commission municipale des sports

- Commission lausannoise pour l'intégration – CLI
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG – CCVD (conseil d'administration)
- Conseil cantonal de politique sociale (membre du conseil)
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud – CdRAS (conseil et bureau)
- Délégation municipale Métamorphose
- Département de la santé et de l'action sociale – DSAS (comité de la commission de coordination et de contrôle)
- CHUV – Division d'abus des substances (conseil consultatif de direction)
- Ecole hôtelière de Lausanne – EHL (conseil d'administration et conseil de fondation)
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail – FLAT (président)
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne
- Fonds Edouard et Hortense Pache (conseil d'administration)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (Activités sportives)
- Lausanne Région (Dépendances prévention)
- Lausanne Région (Seniors)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Policlinique médicale universitaire (conseil)
- Réseau Santé Région Lausanne – RSRL (comité de direction)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses – UVS (section Initiative des villes pour la politique sociale)
- Villes Olympiques (conseil exécutif)

Mme Natacha LITZISTORF, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture

- Association Cluster sport international (comité stratégique)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil intercommunal / suppléant)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent – AET (conseil intercommunal)
- Association Jardin Urbain (présidente)
- Association suisse pour le Conseil des Communes et Régions d'Europe – ASCCRE (comité)
- Comité d'organisation pour les Jeux olympiques de la jeunesse Lausanne 2020 (comité exécutif JOJ 2020)
- Commission cantonale consultative du logement – CCCL
- Commission consultative d'informatique
- Commission consultative du logement
- Commission consultative d'urbanisme et de transports
- Commission immobilière
- COPIL Fonds développement durable
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) (conseil de fondation)
- Groupe décisionnel Malley
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)

- Schéma directeur du Nord lausannois – SDNL (groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise – SOCOSEV
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. – SILL (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction et conseil d'administration)

M. David PAYOT, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil intercommunal)
- Commission consultative de la petite enfance
- Conseil d'établissements et commissions d'établissements
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale informatique
- Ecole d'études sociales et pédagogiques – EESP (conseil de fondation)
- Ecole technique - Ecole des métiers – ETML (conseil)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants – FAJE (conseil de fondation)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise – FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (Docks) (conseil de fondation)
- Lausanne Région (Enfance)
- Lausanne Région (Formation emploi jeunes)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

Mme Florence GERMOND, directrice des Finances et de la mobilité

- Association Jardin Urbain (membre)
- Axes forts de transports publics – AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Caisse de pensions du personnel communal – CPCL (conseil d'administration, vice-présidente)
- Commission consultative de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne
- Commission consultative d'urbanisme et de transports
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher – LEB (conseil d'administration, membre)
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, membre)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fonds pour l'efficacité énergétique (comité)
- Gedrel S.A. (conseil d'administration, présidente)
- Lausanne Région (commission Financement régional, membre)
- Lausanne Région (commission Transports, membre)
- Métro m3 (délégation politique DEPOL)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration, présidente)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM (comité élargi)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (comité de direction + conseil d'administration, membre)
- Tridel S.A. (conseil d'administration et comité de direction, membre)

- Union des communes vaudoises – UCV (conseil)
- Union des villes suisses – UVS (conférence des villes pour la mobilité)
- Union des villes suisses – UVS (conférence des directrices et directeurs des finances des villes – CDFV)

M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des Services industriels

- AGEPP S.A. (conseil d'administration)
- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent – AET (conseil intercommunal)
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)
- Commission intercommunale des services industriels
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- ECA (conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Epura S.A. (conseil d'administration)
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) (conseil de fondation)
- Fonds pour l'efficacité énergétique (comité)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur est)
- Lausanne Fibre Optique – LFO S.A. (conseil d'administration)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne – OCL (conseil de fondation)
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding SA (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- SI-REN S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des villes suisses – UVS (commission de politique énergétique)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

AUTORISATION GÉNÉRALE DE STATUER SUR LES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 17 janvier 2017 (préavis N° 2016/55 «Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobilier et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers»), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2021, dans les limites prévues par l'art. 20, lettre f du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2017, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Parcelle 273 – Chemin de Sylvana - Achat de 347 m² en copropriété avec la Commune d'Epalinges
Parcelle 7302 – Ecole des Fiches - Achat de 1031 m² de la parcelle 7784

Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers d'une valeur de moins de CHF 100'000.-

Parcelle 7012 – Chemin Louis-Boissonet 5 – Levée partielle d'une servitude restriction de bâtir
Parcelle 885 – Avenue de Tivoli 2 – Vente de 11 m²
Parcelle 7786 – Chemin de Beau-Rivage 2 – Prolongation DDP Centre pluriculturel d'Ouchy
Parcelle 268 – Chemin de Sylvana - Renouvellement DDP Maison de Paroisse Les Croisettes

Etat du crédit pour la législature 2011-2016

Crédit accordé pour la législature	CHF 40'000'000.-
Dépensé au 01.01.2017	CHF 0.-
Dépensé au 31.12.2017	CHF. 140'162.25
Encaissé du 01.01.au 31.12.2017	CHF 2'646'000.-
Etat au 31.12.2017 (crédit disponible)	CHF 42'404'837.75

AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N° 2016/49 «Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, en application de l'article 20, lettre g du règlement du Conseil communal») le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2017, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- les SiL ont adhéré à la société Swisspower Netzwerk AG par l'acquisition de 200 actions nominales de CHF 100.-, pour un montant total de CHF 20'000.-. La Ville dispose d'un siège au Conseil d'administration de cette société qui réunit désormais 23 services industriels municipaux et communaux suisses, lesquels desservent au total plus d'un million de clients. Swisspower est activement engagé en faveur du tournant énergétique décidé par le Conseil fédéral et le Parlement et confirmé par les citoyens en votation, sur référendum, en 2017. Swisspower dispose également d'un siège au Comité directeur de l'Association des électriciens suisses (AES).

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N° 2016/48 «Autorisation générale de plaider 2016-2021»), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021, l'autorisation générale de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales.

En 2017, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- la Section contentieux de FASiL a fait usage de cette autorisation dans le cadre de 28 procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites ;
- l'Unité juridique du SSL a participé à 26 audiences pénales (Tribunal cantonal, Tribunal d'arrondissement et Ministère public) ;
- l'Unité logement du SSL a eu 12 audiences en matière de droit du bail (Commission de conciliation et Tribunal des Baux).

RAPPORTS DE GESTION 2015 ET 2016 : RÉPONSES MUNICIPALES ADMISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En sa séance du 21 novembre 2017, le Conseil communal a décidé d'accepter la réponse municipale aux observations formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2016 et 2015 de la Municipalité.

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3^e observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

Commission consultative de l'urbanisme et des transports (CCUT). Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Trois séances ont été organisées en 2017.

Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) L'adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N° 2016/33 « Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration » impliquait l'élargissement de l'ancienne Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI), regroupant jusqu'à fin 2017, trois types d'acteurs : les partis politiques siégeant au Conseil communal, l'administration (représentée par le BLI), et les associations de personnes migrantes.

Au cours du premier trimestre, outre les trois types d'acteurs précités, ce lieu de concertation a vu son rôle de plateforme d'échanges renforcé en élargissant sa composition à des experts du domaine de la migration ainsi qu'aux partenaires sociaux. Cet élargissement à des personnes actives de manière professionnelle dans le domaine de la migration, ainsi qu'aux partenaires sociaux (employeurs, syndicats), devrait permettre un meilleur échange qualitatif sur les dossiers actuels en matière d'intégration, ainsi qu'une plus grande focalisation sur les domaines essentiels que constituent la formation et l'emploi. La première séance de la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI), comptant 17 membres dans cette nouvelle configuration, s'est déroulée le 26 avril 2017.

La CLI s'est réunie à quatre reprises en 2017. Une séance a été consacrée au *Prix Diversité-Emploi-Formation*, tandis que deux autres séances ont permis de décider de l'octroi des subsides dans le cadre des deux appels d'offres annuels du Fonds lausannois d'intégration (FLI).

La situation des mineurs non accompagnés (MNA) à Lausanne a fait l'objet d'une séance thématique à laquelle le responsable de l'entité MNA de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), ainsi qu'un doyen d'accueil du Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), ont pu apporter leurs éclairages et partager leurs expériences respectives.

Commission municipale des sports : le but de cette commission consultative est d'émettre un avis en matière de sport lorsque la Municipalité en exprime le besoin. Outre le conseiller municipal en charge des sports et le chef du Service des sports, deux conseillers communaux en activité par groupe politique représenté au Conseil communal en sont membre, ainsi qu'un représentant des six sports majeurs pratiqués à Lausanne.

La composition de la CMS pour la législature 2016-2021 a été arrêtée en décembre 2016. En 2017, la CMS s'est réunie à deux reprises en séance plénière afin de faire le point sur les projets sportifs en cours (Métamorphose, Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020 et préavis). Son groupe de travail « Prix du Mérite Sportif Lausannois » a siégé à une reprise, permettant, pour la première fois en dix ans, l'attribution de ce prix.

Commission intercommunale des Services industriels : la commission intercommunale réunit une fois par année la Direction des SiL (directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets des SiL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

La commission intercommunale s'est réunie le jeudi 16 novembre 2017 à Pierre-de-Plan. Cette année, après une introduction du directeur, les SiL ont présenté l'évolution du programme d'efficacité énergétique équiwatt, les activités et réalisations de l'éclairage public et l'offre de télésurveillance de Citycable.

Conseil d'établissements et commissions d'établissements : le Conseil d'établissements lausannois a tenu sa première séance de législature le 19 janvier 2017, réunissant les membres délégué-e-s des quinze nouvelles Commissions d'établissement lausannoises et présidée par le nouveau Conseiller municipal de la DEJQ. Une deuxième séance a eu lieu le 23 novembre. Comme de coutume, des informations transversales ont été communiquées : plans et situations de rentrée, constructions, projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux et projets des uns et des autres.

Le renouvellement des membres des commissions, initié en automne 2016, a remobilisé beaucoup d'entre elles, en particulier les commissions primaires, remodelées suite à la création de trois établissements primaires à la rentrée 2015. Toute l'année, les quinze commissions d'établissement ont œuvré à l'ancrage de l'école dans son quartier, contribuant, à leur manière, à renforcer les liens entre les familles et le monde scolaire.

Enfin, la révision du règlement du Conseil d'établissements a été adoptée par le Conseil communal le 31 janvier 2017. L'un des articles modifiés a permis de désigner des représentant-e-s politiques parmi les membres de partis non élu-e-s au Conseil communal.

Commission consultative de la petite enfance : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative des ports : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative d'informatique (CCI) : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative des naturalisations : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative de la CPCL : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative économique : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative des cimetières : cette commission n'a pas tenu de séance.

Commission consultative du logement : cette commission n'a pas tenu de séance.

CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS (ARC)

PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

La cellule ARC est une structure indépendante des services, rattachée directement à la Municipalité, dont les missions et moyens d'action sont définis dans les Dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement.

La cellule ARC est chargée de prévenir et aider à la résolution des situations conflictuelles qui surviennent dans les différents services, que cela soit sur le plan des relations interpersonnelles, au sein des collectifs de travail ou à un niveau organisationnel.

Elle est l'instance interne habilitée à recevoir et prendre en charge les doléances des employé-e-s relatives aux comportements abusifs, au harcèlement psychologique ou au harcèlement sexuel.

La consultation de la Cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quels que soient le type de contrat et le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la Cellule ARC :

- confidentialité
- indépendance
- impartialité
- neutralité

EFFECTIF DU PERSONNEL

Figure sous Secrétariat municipal.

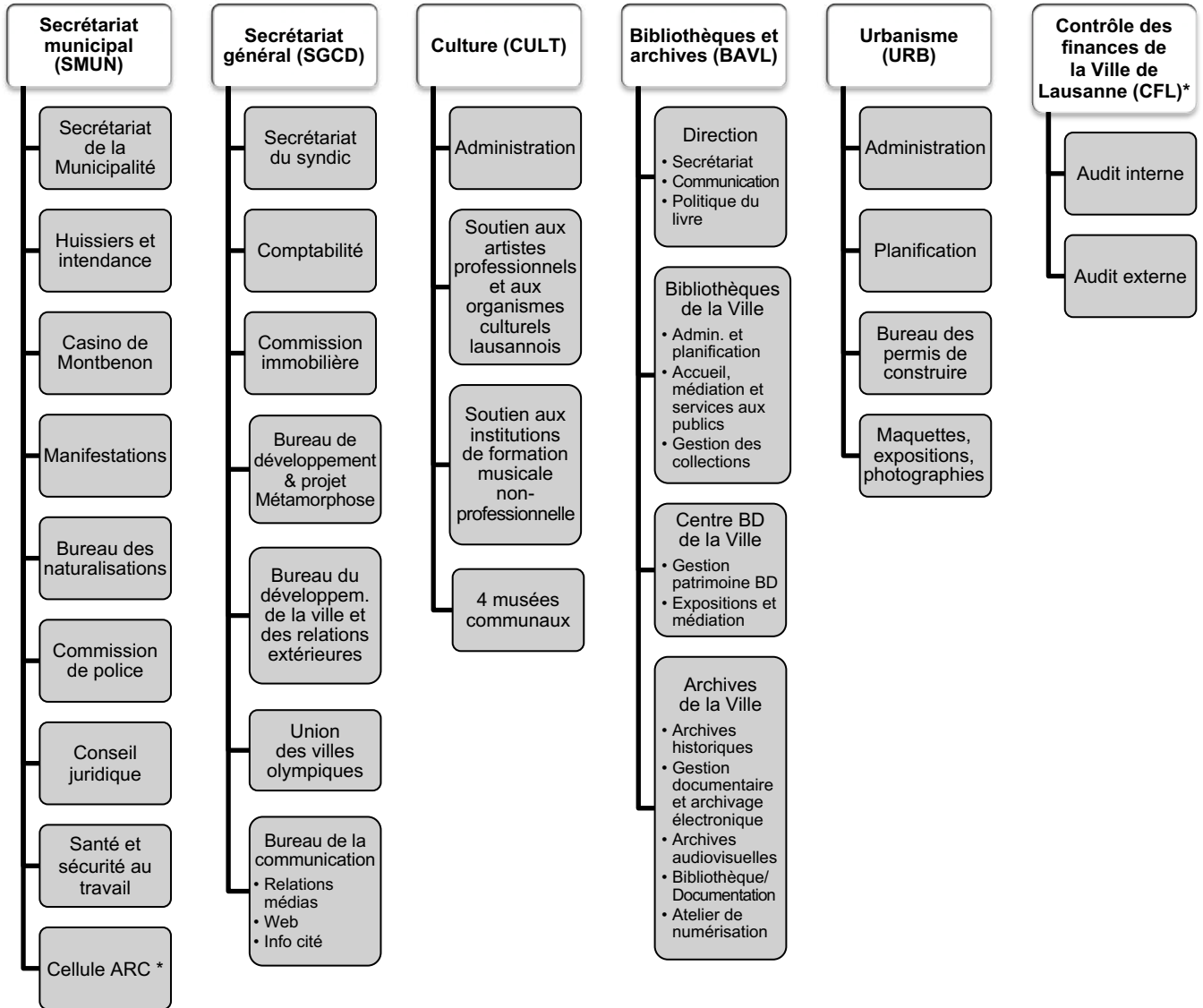
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2017, la cellule ARC est intervenue dans 92 situations conflictuelles différentes. Les démarches usuelles de résolution à l'amiable (conseil individuel ou élargi, médiation, concertation) ont pu être mises en œuvre dans la quasi-totalité de ces situations, en impliquant si nécessaire les collectifs de travail ou les hiérarchies concernés. Seule une ouverture d'enquête a été demandée à la Municipalité.

Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC	2016	2017
Nombre de situations	101	92
Nombre de demandeurs	122	99
Nombre de participants aux démarches	182	193
Démarches terminées au 31 décembre 2017	85	79
Démarches d'aide à la résolution de conflits	102	94
Démarches de conseil individuelles	76	65
Démarches de conseil élargies (à la hiérarchie, aux RH, etc.)	20	20
Démarches formelles (médiation/concertation)	6	9
Ouvertures d'enquêtes	1	1

Direction de la culture et du développement urbain

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Direction de la culture et du développement urbain (CD)

Lausanne voit aujourd'hui les premiers projets Métamorphose sortir de terre grâce à l'avancement des travaux en cours au centre de football de la Tuilière et au démarrage du chantier du stade du même nom. La planification des futurs chantiers se poursuit quant à elle, selon le planning prévu aux Plaines-du-Loup, à Malley, aux Prés-de-Vidy et, à plus long terme, au stade d'athlétisme Pierre de Coubertin.

Dans ce cadre, le développement urbain revêt une importance cruciale, en particulier dans cette période de redimensionnement des zones à bâtir, de densification, de révision du Plan directeur communal et surtout de lancement de la révision du Plan général d'affectation avec d'importants enjeux en terme de protection du patrimoine. Trois plans partiels d'affectation ont été mis à l'enquête publique, deux plans ont reçu l'approbation par le Conseil communal et cinq plans sont entrés en vigueur. En ce qui concerne les projets de constructions phares autorisés en 2017, citons : le nouveau campus de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, le stade de la Tuilière, Plateforme 10, le nouveau siège administratif de l'ECA, le futur Hôpital des enfants au Bugnon ainsi que de nombreux bâtiments d'habitation.

Dans le domaine de la culture, l'année a été marquée par l'entrée en fonction de Michael Kinzer, chef de service, l'inauguration du Pavillon en bois du Théâtre de Vidy, la rénovation toujours en cours du Musée historique, la signature d'une convention entre l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne et l'Orchestre de chambre de Lausanne réaffirmant le soutien des collectivités publiques à cet orchestre de haut niveau, l'accroissement du soutien intercommunal accordé à la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau ainsi que l'acceptation, par le Conseil communal, d'un fort engagement en faveur de Plateforme 10.

Le Service des bibliothèques et archives a vécu une année charnière et prometteuse : la mise en place du système d'information des bibliothèques s'achève. Le système de gestion des emprunts documentaires par bornes en self-service (technologie RFID) a été introduit avec succès. Par ailleurs, un rapport-préavis a été voté permettant de lancer une ouverture pilote de la bibliothèque de La Sallaz, un dimanche par mois de 2018 à 2020.

Sur le plan des relations internationales, l'année 2018 aura été marquée avec succès par l'organisation à Montréal (Canada), suivi d'une visite de terrain à Lake Placid (USA), du premier congrès hors les murs des Villes Olympiques et par l'organisation de la 4^e édition du sommet Smart Cities & Sport. Lausanne a également accueilli et présidé au printemps 2018 la Commission développement durable de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Enfin, la fin de l'année 2017 aura été marquée par la crise de la Fondation de Beaulieu et la reprise de la présidence de la dite Fondation par le syndic de Lausanne, nommé par le Conseil d'Etat. Au mois de décembre 2017, le Conseil communal a également accepté le préavis N° 2017/44 relatif aux droits de superficie distincts et permanents sur le site de Beaulieu, permettant notamment l'acquisition et la rénovation par le Ballet Béjart Lausanne de ses propres locaux, la reprise de la jouissance des halles nord par la Ville de Lausanne et la possibilité de diviser le site du Palais de Beaulieu en différents lots, et par là-même d'accueillir le projet d'installation du Tribunal Arbitral du Sport (TAS).

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique
- huissiers et intendance
- conseil juridique

- assurances choses et patrimoine
- Casino de Montbenon
- commission de police
- manifestations
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	8.10	8.10
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	9.90	9.00	8.30
Conseil juridique	3.00	3.00	3.40	3.30
Direction SMUN	4.60	3.90	4.70	4.70
Huissiers et Intendance	13.64	13.64	13.44	13.42
Manifestations	2.80	2.80	2.80	2.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	2.00	2.00
Registre civique			1.10	0.80
Santé et Sécurité au travail	12.75	12.30	11.85	10.70
Secrétariat Conseil communal	4.05	4.05	4.05	5.05
Secrétariat de la Municipalité	7.40	7.20	7.40	6.20
Total service	76.64	76.19	76.34	73.87

Pour le Secrétariat du Conseil communal, l'augmentation des EPT affectés au 31.12 est due à une suroccupation temporaire afin d'assurer la transition avant un départ à la retraite.

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	8.10
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	11	9.90	9	8.30
Conseil juridique	3	3.00	4	3.30
Direction SMUN	4	3.90	5	4.70
Huissiers et Intendance	15	13.64	15	13.42
Manifestations	3	2.80	3	2.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	2	2.00
Registre civique			1	0.80
Santé et Sécurité au travail	16	12.30	14	10.70
Secrétariat Conseil communal	5	4.05	6	5.05
Secrétariat de la Municipalité	8	7.20	7	6.20
Total service	87	76.19	85	73.87

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Le Secrétariat municipal a une apprentie (via le SPEL).

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	8	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	8	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	8

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2017 a été marquée en premier lieu par l'organisation des élections cantonales, qui ont mobilisé plus de 400 personnes affectées aux multiples fonctions nécessaires au bon déroulement du scrutin. Le dépouillement a commencé de nuit, dès la première heure du dimanche, à Grand-Vennes. Les résultats définitifs ont ainsi pu être communiqués dans les meilleurs délais.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, le 1^{er} janvier 2018, a fait connaître au secteur des naturalisations un fort accroissement des dépôts de demandes : environ 60 dossiers par mois ont été déposés entre janvier et août, 125 demandes en septembre, 256 en octobre, 459 en novembre et 681 en décembre. Ainsi, pour l'année 2017, 1'970 dossiers de demande de naturalisation ont été déposés.

Un centre de compétences dans le domaine des marchés publics a été créé, à partir de septembre 2017, au sein de l'Unité conseil juridique du Secrétariat municipal. Ses missions consistent principalement en la mise en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace des règles relatives aux marchés publics au sein de l'administration, ainsi que de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière.

Le Secrétariat municipal a également procédé à une refonte de la soirée d'accueil des nouveaux habitants durant laquelle la Municipalité in corpore a accueilli plus de 300 participants qui ont pu se familiariser avec les services et prestations de la Ville.

Enfin, la réorganisation du Service lui-même s'est poursuivie en 2017, notamment par le rattachement de l'Unité des assurances choses et du patrimoine au Service achat et logistique Ville, le 1^{er} septembre 2017.

SECRÉTARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la LC. Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le SMUN a organisé 43 séances de Municipalité en 2017, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacune des processus variés selon qu'il s'agit d'adoption de décisions sur des objets de compétence municipale, des préavis ou rapports-préavis ou autres documents pour le Conseil communal, de décisions particulières

dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

Le projet d'informatisation des séances de la Municipalité suit son cours et un préavis sera déposé au Conseil communal en 2018.

Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN est destiné à appuyer et informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Le rôle de coordination du SMUN peut désormais s'appuyer sur les secrétaires généraux, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité en début de législature. Le Secrétariat municipal coordonne ainsi un groupe de travail permanent avec les sept secrétaires généraux et les chefs de service des services transversaux (finances, personnel et informatique).

En 2017, la Municipalité a adopté une nouvelle directive d'organisation de ses séances afin notamment d'unifier les pratiques dans la préparation et le suivi des séances au sein des sept directions.

Tâches attribuées par la Municipalité

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.). Il est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales.

En 2017, la Municipalité a rencontré les municipalités vaudoises de Crissier, Montreux, Nyon, Renens, Vevey et Yverdon-les-Bains. Elle a accueilli le Conseil administratif de la Ville de Genève pour une rencontre. Enfin, la Municipalité de la ville de Zurich a reçu la Municipalité dans le cadre d'un voyage d'études, consacré notamment à la politique sociale et au développement urbain.

Liens avec le Conseil communal

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes d'urgence, etc.). Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

Protocole et réceptions

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- l'accueil à Lausanne du président de la République populaire de Chine Xi Jinping, le 17 janvier, lors de sa visite d'Etat en Suisse ;
- le message du syndic à Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, à l'occasion de la cérémonie de remise de la médaille d'or de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, le 4 mai ;
- l'accueil du conseiller fédéral Alain Berset pour la Fête nationale à Lausanne.

Lausanne à table

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à Table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique que la Ville de Lausanne entend développer. La Ville soutient activement cette association, qui compte 150 membres, et a réuni plus de 50'000 participants sur 80 événements, d'avril à octobre. Des événements variés, qui s'adressent aux familles, épicuriens ou touristes, afin de les sensibiliser au bien manger et manger bien.

Fanfares

L'Association des corps de musique de la Ville de Lausanne (ACML) regroupe six sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et à différents événements annuels : l'Harmonie Lausannoise, le Traditional Pipe Band of Lausanne, le Transport Lausanne Music, l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne, la Fanfare l'Etoile d'Or Lausanne ainsi que le Bien Allé Trompes de chasse.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les subventions attribuées à l'ACML sont gérées par le Secrétariat municipal. Les aides accordées aux loyers des fanfares seront transférées au Secrétariat municipal dès 2018.

Toutes ces fanfares font un excellent travail mais se trouvent confrontées à des problèmes d'ordre financier ou de recrutement de jeunes musiciens. Ces six corps de musique sont au bénéfice d'une subvention annuelle de la Ville de Lausanne de CHF 103'000.-. Au cours de l'année 2017, l'ACML a travaillé à remettre au goût du jour son règlement et ses statuts. Les fanfares ont notamment participé à la Fête du bois et aux célébrations du 1^{er} Août.

Forum de l'Hôtel de Ville

En 2017, quinze expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont quatre par des services communaux.

Coordination des villes de suisse romande (CVSR)

Avec l'appui du SMUN, deux colloques ont été organisés en 2017, auxquels sont invités les exécutifs et les législatifs des villes membres ainsi que les fonctionnaires intéressés et concernés par les sujets traités. Le premier colloque a eu lieu le 24 mars à Genève, sur le thème de l'évaluation : outil central des politiques publiques ; le second colloque, le 10 novembre à Martigny, sur le thème de la vie nocturne et de la sécurité.

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 268 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées, à 193 femmes et 75 hommes (en 2016 : 312 visites à 225 femmes et 87 hommes).

Le Secrétariat municipal se charge d'adresser aux jeunes lausannois ayant atteint leur 18^e année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année 2017, cet envoi a été adressé à 1'443 jeunes ayant atteint leur majorité (1'394 jeunes en 2016).

BUREAU DES NATURALISATIONS, DES DÉCLARATIONS ET DU REGISTRE CIVIQUE

Registre civique

Au 31 décembre 2017, le corps électoral lausannois comptait 87'923 électeurs/trices (31 décembre 2016 : 86'602), dont 64'771 Suisses et 23'152 ressortissants étrangers ; en outre, 18'400 personnes (31 décembre 2016 : 17'276) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 12 février 2017</i>	81'902	35'092	42.84%
1. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération			
2. Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération			
3. Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III)			
<i>Votation cantonale du 12 février 2017</i>	64'727	29'745	45.95%
Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)			
<i>Election du Conseil d'Etat du 30 avril 2017 (1^{er} tour)</i>	64'872	23'794	35.65%
<i>Votation fédérale du 21 mai 2017</i>	82'232	30'575	37.18%
Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)			
<i>Elections cantonales du 21 mai 2017 (2^e tour)</i>	64'885	21'743	33.46%
<i>Votation fédérale du 24 septembre 2017</i>	82'939	31'709	38.23%
1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », retirée)			
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée			
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de quatre référendums fédéraux, cinq initiatives fédérales, une initiative communale et trois initiatives cantonales. Au total, 28'348 signatures ont été contrôlées.

Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés : 1'028 étrangers (1'172 en 2016) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire, soit 666 requérants, 90 conjoints et 272 enfants (820 requérants, 96 conjoints et 256 enfants en 2016).

Naturalisations

La Municipalité et la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal se sont réunies conjointement à 65 reprises et ont auditionné 826 candidats (538 en 2016) afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales.

La Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la commission communale, à 590 requérants, dont les dossiers comprennent 112 époux et 311 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à 6 personnes dispensées d'audition en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 674 jeunes gens (408 en 2016) mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

CONSEIL JURIDIQUE

Principales tâches de l'unité :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;

- depuis le 1^{er} septembre 2017 : centre de compétence en matière de marchés publics ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

L'unité est composée de quatre juristes, qui représentent 3.4 ept.

Événements marquants

Le Conseil juridique a accueilli Me Linda Garcia le 1^{er} septembre 2017. Engagée à 50%, Me Garcia assume la tâche de mettre en place un centre de compétences en marchés publics, afin de concrétiser les recommandations émises par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) dans son rapport délivré en mars 2017. Il appartiendra en particulier au Conseil juridique de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière, ainsi qu'à mettre en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace au sein de l'administration communale des règles relatives aux marchés publics, parfois d'une grande complexité.

De manière générale, le Conseil juridique a eu l'occasion de traiter de sujets d'une grande variété, qui touchent autant au droit privé (droit des contrats, droits réels, droit du bail par exemple) qu'au droit public (droit fiscal, droit administratif général, droits politiques).

L'année 2017 a marqué un accroissement important du nombre de procédures ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI), de plus de 100% (près de 130 dossiers ouverts en 2017, contre une soixantaine en 2016). Il est difficile à ce stade d'estimer si cette hausse se reproduira à l'avenir et quelle peut être sa (ou ses) cause. En l'état, le Conseil juridique a pu faire face à cet afflux, notamment grâce au soutien des services concernés ainsi qu'à la poursuite de la rationalisation du traitement des dossiers. Il convient cependant de surveiller l'évolution de ces dossiers. Une rencontre entre la CCRI et le Conseil juridique est d'ores et déjà prévue au printemps 2018 afin d'examiner si des pistes d'amélioration peuvent être poursuivies. Il faut cependant garder à l'esprit que la procédure étant régie par le droit cantonal, la marge de manœuvre apparaît d'emblée limitée.

Durant l'année 2017, le Conseil juridique a élaboré un recueil systématique du droit communal en vue d'une mise en ligne. Un travail long et exigeant de recueil des règlements, dispositions réglementaires et directives, de tri de la matière ainsi que de mise au point de l'outil informatique a été nécessaire.

L'évolution suivante des principales activités de l'unité est constatée :

- stabilité, voire baisse des procédures judiciaires traitées par le Conseil juridique, notamment par la recherche constante de solutions négociées dans les cas particuliers, ainsi que par la reprise par le SPEL des procédures relatives aux fonctionnaires communaux ;
- stabilité des recours déposés auprès de la Municipalité, qui concernent principalement l'aide individuelle au logement et la problématique de l'affichage ;
- accroissement des demandes des services relatives à la relecture de documents juridiques (contrats, conventions, décisions), notamment dans les domaines relatifs à la gestion du domaine public au sens strict et du domaine administratif. Ces demandes s'avèrent nécessaires tant le droit qui régit l'activité publique se complexifie et les demandes d'explications des administrés sont courantes ;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait l'objet d'une attention particulière.

CASINO DE MONTBENON

Principales tâches du Casino :

- exploitation et location de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du salon bleu ;
- coordination des locations aux plans administratif et logistique ;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises ;
- collaboration avec le Service du logement et des gérances pour la maintenance du bâtiment ;
- collaboration avec la Brasserie de Montbenon et la Cinémathèque Suisse pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

Personnel

Le Casino de Montbenon a vu le départ en préretraite d'un des intendants, John Raboud, au 31 décembre 2017. Ce dernier a été remplacé par Jean-Luc Dufaux, entré en fonction le 1^{er} janvier 2018 après un test de 4 mois dans le cadre du programme ETSL.

Bâtiment

Des travaux ont été entrepris à la salle des Fêtes durant l'été : rénovation des chambres froides et mise en conformité avec les normes d'hygiène. De plus, un rafraîchissement de la peinture de la salle des Fêtes et du salon bleu a été effectué à la grande satisfaction des usagers. Enfin, afin de se conformer aux normes ECA, les chaises de la salle des Fêtes et du salon bleu ont été changées pour un modèle avec système d'accrochage obligatoire.

Budget

Alors que le budget de locations et de recettes diverses de la salle Paderewski, de la salle des Fêtes et du salon bleu était fixé à CHF 237'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 267'502.- (+13% par rapport au budget), sans compter les gratuits qui équivalent à CHF 117'545.- pour les événements des services communaux ou soutenus par la Municipalité. Les gratuits ont représenté 30% de l'activité du Casino de Montbenon en 2017.

Evénements

La popularité du Casino se confirme, avec 672 événements accueillis en 2017 (681 en 2016, 568 en 2015, 514 en 2014). Répartition par trimestre et par salle :

	Salle Paderewski			Salle des fêtes			Salon bleu		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
janv.-mars	81	79	83	47	49	49	27	37	40
avril-juin	60	73	68	40	52	46	28	38	55
juil.-sept.	53	69	52	35	38	29	27	59	35
oct.-déc.	72	83	83	54	57	67	44	47	65
Total	266	304	286	176	196	191	126	181	195

Hormis les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

En janvier

- Le 16^e Festival de culture urbaine «Au-delà des préjugés». Trois jours de spectacles et de compétitions hip-hop pour secouer les mentalités, s'affranchir des stéréotypes et promouvoir la culture urbaine avec des artistes de renommée internationale ;

En mars

- Le 16 mars, la salle Paderewski faisait le plein à l'occasion de la Conférence Action avec Cyril Dion : «Demain, et après»? Cet événement était organisé en partenariat entre l'Université de Lausanne, la Ville de Lausanne et la plateforme Volteface, et a rassemblé près de 500 personnes ;

En mai

- Le 28^e congrès du GRAAP a rencontré à nouveau un grand succès en rassemblant plus de 400 participants sur la thématique de la vulnérabilité ;

En juin

- La 13^e édition du Festival de la Terre, sur l'esplanade et à la salle des Fêtes, qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;

En juillet et août

- Dans le cadre de Lausanne Estivale : quinze concerts classiques et de jazz ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des Fêtes et au théâtre de verdure ;

En août et septembre

- La 13^e édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains ;
- Le LAFF (Lausanne Afro Fusion Festival) faisait lui aussi la place belle à la culture africaine, plus particulièrement à la musique et à la mode ;
- La Jam Session de Montreux a fait une incursion au Casino pour trois jours de musique et de culture brésiliennes en complément du programme à l'Auditorium Stravinsky ;

En octobre

- Le 16^e Lausanne Underground Film Festival, avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des Fêtes ;

En novembre

- Le 30^e Festival de jazz organisé par l'association «Onze plus». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la salle des Fêtes ;
- Le Casino a accueilli le 5^e Lausanne Billard Master, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

COMMISSION DE POLICE

En 2017, 69'024 cas ont été traités en lien avec le domaine public (74'292 en 2016). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 62'327 (51'175 en 2016), avec des recettes se chiffrant à CHF 10'388'791.- (CHF 8'796'082.- en 2016). L'augmentation des encaissements s'explique notamment par le rattrapage des affaires de 2016, une croissance des rentrées financières provenant de l'Office d'exécution des peines (OEP) et aux ordonnances de conversion. Les cas en attente d'être traités sont d'environ 5'300 à fin 2017, soit une nette diminution par rapport à 2016 (12'700 cas).

S'agissant du domaine privé, l'activité s'est normalisée en 2017 et se trouve dans la moyenne des années passées, à l'exception du faible exercice de 2016. 10'930 dénonciations (8'553 en 2016) ont été enregistrées entraînant 9'120 ordonnances pénales (7'434 en 2016). Les revenus sont en croissance avec CHF 1'433'662.- (CHF 1'113'238.- en 2016).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 79'954 cas (82'845 en 2016). Sur 1'826 oppositions traitées (1'453 en 2016), 223 ont donné lieu à des audiences (198 en 2016). Le Tribunal d'arrondissement a été saisi de 62 affaires (56 en 2016) dont seulement dix (idem en 2016) constituaient des oppositions aux décisions prises par la Commission de police après une audience. Par ailleurs, le Tribunal cantonal a été saisi de huit cas et le Tribunal fédéral a été sollicité une fois.

Concernant les conversions des amendes, 5'108 affaires ont été rendues en 2017 (5'389 en 2016). Grâce à l'application des décisions par l'OEP, l'encaissement se monte à CHF 1'737'066.- (CHF 573'237.- en 2016). Le Juge d'application des peines a statué sur deux recours.

A noter que 11'701 ordonnances pénales n'ont pas été retirées à la poste. Depuis septembre 2017, les décisions ne sont plus envoyées sous pli recommandé, mais par courrier A+.

Quant aux contrevenants résidant à l'étranger et ayant payé leur dû par le biais d'une carte de crédit, ils ont versé CHF 158'917.- (CHF 100'692.- sur 9 mois en 2016), en provenance de 45 pays.

ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

Suite à une décision municipale, l'Unité assurances choses et patrimoine a intégré le Service achat et logistique Ville (SALV) au 1^{er} septembre 2017. Ce transfert se justifie notamment par une meilleure intégration dans les missions du SALV de la gestion des assurances.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'USST assume les prestations suivantes :

- la médecine du travail
- le suivi des absences de longue durée
- l'ergonomie
- la sécurité au travail
- l'assurance-accidents LAA

L'année 2017 a été marquée par les événements suivants :

- transfert de la gestion LAA au SPEL dès le 1^{er} mai 2017 ;
- accueil d'une infirmière en santé au travail (stagiaire) en réinsertion professionnelle AI à 50% au 1^{er} octobre 2017 pour 6 mois ;
- mise en production d'un logiciel de gestion de situation individuelle (GESS) permettant le suivi des absences de longue durée et l'exploitation des données à des fins statistiques ;
- obtention du diplôme de charge de sécurité par l'ergonome.

Médecine du travail

Ce secteur est composé du médecin du travail, du médecin du travail adjointe, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail à 50% et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2017, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations 2017
Examens d'embauches	235
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	116
Evaluations	294
Examens permis professionnel	6
Aptitude sur dossier	156
Avis sur dossier	486
Nombre de réseaux	30

Les infirmières, supervisées par le médecin du travail, ont quant à elles réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actes 2017
Examens infirmières pour embauche	133
Examens infirmières périodiques (toxicologique, travail de nuit)	118
Vaccins risques professionnels	697
Vaccins grippe	527
Examens sanguins	493
Actes infirmiers divers (consultations, instructions téléphoniques, études carnet de vaccination...)	285

27 situations spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par les infirmières.

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- nombreuses visites de postes en partie conjointement avec l'équipe sécurité ;
- 46 interventions de formation, sensibilisation et conseils auprès de divers services ;
- interventions lors des commissions sécurité ;
- organisation et coordination de la vaccination contre les risques professionnels ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne de vaccination de rattrapage pour les services SPADOM et Corps de police ;
- intervention préventive pour le maintien en santé des bûcherons ;
- accompagnement de divers projets santé et sécurité.

Bien-être et santé au travail « BEST »

Dans le cadre du projet BEST, les conseillers-ères USST, ainsi que les infirmières de santé au travail et la gestionnaire de dossiers, ont pris en charge les situations d'absences de longue durée, accompagné et conseillé tous les acteurs internes et externes concernés, et coordonné les actions pertinentes dans le but de favoriser le retour au travail, si possible dans leur activité habituelle, ou dans une activité adaptée, ou dans une réinsertion professionnelle.

Quant aux médecins du travail, ils ont instruit et analysé les situations sous l'angle médical afin de déterminer le pronostic de reprise ainsi que les limitations fonctionnelles, et ont proposé des mesures de maintien en emploi avec ou sans aménagement(s).

Ci-après, les chiffres en lien avec les annonces de situations d'absence de longue durée ainsi que pour les diverses actions entreprises au cours de l'année 2017 :

Suivi des situations individuelles	Nombre
Nombre d'annonces d'absence de plus de 21 jours *	459
Entretien de suivi effectué par les conseillers-ères	188
Séance de réseau avec les acteurs concernés effectué par les conseillers-ères	240
Instruction médicale faite par la médecine du travail	274
Permanence médicale : échanges entre les médecins du travail et les conseillers-ère	40

* Début 2018 : 165 situations individuelles font encore l'objet d'un suivi par les conseillers-ères USST, la gestionnaire de dossiers, et par la médecine du travail. Des informations plus détaillées en lien avec les absences sont publiées dans le rapport des absences.

Dans le cadre de la poursuite du déploiement du projet bien-être et santé au travail (BEST), en collaboration avec MRH&CT du SPEL, l'USST est intervenue dans 40 séances de formation (chefs/fes de services, cadres, répondants/es RH), ainsi que pour les séances d'information aux collaborateurs-trices.

Collaboration avec l'assurance invalidité

Dans le courant 2017, 32 situations individuelles ont fait l'objet d'un dépôt d'une demande auprès de l'Office de l'Assurance Invalidité (OAI). Ainsi, la poursuite de l'étroite collaboration avec cet office a à nouveau permis de mettre en place 21 mesures de soutien financées par cet assureur, favorisant la reprise d'activité et/ou la réinsertion professionnelle.

Secteur ergonomie

Dans le cadre de ses activités, l'ergonome intervient tant pour les aspects de santé que de sécurité au travail.

Au cours de cette année d'activité, l'ergonome a réalisé les interventions suivantes :

- 81 visites de places de travail pour des personnes présentant une problématique de santé avérée ou des douleurs, visant le maintien en emploi. Cela comprenait une visite, la rédaction d'un rapport ainsi qu'un suivi (essais, prêt de matériel, aide à la prise en main) ;
- treize interventions collectives visant la sensibilisation, l'amélioration de l'environnement ou de la place de travail (bruit, postures, courant d'air), et des réponses à des questions spécifiques (sommeil, nutrition) ;
- douze interventions dans des projets de conception de nouveaux bâtiments ou de nouveaux espaces de travail afin d'enrichir ces projets en prenant en compte les éléments liés à l'ergonomie.

Enfin, pour donner les moyens aux collaboratrices et collaborateurs qui travaillent sur des places de travail informatisées d'être mieux installés, deux mesures ont vu le jour en 2017 :

- la page intranet Ergonomie de l'USST a été enrichie avec des documents et des vidéos d'aide aux réglages de la place de travail ;
- les CMI (correspondants micro-informatique) de 26 services ont été formés aux principes de base d'installation sur une place de travail informatisée.

Secteur sécurité au travail

L'ingénieur de sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant-e-s sécurités comme personnes de référence du service pour tous les aspects liés à la santé-sécurité.

Leurs activités principales est le soutien aux services dans la mise en place des structures de base pour assurer une maîtrise de la sécurité et santé afin que la hiérarchie de chaque service puisse répondre favorablement à leurs responsabilités légales en tant qu'employeur.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept MSST que le Service de travail, via l'inspection du travail Lausanne (ITL), a réalisé entre 2012-2014, et des rapports de visites de sécurité que l'USST a effectué. La réussite dépend encore et toujours de la collaboration établie entre l'USST, comme conseiller MSST, et le service au travers des relations avec son/sa chef-fe de service, sa hiérarchie et son personnel.

L'année 2017 était surtout marquée pour la stabilisation et l'amélioration des actions initiées en 2016, comme l'analyse maternité, le site intranet USST et la gestion des fiches de données de sécurité.

Nouveautés

- mise en place des indicateurs clés
- mise en place de formations internes à destination des services

Chiffres-clés

Portfolios des dangers disponibles pour les services	23
Portfolio des dangers en cours	7
Portfolio des dangers en attente	9
Analyses des chaînes de secours effectuées	18
Analyses des chaînes de secours en attente	21
Analyses de risques maternité	59
Formations internes (140 participants)	11
Commissions de sécurité : 3 commissions x 4 séances	12
Interventions auprès des services	232 *

* Ce chiffre comprend les conseils, les évaluations, les accompagnements et les rapports de mise en conformité pour les thèmes principaux traités : climat des locaux, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, bruit, poste de travail isolé, prévention incendie et contre les explosions (ATEX), concept d'évacuation, maintenance des équipements de travail.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat du syndic

- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et mène divers projets
- prépare et suit des affaires du Conseil communal
- rédige divers documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gère le secrétariat du syndic
- établit les ordres du jour et prépare des dossiers des séances de Municipalité

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et des comptes
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, DDP, servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation et le conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisses et l'Union des communes vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

Villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise le sommet annuel des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales, et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	7.50	7.10	8.50	7.00
Bureau de la communication	11.70	9.40	11.70	9.50
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	4.80	4.80	4.80	3.80
Commission immobilière	3.00	2.80	3.00	3.00
Comptabilité CD	4.10	4.10	4.10	4.10
Direction CD	1.60	1.70	1.60	1.70
Unité web et multimédia	3.50	3.50	3.50	3.50
Villes Olympiques	1.50	1.00	1.50	1.50
Total service	37.70	34.40	38.70	34.10

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8	7.10	8	7.00
Bureau de la communication	11	9.40	12	9.50
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	6	4.80	5	3.80
Commission immobilière	3	2.80	3	3.00
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.10
Direction CD	2	1.70	2	1.70
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Villes Olympiques	1	1.00	2	1.50
Total service	40	34.40	41	34.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	2	1
Comptabilité CD	1	1
Total service	3	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	5	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU SYNDIC

Le secrétariat a rédigé trois rapports-préavis présentés au Conseil communal :

- rapport-préavis N° 2017/43 (« Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf “La santé des populations, c’est aussi l’affaire des Villes!” – réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et M. Valéry Beaud “Doter le Nord-Ouest lausannois d’un parcours santé (type piste vita)” – Réponse au postulat de Mme Sophie Michaud Gigon et consorts “Agir sur l’environnement construit pour la santé de toutes et tous” »);
- rapport-préavis N° 2017/34 (« Réponse au postulat de M. Xavier de Haller et consorts “Pour une administration communale au service de tous les habitants” »);
- rapport-préavis N° 2017/37 (« Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts “Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne doit désinvestir les énergies fossiles” »).

COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2017 et a traité onze affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction de six préavis présentés au Conseil communal :

- préavis N° 2017/07 (« Projet de construction d’un bâtiment répondant au concept de “Société à 2’000 watts”, comprenant douze logements à loyers régulés et une place de parc extérieure, sis route du Châtelard 26 – Constitution d’un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 2429, en faveur de la Société coopérative immobilière Logacop – Octroi d’un cautionnement solidaire en faveur de Logacop »);
- préavis N° 2017/09 (« Opération foncière entre les parcelles n° 15’347 et 15’348 – Projet de construction de deux bâtiments “Minergie-P-Eco”, comprenant 58 logements et un parking souterrain de 55 places, sis route de Berne 321, 323, 325 et 327 – Constitution d’un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15’347 en faveur de la société coopérative d’habitation Lausanne – SCHL »);
- préavis N° 2017/11 (« Construction d’un immeuble de 22 logements, au sein du complexe d’immeubles de la Coopérative d’habitation des employés du rail sis avenue de Cour 154-156 – Adaptation du droit de superficie distinct et permanent n° 334 – Octroi d’un droit de superficie distinct et permanent »);
- préavis N° 2017/20 (« Projet de construction d’un bâtiment sis avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7A, certifié Minergie-P-Eco dans une démarche de Société à 2’000 watts, comprenant 78 logements dont 27 subventionnés, 27 à loyers régulés et 24 à loyers libres, ainsi que deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures – Modification de l’état des servitudes grevant la parcelle n° 352 – Constitution d’un droit de superficie grevant la parcelle n° 352 en faveur de l’Entreprise générale Bernard Nicod SA. Octroi d’une subvention annuelle linéaire pour 27 logements subventionnés à l’Entreprise générale Bernard Nicod S.A. »);
- préavis N° 2017/39 (« Plateforme 10 – Octroi d’un droit distinct et permanent de superficie à l’Etat de Vaud – Octroi d’une subvention d’investissement de la Ville de Lausanne au projet – Transfert des activités du mudac à une fondation de droit public »);
- préavis N° 2017/44 (« Droits de superficie distincts et permanents n° 2’204 (site de Beaulieu) et n° 2’574 (parking souterrain de Beaulieu) à charge de la parcelle communale n° 2’201 en faveur de la Fondation de Beaulieu – Restructuration foncière : Réduction de l’emprise du DDP 2’204 et création de deux nouveaux DDP n° 20’8899 (Halles Sud) et n° 20’900 (bâtiment du Béjart Ballet Lausanne) en faveur de la Fondation de Beaulieu avec retour anticipé des constructions des Halles Nord et des Jardins à la Commune de Lausanne – Réduction de l’assiette du DDP parking n° 2’574 – Cession du DDP n° 20’900 par la Fondation de Beaulieu à la Fondation Béjart Ballet Lausanne – Octroi d’un cautionnement solidaire de CHF 5’500’000.- afin de garantir le prêt bancaire nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment du Béjart Ballet Lausanne »).

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2017 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d’immeubles, de droits réels immobiliers et d’actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d’immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l’article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.-	(résultat final)
2010	CHF 812'560'260.-	(résultat final)
2011	CHF 764'822'060.-	(résultat final)
2012	CHF 703'467'630.-	(résultat intermédiaire)
2013	CHF 611'940'100.-	(résultat final)
2014	CHF 718'374'600.-	(résultat intermédiaire)
2015	CHF 626'820'200.-	(résultat intermédiaire)
2016	CHF 593'589'000.-	(résultat intermédiaire)
2017	CHF 238'611'500.-	(résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux supplémentaires d'impôt foncier et d'impôt sur la fortune.

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT & PROJET MÉTAMORPHOSE (BDM)

Développements immobiliers

Le BDM a contribué à la construction et au développement de treize projets, totalisant 2'133 logements, soit 1'208 en développement et 925 en chantier.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements mis en chantier ou en développement en 2017 :

Nom du projet	Programme	Statut
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 96 chambres d'étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018
Route du Pavement – CPCL	99 logements subventionnés	Chantier en cours ; livraison 2018
Fiches lot 6 – FLCL	24 logements subventionnés	Chantier en cours ; livraison 2018
En Cojonex – SILL	98 logements régulés – colocations pour étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2018
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2019
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Chantier en cours, livraison 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Contigny	22 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Avenue de Morges 58	78 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Cojonex – SCHL	58 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Rue Saint-Martin 16-18	41 logements sociaux, 35 lits pour l'hébergement d'urgence	Ouverture chantier 2018 ; livraison 2020
Boveresses	58 logements régulés en coopérative d'habitants	Ouverture chantier 2018 ; livraison 2020
Pièce urbaine A, Plaines-du-Loup	147 logements (subventionnés, régulés et marché libre), parking centralisé, apart-hôtel	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine B, Plaines-du-Loup	380 logements (subventionnés, régulés et marché libre), commerce	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine C, Plaines-du-Loup	164 logements (subventionnés, régulés), APEMS, crèche, activités	Lancement des concours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine D, Plaines-du-Loup	142 logements (subventionnés, régulés et PPE), EMS (120 lits), école, activités	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine E, Plaines-du-Loup	308 logements (subventionnés, régulés, marché libre et PPE), activités	Lancement des concours ; ouverture chantier 2019

Métamorphose

Le projet Métamorphose, outre la création de deux nouveaux écoquartiers, a pour ambition de doter la ville d'installations sportives performantes. La création d'un stade de football et d'un centre sportif à la Tuilière, la construction d'un centre d'eau et de glace à Malley et finalement la rénovation du stade d'athlétisme Pierre-de-Coubertin en sont les principaux éléments.

La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux des équipements sportifs. Le chantier du Centre de football a continué tout au long de l'année. Sa livraison est prévue en février 2018 et son inauguration le 29 juin 2018. Parallèlement, le PPA de la Tuilière sud, en faveur d'un nouveau stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire, a été validé par le Canton. Le permis de construire a été adopté au printemps 2017 ainsi que le crédit d'ouvrage présenté dans le préavis N° 2016/68 « Métamorphose – stade de la Tuilière – construction d'un stade de football ». Les travaux ont débuté à l'été 2017 avec une première pierre officielle posée le 18 décembre 2017.

L'interface de transports publics ainsi que le carrefour du Solitaire font l'objet de réflexions et d'études.

Les Plaines-du-Loup

Le Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » (PPA 1) et le projet routier LROU (loi sur les routes) sont entrés en vigueur en juin 2017, permettant ainsi le lancement des concours d'architecture des cinq pièces urbaines du PPA 1. L'année 2017 a vu le résultat de deux de ces procédures: le résultat du mandat d'études parallèles (MEP) de la pièce urbaine E en août, et le concours d'architecture de la pièce urbaine C en octobre. De plus, le processus de création de la société simple du parking centralisé est en cours.

Parallèlement, les permis de démolition des bâtiments nécessaires à la construction du domaine public ont été obtenus en août 2017. La demande de permis de démolition des terrains de sports a été déposée quant à elle en septembre 2017.

Concernant le parc du PPA 1, des ateliers participatifs avec la population ont été menés, faisant ressortir plus de 30 propositions d'usage. Un projet de parc provisoire prenant en compte ces résultats a été élaboré et sera présenté à la population le 19 janvier 2018. Il sera mis en œuvre le premier trimestre 2018.

Enfin, les principes de l'image directrice des PPA 2 et 3 des Plaines-du-Loup ont été consolidés et validés par la délégation municipale, permettant d'avancer vers l'établissement des PPA.

Les Prés-de-Vidy

Dans le cadre du développement aux Prés-de-Vidy d'un écoquartier, la Ville de Lausanne a lancé une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) mettant en concurrence des équipes spécialisées dans le développement urbain, tout en y associant un processus participatif avec les acteurs locaux du secteur. A l'issue de cette procédure (MEP), la Municipalité a décidé de conserver l'établissement horticole et les ateliers en place et de limiter la densité à 160'000 m² de surface de plancher SPD. Les principes définis par les équipes participantes aux MEP ainsi que les résultats des ateliers participatifs seront synthétisés dans un schéma directeur en 2018. Ce document définira les grandes lignes de développement et les étapes de planification pour le site. Ensuite, les Plans partiels d'affectation (PPA) pour la légalisation du sol seront mis en place afin de lancer les projets de constructions.

Stade Pierre-de-Coubertin

Compte tenu des impératifs procéduraux sur ce site sensible et du plan des investissements, la rénovation comprenant des tribunes provisoires a été repoussée au-delà de 2025. De manière à pérenniser Athletissima, des travaux de mise aux normes de la Pontaise selon les standards internationaux obligatoires pour les compétitions de niveau mondial sont en cours d'évaluation.

PPA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon, de l'Arzillier, et à la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses.

Communication

Les principales actions de communication ont concernés les Prés-de-Vidy, en lien avec la démarche des MEP, la Tuilière en lien avec les chantiers, et la démarche participative du parc des Plaines-du-Loup.

Une exposition s'est tenue au printemps aux établissements horticoles présentant les résultats du 1^{er} degré des MEP des Prés-de-Vidy. Les résultats du 2^e degré ont été présentés à l'automne aux Arches du Grand-Pont.

De décembre 2016 à janvier 2017, une exposition s'est tenue à l'ancien pavillon scolaire de la Blécherette afin de présenter le projet du stade lors de sa mise à l'enquête. Le 27 septembre 2017, une soirée d'information aux riverains a été organisée afin d'informer sur le chantier de la Tuilière.

Dans le cadre de la démarche participative du parc, divers ateliers et informations publiques ont eu lieu en fin d'année.

BUREAU DE LA COMMUNICATION (BCOM)

Le Bureau de la communication assure la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité et la promotion de ses actions et projets. En plus du suivi de la communication générale et des grands projets avec la rédaction et la diffusion de communiqués de presse sur www.lausanne.ch/actualités, des informations diverses, l'organisation de conférences de presse et de la présence de la Ville sur le web et les médias sociaux, l'année 2017 aura vu :

- une présence renforcée de la Ville sur les médias sociaux, avec notamment une page Facebook dont la popularité augmente sensiblement avec le temps;
- le lancement du projet de nouveau site internet qui, dès fin 2018, offrira aux internautes un portail modernisé qui propose une navigation inspirée des tendances actuelles en matière de responsive design et facilite l'accès aux prestations de l'administration communale via un nouveau guichet virtuel ainsi que des espaces web réorganisés, voire entièrement refondus;

- la mise à jour régulière de l'application mobile Lausanne (iOS et Android);
- la production de nombreuses photographies pour accompagner la communication ainsi que la réalisation d'un premier film sur l'aménagement des places de la Riponne et du Tunnel, permettant à la Ville de se familiariser avec l'usage de la vidéo comme outil propice à une communication directe avec les citoyens;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications ainsi que de la carte de vœux de fin d'année.

Info cité et central téléphonique

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné les Lausannois et hôtes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes d'info cité et du central téléphonique, avec quelque 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration.

Par ailleurs, info cité a tenu à jour l'Agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda, un espace très apprécié des internautes, et réalisé des annonces diffusées sur les écrans proposés dans les bus tl. La brochure « Allons-y », un guide pratique pour la détente, les loisirs et la culture à bon prix, a aussi été actualisée. Le petit calendrier des fêtes, une publication très attendue en fin d'année, a été édité, tout comme les publications www.jevaisauxmusees.ch des musées lausannois.

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (DEVEX)

L'année 2017 aura vu :

- la mise en place définitive des structures du Bureau avec le transfert des unités dépendant précédemment du Service du développement de la ville et de la communication (Devcom) aux services appelés à les recevoir (Economie, Secrétariat général Logement, environnement et architecture ainsi que Secrétariat municipal), ainsi que la séparation effective des activités de communication, avec la mise en place du Bureau de la communication au sein du Secrétariat général Culture et développement urbain;
- la mise en œuvre du projet de renouvellement de l'identité institutionnelle de la Ville de Lausanne : concours d'agences pour répondre au cahier des charges de la nouvelle identité institutionnelle, sélection d'un projet, préparation de la suite des opérations avec la mise au net du projet et la définition des besoins de déclinaisons pour les différents usages de l'identité, coordination avec les éléments d'identité promotionnelle portée par Lausanne Tourisme, définition des conditions de mise en œuvre et préparation du déploiement destiné à se concrétiser dans le 1^{er} semestre 2018;
- la mise en œuvre de la convention-cadre de collaboration entre la Ville et l'UNIL visant à développer une collaboration structurée entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheurs, enseignants, étudiants et collaborateurs de l'Université, que des services de la Ville. Cette convention a notamment permis la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities, le développement d'un dispositif durable Interact : Mystères 2016 de l'UNIL, ballades en ville, adaptation du règlement du Prix de la Ville de Lausanne pour l'UNIL, ou encore l'organisation de rencontres thématiques sous forme de petits-déjeuners regroupant collaborateurs de la Ville et chercheurs de l'UNIL autour des thèmes « aménagement urbain et santé » ainsi que « agriculture urbaine et nature en ville ». Par ailleurs, les bases d'une collaboration avec l'UNIL ont été posées en vue d'une intervention dans certains dossiers spécifiques, en particulier celui de l'implication de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones AIMF;
- la poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'AIMF – où elle préside la Commission « Villes et développement durable » depuis 2008 – avec la 9^e réunion de la commission à Lausanne. De nouvelles orientations pour le travail de la commission pour les trois années à venir ont été adoptées. Le syndic de Lausanne a pris part aux travaux de l'AIMF lors de son assemblée générale annuelle à Montréal, en juin 2017;
- le suivi des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. En 2017, la Ville a financé douze projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 204'000.- a été répartie entre différentes associations vaudoises. Les financements directs, à hauteur de CHF 88'000.-, ont concerné dix projets d'ONG romandes. Enfin, la somme de CHF 58'000.- a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation de cadres administratifs francophones, gymnasiens de Brno);
- la tenue du secrétariat de la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL). 27 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 817'000.-;
- l'appui aux congrès a vu Lausanne soutenir 18 congrès pour CHF 85'000.- et 20 sociétés locales, pour leurs frais de location de salles de spectacles, pour un total de CHF 40'000.-;
- l'organisation de la première édition du projet Lausanne – Méditerranées, avec des journées culturelles consacrées au Maghreb, qui ont vu un spectacle en collaboration avec le Théâtre de Vidy, une projection de film à la Cinémathèque et l'organisation de débats consacrés à des thématiques d'actualité autour de notre relation avec les pays du Maghreb. Cette manifestation pourrait prendre un rythme annuel avec des manifestations consacrées chaque fois à un pays ou une région du bassin méditerranéen;
- l'organisation d'une présence de Lausanne à Marseille dans le cadre des manifestations organisées par Marseille, capitale européenne du sport 2017, avec une exposition et des débats publics;
- le début de la mise en œuvre du rapport-préavis N° 2017/43 relatif à la promotion de la santé par l'exercice physique grâce à un environnement construit en conséquence, avec notamment les premières démarches en lien avec le projet global active city. Ce projet, qui bénéficie du soutien du CIO et de l'UNESCO, a pour objectif d'améliorer la santé et le bien-être de la population par le biais de l'activité physique;

- au titre des dossiers divers suivis par le Bureau, directement ou en lien avec la Municipalité, on peut encore mentionner la révision de la péréquation cantonale vaudoise, Beaulieu en particulier à l'occasion de la crise traversée par cette institution à partir de la fin de l'année 2017, les relations avec le secteur touristique, le projet d'exposition nationale des villes ainsi que divers dossiers liés aux relations internationales, notamment bilatérales.

Union Mondiale des Villes Olympiques

L'Union Mondiale des Villes Olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de plusieurs nouvelles villes et par le développement des activités de l'association à l'étranger. Les activités de l'association sont aussi mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux de la jeunesse d'hiver 2020.

Parmi les faits marquants, on peut mentionner :

- organisation du sommet annuel des villes olympiques à Montréal, Canada et à Lake Placid, USA ;
- organisation de la 4^e édition du sommet Smart Cities & Sport, destiné aux villes olympiques et non-olympiques, intéressées à la thématique du sport comme outil de développement, à Montréal, Canada ;
- création d'un partenariat avec SportAccord Convention et organisation de la session destinée aux villes à Aarhus, Danemark ;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	11.20	10.40	10.30
Musée design et arts appliqués	12.60	13.20	12.60	12.90
Musée historique de Lausanne	15.85	15.55	16.65	14.95
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.50
Unité administrative	7.70	7.20	8.20	7.70
Total service	52.35	52.95	53.65	51.35

Musée historique de Lausanne : plusieurs postes sont restés vacants pendant la fermeture du Musée pour travaux

Musée design et arts appliqués : 0.3 EPT sont financés via des projets cantonaux liés à Plateforme 10

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	14	11.20	13	10.30
Musée design et arts appliqués	19	13.20	18	12.90
Musée historique de Lausanne	22	15.55	20	14.95
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	8	5.50
Unité administrative	10	7.20	10	7.70
Total service	74	52.95	69	51.35

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Musée historique de Lausanne	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Nombre de mouvement(s)	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	8	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- M. Michael Kinzer a pris ses fonctions à la tête du Service de la culture le 1^{er} janvier 2017, suite au départ de M. Fabien Ruf;
- le Musée historique de Lausanne est fermé depuis l'été 2015, pour rénovations. Sa réouverture est prévue en avril 2018;
- le Théâtre de Vidy a inauguré en septembre 2017 un Pavillon en bois en partie financé par la Ville. Conçu par M. Yves Weinand, il propose une architecture innovante et écologique d'une capacité de 250 places;
- la Municipalité a décidé de soutenir 23 projets de créations théâtrales et chorégraphiques et d'octroyer deux nouveaux contrats de confiance pour la période 2017/2020 aux compagnies Emilie Charriot de la metteure en scène éponyme et Arts Mouvementés de la chorégraphe Yasmine Hugonnet;
- la commune de Lausanne et huit communes du district de l'Ouest lausannois - Renens, Prilly, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix - ainsi que la commune de Jouxteins-Mézery et l'Etat de Vaud ont signé une convention multipartite de subventionnement avec la Fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau;
- l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont signé avec l'OCL une convention pour les années 2017/2019. Cette convention vient remplacer celle datant de 1961 et permet aux collectivités publiques de réaffirmer leur soutien à cet orchestre de haut niveau;
- la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL) a verni, à l'occasion de son jubilé, l'ouvrage « Pleins feux ! » qui présente une sélection d'œuvres acquises de 1932 à nos jours par la Ville, et, à travers elles, près d'un siècle de création artistique dans le domaine des arts visuels à Lausanne;
- l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont conjointement attribué la 8^e bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de CHF 90'000.- à la metteure en scène Isis Fahmy;
- M. Patrick de Rham a pris ses fonctions à la direction du Théâtre de l'Arsenic le 1^{er} juillet 2017, suite au départ de Mme Sandrine Kuster;
- le tandem composé de M. Samuel Antoine et de Mme Isaline RoCHAT a repris la direction du festival Les Urbaines le 1^{er} janvier 2017, suite au départ de M. Patrick de Rham, nommé à la direction de l'Arsenic;
- la Collection de l'Art Brut a organisé la 3^e biennale de l'Art Brut, « Corps », accompagnée d'une publication;
- la Municipalité a confirmé son engagement en faveur de Plateforme 10 avec le préavis N° 2017/39 (« Plateforme 10 – Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'Etat de Vaud – Octroi d'une subvention d'investissement de la Ville de Lausanne au projet – Transfert des activités du mudac à une fondation de droit public »);
- le Conseil communal a accepté lors de sa séance du 6 décembre 2017 le préavis N° 2017/44 proposant le fractionnement du DDP du site de Beaulieu et le cautionnement du prêt indispensable à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.- (3.51% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'983'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

MUSÉES ET ARTS VISUELS

Les musées et arts visuels ont représenté 20.46% du budget du Service de la culture.

Une convention-cadre de collaboration a été signée entre la Ville de Lausanne et l'Université de Lausanne, impliquant le Service bibliothèques et archives, les quatre musées communaux et la Collection d'art de la Ville de Lausanne. Cette convention a pour but de formaliser et pérenniser leurs nombreuses relations dans les domaines de la valorisation patrimoniale, de l'enseignement, de la recherche et de la médiation scientifique.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

25'841 personnes (36'166 en 2016), dont 1'861 élèves et 4'488 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Chromatique », du 28 juin 2016 au 24 septembre 2017, prolongée jusqu'au 14 janvier 2018 ;
- « Anima. Carte blanche à Constance Guisset », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017 ;
- « Le Monde d'Hergé », du 15 septembre 2016 au 15 janvier 2017 ;
- « Aldo Bakker - PAUSE », du 7 février au 30 avril 2017 ;
- « Carte blanche à David Bielander », du 7 février au 30 avril 2017 ;
- « Miroir Miroir », du 30 mai au 1^{er} octobre 2017 ;
- « Carte blanche au studio Wieki Somers », du 24 octobre au 31 décembre 2017 ;
- « Blow Firozabad Bangles », du 24 octobre au 31 décembre 2017.

A noter également en 2017 les événements du mudac hors les murs : l'exposition « Qu'en lira-t-on ? La lecture sous toutes ses formes » présentée à la Bibliothèque de la Cité à Genève, un « Workshop OI-Factory Contest » au domaine de Boisbuchet en France, en lien avec une future exposition prévue en 2019 autour des parfumeurs contemporains, une journée d'étude « Miroir Miroir » à l'Université de Lausanne en partenariat avec la section d'histoire de l'art de l'UNIL, une performance de Marie-Caroline Hominal sur le chantier de Plateforme 10, et la présentation de l'exposition « Bijoux en jeu » au Power Station of Design de Shanghai.

Musée historique de Lausanne (MHL)

Le Musée historique de Lausanne est fermé depuis le 28 juin 2015 pour sa rénovation et l'établissement d'une nouvelle exposition permanente. La date de réouverture du musée est prévue le 19 avril 2018.

Collection de l'Art Brut (CAB)

33'946 personnes (39'494 en 2016), dont 3'940 élèves et 2'190 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Eugen Gabritschewsky », du 11 novembre 2016 au 19 février 2017 ;
- « Henriette Zéphir », du 2 février au 30 avril 2017 ;
- « Michael Golz », du 9 juin au 1^{er} octobre 2017 ;
- « Anna Zemánková », du 9 juin au 26 novembre 2017 ;
- « Corps », 3^e biennale de l'Art Brut, du 17 novembre 2017 au 29 avril 2018.

A noter également en 2017 les événements marquants de la Collection de l'Art Brut : la reprise de l'exposition anniversaire des 40 ans du musée « The origins of the Collection de l'Art Brut » au Museum Gugging de Vienne, la circulation de l'exposition « Eugen Gabritschewsky » à l'American Folk Art Museum de New York, le prêt de 40 œuvres à la maison Victor Hugo à Paris pour l'exposition « La folie en tête, aux racines de l'art brut », la parution des « Albums photographiques de Jean Dubuffet », et la parution aux Editions Antipodes des actes du colloque international « L'Art Brut - Actualité et enjeux critiques » organisé par le musée en 2016.

Musée romain de Lausanne-Vidy

15'824 visiteurs (13'085 en 2016), dont 2'594 écoliers, 2'731 étudiants et 1'200 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannoises, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « L'Ange des Andes », du 19 mai 2016 au 8 janvier 2017 ;
- « Trop c'est trop! Mythes et limites », du 3 mars 2017 au 4 février 2018.

La hausse de la fréquentation 2017 est due notamment au succès de l'exposition temporaire « Trop c'est trop! Mythes et limites » et aux cycles de conférences et activités de médiation telles que les 56 ateliers, qui ont accueilli près de 900 participants.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention et pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté une exposition d'envergure, du 7 avril au 29 octobre 2017, qui a attiré près de 90'000 visiteurs : « Chefs d'œuvre de la collection Bührle. Manet, Cézanne, Monet, Van Gogh... ».

Nuit des Musées de Lausanne et Pully (NdM)

La 17^e édition de la Nuit des musées de Lausanne et Pully (NdM) a eu lieu le samedi 23 septembre 2017. L'événement a connu une excellente fréquentation et a rencontré l'adhésion d'un public curieux et attentif aux propositions des 24 musées participants. 15'620 personnes ont participé à l'événement, soit 10'948 adultes payants, 2'978 enfants de moins de 16 ans et 1'697 invités (partenaires, concours, etc.). Chaque visiteur s'est rendu dans cinq musées en moyenne pour un total de 78'034 visites. Pour ce 17^e volet, ce sont 99 animations et 37 expositions qui ont été présentées aux visiteurs. Deux nouveaux membres ont rejoint la manifestation : la Collection de la Danse - abritant le fonds du Béjart Ballet Lausanne - et Plateforme 10, qui préfigure le futur pôle culturel aux abords de la gare.

Cette édition a été imaginée sur la thématique « Les dessous des musées ». Les institutions ont ainsi pu lever le voile sur leurs coulisses, donner accès à leurs archives, présenter des métiers parfois insoupçonnés ou des pièces inédites extraites de leur collection. Les noctambules ont pu terminer la nuit avec la traditionnelle « After des musées », proposée cette année au Musée Olympique. A noter que l'événement a sans doute également profité de l'impressionnant engouement médiatique et public autour de l'exposition « Ai Weiwei, d'ailleurs c'est toujours les autres » présentée au Palais de Rumine.

Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) en 2008 suivent leur cours. En 2015, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Sur les 339 objets touchés, il reste encore 70 objets d'urgence 1 et un objet d'urgence 3.

Des dépôts pour la CAB, le mudac, le MHL, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, sont désormais installés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été aménagé pour la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL) au centre-ville. Ces dépôts permettent de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées, dans l'attente de dépôts sécurisés et climatisés inscrits dans le préavis de politique culturelle.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 7'000 images d'objets culturels qui ont été prises en studio et numérisées en HD.

Parallèlement, le SOI et le Service de la culture ont revu l'ergonomie et le graphisme de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (www.lausanne.ch/collections-musees), dans le but de mieux faire connaître ces richesses auprès du public lausannois, suisse et étranger.

Fonds des arts plastiques (FAP) et Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

Le nouveau règlement du FAP, adopté le 16 février 2016 par le Conseil communal dans le cadre du rapport-préavis N° 2015/01 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », est entré en vigueur par étapes. La Commission du FAP est entrée en fonction en début d'année dans une nouvelle composition. Le pour-cent culturel, régi par le règlement du FAP, a fait l'objet de directives d'application adoptées par la Municipalité en décembre 2017.

Durant l'année, la Commission a examiné 110 dossiers de demandes de soutien au cours de quatre séances ordinaires. Elle a en outre visité une exposition dans une galerie lausannoise et deux ateliers d'artiste.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 21 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de sept autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. La manifestation Aperti a également été soutenue.

Des œuvres de Fred Bott, Simon Deppierraz et Eliane Gervasoni ont été acquises pour la CAL de même que des estampes de divers artistes.

Une centaine d'œuvres de la CAL ont été présentées dans l'ouvrage « Pleins feux! La Collection d'art de la Ville de Lausanne » publié aux Editions Art & Fiction en collaboration avec l'Université de Lausanne.

A l'occasion de la sortie de ce livre, un salon des collectionneurs (médiation culturelle) s'est tenu du 2 au 16 novembre au Forum de l'Hôtel de Ville, tandis qu'en préambule, Payot Librairie a accueilli des œuvres de la CAL dans 5 vitrines de mai à novembre. De plus, une exposition consacrée à la photographie dans la CAL a été présentée au CHUV du 28 juin au 28 septembre devant 7'000 visiteurs par jour.

Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP)

L'Association des Musées de Lausanne et Pully a pour but de sensibiliser un large public aux activités des 23 institutions qui la composent.

L'AMLP a lancé une plateforme internet avec deux sites : jevaisauxmusees.ch et lausanne-musees.ch (357'800 sessions ouvertes pour 138'500 utilisateurs). Trilingue, elle donne des informations générales sur les institutions et expositions temporaires et permanentes. Son principal atout est un agenda en temps réel des événements organisés. Au nombre de 1'755 en 2017, ces événements n'étaient jusqu'alors que très peu communiqués au public. Les membres ont produit 109 expositions temporaires et plus d'un million d'entrées pour toutes les institutions réunies.

THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.70% du budget du Service de la culture.

Théâtre Vidy-Lausanne

37'848 spectateurs ont assisté aux 46 spectacles (231 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 83.84%. Le théâtre a connu une belle saison de tournées, avec 277 représentations en Suisse et à l'étranger, vues par 63'262 spectateurs.

Les spectacles et lectures proposés lors de cette saison ont représenté une grande variété de formes et d'esthétiques, mêlant textes classiques et contemporains, danse, musique, théâtre documentaire, écriture de plateau, arts plastiques et cinéma. Des artistes suisses ont côtoyé des artistes allemands, français, anglais, danois, belges, congolais, sud-africains, malgaches et libanais. La langue française a résonné avec l'allemand, l'italien, l'anglais, l'arabe, le roumain, le kurde, le xhosa et le merina.

La saison s'est ouverte avec deux créations d'envergure : « Nachlass - Pièces sans personnes » de Rimini Protokoll, et « Nathan! ? » de G. E Lessing et Elfriede Jelinek.

Dans le cadre de son accompagnement sur plusieurs saisons de créateurs romands, le théâtre a accueilli les répétitions et les premières des nouvelles créations de Massimo Furlan, Karim Belkacem, Guillaume Béguin, La Ribot, Emilie Charriot et Antoine Jaccoud. Vidy a également présenté les spectacles d'artistes romands tels que Dorian Rossel, Marion Duval, Tête dans le Sac, Cindy Van Acker et Yan Duyvendak, et alémaniques tels que Milo Rau, Boris Nikitin et Daniel Hellemann. Le théâtre a ainsi continué de développer son statut de place forte de la création romande et suisse, notamment auprès de plus de 200 programmateurs étrangers accueillis à Vidy cette saison, en particulier durant le Festival Programme Commun.

Désireux de favoriser la mutualisation d'infrastructures avec d'autres institutions de la région lémanique, le théâtre a participé à un groupe de travail réunissant l'Opéra de Lausanne, la RTS, la Comédie de Genève et le Grand Théâtre de Genève, afin de mettre sur pied un fonds de mutualisation d'accessoires et de costumes. Sous le nom de PAROS (Partenariat romand pour la scénographie), une association a été créée pour gérer ce fonds. Vidy a par ailleurs accompagné la naissance de la Fédération Romande des Arts de la Scène (FRAS), qui réunit l'Union des Théâtres Romands (UTR), qui rassemble les structures productrices et le Pool des théâtres romands, qui rassemble les lieux d'accueil. Elle permettra un meilleur dialogue entre les membres et leur assurera une plus grande visibilité.

La saison 2016/2017 a également vu la naissance du Pavillon, nouvelle salle de Vidy, qui vient remplacer l'ancien chapiteau. Cette inauguration a coïncidé avec le lancement de la 2^e phase des travaux de rénovation et de modernisation de Vidy, qui consistera à rénover la salle Charles Apothéloz et construire une salle de répétition.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Pour la saison 2016/2017, le TKM a présenté sept spectacles de théâtre, douze soirées de musique et un bal dans le foyer pour un total de 103 représentations. Le taux de fréquentation a augmenté de 21.45% depuis 2016 pour atteindre 83.14%, soit 24'301 spectateurs. La nouvelle communication et la politique tarifaire plus flexible permettant au public de bénéficier de tarifs avantageux tout au long de la saison ont contribué à cet impact positif sur le taux de fréquentation du théâtre.

Durant cette saison, le théâtre a collaboré avec deux artistes associés, le musicien Cédric Pescia et l'auteure Odile Cornuz. Le TKM a également coproduit trois spectacles avec le Théâtre de Carouge – Atelier de Genève, « La comédie des erreurs », « Le Bal des voleurs » et « Amour et Psyché ». Le directeur du TKM, Omar Porras, a continué son engagement auprès des jeunes avec des ateliers menés auprès d'élèves de 3^e année de l'Ecole des Teintureries, et le TKM a poursuivi son travail d'accompagnement et de médiation auprès des écoles de la région avec des ateliers pédagogiques proposés autour des spectacles. Deux représentations ont également été proposées en audiodescription en collaboration avec l'association Ecoute Voir.

La commune de Lausanne et huit communes du district de l'Ouest lausannois - Renens, Prilly, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix - ainsi que la commune de Jouxteins-Mézery et l'Etat de Vaud ont signé une convention multipartite de subventionnement avec la Fondation du TKM - Théâtre Kléber-Méleau, permettant un renforcement du soutien à la création sur la période de 2017 à 2020.

Théâtre Arsenic

En 2017, l'Arsenic a coproduit onze créations théâtrales, quatre créations chorégraphiques, quatre spectacles pluridisciplinaires et un film. Le centre a également accueilli 22 spectacles, dont treize romands. Parmi les 22 accueils, neuf productions théâtrales, huit productions chorégraphiques, trois performances et deux concerts.

12'679 spectateurs ont assisté aux 44 manifestations contenues dans le programme de saison, représentant 179 représentations. Le taux moyen de fréquentation s'élève à 64%. A l'été 2017, M. Patrick de Rham a succédé à Mme Sandrine Kuster à la direction de l'institution. La programmation, toujours axée sur des propositions très contemporaines en théâtre, danse et performance, est désormais annoncée trimestriellement afin de pouvoir intégrer des projets plus réactifs (works in progress, petites formes, accueils rapides, performances d'arts). Des remaniements structurels ont été effectués, dont la création d'un poste de directeur adjoint. Au niveau de l'infrastructure, le café a été rééquipé afin de pouvoir accueillir des événements et de s'ouvrir davantage au public.

L'Arsenic a co-réalisé avec le Théâtre de Vidy la 3^e édition du Programme Commun (seize spectacles pour 49 représentations ainsi qu'un film, deux soirées festives, un séminaire pour les jeunes artistes et une master-class), en partenariat avec le Théâtre Sévelin 36, la Manufacture, l'ECAL et la Cinémathèque suisse. Le théâtre a également collaboré avec la Fête de la Danse en tant que membre du Comité d'organisation et structure d'accueil. Il a accueilli le festival les Urbaines et la Fête du Slip.

Dans le cadre d'activités de médiation, huit services de garderie gratuits, trois conférences, sept Espaces publics (préparations aux spectacles), une semaine d'atelier d'écriture, trois ateliers de danse, quatre «Ateliers Kids» et deux fêtes de quartiers en partenariat avec les Docks, le Théâtre 36 et le Skate-Park ont été organisées.

Théâtre Boulimie

11'482 spectateurs ont assisté aux dix spectacles proposés pour 96 représentations.

Théâtre 2.21

7'355 spectateurs (taux de fréquentation moyen de 77%, en augmentation de 6% par rapport à 2016) ont assisté aux 62 propositions artistiques, soit quatre créations, huit accueils de théâtre, quinze soirées d'improvisation, six créations, deux accueils de spectacles musicaux, 22 concerts, cinq soirées DJ et quinze représentations de spectacles amateurs sur 203 soirées ouvertes. Le théâtre a collaboré régulièrement avec d'autres lieux culturels lausannois (La Grange de Dorigny, l'Arsenic et le CPO) ainsi qu'avec des associations locales (la Société Lausannoise des Amateurs et Amatrices de Mots, Lausanne Impro) et des institutions (HEMU et Théâtre de Carouge).

Pulloff Théâtres

5'829 spectateurs ont assisté aux douze spectacles, dont neuf créations et trois accueils. Soit 166 représentations avec un taux de fréquentation pour cette année 2017 de 70.23%.

Espace Culturel des Terreaux

Durant la saison 2016/2017, près de 11'200 spectateurs ont assisté aux événements de l'Espace Culturel des Terreaux, dont 18 créations. Le nombre d'abonnés, en constante progression ces dernières années, avec un pic pour la saison 2015/2016, a légèrement diminué cette saison au cours de laquelle le programme des conférences a été particulièrement riche. Parallèlement à celles-ci présentées sur la scène des Terreaux, la série «Un auteur, un livre» a poursuivi sa démarche avec une belle régularité et un public fidèle.

Le Petit Théâtre

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté quinze spectacles (six coproductions, six accueils et trois spectacles musicaux) pour un total de 197 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 20'473 spectateurs, dont 4'422 élèves (56 représentations). Cette année a été marquée par un nombre de tournées exceptionnel pour le théâtre : onze créations ont circulé dans plus de 50 lieux en Suisse, en France (notamment au Festival d'Avignon), en Belgique, en Chine et en Corée du Sud.

Pour pouvoir tenir son calendrier, le théâtre, dont la fréquentation reste très élevée, doit mener une réflexion quant à l'organisation et au dimensionnement de ses futures activités. Il doit notamment louer des espaces de stockage et, ponctuellement, des espaces de répétition. Cette réflexion rejoint celle concernant la réfection du Petit Théâtre prévue en 2021 et pour laquelle un montant de 2,7 millions a été inscrit au plan des investissements. Pour la deuxième année consécutive, le théâtre a organisé l'événement promotionnel «Course d'école» qui a permis aux programmeurs francophones de venir découvrir leurs créations.

Le Conseil de fondation est désormais présidé par Denis Billotte, qui a succédé à Paola Richard-De Paolis. Après le décès de Pierre Bauer et le départ de deux membres, Delphine Corthésy et Christophe Martinet, Christine Martin et Barbara Fournier ont rejoint le Conseil. Trois ou quatre nouveaux membres seront nommés début 2018 pour atteindre le quorum prévu par les statuts de la Fondation.

Théâtre de marionnettes de Lausanne (Association Double Jeu)

Le Théâtre de marionnettes a présenté six spectacles dont deux créations, totalisant 45 représentations (34 représentations publiques et onze scolaires offertes à plus de 1'000 élèves) auxquelles 5'641 spectateurs ont assisté.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de la scène a étudié 68 dossiers pour la saison 2017/2018, s'est réunie à quatre reprises, et a retenu 23 projets.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la 2b Company (dirigée par François Gremaud), la Cie de Nuit comme de Jour (dirigée par Guillaume Béguin), la Cie Marielle Pinsard, la Cie Emilie Charriot, la Cie Arts Mouvementés (dirigée par Yasmine Hugonnet) et la Cie Jours Tranquilles (dirigée par Fabrice Gorgerat) ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les compagnies Numéro 23Prod. (dirigée par Massimo Furlan) et Nicole Seiler ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Les Voyages Extraordinaires (dirigée par Christian Denisart) a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant la Ville de Genève, le Canton de Genève et la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga (dirigée par Marco Cantalupo et Katarzyna Gdaniec) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant le Canton de Vaud et la Ville de Pully.

Bourse de compagnonnage

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de CHF 90'000.- sur une période de deux ans afin de soutenir la création théâtrale des compagnies de la région lausannoise issues de la relève. Durant la première année, le compagnon assiste un metteur en scène expérimenté et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Pendant la deuxième année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

En 2017, une nouvelle bourse a été attribuée à la metteuse en scène Isis Fahny, qui est devenue la 8^e bénéficiaire.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Seize projets de tournée ont été soutenus en 2017.

Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger ;
- l'association romande technique organisation spectacle (artos).

DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.49% du budget du Service de la culture.

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Avec plus de 125'560 spectateurs, dont 21'633 à Lausanne, la notoriété du Béjart Ballet Lausanne est toujours intacte. L'année 2017 a été marquée par les 30 ans de la compagnie et les dix ans de la disparition de Maurice Béjart et de la direction artistique de Gil Roman.

Les chiffres des représentations ont augmenté (65 dates en 2017 contre 41 en 2016), même si la diffusion à l'étranger reste compliquée. Le BBL peut aujourd'hui faire valoir la qualité de ses nouvelles créations.

L'École-Atelier Rudra Béjart Lausanne a également célébré une année jubilaire, puisqu'elle a fêté ses 25 ans d'activités en 2017. Cette saison, elle a formé 40 élèves de quatorze nationalités.

Administrativement, la Fondation doit trouver un nouveau président pour succéder à Jean-Pierre Pastori qui a démissionné de ce poste fin juillet 2017. Depuis le début de la saison 2017/2018, la présidence est assumée par le vice-président, Grégoire Junod.

Aujourd'hui, la Fondation dispose des fonds nécessaires pour acquérir le bâtiment du chemin du Presbytère, en vue de travaux d'amélioration des lieux. Le Conseil communal a accepté le préavis N° 2017/44 proposant le fractionnement du DDP du site de Beaulieu et le cautionnement du prêt indispensable à la réalisation de la rénovation du bâtiment.

Au cours de cette saison, le Théâtre de Beaulieu a accueilli le ballet lors de sept représentations de « la Flûte enchantée » et de six représentations du ballet-cinéma « Dixit », projet exceptionnel de Marc Hollogne et pièce qui rend hommage, non seulement à Maurice Béjart, mais également à Gil Roman.

Le BBL a démarré sa tournée au Japon puis s'est arrêté en Russie, en France, en Espagne et en Chine avant de revenir en Suisse.

École-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'École-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves. Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, les élèves ont participé à plusieurs spectacles, notamment au « Boléro » à Moscou avec le Béjart Ballet Lausanne et à des spectacles à la Fête de la Danse, à l'Octogone, au Théâtre BFM de Genève et au Théâtre du Jorat.

Théâtre Sévelin 36

5'452 spectateurs ont assisté aux événements chorégraphiques programmés en Suisse (115 représentations en Suisse et dans le monde) parmi lesquels les Printemps de Sévelin, les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines, Programme Commun ou Open Studios.

Le théâtre poursuit sa mission de soutien à la création et l'émergence locale, accueillant et accompagnant des chorégraphes de la région. Il travaille également au développement et à l'accompagnement des publics, en mettant l'accent sur des actions de médiation culturelle originales.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

3'307 personnes ont acheté un billet pour assister aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne qui s'est déroulé du 30 janvier au 4 février 2017 au Palais de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 338 jeunes danseurs de 37 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le Jury a sélectionné 72 candidats de 18 nationalités. Sur les 20 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 68 écoles ou compagnies partenaires du Prix. La traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème cette année « Rencontres ».

La population lausannoise a aussi pu admirer sur de nombreuses vitrines les portraits de jeunes danseurs réalisés en 2016 par le photographe suisse Mathieu Gafsou. Des leçons de danse classique et contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours.

Le Prix de Lausanne continue d'ouvrir ses portes de plus en plus largement aux Lausannois et les invite aux temps forts de la semaine du concours, dont des visites de coulisses guidées à l'attention de sept classes d'élèves lausannois. Les « Rendez-vous du Prix » ont eu lieu pour la cinquième année consécutive, tout comme des conférences interactives, gratuites et ouvertes à tous. Des stars de la danse, membres du jury du Prix de Lausanne 2017 comme Sue Jin Kang, lauréate du Prix en 1985, Goyo Montero, lauréat du Prix en 1994, Lauren Cuthbertson, étoile du Royal Ballet et Kevin O'Hare, directeur artistique du Royal Ballet ont présenté les moments forts de leur carrière et leur vision du monde de la danse.

Fondation SAPA - Archives suisses des arts de la scène (anciennement Collection suisse de la danse)

L'année 2017 a marqué une nouvelle ère pour la fondation. Forte de l'expérience positive d'une première fusion entre les archives de la danse de Suisse romande et de Suisse alémanique, elle s'est liée à la Collection suisse du théâtre pour former la Fondation SAPA, Archives suisses des arts de la scène. La nouvelle direction de SAPA a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2018. Durant le premier semestre, elle consolidera la structure organisationnelle, notamment l'organigramme qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2018. SAPA a initié cette année son projet d'inventaire du patrimoine chorégraphique suisse. Ce projet a pour objectif d'établir un répertoire national des lieux de conservation des sources archivistiques de la danse suisse, ainsi que de dresser un état des lieux de la conservation de ce patrimoine.

Association Vaudoise de Danse Contemporaine (AVDC)

En 2017, l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine a poursuivi et intensifié son rôle d'interface privilégiée des acteurs du champ chorégraphique. Elle a notamment organisé une table ronde sur la question de l'émergence, a poursuivi ses projets de médiation et a produit une publication qui aborde la question de la participation culturelle, notion phare du message culture 2016/2020 du Conseil fédéral. En collaboration avec Reso danse suisse, elle a coordonné la Fête de la danse de Lausanne et Vevey et a continué d'informer, conseiller et appuyer les danseurs dans leurs démarches, sur le plan administratif, associatif ou juridique.

Association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (RDP)

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans le développement de leur carrière et dans leur intégration professionnelle après la scène et les aide à définir un projet de reconversion et à planifier les étapes de sa mise en œuvre de manière cohérente et réaliste. Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré, grâce à ses activités et prestations, plus de 200 personnes, dont 180 danseurs professionnels.

Elle leur propose des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. Elle accorde également des bourses pour contribuer, lorsque nécessaire, au financement de formations de reconversion. Onze danseurs, dont quatre nouveaux cette année, sont actuellement au bénéfice d'une de ces bourses.

L'année 2017 a été marquée par une étape importante dans l'harmonisation du soutien à la transition de carrière au niveau national, avec la signature d'une Convention tripartite entre la RDP, Danse Suisse et leur homologue allemand, la Schweizerische Stiftung für die Umschulung von darstellenden Künstlerinnen und Künstlern (SSUDK). L'année a également vu se réaliser la 2^e Journée Trampoline à laquelle ont participé plus de 40 danseuses et danseurs en formation professionnelle.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 38.65% du budget du Service de la culture.

Le dynamisme festivalier dans le domaine de la musique a été marqué par le retour du festival Impetus (festival transfrontalier se déroulant à Lausanne et en France voisine en particulier à Belfort) et l'arrivée d'une nouvelle manifestation

prometteuse, le « Prémices Festival », qui se donne pour objectif de mettre en avant de jeunes formations et les nouvelles tendances traversant le champ des musiques actuelles.

Par ailleurs, de nombreux événements désormais traditionnels sont venus émailler la programmation musicale lausannoise à l'instar du Festival Sine Nomine (musique de chambre, juin), du Festival des Musiques Improvisées (août), du Holy Groove Festival (dédié en particulier au funk, octobre) ou encore du LUFF (octobre). 2017 aura également été l'année de la 30^e édition du Festival Jazz Onze+, marquée par la publication d'un double CD reprenant quelques-uns des grands concerts témoignant de la brillante histoire de la manifestation et qui, pour cet anniversaire, a battu son record de fréquentation. A noter également, la tenue de la KALIMA, académie et festival dédié au marimba, qui fut cette année l'occasion de fêter les 80 ans de Keiko Abe, figure mythique de cet instrument.

L'année musicale fut également marquée par quelques événements originaux tels le concert donné par la musicienne Yilian Canizares (ancienne titulaire d'un contrat de confiance de la Ville) avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne dans la salle des Docks, ou les concerts de musique contemporaine proposés par l'ensemble WeSpoke au Bourg. Le Service de la culture a soutenu douze projets de tournée durant l'année 2017.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, l'Opéra de Lausanne a reçu au total 35'368 spectateurs, pour 48 levers de rideaux, sans compter les répétitions générales publiques.

Huit opéras figuraient au menu de l'année 2017, à savoir « Hamlet », nouvelle coproduction avec l'Opéra National du Rhin et l'Opéra de Marseille, « Orlando Paladino », production de l'Opéra de Fribourg accueillie par l'Opéra de Lausanne, « La Bohème », « Les Zoocrates », de Thierry Besançon, jeune compositeur romand, nouvelle production de l'Opéra de Lausanne en création mondiale, « Don Giovanni », nouvelle production, « Amahl et les visiteurs du soir », de Gian Carlo Menotti, nouvelle production avec le Conservatoire de Lausanne et l'HEMU, « Lucia Di Lammermoor », de Gaetano Donizetti, nouvelle production de l'Opéra de Lausanne, « Le Chanteur de Mexico » de Francis Lopez, nouvelle coproduction avec le Teatro de la Zarzuela de Madrid. Trois concerts étaient également au programme de l'année 2017, à savoir la finale du Concours de chant Kattenburg, un concert de Béatrice Uria-Monzon, sur un récit d'Alain Duault en hommage à Maria Callas à l'occasion des 40 ans de sa disparition, et un récital de Stéphane Degout. Au chapitre de la danse, l'Opéra de Lausanne a accueilli le Ballet Nacional de Espana, le Grand Moscow State Classical Ballet (Roméo et Juliette) et le Saint-Pétersbourg Eifman Ballet pour deux représentations d'Anna Karénina.

La qualité des opéras produits à l'Opéra de Lausanne est reconnue dans le monde entier et plusieurs opéras aux Etats-Unis, en France et à Monte-Carlo ont repris diverses productions en 2017. Dans la même ligne, « Lucia di Lammermoor » a été filmée et diffusée sur plusieurs médias français et suisses, en streaming live et en rediffusion (Arte Classical, TV5, RTS, etc.).

Parallèlement à son activité lyrique, musicale et chorégraphique, l'Opéra de Lausanne continue de proposer et de développer une large offre pour son jeune public et leurs parents, pour les classes de l'école obligatoire, les gymnases, les hautes écoles ainsi que les écoles de musique. Les programmes, visites et conférences se renouvellent au fil des ans et continuent de susciter l'enthousiasme des quelque 1'800 participants reçus cette année, qui constituent le public de demain.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

L'année 2017 a été marquée par les 75 ans de l'Orchestre. Il a donné 91 concerts pour 61'996 auditeurs, soit 76 à Lausanne (47'824 auditeurs) dont 25 représentations d'Opéra à Lausanne, sept en Suisse (5'019 auditeurs) et huit à l'étranger (9'153). A cela s'ajoutent les sept « Les Entractes du Mardi », concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre, ainsi que trois productions pour « Les Découvertes » rassemblant six concerts scolaires et trois représentations publiques.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'Orchestre avec « les Grands Concerts » des lundis et mardis, « Les Dominicales » (série du dimanche), « Les Scolaires » et « Les Découvertes » pour le jeune public, ainsi que « Les Entractes du Mardi », et les manifestations relatives aux 75 ans de l'Orchestre.

Parmi les collaborations de l'OCL, la collaboration pérenne avec l'Opéra de Lausanne, avec l'HEMU pour l'accompagnement des candidats à l'obtention du Master de soliste, l'accueil de stagiaires au sein de l'orchestre et les concerts symphoniques réunissant chaque saison l'orchestre de l'HEMU et l'OCL.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Montreux (Auditorium Stravinski), Genève (Victoria Hall et Cathédrale St-Pierre), Fribourg (Cathédrale St-Nicolas), Mézières (Théâtre du Jorat), Vevey (Salle Del Castillo) et Sion (Ferme Asile).

Parmi les événements marquants de l'année 2017, il convient de citer :

- la nomination de Simone Young comme principale cheffe invitée ;
- le projet « Musique en mouvement », dans le cadre du colloque international « Improviser pour apprendre ou apprendre pour improviser » ;
- la création d'un Cercle des mécènes ;
- l'importante tournée internationale avec le ténor Juan Diego Florez. L'OCL sous la baguette de son directeur artistique Joshua Weilerstein, s'est produit en France, Autriche et Allemagne dans de prestigieuses salles (pour la première fois dans l'histoire de l'Orchestre au Konzerthaus de Vienne) ;

- la création mondiale du concerto pour violon « Des nuages et des brouillards » du compositeur suisse Michael Jarrell, interprété par Ilya Gringolts lors du concert OCL/HEMU ;
- les diverses manifestations du 75^e anniversaire (Portes ouvertes, Happy Hours, concerts aux Docks et au Capitole initiant la collaboration avec la Cinémathèque suisse) ;
- la publication du livre anniversaire écrit par Antonin Scherrer, retraçant l'histoire de l'OCL.

Sinfonietta de Lausanne

Le Sinfonietta a présenté 18 programmes différents lors de 38 concerts. Il a présenté des concerts à Lausanne (salles Paderewski, Métropole et Cathédrale), dans le Canton de Vaud (Gland, Morges et Penthalaz), au Victoria Hall de Genève, à Lucerne et en France voisine à l'Opéra de Vichy pour une coproduction avec l'Opéra de Lausanne. Il a également donné deux concerts gratuits dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (douze concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs de la région (Laudate Deum et Fallor). Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné six représentations du « Chanteur de Mexico ». Sa collaboration avec l'OCL a été maintenue à l'image d'une prestation dans le cadre des « *Dominicales* ». L'Orchestre s'est aussi produit en 2017 au Venoge Festival de Penthalaz.

Camerata de Lausanne

Quatorze concerts ont été donnés en Suisse et en France, lors de cette année qui a vu l'ensemble fêter ses quinze ans d'existence avec un total de 5'360 spectateurs, dont 713 dans le cadre de Lausanne Estivale.

Quatuor Sine Nomine

En 2017, le Quatuor Sine Nomine a donné 42 concerts, principalement en Suisse, dont quatre concerts en collaboration avec l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR). A Lausanne, il a joué au Festival de la Cité et a donné deux concerts au TKM. Hors Suisse romande, il a donné des concerts à Zürich avec Thierry Lang et à Bienne. A l'étranger, le quatuor a également joué en France, à Evian, Marseille et La Roque-d'Anthéron (Abbaye de Silvacane) ainsi qu'en Allemagne, à Beuggen, Kaiserslautern et Munich.

En juin, la 9^e édition du festival bisannuel Sine Nomine a eu lieu à la salle Paderewski avec la collaboration de la Cinémathèque suisse et de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU).

Festival Bach de Lausanne

Le festival a proposé dans le cadre de sa 20^e édition huit concerts, un « midi concert » et une conférence suivie par près de 2'000 auditeurs. Pour la première fois, le festival a organisé deux récitals à la salle capitulaire de la Cathédrale. 2017 marque le début de nouveaux partenariats avec la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne et avec les Rencontres internationales harmoniques. Il poursuit également sa collaboration avec l'HEMU et la BCU.

Académie de Musique de Lausanne (AML)

L'Académie de Musique de Lausanne a accueilli de jeunes musiciens en provenance du monde entier pour sa session 2017, qui a eu lieu du 7 au 15 juillet. Soucieuse de se profiler comme un rendez-vous unique, l'AML propose un travail d'interprétation approfondi aux étudiants sélectionnés.

Pavel Gililov, enseignant à l'Universität für Musik Mozarteum Salzburg, a retrouvé l'Académie de Musique de Lausanne depuis l'édition 2016.

Une nouvelle fois, les inscriptions ont été nombreuses et de haut niveau. Deux des trois concerts étaient complets et les cours ont été suivis par un très large public.

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

Près de 18'000 auditeurs ont assisté aux 27 concerts donnés par l'Ensemble Vocal dont six à Lausanne, huit en Suisse et treize à l'étranger.

Daniel Reuss est parvenu avec succès à prendre la relève de Michel Corboz. Sa renommée internationale a attiré de nouveaux jeunes choristes en quête d'excellence. L'année 2017 a témoigné de cette ambition avec des projets créatifs comme « La Passion selon Marc », création mondiale de Michaël Levinas avec l'OCL. L'EVL a également développé de nouveaux partenariats artistiques avec notamment le Nouvel Ensemble Contemporain.

L'année 2017 fut aussi marquée par le succès du concert du Roi David d'Arthur Honegger au festival La Folle Journée à Tokyo.

L'Ensemble a revu son organisation pour pouvoir répondre efficacement à ses ambitions artistiques, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle équipe administrative.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, quinze concerts devant plus de 7'015 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises. Ajoutons 320 auditeurs dans le cadre de répétitions. Depuis décembre 2017, Jean Bovet est le nouveau président de la CSCVC.

Concerts

- l'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a organisé neuf concerts de musique classique à la salle Paderewski suivis par plus de 1'400 auditeurs ;

- l'Association de concerts de musique ancienne « Les Goûts Réunis » a mis sur pied huit concerts suivis par près de 400 spectateurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (près de 50 concerts qui ont comptabilisé plus de 5'500 spectateurs) et l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (50 manifestations regroupant une douzaine de concerts, des balades thématiques, des visites guidées, des offices chantés, des conférences avec près de 2'526 participants) ;
- la Société de Musique Contemporaine (SMC) a organisé onze concerts dont deux en association avec l'HEMU, attirant plus de 1'050 auditeurs ;
- Amabilis a organisé onze concerts suivis par plus de 4'600 spectateurs ;
- l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a donné deux concerts à la salle Métropole de Lausanne avec un taux de remplissage de 90%.

Autres soutiens à la musique classique

En outre, la Ville a soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour la 21^e édition de son festival ;
- les Rencontres musicales au TKM avec Cédric Pescia ;
- Art-en-Ciel concerts-spectacles a présenté trois créations dans trois cantons de Suisse romande ;
- l'Ensemble Babel a présenté trois créations de spectacles, quatre concerts plus performatifs et un travail intensif de jeu et d'enregistrement dans cinq pays. Durant cette année, Babel a poursuivi de nombreuses et étroites collaborations, notamment avec Christian Marclay et Olivier Saudan.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Chorus – Fondation Promojazz

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande et sa vocation à faire découvrir toutes les formes d'expression et de formation jazzistiques de nouveaux talents, des jeunes jazzmen de l'EJMA et de l'HEMU aux musiciens confirmés de la scène romande en organisant une centaine de soirées avec de nombreux groupes et près de 500 musiciens.

Parmi les événements marquants, le 14^e Printemps du Jazz, festival réunissant l'HEMU, l'EJMA et Chorus. Deux cartes blanches ont été attribuées, à la chanteuse Anne-Florence Schneider et au directeur de l'EJMA, Julien Feltin. La maison de Villamont a également hébergé le vernissage des disques d'Oggy & The Phonics, de Pauline Ganty Quartet, de Phasm, de Jean-Pierre Schaller, du trio Gysler/Nick/Perez, du sextet de François Lindemann et du quartet d'Hervé Sellin.

Le 11 novembre 2017, à l'occasion du 3'000^e concert public en hommage à Thelonious Monk diffusé par Radio France qui proposait une reconstitution du concert « The Thelonious Monk Orchestra at Town Hall » par le pianiste Hervé Sellin, des étudiants de l'HEMU appuyés par le quartet d'Hervé Sellin, ont également rejoué ce concert dans le club de jazz lors d'une soirée exceptionnelle.

En 2017, Chorus a collaboré avec d'autres institutions, notamment JazzContreBand, le festival Jazz Onze+, le festival Jazz de Vienne et d'Orléans, et l'EPFL, et a intensifié sa collaboration avec d'autres institutions avec l'EJMA et la HEMU Jazz, avec des ateliers consacrés aux projets des écoles les jeudis et des examens qui se déroulent en live sur sa scène.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Plus de 4'000 personnes ont assisté à la 30^e édition du festival, qui s'est déroulée du 31 octobre au 5 novembre 2017. Cette édition anniversaire a à nouveau permis au public de découvrir des artistes différents, de croiser les styles, les esthétiques et les générations. Cette année, la soirée d'ouverture a été marquée par la présence d'Otis Brown III. Les légendes du jazz se sont ensuite côtoyées au fil des jours, de Joshua Redman à Michel Portal. Des musiciens suisses se sont également distingués, à l'image du trio de Jean-Paul Brodbeck ainsi que de Mathieu Michel accompagné par l'HEMU Jazz Orchestra.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu quatorze projets par le biais de soutiens ponctuels (sept créations, sept diffusions) dont en particulier un soutien :

- au Festival Rue du Nord ;
- à l'Association Eustache.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- Amdathra (association musiques danses théâtres traditionnels). L'Amdathra a fêté son 30^e anniversaire en 2017 avec six représentations (projections, concerts, danse contemporaine) au Théâtre de l'Octogone de Pully ;
- l'Association culturelle Suisse-Amériques Peña del Sol, qui a fêté ses 30 ans en 2017.

CHANSON ET MUSIQUES ACTUELLES

Les Docks

41'359 personnes (54'672 en 2016) ont assisté aux 68 événements au cours desquels 167 artistes ou groupes ont été programmés, dont 60 artistes ou groupes suisses. Lors de ces événements, neuf soirées ont affiché complet. Cette 12^e saison a accueilli des têtes d'affiche internationales telles que W.A.S.P., The Black Angels, A Place to Bury Strangers, Rodrigo Y Gabriela, Tinariwen, Black Rebel Motorcycle Club ou Suicidal Tendencies. Le public a également pu découvrir les nouveaux talents prometteurs que sont Broken Back, Portugal. The Man ou Walking On Cars. L'éclectisme de la scène suisse a bien été représenté avec les venues de Cee-Roo, Samaël, Tatum Rush, Mark Kelly, Herod, Unfold ou Alice Torrent.

Dans le cadre de son activité de soutien à la scène locale, Les Docks présentent depuis septembre 2017 le projet Proxima, un rendez-vous qui offre aux artistes émergents la possibilité d'un concert semi-acoustique, d'une résidence, d'une captation audio et d'une vidéo de présentation.

En 2017, Les Docks ont continué leur collaboration avec la Fête de la Musique, la Fête du Slip, l'association La Fièvre, Soldout Productions et l'Eracom, et ont participé à différents projets culturels tels que l'Opération Iceberg, la Passerelle Culturelle et le module d'approfondissement Oasis. Le lieu a également accueilli quatre expositions et quatorze résidences.

Le Romandie

Le club a proposé près de douze événements par mois sur dix mois d'exploitation. 10'235 spectateurs sont venus assister aux 46 concerts proposés par le Romandie qui a connu une baisse de fréquentation par rapport à 2016 (12'066 spectateurs) notamment due à l'absence de Label Suisse et du nombre de concerts plus importants donnés en 2016 (52). Le taux de fréquentation des soirées dansantes a lui augmenté de 10%, soit 21'926 spectateurs pour 58 événements. Le club a reconduit ses collaborations avec le LUFF, les Urbaines, la Fête de la Danse, la Fête de la Musique, Holy Groove, BD-Fil et la Cinémathèque. Il a également proposé pour la première fois une soirée en collaboration avec le groupe Regard Critique de l'UNIL.

L'équipe salariée a connu plusieurs changements de postes en 2017. Elsa Delacrétaaz a remplacé Tom Guex en tant qu'administratrice et Gilles Valet a remplacé Rémi Bruggmann au poste de programmeur.

Le Bourg (Association du Salopard)

2017 a vu l'arrivée des nouveaux exploitants de la salle du Bourg. Au cours de l'année, environ 11'000 spectateurs ont assisté aux 127 événements proposés associant, musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires. Une légère baisse de la fréquentation par rapport à 2016 s'explique avant tout par le choix d'une programmation plus expérimentale, ciblant plus souvent un public averti.

Metropop Festival

Près de 2'900 personnes ont assisté à la 17^e édition du festival, qui s'est déroulée du 9 au 11 novembre 2017. Le festival a réussi, cette année encore, à présenter une large palette de musiques actuelles : du rock à la pop en passant par la musique électronique et le reggae. Toutefois, le festival a, lors de cette édition, à nouveau enregistré une lourde perte qui remet en question la poursuite de ses activités. Le comité planche actuellement sur quelques scénarii afin que le festival trouve un nouveau souffle après 17 ans d'activités.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

Les activités de la FCMA s'articulent autour des pôles suivants : des activités de diffusion, de promotion, de formation, de conseil et d'information. En 2017, la FCMA a coordonné le Fonds romand Musique+ et la partie « Business » du Bachelor en Musiques Actuelles de l'HEMU, mené quinze résidences de création artistique et organisé neuf formations sur le business de la musique, dont trois à Lausanne.

La FCMA coordonne également des projets transfrontaliers et mène des projets d'export avec Swiss Music Export. Elle a fêté ses 20 ans en 2017 par une soirée de concerts.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (28 créations, quatre diffusions), dont en particulier un soutien à :

- Régional Rock qui s'est tenu à la Maison de Quartier de Chailly pour sa 36^e édition, les 24 et 25 novembre 2017, en accueillant six jeunes groupes de rock régionaux et environ 550 spectateurs ;
- Association Icare ;
- NODE festival ;
- Festival Holy Groove ;
- La Cave du Bleu Léopard.

FANFARES

Association des corps de musique lausannois (ACML)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les subventions attribuées à l'ACML sont gérées par le Secrétariat municipal de la Ville de Lausanne. Les aides accordées aux loyers des fanfares seront également transférées au Secrétariat municipal dès 2018.

ÉCOLES DE MUSIQUE

Suite à la loi sur les écoles de musique (LEM) entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle, la Municipalité propose dans le rapport-préavis N° 2015/01 sur la « Politique culturelle de la Ville de Lausanne » de regrouper les écoles de musique lausannoises en fonction de leurs missions. Ainsi naissent deux grands projets de regroupement, avec d'un côté le Conservatoire de Lausanne et L'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) (enseignement de base et préprofessionnel) et de l'autre l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de Musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribaupierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV) (enseignement de base).

Le projet de regroupement Conservatoire – EJMA est provisoirement mis en suspens, notamment pour clarifier les implications financières respectives et en raison des turbulences institutionnelles que traverse la Fondation du Conservatoire.

Les travaux concernant le regroupement des cinq autres écoles de musique ont franchi un palier important en 2017. Un Comité de pilotage issu des cinq écoles, présidé par Denis Corboz, a été créé pour mener à bien le projet de création de la nouvelle école de musique. Un groupe de suivi constitué par la Ville de Lausanne et formé d'experts a analysé la faisabilité du projet sur les plans financier, juridique et stratégique. Cette analyse devrait permettre à la Municipalité de valider le projet en début 2018, confirmant le cas échéant un pôle unique pour l'enseignement musical de base.

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, toute l'administration des cinq écoles a été regroupée dans les locaux du Collège de la Madeleine. Pour faire face aux défis du regroupement, l'équipe administrative a été renforcée par la venue de Catherine Laurency, en charge de la gestion des examens et du parc instrumental, ainsi que de Christophe Bugnon, en charge du service de comptabilité et de la gestion RH. Les divers postes de doyen ont été mutualisés. La direction générale a été confiée à Théo Gafner et la direction administrative à Vincent Canu.

Hormis l'administration, plusieurs activités rythmant la vie des écoles ont été mutualisées et organisées en commun, à savoir :

- la rentrée commune aux cinq écoles, organisation de groupe de travail pour élaboration avec les professeurs du contenu de la nouvelle école ;
- des manifestations : six auditions collectives, concerts de Noël, concerts du printemps, Fête de la Musique Musicos ainsi que le Palmarès ;
- des examens de passage et évaluations ;
- trois jours de formation continue pour les professeurs ;
- les journées « Portes ouvertes » pour découvrir les instruments enseignés dans les cinq écoles ont connu un franc succès auprès des familles lausannoises ;
- l'harmonisation des tarifs d'écologie et la mise en place d'un rabais famille.

Les cinq écoles restant des entités juridiques distinctes jusqu'au regroupement, leurs comités et conseils de Fondation respectifs ont assuré leur gestion courante.

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne, faisant partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, dispense une formation musicale classique non professionnelle à 1'166 élèves en 2017. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU VD/VS/FR, qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musique actuelle. La FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique) a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM).

La structure Musique-Ecole créée en 2005 compte actuellement 60 élèves âgés de huit à quinze ans. Cette structure permet de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire. Plusieurs élèves ayant terminé leur scolarité Musique-Ecole ont été admis en Bachelor en Haute Ecole en parallèle à leurs études gymnasiales. La structure a été étendue au chant choral avec la création de la Maîtrise Musique-Ecole, qui compte actuellement quinze élèves, permettant aux jeunes chanteurs de pouvoir bénéficier d'un encadrement accru depuis le plus jeune âge, sur le même modèle que celle existante pour les instrumentistes.

Créée en 2011 et adossée à l'HEMU, la filière pré-HEM compte actuellement 32 élèves et la Maturité spécialisée musique en compte un. Ces filières permettent aux élèves doués et motivés de se préparer à l'entrée en Haute Ecole de Musique. Sur dix étudiants de pré-HEM qui se sont présentés à l'admission en Bachelor, tous ont été admis.

L'année 2017 a été ponctuée de nombreux projets et créations incluant des élèves et ensembles du Conservatoire. Les Vocalistes du Conservatoire ont chanté durant la semaine sainte « La Passion selon Saint-Jean de Bach » sous la direction de Philippe Huttenlocher, avec un ensemble instrumental de l'HEMU. La maîtrise Opéra du Conservatoire a pris part à la production de « La Bohème » de Puccini, sur la scène de l'Opéra de Lausanne.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'166	45	593	19	2357	843	1514

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 1'028 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
634	394	362	202	1'414	885	529

Ecole sociale de musique de Lausanne (ESML)

L'Ecole sociale de musique dispense une formation musicale non professionnelle à 1'131 élèves, avec 631 cours individuels et 758 cours collectifs, en 2017, ayant lieu en général dans des locaux scolaires. La FEM a reconnu l'ESML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- l'ouverture de la 2^e classe cordes au collège de Boissonnet ;
- un concert à la mémoire de M. Olivier Faller, ancien directeur de l'ESML et Président de la FEM ;
- le traditionnel camp des Chevalleyres a connu un franc succès ;
- la saison de Concerts Brunch en collaboration avec la maison de quartier de la Pontaise ;
- hormis leur traditionnelle chantée de Noël, les PCL chœur de l'ESML ont participé à la rencontre chorale d'enfants de la Fête de la musique et à la Journée mondiale de lutte contre le SIDA ;
- participation de plusieurs ensembles de l'ESML au Septembre Musical OFF 2017.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'029	102	987	59	1'389	631	758

Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL)

L'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne dispense une formation musicale non professionnelle à 165 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- suite au départ de la secrétaire Anne Gendre, Manuela Cittone, de l'Institut de Ribaupierre, reprend la gestion du secrétariat ;
- stage d'improvisation sous la direction d'Yvan Richardet ;
- suite au départ de Jacques Baud, la classe de guitare basse est fermée. Marc Olivier Savoy est engagé en tant que professeur de batterie et Antoine Gillieron en tant que professeur de piano ;
- participation de la journée « Musicos » en collaboration avec la maison de quartier de Prélaz ;
- concert de clôture à la salle Paderewski en collaboration avec l'orchestre à cordes de l'IDR et l'orchestre à vents sous la direction d'Étienne Mounir.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
158	7	140	3	194	104	90

Harmonie Ecole de Musique Lausanne (HEML)

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à 368 élèves. Spécialisée dans les instruments à vent, elle est membre de l'AEM-SCMV. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- après de nombreuses années à la présidence de l'HEML, Pierre Crotti remet son poste au vice-président, Jean-Philippe Meyer. Le comité le remercie vivement pour son engagement. Rejoint par Manuel Donzé, le comité se réorganise ;
- dans le cadre du regroupement, Ilya Bregenzer, directeur pédagogique de l'HEML, rejoint l'équipe administrative de l'ESML. Le comité le remercie pour son travail qui au cours de ces années a permis le développement de l'HEML, notamment par la création des classes d'initiation. Durant cette année de transition, il est en charge de gestion de projet ;
- le camp à Château d'Oex permet à une vingtaine d'enfants de pratiquer de la musique de chambre en vue du concert des classes de rythmique Dalcroze ;
- le concert à l'Aula des Bergières des classes de rythmique Dalcroze, accompagné par les divers ensembles de l'HEML, a rencontré un immense succès.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
350	18	283	6	368	79	289

Institut de Ribaupierre (IdR)

L'Institut de Ribaupierre dispense une formation musicale non professionnelle à 321 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- une série de huit concerts organisés par l'association des amis de l'IdR ;
- un conte musical « le Violoncelle magique » des classes de Gabrielle Jardin et Marie Heck en collaboration avec Delphine Touzery de Musica Viva ;

- la création d'une section de théâtre avec des cours d'initiation par Sophie Pasquet et des cours pour adolescents donnés par Yves Adam et les comédiens du TKM ;
- le soutien financier de l'association des Amis de l'IdR pour absorber le déficit structurel restant après la restructuration administrative de l'institut ;
- concerts de la classe d'opéra sous la direction d'Ioana Bentoiu.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
259	62	186	29	335	279	56

Musica Viva Lausanne (MV)

L'Institut Musica Viva dispense une formation musicale non professionnelle à environ cent élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- le déménagement au chemin du réservoir 4B à Chailly pour des locaux plus spacieux permettant notamment d'organiser des auditions ;
- des portes ouvertes ont été organisées afin de permettre de découvrir ce nouveau lieu.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
88	3	47	1	91	91	-

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001, et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

Cinémathèque suisse (CS)

En 2017, 37'644 spectateurs ont assisté aux 472 films projetés lors des 929 séances organisées par la Cinémathèque suisse (19'249 au Casino de Montbenon et 12'526 au Capitole).

Cette année a vu l'institution consolider des projets importants, notamment le projet de reprise du chantier du Centre de recherches et d'archivage de Penthaz et le projet du nouvel Outil de Gestion des Collections (OGDC), qui devraient être achevés en 2019. A noter également le démarrage du projet de rénovation du cinéma Capitole, qui a vu en 2017 se confirmer les options de restauration patrimoniale, avec l'aide d'une commission d'experts pilotée par la Ville de Lausanne, comprenant des représentants des monuments et site du Canton et de la Confédération ainsi que deux architectes-conseil spécialisés.

Comme chaque année, l'institution a collaboré activement à la programmation d'œuvres restaurées et du patrimoine avec les festivals majeurs de notre pays (Locarno, Soleure, Nyon, Zürich ou Winterthur). Elle a également eu l'occasion de présenter pendant trois semaines une sélection de films suisses muets à la prestigieuse Fondation Jérôme Seydoux-Pathé à Paris. Deux événements majeurs ont marqué l'année de la Cinémathèque. D'une part l'arrivée à Lausanne d'un projet conjoint de l'institution avec le Musée de l'Elysée et la Cinémathèque française, initié en 2015, une exposition, un livre et une rétrospective consacrés au réalisateur américain Gus Van Sant ; la venue de ce dernier pour plusieurs jours en octobre a été un réel succès. D'autre part, la renaissance d'une collaboration à long terme avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL).

Le nouveau président, Jean Studer, a fait avancer ses intentions de restructurer le Conseil de fondation en faisant voter une modification des statuts qui resserre le nombre de membres et d'organes du Conseil afin de le rendre plus efficace et pertinent. Sonia Cornaz est devenue le 1^{er} octobre la nouvelle administratrice de la Cinémathèque suisse suite au départ d'Yvan von Arx, qui a choisi de quitter ses fonctions au mois de juin. Un processus de succession a également été mis en place pour le remplacement de Michel Dind, chef du département Film et collaborateur historique de l'institution depuis 1981.

Le directeur de l'institution, Frédéric Maire, a quant à lui été élu président de la Fédération internationale des Archives du Film (FIAF). Il s'agit d'une belle reconnaissance pour la Cinémathèque suisse qui retrouve aujourd'hui une place de prestige au sein des archives cinématographiques du monde entier – en attendant la tenue du congrès de 2019 qui aura lieu à Lausanne, après ceux de 1979 et de 1954.

L'institution a également été impliquée durant cette année dans des projets qui devraient se concrétiser en 2018, notamment le nouveau film du cinéaste Francis Reusser, une édition DVD de ses films par la RTS et le vaste projet de site et de diffusion en VOD de 100 films du cinéma suisse.

Enfin la Cinémathèque a également œuvré durant toute l'année pour aider le comédien, réalisateur et photographe suisse Vincent Perez à réaliser son rêve de manifestation, intitulée « Les Rencontres du 7^e art », dévolue au patrimoine cinématographique et centrée sur des rencontres avec des cinéastes de renom. Cette nouvelle manifestation verra le jour pour la première fois fin mars 2018.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2017, la Commission d'attribution d'aide sélective de Cinéforum a soutenu 56 projets par une aide à la réalisation, et 23 projets par une aide à l'écriture pour un montant total de CHF 4'418'610.-. Cinéforum a également soutenu 91 projets en soutien complémentaire pour un montant total de CHF 6'519'750.-.

Ciné Festival

La 20^e édition du festival s'est déroulée du 31 octobre au 5 novembre dans cinq lieux culturels : au Cinéma Cinétoile, au Capitole, à la Cinémathèque Suisse, à l'Ecal, et au D! Club. Durant le festival, 20 avant-premières, dont douze films en compétition, ont été proposés au public. La traditionnelle Fête des enfants et de nombreuses autres animations cinématographiques en présence d'invités prestigieux ont fait le bonheur des amateurs du 7^e Art.

Autres soutiens

Outre sa participation aux loyers de l'Association Lux-dB, du Cinéma Oblò et du Zinéma, la Ville a également accordé son aide à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 16^e édition s'est déroulée du 18 au 22 octobre, a attiré 11'973 spectateurs, qui ont profité de 98 films dont 18 premières suisses, cinq premières européennes et deux premières mondiales. Il a proposé 24 performances musicales, dont cinq exclusivités européennes, huit exclusivités suisses et une création LUFF. Il a également poursuivi ses collaborations d'envergure avec les autres manifestations internationales dédiées à la musique expérimentale et au cinéma indépendant ;
- la 20^e Nuit du court métrage de Lausanne a eu lieu le 17 novembre 2017 au cinéma Pathé Les Galeries avec plus de 2'220 spectateurs. La fréquentation a augmenté de 25% par rapport à 2016. Les spectateurs ont visionné 107 films dont treize suisses, répartis en quinze programmes thématiques ;
- l'Association BelEcran pour la programmation 2017 du Cinéma Bellevaux ;
- le Festival Cinémas d'Afrique, dont la 12^e édition s'est déroulée du 17 au 20 août, a attiré plus de 3'000 spectateurs. 92 projections ont eu lieu pour un total de 52 séances ;
- la Nuit des images, dont la 7^e édition s'est déroulée le 24 juin au Musée de l'Elysée, avec près de 8'500 spectateurs.

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.70% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

Festival de la Cité

En 2017, la 46^e édition du Festival de la Cité a marqué le retour du festival dans son écrin d'origine, mais avec une géographie nouvelle. L'objectif était de reconquérir le public d'habituels, tout en conservant le public qui avait apprécié la qualité et l'ouverture des éditions décentralisées en ville. L'édition 2017 a accueilli près de 100'000 spectateurs (72'310 en 2016) venus assister à plus de 170 représentations gratuites de quelque 80 projets artistiques différents. Les lieux choisis pour ancrer les scènes du festival l'ont été en tenant compte de leurs caractéristiques esthétiques et urbanistiques.

Les Urbaines

Près de 7'000 visiteurs ont participé à la 21^e édition du festival, et première de la nouvelle co-direction composée de Samuel Antoine et d'Isaline Rochat, qui s'est déroulée du 1^{er} au 3 décembre 2017. Le festival a proposé un panorama foisonnant des pratiques artistiques les plus contemporaines et des esthétiques émergentes. Ce sont 72 représentations, 17 spectacles et performances, sept DJ sets, onze concerts, cinq workshops, une exposition, 31 accueils, 21 créations et un projet de médiation qui ont eu lieu à Lausanne et Renens.

Fête de la Musique

Cette édition a attiré plus de 50'000 spectateurs. Sur les 284 groupes inscrits représentant tous les styles, 132 ont été programmés. 165 concerts ont été programmés dans 41 lieux différents, dont sept en plein air. Sur les 41 scènes et lieux programmés, seize étaient consacrés aux musiques actuelles, douze à la musique classique et treize aux musiques traditionnelles.

Le comité a décidé cette année de gérer l'entier de la programmation sans faire appel à un mandataire extérieur. Le contrat de l'association TrocK n'a pas été reconduit. Trois membres du comité ont été désignés pour coordonner chaque pool de programmation : Julien Feltn pour les musiques actuelles, Rodolphe Moser pour la musique classique et David Agocs pour les musiques traditionnelles.

Plateformes de spontanéité, les Street Stages (où chacun peut monter sur scène et jouer) incarnent une démarche musicale permettant aux artistes de se réapproprier l'espace public.

Lausanne Estivale

La 41^e édition de Lausanne Estivale s'est tenue du 21 juin au 21 septembre, offrant aux Lausannoises, Lausannois et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques

Bibliothèques de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau de bibliothèques (six sites et bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics, tenant compte de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaires, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupes, notamment scolaires

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique se traduit par la constitution d'archives historiques dont la conservation suppose une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration communale, dont les Archives participent à la définition et la gestion. Elle est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les Archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers recherches, expositions et manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	43.03	43.18	43.03	43.93
Total service	51.73	51.88	51.73	52.63

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	10	7.40	10	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	63	43.18	63	43.93
Total service	75	51.88	75	52.63

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
Les Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	2	2
Total service	3	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	2	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Osons le mot : l'année 2017 a été une année placée sous le sceau du succès. Globalement, le volume des prestations quantifiées pour le réseau des bibliothèques a augmenté de 3%, ce qui est significatif vu que l'accroissement est calculé sur une base de plus de 900'000 unités.

Plus qualitatif mais significatif des équilibres précaires de toute entreprise, le succès des rencontres d'auteurs dans le cadre du Prix des lecteurs comme celui des croisières au Livre sur les Quais a nécessité de chercher des espaces plus larges pour accueillir le public. Ainsi, après deux ans d'une belle collaboration avec le Cercle littéraire, c'est dans les salons du Lausanne-Palace que sont reçus mensuellement les auteurs sélectionnés pour le Prix des lecteurs. La fréquentation est immédiatement passée à plus de 150 personnes par rencontre. A Morges, la salle du casino a remplacé le salon du bateau de la CGN. Là aussi, le public a été placé dans un environnement mieux adapté pour son accueil. En partenariat avec la Fondation pour l'écrit du Salon du livre de Genève, le festival du polar s'est déroulé au théâtre 2.21 en offrant cette fois, trois jours de rencontres et d'animations culturelles très variées et inaugurant la remise d'un prix du polar romand. Le projet éditorial de guide de promenades littéraires lancé avec le Centre des lettres romandes et les éditions Noir sur Blanc a vu le jour sous le titre : « Lausanne, promenades littéraires ». Le succès en librairie a été tel qu'un nouveau tirage a été rapidement réalisé.

Suite à l'introduction du logiciel des bibliothèques et d'un nouveau portail web en 2016, la mise en service des bornes en libre-service pour la gestion des emprunts et retours de documents a été menée à bien dans tous les sites du réseau avec le concours du Service d'organisation et d'informatique (SOI). Un travail qui a imposé des réaménagements substantiels des espaces d'accueil, notamment à Chauderon et à la bibliothèque Jeunesse, les deux sites ayant dû fermer chacun une semaine pour l'accomplissement des travaux. Le public a pu dès le mois d'octobre expérimenter et adopter ce dispositif très simple d'usage, qui a suscité des réactions émotionnelles, heureusement rares, que l'accompagnement attentif et rassurant du personnel a su limiter. L'objectif de cette réforme est surtout de pouvoir introduire de nouveaux rapports entre professionnels et public en facilitant la mobilité du personnel pour faire face aux sollicitations. Un objectif ambitieux compte tenu des effectifs des équipes en regard du nombre quotidien de visiteurs et des flux de documents entre bibliothèques.

Le nombre de prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne toujours du dynamisme du réseau (889'575, contre 920'813 en 2016). La définition statistique des abonnés actifs a été modifiée et dénombre désormais le nombre de comptes sur lesquels au moins un emprunt est enregistré durant l'année. De ce fait, le décompte pour 2017 se chiffre à 21'029 abonnés et initie une nouvelle série statistique. Ceci étant, l'intérêt du public pour les bibliothèques n'est pas démenti vu le nombre croissant de nouvelles inscriptions (5'339 nouveaux abonnés, contre 4'649 en 2016).

L'offre numérique des bibliothèques s'est enrichie : depuis mars 2017, deux plates-formes d'auto-formation en ligne sont accessibles aux abonnés du réseau. Elles permettent de se former en informatique et en langues étrangères, principalement. Au total, sur les dix premiers mois, 4'984 connexions représentant 4'288 heures de connexion ont été recensées.

Pour les autres offres numériques, on constate un accroissement de son usage par le public : 13'960 emprunts de livres numériques ont été effectués par 737 abonnés (468 personnes et 7'963 prêts en 2016). L'offre de presse en ligne a été touchée par des décisions commerciales. Une quinzaine de titres ne figurent plus sur la plate-forme dont la plupart des titres gérés par Tamedia, l'éditeur ayant décidé de mener sa propre stratégie digitale, sans offre pour les bibliothèques à ce jour. Cette perte n'a pourtant pas découragé le public : le nombre de connexions à l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines poursuit sa croissance avec 61'736 connexions dénombrées en 2017 (26'960 en 2016).

La plate-forme d'accès aux documents filmiques et sonores lausannois des Archives, consolide son audience avec une moyenne de 1'685 consultations par mois (1'605 en 2016).

La 5^e édition des « Pieds dans l'eau, la tête dans les livres » proposée à la piscine de Bellerive y compris les week-ends, très appréciée du public, bénéficie du précieux soutien du personnel technique du Service des sports. Elle est rendue possible par l'investissement du personnel des bibliothèques car elle implique de répartir la tâche entre 18 collaborateurs pour garantir un accueil de qualité sur les sept semaines d'été. Au total, 7'555 prestations ont été dénombrées en dépit de quatorze jours annulés pour cause de météo agitée (2016 : 9'325).

De manière synthétique, avec les prestations numériques (connexions) et les activités estivales, le décompte général du réseau des bibliothèques s'établit à 977'608 prestations (947'053 en 2016, 908'429 en 2015).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne, l'activité d'accueil aux Archives continue d'osciller, cette fois avec 1'618 prestations (1'807 en 2016), portées par 884 personnes (903 en 2016) dont 536 nouveaux inscrits (488 en 2016).

Le Centre BD a poursuivi sa collaboration avec BDFIL avec la réalisation d'une exposition intitulée « V pour Vertigo », occasion de réaliser une exposition sur la bande dessinée américaine à travers un label éditorial fondamental dans l'histoire des « comics ». Il a également activement contribué à l'édition de la revue du festival.

Enfin, il faut noter que le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours gelé, dans l'attente du traitement des oppositions aux axes forts.

Les autres faits marquants se résument ainsi :

- bibliothèque de Chailly : fermeture du 3 avril au 3 mai 2017 suite à un sinistre dans la Maison de quartier ;
- service du bibliobus toujours interrompu : une nouvelle collaboratrice a pu être engagée en CDD et formée pour reprise du service en janvier 2018. L'offre documentaire a été totalement actualisée, le bus réaménagé et l'infrastructure numérique adaptée ;
- atelier de reliure : interruption partielle des activités du 15 août au 15 novembre, suite à d'importantes infiltrations d'eau liées aux travaux sur le pont Chauderon ;
- trois collaboratrices ont achevé des formations qualifiantes avec succès (CAS). Par ailleurs, le personnel a bénéficié de 63 jours de formation continue (41 en 2016) ;
- politique du livre : co-organisation des Assises de l'édition avec présentation d'une étude indépendante faisant le panorama de l'édition vaudoise ; remise du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne à Silvia Härrli et lancement de la 4^e édition sous la présidence d'Anne Richard, comédienne. Remise de la bourse littéraire à Arthur Brugger. Gestion des demandes de soutien à l'édition. Programme de médiation avec rencontres d'auteurs, en collaboration avec des libraires ou des associations ;
- système informatique du réseau des bibliothèques : ouverture publique de la gestion du prêt avec bornes en libre-service (RFID) avec le soutien du SOI ;
- ouverture d'un « Espace Parents », lieu « cosy » aménagé à la bibliothèque Jeunesse présentant une offre documentaire sur les questions liées à tout ce qui touche la parentalité de la naissance à l'adolescence (environ 300 documents) ;
- gouvernance documentaire de l'administration : poursuite du projet pour l'introduction d'une gestion documentaire efficace au sein de l'administration, en collaboration avec le SOI. Analyse méthodologique portée par les archivistes sur le volet classement et calendrier de conservation ;
- communication du service : communication sur les animations et les activités culturelles du service déclinée sur support papier et sur le web (lausanne.ch ; bavl.lausanne.ch ; facebook ; twitter). 62 événements différents ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique. Diffusion élargie via une agence numérique spécialisée dans la communication culturelle et pour les familles (coups de cœur hebdomadaires sur tempslibre.ch et mensuels sur loisirs.ch ainsi qu'envoi par newsletters). Les résultats de ces campagnes sont conformes aux attentes et renforcent la notoriété du service.

POLITIQUE DU LIVRE

Le soutien aux éditeurs se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Au total 45 projets éditoriaux et neuf collectifs ou associations ont bénéficié d'un soutien financier tandis que trois éditeurs sont au bénéfice d'une convention de soutien co-signée par le Canton de Vaud.

La médiation littéraire est menée dans ce cadre par toutes les unités du service. La programmation culturelle du service durant l'année atteint le nombre de 250 rendez-vous pour tous les âges (180 en 2016). A relever le lancement de deux ateliers d'écriture dans le réseau des bibliothèques.

Soutenu par le Cercle littéraire de Lausanne, le Château de Lavigny, La Télé et le journal 24 Heures, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne a été remis lors d'une soirée au théâtre de Vidy, à Silvia Haerri.

A l'occasion de sa 2^e édition, le festival lausan'noir a permis de décerner un prix du polar romand à Joseph Incardona.

Autres actions à relever :

- co-organisation avec l'UNIL et les éditions Noir sur Blanc du vernissage du livre « Lausanne, promenades littéraires » au cinéma Capitole ;
- organisation de l'évènement Cyclo-biblio à la piscine de Bellerive en présence d'Isabelle Chassot ;
- organisation du marché des éditeurs lausannois ;
- co-organisation avec le SERAC des Assises de l'édition vaudoise dans le cadre du Livre sur les quais à Morges (1^{er} septembre 2017) ;

- organisation du brunch littéraire de la rentrée des auteurs lausannois dans le cadre du Livre sur les quais à Morges (2 septembre 2017);
- co-organisation de la rentrée littéraire des éditeurs lausannois à Bibliomedia;
- rencontres littéraires thématiques (autour de Paulette Editions, de la Ficelle, revue bimestrielle);
- participation au « Printemps des poètes » avec une rencontre littéraire à Chauderon autour de J. Prévert;
- participation à la « Semaine internationale de la francophonie » avec un concert en patois romand.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

- ressources humaines : arrivée de deux adjointes bibliothéconomiques à Chauderon, engagement d'une nouvelle cheffe de groupe pour diriger la bibliothèque d'Entre-Bois. Plusieurs absences de longue durée et congés maternité à Chauderon, Entre-Bois, Montriond et au bibliobus ont nécessité des engagements temporaires. La responsable de la bibliothèque Jeunesse a donné deux cours de base du cycle proposé par la Communauté de lecture publique. Elle a également participé à l'élaboration d'une bibliographie thématique sur la production éditoriale jeunesse touchant la découverte de l'altérité, produite par l'Institut suisse jeunesse et média. Enfin, elle participe au Groupe de référence « Lausanne amie des enfants » coordonné par la déléguée à l'enfance;
- formation : le partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap se poursuit à La Sallaz. Les deux apprenties en information documentaire ont réussi leur année de formation. Sept stagiaires en formation ont été accueillis. Treize personnes ont bénéficié de la « Semaine découverte » pour faciliter leur orientation ou leur reconversion professionnelle. La formation du personnel au fonctionnement des bornes en libre-service a été étoffée de didacticiels vidéos produits par le service mais accessibles aussi sur le web;
- système de gestion informatique : ouverture au public du système d'emprunt/retour de documents par des bornes en self-service utilisant la technologie RFID;
- prêt : dans un environnement toujours dynamique, l'attractivité de La Sallaz ne se dément pas et connaît un volume d'activité proche de celui de la bibliothèque Montriond. La bibliothèque de Chailly a subi les effets du sinistre ayant touché la Maison de quartier. Le bibliobus n'a pu circuler durant l'année 2017 suite à l'absence de longue durée du titulaire;
- actions hors les murs : à la piscine de Bellerive, durant sept semaines, les bibliothécaires ont été présents pour proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association « La Suisse raconte ». En juillet et août, lectures avec une conteuse au parc de la Brouette par la bibliothèque Jeunesse. L'échange avec la bibliothèque de Ferizaj (Kosovo) a donné lieu à un envoi documentaire de livres en langues anglaise et allemande;
- actions intergénérationnelles et échanges : l'équipe de Montriond, sans abandonner le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes et personnes âgées, a travaillé à la construction de petites communautés de lecteurs et de sociabilités grâce à ses clubs de lecture, des ateliers d'écriture ou de bricolage/tricot;
- actions en faveur de publics avec handicap : poursuite de la collaboration avec la Bibliothèque sonore romande qui diffuse les textes des auteurs sélectionnés ainsi que les enregistrements des rencontres. Poursuite du partenariat avec le Mouvement des Aînés Vaud pour l'opération « Livres à vous », service de bénévoles offert aux personnes à mobilité réduite pour l'emprunt documentaire ou l'accompagnement à des événements des bibliothèques;
- espaces d'accueil en bibliothèques : à Entre-Bois, l'aménagement des espaces professionnels a été revu alors qu'une meilleure identification des affectations a permis d'offrir des places adaptées aux différents usages du lieu (espace détente et presse, espace pour les moins de sept ans, espace de travail). Quoique bien reçus du public, ces réaménagements n'ont pas permis d'éliminer les difficultés relationnelles rencontrées avec les adolescents. L'engagement d'un auxiliaire pour assurer un minimum de respect des lieux et des personnes est toujours nécessaire. A la bibliothèque La Sallaz, la salle dévolue à la jeunesse a été réaménagée, facilitant l'accès des plus petits aux documents. Toutes les collections pour les moins de sept ans sont désormais rassemblées en un seul espace;
- entretien radiophonique du chef de service dans l'émission « Futur antérieur », RTS La Première;
- délégations externes : le chef de service est membre du comité de la Fondation C. F. Ramuz. La déléguée à la médiation culturelle du service est membre du comité de l'association professionnelle BiblioVaud.

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

La politique documentaire des bibliothèques privilégie l'attractivité de l'offre en veillant à une présentation aérée et accessible des documents selon les âges. L'offre de la bibliothèque Jeunesse a été revue et actualisée. Les collections documentaires disponibles dans la réserve ont été partiellement mises à jour. A Chauderon, l'espace « presse » a été enrichi d'une collection de Mook (périodiques illustrés offrant des reportages et enquêtes approfondies entre magazine, revue et livre). L'offre d'ouvrages en langue étrangère a été renforcée (tamoul, turc, arabe, serbe, croate ou portugais). A Entre-Bois, un inventaire partiel des collections a pu être mené. A La Sallaz, l'offre d'ouvrages documentaires a été réactualisée et adaptée au public.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2017		2016		2015		2014	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	85'177	10'403	86'973	11'121	87'946	12'880	92'764	15'199
Bibliothèque Jeunesse	41'266	5'355	42'048	4'365	44'759	5'389	55'194	5'978
Entre-Bois	22'368	3'063	26'204	2'648	26'637	3'522	26'340	3'425
Montriond	28'112	4'270	26'674	3'674	26'554	4'958	31'592	4'190
La Sallaz	24'319	4'952	24'891	3'647	22'968	3'137	24'350	3'055
Bibliobus	4'497	997	5'570	421	7'015	936	7'680	982
Chailly	8'377	1'437	8'661	1'262	9'078	1'340	8'844	1'271
Réserve	52'710	28	62'673	17	67'569	18	69'298	31
Total	266'826	30'505	283'694	27'155	292'526	32'180	316'062	34'131

Reliure et entretien des livres

En 2017, dans un contexte fortement perturbé durant trois mois par une inondation, l'atelier de reliure a traité 17'795 livres neufs (2016 : 19'462) et effectué 586 réparations (2016 : 453) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions relevées dans le cadre de la Politique du livre, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre et qui a bénéficié des illustrations de deux artistes romands : Genêt Mayor et Vamille. A relever que cette programmation culturelle inclut le Centre BD et les Archives et qu'elle s'est structurée sur un cycle thématique (« Un air de famille »). A La Sallaz, une convention a été signée avec l'association « L'Escale des voisins » pour permettre une mise à disposition des locaux en dehors des heures d'ouverture au public. A Entre-Bois, sur un principe similaire, une convention a été signée avec la Fondation Soins Lausanne (puériculture). Une nouvelle manière de penser la bibliothèque dans la vie des quartiers.

Ont été partenaires des bibliothèques en 2017 : AirMigrants, Bibliothèque sonore romande-Lausanne, BiblioVaud, Bio+/BIP Lausanne, BLI, Bobines de Valency, Ecole de grands-parents, Fondation de l'Orme, Fondation Meillerie, ludothèque Pinocchio, Maison de quartier sous-Gare, Maison Mivelaz, Mouvement des Aînés, ProFamilia Vaud, Bibliothèques scolaires du Belvédère et de l'Elysée.

Ont également été associés les artistes, médiatrices et conteurs suivants : Samira Ben Mansour, Marc Décosterd, Pierre Deglon, Marie-Aude Guignard, Nathalie Jendly, Isabelle Jacquemain, Chantal Lacroix, Annick Mahaim, Delphine Nikiema, Christine Pompéi, Sébastien Riord, Barbara Sauser.

Accueil de groupes

L'action des bibliothèques se traduit aussi par une offre destinée à des collectifs, souvent jeunes. Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS et UAT pour enfants en situation de handicap ou associations (EVAM, Metafor, Français en Jeu, Démarche) sont régulièrement reçus. Au total, 784 visites de groupes (2016 : 831) ont été dénombrées, dont 296 à la bibliothèque Jeunesse, 276 à Montriond, 114 à La Sallaz, 36 à Chailly, 31 à Entre-Bois et 31 à Chauderon.

L'équipe de Montriond, en sous-effectif, a dû réduire les activités d'accueil scolaires jusqu'à l'automne 2017, tout en élargissant ses accueils vers les écoles privées ou les centres de vie infantile. Une invitation spécifique pour les jeunes fêtant leur 13^e anniversaire a été proposée par la bibliothèque Jeunesse pour encourager les adolescents à découvrir la bibliothèque Chauderon.

LE CENTRE BD DE LA VILLE

Collections et inventaires

Le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps.

Avec le soutien de stagiaires, plusieurs publications périodiques ont pu être classés et conditionnés. A titre d'exemple, le fonds Marvel est désormais stocké dans 134 boîtes d'archives.

3'611 notices bibliographiques ont été inscrites dans le catalogue du Centre BD.

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever les versements d'imprimés (éditions rares, signées, multilingues, comics américains) ou d'archives de : Mike van Audenhove (hoirie à Zurich), Alice Bavaud (Chavannes-près-Renens), Hélène Becquelin (Lausanne), Rolf Burger (Zurich), Bruno Enten (Morges), Reto Gloor (Bâle), Markus Kirchofer (Oberkulm), Andreas Kündig (Genève), René Lehner (Zurich), Louis Marchand (Bâle), Laurent Nussbaum (Monthey), Yves Nussbaum alias Noyau (Zurich), François Polla (Lausanne), Michel Pralong (Lausanne), Jacques Robert (Prilly), Heiri Schmid (Wuppenau), Achim Schnurrer (Hausen, Allemagne), Anna Sommer (Zurich), Pierre Tardy (Lausanne), Simon Vögeli (Berne).

Soutien à des expositions

Le Centre BD est intervenu pour soutenir la réalisation d'expositions par le prêt de planches originales ou de documents imprimés :

- prêt de planches originales de Pure Perte (Alex Baladi) et de documents suisses pour l'exposition Bang, Beyrouth (Liban) ;
- prêt de documents pour l'exposition Imago de Lorenzo Mattoti au Cartoonmuseum, Bâle ;
- réalisation d'un clip vidéo présentant le Centre BD diffusé dans le cadre de l'exposition sur la bande dessinée francophone à la foire de Francfort.

BDFIL

Le chef de service a poursuivi son activité comme membre du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et a repris la fonction de secrétaire général. Il gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival. Il a également été associé aux Etats généraux de la bande dessinée et au réseau professionnel suisse réuni à l'occasion de BDFIL 2017. Pas de changement d'orientation pour le Centre BD : le partenariat avec BDFIL s'est poursuivi. Le Centre BD a réalisé une exposition à valeur patrimoniale pour le festival sous le titre : « V pour Vertigo » avec la collaboration du service des Archives de la RTS et RTS Culture. Une table ronde avec l'invitée d'honneur, Anna Sommer, a été modérée par le conservateur. Le Centre a organisé une rencontre avec une vingtaine de collectionneurs.

Recherche

Un étudiant de la Haute école de Lucerne (Design & Kunst) a recouru au Centre BD pour son étude (Die Darstellung von Alkohol im Comic). Une étudiante en master de l'Université de Lausanne a également utilisé les ressources du Centre BD pour son travail sur Matt Mullican.

Plusieurs recherches documentaires ont été menées à la demande de chercheurs universitaires lausannois, à l'occasion de travaux de doctorat, de colloques ou en vue de manifestations publiques (Mystères de l'Unil).

Visites du Centre BD

- 19 étudiants HES de Genève en Information et Documentation dans le cadre du cours « Bande dessinée : Formes et usages » ;
- douze chercheurs universitaires présents à l'Unil à l'occasion de deux colloques spécialisés autour de la bande dessinée ;
- quinze personnes travaillant pour le BLI de la Ville de Lausanne ;
- quinze participants au Tour du Léman à vélo dans le cadre de cyclo-biblio 2017 ;
- quinze participants à la journée découverte organisée par le service ;
- deux groupes participant à l'activité « Cluedo littéraire » organisée par les bibliothèques de la Ville.

Délégations, conférences et communication

- intervention du conservateur du Centre BD pendant la rencontre internationale des institutions patrimoniales de la bande dessinée durant le festival International de la BD, Angoulême (France) ;
- intervention durant l'ouverture officielle et à plusieurs tables rondes du conservateur du Centre BD au Salon Buch Wien, Vienne (Autriche) ;
- entretiens radiophoniques avec le conservateur ou le bibliothécaire du Centre BD dans les émissions Nectar ou Nez à nez (RTS) ;
- vernissage et présentation de l'ouvrage Case, strip, action! Les feuillets en bande dessinée dans les magazines pour la jeunesse (1946-1959) à la Bibliothèque de Chauderon.

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours intitulé « Bande dessinée : Formes et usages » à la HES de Genève dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection et permet aux étudiants de visiter le Centre BD.

Publications

- Cuno Affolter : « Sag mir, wo die Comics sind » in Comixene, 125, 2017 ;
- Cuno Affolter : « La fantaisie me nourrit » : Entretien avec Anna Sommer in Bédéphile, 2017 ;
- Cuno Affolter : entretien sur Papa Moll in Le Temps, 19 décembre 2017 ;
- Boris Bruckler : « V pour Vertigo : english men in New York » in Bédéphile, 2017 ;
- Frédéric Sardet : « La dark room de l'exposition flower power » in Bédéphile, 2017.

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

Faits marquants

Le projet de Maison du livre et du patrimoine, même gelé, continue de mobiliser l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite (près de 70 mètres linéaires traités).

Les travaux préparatoires à l'ouverture d'une plate-forme numérique permettant d'accéder à la copie numérique de documents d'archives se sont poursuivis. Depuis 2013, 2.2 millions de fichiers ont été produits sur la base des collections

microfilmées des Archives. La mise en ligne publique d'une partie de ces fichiers est déjà opérationnelle sur PC et IOS mais l'ouverture officielle de la plate-forme a été retardée afin de communiquer sur un catalogue attractif.

Les Archives ont édité une plaquette institutionnelle, tirant profit du travail du photographe Mathieu Gafsou réalisé en 2015.

Le chef de service est membre des comités de l'Association vaudoise des archivistes, de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale et membre du groupe d'experts vidéo de Memoriav.

Locaux et sécurité

Dans les locaux du Maupas 47, remplacement de la chaudière à gaz et renforcement du nombre d'extincteurs au dépôt des Plaines-du-Loup.

Consultation

884 personnes (2016 : 903), dont 536 nouveaux inscrits (2016: 488), ont eu recours aux services des Archives.

1'618 prestations ont été dénombrées (2016: 1'807). 14% des requêtes émanent de l'administration communale.

Animations-Expositions-Recherche

Dans le cadre du programme culturel du service, les Archives ont proposé deux rendez-vous. Le premier proposé par le chef de service sur le mariage et la vie familiale à Lausanne au début du 19^e siècle. Le second, conduit par Corinne Dallera et Carola Togni sur les centres de loisirs lausannois (1950-1980).

L'archiviste adjointe a poursuivi ses accueils pédagogiques sur le thème « Histoire d'eau en ville de Lausanne ». quatre classes ont été reçues. En sus, une classe est venue à deux reprises pour une étude historique sur les « lieux de pouvoir ».

Les Archives ont soutenu la préparation de cinq publications historiques. Elles ont également été impliquées dans la mise en place de l'exposition pour les 50 ans de l'Association Lausanne région et pour le tournage d'un film réalisé à l'occasion des 120 ans de l'USL.

Les Archives ont accueilli Cyclo-biblio, une délégation de la Fondation Asile des aveugles ainsi que les participants au Cluêdo littéraire organisé par les bibliothèques de la Ville.

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

Le chef de service a participé à une table ronde organisée par l'Association romande des historiens et historiennes de l'art monumental à Neuchâtel sur la reproduction des documents d'archives. Il a donné une communication sur Lausanne devant la société d'étudiants Stella.

Publications

- Frédéric Sardet: « La demande en mariage: le sens d'une pratique sociale au début du XIX^e siècle dans le Canton de Vaud » in Olivier Meuwly (dir.) Le Congrès de Vienne et le Canton de Vaud: 1813-1815. BHV, pp. 255-276. 2017.
- Frédéric Sardet: Préface de l'ouvrage d'Olivier Robert, Un théâtre pour Lausanne - Douze ans de combats (1860-1872), En Bas, 2017.

Formation

L'apprentie a réussi sa première année.

Cinq stagiaires ont été reçus (apprentis, étudiant bachelor et pré-master HES, étudiant avec master Unil).

L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises Inventaire d'archives destiné aux apprentis AID.

Deux interventions sur les archives audiovisuelles ont été faites dans le cadre de séminaires de l'Unil touchant l'histoire de la télévision.

Gestion documentaire administrative

L'important dossier de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a encore mobilisé les énergies. Le travail s'est concentré sur l'analyse d'une méthode conçue par une archiviste française pour définir un référentiel documentaire que l'on souhaite adopter à l'échelle de la Ville.

Poursuite du soutien au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) pour la gestion documentaire (entretiens conjoints avec les collaborateurs pour la construction de la nouvelle arborescence, réflexions sur l'organisation de la bascule des fichiers selon le nouveau modèle).

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 62 versements (2016 : 57) ont été effectués, dont 19 de l'administration communale (2016: 18). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 758 fonds différents (2016 : 749). 23 inventaires ont été finalisés (2016 : 24). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement d'archives complémentaires du fonds Lydia von Auw (1923-1937) et de la section vaudoise de l'Aéro-Club de Suisse (1910-1928), l'inventaire des archives du Club de publicité et de la Fédération romande de publicité (1955-2004). Enfin, de manière plus symbolique, la remise des documents enfermés dans une « capsule temporelle » retrouvée lors de la démolition d'un mur du quai d'Ouchy.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'456 références pour des actes signés depuis 1994 (2016 : 1'353).

Six services et huit institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Un travail de correction de l'inventaire Poncer touchant les archives médiévales de l'Abbaye de Montheron a été mené.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Les collections audiovisuelles numériques représentent désormais 196 To de fichiers sauvegardés sur bandes LTO (2016 : 163 To).

En 2017, les collections audiovisuelles se sont enrichies de 22 To (2016 : 8.7 To). Globalement, les traitements ont concerné seize fonds différents (2016 : 36). Cette volumétrie se répartit entre, d'une part, 1'030 heures de vidéo (2016 : 730) pour 2'117 documents (2016 : 1'632) et, d'autre part, 418 heures de sons pour 388 documents (2016 : 240 h.). Les productions de La Télé (385 h), celles réalisées pour l'Opéra de Lausanne, la Compagnie Philippe Saire ou le Réarmement moral ont été les plus massives. A relever par ailleurs, le traitement des archives de la Tvrl et du Hot-Point Festival.

La numérisation par scanner 2K de films acétate a permis de traiter 126 documents filmiques (8 mm, super 8 mm, 9.5 mm, 16 mm) représentant 21 heures d'images (2016 : 168 documents pour 38 h.).

4'729 productions filmiques, vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur la web TV des Archives (2016 : 4'170). Le travail d'indexation a porté essentiellement sur les fonds de Radio Acidule et de la Tvrl. On dénombre une moyenne de 1'685 visionnements par mois.

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons à l'interne comme pour des services de l'administration et différents partenaires : Service social, SPADOM, info-cité, Cyclo-biblio, Fondation vaudoise pour la Culture, colloque des villes romandes, Unil, Daniel Wyss.

Deux gros chantiers ont débuté : le traitement des archives de la Compagnie Philippe Saire et celles du Hot Point festival.

Le soutien financier de Memorivav pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) s'est poursuivi. Le travail de numérisation est désormais achevé, le travail sur les métadonnées se poursuit.

Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives historiques porte désormais sur 1'155 unités documentaires (2016 : 1'125).

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 26'529 prises de vue (2016 : 34'555) dont 3'572 plans de police des constructions (2016 : 3'892). La rétro-numérisation de microfilms a débouché sur la production de 87'151 fichiers. Un mandat pour les Archives de la Ville de Fribourg s'est traduit par la rétro-numérisation de microfilms appartenant à cette institution et la fourniture de 190'754 fichiers.

Bibliothèque et documentation

L'année a été marquée par la prise en main du logiciel retenu dans le réseau RenouVaud, suite au retrait du Canton de Rero. La bibliothécaire-documentaliste a participé à plusieurs séances organisées par la Coordination du réseau RenouVaud, liées à des modules précis ou à des changements de versions de logiciel. Un effort particulier a été mis sur le catalogage en retard. Le projet interne « Indexation des bases de données d'archives » s'est achevé et permet de faciliter le travail collectif d'indexation des fonds. Les index existants ont été par ailleurs corrigés et améliorés.

2'466 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2016 : 2'318). La base documentaire compte désormais 73'508 références dont 34% sont issues de l'argus de presse quotidien.

L'indexation du bulletin du Conseil communal avec accès direct aux transcriptions des séances compte - de janvier 1994 au 16 février 2016 - 11'473 notices consultables en ligne (2016 : 11'064).

333 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2016 : 305). 59% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 532 titres (2016 : 393 titres). Le nombre d'échanges interurbains a diminué, avec un recul des demandes en provenance des membres de Rero (28 prestations).

On relèvera la remise par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) de deux exemplaires manquant du Semeur vaudois (1913 et 1916).

SERVICE DE L'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites, et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement, dans le but de :

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.70	4.60	4.20
Agglomération (Urbanisme)	1.80	1.80	1.80	1.80
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	3.80
Bureau permis construire - urb	16.60	16.30	16.60	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.70	1.70	1.70
Planification (Urbanisme)	9.00	8.20	9.40	8.80
Total service	37.70	36.70	38.10	35.60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.70	5	4.20
Agglomération (Urbanisme)	2	1.80	2	1.80
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	4	3.80
Bureau permis construire - urb	18	16.30	17	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.70	2	1.70
Planification (Urbanisme)	9	8.20	10	8.80
Total service	40	36.70	40	35.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s) 0	entrant(s) 0
Total service	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

Les ressources RH de la direction CD ont été regroupées en partie au niveau de la direction et Sandra Leuenberger, nouvelle conseillère RH en charge du service, en fait partie. Outre la reprise et le suivi des dossiers courants, la conseillère RH a contribué à :

- l'engagement de personnel administratif ;
- le déploiement du projet Bien-être au travail (BEST) et la gestion des absences.

SECTION PLANIFICATION

Le nombre de procédures LATC en cours suivies par le Service de l'urbanisme est toujours important ; il s'élevait à 38 à fin décembre 2017 (36 en 2016), dont trois hors territoire communal.

Plans d'affectation et planification directrice sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours sur territoire communal s'élevait à 35 à fin décembre 2017, dont 33 plans d'affectation.

La Municipalité a ouvert sept nouvelles procédures de plan en 2017 :

- suite au choix du projet lauréat du concours d'architecture en 2016, élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) pour les transformations du stade P. de Coubertin ;
- élaboration d'un PPA pour la deuxième étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup dans le cadre du projet Métamorphose ;
- en réponse à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée et au surdimensionnement de la zone à bâtir lausannoise hors territoire forain, ouverture d'une procédure de zone réservée sur les secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Matthey, Flon Morand, Montblesson, pour geler temporairement la constructibilité des terrains dans l'attente de la révision du plan général d'affectation (PGA) ;
- révision des plans N^{os} 614 et 724 pour permettre le développement des institutions présentes sur la Campagne des Cèdres (Etat de Vaud, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne – EPFL, International Institute for Management – IMD, Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne – FMEL) ;
- élaboration d'un plan d'affectation sur un périmètre délimité par l'avenue de Cour au sud, le chemin du Reposoir à l'ouest intégrant le collège de Cour, pour permettre une densification ponctuelle de qualité respectueuse du patrimoine bâti, et renforcer l'animation commerciale de l'avenue de Cour ;
- révision du PPA N° 460 situé entre l'avenue de France et l'avenue d'Echallens pour répondre aux besoins de développement de la Fondation Asile des Aveugles ;
- révision du Plan général d'affectation.

Trois plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA « La Rozavère – Eben-Hézer », sis chemin de Rovéréaz, concernant le développement des deux fondations éponymes et l'application des directives cantonales en matière d'EMS ;
- PPA « Ecole de Riant-Pré » dans le quartier des Fiches, qui porte sur la réalisation d'un établissement scolaire et des activités liées ;
- PPA « Prélaz II » situé au sud du parc de Valency le long de l'avenue de Morges, concernant le développement de la Paroisse St-Joseph et l'extension de l'EMS Fondation Clémence.

Deux plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- PPA « Ecole de Riant-Pré » dans le quartier des Fiches ;
- Plan de quartier (PQ) « Valentin – Riant-Mont » concernant la réaffectation en logement du dernier étage des deux tours situés rue du Valentin 30 et 34.

Cinq plans ont été mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) :

- PPA « Ecole de Riant-Pré » dans le quartier des Fiches ;
- PPA pour la première étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, dans le cadre du projet Métamorphose ;
- PPA Tuilière Sud – dans le cadre du projet Métamorphose également qui porte sur la réalisation d'un centre d'affaire et du stade de football de 12'000 places ;
- PQ « Valentin – Riant-Mont » ;
- PQ « Saint-Laurent » qui fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal fédéral, mais qui a été mis en vigueur par le DTE, le recourant n'ayant pas demandé d'effet suspensif.

Statistiques sur les procédures en cours sur territoire communal

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Procédures en cours	19	20	42	41	47	47	39	36	36	35
dont plans d'affectation communaux	17	17	34	34	38	41	35	34	34	33
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0	0	0
dont PDL, PDCOM	0	0	3	2	2	1	2	2	2	2
Mises à l'enquête publique / consultation publique	2	4	6	6	8	7	7	4	1	3
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6	3	2
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5	3	5

Plans d'affectation sur des communes voisines

Trois plans d'affectation portant sur des propriétés communales situés sur le territoire de communes voisines sont en cours :

- un plan sur le site de l'Arzilliers (Epalinges), qui vise à réaliser sur foncier communal un nouveau quartier d'habitation d'environ 28'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd) et la construction d'un réservoir d'eau. Le projet a fait l'objet de vérifications concernant notamment la faisabilité financière et les accès en transport individuel motorisé (TIM);
- deux plans dans le site de Malley (Prilly et Renens) : « Malley-gare » et « Malley Gazomètre ». Le premier PQ concerne les terrains jouxtant la Gare de Malley et propriétés de Lausanne et des CFF et a été adopté par les deux conseils communaux en 2016. A Prilly, le projet a été soumis au vote populaire suite à la décision du Conseil communal; il a été plébiscité par la population le 27 novembre 2016. Le PQ a été mis en vigueur le 9 février 2017. Le plan prévoit 52'500 m² de surface brute de plancher de logements et d'activités sur une surface cadastrale de 10'600 m², soit une nouvelle population de 1'050 habitants-emplois. Le second PQ, concernant les terrains compris entre le chemin de l'Usine à Gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais, est à l'étude. Le plan prévoit 113'200 m² de surface de plancher de référence de logements et d'activités sur une surface cadastrale de 53'517 m², soit environ 2'220 habitants-emplois. Il est au stade de l'examen préalable par le Canton.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT)

Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Trois séances ont été organisées en 2017.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le PDCom fixe les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années. Le projet de PDCom a été modifié pour intégrer les nouvelles exigences liées au PALM 2016 et au projet de 4^e adaptation du Plan directeur cantonal (PDCn), principalement sur les points suivants :

- stratégie communale en matière de surfaces d'assolement sur la base de la mesure F12 du PDCn;
- redimensionnement de la zone à bâtir hors périmètre compact;
- prise en compte de la priorisation des projets lausannois situés à l'intérieur du périmètre compact du PALM, aux horizons 2030 et 2040.

Par ailleurs, le programme d'actions du PDCom a été actualisé sur la base du nouveau plan des investissements 2016-2024. Le PDCom modifié sur cette base a été présenté en CCUT en juillet 2017 puis en Municipalité en août 2017, qui a validé son envoi au Canton pour examen complémentaire.

Les remarques du Canton, attendues pour début 2018, seront intégrées au PDCom qui fera l'objet d'une consultation publique selon l'art. 28 LATC.

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Le PGA est un document opposable au tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. En 2017, la révision du PGA mis en vigueur en 2006 a commencé, visant à intégrer les orientations du projet de PDCom, notamment en matière de valorisation du patrimoine (prise en compte de l'ISOS, entre autres), d'exigences environnementales, et à répondre aux exigences de la LAT en matière de redimensionnement de la zone à bâtir (art. 15 LAT).

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE ET À PÔLE GARE

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM) et la cellule Pôle Gare (PG) dans le développement de grands projets territoriaux répondant aux ambitions communales.

Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

Le Service de l'urbanisme travaille en étroite collaboration avec le BDM vu les phases opérationnelles dans lesquelles évoluent les différents projets de planification. Pour ce faire, le Service de l'urbanisme participe aux nombreuses séances de coordination sur les secteurs des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy, de la Tuilière et du stade de Coubertin, et mène à bien les processus de planification. Ces différents projets ont connu les avancées suivantes :

- écoquartier des Plaines-du-Loup, étape 1 : ce plan partiel d'affectation a été approuvé préalablement par le Département du territoire et de l'environnement en avril 2017 et mis en vigueur le 2 juin 2017;
- écoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2+3 : en coordination avec les services communaux concernés, un programme définissant les besoins a été établi afin de réaliser une image directrice qui servira de base de réflexion pour les avant-projets des plans partiels d'affectation;
- le secteur stratégique des Prés-de-Vidy a donné lieu à un mandat d'études parallèles (MEP) pour tester les ambitions communales et notamment les scénarios possibles quant au devenir de l'établissement horticole. Un schéma directeur est en cours d'élaboration qui définira les lignes directrices pour le développement du site et servira de cadre pour l'établissement du ou des plan(s) partiel(s) d'affectation;
- Tuilière Sud : ce plan partiel d'affectation a été approuvé préalablement par le Département du territoire et de l'environnement en 16 janvier 2017 et mis en vigueur le 29 mai 2017;

- Coubertin : le service a suivi les études nécessaires à l'élaboration du PPA, à savoir l'étude paysagère, environnementale et de circulation. Parallèlement, il a poursuivi l'étude du schéma directeur des rives occidentales du lac (SDROL) par la rédaction du rapport et les présentations du projet aux instances concernées (DUM, CCUT).

Pôle Gare et Léman 2030

Le Service de l'urbanisme contribue au bon avancement et à la concrétisation des différentes composantes de Pôle Gare, projet urbanistique d'ampleur et étroitement lié au projet Léman 2030 : projet d'optimisation de la gare et de son plateau ferroviaire en vue du doublement des voyageurs entre Lausanne et Genève, coordination avec la réalisation du métro m3, modification du tissu bâti existant, requalification des espaces publics autour de la gare et densification du secteur (projet de sous-sol de la place de la Gare et quartier de la Rasude).

Il accompagne la démarche en participant aux diverses cellules de coordination réunissant les services de la Ville concernés, les mandataires et les acteurs publics et privés, notamment le bureau Pôle Gare, le groupe décisionnel gare de Lausanne et le groupe d'accompagnement Lausanne. Il accompagne Pôle Gare et les mandataires en charge de l'élaboration du projet de PPA sur le secteur de la Rasude.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

L'unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Elle assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL). Par ailleurs, le responsable de l'unité est un membre permanent de la Direction technique du PALM, regroupant les représentants du Canton et des schémas directeurs).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007 : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) se poursuit ;
- PALM 2012 (PALM de 2^e génération) : la mise en œuvre des mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) est en cours. La phase de planification touche à son terme ;
- PALM 2016 (PALM de 3^e génération) : le PALM 2016 a été déposé auprès de la Confédération en décembre 2016. Il sollicite un cofinancement pour des mesures à réaliser dans la période 2019-2022, comprenant notamment la seconde étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métro m2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce. Cette 3^e génération a nécessité un travail important de mise en conformité avec les nouvelles exigences légales, en particulier la LAT révisée, en précisant les projets d'urbanisation à réaliser avant 2030 et après 2030.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Les études élaborées dans le cadre de ce schéma s'intéressent à :

- l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand, visant à planifier le développement à moyen et long terme de ce site stratégique du PALM. Après un examen préalable en 2015, des demandes de compléments ont été formulées par l'Etat. Elles font encore l'objet de discussions, mais pourraient faire évoluer en profondeur le concept du PDLi et la programmation du site ;
- la planification énergétique anticipant les besoins énergétiques liés aux nouveaux développements et fixant des objectifs pour un approvisionnement durable du secteur ;
- l'élaboration d'un guide urbanisation et agriculture non-contrainant destiné à une meilleure prise en compte des intérêts de l'agriculture et du paysage agricole. La version finale a été adoptée début 2017 ;
- l'élaboration d'une stratégie régionale vélo.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, et assurant la défense des intérêts des communes dans les structures du PALM.

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

Depuis sa création en juillet 2016, l'unité agglomération / région gère le secrétariat de la CPPR. Quatre séances de commission se sont déroulées en 2017. Une délégation de membres de la CPPR a assisté à l'assemblée plénière des commissions de politique régionale des communes du SDNL.

ESPACES PUBLICS

Le Service de l'urbanisme a participé régulièrement aux séances du Bureau des espaces publics (BEP), dont il est un membre permanent et qui est l'organe de suivi et de coordination des projets portant sur le domaine public. Le développement des projets est confié aux différents groupes des espaces publics (GEP) formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. En plus de participer à cette structure, le service a pris part aux séances du groupe deux roues légers (GDRL) et du groupe accessibilité piétonne (GAP).

Il a également participé, entre autres, à différents groupes de travail concernant notamment :

- la définition du processus et démarrage du projet d'aménagement du secteur Riponne Tunnel. Le rapport-préavis N° 2017/48 portant sur la demande d'un crédit d'investissement pour l'organisation d'un concours d'urbanisme et la défi-

inition d'une image directrice pour l'aménagement du secteur Riponne-Tunnel a été établi par le Service de l'urbanisme puis adopté par la Municipalité le 5 octobre 2017 ;

- le développement du projet des espaces publics de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- le réaménagement de l'avenue Alexandre Vinet ;
- l'aménagement de la voie verte d'agglomération.

Collaboration Ville-Université

En 2017, le Service de l'urbanisme a participé avec l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL à l'organisation d'un concours international pour jeunes urbanistes (Challenge interuniversitaire des formations en aménagement et urbanisme). L'objectif visait à proposer une vision d'ensemble pour l'évolution du secteur de Sébeillon identifié dans le projet de PDCom comme site majeur de mutation urbaine.

Il a déposé en novembre 2017 un projet Interact, également avec l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL, portant sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs participatifs qui seront mis en place pour le réaménagement du secteur Riponne-Tunnel.

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ENVIRONNEMENT

L'Office de coordination des risques environnementaux (OCRE) a été transféré à la Direction LEA au 1^{er} janvier 2017, le délégué à l'environnement et son collègue (2 ept) forment désormais l'entité Environnement (ENV), rattachée au secrétariat général LEA-C.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a traité plus de 600 affaires concernant des objets recensés. Elle a participé à près de 400 réunions, internes ou externes. Parmi celles-ci, plus de 200 déplacements sur le terrain ont permis de formuler des objectifs de conservation avant le dépôt d'un dossier auprès de l'administration et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires.

Les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments offrent une plateforme pour traiter les dossiers des objets bénéficiant d'une protection cantonale ou qui concernent également d'autres services communaux ; elles permettent de fructueux échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine ou l'évolution des recensements. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud offrent des opportunités de contact constructives à propos du patrimoine lausannois.

L'application de plusieurs lois (énergie, personnes handicapées) ou normes (prévention des risques de chutes, prévention incendie) dont les buts sont des plus respectables soulève de nombreuses difficultés pour préserver la substance historique des bâtiments de valeur patrimoniale et nécessitent l'élaboration de solutions spécifiques. La sécurisation des fontaines propriété de la Commune a aussi mobilisé la déléguée afin de trouver des solutions respectueuses de la substance ancienne de certaines d'entre elles.

Plusieurs planifications à l'étude requièrent une participation de la déléguée en raison de leurs enjeux patrimoniaux, comme l'Hôpital Ophtalmique ou les PQ « Paroisse catholique de Ste-Thérèse » et « Gottettaz ».

Plusieurs études historiques ont été réalisées en lien avec des projets de développement ou de démolition. Ainsi une stagiaire a réalisé une étude portant sur des immeubles situés entre la rue du Maupas et l'avenue de France ; le collège de Montoie a également fait l'objet d'une étude historique et patrimoniale afin d'accompagner les réflexions relatives à sa réfection. Un mandat d'évaluation a été donné à un spécialiste de l'architecture rurale dans le cadre des réflexions portant sur l'avenir de la « ferme Aebi » à Victor-Ruffly. En raison de démolitions prévues ou de transformations importantes, une couverture photographique professionnelle a été demandée pour les objets suivants : rue de Bourg 39, chemin de Beau-Rivage 16, et la Fondation Bellet /Foyer du Servan. Ces documents peuvent être consultés auprès des Archives de la Ville ou du Musée historique.

La fermeture de la Bavaria a suscité une vive émotion auprès des Lausannois et des autorités, qui ont entrepris des démarches auprès du Canton afin d'améliorer la protection de cette brasserie historique. Le recensement n'étant par définition ni exhaustif ni terminé, d'autres demandes de révision ou de compléments de recensement ont été adressées au Canton, qui ont abouti à l'identification de plusieurs objets d'intérêt local. Toutefois, en raison d'un manque de moyens, une révision de l'ensemble du territoire communal dans la perspective de celle du PGA ou, plus modestement, de périmètres caractéristiques, n'est pas à l'ordre du jour pour les services cantonaux.

La déléguée a été nommée par le Conseil d'Etat membre de la commission spéciale pour l'évaluation du patrimoine bâti du XX^e siècle, présidée par le Professeur Bruno Marchand, qui rendra un rapport dans le courant de l'année 2018, préconisant une réévaluation des objets recensés et des mesures de protection.

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et familial sur le thème national « Héritage du pouvoir ». 1'600 visiteurs se sont pressés à l'Hôtel-de-Ville pour découvrir les salles historiques, les combles et le caveau de la Municipalité, où une dégustation des vins de la Ville a été organisée avec SPADOM. Le premier Tribunal Fédéral édifié à Montbenon a accueilli 1'140 visiteurs qui ont admiré ses décors exceptionnels et se sont familiarisés avec le fonctionnement de la justice. Une brochure consacrée à chacun de ces édifices a été réalisée à cette occasion et offerte au public.

La Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments a tenu en novembre son assemblée annuelle à Lausanne, organisée par le Conservateur cantonal et la déléguée qui y appartient es qualité.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » conduite par le Professeur Luca Ortelli, par l'étude d'un immeuble propriété de la CPCL à l'avenue Juste-Olivier, qui figure au recensement avec une note *3* (objet d'intérêt local). La déléguée a également donné un cours aux étudiants du Professeur Franz Graf portant sur la conservation du patrimoine, son cadre légal, ses références à Lausanne et dans le Canton de Vaud.

BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir. A la demande, des séances préalables sont organisées réunissant les architectes, maîtres d'ouvrage et techniciens du BPC.

A réception des projets, le bureau consulte les services communaux, respectivement cantonaux (synthèse CAMAC) et soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être, puis procède à l'analyse réglementaire des projets et les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

En 2017, 691 séances de travail (contre 996 en 2016) avec des constructeurs, des administrés et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées. 319 enquêtes publiques (contre 358 en 2016) ont été ouvertes et 398 oppositions/interventions dont 28 collectives (de 523 signatures en totalité) (contre 713 en 2016) ont été déposées. Il est à relever que la durée des séances avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés par téléphone ou courriel sont en augmentation et représentent une part importante de l'activité des collaborateurs du BPC. Les collaborateurs ont aussi pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction de 22 procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (21 en 2016) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen de la part des collaborateurs du bureau (861 en 2017, contre 834 en 2016). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants, qu'ils soient professionnels ou non.

Le 1^{er} janvier 2017 est entré en vigueur le nouvel article 26b du règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), qui impose un contrôle qualitatif, par le département en charge des bâtiments de l'Etat, des rapports de diagnostic de présence d'amiante lors des demandes d'autorisation relatives à des travaux de démolition ou de transformation. Ce rapport doit accompagner les projets sur des bâtiments antérieurs à 1991 (art. 103a LATC). Le contrôle est devenu effectif par directive cantonale du 3 juillet 2017 avec mise en vigueur le 6 juillet 2017. Cette nouvelle mesure a engendré l'obligation de fournir dorénavant au département concerné un diagnostic amiante en quatre exemplaires papiers avant enquête publique ou avant envoi des documents à la CAMAC, ceci même si le projet ne nécessite pas d'autorisations cantonales (projet de compétence uniquement communale).

Pour les raisons évoquées ci-dessus, le délai de traitement de certains dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important, et la qualité des dossiers réceptionnés demeure un problème majeur. A cet égard, on peut signaler un nombre croissant de dossiers préparés par des professionnels d'autres cantons et européens qui méconnaissent les exigences réglementaires locales.

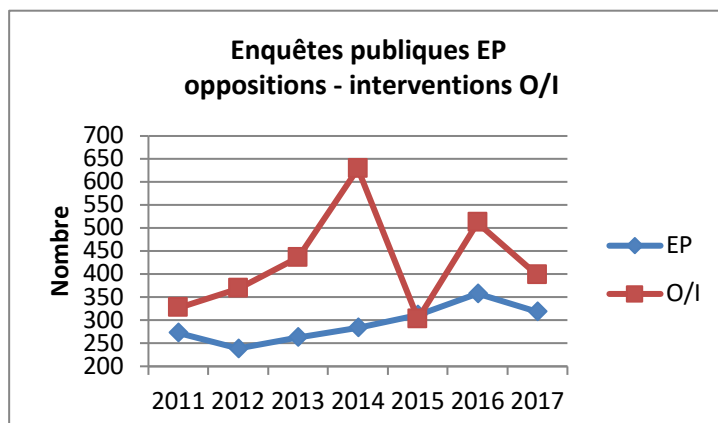
Parmi les projets de constructions autorisés en 2017, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- route de Cojonnex 18, construction du nouveau campus de l'École Hôtelière de Lausanne (EHL) ;
- route de Romanel 10, construction du stade de football « Stade de la Tuilière » ;
- place de la Gare 17, construction des deux musées Elysée et mudac (Plateforme10) ;
- avenue du Grey 111, construction du nouveau siège administratif de l'ECA ;
- rue du Bugnon 50, construction du futur Hôpital des enfants ;
- chemin de Pierreval 12 & 17, construction de deux immeubles de 45 logements au total ;
- route de Berne 317 à 327, construction de trois bâtiments de 90 logements au total ;
- chemin de Bérée 8b, 8c, 10a et 10 b, construction de quatre bâtiments de 83 logements locatifs au total ;
- avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7a, construction après démolition d'un immeuble minergie de 78 logements et deux commerces ;
- avenue de Cour 144, 154 et 156, construction d'un immeuble minergie de 22 logements ;
- avenue Sainte Luce 9, construction après démolition d'un bâtiment de 40 logements ;
- avenue de Chailly 64, construction après démolition de deux bâtiments locatifs de 25 logements au total ;
- route du Châtelard 26, construction après démolition d'un immeuble minergieP de 12 logements sociaux ;
- chemin de Fontenay 9, construction après démolition d'un immeuble de 11 logements.

En marge de ce qui précède, le secrétariat du service assure la permanence du guichet des enquêtes publiques. Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enquêtes publiques	273	239	263	284	312	358	319
Oppositions/Interventions	327	369	436	629	303	713	398



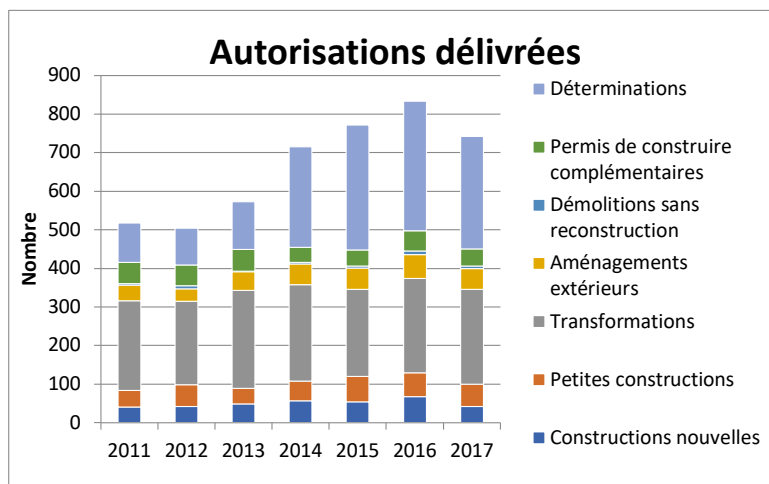
Recours

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Déposés	17	21	20	18	17	21	22
En cours							23
Recours admis ou partiellement admis							0
Recours rejetés							1
Recours irrecevable, Rayé du rôle ou autre décision							7

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	40	42	49	56	54	67	42
Petites constructions (garages- boîtes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	44	56	40	51	66	62	58
Transformations	232	217	254	251	226	226	245
Aménagements extérieurs	40	32	48	54	55	62	54
Démolitions sans reconstruction	4	8	2	4	5	9	7
Permis de construire complémentaires	55	54	56	39	42	52	44
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	102	95	124	260	324	337	292
Total	517	504	573	715	772	834	742

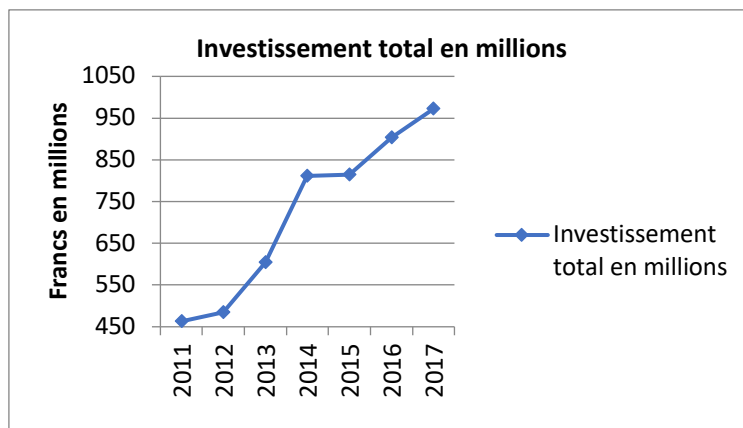
Les déterminations pour travaux dispensés d'autorisation sont comptabilisées depuis 2014.



Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Projets de (en francs) : moins de 0,2 million							
de 0,2 à 1 million	237	243	277	268	257	316	277
de 1 à 5 millions	87	90	90	94	92	83	88
de 5 à 10 millions	64	52	53	64	68	66	57
plus de 10 millions	15	14	13	13	14	14	12
	12	10	16	16	17	18	16
Total des projets	415	409	449	455	448	497	450
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	463	484	604	811	815	903	972

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.



Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2016	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Parkings souterrains	517	402	825	410	701	601	1311
Garages-boxes et couverts extérieurs	44	34	26	33	20	16	43
Places de parc extérieures	144	183	98	143	64	209	546
A supprimer	311	210	367	145	352	302	683
Total	594	409	582	491	433	524	1217

La différence entre 2016 et 2017 s'explique essentiellement par les 935 places de stationnement pour le nouveau campus de l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Durée des procédures d'octroi des permis de construire

458 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire ont été prises en 2017 (contre 490 en 2016), dont cinq décisions négatives (six en 2016).

Pour les 453 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2017, il s'est écoulé en moyenne 7.2 mois entre le dépôt de la demande de permis et la décision municipale d'octroi du permis (7.2 mois en 2016, 8.3 mois en 2015).

285 demandes ont été soumises à l'enquête publique (340 en 2016, 279 en 2015). En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision municipale, il s'est écoulé 3.2 mois (2.8 mois en 2016, 3.2 mois en 2015).

La tendance à la réduction de la durée de traitement des permis de construire s'est poursuivie en 2017. Hors dossiers particuliers qui faussent les statistiques en raison de leur traitement différé (délai demandé pour négocier avec les opposants, modification du projet initial qui induit un retour à la case départ, documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable, synthèse CAMAC non produite dans un délai raisonnable (trois mois en moyenne) et / ou des raisons financières), la statistique 2017 présente pour la seconde année consécutive des durées de procédures raccourcies : pour les projets non soumis à enquête publique, la durée moyenne de traitement est en baisse de 10% de moins par rapport à 2016. Pour les projets soumis à enquête publique, les délais moyens se sont raccourcis de 5%.

Projets non soumis à enquête publique

2017	Tous les dossiers	Sans les dossiers particuliers	2016
Nombre	168	149	128
<i>Durée des procédures en mois</i>			
<i>Moyenne</i>	5.2	3.7	4.1
<i>Médiane</i>		3.3	3.5
<i>Quartile Q1*</i>		2.4	2.1
<i>Quartile Q3**</i>		4.9	5.3
<i>Décile D1***</i>		1.5	1.4
<i>Décile D9****</i>		6.6	7.2

* au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1

** au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3 et environ 50% des valeurs se trouvent dans l'intervalle interquartile Q1 ; Q3

*** au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1

**** au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

Projets soumis à enquête publique

2017	Tous les dossiers	Sans les dossiers particuliers	2016
Nombre	285	240	319
<i>Durée des procédures en mois</i>			
<i>Moyenne</i>	8.3	6.2	6.5
<i>Médiane</i>		5.8	5.8
<i>Quartile Q1</i>		4.3	4.1
<i>Quartile Q3</i>		7.5	8.1
<i>Décile D1</i>		3.5	3.2
<i>Décile D9</i>		9.8	11.1

Police des constructions – hygiène et salubrité – commission de salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particuliers, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion.

Par le biais de l'examen de dossiers, de conseils, de contrôle de locaux, de visites sur place et d'édiction de prescriptions, l'Unité hygiène de l'habitat veille à la salubrité et au bien-être des particuliers.

Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2017	2016	Types
623	646	nombre de demandes de permis de construire examiné
356	351	nombre de dossiers présentant des lacunes
1029	1'061	nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2017, 498 requêtes ou plaintes (549 en 2016) concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence, ont été déposées relatives aux causes suivantes :

2017	2016	
23	23	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
3	11	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
15	15	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
29	22	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
24	26	problème de ventilation
60	77	entretien de logements
6	10	ordures ménagères
4	5	entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
7	1	entretien des parcelles et des abords des immeubles
241	254	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
43	51	création ou transformation d'établissements publics
43	54	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

Le Service de l'urbanisme assure le traitement et le suivi d'enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'OFT, IFICF, etc. En 2017, une seule enquête a été portée par le Canton à l'avenue d'Ouchy 16-18 (enquête publique procédure de classement de l'immeuble de commerce et d'habitation « l'Esterel » – loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites).

Le Service de l'urbanisme est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (sept enquêtes en 2017, contre six en 2016).

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1/500^e. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 x 80 cm. A ce jour, environ 40% du territoire est réalisé, soit 114 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1/200^e de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à la place St-François, et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- une maquette au 1/500^e a été produite pour le PPA Montolivet ;
- préparation d'une maquette au 1/500^e pour le PPA Cour ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA de la zone Sévelin – Sébeillon ;
- une nouvelle version du PPA Bergières (1/500^e) ;
- préparation du schéma directeur du Martinet ;
- mise à jour et visualisation des gabarits maximaux proposés par le projet PPA la Rozavère – Eben-Hézer ;
- mise à jour du quartier des Fiches ;
- deux nouvelles versions du PPA Vallon ;
- déplacement et mise en place de la maquette de la cathédrale au 1/50^e pour le MHL.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et la conception et réalisation en collaboration avec SPADOM pour l'exposition « Un verger dans la ville ».

Enfin, il a effectué divers travaux de publication pour le Service de la jeunesse et des loisirs, SPADOM, le Service d'architecture, la direction EJQ, l'association ADER/s, Lausanne à table, Triathlon, affiches Vacances.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives. L'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques du SOI, permettant ainsi l'accès des images.

CONTRÔLE DES FINANCES (CFL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de Surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), aux directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) du Canton de Vaud, et à la recommandation d'audit suisse 60 (RA60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, les entités au bénéfice d'une subvention d'exploitation annuelle ou d'investissement supérieure à CHF 100'000.- et les entités de droit public ou privé dans lesquelles la Ville de Lausanne détient un intérêt prépondérant. Les divers types de missions sont :

- audit de conformité : membres du réseau L, entités subventionnées, sociétés immobilières et billetteries
- audit de performance
- audit de gouvernance
- audit financier et de gestion
- audit de fraude
- missions spéciales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	9,70	8,90	7,70	7,50
Direction & Secrétariat - CFL	2,90	2,90	2,90	2,90
Total service	12,60	11,80	10,60	10,40

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	9	8,90	8	7,50
Direction & Secrétariat - SR	4	2,90	4	2,90
Total service	13	11,80	12	10,40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

MISSIONS D'AUDIT

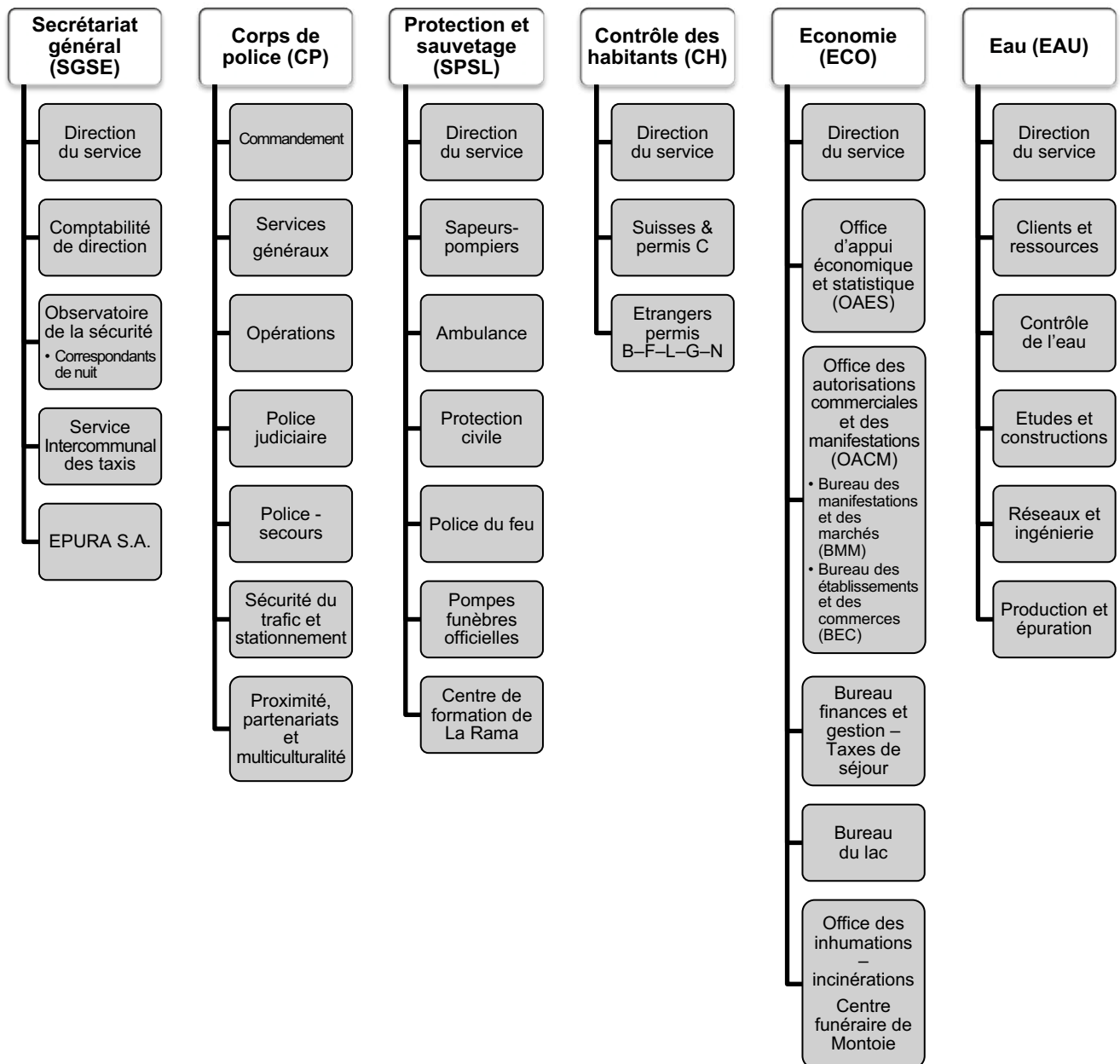
Le CFL a délivré, en 2017 :

- deux rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 25 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues) ;
- trois rapports en tant qu'organe de contrôle non professionnel d'associations ;
- 49 rapports d'audit interne dont 43 audits de conformité.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 10'458 heures, le restant des heures travaillées étant réparti sur divers projets internes d'amélioration de la qualité et la formation.

Direction de la sécurité et de l'économie

Directeur



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

La nouvelle direction de la Sécurité et de l'économie s'est consolidée en 2017. Le Programme de législature place 32 mesures sous sa responsabilité. 10 ont été initiées, 3 soumises au Conseil communal et 10 mises en œuvre. Ainsi, il convient de relever plus particulièrement les réalisations suivantes.

Secrétariat général :

- adoption par le Conseil communal du préavis N° 2017/23 « Contribution à la sécurité dans les espaces publics et extension du rôle des correspondants de nuit lausannois » ;
- rédaction du rapport-préavis N° 2017/59 « Lutte contre le harcèlement de rue : bilan et perspectives » ;
- adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N° 2016/43 « Politique en matière de prostitution de rue – Réponses aux postulats de M. Jean-Luc Laurent, MM. Henri Klunge et Jean-Daniel Henchoz et M. Philipp Stauber », permettant la régulation de la prostitution de rue dans le quartier de Sévelin afin de concilier cette activité et le développement de l'habitat de quartier ;
- diverses mesures ont été prises au sein du Service intercommunal des taxis afin que le développement des nouvelles formes de transport de personnes s'inscrive au sein d'un cadre réglementaire adapté à l'offre actuelle, dans l'attente du cadre cantonal ;
- Epura S.A. : construction de la nouvelle Step de Vidy qui prend forme, comme en témoignent les imposants silos bâtis à l'été et qui permettront de traiter plus efficacement les boues issues du processus d'épuration.

Corps de police :

- poursuite du renforcement des effectifs affectés à la sécurité par l'engagement d'une trentaine de postes supplémentaires sur la législature, afin de garantir les missions générales et assurer une plus forte présence policière dans la rue pour lutter plus efficacement notamment contre le deal de rue et les cambriolages ;
- consolidation et simplification de la récolte et du traitement des différents types de renseignements. Poursuite du développement de la communication et les échanges avec la population par le biais des réseaux sociaux par exemple ;
- adoption par le Conseil communal du préavis N° 2016/42 « Règlement général de police de la Commune de Lausanne (RGP) – Introduction d'un article permettant l'instauration d'amendes d'ordre pour sanctionner onze infractions relatives à la propreté urbaine ».

Service de protection et sauvetage :

- poursuite de la collaboration instaurée entre le Service de protection et sauvetage (SPSL) et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) dans l'agglomération lausannoise. Renforcement de la formation des professionnels et des volontaires : le 18 mai, la Municipalité a validé la révision de la convention entre le SPSL et l'ECA visant à valoriser les prestations effectuées par le SPSL au profit de l'ensemble du canton, et l'Académie latine des sapeurs-pompiers a connu sa première rentrée.

Service du contrôle des habitants :

- la population lausannoise, en constante croissance, a atteint, au 31 décembre 2017, un nouveau record avec 144'790 personnes inscrites.

Service de l'économie :

- création de l'Office d'appui économique et statistique ;
- renforcement du Bureau des manifestations et des marchés, et du Bureau des établissements et des commerces, réunis au sein de l'Office des autorisations commerciales et des manifestations, afin de privilégier un accompagnement aux organisateurs de manifestations et aux commerçants permanents ou temporaires dans leurs démarches, celles-ci comprenant au surplus les questions liées aux procédés de réclame ;
- mise en œuvre du nouveau site internet du service mis à jour et évolutif en fonction des modifications du cadre légal ou des pratiques ; il donne également l'accès à l'ensemble des documents et formulaires nécessaires ;

- dans le cadre du projet de rénovation du port d'Ouchy, mise en œuvre d'un groupe de concertation réunissant tous les usagers et partenaires concernés par ce lieu et son usage afin de définir le périmètre des améliorations et travaux qui seront ensuite soumis au Conseil communal, et rédaction du rapport-préavis N° 2017/61 « Réponse au postulat de M. Mathieu Blanc et consorts "Ecologique, économique et social: encourageons le boat sharing!" » ;
- deux études sur le commerce menées sous l'égide du service, rendues publiques au mois de décembre, ont abouti à des constats nuancés, lesquels constitueront des axes de travail pour les partenaires concernés ;
- Biopôle: 2017 a vu le lancement, d'une part, de deux projets de constructions permettant d'augmenter la surface construite de près de 33%, soit la construction d'un nouveau bâtiment et la surélévation d'un existant et, d'autre part, d'un projet majeur nommé StartLab, premier incubateur de la région entièrement dédié aux sciences de la vie.

Service de l'eau :

- mise en œuvre du nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE) et, en particulier, de la taxe sur les surfaces étanches ;
- suite et fin des essais pilotes concernant la nouvelle chaîne de traitement de l'usine de Saint-Sulpice ;
- rédaction du rapport-préavis N° 2017/35 « Economiser l'eau pour et par les lausannois – Réponse au postulat de MM. Pierre-Antoine Hildbrand, Matthieu Blanc et consorts » ;
- inauguration du nouveau réservoir du Calvaire le 9 mars.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés) et acheminement par huissier
- contrôle du suivi de la correspondance, des dossiers et des affaires du Conseil communal
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	5.50	5.50	6.50	6.50
Direction SE	8.35	8.35	8.35	8.35
Observatoire de la sécurité	7.55	6.75	7.55	6.75
STEPACT	6.00	6.00	7.00	7.00
Total service	27.40	26.60	29.40	28.60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	ept alloués	ept affectés
Total service		+ 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	7	5.50	8	6.50
Direction SE	9	8.35	9	8.35
Observatoire de la sécurité	10	6.75	10	6.75
STEPACT	6	6.00	7	7.00
Total service	32	26.60	34	28.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	2	3

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- coordination de l'Unité des correspondants de nuit (CN)

Deux dossiers ont particulièrement occupé l'Observatoire de la sécurité en 2017 :

- La rédaction du préavis N° 2017/23 « Contribution à la sécurité dans les espaces publics et extension du rôle des Correspondants de nuit lausannois » visant à pérenniser ce projet pilote entamé en 2015 et prenant fin à l'automne 2017. Ce préavis, voté par le Conseil communal en novembre, propose une extension des tâches, horaires, jours de travail et périmètres d'actions des CN. Il indique également qu'ils pourront être sollicités en direct, pour des interventions simples dans l'espace public, par le Corps de police. Les membres de la commission de ce préavis ont eu l'occasion de s'immerger dans le travail effectif de l'équipe en effectuant des stages d'un soir sur le terrain.
- La rédaction du rapport-préavis N° 2017/59 « Lutter contre le harcèlement de rue : bilan et perspectives ». Pour aboutir à une stratégie concertée, un travail étroit a été mené avec un comité de pilotage composé d'experts issus de l'administration communale, ainsi que des milieux festifs, de la mobilité et de la prévention. À partir d'une étude sur les manifestations et la prévalence du phénomène à Lausanne réalisée en 2016, le préavis propose notamment des mesures concrètes axées sur la sécurisation du domaine public, la formation des professionnels concernés ou encore la facilitation du signalement de cas par les victimes via un formulaire *ad hoc*. Il annonce aussi une sensibilisation large du grand public par l'organisation d'une campagne de communication au printemps 2018. Ce rapport-préavis sera soumis au Conseil communal en 2018.

Selon la proposition faite dans le cadre du rapport-préavis N° 2014/79 (« Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne – Réponses à 4 postulats, 1 motion et 2 pétitions »), l'Observatoire a organisé le deuxième « Forum vie nocturne », réunissant environ 30 représentant-e-s de services administratifs, conseillers communaux et partenaires privés, publics ou parapublics, le 28 juin, sur le thème des politiques publiques nocturnes. La séance a permis de présenter un travail de doctorat sur ce thème et d'échanger autour de l'émergence du problème public de la nuit et de son institutionnalisation dans différentes collectivités locales en Suisse ou ailleurs.

Par ailleurs, le déploiement de la vidéosurveillance préventive s'est poursuivi, pour atteindre 40 installations.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a participé aux réflexions nécessaires à la mise en place du nouveau périmètre dévolu à la prostitution de rue (circulation automobile, mesures d'accompagnement, préparation de l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier).

Enfin, l'Observatoire de la sécurité a coordonné ou participé à plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine).

Correspondants de nuit (CN)

2017 a été la deuxième année complète réalisée par les CN (cinq ept + un ept pour le coordinateur). Elle a permis de développer les compétences des intervenants et le réseau large nécessaire à une bonne résolution des problèmes nocturnes, dans les domaines du social, de la santé et de la sécurité.

Un bilan complet du projet-pilote de CN a été présenté en juin. Il permet de montrer, chiffres à la clé, l'étendue des tâches qui leur sont confiées, de la réduction des risques de santé que prennent les noctambules lors de leurs sorties, en passant par le désamorçage de bagarres dans l'espace public ou la sensibilisation des usagers sur leur comportement (nuisances sonores, abandon de déchets, respect du domaine public par ex.).

L'équipe des CN a participé également aux premières « Assises de la médiation sociale et urbaine » organisée par la Commune de Vernier. Ces Assises ont permis de consolider un réseau suisse romand désormais large de dispositifs de médiation urbaine. Ce début de mise en réseau est important pour échanger autour d'un métier nouveau et créer des synergies afin de le faire mieux connaître.

TAXIS

PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que des révisions réglementaires

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Par arrêt du 4 mai, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a partiellement admis la requête de la société Uber contre la révision partielle de la réglementation sur le service des taxis (RIT), suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 16 octobre 2016 octroyant à Uber la qualité pour agir. Néanmoins, la Cour a estimé que l'activité déployée par Uber s'apparente à celle d'un central d'appel et est soumise à autorisation.

Le 19 mai, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du Canton de Vaud a présenté un avant-projet de modification de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ce projet vise à harmoniser les conditions d'exercice des taxis et à réguler l'accès à la profession de chauffeur, suite, notamment, à l'arrivée de la société Uber.

Le Comité de direction a répondu à cette consultation le 21 août, après avoir organisé, le 17 août, des Assises du taxi, auxquelles étaient conviés le Conseil intercommunal, les diverses composantes de la profession et leurs principaux partenaires, ainsi que d'autres acteurs concernés.

Parallèlement, et par arrêt du 1^{er} septembre, le Tribunal fédéral a partiellement admis le recours du Groupement des indépendants à l'encontre des nouvelles dispositions du RIT. Il a estimé que les autorisations d'exploitation avec usage du domaine public sont des concessions soumises à l'art. 2 al. 7 de la loi fédérale sur le marché intérieur (LMI) qui prévoit que leur attribution doit être soumise à un appel d'offre. Un nouveau règlement d'attribution des concessions sera soumis dès lors début 2018 au Conseil intercommunal.

Dans sa séance du 1^{er} novembre, ce même conseil a octroyé au Comité de direction une délégation de compétence lui permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur. Le but visé est de mettre un terme à l'activité UberPop au profit d'UberX, activité exercée par des chauffeurs professionnels. Ainsi, en date du 18 novembre, au travers d'une interview de son responsable, la société Uber a annoncé la suppression d'UberPop au 1^{er} mars 2018.

Par ailleurs, les contrôles de police, notamment onze nocturnes, se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 238 (164 en 2016). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées (également 363 en 2016), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop.

Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Compagnies	5	5	102	93
Exploitants indépendants	148	157	148	157
Total	153	162	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 22 concessions (2016 : 4) ont été transférées à des candidats inscrits sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 9 étaient précédemment aux mains de compagnies.

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	52	48	55	51
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	46	42	52	47
Total	100	92	110	101

Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2016	2017	2016	2017
Entreprises	4	5	20	21
Exploitants indépendants	4	2	5	3
Total	8	7	25	24

Conducteurs

Au nombre de 447 (2016 : 469), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2016	2017	2016	2017
Conducteurs « réguliers »	408	393	17	15
Conducteurs « auxiliaires »	43	39	1	0
Total	451	432	18	15

Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2016 : 37), 25 carnets de conducteur ont été délivrés (2016 : 24), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'072'279 courses, contre 1'147'067 en 2016 (-6.52%).

Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2016).

EPURA S.A. ET CHANTIER DE LA NOUVELLE STEP

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N° 2015/21 (« Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils »).

Depuis lors, elle est concrètement chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle Step de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants, et deviendra une installation de pointe capable de

traiter les eaux de quelque 350'000 habitants. Un des défis de l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Le directeur de la société, l'assistante administrative et les collaborateurs en charge du projet, tous rattachés depuis le 1^{er} juillet 2016 au Secrétariat général de la Direction de la sécurité et de l'économie et rejoints en septembre par un coordinateur de chantier, œuvrent pour Epura S.A. dans le cadre d'un contrat de prestations de services.

L'année sous revue se caractérise par l'achèvement des travaux de démolition et de terrassements entamés en 2016, suivi de la réalisation des ouvrages de la deuxième phase du projet, et plus particulièrement de deux silos érigés en continu au moyen d'un coffrage glissant. Les travaux du gros œuvre seront terminés au début de l'été 2018 alors que les équipements électromécaniques seront déjà en cours de montage.

A relever qu'un important dispositif d'identification de tout intervenant sur le chantier a été mis en place avec la collaboration de l'Association des Commissions Professionnelles Paritaires, dans le but de lutter contre le travail au noir.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, le lecteur est invité à se reporter au rapport d'activité spécifique rédigé par la société, disponible sous www.epura.ch.

CORPS DE POLICE (CP)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des procédures
- répondre aux attentes de la population

Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

Appui Opérations

- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation ; formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	4.00	3.00	11.45	11.45
Nouvelle volée assermentée			0.00	14.00
Police Judiciaire	118.60	117.25	118.60	118.05
Police-Secours	176.80	183.40	170.35	175.75
Proximité, parten.et multicult.	48.75	43.70	49.15	46.05
Sécurité coordination	82.30	80.10	82.80	77.35
Sécurité trafic, stationnement	145.90	140.70	145.65	140.25
Services généraux CP	80.60	80.20	72.15	70.25
Total service	656.95	648.35	650.15	653.15

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 6.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction CP	3	3.00	13	11.45
Nouvelle volée assermentée			14	14.00
Police Judiciaire	123	117.25	124	118.05
Police-Secours	188	183.40	180	175.75
Proximité, parten.et multicult.	48	43.70	52	46.05
Sécurité coordination	82	80.10	81	77.35
Sécurité trafic, stationnement	148	140.70	147	140.25
Services généraux CP	90	80.20	79	70.25
Total service	682	648.35	690	653.15

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Académie de police	23		20	
Direction CP	3		4	
Services généraux CP	3		2	
Total service	29		26	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	31	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	31	13

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	18
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	31

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2017 a été marquée par une nouvelle baisse (-4%¹) du nombre des infractions au Code pénal (CP) à Lausanne. Cette évolution est constatée malgré l'augmentation de la population de plus de 2'000 habitants et le nombre toujours croissant des appels parvenant à la centrale (77'742, +2.74% par rapport à 2016) ainsi que des interventions de Police-secours (31'243, +0.96% par rapport à 2016).

Au niveau organisationnel, suite à la démission du commandant remplaçant, une nouvelle structure a été mise en place à partir du 1^{er} juin. Une nouvelle entité, nommée « Opérations », a été créée et regroupe désormais toutes les divisions opé-

¹ Chiffre officiel de l'OFS, lequel répercute une erreur de saisie. La valeur réelle est de -5%

rationnelles ainsi que les unités d'appuis opérationnels anciennement rattachés à la division « Sécurité et coordination ». Les Services généraux perdurent mais sans les entités « Communication et prévention » et « juridique », rattachées dès lors à l'adjoint du Commandant.

Dans le cadre du dispositif « Héraclès », les agents ont effectué plus de 60'000 heures de patrouilles pédestres (55'000 en 2016) afin d'accroître la visibilité policière, en particulier aux alentours de la Riponne, du Tunnel, de Chauderon, de St-François/Bourg et de la Gare. Dès le mois de novembre, le dispositif a encore été renforcé, notamment en soirée. Les services de police s'adaptent continuellement afin de faire face à l'évolution des problématiques, notamment celle du deal de rue mais aussi aux vols en soirée.

Différentes opérations d'envergure (visite du président chinois, présence du président français au CIO) ainsi qu'un nombre non négligeable de grandes manifestations sportives ou politiques ont nécessité des engagements particuliers en 2017, tant au niveau de leur planification que de la gestion des événements dans le terrain. Pour donner une suite favorable à diverses sollicitations des partenaires cantonaux, d'autres événements, hors Lausanne, ont également impacté la marche du service (ex. : Saga des Géants et diverses conférences internationales). Ce domaine est en augmentation.

Dans le contexte sensible lié à la menace terroriste, les formations ainsi que le renforcement du matériel et de l'équipement se sont poursuivis tout au long de l'année.

Il convient également de mentionner la mise en œuvre d'une nouvelle application, nommée « Aedilis », à disposition du personnel en uniforme pour relever les incivilités et toutes les problématiques infra-pénales. Cette application permet de suivre les différentes situations et de faciliter la résolution de problèmes. Son déploiement devrait s'élargir à terme à d'autres services de la Ville, à commencer par les Correspondants de nuit qui utiliseront ce logiciel en 2018 pour assurer le suivi de leurs problématiques, notamment en matière de harcèlement de rue.

COMMANDEMENT

Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 320 demandes des médias durant l'année et a diffusé 28 « 117 Express » ainsi que 33 communiqués de presse.

Un bilan très positif est tiré après une année de présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter). De nombreuses publications ont été mises en ligne, permettant de faire connaître les différentes facettes des activités du Corps de police, de se rapprocher de la population et de faire passer des messages préventifs. Plus de 10'000 personnes suivent déjà la Police de Lausanne sur Facebook. La publication qui a connu le plus de succès a atteint plus de 250'000 vues.

Unité juridique

En plus des nombreuses analyses juridiques (avis de droit) et du suivi courant des divers dossiers (appui aux ressources humaines, à la hiérarchie, appui au personnel de terrain, gestion des dossiers d'octroi des protections juridiques, etc.), l'unité juridique a dû, tout au long de l'année, gérer les recours adressés à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI) contre la facturation des interventions de police. Ceci fait suite à l'entrée en vigueur, depuis septembre 2016, de ce principe voulu par l'autorité politique selon lequel, outre une amende à prononcer par les autorités de répression pénale, les frais du travail policier déployé sur le terrain peuvent être facturés aux personnes qui perturbent l'ordre et la tranquillité publics.

La fin de l'année a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure d'amendes d'ordre communales, ce qui a nécessité un important travail de préparation, puis un accompagnement des unités opérationnelles. Par ailleurs, la protection des données continue à mobiliser l'unité juridique de manière continue et assez intense, l'irruption du phénomène des drones constituant un nouveau volet de cette vaste problématique.

SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

Finances et logistique

La sécurité des personnes détenues dans le quartier cellulaire, les accès au bâtiment (menace terroriste) et l'alerte du personnel en cas de danger ont occupé les SG.

Un projet d'envergure a été initié en collaboration avec le Canton dans le domaine informatique. Il s'agit de moderniser plusieurs outils utilisés quotidiennement par les policiers, comme le journal des événements ou le générateur de procès-verbaux d'audition. Une vingtaine de collaborateurs sont impliqués. Le projet devrait durer environ cinq ans.

Un nouveau local d'accueil et d'audition pour les victimes a été créé, l'ancien ne répondant plus aux besoins tant du point de vue technique que du confort minimal. Un local a également été adapté pour permettre aux avocats de préparer leurs interventions.

La gestion des véhicules légers de toute la Ville par le garage de la police municipale est assurée depuis le mois d'avril par le logiciel AS-Tech, qui permet un suivi beaucoup plus rigoureux.

Ressources humaines (RH)

L'année 2017 a été marquée par le départ de 27 personnes, soit 15 policiers (4 retraites et 11 démissions), 2 assistants de sécurité publique (ASP), 2 assistants de transfert et surveillance (ATS) et 8 civils. 24 policiers, sortis brevetés de la

volée 2016 de l'Académie de Savatan, ont débuté leur programme d'intégration de deux ans. 2 policiers formés, 2 ASP et 10 civils ont également rejoint les rangs de l'institution en 2017.

L'entité RH a collaboré à la création d'un catalogue de compétences pour les collaborateurs et les cadres policiers. Les collaborateurs disposent maintenant d'un outil de gestion de carrière illustrant les exigences attendues pour chacun des divers paliers. Un autre axe fort de l'année a été la mise sur pied d'une commission, composée de quatre membres de la direction, dont les RH, qui a rencontré les cadres de l'institution pour un échange sur leurs motivations, volontés de développement et visions de leur avenir professionnel. Diverses actions de développement seront mises en œuvre en 2018, dans la perspective d'assurer, dans la durée, la relève des cadres.

Formation et développement

Déontologie et qualité

La commission préposée à la déontologie a rendu son huitième rapport annuel d'activité pour la période recouvrant les années 2009 à 2016.

Il est à noter une stabilisation dans le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policiers avec 25 cas (25 en 2016).

Il est à noter que plus de 80% des situations sont réglées à l'amiable, une rencontre avec le déontologue permettant souvent de lever des malentendus. Des manquements ont été relevés dans un tiers des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie. Ils ont donné lieu à des recommandations afin d'assurer un processus d'amélioration continue des pratiques.

Ethique

L'officier éthicien a poursuivi sa participation à dix groupes de travail dont les mandats sont en lien direct avec l'amélioration des pratiques des acteurs de terrain, le développement des plans de carrières ainsi que le perfectionnement des compétences managériales.

Afin de rendre plus institutionnelle la dimension de l'éthique et de renforcer la réflexion stratégique autour des mandats institutionnels, deux changements ont été opérés au 1^{er} juillet. D'une part, la fonction de l'officier éthicien a été transformée en « responsable de mandats stratégiques » et, d'autre part, la dimension de l'éthique dans son entier a été placée au niveau de la cheffe des services généraux. Le comité d'éthique, orienté par son nouveau président et sa nouvelle secrétaire générale, a pu relancer ses travaux.

Centre de formation (CFPL)

Au total, 267 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle (technique et tactique d'intervention, tir, sécurité personnelle et sanitaire). Des nouvelles formations, en collaboration avec la police cantonale, ont été mises en œuvre pour répondre aux nouvelles menaces terroristes. 501 collaborateurs ont suivi une formation liée au développement des compétences métier. 94 collaborateurs ont bénéficié d'un bilan de santé.

Dans un souci d'économie des ressources et de transversalité des formations, la coopération avec la Société des polices communales vaudoises s'est poursuivie tout au long de l'année. De plus, des formations ont été dispensées au personnel de certains services de la Ville dans les domaines de l'application de la loi sur les amendes d'ordres communales, de la gestion de conflits et des premiers secours tactiques.

Le CFPL a organisé l'entrée en fonction et les stages des 19 nouveaux aspirants de la volée 2017. Il a assuré un appui à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan, le stage d'automne et quatre journées sur les spécificités lausannoises. Une formation d'intégration de deux semaines a également été dispensée à la volée 2016. Le CFPL a également participé à diverses campagnes et sessions pour le recrutement de l'Ecole 2018.

Unité psychologique (Upsy)

L'Unité psychologique a participé au recrutement d'une large volée d'aspirants de police ainsi que de policiers déjà formés. Elle s'est fortement impliquée dans de nombreux mandats institutionnels. L'activité de l'UPsy a également été axée sur la gestion de quatre équipes spécialisées (appui au recrutement, Cellule psychologique DIAM (CelPsy), équipe de débriefing et cellule AVP-Police). En particulier, un partenariat a été instauré avec la Cellule psychologique vaudoise (CPV).

Durant l'année sous revue, les activités de formation de l'Unité psychologique ont touché de nombreux publics : formation de base romande de débriefeurs (6.5 jours), formation de base de coordinateurs de cellules en cas de catastrophe (3 jours), formation continue de l'ensemble de la CelPsy DIAM, sessions de sensibilisation au burnout, formation continue de la cellule de débriefing, et implication importante dans la formation de base et continue de la Cellule de négociation.

OPÉRATIONS

La Division opérations a mis en œuvre durant l'année un concept et des processus en matière de gestion des renseignements de proximité, en étroite collaboration avec la Police cantonale.

Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a géré 77'742 appels d'urgences (75'668 en 2016).

La Centrale téléphonique et renseignement (CTR) à, quant à elle, effectué 20'438 contrôles dans le système Trackrue (contrôle des personnes en rue).

123 déclenchements d'alarmes ont été enregistrés et 4 auteurs ont été interpellés.

Le système d'aide à l'engagement SAGA, développé en partenariat avec la Police cantonale, poursuit son évolution. Depuis le 1^{er} décembre, la Police de l'ouest lausannois (POL) et la Police du nord vaudois (PNV) utilisent également cette application.

Cellule « Sentinelle »

En 2017, « Sentinelle » a participé, en collaboration avec la Direction du renseignement de la Police cantonale, à la recherche d'informations. Cette entité a été reconnue par la Police cantonale et a été intégrée à plusieurs reprises dans son dispositif.

Organisation DIAM

Le plan canicule a été mis en œuvre du 1^{er} juin au 31 août mais, au vu des conditions météorologiques de l'été, il n'a pas été activé. Ce sont tout de même plus de 11'000 lettres qui ont été adressées aux personnes de plus de 75 ans.

Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

La BVNPB a effectué 1'534 contrôles (+15% par rapport à l'année 2016). 758 ont concerné des établissements de jour et ont donné lieu à 102 dénonciations, 48 avertissements et 4 rapports d'investigations. 158 ont concerné les établissements de nuit pour 15 dénonciations et 23 rapports d'investigations.

Dans les commerces et magasins, 283 contrôles effectués ont débouché sur 18 dénonciations et 8 avertissements.

Durant l'année, pas moins de 246 manifestations ont été contrôlées, avec pour conséquence 21 dénonciations et 26 avertissements. Les dénonciations ont principalement pour objet les niveaux sonores, les directives non respectées, les fermetures tardives et les capacités.

De jour, les policiers ont distribué 86 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules; une baisse de plus de 30% a été relevée dans tous les services délivrant lesdites fiches, ce qui semble démontrer que le parc automobiles est bien entretenu.

Préavis (Planification et Engagement)

1'242 préavis ont été délivrés par le Corps de police, que ce soit par écrit, téléphone ou retour de courriels. Ils avaient trait à des manifestations, des animations d'établissements, des constructions, des autorisations de musique, etc. 715 préavis ont été traités par la BVNPB, 382 par la Division sécurité du trafic et stationnement, 82 par le chef Planification et engagement et 63 par la cellule « Sentinelle ».

APPUI OPÉRATIONS

Brigade cycliste

La collaboration avec le Service des parcs et domaines pour la sécurité dans les espaces verts, dans le cadre de l'opération « ARISTEE », s'est poursuivie avec un accent particulier sur la période de mars à octobre.

La lutte contre le trafic de drogues en rue reste le travail principal de cette unité qui a, entre autres, effectué plus de 250 dénonciations à la loi fédérale sur les stupéfiants. Il est également à noter de nombreux engagements au profit du maintien de l'ordre lors des différentes manifestations et matchs (les cyclistes sont devenus l'un des maillons importants de la stratégie de visibilité accrue dans les secteurs de deal de rue).

Brigade canine

En 2017, l'effort principal est resté axé sur la lutte contre le trafic de stupéfiants en rue, spontanément ou lors d'opérations planifiées. En dehors de ce secteur, avec plus de 50 perquisitions sur l'année, la collaboration avec les autres entités du Corps de police ou de la Police cantonale s'est fortement intensifiée, notamment grâce à la « permanence stups » cantonale dont Lausanne assure le plus grand nombre de semaines sur l'année.

A relever que, lors de perquisitions, les chiens ont détecté des billets de banque pollués par les produits stupéfiants permettant ainsi la saisie de CHF 48'000.- et € 2'500.-.

Les chiens spécialisés dans la détection d'explosifs ont également été largement sollicités, notamment sur le début de l'année avec la visite du président chinois, ou lors des différentes conférences organisées dans toute la Suisse romande.

La brigade fournit également un effort important au profit des autres chiens du canton par l'implication d'un de ses membres dans les formations de base et continue cantonale. L'activité générale est par contre en légère baisse avec 734 engagements de chiens, contre plus de 800 l'an dernier.

Cellule de négociation

La Cellule de négociation a dispensé une formation sur les communications d'urgence à l'ensemble des collaborateurs de Police-secours et de la CAE. Elle a également entrepris des travaux en lien avec les situations Amok / Tireurs actifs, en collaboration avec le groupe d'intervention et la CAE. Une information a d'ailleurs été dispensée à tous les opérateurs de la centrale quant à cette problématique.

En termes d'interventions sensibles, les négociateurs ont notamment été engagés lors de la prise d'otage d'un bébé de 6 mois, qui s'est soldée par une reddition de l'auteur et la remise de l'enfant, sain et sauf.

Sur l'année, sept alarmes « négociation », en collaboration avec le groupe d'intervention, ont été déclenchées, ainsi que cinq analyses du risque.

Groupe d'intervention

L'activité a augmenté en 2017 avec un total de 123 opérations, la plupart au profit de la brigade des stupéfiants.

L'année fut également marquée par une collaboration accrue avec d'autres corps de police (Police cantonale vaudoise, Police fédérale – FEDPOL).

Diverses démarches (acquisition de matériel et formation) ont été menées afin d'augmenter l'état de préparation face au terrorisme. Ce phénomène a d'ailleurs donné lieu à plusieurs opérations ciblant essentiellement des réseaux de soutien.

POLICE JUDICIAIRE MUNICIPALE (PJM)

A la fin de l'année, la période de collaboration avec un officier de police roumain au sein de la police judiciaire municipale s'est terminée. Durant son activité à Lausanne, ce policier a permis une étroite collaboration avec les autorités de son pays et a apporté une aide précieuse dans une enquête de grande envergure.

Pour la deuxième année consécutive, la PJM a ouvert des procédures en lien avec le renvoi des criminels étrangers. Elle a constitué une centaine de dossiers dont la majorité pour des renvois obligatoires, avec défense d'office. La moitié des personnes concernées étaient auteurs de délits en rapport avec la loi sur les stupéfiants, les autres se répartissant principalement entre vols et brigandages.

La PJM, outre le travail de ses six brigades, résumé ci-après, a établi près de 800 dossiers pour des personnes souhaitant obtenir la naturalisation suisse.

Brigade du patrimoine

En 2017, les membres de la brigade ont été en contact avec moins d'auteurs qu'en 2016, mais pour un nombre plus élevé de délits connexes. Elle a enregistré une recrudescence des cas d'escroqueries par internet, de vols de colis postaux et d'événements pour lesquels les victimes sont des personnes âgées (vols à l'astuce principalement). A noter qu'en mars, un auteur de vols à l'astuce a été identifié et arrêté après une filature avec des collègues bâlois. Cette personne avait commis plus de 80 délits de ce type, à Lausanne et ailleurs en Suisse.

Brigade criminelle

Le nombre d'affaires traitées par cette brigade est resté stable par rapport à 2016.

Parmi les affaires particulières, il y a lieu de relever une rixe entre deux clans albanais avec 14 auteurs, une agression d'une dame âgée de 90 ans par une toxicomane, un meurtre à la sortie d'un établissement nocturne et une tentative d'assassinat d'une mère sur sa fille.

Brigade des stupéfiants

Le travail des membres de cette brigade a permis de saisir près de CHF 100'000.- pour l'année sous revue.

Concernant la cocaïne, la saisie annuelle a été d'environ 12 kg. Le trafic est géré par des ressortissants originaires d'Afrique ayant des papiers italiens ou espagnols, en règle selon la loi fédérale sur les étrangers (LEtr). Les filières sont principalement nigérianes et guinéennes, avec un retour des trafiquants sud-américains. Les ressortissants balkaniques restent toujours présents sur le marché de gros.

Concernant l'héroïne, la saisie annuelle a été d'environ 3 kg. A noter que les prix sont à la baisse et que le trafic et les filières sont principalement tenus par des personnes albanophones.

Pour la marijuana, la saisie annuelle avoisine les 100 kg pour un trafic toujours en mains des Africains de l'Ouest. Les importations viennent, en partie, de Gambiens associés à des Nord-africains avec des contacts sur l'Espagne.

Brigade des mœurs

Le nombre d'infractions globales contre l'intégrité sexuelle est en diminution en comparaison avec l'année 2016 (-23%). Néanmoins, il convient de noter une augmentation des cas de viols et contraintes sexuelles sur des adultes (59 en 2017, contre 47 en 2016). Concernant les actes d'ordre sexuel avec les enfants, ils sont en diminution (-34%).

La cellule prostitution a pu mettre en lumière plusieurs situations d'encouragement à la prostitution impliquant des jeunes femmes africaines ou roumaines, sous l'emprise de proxénètes.

Brigade de la jeunesse

Le nombre de mineurs déferés devant le Tribunal des mineurs est en baisse pour l'année 2017, à l'instar de l'année précédente. Cette tendance, perceptible ces dernières années déjà, peut sembler réjouissante, mais n'est pas synonyme d'une réelle diminution des interventions auprès des jeunes. De nombreuses interventions en situation de crise suscitent une prise en charge en partenariat avec tous les acteurs socioculturels, mais également avec le milieu médical, sans que cela ne débouche forcément sur une mobilisation de la justice.

La prévention doit sans cesse être adaptée aux nouvelles technologies et aux habitudes de vie de la jeunesse, ces dernières se renouvelant sans cesse. Il est ainsi primordial de continuer à poursuivre le développement des projets, tant dans les classes que dans les quartiers. Ceux-ci ont en effet été le théâtre de nombreux éclats durant l'année écoulée, provoquant de fortes tensions et impliquant un travail sans relâche pour la brigade et ses partenaires.

La présence en rue visible des inspecteurs/rices de la brigade continue à être primordiale, afin de garder le lien avec les mineurs. Connaître le lieu de vie de ces groupes de jeunes, c'est également comprendre les interactions qui les lient et les incitent parfois, au sein d'un groupe, à commettre des délits.

Brigade des cambriolages

La brigade des cambriolages a continué à être active dès l'apparition de divers phénomènes. Cette mobilisation continue, mise en relation avec plusieurs paramètres dont les systèmes d'alarme toujours plus présents auprès des particuliers comme des entreprises, a permis d'observer une importante baisse du nombre de cambriolages. Pour comparaison à la création de cette entité, 2'448 cas de vols par effraction étaient recensés dans la commune en 2014. Cette année, il a été dénombré 1'035 délits similaires, soit une baisse de plus de 50% en quatre ans.

POLICE-SECOURS (PS)

L'année sous revue confirme la stabilisation des interventions/sollicitations. Leur nombre atteint 31'243, soit une modeste hausse de 0.96% (30'945 en 2016 et 29'877 en 2015). L'activité a été soutenue, notamment lors des périodes des visites d'Etat (présidents chinois et français)

La collaboration avec la Division « proximité, partenariat et multiculturalité », tant pour les présences en ville que pour la formation des nouveaux agents, fonctionne très bien. Les retours sur « Intégro II » (stages des agents de 2^e année dans les services) sont également excellents et permettent à ces policiers d'avoir une bonne vue d'ensemble des activités du Corps de police.

Le Centre de gestion administrative et d'accueil (CGAA), qui gère l'ensemble des saisies de stupéfiants (hormis celles faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée), a traité 3'326 saisies, dont 803 sans auteur. Les quantités sont les suivantes: 2'910 g de cocaïne, 1'352 g d'héroïne, 11'071 g de marijuana et 2'730 g de haschisch (en hausse dans tous les domaines).

SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

En matière de sécurité routière, une amélioration globale a été enregistrée, sauf en ce qui concerne le nombre d'accidents (918 contre 903 en 2016), ceci malgré 5'031 contrôles de vitesse et plusieurs campagnes de prévention. Les blessés sont en baisse (343, contre 366 en 2016). Les accidents avec ivresse sont en très légère baisse de 0.86% (115 cas, contre 116 en 2016).

Dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement, une baisse de 10.05% est observée. Le secteur des infractions pour excès de vitesse et/ou feux rouges aux intersections affiche, lui, une baisse de 15.9%.

Campagnes de prévention

19 campagnes de prévention ont été réalisées en 2017 (8 nationales, 8 cantonales et 3 lausannoises). Quatre ont été accompagnées par des contrôles de circulation préventifs: *roues arrêtées*, *enfants en sécurité* (lors de la rentrée scolaire), *Opération chantier* (sécurité aux abords des chantiers), *Carrefours obstrués* (circulation en urgence – chaque seconde compte) et *See You* (campagne sur la visibilité). Divers exposés et présentations ont été relayés auprès des partenaires.

Contrôles de la vitesse

Malgré un nombre de contrôles plus élevé en 2017, une diminution des dénonciations est constatée par rapport à 2016. Au total, 64'533 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (-15.85% par rapport à 2016).

Les trois installations préventives d'indication instantanée de la vitesse ont sensibilisé quelque 3'781'973 conducteurs (4'012'133 en 2016).

Sur le réseau urbain, 22 conducteurs ont été sanctionnés à plus de 90 km/h (29 en 2016). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 122 km/h sur l'avenue de Provence. Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 10'288 conducteurs ont été dénoncés (11'606 en 2016). Une haute vitesse à 184 km/h a été enregistrée sur la route des Paysans.

Contrôles à l'éthylomètre

Une augmentation sensible du nombre de personnes contrôlées est à signaler (7'715 contre 7'264 en 2016), pour une légère baisse du nombre d'ivresses (-3.39% par rapport à 2016).

Dans le cadre des accidents, 1'541 personnes ont été contrôlées et 116 tests ont été positifs. Lors des contrôles systématiques réalisés, 313 personnes se trouvaient en état d'ébriété sur les 6'174 contrôlées.

Contrôles aux carrefours et appareils fixes

Le nombre de conducteurs dénoncés pour excès de vitesse aux carrefours ainsi qu'au moyen des trois appareils fixes (vitesse) est à la baisse. Quant aux passages enregistrés sur l'ensemble des 35 installations en service, ils ont augmenté de 0.65%.

Le ratio entre conducteurs dénoncés (65'993 en 2017, contre 78'500 en 2016) et passages enregistrés est en baisse de 0.09%. Deux appareils de surveillance (César-Roux-Caroline et César-Roux-St-Martin) n'ont pu être remis en service que depuis le mois d'octobre, ceci en raison de longs travaux qui ont eu lieu sur ces axes.

Infractions de circulation et de stationnement

Cette année, 318'472 infractions ont été dénoncées, soit une baisse de 13.8% par rapport à l'an dernier. Cette courbe descendante se reflète de manière un peu plus prononcée en soirée avec -16.46% (19'217 cas, contre 23'002 en 2016).

Les évacuations ou dépannages sollicités par le Corps de police sont en hausse de 26.1%. Le parcage illicite sur les trottoirs est en légère augmentation de 6.33% (3'626 cas, contre 3'410 en 2016).

Accidents de circulation

Malgré les multiples campagnes de prévention et actions menées cette année, il est constaté une légère augmentation des accidents (constats) avec 918 rapports établis, contre 903 en 2016 (+1.66%). Les fuites après accidents concernent toujours près d'un tiers des cas.

Sur le front de la conduite en état d'ébriété, une baisse légère est à relever (-4.28% lors de contrôles spontanés et -0.86% lors d'accidents). Cette tendance coïncide avec le nombre de blessés (-6.28%).

Le nombre de piétons victimes est en nette baisse avec 45 victimes (-41.56%), dont 9 enfants (-57.1%).

Les accidents impliquant le LEB sont identiques à 2016 avec six cas, dont deux ont engendré des lésions corporelles (un cas en 2016).

Pour conclure, trois accidents mortels (quatre personnes tuées) sont à déplorer, contre un en 2016.

Evolution des accidents de la circulation

	2013	2014	2015	2016	2017
Accidents de circulation (constats)	915	854	759	903	918
Personnes blessées (légers + graves)	375	326	322	366	343
Personnes tuées	1	2	2	1	4
Fuites après accident	285	276	228	276	291
Piétons victimes	83	64	66	77	45
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	18	18	11	21	9

PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

La Division PPM œuvre sur quatre grands axes : la proximité, la résolution de problèmes, les partenariats et, en matière de sécurité, les interventions et actions de visibilité contre la vente de produits stupéfiants.

En matière de proximité, il s'agit d'offrir un service de qualité, orienté vers l'amélioration du sentiment de sécurité, et de répondre aux attentes et besoins de la population. Tous les types de population sont concernés par l'action de la police. Cette relation policiers-bénéficiaires passe par une confiance et un respect mutuels. L'engagement régulier du poste de police mobile dans tous les secteurs de la ville et zones foraines, en collaboration avec les postes de police des quartiers, a été l'un des points forts de l'année. Un accent a été mis sur le contact avec les jeunes.

Les horaires estivaux du poste d'Ouchy ont été étendus avec des renforts issus d'autres postes de quartier. Cela a permis d'augmenter la présence policière les fins de semaine au bord du lac. Le travail à vélo a également contribué à une meilleure disponibilité et visibilité pour les agent-e-s de PPM.

Pour la résolution de problèmes, une formation au processus SARA (Scanning-Analysis-Response-Assessment) a été entreprise pour les cadres et le personnel de la division. Les nouveaux agent-e-s en intégration œuvrent également avec ce processus pour certains problèmes identifiés, ce qui leur permet de mettre en valeur les aspects théoriques acquis durant leur formation de base. Les nouveaux agent-e-s, répartis dans tous les postes de quartier, constituent des ressources et des compétences appréciées.

Dans le domaine des partenariats, les prestations du groupe de musique « 117 » doivent être soulignées. Orientée vers la population, l'action de ce groupe doit favoriser le contact et l'échange avec les usagers.

Dans le cadre du Comptoir Suisse, le Corps de police était présent durant cinq jours, dont deux ont été consacrés à la thématique du littering. Ces projets ont été mis sur pied en collaboration étroite avec les services PUR et SPADOM ainsi que de la maison de quartier des Faverges.

L'Université de Lausanne, par son école des Sciences criminelles, a mené une recherche scientifique sur l'impact des stratégies policières sur le sentiment de sécurité des habitants. Un échantillon d'habitantes et d'habitants du centre-ville a été consulté. Ce travail de doctorat se poursuivra en 2018.

Sur le plan organisationnel, après la nomination de deux nouveaux cadres, l'état-major de la division a été regroupé au poste de police du Flon.

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

En matière d'infractions contre le patrimoine (72.8% des infractions au CP sur le territoire lausannois), une baisse (-3%) a été enregistrée avec une évolution particulièrement favorable au niveau des vols par effraction (-29%). Lausanne se situe au deuxième rang des villes suisses où cette diminution des cambriolages a été la plus importante en 2017.

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2016		2017		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	16'210	27.5%	15'574	29.3%	-4%
dont					
Total vie et intégrité corporelle	884	79.5%	878	81.9%	-1%
Total patrimoine	11'710	16.6%	11'345	17.7%	-3%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	6'408	89%	5'814	88.3%	-9%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	2'121	100%	1'798	100.0%	-15%
Autres lois fédérales annexes	140	95%	105	99.0%	-25%

© OFS, Neuchâtel 2018

SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	41.80	41.75	41.80	41.75
Centre de formation de la RAMA	7.20	6.20	7.20	7.20
Direction SPSL	30.60	27.45	30.60	29.25
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Protection civile	18.20	17.60	18.20	18.00
Sapeurs-pompiers	122.50	127.50	121.50	124.50
Total service	231.30	231.50	230.30	231.70

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Ambulances	48	41.75	47	41.75
Centre de formation de la RAMA	7	6.20	8	7.20
Direction SPSL	33	27.45	35	29.25
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Protection civile	18	17.60	19	18.00
Secours et incendie	128	127.50	125	124.50
Total service	245	231.50	245	231.70

Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Sapeurs-pompiers	2		2	
Total service	2		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	17	9
Nombre de transfert(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	sortant(s)	entrant(s)
	0	3
Total service	17	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	7
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Service de protection et sauvetage a rempli, en 2017, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitants. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

Le SPSL intervient en outre régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations se font toujours à la condition que cela ne soit pas au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

Les collaborateurs professionnels et miliciens du SPSL ont été régulièrement sollicités, tant pour les dispositifs de secours des manifestations à caractère sportif que dans le cadre de rencontres diplomatiques, dont les visites des présidents de la République populaire de Chine et de la République française.

Durant l'année sous revue, le SPSL a ouvert ses portes au public les 16 et 17 juin afin de présenter l'ensemble de ses activités. Durant deux jours, plus de 6'000 personnes ont profité de cette opportunité. A cette occasion, s'est également déroulée la revue quinquennale, par les autorités, du corps de sapeurs-pompiers.

Durant l'année également, la nouvelle convention entre le SPSL et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) est entrée en vigueur. Celle-ci remplace la convention précédente, devenue obsolète, et couvre l'ensemble des prestations fournies entre le SPSL et l'ECA, en valorisant celles-ci. Cette convention est le fruit d'échanges intensifs et d'un partenariat fructueux.

La formation des sapeurs-pompiers professionnels est désormais assurée par l'Académie latine des sapeurs-pompiers. Celle-ci est issue de la structure de l'Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels et accueille deux nouveaux partenaires dans sa gouvernance et la fourniture de ressources. Cette nouvelle organisation vise à pérenniser et à étendre les activités de l'Académie à la formation continue et à la formation des sapeurs-pompiers non professionnels.

Parmi les projets menés durant l'année, il est à relever les travaux visant à optimiser l'organisation de l'entité ambulance, suivant en cela les réflexions menées avec les partenaires cantonaux. Ils auront pour effet de distinguer les activités pré-hospitalières d'urgence des événements médico-sanitaires particuliers ou exceptionnels.

En 2017, le nouveau règlement communal sur la police du feu est entré en vigueur, permettant ainsi d'asseoir la base légale de l'entité « police du feu », tant en termes de prestations qu'en termes, le cas échéant, de répression.

Par ailleurs, la dynamisation du centre de formation de La Rama s'est poursuivie. D'un côté, par les très bons résultats obtenus dans l'application du plan de restauration collective durable (RCD) mis en place par la Ville et, d'un autre côté, par le développement d'un projet d'agrandissement des infrastructures, en collaboration avec l'ECA.

Plus généralement, la formation continue des intervenants fait l'objet d'une attention particulière et sera encore développée, en adéquation avec le programme de législature.

SAPEURS-POMPIERS

PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers professionnels en formation)

2013	2014	2015	2016	2017
120	124	123	121	118

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2013	2014	2015	2016	2017
138	125	141	136	116

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2013	2014	2015	2016	2017
—	—	46	51	54

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

Interventions

Au nombre de 2'003, les interventions sont en diminution de 112 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 76% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit :

	2016	2017
Interventions pour le SDIS	1'096	995
Autres	1'019	1'008
Total des interventions	2'115	2'003

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à 1'892 reprises (-136) et le DPS, site d'Epalinges, à 80 reprises (-7).

Dès le 1^{er} janvier et selon la nouvelle convention liant la Ville de Lausanne et l'ECA, le soutien sanitaire opérationnel (SSO) est rattaché administrativement au SDIS Lausanne-Epalinges et figure dans le tableau ci-dessous, avec 31 interventions.

Il est à noter qu'à la suite de la mise en place par l'ECA d'une procédure permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en nette diminution (-108).

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) a procédé à l'évacuation sanitaire en façade d'une personne de plus de 200 kg, sur le territoire lausannois.

Les sapeurs-pompiers du SPSL sont intervenus hors du canton, notamment pour l'incendie du centre sportif de Verbier.

Types d'interventions

	2016	2017
Déclenchements d'alarmes automatiques	453	345
Incendies	493	558
Sauvetage de personnes et d'animaux	215	241
Désincarcérations	24	26
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	21	20
Protection de l'environnement	387	340
Interventions techniques	465	380
Eléments naturels	57	62
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	0	31
Total	2'115	2'003

Répartition géographique des interventions

	2016	2017
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'670	1'524
Sur le territoire d'autres communes	443	475
Hors canton de Vaud	2	4

Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à 11 reprises (+5).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 27 reprises (-2).

Territoires forains

La défense contre l'incendie et de secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand : par le DPS de la Mèbre ;
- territoire forain de Montheron : par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité des sapeurs-pompiers du SPSL.

Barèmes des soldes et indemnités des sapeurs-pompiers volontaires

A la suite de l'augmentation de la participation financière de l'ECA pour certaines soldes et indemnités, c'est en date du 12 janvier que la Municipalité a adopté le nouveau barème de ces dernières pour les sapeurs-pompiers volontaires du SDIS Lausanne-Epalinges.

Convention de collaboration relative à l'Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

Le 30 mars, la Municipalité a adopté la création de l'ALSP et validé la convention entre le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève, l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCCPAM) du Canton de Genève, l'ECA vaudois et le SPSL, afin de pérenniser les structures existantes de l'école latine des sapeurs-pompiers professionnels, tout en y définissant les bases juridiques nécessaires à son développement et en établissant des règles de financement efficaces et transparentes. L'ALSP a pour but de former des sapeurs-pompiers professionnels à l'obtention du brevet fédéral, mais aussi de mettre à disposition de ces derniers et des sapeurs-pompiers non professionnels, les outils nécessaires aux formations de base, continues ou spécifiques.

Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

Le 27 avril, la Municipalité a donné son accord pour mandater l'entreprise Team Consult, chargée d'étudier la mise en œuvre de VIDIS 20-25 au sein du SDIS Lausanne-Epalinges. Les travaux sont en cours, sous la conduite de la direction du service et en collaboration avec l'association du personnel du poste permanent (A3P). Le 9 mai, les commandants des SDIS de l'agglomération lausannoise se sont réunis pour constituer la commission opérationnelle (COVIDIS), en charge de renseigner l'entier des sapeurs-pompiers volontaires concernés sur la variante retenue par les autorités politiques, soit la variante « complémentarité sapeurs-pompiers professionnels/sapeurs-pompiers volontaires, jour/nuit ». Dès lors, des séances d'information se sont déroulées durant le dernier trimestre de l'année. Pour le SDIS Lausanne-Epalinges, une séance a eu lieu le 1^{er} novembre à Epalinges.

Révision de la convention entre la Ville de Lausanne et l'ECA

Après plusieurs années de travaux, la Municipalité a adopté, le 18 mai, la révision de la convention liant la Ville et l'ECA, datant de 2004. Cette révision permet de revaloriser les prestations effectuées par le SPSL, en regroupant toutes les prestations fournies par les parties dans un unique document.

Développement du centre de formation de La Rama

Forte de l'excellente collaboration constatée et reconnue avec l'ECA lors de la construction du simulateur incendie, la Municipalité a adopté, le 6 juillet, la note municipale relative à la signature d'une convention entre les deux parties, permettant la construction d'un nouveau bâtiment multiusages sur le site de La Rama. Cette construction vise à compléter et à étendre l'instruction de la protection respiratoire au profit des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois.

Développement d'un pool de formation en partenariat avec l'ECA

Afin de développer les synergies existantes dans le domaine de la formation, à la lumière du développement du Centre de formation de La Rama (CFR) et du départ à la retraite du responsable méthodologique du simulateur incendie, un mandat a été donné à l'entreprise Team Consult. Ce dernier a pour objectifs de réévaluer la structure actuelle de formation afin de répondre aux besoins futurs, et d'optimiser les ressources en place des deux parties, en y intégrant un standard pédagogique et méthodologique.

Journées portes ouvertes du SPSL et inspection du SDIS par les autorités

Plus de 6'000 personnes se sont déplacées, les 16 et 17 juin, sur le site de la Vigie, pour découvrir toutes les entités du SPSL, à l'occasion des journées portes ouvertes. Durant la matinée du 17 juin, les autorités politiques lausannoises et palinzardes ont procédé à l'inspection quinquennale du SDIS sur l'esplanade de Montbenon. Cette cérémonie officielle s'est déroulée en présence de nombreux invités.

Prestations pour le Tribunal des mineurs des cantons de Vaud et du Valais

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu, dans leurs murs, 17 jeunes coupables de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- engagement de ressources lausannoises lors de la visite du président de la République populaire de Chine à Lausanne, les 17 et 18 janvier, pour des missions de base avec le groupe d'appui tactique feu (GATF) ;
- participation à l'exercice d'état-major sur le thème du transport des matières dangereuses (TMD17), organisé par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), les 22 et 23 novembre ;
- participation à l'exercice d'intervention dans le tunnel d'Arissoules, avec les moyens cantonaux, le 3 octobre à Yverdon-les-Bains ;
- participation à deux exercices avec l'école d'officiers des médecins de l'armée suisse, à Moudon, ainsi qu'à l'exercice CIMI, au CFR, en collaboration avec différents partenaires ;

- participation aux services de prévention, lors de l'assemblée générale de la société Nestlé, au Palais Beaulieu, lors du match de football de Coupe de Suisse entre le FC Stade Lausanne et le FC Sion, au stade Samaranch, aux 20 km de Lausanne et lors des Fêtes du Bois ;
- dispense des cours de mesures d'urgence dans le domaine de la lutte contre le feu, au CFR, pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Lausanne ;
- formation des gendarmes vaudois sur le danger des risques invisibles ;
- formation des policiers de l'agglomération lausannoise, des partenaires de l'urgence et des sapeurs-pompiers professionnels du SIS de la Ville de Neuchâtel, sur les dangers liés aux véhicules à carburants alternatifs ;
- dispense, aux élèves ambulanciers romands de l'école ES-ASUR, des formations dans les domaines du secours routier et du chimique ;
- dispense, aux médecins urgentistes des Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR), de formation sur la thématique de la désincarcération ;
- participation à des travaux de levage à l'aide de la grue, au profit de différents services de la Ville de Lausanne ;
- mise en place et retrait des pontons à l'aide de la grue et service de prévention circulation et engagement du bateau de sauvetage en faveur du Triathlon de Lausanne ;
- essais des colonnes sèches dans les tunnels du métro m2 ;
- participation aux tournages de différents reportages télévisés (RTS Un) sur les véhicules à carburants alternatifs et dans le cadre de l'opération Téléthon (La Télé Vaud/Fribourg) ;
- promotion des sapeurs-pompiers dans le cadre du Tour de Romandie ;
- diverses présentations, aux SDIS du canton, des engins spécifiques mis à disposition par l'ECA, sur la problématique des dangers à la ferme, et sur la thématique atomique, biologique et chimique (ABC).

Matériel et équipement

L'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) du Canton de Vaud ont mis à disposition des sapeurs-pompiers, le matériel suivant :

- 25 appareils respiratoires à circuit fermé de type BG4, pour les engagements de longue durée ;
- 3 appareils respiratoires à circuit ouvert, pour l'aéroport de la Blécherette ;
- 20 radios de marque Tait, pour le site d'Epalinges, pour les interventions dans le métro m2 ;
- un vélo de fitness pour contrôler l'aptitude physique des intervenants ;
- du matériel de mesure et de pompage dans le domaine ABC, en remplacement de l'ancien.

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2017, deux défibrillateurs automatiques ont été acquis pour le véhicule des officiers de service du site de Lausanne et de celui du chef d'intervention du site d'Epalinges.

Véhicules

Dans le cadre des autorisations d'achats 2016, un fourgon de transport de matériel spécial d'intervention et un élévateur à fourches ont été livrés en 2017.

En ce qui concerne les autorisations d'achats 2017, une camionnette à pont simple avec ridelle élévatrice a été également livrée durant l'année sous revue.

De plus, l'ECA et la DGE ont mis à disposition des sapeurs-pompiers, en remplacement des anciens engins, les véhicules suivants :

- 2 TP 2000 équipées du système ColCut Cobra, pour le site de Lausanne ;
- 1 TP 2000, pour le site d'Epalinges ;
- 2 porteurs de berce 4 essieux ;
- 2 véhicules de traction.

De plus, des modifications ont été apportées aux semoirs pour garantir la sécurité des intervenants, avec la pose d'un feu de danger et de l'éclairage.

Formation du corps professionnel

Cette année encore, la formation s'est concentrée sur le fonctionnement, l'utilisation des nouveaux véhicules et l'ensemble du matériel acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA et la DGE.

Des exercices ou formations de sections se sont déroulés, avec comme thèmes :

- la mise en application des phases I et II, dans le domaine ;
- le renforcement des connaissances sur les risques liés aux installations photovoltaïques ;
- la découverte des premiers soins sanitaires à prodiguer, pour sauver des vies lors d'attentat ;
- l'apprentissage de l'auto-sauvetage, appelé « rescue intervention team » (RIT), technique permettant de sortir d'une situation périlleuse sous protection respiratoire et de porter secours à ses coéquipiers de façon tactique et pratique ;
- des engagements nocturnes dans les installations du métro m2, pour un feu de rames avec de nombreux sauvetages.

Dans le cadre de l'ordonnance sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, ordonnance issue du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), une formation sur les infrastructures des CFF a été organisée.

Au programme, visite du CEO (centre d'exploitation ouest) de la gare de Lausanne et visite de la gare de triage de Denges. Cette formation a permis de mettre à niveau les compétences techniques des sapeurs-pompiers en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

La mise en application du cursus de formation professionnel, ainsi que les cours cantonaux et fédéraux ont permis au personnel occupant de nouvelles fonctions d'acquérir les connaissances de base nécessaires relatives à leurs nouvelles responsabilités.

De nombreuses formations ont été dispensées pour permettre aux groupes spécialisés (GRIMP, GATF, grutiers, groupe débriefing – GD SPSL), d'assurer leurs missions quotidiennes.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France).

Les officiers SDIS ont effectué un stage de formation de trois jours au service d'intervention de CIMO à Monthey, afin de renforcer leurs connaissances dans le domaine ABC, tandis que leurs homologues valaisans se rendaient à Lausanne pour consolider leurs acquis dans le domaine des interventions urbaines. Des collaborateurs du SPSL se sont également rendus au SIS de Neuchâtel afin de découvrir un environnement différent, avec ses avantages et ses contraintes.

Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)

La volée 2017 de l'Académie latine, composée de 19 aspirants romands, dont deux lausannois, a débuté sa formation, le 4 septembre, sur le site du Centre d'instruction et de formation de Versoix (CIF). Cette dernière se terminera le 25 mai 2018. Elle permet à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que dix instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Quinze des dix-sept aspirants de la volée 2015, dont deux lausannois, ont réussi leurs examens finaux et se sont vus remettre leur brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel, lors d'une cérémonie organisée le 17 janvier à Lausanne.

Une session de rattrapage d'examen de brevet, organisée au mois de novembre, a permis à quatre aspirants, dont un lausannois, d'obtenir également leur brevet fédéral. Ce dernier leur sera remis le 22 juin 2018.

Centrale d'aide à l'engagement (CAE)

Le projet de rapprochement et de synergies entre le Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully et la CAE des sapeurs-pompiers du SPSL (technique et domotique), prévu initialement en octobre 2017, a été reporté en juin 2018, sur décision de l'ECA. Ceci a eu pour conséquences, d'une part, de suspendre les travaux permettant d'accueillir la redondance du CTA avec le nouveau système ProSDIS et, d'autre part, cela a demandé de maintenir, dans une structure provisoire, la CAE.

Afin de se préparer dans les meilleures conditions à l'accueil du nouveau système ProSDIS, le personnel permanent de la CAE a été largement mis à contribution, tant dans le cadre de groupes de travail et du suivi des travaux d'automatisation de la caserne, que dans la mise en place du concept d'accueil des visiteurs sur le site de la Vigie.

Sur le plan opérationnel, les chefs d'intervention ont pu compter sur les compétences des opérateurs en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), que ce soit dans le cadre d'exercices comme « TMD 2017 », ou menés dans le métro m2 ou lors de feux importants dans l'agglomération lausannoise et d'autres régions du canton.

Corps de sapeurs-pompiers volontaires

Suite de la signature du contrat de droit administratif entre la Ville de Lausanne et la Commune d'Epalinges, les groupes de conduite des détachements d'appui (DAP) des deux sites ont tenu 21 séances. Ces dernières leur ont permis de consolider les structures de conduite et administratives. Ils ont également géré et suivi toutes les missions d'intervention et de prévention confiées.

Formation

La mise à niveau des connaissances, en collaboration avec le responsable de la formation cantonale, et la mise en application du cursus de formation des sapeurs-pompiers volontaires ont permis de consolider les automatismes.

L'école de formation du détachement de premiers secours/unité d'appui du poste permanent (DPS/UAPP) a permis de transmettre les connaissances de base aux futurs intervenants qui intégreront le DPS du site d'Epalinges ou le DPS Lausanne en tant qu'UAPP.

Un exercice commun pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire des deux sites s'est déroulé en juin, au sein des infrastructures du SDIS Nyon-Dôle.

Le détachement spécialisé dans le domaine de la décontamination de personnes en masse a suivi sa formation continue et collaboré avec les spécialistes ABC du détachement poste médical avancé (DPMA) ainsi qu'avec le personnel de la protection civile du SPSL.

Les membres du détachement éclairage lourd, qui ont la responsabilité d'alimenter en électricité et éclairer une grande surface dans l'ensemble du canton, ont suivi plusieurs formations spécifiques propres à leur domaine d'activité. Ils se sont également formés à la desserte de la caméra mobile « watcher », laquelle permet de diffuser les images provenant du terrain (intervention) dans les postes de commandement.

Afin de consolider la formation théorique dispensée en 2016, le personnel du DPS du site d'Epalinges a participé aux exercices du métré m2, avec le DPS du site de Lausanne.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 2 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de l'ECA. Pour le SDIS, 20 (+12) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et dix (+3) pour le site d'Epalinges.

Encadrés par neuf moniteurs professionnels et volontaires, le groupe des jeunes sapeurs-pompiers (JSP), composé de trois filles et de vingt-sept garçons, a suivi sa formation annuelle.

Les JSP du SDIS Lausanne-Epalinges ont participé à la journée des moniteurs-cadets à Ursy/Glâne-Sud, dans le canton de Fribourg, et se sont formés tout au long de l'année, sur différents thèmes.

Ils ont en outre participé à plusieurs manifestations, telles que la vente du Mimosa, la Fête du Bois et les journées portes ouvertes du SPSL.

Le 28 octobre, les responsables JSP du SDIS Lausanne-Epalinges, du SDIS de la Mèbre et du SDIS Gros-de-Vaud ont mis en place les tests permettant aux jeunes d'obtenir les distinctions appelées « flamme 1, 2 et 3 », sur le site de la Vigie.

Le 9 décembre, le personnel du DPS site d'Epalinges et du DAP site de Lausanne, ainsi que les JSP, ont participé au Téléthon et ont récolté la somme de CHF 14'798.55.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2016	2017
Services assurés	18	9
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	101	141

POLICE DU FEU

PRINCIPALES TÂCHES

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA, ainsi que les dispositions légales communales et cantonales

La police du feu conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

Statistiques

	2013	2014	2015	2016	2017
Dossiers de construction ou de transformation	375	604	649	607	502
Séances diverses	352	402	502	378	395
Visites de fin de travaux	403	532	488	409	288
Visites sur site pour prise de décision	—	25	150	49	43
Examens de situation et visites pour des manifestations	561	616	551	594	450
Dossiers d'intervention Ecaplan	30	54	55	45	35
Modifications de dossiers d'intervention	147	252	385	394	342
Mises en service de détection	37	54	35	40	51
Exercices d'évacuation	17	12	14	16	16

AMBULANCE SPSL / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), le détachement poste médical avancé (DPMA), ou le binôme de conduite sanitaire Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2012	2013	2014	2015	2016	2017
*40	*40.8	*40.8	*40.8	*41.75	*41.75

*sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires (calcul en ept)

L'effectif de l'entité Ambulance, composé de 47 ambulanciers et ambulancières professionnel-le-s (diplômé-e-s ES et technicien-ne-s ambulanciers/ères, correspondant à 41.75 ept) est stable. Il faut relever que, malgré une activité soutenue, aucun accident professionnel ou maladie professionnelle n'est à déplorer.

En revanche, pour pallier plusieurs absences pour raison de santé ou maladie, le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité. Au 31 décembre, ce dernier était composé de 15 ambulanciers/ères diplômé-e-s ES et technicien-ne-s ambulanciers/ères.

La pénurie de personnel formé à l'urgence préhospitalière, dans un marché du travail toujours plus concurrentiel, se pose comme la principale difficulté au recrutement.

Deux techniciennes ambulancières ont obtenu leur titre d'ambulancière diplômée, tandis qu'une ambulancière s'est orientée vers une reconversion professionnelle, suite à une déclaration médicale d'inaptitude à exercer sa fonction établie par le médecin de l'Unité santé et sécurité au travail (USST).

Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé

2012	2013	2014	2015	2016	2017
71	65	64	74	71	71

Le DPMA se compose de 71 personnes, dont une douzaine de médecins. L'ensemble du personnel est milicien (volontaire), hormis le chef DPMA et son remplaçant, tous deux professionnels.

Outre les interventions en ambulances, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- desserte du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR - conduite du véhicule et assistance du médecin);
- groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP);
- ambulancier chef des secours (ACS);
- débriefing psychologique (GD SPSL);
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle;
- représentation à la commission extra-parlementaire pour les mesures sanitaires d'urgence (CMSU) et les groupes de travail y affiliés;
- représentation de la Ville de Lausanne au bureau sanitaire des manifestations (BuSaMa);
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) du Service sanitaire coordonné (SSC) de la Confédération suisse.

Interventions

Le nombre de missions accuse un léger repli pour l'année sous revue et affiche 7'194 courses (-2% par rapport à 2016), générant un montant facturé de près de CHF 4'601'835.-. Les cas de maladie représentent 76.6% (stable). Le ratio P1¹/P2² est de 1.5 environ (2'616 P1/4'037 P2), avec en sus près de 368 P3³. Le solde se dilue dans les interventions secondaires. Les P3 ont plus que décuplé depuis 2015, suite à l'obligation de fournir un équipage conforme P1 (minimum un ambulancier diplômé et un technicien ambulancier). De fait, les compagnies privées d'ambulances, initialement en première ligne pour assurer ces interventions, ont dû se réorganiser. Les mois les plus chargés ont été janvier et décembre, avec respectivement 670 et 679 missions. Depuis plusieurs années, le mois de décembre est l'un des plus chargés.

Le principe de la proximité est appliqué par la centrale 144 pour engager les ambulances sur le territoire vaudois. Cette méthode est réalisée grâce à l'informatique embarquée et contribue à réduire les délais de réponse⁴.

Chaque mission fait l'objet d'un rapport rédigé par les ambulanciers sur une tablette informatique. La patientèle est composée en majorité de personnes âgées de plus de 60 ans (51.2%). La tranche la plus représentative est celle des 81-90 ans, avec 19.3% du total. Plus de 94% des P1 sont effectuées dans un délai de réponse de 15 minutes; le seuil de recommandation nationale étant fixé à 90%.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter :

- 1'987 missions SMUR;
- 20 engagements GRIMP;
- 4 engagements du binôme de conduite ACS/MCS;
- 31 missions de soutien sanitaire opérationnel (SSO) du DPMA au profit des sapeurs-pompiers vaudois;
- 3 missions sanitaires DPMA;
- 5 missions « premier répondant », par le chef d'engagement DPMA de service.

Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'181 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel « ambulance » (A SPSL). Cette entité demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences préhospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais aussi par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le DisCUP en cas d'événement particulier.

¹ Intervention sur le lieu même de l'événement, avec un engagement immédiat du moyen de secours pour des cas d'urgence avec une atteinte probable des fonctions vitales.

² Intervention sur le lieu même de l'événement, avec un engagement immédiat du moyen de secours pour des cas d'urgence sans atteinte probable des fonctions vitales.

³ Engagement programmé

⁴ Temps qui s'écoule entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Villars-Sainte-Croix (anciennement à Bussigny et desservie par l'entreprise privée USR) a fléchi de 8.1%, et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 6.1%, pour atteindre respectivement 1'981 et 1'536 missions.

Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation des antennes de STAR et USR. En tout, plus de 10'711 rapports de missions ont été traités pour la facturation, générant des recettes de l'ordre de CHF 6'912'818.-.

Il est encore à signaler que sur les douze actes d'incivilité déclarés, deux plaintes pénales ont été déposées auprès du Ministère public à l'encontre de patients (injures/menaces, voies de fait et violence contre fonctionnaire). Les incidents déclarés ne sont que partiellement représentatifs de la réalité, car les déclarations se font sur la base du volontariat et chaque intervenant développe une tolérance et un ressenti différents face aux incivilités.

Enfin, trois ambulanciers et un stagiaire ont dû suivre une antibiothérapie prophylactique, suite au décès d'une patiente atteinte d'une méningite à méningocoque foudroyante.

Statistiques

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'interventions	6'953	6'835	7'610	7'337	7'194
Nombre de personnes transportées	5'816	5'643	6'393	6'237	6'064
Nombre d'interventions sans transport	1'116	1'192	1'217	1'100	1'130
Nombre de missions SMUR	2'222	2'086	2'002	2'045	1'987
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	2'157	2'248	2'262	2'156	1'981
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'515	1'538	1'651	1'636	1'536

La moyenne journalière a atteint 19.7 interventions, avec des pics aux alentours de 11h et 19h/fin de matinée et début de soirée. Les indices de gravité (naca) varient entre 0 (indemne) et 7 (décès), avec une prédominance de naca 3 (gravité moyenne). La grande majorité des patients est acheminée au CHUV ou dans l'une de ses dépendances (maternité, hôpital de l'Enfance, Cery, etc.). Relevons encore que 90 patients ont été traités pour un arrêt cardio-respiratoire, dont certains ont pu être ramenés à la vie sans séquelles neurologiques.

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulanciers sont autorisés, par délégation *ad personam* du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins préhospitaliers. Tout comme en 2016, ce sont 665 actes médicaux délégués qui ont été réalisés, avec une prédominance nette pour l'antalgie (474 cas, soit +4.6%).

Parallèlement, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2017, ils ont été 172 à profiter de cette opportunité (contre 185 en 2016). La priorité est donnée aux stagiaires en formation en soins ambulanciers, ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence (stage professionnel). Le total cumulé des stages équivaut à 601 jours (contre 583 en 2016).

Collaborations (internes et externes)

Les principaux partenaires externes des A SPSL sont le Service de la santé publique du canton de Vaud (SSP), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). Le SSP est l'interlocuteur incontournable des A SPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (BuSaMa, Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, DPMA, engagements opérationnels spécifiques, etc.). Les relations avec le CHUV reposent sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité, des places de stage sont accessibles aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'Enfance, etc.). Il faut encore relever que la centrale d'appels sanitaires urgents (CASU) 144, qui dépend de la FUS, située dans le même bâtiment que les A SPSL, constitue le maillon essentiel de la gestion de la prise en charge des urgences préhospitalières.

D'autres pôles de collaboration avec diverses institutions ou services de la Ville ont également été instaurés : Police municipale de Lausanne, infirmières scolaires de la Ville de Lausanne, gardes-bain des piscines, Etat-major DIAM, Equipe mobile d'urgence sociale (EMUS), Service des automobiles et de la navigation (SAN), Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), Ecoles d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne, ESamb à Genève, « medi » à Berne, Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA), ambulances de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, Institut universitaire romand de santé au travail (IST), Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP), Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP), Touring club suisse (TCS), etc.

De plus, les A SPSL ont formé les sapeurs-pompiers professionnels du service à la prise en charge sanitaire de type « amok ». Parallèlement, la police cantonale vaudoise, respectivement sa gendarmerie, a pu compter sur le soutien des A SPSL dans le cadre de la visite, en juillet, du président de la République française.

Le DPMA, quant à lui, poursuit sa collaboration avec l'ECA dans le domaine du SSO, ainsi qu'avec les entités desservant les véhicules de soutien sanitaire (VSS) romands, dont font partie les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud. Dans ce domaine, le DPMA pilote également le Groupe romand de formation (GRF), lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'événements majeurs. Il préside également la commission technique opérationnelle du Groupe romand d'intervention médicale en cas de catastrophe (GRIMCA). Les groupes d'appui samaritain (GAS), affiliés aux différentes sections vaudoises de samaritains, sont eux aussi des partenaires dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'événements majeurs. A ce titre, le DPMA assure également leurs formations spécifiques dans ce domaine.

Matériel et équipement

De nouveaux sacs d'intervention ont été élaborés afin de mieux répondre aux conditions de travail actuel et aux attentes du personnel. Plus légers et mieux agencés, ils ont été soumis à l'examen d'un spécialiste en ergonomie de l'IST. De plus, tout l'oxygène médical utilisé est désormais conditionné et livré prêt à l'emploi par une entreprise spécialisée. Cette modification a été nécessaire, d'une part, suite à des phénomènes adiabatiques survenus ces dernières années au niveau des manodétendeurs et, d'autre part, par l'absence de certification idoine de l'atelier des gaz des sapeurs-pompiers du SPSL, en charge jusqu'alors du remplissage des bouteilles.

Véhicules

Deux nouvelles ambulances ont été mises en service durant l'année sous revue, venant ainsi remplacer des anciens véhicules repris par le SSP. L'une a été livrée en mars (budget 2016) et l'autre en décembre (budget 2017). A l'instar des sacs d'intervention, leur aménagement intérieur résulte d'une réflexion menée parallèlement avec l'IST. Ces véhicules sont entièrement subventionnés par le SSP, par amortissement sur sept ans. Suite à une avarie majeure du moteur, le véhicule ACS a dû être remplacé en urgence, fin octobre, et sera entièrement amorti par le SSP.

Formation

Près de 3'100 heures de formation continue ont eu lieu, sous forme de stages, exercices pratiques, cours théoriques, séminaires, e-learning, etc. La journée A SPSL s'articulait autour des thèmes de la pharmacologie, du motard accidenté, de la pose de la voie intra-osseuse et des modules d'utilisation du moniteur cardiaque. Comme chaque année, quelques collaborateurs ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

Compte tenu de la charge opérationnelle, la grande majorité de la formation continue ne peut se faire que sur le temps de congé. Selon les directives nationales de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), chaque collaborateur doit justifier de 40 heures de formation continue par année. A cela s'ajoutent les formations liées aux spécialisations, telles que le GRIMP, l'ACS, le débriefing et le DPMA.

Volontaires du détachement poste médical avancé (DPMA)

Le DPMA est constitué de volontaires, pour la grande majorité actifs dans le domaine de la santé (ambulanciers, infirmiers, médecins). Ceux-ci sont chargés de mettre en place et d'exploiter un poste médical avancé (PMA) lors d'événements particuliers et/ou majeurs (explosions, intoxications, incendies, accidents de la circulation, etc.) survenant sur le territoire vaudois et en Romandie. Dans le cadre de manifestations d'envergure planifiées par la Ville de Lausanne, le DPMA met en place un Dispositif Médico Sanitaire (DMS) à même de prendre en charge les participants nécessitant une assistance sanitaire immédiate. Les interventions du SSO, qui représentent la majorité des engagements sur alarme, sont réalisées au profit des sapeurs-pompiers du canton, dès lors qu'une intervention présente un niveau de risque élevé ou des contraintes particulières.

A trois reprises, le déploiement du PMA s'est avéré nécessaire, notamment en mai, où une explosion dans une entreprise yverdonnoise a nécessité la mise en place conjointe d'un PMA et d'une zone SSO.

Depuis le 1^{er} octobre, à la demande de la Fondation Urgences Santé (FUS), le chef d'engagement de permanence a la possibilité, sur une base volontaire, de s'annoncer comme « premier répondant » auprès de la centrale 144. Le véhicule de service étant équipé de moyens de réanimation et géolocalisé, un engagement précoce en cas d'arrêt cardio-respiratoire survenant à proximité peut être envisagé dans les meilleurs délais, augmentant ainsi les chances de survie du patient.

Dans le domaine de la formation, une première douzaine de volontaires a suivi avec succès le cours « *Trauma First Response* ». Basé sur la doctrine de formation du « *Prehospital Trauma Life Support* » (PHTLS), cet enseignement permet d'uniformiser la prise en charge du patient traumatisé, par l'ensemble du personnel soignant du DPMA. Vu le succès rencontré par cette formation, elle sera reconduite les prochaines années et proposée aux autres entités desservant les VSS.

La Formed, regroupant les dicastères « Formation » et « Médical » au sein de l'état-major opérationnel, a produit de nombreux documents de formation. Un travail de documentation très important a été effectué, permettant la réalisation de protocoles médicaux spécifiques aux pathologies rencontrées en intervention.

La formation des officiers occupant la fonction de chef d'engagement a été renforcée, en collaboration avec les partenaires, ceci se concrétisant, par exemple, par une participation systématique aux cours de conduite d'intervention (TA13) organisés par l'ECA. Les formations organisées par l'EMCC font également partie de l'instruction de ces officiers, de même que la participation à des exercices internes au SPSL, comme l'engagement dans le métro m2 en fin d'année.

Enfin, le DPMA a assuré le service médical des manifestations organisées par la Ville de Lausanne, telles que les 20 km, le Marathon, le Triathlon et le 1^{er} août, prenant ainsi plusieurs centaines de patients en charge, directement sur site.

Spécificités

Les journées portes ouvertes du service (16-17 juin) ont été le point d'orgue de cette année. La présentation du service s'est déroulée sur le site de la Vigie, avec plus de 6'000 visiteurs. Le personnel des A SPSL a participé activement à la planification ainsi qu'aux démonstrations.

Depuis plusieurs années, les A SPSL ont mis en place un programme de gestion de la qualité, répondant aux directives de reconnaissance des services de sauvetage édictées par l'IAS. Cette année, les efforts se sont concentrés sur :

- le contrôle de l'administration de l'aspirine dans l'application de l'algorithme douleurs thoraciques ;

- la qualité des gestes de base de la réanimation cardio-respiratoire ;
- l'analyse du retour des questionnaires de satisfaction des patients lors des enquêtes 2015-2016 ;
- l'analyse des mesures d'amélioration, suite à l'enquête de l'IUMSP sur le stress professionnel et la charge de travail chez les ambulanciers du SPSL ;
- l'analyse des délais de départ et de réponse des ambulances ;
- l'analyse des interventions sans transport ;
- la mise en œuvre d'une solution sécurisée des bouteilles d'oxygène (bouteilles prêtes à l'emploi) ;
- le suivi de la collaboration avec le service d'ambulances de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut ;
- la mise en œuvre de mesures visant à planifier de manière efficiente les équipages d'intervention ;
- les débriefings suite à deux engagements particuliers (visites présidentielles).

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes :

- la mise à disposition d'un équipage ambulancier lors de la présence à Lausanne du président de la République populaire de Chine (17-18 janvier) et du président de la République française (11-12 juillet) ;
- les dispositifs sanitaires (planification et exploitation par le DPMA et les A SPSL) pour les manifestations suivantes : assemblée générale Nestlé (6 avril), 20 km de Lausanne (22-23 avril), Triathlon de Lausanne (19-20 août) et Lausanne Marathon (21-22 octobre) ;
- la mise à disposition d'un équipage ambulancier pour la démonstration d'un crash-test organisé conjointement par le TCS et la gendarmerie vaudoise (15 mars), ainsi que pour l'assermentation des nouvelles autorités cantonales (27 juin) ;
- la participation d'un ambulancier à « L'hôpital de nounours » (31 octobre) ;
- la journée « Osez tous les métiers » (9 novembre) ;
- la visite d'une représentation médicale camerounaise (10 novembre).

PROTECTION CIVILE (PCI)

PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2012	2013	2014	2015	2016	2017
20	20	18	17	18	19

A la suite d'un départ à la retraite en cours d'année, une nouvelle collaboratrice a été engagée au sein de l'office (partie administrative de l'ORPC) avec un taux d'activité de 0.8 EPT. Ce même office a été renforcé par un 0.6 EPT, permettant ainsi un fonctionnement optimal. Cette mesure fait suite à l'analyse des tâches dédiées à la gestion de 1'300 astreints, demandée par la Municipalité.

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2012	2013	2014	2015	2016	2017
1'035	1'112	1'188	1'270	1'250	1'393

Interventions

En préambule, il convient de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

Neuf services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives, totalisant 1'049 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 250 jours de service pour les 20 km de Lausanne, et de 293 jours pour le Triathlon. Fin avril, une étape « contre la montre » du Tour de Romandie a demandé l'engagement de 187 astreints, réalisant 230 jours de service. Il est encore à noter l'organisation et l'accueil, les 6 et 7 avril, de l'assemblée générale de la Fédération suisse de protection civile (FSPCi).

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à dix reprises, soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes dont :

- l'appui des forces de police lors de la venue du président de la République populaire de Chine ;
- la mise en place d'une déviation de trafic dans le cadre d'un déclenchement du plan « Delesta » ;
- l'appui des forces de police lors de la venue du président de la République française ;
- la mise à disposition de matériel d'hébergement à l'ORPC d'Aigle, suite à un train immobilisé par la neige en décembre, à Bex.

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 344 personnes, se traduisant par 705 jours de service.

L'opération la plus volumineuse a été réalisée à mi-janvier, lors de la venue du président de la Chine populaire, où 268 personnes de l'ORPC ont été engagées aux côtés d'autres organisations de protection civile, en appui de la police municipale lausannoise et de la gendarmerie vaudoise. La venue du président français à la mi-juillet a mobilisé 59 personnes.

Heures réalisées par les professionnels

	2016	2017
Engagements au profit des collectivités	1'250	918
Engagements en situation d'urgence	330	333
Total	1'580	1'251

Collaborations (internes et externes)

La collaboration s'est poursuivie avec le détachement du poste médical avancé (DPMA), concernant la formation des astreints dans le domaine des premiers secours, ainsi que la connaissance du matériel de relevage et de transport de patients sur la place sinistrée. La connaissance du matériel technique disponible dans le véhicule de soutien sanitaire (VSS) a fait partie intégrante de l'instruction.

La formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC) a également été poursuivie, en mettant l'effort principal sur la décontamination. Ici encore, la collaboration s'est avérée nécessaire et fructueuse avec le DPMA et les sapeurs-pompiers professionnels.

Matériel et équipement

Le SSCM a continué d'équiper (tenue PCi VD 15) les nouveaux astreints arrivants au terme de leur formation de base au centre cantonal (Gollion). Le même équipement a pu être remis aux nouveaux incorporés FIR de l'ORPC Lausanne-District.

L'introduction du logiciel PISA s'est révélée peu adaptée pour la gestion du matériel personnel et demande de ce fait une attention accrue. Il est à relever que la Confédération reconnaît cette lacune, mais n'envisage pas, pour l'instant, un développement permettant une gestion plus aisée.

Les constructions de protection civile n'étant pas considérées comme conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été réalisées durant 2017 et ne le seront plus les années à venir. L'exception réside dans l'infrastructure de la Vallée de la Jeunesse, laquelle est dédiée à l'accueil des « sans-abris » durant la période hivernale. Cette construction a donc subi d'importants travaux afin d'être mise aux normes.

La construction de Coteau-Flauri reste à disposition de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) en cas d'accueil futur pour des requérants d'asile. Il en va de même pour les ouvrages du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz), précédemment occupés par l'EVAM.

D'importants travaux ont été réalisés dans les infrastructures des Bergières, de Grand-Vennes et de la Rouvraie, lesquelles sont âgées de plus de 40 ans. Ces travaux ont porté sur la mise aux normes, selon les directives de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), s'agissant de l'étanchéité des réservoirs d'eau potable, mais aussi de travaux de rénovation de peinture et d'échange de lits devenus obsolètes. Le groupe électrogène de la Rouvraie devait être échangé, selon les déclarations de l'OFPP. Toutefois, ce ne sera finalement pas le cas, cette démarche étant reportée en 2018.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 284. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 256 abris jugés en ordre (90%);
- 28 abris comportant des défauts graves (10%);
- 0 abri désaffecté.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 1^{er} février, à 13h30, par la centrale d'engagement et de télécommunications (CET) de la police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Trois sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et cinq lors du déclenchement manuel. Actuellement, neuf véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés pour les huit parcours prédéfinis.

Véhicules

Deux nouveaux véhicules « tout-terrain » de traction sont venus remplacer les anciens du type « Defender », devenus obsolètes.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite, au niveau de l'état-major, par le biais d'un exercice de deux jours;
- la prise en charge et l'accompagnement auprès de personnes souffrant d'un handicap;
- l'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur automatique (BLS-AED);

- la formation par les cadres sanitaires, auprès des compagnies d'assistance, concernant l'application BLS-AED ;
- le perfectionnement dans le domaine de l'analyse de la situation lors d'événements (suivi de la situation et de son évolution) ;
- la formation, au niveau des compagnies appui, relative au relevage et à la petite noria (transport jusqu'au PMA) ;
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier « Delesta ». A ce titre, les quatre instructeurs PCi ont été formés par la gendarmerie vaudoise.

Jours de service

	2016	2017
Cours effectués dans le cadre communal	5'381	5'953

Il convient de souligner que le nombre de jours de service effectués en 2017 est en augmentation. Ce résultat s'explique notamment par la prestation fournie pour la venue du président de la République populaire de Chine.

Engagement des volontaires et miliciens

Sur les 5'953 jours de service accomplis, 4'199 l'ont été pour la formation (cours de cadres et cours de répétition). 1'049 jours ont été effectués au profit des grandes manifestations sportives, et 708 pour les engagements en situation d'urgence. L'organisation, qui comprend une structure en bataillon composée de huit compagnies, constitue un réservoir de 1'300 cadres et astreints miliciens.

Il est à relever que toutes les prestations effectuées le sont majoritairement par cette structure de milice. Dix-neuf professionnels en assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités, ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des utilisateurs)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

Locations

La fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud ;
- ECA, avec le simulateur incendie ;
- utilisateurs externes.

Répartition des locations

	2016	2017
Jours de location	295 (41 samedis et 27 dimanches)	291 (41 samedis et 22 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	18'428	18'512

Le nombre de jours de location d'infrastructures est stable, tout comme le nombre d'utilisateurs. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette fréquentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

Repas

	2016	2017
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	1'941	2'338
Livrés	5'729	5'784
Utilisateurs sans infrastructures	2'149	2'233
Utilisateurs avec infrastructures	5'140	4'753
ECA	3'352	3'831
Total	18'311	18'939

Le nombre de repas préparés par les cuisiniers du CFR est en légère augmentation par rapport à 2016 (+3.4%).

Restauration collective durable

En regard de la déclaration de principes adoptée par la Municipalité, la restauration collective durable (RCD) a été instaurée au CFR. Pour rappel, les principes de base sont les suivants :

- approvisionnement de proximité ;
- valorisation du patrimoine et du savoir-faire culinaire régional ;
- économie locale renforcée ;
- modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Avec une moyenne annuelle de plus de 66% d'approvisionnement dans un rayon de 70 km (hiver : 63.6% d'indicateur Proximité et 57% d'indicateur Label – été : 70% d'indicateur Proximité et 58% d'indicateur Label), le CFR tire un bilan positif et réjouissant.

Entretien du site – quelques réalisations

- rénovation complète de trois salles de seize places ;
- remplacement des urinoirs du rez-de-chaussée ;
- déplacement du bureau technique de la PCi dans ses locaux et mise à disposition d'une salle supplémentaire au profit de la PCi et des utilisateurs du CFR ;
- diverses améliorations en cuisine, avec la pose d'étagères et l'achat de matériel et ustensiles de cuisine ;
- acquisition, en remplacement du matériel existant, d'un fourneau à induction et d'une marmite basculante ;
- achat d'une machine à café professionnelle « Nespresso » afin d'offrir un service 24h/24h aux utilisateurs et clients.

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

Révision des conventions pour obsèques futures

Toutes les conventions pour obsèques futures ont été révisées afin de permettre la mise à jour des coordonnées des mandants.

Un nouveau programme, garantissant un suivi efficace des conventions, a été développé, en collaboration avec le responsable des technologies de l'information et de la communication du service.

Procédures

Les procédures internes ont été revues, avec pour objectif une optimisation de leur mise en pratique. Pour ce faire, plusieurs groupes de travail ont été créés au sein de l'office. Ces derniers traitent les thématiques suivantes :

- gestion de l'horaire des transferts ;
- gestion d'équipe ;
- gestion du matériel pour les services funèbres ;
- annonces de décès ;
- processus interne de prise en charge des défunts (de l'appel au service funèbre).

Ethnographie du suicide assisté en Suisse

L'office a été sollicité, en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire de recherche, pour décrire le plus concrètement possible les pratiques sociales en lien avec le suicide assisté en Suisse.

En leur qualité de partenaire dit de « terrain », les PFO transmettent anonymement des données relatives à la prise en charge de défunts ayant recours à cette pratique qu'est le suicide assisté.

Statistique

	2015	2016	2017
Services complets	702	658	676

Le nombre de services funèbres complets est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (+2.7%).

SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	15.90	15.90	16.00
Bureau «Suisse - permis C»	9.10	9.10	9.10	9.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Total service	38.20	38.20	38.20	38.30

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	15.90	18	16.00
Bureau «Suisse - permis C»	11	9.10	11	9.10
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Total service	43	38.20	43	38.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration CH	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	2

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

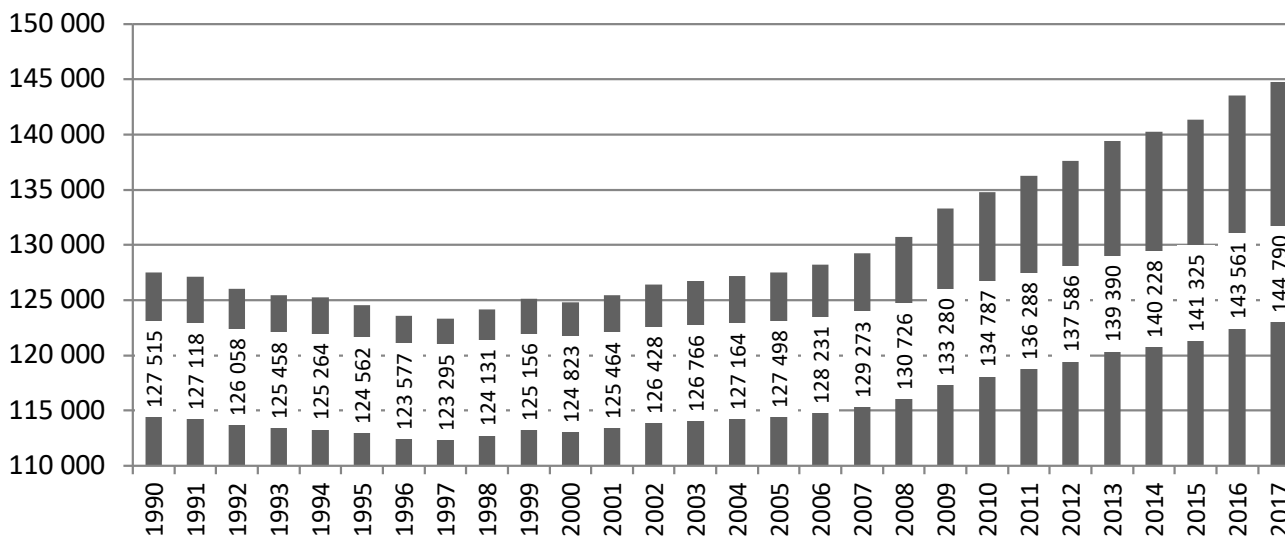
Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

FAITS MARQUANTS

Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 16^e année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2017, la population lausannoise a augmenté de 19'326 personnes, soit 16'973 ressortissants étrangers et 2'353 nationaux. Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population de 1'229 personnes se répartit entre 652 ressortissants étrangers et 577 nationaux. La croissance constatée en 2017 se situe dans la moyenne de ces seize derniers exercices. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'940 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'561. Quant au pic de la population, c'est au 27 novembre qu'il a été constaté avec 145'390 habitants.

Evolution de la population lausannoise depuis 1990, au 31 décembre



Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Déployée dès le 10 novembre 2016, l'ATI – imposée aux communes vaudoises par l'Etat – définit comment les mutations enregistrées par le CH doivent être traitées par les communes et/ou transférées au Registre cantonal des personnes. Cette contrainte supplémentaire était mentionnée dans le rapport de gestion 2016 en invoquant notamment le fait que l'impact sur la durée des opérations et, en corollaire, sur la gestion des ressources humaines serait mesuré.

En effet, certains processus « métier » ont dû être adaptés et certaines mesures ont été prises, par anticipation, dès les mois de mai – juin 2016. Pour cette raison, l'impact ne peut être valablement mesuré qu'en comparant les chiffres 2017 avec ceux de 2015, dernier exercice vierge de l'influence de l'ATI.

Ainsi, le traitement des annonces d'arrivées aux guichets du CH a nécessité, en 2017, d'y consacrer 4 min 53 sec supplémentaires en moyenne, pour 13'370 entretiens, ce qui représente 1'088 heures d'entretiens, soit 136 jours/homme ou l'équivalent de 0.52 ept.

Afin de juguler cette augmentation et éviter de péjorer la qualité du service au public, diverses mesures organisationnelles ont été prises, notamment en reportant d'autres tâches effectuées aux guichets en « support ». Bien que cela ne diminue pas la charge globale, un temps précieux pour les traitements spécifiques du guichet a ainsi pu être libéré. En dépit de ces efforts, la durée moyenne de l'attente des administrés est passée de 6 min 23 sec en 2015, à 8 min 27 sec en 2017.

Au niveau technique, force est de reconnaître que les divergences entre les bases de données impactées (Infostar pour les données d'état civil, RCPers pour le Registre cantonal des personnes ou encore SYMIC pour les données relatives au droit migratoire, etc.) ont nécessité d'y consacrer un ept environ, réparti principalement sur les deux personnes maîtrisant l'ensemble des processus, tant « métier » qu'informatiques, ce qui, bien entendu, n'est pas négligeable.

Journée de formation

Pour la deuxième année consécutive, une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 23 mars au centre de formation de La Rama. Dédiée principalement à la formation cantonale obligatoire sur la protection des données, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets du CH, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme de qualité. Cette deuxième édition a confirmé que cette formule présente des avantages non négligeable qu'il convient de pérenniser.

Population de Lausanne

au 31 décembre	2015	2016	2017	Différence 2016/2017
En résidence principale	137'197	139'560	140'745	+ 1'185
En résidence secondaire	4'128	4'001	4'045	+ 44
Total	141'325	143'561	144'790	+ 1'229

Répartition de la population

selon origines/nationalité	2015	2016	2017	Différence 2016/2017
Vaudois	44'812	45'611	46'049	+ 438
– dont Lausannois	17'568	18'332	18'941	+ 609
autres cantons	36'170	36'369	36'508	+ 139
Total population suisse	80'982	81'980	82'557	+ 577
Total population étrangère	60'343	61'581	62'233	+ 652
Total	141'325	143'561	144'790	+ 1'229

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2016	%*	2017	%*	Différence 2016/2017
France	11'440	7.97	12'063	8.33	++ 623
Portugal	9'996	6.96	9'660	6.67	- 336
Italie	6'598	4.60	6'713	4.64	++ 115
Espagne	5'086	3.54	5'078	3.51	+ - 8
Reste de l'Europe	13'193	9.19	13'239	9.14	++ 46
Etrangers européens	46'313	32.26	46'753	32.29	++ 440
Afrique	5'963	4.15	6'035	4.17	++ 72
Asie	4'721	3.29	4'801	3.31	++ 80
Amériques	4'384	3.05	4'438	3.07	++ 54
Océanie	113	0.08	126	0.09	++ 13
Apatrides	13	0.01	6	0.00	- + 7
Non déterminés	74	0.05	74	0.05	+ —
Etrangers non européens	15'268	10.64	15'480	10.69	++ 212
Population étrangère totale	61'581	42.90	62'233	42.98	++ 652

*pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 143'561 et 144'790)

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

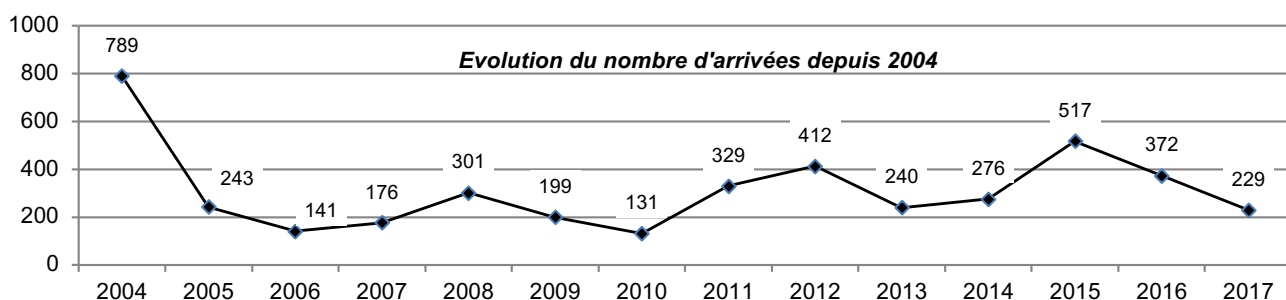
au 31 décembre	2015	2016	2017	Différence 2016/2017
Population en résidence principale :				
– Permis B	24'104	24'403	24'016	- 387
– Permis C	31'439	32'018	33'026	+ 1'008
– Permis F	1'181	1'253	1'322	+ 69
– Permis L	1'417	1'645	1'579	- 66
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'086	1'145	1'197	+ 52
– Procédures de refus/recours	166	187	226	+ 39
Total population résidente	59'393	60'651	61'366	+ 715
Dispensés par le DFAE ¹	56	70	95	+ 25
Permis Ci ²	5	5	5	—
Total population « diplomatique »	61	75	100	+ 25
Requérants d'asile	458	431	341	- 90
Total en résidence principale	59'912	61'157	61'807	+ 650
Population en résidence secondaire :				
– Permis B	90	100	110	+ 10
– Permis C	268	244	230	- 14
– Permis F	1	1	0	- 1
– Permis G (frontalier)	67	73	84	+ 11
– Permis L	—	2	0	- 2
– Demandes en cours	2	2	2	—
– Dispensés par le DFAE	—	—	—	—
– Requérants d'asile	3	2	0	- 2
Total en résidence secondaire	431	424	426	+ 2
Total de la population étrangère	60'343	61'581	62'233	+ 652

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

² Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Requérants d'asile résidant à Lausanne

229 nouveaux requérants ont été enregistrés (372 en 2016). Au 31 décembre 2017, 341 dossiers lausannois (433 en 2016) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.



Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2017, 144'790 personnes, qui se répartissent comme suit:

Hommes	Femmes		Enfants (moins de 16 ans)		
			Garçons		Filles
59'466	64'776		10'429		10'119
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	15'124	44'511	9'886	369	5
Femmes	14'704	44'900	14'129	1'130	32
Total	29'828	89'411	24'015	1'499	37

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2015	2016	2017
Naissances	1'691	1'811	1'767
Décès	1'070	952	1'024
<i>Solde naturel</i>	621	859	743

Déclarations de garantie

461 déclarations de garantie (497 en 2016), permettant aux citoyens lausannois d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

Bureau des enquêtes

	2015	2016	2017	Différence 2016/2017
Enquêtes reçues	571	532	597	+ 65
Enquêtes réglées	571	506	577	+ 71
Enquêtes en cours	26	26	20	- 6
Dénonciations au Ministère public	—	3	2	- 1
Dénonciations à la Commission de police	50	42	35	- 7

Le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation à l'intention des autorités cantonales (132 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 137 en 2016).

Relations avec les administrés

	2015	2016	2017	Différence 2016/2017
Entretiens aux guichets				
En nombre	122'899	120'642	123'676	+ 3'034
En heures	11'833	10'905	11'330	+ 425
Appels téléphoniques				
N° central 3133	33'120	31'761	24'014	- 7'747
N° commercial 0900	3'121	2'848	2'788	- 60

En termes de service au public, la journée du 19 septembre a été la plus chargée de l'année, avec 774 entretiens réalisés.

2017	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	19.09	774	30'06"	10.06%	12'22"	4'55"
Journée la moins chargée	02.02	319	16'19"	0%	2'12"	5'21"
Durant l'année		* 123'676	1h00'31"	11.16%	8'27"	5'29"

* soit en moyenne 505 entretiens par jour.

SERVICE DE L'ÉCONOMIE (ECO)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale
- développement de l'analyse statistique
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	3.80	2.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	7.00	6.00	7.00	7.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	6.20	5.30	6.20	6.20
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	7.80	7.80
Off. Commerces & manif.	3.00	2.00	3.00	3.00
Office appui économ. et stat.	3.40	3.40	4.20	3.40
Office inhum. & incin.	16.00	16.00	16.00	16.00
Total service	49.20	45.30	50.00	49.20

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction ECO	3	2.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	6	6.00	7	7.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	6	5.30	7	6.20
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
Off. Commerces & manif.	2	2.00	3	3.00
Office appui économ. et stat.	4	3.40	4	3.40
Office inhum. & incin.	18	16.00	18	16.00
Total service	50	45.30	54	49.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Etablissements & Commerces	1	1
Manifestations & Marchés		1
Total service	1	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	1	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

FAITS MARQUANTS

Dans le courant de l'année 2017, le Service de l'économie a achevé sa réorganisation, les collaborateurs de l'Office d'appui économique et statistique ayant rejoint, à Flon-Ville, la direction du service. Ils y côtoient désormais l'Office des autorisations commerciales et des manifestations (comprenant le bureau des manifestations et des marchés ainsi que le bureau des établissements et des commerces) et le bureau finances & gestion/taxes de séjour. Pour sa part, le bureau des établissements et des commerces a élargi ses activités en les complétant par tout ce qui a trait aux procédés de réclame.

En parallèle à l'exécution de ses tâches de statistique publique, dans le cadre de ce qui avait été prévu dans le rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014, l'Office d'appui économique et statistique a réalisé une étude quantitative de référence sur la situation du commerce lausannois, laquelle a été diffusée aux médias en décembre 2017. Cette étude a été présentée conjointement à l'étude indépendante évoquée dans ce même préavis (cf. conclusion 3 approuvant la réponse donnée au postulat de Mme Elisabeth Müller « Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne »), qui avait été confiée le 30 novembre 2015 à Mme Claude Grin, ethnologue indépendante, docteure de l'Université de Lausanne et de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris. Cette étude est intitulée « Etude indépendante sur la situation et l'avenir du commerce lausannois – le commerce indépendant et de proximité ».

Porte d'entrée unique pour les organisateurs de manifestations, le service a poursuivi sa mission d'accompagnement de ces derniers dans leurs démarches et récolte pour eux les informations nécessaires auprès des autres services de la Ville ou de partenaires publics. Le nombre de manifestations a une nouvelle fois augmenté, de 7.6% par rapport à 2016. Il est à noter le succès toujours vif de la possibilité de tenir des stands d'information ou destinés à la diffusion d'idées diverses, notamment à l'occasion du marché central du samedi.

Au 1^{er} janvier 2017, le marché dit « marché des chômeurs », organisé par un comité de participants, a été repris et restructuré par le Service de l'économie. Dorénavant, celui-ci répond au nom de « marché solidaire des quatre saisons » et est organisé intégralement par le service.

Le projet d'identification d'emplacements pour des espaces de vente de mets à l'emporter (food trucks) s'est poursuivi sur le domaine public, de même que sur le domaine privé, en étroite partenariat avec les acteurs concernés.

La taxe de séjour a atteint un montant significatif de CHF 4'429'325.42, au prix cependant d'un très gros travail de perception. Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui finance ainsi l'Association Lausanne Tourisme. Les démarches conjointes avec le Service du logement et des gérances en vue de trouver une solution aux plateformes de type Airbnb, que ce soit sous l'angle des questions relatives au logement ou de celles concernant la taxe de séjour, sont en cours.

OFFICE D'APPUI ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE

L'Office a assuré la production de la statistique publique communale diffusée sur le portail officiel de la Ville : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique.html>. A ce titre, il a participé aux travaux du réseau des offices statistiques régionaux de la Suisse romande et du Tessin (CORT) et a représenté Lausanne auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS, Regiostat), qui lui fournit les données fondamentales d'enquête, notamment sur les entreprises (Statent). Il a également exécuté des travaux d'analyse de données pour plusieurs services (SEP+S, SAJE, BLI, SFIN notamment).

L'Office a contribué, en même temps, à la mise en œuvre des engagements municipaux en faveur de l'économie lausannoise en assurant le suivi des dossiers touchant, entre autres, au commerce lausannois (Fondation City Management), aux dossiers de promotion économique régionale et cantonale (LADE) et à l'appui en faveur des initiatives entrepreneuriales (par exemple de recherche de terrains). Il est à noter, en particulier, la diffusion des résultats d'une série d'analyses sur la situation du commerce lausannois susceptibles d'orienter les actions municipales à envisager en faveur de cette branche de l'économie lausannoise touchée par des mutations profondes (<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique/documents-publications/analyses.html>).

L'Office a encore participé aux travaux de planification urbanistique afin d'assurer la prise en considération des besoins d'accueil des activités économiques ainsi que des conditions nécessaires à leur exercice, notamment dans le cadre des programmations des Plaines-du-Loup, des Près-de-Vidy et du Pôle Gare.

OFFICE DES AUTORISATIONS COMMERCIALES ET DES MANIFESTATIONS

A) ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES, CINÉMAS, PROCÉDES DE RÉCLAME

Etablissements

	2016	2017
Demandes de préavis pour licence	256	227
Licences délivrées ou renouvelées	544	531
Changements d'enseigne	56	43
Manifestations	974	1'121
dont ouverture de billetterie	475	348
Autorisations de diffusion de musique	115	128
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	8	16
Dossiers de mise en conformité des locaux	170	166
Demandes de préavis pour fumoirs	0	0

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant l'année, cinq établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, un night-club et trois cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), sept établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2016	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2017	Ecart
A	Hôtel avec restauration	27	0	0	1	0	0	28	1
	Hôtel sans restauration	7	0	0	0	0	0	7	0
B	Café-restaurant	428	4	18	4	21	0	433	5
D	Café-bar	37	0	1	2	2	1	37	0
E	Buvette	42	0	2	0	2	0	40	-2
F	Discothèque avec restauration	4	0	0	0	0	0	4	0
	Discothèque sans restauration	14	0	0	1	1	0	14	0
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	2	-1
	Night-club sans restauration	5	0	0	0	0	1	4	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	1	0	0	0	0	3	1
	Salon de jeux sans boissons	1	0	0	0	0	0	1	0
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	59	2	1	0	2	3	57	-2
K	Bar à café	10	0	0	0	1	1	8	-2
L	Café-restaurant (bateaux)	14	0	1	0	0	0	15	1
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	0	0	0	0	1	1	-1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10	0	0	0	0	0	10	0
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	2	0	0	0	0	0	2	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	9	1	0	1	3	1	7	-2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	226	16	2	0	16	1	227	1
	Totaux	909	24	23	9	49	9	907	-2

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2016		2017	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	633	73'030	633	72'175
Etablissements de nuit ²	27	8'390	25	8'342
Totaux	660	81'420	658	80'517

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 06h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 05h00 à 06h00 est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Les deux établissements de nuit qui ont fermé sont « Le Sept », night-club exploité à la rue de Genève 177, et la discothèque « Le VO » à la place du Tunnel 11. Le premier a définitivement fermé, le second est en transformation et son avenir n'est pas encore connu.

Le night-club « Le Paracab », à la rue Saint-Laurent 11, est devenu la discothèque « Le Z Bar Club ».

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2016	Avec alcool (2016)	2017	Avec alcool (2017)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	200		212	
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	7	855	8	91
« Shops » de station-service	15	11	15	1
Magasins de tabac et journaux	28	166	30	15
Magasins de glaces	4		4	
Kiosques	21		20	
Total	275	102	289	107

Autorisations

	2016	2017
Tabacs	583	535
Jeux et appareils automatiques	983	977
Commerces d'occasions	156	149
Ventes aux enchères	9	14

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2017

	2016	2017
Permanent		339
De durée limitée		60
Décoration		12
Total	793	411

Au 31 décembre, 411 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'117 procédés de réclame (visuels), soit une diminution de 31% par rapport à l'année précédente (1'652 en 2016).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 124'927.05. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 246'905.45.

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2016	2017
Terrasses d'établissements publics	199	193
Etalages	226	234

130 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 36 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 489 terrasses d'établissements, soit 193 installées sur le domaine public et 296 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 6'294 m².

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 419'258.- et pour les anticipations commerciales des magasins à CHF 83'895.-.

Cinémas

	2016	2017
Nombre de spectateurs	990'631	877'714
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2017.

Films projetés à Lausanne	2016	2017
a) en première vision	515	556
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	57	0
b) en reprise	521	0
Total	1'093	556

Répartition selon les âges légaux	2016	2017
0 an	21	69
7 ans	109	30
10 ans	85	34
12 ans	262	82
14 ans	134	35
16 ans	311	149
18 ans	171	157
Total	1'093	556

N.B. Ces indications sont simplifiées, certains chiffres ne sont plus communiqués par la Cinémathèque qui a modifié sa pratique depuis le 1^{er} janvier 2017.

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
1. Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	179	178						
1.2 Promotion alcool fort	14	12						
1.3 Contrôle des âges								
1.4 Licences, mise en garde	9	27						
1.5 Impôt sur les divertissements	1	11						
1.6 Interdiction de fumer								
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	2	11						
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs								
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	10	8						
1.10 Capacités		1						
1.11 Issues de secours								
2. Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	59	75	94	73	56	42		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	29	30	49	37	38	24	3	
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	5	4		2				
2.4 Vente d'alcool sans autorisation		1						
2.5 Vente de tabac à des mineurs								
2.6 Vente d'alcool à des mineurs								
2.7 Consommation sur place	3	2						
2.8 Camions de vente	2	13	11	11		3		
2.9 Horaires RHOM	11	33						
2.10 Commerces d'occasions	19	7						
2.11 OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	4	10						
3. Autres domaines								
3.1 Autorisation tabac	39	40						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	6	12	1					
3.4 Registre des entreprises	156	182				69		
Total	548	657	155	123	94	138	3	
Actions spécifiques	1							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
1.Établissements										
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés									
1.2	Promotion alcool fort									
1.3	Contrôle des âges									
1.4	Licences, mise en garde									
1.5	Impôt sur les divertissements									
1.6	Interdiction de fumer									
1.7	Exécution d'une décision de fermeture									
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)									
1.10	Capacités									
1.11	Issues de secours									
2. Commerces										
2.1	Ouvertures prolongées									
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)									
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)									
2.4	Vente d'alcool sans autorisation									
2.5	Vente de tabac à des mineurs									
2.6	Vente d'alcool à des mineurs									
2.7	Consommation sur place									
2.8	Camions de vente									
2.9	Horaires RHOM									
2.10	Commerces d'occasions									
2.11	OIP									
3. Autres domaines										
3.1	Autorisation tabac									
3.2	Ventes aux enchères									
3.3	Appareils automatiques									
3.4	Registre des entreprises									
Total										
Actions spécifiques										

B) MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2016				2017			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	336	540	8.6	8.2	279	440	6.6	6.5
Soirées/fêtes/repas de soutien	302	355	7.7	5.4	291	327	6.9	4.9
Manifestations sur le domaine public et assimilé	923	1'899	23.6	28.7	961	1'931	22.8	28.7
Bienfaisance/utilité publique	760	1'078	19.5	16.3	817	1'062	19.4	15.8
Spectacles/concerts	442	732	11.3	11.1	536	839	12.7	12.4
Conférences	169	223	4.3	3.4	199	260	4.8	3.9
Expositions	73	454	1.9	6.8	75	443	1.8	6.6
Stands d'information/récoltes de signatures	602	644	15.4	9.7	676	728	16.1	10.8
Centres socioculturels	122	423	3.1	6.4	138	348	3.3	5.1
Manifestations diverses	181	267	4.6	4.0	235	358	5.6	5.3
Total	3'910	6'615	100%	100%	4'207	6'736	100%	100%

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2016	2017	2016	2017
Tombolas	46	48	48'333	42'595
Loteries	3	—	—	—
Roues	6	5	11'850	5'350

Lotos

	2 ^e semestre 2015	2 ^e semestre 2016
	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2017
Lotos «traditionnels» organisés	8	8
Cartons vendus	52'504	63'484
Valeur totale des cartons vendus	132'529.—	164'722.—

N.B. La taxe communale a été abandonnée au 1^{er} janvier 2015.

Il n'y a pas eu de lotos «fribourgeois» organisés durant les saisons 2016 et 2017.

A la suite de la modification de la réglementation cantonale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, la valeur des lots imposée a été diminuée au 30% minimum du montant des cartons vendus (50% précédemment).

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2016	2017
Maraîchers (y compris fleurs)	87	80
Charcutiers	9	9
Epiciers	41	44
Fromagers	11	11
Boulangers	10	8
Poissonniers	4	1
Etalagistes (brocante, vêtements, etc.)	123	132
Artisans	19	21

Parallèlement aux autorisations annuelles, 253 autorisations ont été délivrées en 2017 pour des participations journalières aux différents marchés. Chacune de ces autorisations permet de prendre part jusqu'à quatre fois au marché.

Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations délivrées		Annulations		Retraits	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
1. Marchés								
1.1 Marché central (alimentaire)	385	449	128	191	31	26	1	6
1.2 Marché central (non alimentaire)	395	271	118	105	13	10	2	1
1.3 Marché de Grancy	27	36	5	4	3	1		
1.4 Marché d'Ouchy	24	23	4	4	1	1		
1.5 Marché des artisans	56	36	8	5	8	1		
1.6 Marché de Chauderon	11	36	6	10	1	2		2
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	19	109		42		4		
1.8 Marché de Noël	81	50	45	28	3	1		
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2				
2. Activités sur le domaine public et assimilé								
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	114	220	60	77	6			
2.2 Ventes au sol	23	4						
2.3 Artistes de rue	5	13						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux								
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	7	9						
2.7 Manifestations	11	12						
2.8 Chantiers et travaux	2	1						
2.9 Forains	11	9	3	4				
2.10 Autres utilisations du domaine public	3	13		1				
3. Autres domaines								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers	2	1						
Total	1'178	1'294	379	473	66	46	3	9

	Contrôles/Interventions								Préavis		
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation				
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	
1. Marchés											
1.1	Marché central (alimentaire)	4	11	2	2	17	25				
1.2	Marché central (non alimentaire)	5	14		1	17	18				
1.3	Marché de Grancy					1					
1.4	Marché d'Ouchy		2			1	1				
1.5	Marché des artisans			1		4	1				
1.6	Marché de Chauderon	2	1	1		3	1				
1.7	Marché Solidaire (anc. chômeurs)		4	1			3				
1.8	Marché de Noël				1						
1.9	Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé											
2.1	Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	1	2	3	1	13	1	3			
2.2	Ventes au sol	5	29	2		3	2	3			
2.3	Artistes de rue	52	83	19	23	3	1	4	1		
2.4	Distribution d'imprimés/articles commerciaux	1	4			4	2				
2.5	Collectes										
2.6	Démonstrateurs		1			1	2				
2.7	Manifestations	3	21		4	1	2			410	401
2.8	Chantiers et travaux	1								99	79
2.9	Forains					1					
2.10	Autres utilisations du domaine public						1			3	2
3. Autres domaines											
3.1	Ventes aux enchères										
3.2	Lotos										
3.3	Divers										
Total		74	172	29	32	69	60	10	1	512	482

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2016 CHF	2017 CHF
Cinémas	2'035'891.35	1'843'300.55
Dancings	934'110.40	807'947.75
Cafés-restaurants	11'206.90	20'421.65
Spectacles	2'023'967.80	2'128'478.20
Sports	94'748.75	100'153.40
Divers	740'765.35	1'184'879.95
Total	5'840'690.55	6'085'181.50

La diminution est relativement importante pour les catégories « cinémas » et « dancings » mais a été compensée par l'augmentation de la catégorie « spectacles », confirmant le succès de l'offre culturelle proposée et par la catégorie « divers » avec l'ouverture d'Aquatis en octobre 2017.

TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1^{er} mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne (précédemment entre CHF 2.10 et CHF 3.40). S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.– par mois (précédemment CHF 30.–). Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2016 CHF	2017 CHF
Catégories 1 à 5*	2'748'964.40	3'195'151.10
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	195'896.—	220'268.50
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	738'721.95	1'013'905.82
Total	3'683'582.35	4'429'325.42

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

L'augmentation provient de la hausse du tarif entré en vigueur le 1^{er} mai 2016, ainsi que de la croissance du nombre de nuitées et du nombre de personnes installées à Lausanne, notamment les étudiants.

PORTS

Au 31 décembre 2017, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	121	—	312
Total	940	745	44	1'729

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'097 sont attribuées à des Lausannois et 487 à des personnes domiciliées en Suisse. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 32 places sont en cours d'attribution et 57 places à terre sont disponibles.

1'929 nuitées (1'643 en 2016) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'078 personnes (3'033 en 2016) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2016	2017
Cabines / Vidy	10	26
Places à l'eau	109	100
Places à terre	28	32
Total	147	158

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2016	2017
Personnes domiciliées à Lausanne		
Places à l'eau	289	303
Places à terre	—	8
Recettes globales	2016 CHF	2017 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'648'218.65	1'667'513.40
Locations (cabines, locaux divers)	89'553.25	89'720.15
Engins de levage	22'176.40	20'465.45
Total	1'759'948.30	1'777'699.00

L'indication du nombre de planches à voile en attente et du nombre d'étagères pour planches à voiles est supprimée. Aujourd'hui, les véliplanchistes conservent leur matériel chez eux ou dans des locaux fermés. Il n'y a plus de liste d'attente et les étagères à planches à voile ont été démontées.

OFFICE DES INHUMATIONS – INCINÉRATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	112	52	164
Crémations	805	3'765	4'570
Transferts hors Lausanne	69	350	419
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	28	36
Corps en attente	0	1	1
Total des décès enregistrés	994	4'196	5'190
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			794
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			200
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			825
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'371
Total des décès enregistrés			5'190

* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	84	69
Corps exhumés et ossements	9	8
Cendres en provenance d'autres communes**	29	—
Total	122	77

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'312 dossiers, soit 268 de plus qu'en 2016.

Les 4'647 crémations représentent donc le 87.5% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'312 (5'044 dont 4'326 crémations en 2016, soit 85.8%).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge est en baisse (84 cas en 2017 contre 106 en 2016).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 649 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (560 en 2016), dont 535 l'ont été en présence de la famille, soit le 82.4% (484 en 2016, soit 82.9%).

Au 31 décembre, l'espace confessionnel musulman, aménagé dans la section n° 53 du cimetière du Bois-de-Vaux dès le 1^{er} avril 2016 et pouvant accueillir environ 350 tombes, compte 25 sépultures.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire a subi une légère hausse (1'155 en 2017, contre 1'104 en 2016). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse également une légère hausse (1'499 en 2017, contre 1'440 en 2016).

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 654, dont 93 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles (PFO), en tant que concessionnaire communal. Ces 93 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

SERVICE DE L'EAU (EAU)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 50 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 330'000 habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, 120 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevages ou déversoirs d'orage
- exploiter la STEP de Vidy qui épure l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA SA, propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différents acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	27.00	25.00	27.50	26.60
Contrôle de l'eau	9.30	8.00	9.10	9.10
Direction (EAU)	7.20	7.60	7.20	7.20
Etudes et constructions	14.60	14.50	13.50	10.50
Production & Epuration	65.30	61.08	64.30	58.08
Réseaux & Ingénierie	70.00	65.00	71.00	62.10
Total service	193.40	181.18	192.60	173.58

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	26	25.00	28	26.60
Contrôle de l'eau	9	8.00	10	9.10
Direction (EAU)	9	7.60	9	7.20
Etudes et constructions	15	14.50	11	10.50
Production & Epuration	62	61.08	59	58.08
Réseaux & Ingénierie	66	65.00	63	62.10
Total service	187	181.18	180	173.58

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Contrôle de l'eau	2		2	
Réseaux & Ingénierie	1			
Total service	3		2	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	22	13
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	23	13

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	8
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	3
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2017 a été imprégnée par une forte activité dans tous les domaines d'activité, ceci dans un contexte de ressources humaines marquées par des mouvements de personnel importants.

Parmi les principaux projets ou activités, il faut citer :

- l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux au 1^{er} janvier qui a entraîné un important travail d'information, de détermination des surfaces étanches et de contacts avec les propriétaires soucieux d'être taxés au plus juste ;
- le suivi du projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement à la STEP de Vidy, qui a eu un impact important sur l'exploitation de la STEP actuelle ;
- l'étude concernant la reconstruction de l'usine d'eau potable de Saint-Sulpice, avec la fin des essais pilotes, la détermination de la capacité de la future usine et l'avancée de la réflexion sur la future chaîne de traitement ;
- l'intensification des relations avec les communes environnantes. Dans le domaine de l'eau potable, des études régionales visant à optimiser les systèmes d'approvisionnement en eau ont été menées. Dans le domaine de l'épuration, il faut citer l'étude sur la clef de répartition des coûts de la STEP ;
- les recertifications ISO 9'001 et 14'001 pour l'ensemble des activités du service ;
- une qualité de l'eau distribuée irréprochable et un nombre de défaillance du réseau limité.

DIRECTION

Ressources humaines (RH)

La section ressources humaines (RH) comprend une répondante RH (0.8 EPT), une assistante RH (0.8 EPT) et une secrétaire CAP (1 EPT), pour la gestion de 210 collaborateurs (y compris apprentis et auxiliaires). Parmi ses missions, le soutien des cadres dans les tâches de management mobilise une grande partie du temps de cette section. Le recrutement engage également une part importante des ressources, notamment pour les postes à responsabilité, pour lesquels des tests psychométriques et des mises en situation pratiques ont été mis en place, permettant une analyse plus approfondie des compétences.

Qualité, Sécurité alimentaire, Santé et Sécurité et Environnement (QSaSE)

L'audit de recertification concernant la qualité (ISO 9'001) a été passé avec succès. Le périmètre des activités de la STEP a été intégré et le domaine d'application du certificat revu et complété.

L'ensemble des processus du service a été passé en revue lors d'un audit de trois jours. Deux non-conformités mineures ont été relevées, qui n'ont pas empêché la recertification.

Recertification ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. L'audit de recertification s'est déroulé les 2 et 3 novembre. A cette occasion, le choix de l'organisme s'est porté sur la Société Générale de Surveillance (SGS) comme pour les normes ISO 9'001 et 14'001, au lieu de l'association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) comme auparavant.

Santé et sécurité – Bilan des accidents professionnels et non professionnels

Accidents professionnels

Le nombre d'accidents professionnels (AP) demeure inchangé par rapport à l'année dernière puisque l'on déplore 13 accidents professionnels. Ils ont engendré 148 jours d'arrêt de travail.

Parmi ceux-ci, les 5 AP supérieurs à 3 jours d'absence ont engendré 111 jours d'arrêt de travail soit 22.2 jours d'arrêt de travail par accident.

Il s'agit :

- de deux accidents des mains lors de manipulations techniques (pose d'une vanne et utilisation d'outil à main) ayant entraîné 51 jours d'arrêt de travail (45%);
- d'un accident de chute de plein-pied sur sol glissant ayant entraîné 41 jours d'arrêt de travail (36%);
- de deux accidents musculaires des bras lors de manutention de charges ayant entraîné 19 jours d'arrêt de travail (17%).

Une rechute suite à un AP de 2014 (chute d'échelle) a entraîné 28 jours d'arrêt de travail. Les 7 AP bagatelles inférieurs à 3 jours d'absence ont entraîné 9 jours d'arrêt de travail.

Accidents non professionnels

Il y a eu 26 accidents non professionnels (ANP) qui ont engendré 169 jours d'arrêt de travail.

Parmi ceux-ci, 9 ANP supérieurs à 3 jours ont engendré 99 jours d'arrêt de travail soit 11 jours d'arrêt de travail par accident. Les 17 accidents ANP bagatelles, inférieurs à 3 jours d'absence, ont entraîné 7 jours d'arrêt de travail.

Formations Santé et sécurité au travail (SST)

Dans le cadre de la SST, des formations ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total 320 personnes y ont participé.

- 52 collaborateurs/trices ont été formés au module 1 « Aspect généraux de la sécurité au travail »;
- 75 collaborateurs/trices ont été formés au module 2 « Dangers spécifiques liés au poste de travail »;
- 26 collaborateurs/trices ont reçu une formation sur la signalétique des chantiers d'intervention sur la voirie;
- 6 collaborateurs (usine de Bret) ont reçu une formation sur l'utilisation d'un défibrillateur;
- 27 collaborateurs ont reçu une formation sur les produits chimiques dans le cadre des mesures Sécurité, Hygiène, Environnement (protection), Premiers secours (SHEP);
- 8 collaborateurs (réseau Jorat) ont reçu une formation sur les protections respiratoires et l'utilisation de détecteur de gaz;
- 12 collaborateurs ont reçu une formation sur le radon dans les ouvrages du service et ses dangers;
- 11 collaborateurs/trices (évacuation & protection des eaux) ont reçu une formation sur les risques liés aux postures et à l'activité physique (TMS).

Etat d'avancement des projets sécurité

- usine de Saint-Sulpice : suite à la mise à jour du guide d'évacuation et des consignes, un exercice d'évacuation, en collaboration avec les pompiers de la Chamberonne, a été effectué avec succès;
- usines de Bret et Sonzier : un défibrillateur a été posé à la réception de l'usine de Bret pour résoudre la problématique du temps d'intervention des secours en cas d'accident cardiaque. Tout le personnel a été formé;

- usine de Lutry : le parcours des visites a été revu et corrigé et la signalétique d'évacuation a été mise à jour ;
- STEP : le parcours des visites a été adapté par rapport au chantier actuel et le guide d'évacuation a été mis à jour ;
- administration de la rue de Genève 34 et réseau Centre : un exercice d'évacuation incendie a été réalisé conjointement avec les SIL ;
- ouvrages liés aux eaux usées : les dernières réalisations liées à l'audit interne portant sur la sécurité des ouvrages d'eaux usées ont été finalisées dans le courant de l'année sous revue. Les conclusions seront incluses à l'audit de l'ensemble des ouvrages prévu en 2018, pour aboutir à un programme de travail. Pour les points à haut risque, les corrections ont déjà débuté ;
- ouvrages liés aux eaux usées : un audit interne portant sur l'exercice du travail sur le terrain a mis en évidence des situations fréquentes où les travailleurs se trouvent isolés. Un protocole de veille du CegeL (Centre d'exploitation et de gestion du Service de l'eau de Lausanne), lors de visites d'ouvrages dangereux, a été mis en place ;
- ouvrages liés aux eaux usées : la division a réalisé des fiches recensant les dangers propres à chaque ouvrage et indiquant les mesures préventives respectives. Ces fiches sont essentiellement destinées aux intervenants extérieurs ;
- radon : depuis 2015, le service collabore avec le secteur physique de la SUVA dans le cadre d'une campagne de mesure du radon, gaz radioactif, qui peut séjourner dans les ouvrages souterrains (captages, stations, galeries, etc.). Une dosimétrie du radon dans chaque ouvrage a permis de dresser une cartographie pour cerner les lieux à risques. A la suite de cela, une dosimétrie individuelle a été réalisée à titre de prévention auprès des collaborateurs concernés. Un rapport a été remis par la SUVA à la fin de l'année. Il n'y a pas de risque particulier pour la santé des collaborateurs, excepté dans le cas de travaux de longue durée dans certains ouvrages.

Environnement

La mise à jour de la législation environnementale, ainsi que la consolidation des aspects liés aux différents domaines d'activités du service ont été effectuées. Plusieurs lois ont été modifiées mais sans conséquence directe sur les activités du service. Cependant, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués à proximité de sources pourrait être impacté à terme.

La politique environnementale du service a été révisée et complétée.

2017 a également vu la recertification ISO 14'001 « management environnemental » du service, pour l'ensemble de son périmètre d'activités.

Communication

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), l'unité communication a réalisé un flyer destiné à informer l'ensemble des consommateurs de Lausanne et des communes alimentées au détail de la qualité de l'eau distribuée en 2016. Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates et le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque année. Ce flyer a également donné l'occasion au service d'informer ses clients de quelques sujets d'actualité tels que les micropolluants, le projet de réhabilitation de l'usine de Saint-Sulpice ou le projet de reconstruction de la nouvelle STEP. Une conférence de presse a été organisée le 15 février au sujet de la qualité de l'eau.

L'unité a organisé un stand d'information avec des animations destinées aux jeunes à Ouchy, en mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. Un circuit de balade autour des fontaines lausannoises a également été proposé durant la journée à l'occasion de la publication du « Guide des fontaines de Lausanne ».

En juillet, le rapport annuel du service, destiné aux partenaires commerciaux, aux clients, aux institutions et à toute personne intéressée par ses activités, a été publié.

Le 8 août, le chef de service et le chef du projet de reconstruction de l'usine de Saint-Sulpice ont été interviewés dans le cadre du journal du matin de la RTS. Il s'agissait de parler de l'expérience en cours consistant à mettre en contact des larves de têtards fluorescentes avec des échantillons d'eau. Ce système permet de détecter la présence de perturbateurs endocriniens dans l'eau.

Le 21 novembre, l'émission « Couleurs locales » a diffusé le premier de trois reportages sur les égouts lausannoises.

Les visites des trois usines du service ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux professionnels pour la STEP) se répartissent comme suit :

- STEP : 55 visites (1'090 visiteurs) ;
- usine de Bret : 37 visites (814 visiteurs) ;
- usine de Lutry : 40 visites (880 visiteurs) ;

soit 132 visites pour un total de 2'784 visiteurs.

Solidarité internationale eau

Le *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCAEA)*, qui a débuté le 1^{er} octobre 2015, avance bien. Il a pour but de consolider les activités qui ont déjà été financées dans le cadre du partenariat entre Nouakchott et les communes suisses solidaires.

Un appel d'offres a été lancé et une entreprise recrutée pour poser 18 km de réseau dans le quartier de Tarhil, qui se situe dans l'une des communes les plus défavorisées de la ville de Nouakchott. Le lancement des travaux est programmé pour

début 2018. Ce projet prévoit aussi d'effectuer des branchements particuliers. Pour ce faire, un contrat a été signé avec la Société Nationale De l'Eau (SNDE) et 400 branchements subventionnés ont déjà été réalisés, dont 16 branchements d'écoles. En outre, deux bornes fontaines ont été construites pour permettre de donner accès à l'eau aux personnes n'ayant pas encore de raccordement.

Une ONG locale a été recrutée pour sensibiliser les populations et les écoliers aux problèmes liés à l'eau, comme par exemple le gaspillage.

Des toilettes ont été construites dans deux écoles et sont en cours de construction dans deux centres de santé, ainsi que dans le *Bureau départemental des associations des parents d'élèves* de Tarhil.

En début d'année, une mission de suivi du projet a été organisée à Nouakchott. Puis, en mai, la présidente de la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) et deux de ses collaborateurs ont passé trois jours à Lausanne pour échanger sur le projet, rencontrer les communes solidaires et effectuer des visites techniques.

Le syndic de Lausanne a visité le site du projet au mois de juillet. Il y a rencontré plusieurs représentants politiques et techniques de la CUN, des partenaires locaux et les bénéficiaires dans le quartier de Tarhil. C'était aussi l'occasion de parler de la suite de la collaboration avec la CUN.

En automne, une autre mission en Suisse a été programmée, qui avait pour participants la directrice adjointe et deux directeurs de la SNDE ainsi qu'un directeur de la CUN. Cette mission, très riche en échanges d'expériences, a permis de rapprocher les collaborateurs des trois institutions.

En décembre, une formation d'une vingtaine de « plombiers » a été donnée par le chef du réseau Centre du Service de l'eau à Nouakchott. Cette formation d'une semaine avait pour but la réalisation de branchements dans les règles de l'art. L'enseignement s'est déroulé dans d'excellentes conditions et les participants ont montré une forte motivation. La formation s'est achevée par un examen et la remise de certificats en présence du directeur général de la SNDE.

Il faut aussi noter la visite, au mois de novembre, de Mme l'Ambassadrice de Suisse en Mauritanie qui s'est rendue, avec les partenaires locaux, sur le lieu du projet.

Le projet a pu bénéficier de la contribution unique du Wasserverbund Seeland pour un montant de CHF 50'000.-. Cette contribution est venue compléter la généreuse participation des communes d'Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, l'association intercommunale « La Menthue », Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pomy, Pully et Villaz-St-Pierre.

CLIENTS ET RESSOURCES

En 2017, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'329'544 m³, soit environ 12'206'176 m³ sur le territoire lausannois et 9'123'368 m³ sur les autres communes (-0.69%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2016 pour s'élever à 5'322'337 m³ (+25.99%). Une des raisons de cette hausse est la grande quantité ayant alimenté l'Association Intercommunale d'eau d'Echallens et environs (environ 350'000 m³ de ventes en gros), ainsi que les communes de Bussigny, Puidoux et l'Association Intercommunale des eaux du Jorat.

A la suite de l'adoption du nouveau règlement communal sur l'évacuation des eaux par le Conseil communal le 16 juin 2015 (préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – [...] »), les éléments suivants ont dû être mis en place :

- facturation des nouvelles taxes en utilisant la facture établie par les Services industriels ;
- élaboration et validation de directives techniques en matière d'évacuation, de gestion des eaux et de raccordement des bien-fonds privés ;
- information auprès des propriétaires de bien-fonds et des mandataires, de même que correction de la base de données selon les retours d'information.

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 11'774'493 m³. L'introduction de ce mécanisme a permis d'augmenter les recettes de plus de 7 millions de francs (+48%).

A la suite de l'adoption du nouveau règlement sur la distribution de l'eau de la commune de Lausanne le 10 mai 2016 (préavis N° 2016/5 « Nouveau règlement sur la distribution de l'eau »), l'ensemble des concessions avec les communes alimentées au détail a été revu et transmis aux communes pour adoption par leurs conseils respectifs.

21 concessions ont été adoptées et validées par le chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport.

Suivi des communes

La commune de Bussigny a décidé de poursuivre l'exploitation de son réseau d'eau potable en collaboration avec le Service de l'eau lausannois par une reconduction tacite du contrat existant signé en 2012. Cette même commune a également décidé d'attribuer à Lausanne la responsabilité de la distribution de l'eau sur une partie de son territoire (PPA Buyère, Praz-Mégy, Quinson, Sorge).

La commune de Bournens a demandé à être alimentée en gros pour assurer la sécurité de son alimentation.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes a eu lieu le 31 mai au Boscal.

Suivi clients (réception-secrétariat-finances)

Durant l'année écoulée, 730 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées. Environ 7'000 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 10'200 courriers reçus et 1'850 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. 4'459 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

81 ordres de correction ont dû être établis à l'intention du Service commercial, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou à la suite d'un compteur bloqué.

La facturation des nouvelles taxes pour l'évacuation des eaux claires et usées s'est bien déroulée. 1'075 clients ont pris contact pour des questions ou des réclamations concernant la taxe sur les surfaces étanches.

Une négociation a été menée avec les maraîchers dans le but de consolider le tarif dit « maraîchers ». Elle a abouti à la création d'une association des métiers de la terre. Les membres pourront bénéficier de ce tarif avantageux.

Postes de mesure

2'228 compteurs neufs ont été posés, dont environ un millier ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe « compteurs ». Cette dernière a été renforcée durant trois mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

Raccordements

396 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2017, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 836 le nombre d'affaires en cours, dont le 56% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

337 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 108 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux: il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau que le service impose depuis peu dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (lors de forages par exemple).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 156 « annonces de travaux » ont été signalées par des entreprises sanitaires.

Protection des eaux

L'unité Evacuation & Protection des eaux (E&P) a traité plusieurs cas de pollution de cours d'eau durant l'année, principalement causés par le déversement d'eaux usées dans les cours d'eau. La Mèbre a également été touchée le 10 octobre par une importante pollution aux hydrocarbures. Grâce à l'intervention du Service de protection et sauvetage (SPSL), qui a mis en place un barrage préventif à l'embouchure de la Chamberonne, la pollution a pu être contenue à la rivière et n'a pas atteint le Léman. L'intervention de la Direction générale de l'environnement (DGE) a conduit à l'ouverture d'une procédure pénale à l'encontre de l'auteur de la pollution, identifié les jours suivants. L'obstruction d'un collecteur public le 13 octobre par des déchets de construction sur l'avenue d'Ouchy a provoqué le déversement d'eaux usées dans le lac dans la baie d'Ouchy et a nécessité deux jours de curage-pompage pour rétablir la situation. Durant l'année, plusieurs déversements d'huile de chauffage ont été traités. Aucun n'a engendré de pollution lacustre, ceci grâce notamment à l'intervention du SPSL. D'autres déversements dus en majorité par des obstructions de collecteurs ont été résolus par curage-pompage. Le Service de l'eau a pris contact avec les différents acteurs mobilisés lors de ce type d'évènement et leur a présenté la structure du nouveau service de piquet 24/7 pour les cas liés à l'évacuation et à la protection des eaux.

En dépit de ces évènements, la qualité générale des cours d'eau contrôlés cette année (Flon, Flon-Morand, Talent, Chandelar) n'a pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Dans le domaine environnemental, l'unité E&P a poursuivi le pilotage des études et réflexions concentrées sur l'Ouest lausannois: étude de renaturation de la Chamberonne (parc Bourget), comprenant une étude d'îles aux oiseaux à son embouchure pour l'accueil des oiseaux migrateurs, ainsi que le projet de rétention des eaux du Petit-Flon au Solitaire dans le cadre du projet Métamorphose et de la future sortie autoroutière à la Blécherette.

CONTRÔLE DE L'EAU

Le laboratoire, dont le projet d'agrandissement est en cours, a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes¹;
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

5'410 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 33'707 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants) et 17'708 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

598 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 5'721 analyses pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP.

524 échantillons ont été prélevés et on donné lieu à 3'332 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

¹ Sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que microbiologique. Quatre non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale d'amenée d'eau de La Menthue.

Dans le courant de cette année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil d'analyse, LC-MS/MS (chromatographie liquide à haute performance couplé à un spectromètre de masse en tandem), permettant d'analyser les micropolluants dans l'eau. Cet appareil sera principalement utilisé pour l'analyse et la quantification de produits phytosanitaires (pesticides), de résidus de substances pharmaceutiques (antibiotiques, médicaments), cosmétiques et probablement d'autres micropolluants organiques. Il devra permettre d'effectuer ces analyses dans des échantillons d'eaux claires et d'eaux usées.

Deux projets ont été lancés en 2017 :

- évaluer l'effet sur des algues et des daphnies d'un mélange de micropolluants détectés dans les eaux. L'étude a été entreprise en collaboration avec la *Faculté des Géosciences et de l'Environnement, Université de Lausanne, Géopolis*, sur l'eau brute du Léman, sur les eaux traitées dans les filières actuelles de Saint-Sulpice et de Bret et sur les eaux traitées après passages dans les installations pilotes testées dans le cadre de la future rénovation de l'usine de Saint-Sulpice ;
- établir une liste des substances cosmétiques (provenant des gels douches et des shampoings) prioritaires. Ce projet a été financé en partie par le Fonds de recherche pour l'eau FOWA de la SSIGE (Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux), afin de pouvoir les détecter dans les ressources en eau de la ville de Lausanne. Cette liste se basera sur le devenir de ces substances dans l'environnement, leur toxicologie et leur écotoxicologie.

Enfin, le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17'025 et a passé cet examen avec succès.

ÉTUDES ET CONSTRUCTION

Préavis N° 2013/55 « Réservoir au Calvaire – Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites »

Après raccordement au réseau du réservoir du Calvaire, la mise en service des refoulements sur Chablière et Sauvabelin ainsi que toutes les interconnexions réseaux et autres fonctions (by-pass, retour, etc.) ont été mises en œuvre en début d'année. Des finitions ont été exécutées en parallèle.

L'inauguration officielle a eu lieu le 9 mars, en présence du directeur de la Sécurité et de l'économie, de membres du Conseil communal et de nombreux responsables d'entreprises et du service. Une agape pour les ouvriers a été organisée le 7 mai.

La cérémonie de la pose de la première pierre de la partie logements de la SILL s'est déroulée le 31 mai.

Préavis N° 2013/56 « Entretien des immeubles d'exploitation du service de l'eau – Demande de crédit-cadre quinquennal 2014-2018 »

Parmi les travaux réalisés durant l'année sur le compte de ce préavis, les objets suivants peuvent être mis en évidence :

- réservoir de Montétan sud : changement des fenêtres, traitement d'infiltrations d'eau et remise en état de la peinture sur les murs intérieurs côté porte d'accès ;
- galerie de Haute-Pierre : réfection du radier, renforcement de la voûte et création d'un exutoire ;
- stations d'adduction d'eau de l'est lausannois : réfection des infrastructures de ces stations (portes, ventilation, peinture, électricité) et mise en conformité des dispositifs de sécurité (échelles, barrières, couvercles) ;
- station des Losiardes : remise en état du carrelage et de l'isolation périphérique, mise en conformité de l'échelle pour le sous-sol ;
- réservoir de Crissier : diverses inspections et analyses dans le cadre du diagnostic de ce réservoir.

Préavis N° 2014/16 « Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice (à partir de l'eau du Léman) »

L'équipe de projet pour la réalisation des études préalables à la construction de la nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice – avec pour objectifs principaux l'élimination des micropolluants et de la matière organique – a poursuivi, comme en 2016, la mise en place et le suivi de pilotes d'essais de traitement pour tester et optimiser diverses étapes ou filières de traitement.

Ces essais ont pris fin en juin 2017 et les pilotes ont ensuite été mis à l'arrêt et démontés.

En parallèle aux essais pilotes, plusieurs études ont été engagées :

- définition de la capacité nominale de la future station de potabilisation en prenant en compte l'évolution démographique ;
- études comparatives des différentes solutions techniques envisageables ;
- études de prédimensionnement de la filière pressentie.

Section Plan directeur et Indicateurs 2018

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) est à jour, la mise à jour du rapport *Approvisionnement en cas de crise* est en cours, et le rapport *Chiffres* du service a été présenté en séance de direction le 11 mai 2017.

Section Electricité et automatisme

Les études, la réalisation et la mise en service de l'automatisme concernant les nouvelles pompes à vitesse variable des stations de Cheseaux et Prévondavaux ont été effectuées.

Les études concernant le remplacement de l'automatisme des différents traitements de l'usine de Lutry et la participation à la mise en service et au suivi concernant l'adjonction des rétrolavages essorés à la chaîne de traitement d'ultrafiltration ont été menées. Ce type de rétrolavage a été rendu nécessaire suite à la mise en route de l'injection de charbon actif en poudre en continu pour éliminer les micropolluants.

Les études, la réalisation et la mise en service du remplacement de l'automatisme de gestion des filtres à sable de l'usine de Saint-Sulpice ont été menées à bien.

Section hydraulique urbaine

En regard de la maintenance et de la surveillance des ouvrages particuliers du réseau d'évacuation, les plus importantes mesures de contrôle et d'amélioration ont été :

- l'identification des causes des déclenchements intempestifs de la turbine du Capelard (turbinage des eaux de dérivation de la Louve) grâce à plusieurs diagnostics méthodiques multidisciplinaires. Cette panne a permis de créer et de développer des outils d'enregistrement et de supervision qui n'avaient pas été fournis avec la turbine ;
- l'inspection décennale du barrage de la Louve par un bureau d'études spécialisé. Sa conclusion indique que « l'aspect du barrage de la Louve est satisfaisant. [...] Il convient tout de même de surveiller la possible dégradation du seuil à l'extrémité du bassin de dissipation ainsi que les éventuels mouvements de blocs de rive gauche au niveau de ce même seuil ». A cette occasion, et pour permettre les contrôles, les rives ont été dégagées des végétations invasives. Ces zones de passage et de contrôles seront à l'avenir maintenues ;
- la suite des réparations et améliorations des dégrilleurs de la Louve et du Capelard pour faire face à l'importance des corps flottants (taille et volume) gênant le fonctionnement de la turbine et source de dangers potentiels pour les exploitants et les ouvrages ;
- une dernière tranche d'assainissement des bétons du Capelard. Celle-ci a nécessité l'intervention de travailleurs spécialisés (travaux encordés) ;
- la révision des pompes des différentes stations de pompage et les travaux qui y sont liés ;
- des réparations importantes sur les groupes de pompes de la station de pompage de Bellerive, à l'instar de la station de pompage d'Ouchy en 2016. Une purge automatique permet désormais d'alimenter le système de refroidissement des garnitures par de l'eau propre ;
- différentes opérations de maintenance sur le pont roulant de la station de la Vuachère. Bien que très récent, celui-ci souffre du milieu extrêmement humide. Il a ainsi fallu changer différentes pièces assurant un freinage sécurisé et facilitant sa conduite.

En matière de mise en œuvre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), les réalisations notables ont été :

- l'équipement du bassin de rétention des eaux usées du Rôtillon en automation (capteur, coffret électrique, coffret de commande, écran de supervision). Asservi au débit passant au Capelard, il permet de retenir les eaux usées du quartier le temps de l'épisode pluvieux et de les relâcher lorsque la STEP est en mesure de les accepter ;
- l'analyse puis l'étalonnage/correction de la programmation du dispositif de mesures et de commande du bassin d'orage Flon-Ville. L'écran de supervision a été revu. A l'instar du bassin du Rôtillon, ce bassin situé sous l'école-club Migros permet maintenant de stocker les eaux usées lors des épisodes pluvieux.

S'agissant de l'autocontrôle et du modèle hydraulique, les développements furent les suivants :

- les sondes du déversoir d'orage de la Maladière et du bassin du Capelard ont été révisées et raccordées à la supervision ;
- une nouvelle caméra d'observation des ouvrages et des phénomènes hydrauliques complexes a été posée au Capelard, offrant un nouvel angle de vue. L'ancienne caméra a dû être changée pour cause d'obsolescence. Celles-ci sont dorénavant asservies au débit du Flon et conservent jusqu'à quatre jours d'enregistrements. Détériorée par des actes successifs de vandalisme, la caméra du barrage de la Louve a été remplacée ;
- la réalisation de la campagne de prélèvements d'eaux usées en vue de la détermination des concentrations en composés bromés, dans le cadre de la faisabilité du traitement des micropolluants à l'ozone de la nouvelle STEP. La section hydraulique urbaine a défini les points de prélèvements par bassin versant et vérifié les possibilités d'accès.

La production d'électricité a été de plus de 297'000 kWh. Du fait des pannes et des faibles précipitations, celle-ci est inférieure à la production prévisionnelle (466'000 kWh), mais supérieure à la production de 2016 (253'000 kWh). Les récentes réparations devront permettre de bénéficier de façon optimale, pendant encore une dizaine d'année, de la rétribution au prix coûtant de l'énergie.

Section Gestion des données

L'intranet du service continue son évolution technologique. Plusieurs modules ont été redéveloppés et améliorés sur le système Symphony2 (framework web). L'accès à des fichiers de reporting en Jasper et la possibilité d'uploader des fichiers ont été développés durant l'année. La gestion des analyses du laboratoire, de la prise d'échantillon à la production du rapport d'analyse, a été entièrement repensée et développée dans le cadre de l'intranet du service.

En collaboration avec SGLEA-C, l'ensemble des données du réseau d'eau potable a migré dans un nouveau système d'information géographique nommé « QWAT », basé sur QGIS et PostGIS, deux logiciels Opensource. Des outils spécifiques ont été définis et, pour certains, développés.

Les tâches de CMI ont été reprises pour l'essentiel par le helpdesk du SOI.

RÉSEAUX ET INGÉNIERIE

34 chantiers ont été réalisés en 2017, correspondant à un total d'environ 7'600 mètres de conduites traitées, soit :

- 6'615 mètres remplacés ;
- 690 mètres d'extension ;
- 295 mètres de tubage.

Il est à noter que douze chantiers supplémentaires commencés cette année, en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport, ne sont pas comptabilisés dans les valeurs ci-dessus. De plus, quatre chantiers complexes et très importants (plus de CHF 500'000.- d'investissements) ont mobilisé des ressources humaines et financières plus élevées que la moyenne. De nombreux reports de chantiers hors Lausanne expliquent également ce nombre relativement faible de chantiers pour l'année sous revue.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2017 s'élèvent à CHF 5'212'634.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 636'603.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 44'856.-), on atteint la somme de CHF 5'894'093.-.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux-distribution (BGRd) d'octobre à décembre, afin de contrôler la cohérence des données entre les applications Topobase et SAP, de corriger Topobase en vue de la migration vers QWAT, ainsi que de contrôler la numérisation du réseau réalisée par le SGLEA-C.

De plus, deux aide-monteurs de réseaux ont été employés comme auxiliaires pour aider les équipes du réseau Ouest à réaliser les travaux d'entretien courants du réseau.

Faits marquants :

- la demande de plans via le site de l'Association pour le Système d'information du Territoire Vaudois (ASIT VD) est toujours forte ;
- fin des travaux de remplacement de conduites sur l'avenue César-Roux, comportant deux axes de transport de 300 mm à renouveler dans un site urbain et très encombré ;
- projet, appel d'offres et adjudication des travaux de renouvellement de la conduite forcée Jor – Sonzier, en collaboration avec la Romande Energie et le Service Intercommunal de Gestion de Vevey-Montreux. Une procédure administrative (recours) est en phase de traitement et impose d'attendre avant le démarrage des travaux ;
- mise en service de la nouvelle base de données du service pour le réseau de distribution d'eau potable ; le 6 octobre, l'outil QWAT a remplacé avantageusement Topobase. Cette évolution a impliqué un gros travail effectué depuis le début de l'année par plusieurs collaborateurs et collaboratrices, avec l'appui appréciable de SGLEA-C ;
- l'acquisition des bornes hydrantes a fait l'objet d'un marché public. Le cahier des charges techniques a été discuté entre les collaborateurs du service et le SDIS Lausanne-Epalinges. La durée de ce marché est de deux ans, reconductible deux fois une année au maximum ;
- le camion à gaz du réseau Centre a été livré en toute fin d'année. L'acquisition de ce nouveau véhicule a fait l'objet d'un marché public ;
- le lundi 12 juin, une importante défaillance s'est produite dans le siphon de la Veveyse, sur la commune de St - Légier. La conduite du Pays-d'Enhaut traverse la Veveyse à cet endroit à une pression dépassant les 20 bars. Un tuyau complet s'est fissuré en causant des dégâts conséquents. La réparation a mobilisé des moyens importants et nécessité la commande de matériel spécial et l'utilisation d'un hélicoptère. Cette installation est restée hors service jusqu'au 18 juillet, date à laquelle les opérations de remise en service ont abouti avec succès.

Contrat avec Bussigny

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel du service, notamment dix interventions d'urgence (fuites ou ruptures), dix mises en service de conduites, le nettoyage des deux cuves de 300 et 1'000 m³, ainsi que des tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

Interventions d'urgence

Le service de piquet « réseaux » a été appelé à 299 reprises. Dans 171 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 43 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 5 des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 2 des problèmes de qualité de l'eau, 67 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), et 11 des dysfonctionnements divers du réseau d'évacuation.

Du point de vue financier, CHF 855'163.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 314'017.- pour réparer les conduites de transport, CHF 181'008.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 76'082.- pour les interventions sur les branchements communs. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts aux tiers dus à des fuites ou des ruptures de conduites s'élèvent à CHF 320'906.-.

Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution s'élève à 85 cas, ce qui situe désormais cet indicateur en-dessous de la barre des 100 pour la quatrième année consécutive et confirme la pertinence des choix de conduites à renouveler effectués depuis le début des années 2000.

Écoute de réseau

L'auscultation de 15 zones de pression, totalisant environ 567 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier 39 fuites sur des conduites principales, et 19 fuites sur des branchements situés sur le domaine public, et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, 38 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Des problèmes techniques continuent à pénaliser l'utilisation du système LORNO (détection des fuites sur le réseau Calvaire). L'entreprise qui a livré le système s'est engagée à résoudre, à ses frais, tous les problèmes empêchant une exploitation opérationnelle.

Les appareils d'écoute de type Ortomat installés dans le quartier « Sous-Gare » sont opérationnels et ont bien fonctionné en 2017.

Equipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'254 BH dont 2'121 sur le territoire lausannois et 2'133 sur des communes dont la concession définit que ces organes sont propriété du Service de l'eau.

4 BH ont été standardisées, 31 nouvelles ont été posées, 8 parties supérieures ont été changées. 50 BH ont été contrôlées, ce qui n'a entraîné aucune révision importante. De plus, il a fallu intervenir à cinq reprises pour des BH accidentées.

Une activité particulière a débuté en 2016, consistant à réaliser la mesure de débit à une pression de 2 bars pour chaque BH. Il s'agit d'une exigence de l'Etablissement Cantonal d'assurance (ECA), qui prend en charge une partie des frais occasionnés par cette activité. Un véhicule a été spécialement équipé, ce qui permet de réaliser ces mesures de façon autonome. Un contrôle des bornes hydrantes est effectué à chaque mesure. En 2017, 969 BH ont ainsi pu être contrôlées, mesurées et identifiées via une plaquette.

Base de données réseaux

Le nombre de mises à jour à effectuer a sensiblement augmenté. 798 demandes ont ainsi été adressées au bureau de gestion des réseaux-distribution (BGRd). 763 mises à jour ont été effectuées. Le bilan de cette activité montre un retard de 515 mises à jour. Des ressources humaines supplémentaires, recrutées en octobre, ont permis de stabiliser, puis diminuer légèrement le retard accumulé.

Un total de 2'852 demandes de diffusion de plans ont été traitées, dont 2'026 pour les conduites d'eau potable et 826 pour celles d'évacuation.

La collaboration avec SGLEA-C s'est poursuivie à un rythme soutenu. Ainsi, 611 plans ont été numérisés. Depuis le début de cette activité en 2012, 1'758 plans ont été numérisés, soit un peu moins de la moitié.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 903 dossiers sur le territoire lausannois, et 915 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier cinq conflits importants, nécessitant une intervention auprès des maîtres d'œuvre ou de leurs représentants, et une négociation pour sauvegarder les intérêts du service. Aucune opposition n'a été nécessaire pendant cette période.

La coordination entre les services constructeurs de la Ville passe par l'outil SISOL (en cours d'évolution). Au total, 3'649 chantiers ont été passés en revue, dont 2'880 à Lausanne et 589 hors Lausanne.

Par ailleurs, 235 affaires « manifestations » ont été traitées.

Sources

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur cinq ouvrages d'adduction (ouvrages n°s 120, 121, 122, 123 et 124).

Réseau d'évacuation

En raison d'un important sous-effectif dû à plusieurs postes vacants non repourvus, les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux ont été fortement réduites durant l'année écoulée. Néanmoins, la réalisation de 16 chantiers a pu être menée, portant sur :

- le remplacement de 1'447 mètres de collecteurs (taux de renouvellement de 0.4%);
- l'extension du réseau de 1'489 mètres de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif);
- la réhabilitation de 28 mètres de canalisations par gainage, sans modification sur le taux de renouvellement.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 3.2 millions.

Deux mandats externes de gestion et suivi de projets ont été attribués afin de pouvoir mener à bien des chantiers coordonnés interservices, pour lesquels les ressources internes au bureau de gestion du réseau évacuation (BGRé) n'étaient pas disponibles.

La réalisation de la campagne annuelle de contrôle par caméra du réseau public d'évacuation n'a cependant pas pu être entreprise, et seuls les contrôles ponctuels liés aux réceptions de collecteurs ou en lien avec des dysfonctionnements ont été effectués.

Service de piquet

Un service de piquet spécifique aux urgences liées aux défaillances du réseau d'évacuation en dehors des heures de bureau a été mis en place à partir du mois de juillet 2017. Cinq appels ont été enregistrés. Trois cas ont pu être résolus sans intervention sur place, et deux cas ont nécessité un soutien ou des investigations sur place afin de résoudre un dysfonctionnement engendrant une pollution du milieu naturel.

Il est à souligner que tous les cas de pollutions ou d'interventions d'urgence ne sont pas pris en charge par le service de piquet. Ainsi, la liste des défaillances du réseau public et des problèmes d'atteinte au milieu naturel constatés et pris en charge durant l'année n'est pas exhaustive.

Faits marquants

- coordination du projet de mise en développement des infrastructures souterraines dans le cadre du PPA1 Métamorphose;
- suivi du dossier de gestion des eaux des voies ferroviaires, consécutif à la volonté d'imperméabiliser le périmètre du ballast;
- étude et projet définitif d'un ensemble d'ouvrages spéciaux (microtunnelier, un puits de chute vortex, une chambre de rétention et tranquillisation des eaux) dans le cadre du chantier de tunnel LEB Chauderon – Union Prilly;
- présence de molasse très dure dans l'emprise du chantier Entre-Bois ayant nécessité des excavations par minage à l'explosif;
- travaux en rivière pour le remplacement d'environ 30 mètres de collecteur d'eaux usées non étanche dans le cours d'eau de la Chandelar;
- curage d'une galerie souterraine profonde d'évacuation des eaux unitaires, de 100 mètres de longueur, parallèle au vûtage du Flon, dans le quartier du même nom. Cette intervention, dans des conditions de travail pénibles (milieu confiné, partiellement immergé, présence de gaz toxiques) a permis d'assainir l'ouvrage et d'extraire 12.7 tonnes de boues et déchets spéciaux.

PRODUCTION ET ÉPURATION

Préavis N° 2006/15 « Rénovation du centre d'exploitation et de gestion d'eauservice à Lutry (CegeL) – Demande de crédit »

Différentes évolutions de la supervision du CegeL ont été implémentées durant l'année, notamment un nouveau module permettant de contrôler et de limiter la puissance de pompage enclenchée dans chaque usine et station.

Un nouveau système de transmission des alarmes sur téléphones portables est en cours de test. Ce projet est réalisé en collaboration avec le SOI en utilisant un produit standard pour la Ville de Lausanne. Ce nouveau système va permettre de remonter toutes les alarmes techniques, les alarmes liées au contrôle d'accès des sites, ainsi que la gestion de la PTI (Protection du Travailleur Isolé).

Préavis N° 2010/27 « Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »

Le procédé de rétrolavage essoré des membranes d'ultrafiltration (par adjonction d'air comprimé) a été mis en service cette année. Ce procédé permet d'exploiter les membranes en mode frontal (sans pompe de circulation) avec du charbon actif en poudre (CAP), et ainsi de réduire la consommation électrique de l'usine.

Les études pour le changement des automates d'ultrafiltration se poursuivent avec l'écriture et la validation des nouvelles analyses fonctionnelles ; elles seront programmées et mises en service en février 2018.

L'automate de gestion des réactifs (hypochlorite de sodium, acides et bases) a été renouvelé.

Préavis N° 2013/13 « Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret »

Les équipements d'ozonation sont en service depuis février et fonctionnent à pleine satisfaction. Les équipements de désinfection finale de l'eau (par injection d'hypochlorite de sodium à 14%) sont également en service depuis octobre.

Les nouvelles installations de chauffage et de ventilation de l'usine ont été installées et seront mise en service en janvier 2018.

Le dossier d'enquête pour la réhabilitation complète du barrage du Grenet a été établi avec un nouveau dégrilleur. La consultation des services cantonaux (avant la mise à l'enquête) est en cours.

Centre d'exploitation et de gestion (CegeL)

La production annuelle 2017 est supérieure de 3.7% à celle de 2016, et de 1.7% à la moyenne des cinq dernières années, soit environ 31'204'000 m³. Le jour d'adduction maximum fut le 23 juin avec un volume de 128'940 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. L'événement marquant a été la rupture de la conduite du Pays-d'Enhaut, le 12 juin, pour une durée de plus d'un mois. Durant cet événement, l'usine de Sonzier a fonctionné à débit très restreint.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Sources
6'285'611 m ³	10'426'159 m ³	5'495'280 m ³	4'888'741 m ³	4'108'560 m ³
20%	33%	18%	16%	13%

Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

Usine de production de Lutry

- remplacement de l'électrolyseur n° 1 de production d'hypochlorite de sodium;
- remplacement du compresseur d'air de service n° 2;
- révision des moteurs et pompes des deux décanteurs lamellaires (procédé de traitement des eaux de rétrolavage);
- mise en place d'une surveillance automatique des installations de dépotage des produits chimiques de l'usine (cuves de rétention et stockage du chlorure ferrique).

Usine de production de Saint-Sulpice

- remplacement des automates des quatorze filtres à sable par huit automates de nouvelle génération afin de pallier l'obsolescence du matériel;
- remplacement des appareils de mesure de chlore et de turbidité à la sortie des filtres à sable en incluant la surveillance du chlore total (et par ce fait la formation de chloramines);
- révision de trois disjoncteurs 6.4 kV de l'usine;
- montage d'un nouveau clapet anti-retour de diamètre 400 mm sur la sortie de la pompe BP 105, révision du moteur de la pompe BP 104 et révision complète de la pompe BP 106, qui sera remise en service en janvier 2018 (ces pompes servent à l'alimentation des filtres à sable);
- mise en place de différentes mesures d'optimisation énergétique sur les installations de déshumidification, de chauffage ainsi que sur le pompage, totalisant une économie de 180 MWh/an.

Usine de production de Bret

- remplacement des quatre pompes doseuses de floculant pour le traitement de l'eau.

Usine de production de Sonzier

- pose d'une vanne motorisée et télégérée pour l'alimentation en secours de l'usine depuis le réseau du SIGE.

Stations de pompage/désinfection

- poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou lors d'orages, la pose de turbidimètres et l'automatisation des détournements préventifs a été réalisée dans les stations de Thierrens, de la Farquaz et de l'Orme;
- révision complète de la pompe de refoulement HP 69 dans la station de Marjolatte;
- pose d'une vanne de liaison inter-réseau (Clayton) dans la chambre de Bourges. Cette vanne est équipée d'un débitmètre, d'une télégestion (depuis le CegeL) et d'une mini-turbine produisant l'électricité nécessaire à son fonctionnement;
- pose d'installations de déshumidification dans les stations de Montalègre, Bellevaux, Montétan, Cheseaux et Chandelar;
- remplacement dans la station de Prévondavaux des deux anciennes pompes de refoulement des sources par une pompe immergée possédant un haut rendement énergétique couvrant l'ensemble de la plage de débit des sources;
- remplacement de la vanne de liaison fuyante (DN 500) des réservoirs des Dailles ancien et nouveau;
- remplacement des deux vannes guillotines (DN 600) d'entrée des cuves du réservoir de Bellevaux;
- fabrication de diverses structures métalliques (échelles, barrières et passerelles) améliorant la sécurité et l'ergonomie au travail dans les stations de Vers-chez-les-Blanc, Vernand, Farquaz et Montétan.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'047 mm en 2017, en diminution de 24% par rapport à 2016, mais conforme à la moyenne attendue comprise entre 1'000 et 1'200 mm. Les installations de la STEP de Vidy ont traité mécaniquement 33.4 millions de m³ d'eaux usées (-16.9% par rapport à 2016), dont 32.9 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (34.8 millions de m³ en 2016).

Le nombre d'habitants raccordés ne cesse d'augmenter, passant de 235'359 habitants en 2016 à 238'098 en 2017.

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du service. Au total, 580 séries d'échantillons d'eaux usées ont été prélevés, correspondant à 5'618 analyses effectuées.

Le suivi analytique des boues de production propre (2'245 échantillons) et des boues extérieures (619 échantillons) a été assuré en interne. 2'864 prélèvements ont été réalisés, pour un total de 5'728 analyses effectuées.

La quantité de déchets captés en entrée de STEP atteint 291 tonnes, soit une diminution de 51.9% par rapport à 2016. Cette importante réduction s'explique par la mise en service des dégrilleurs provisoires, en septembre 2016, dont la capacité à retenir les détrit grossiers amenés par les eaux usées s'est avérée moins importante que celle des anciens dégrilleurs. Cela dit, la plus grande partie des détrit non captés lors du dégrillage se retrouve dans les boues et les flottants des décanteurs primaires, et finira incinérée avec les boues déshydratées. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

Pour ce qui est du sable, 1'056 tonnes ont été captées, en augmentation de +95.5% par rapport à l'année précédente. Dans ce cas, les dessableurs provisoires se sont montrés nettement plus efficaces que les anciennes installations de dessablage.

26'467 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy (+29.6% par rapport à 2016), dont 2'803 t par filtres-presses (17'690 t en 2016) et 23'664 t par centrifugation (2'735 t en 2016). Cette inversion dans les quantités obtenues entre ces deux technologies s'explique par l'arrêt et démontage des filtres-presses au premier trimestre 2017, remplacés par deux nouvelles centrifugeuses.

Quant aux boues extérieures, 8'730 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une diminution de 17.6% par rapport à 2016.

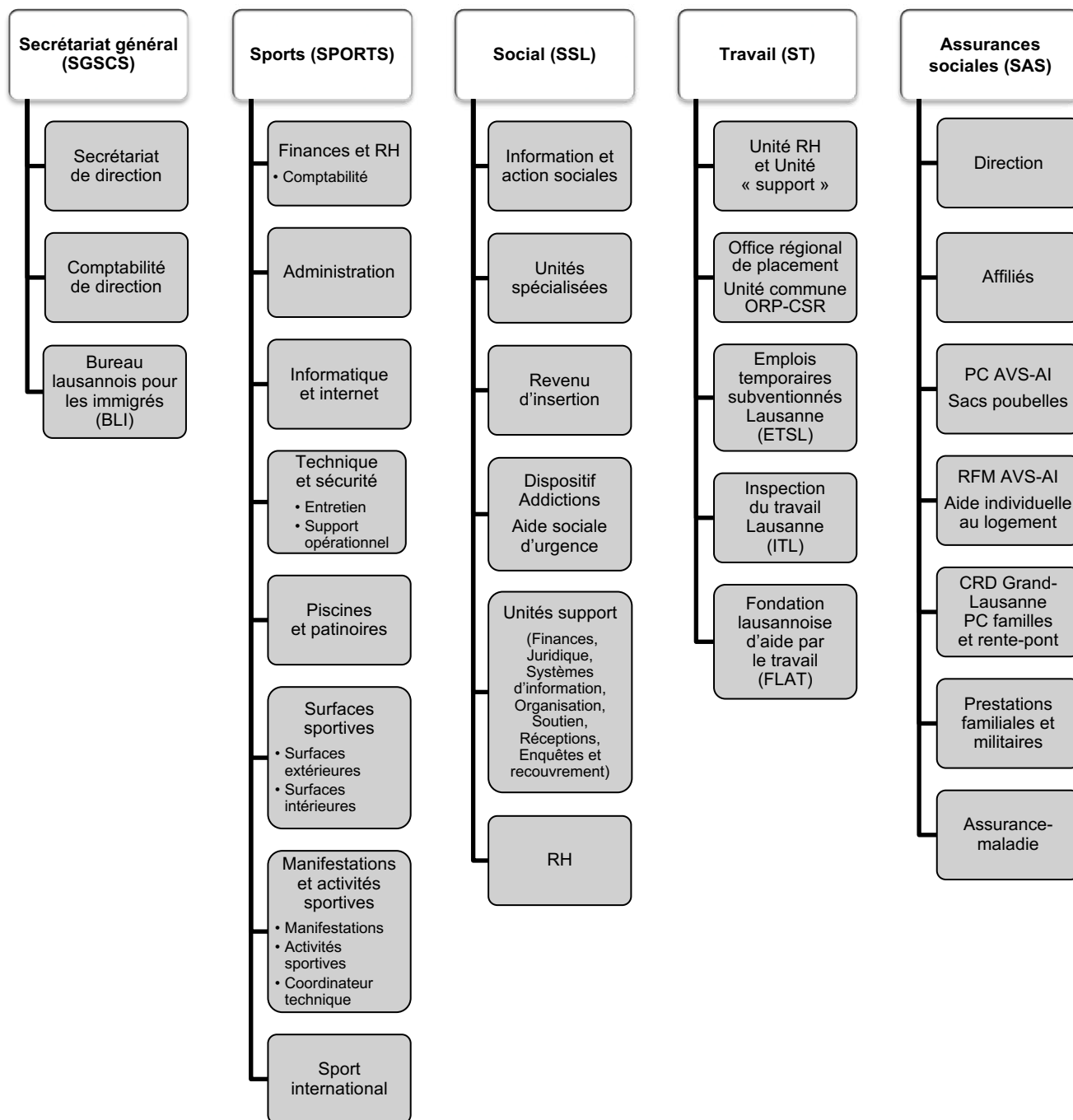
Ainsi, et tenant compte des variations des stocks, 35'010 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy durant l'année 2017, soit une augmentation de 15.6% par rapport à l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 18'465 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance de la ville (-7.15% par rapport à 2016), représentant 3.7% de l'énergie totale demandée par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent une durée de dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) prescrites par les normes s'élevant à 1.0% du total des heures d'incinération, respectant ainsi la limite de 3% fixée par la loi et stable par rapport à 2016 (1.2%). Quant aux oxydes d'azote (NOx), cette durée se situe à hauteur de 0.5%, soit 6 fois inférieure aux 3% admis par l'OPair. Ces résultats et les méthodes de leur détermination font l'objet d'investigations supplémentaires dans le cadre du processus périodique de contrôle qualité interne.

Direction des sports et de la cohésion sociale

Directeur



Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSCS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Secrétariat général

- assurer la coordination de la direction ainsi que le suivi des décisions
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- assurer un appui au directeur spontanément et à sa demande
- assurer le secrétariat du Fonds du 700^{ème} anniversaire de la Confédération
- assurer un service de secrétariat au directeur

Comptabilité

- produire une comptabilité de direction conforme au ROCF et assurer le suivi des pièces comptables transmises par les services
- coordonner l'élaboration du budget et des comptes des services de la direction
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

- assurer le suivi administratif du BLI, celui-ci étant le centre communal de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme. Le BLI fonctionne comme plate-forme d'information et de proposition pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral et a notamment pour missions de :
 - contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
 - conseiller le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois
 - soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.80	4.80	4.80	4.80
Direction SCS	2.80	1.80	2.80	2.80
Intégration	6.60	5.90	6.60	5.75
Total service	14.20	12.50	14.20	13.35

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SCS	5	4,80	5	4,80
Direction SCS	2	1,80	3	2,80
Intégration	8	5,90	9	5,75
Total service	15	12,50	17	13,35

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction SCS	1		0	
Total service	1		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	
	entrant(s)	
	0	1
Total service	4	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le secrétaire général de la direction SCS a été engagé au 1^{er} janvier 2017. Le 1^{er} mars 2017, une assistante a été engagée à 100% (0.6 ept pour le SG, 0.4. ept pour le directeur). Ces deux engagements ont permis la mise en place du Secrétariat général SCS qui apporte soutien au directeur et effectue un travail de chancellerie pour la direction SCS.

Le secrétaire général a participé à huit séances du groupe de travail (GT) des affaires municipales réunissant désormais une fois par mois les secrétaires généraux, le secrétaire municipal, le chef du Service du personnel, le chef du Service d'organisation informatique et le chef du Service des finances. Ce GT a pour but de coordonner le travail au sein de l'administration communale pour ce qui concerne les affaires transverses.

La mise en place d'un tableau de suivi des affaires du Conseil communal a permis de traiter et organiser le suivi des postulats, motions, interpellations et questions écrites adressés à la direction SCS par le Conseil communal.

Enfin, les questions liées à la migration, l'asile et l'intégration, sont désormais traitées par le Secrétariat général, alors que ces dernières étaient ordinairement adressées au Service social. Cette attribution tient compte du rattachement du BLI au SG SCS. Ainsi, le Secrétariat général a répondu à quatre interpellations, une pétition, une question écrite et a rédigé un rapport-préavis concernant ce domaine. En outre, le Secrétariat général a répondu à une interpellation concernant l'activité de la Fondation Soins Lausanne (FSL), entité au sein de laquelle le directeur SCS représente la Municipalité au Conseil de Fondation en tant que vice-président.

La comptabilité de direction SCS a vécu une année mouvementée. Les premiers mois ont été marqués par la clôture des comptes 2016 de l'ancienne direction des travaux et le suivi comptable de la nouvelle direction SCS. Outre les tâches régulières (suivi du plan des investissements, budget 2018, etc.), la comptabilité de direction a dû coordonner l'établissement et la finalisation du Plan structurel d'amélioration financière II (PSAF II) de la direction.

En 2017 a été créé un groupe de coordination chargé de mettre en place la manifestation populaire lausannoise en relation avec la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver (JOJ, Lausanne 2020). Ce groupe, présidé par le secrétaire général SCS, est constitué d'une représentante du *City Management*, d'un représentant de Lausanne Tourisme ainsi que de différents collaborateurs-trices de l'administration lausannoise, issu-e-s de six directions et de plus de dix services différents.

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

La préparation du nouveau programme communal d'intégration pour la période 2018-2021, devant aboutir à une convention de subventionnement entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, un premier bilan du Fonds lausannois d'intégration (FLI) et le succès des mesures d'information relatives à la nouvelle procédure de naturalisation auront constitué les points forts de l'année 2017.

Un nouveau programme communal d'intégration 2018-2021

Le modèle vaudois de programme cantonal d'intégration (PIC) se poursuivra pour la période 2018-2021, sur la même base que pour la période précédente. Tant du point de vue de la Confédération que du Canton de Vaud, ce second programme est conçu comme une consolidation de la période 2014-2017. De ce fait, le Canton a à nouveau proposé aux cinq Communes ayant créé un poste de délégué-e à l'intégration (Lausanne, Yverdon-les-Bains, Renens, Vevey, Nyon) d'élaborer des programmes communaux d'intégration, déclinés sur la base des objectifs cantonaux et fédéraux.

Sur le plan du contenu, chaque programme communal comprendra des nouvelles mesures spécifiques d'intégration, réparties selon les trois piliers suivants :

1. information et conseil
2. formation et travail
3. communication et intégration sociale

Les Communes ayant présenté un programme d'intégration communal, composé de nouvelles mesures spécifiques en matière d'intégration, jouiront d'une large autonomie d'action dans les domaines précités.

Durant une étape préliminaire, les Communes ont élaboré un tableau synoptique portant sur les objectifs, les indicateurs et les nouvelles mesures. Ce tableau a été présenté au Canton avant l'été 2017 et a constitué la pièce maîtresse des négociations en vue d'aboutir à la signature d'une convention-programme avec ce dernier. Dans un second temps, le BLI a présenté un imposant dossier comprenant un bilan de la période 2014-2017. Celui-ci a permis de consolider ou d'adapter les mesures prévues pour la nouvelle période, l'accent étant toujours mis sur l'intégration professionnelle et sociale.

Sur le plan financier, en dépit du programme de stabilisation financière de la Confédération, qui a vu réduire le budget à disposition des mesures d'intégration de 10%, l'enveloppe dévolue aux Communes qui déposeront un programme communal d'intégration restera identique pour la période 2018-2021.

La contribution que recevra la Ville de Lausanne s'élèvera à CHF 658'170.- par année, de 2018 à 2021, en guise de cofinancement de l'ensemble des mesures présentées. Ce montant correspond à celui accordé pour la période 2014-2017. Le montant global versé par le Canton, pour la durée convenue du programme, est de CHF 2'632'680.-.

Notons que les activités liées à la prévention du racisme feront également l'objet d'une seconde convention de subventionnement, actuellement en discussion avec le Canton.

Semaine d'actions contre le racisme 2017

A l'occasion de la 11^e *Semaine d'actions contre le racisme*, le BLI a mis sur pied un riche programme de rencontres tous publics, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs. Au cœur de ces événements, le thème très actuel des relations entre médias et racisme a été développé, avec en point de mire la sensibilisation au poids des mots dans le développement et la diffusion du racisme et de la discrimination. Dans quels cas les médias, transmetteurs d'images et d'idées, peuvent-ils être des adjuvants ou des opposants à la diffusion de propos discriminatoires ? En effet, l'actualité révèle aujourd'hui d'inquiétantes tensions entre intégrismes et replis identitaires. Les réflexions sur le rôle des médias dans cette thématique gagnent en complexité avec l'accélération de la diffusion d'opinions sur Internet et l'impact croissant des réseaux sociaux.

Ces questions ont été débattues par des acteurs d'horizons divers et ont été aussi amenées de façon participative, pratique et/ou créative, durant les divers moments d'un programme réflexif, positif et fédérateur. La Soirée de lancement du lundi 20 mars, à l'EJMA, a réuni un nombreux public venu applaudir l'humoriste Karim Slama qui a donné vie à des situations en lien avec le racisme. Des vidéos participatives réalisées par des jeunes Lausannois-es ont été projetées, proposant ainsi leur vision à propos du racisme et des médias.

Réunissant des journalistes, des scientifiques et des professionnel-le-s de l'intégration, le colloque « Médias et racisme : déconstruction ou incitation ? » a exploré trois questionnements-clés : l'image des minorités dans les médias, les pratiques déontologiques du journalisme et les enjeux liés à la prévention du racisme dans le contexte actuel.

Bilan positif du Fonds lausannois d'intégration

Lancé en septembre 2014, le premier bilan du Fonds lausannois d'intégration (FLI) a été esquissé, après trois ans et demi d'existence, à l'occasion de la Journée internationale des migrants qui a réuni environ 240 participants le 18 décembre 2017. Cette mesure phare du programme communal d'intégration, cofinancé par la Confédération, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, a permis de soutenir 83 projets fleurant bon la diversité et se concentrant avant tout sur les échanges interculturels.

Selon l'évaluation externe, qui sera finalisée en janvier 2018, on peut dégager trois types de projets :

- des projets ponctuels qui se déroulent sur une journée ou plusieurs jours ;
- des projets participatifs qui se concluent par un événement présenté au public, mais dont la préparation constitue un processus participatif revêtant une importance capitale. Parfois, ce processus participatif est même plus important que le résultat final présenté au grand public ;
- des projets spécifiques destinés à des groupes précis de la population.

La diversité se reflète aussi en examinant la longue liste de partenaires. En effet, le FLI a permis de soutenir le travail bénévole de 53 associations, collectifs de quartiers et œuvres d'entraide. Sur le plan qualitatif, les premiers résultats sont encourageants: l'évaluation montre que le FLI permet d'aller au-delà de l'encouragement de l'intégration et que, grâce à cette dynamique, des ponts se créent au sein de la population lausannoise dans son ensemble, entre Suisses et personnes migrantes, entre habitants de différents quartiers et de différentes générations. La collaboration entre les associations et les autorités publiques est aussi facilitée.

Information sur la nouvelle procédure de naturalisation

En complément au courrier adressé par la Municipalité au public concerné par la naturalisation, le BLI a organisé, à l'automne, en collaboration avec le bureau des naturalisations et la Division Communes et nationalité du Canton de Vaud, deux séances d'information sur la révision de la loi fédérale sur la nationalité, qui impliquera une nouvelle procédure cantonale dès janvier 2018. Chacune de ces séances a accueilli 400 participants, ce qui confirme le besoin d'information ressenti par les personnes concernées.

Les demandes d'information parvenant au BLI au sujet de la naturalisation ont atteint un pic entre août et début octobre (entre 50 et 80 demandes de renseignement par jour).

SERVICE DES SPORTS (SPORTS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet « sports » du projet Métamorphose
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des poste

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.05	9.05	9.05	9.05
Manif. et activités sportives	7.40	7.40	7.40	7.40
Piscines et patinoires	28.46	28.46	28.46	27.86
Sport international	2.30	2.30	2.30	2.30
Surfaces sportives	23.65	22.65	23.65	23.65
Unité technique	18.00	18.00	18.00	18.00
Total service	88.86	87.86	88.86	88.26

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	9.05	10	9.05
Manif. et activités sportives	8	7.40	8	7.40
Piscines et patinoires	33	28.46	32	27.86
Sport international	3	2.30	3	2.30
Surfaces sportives	23	22.65	24	23.65
Unité technique	18	18.00	18	18.00
Total service	95	87.86	95	88.26

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Un des événements marquants pour le Service des sports en 2017 aura été la pose de la première pierre du futur Stade de la Tuilière, le 18 décembre. Prévus dans le cadre du préavis N° 2016/68 (« Métamorphose – Stade la Tuilière – Construction d'un stade de football – Demande de crédit d'ouvrage ») et pour un montant de CHF 76.6 millions, les travaux devant per-

mettre la réalisation d'un stade de football de 12'000 places ont débuté en juin 2017 et devraient être achevés en juin 2019, permettant ainsi au FC Lausanne-Sport, futur club résident, d'entamer la saison 2019/2020 dans d'excellentes conditions.

Autre moment fort de l'année 2017 pour le Service des sports fut l'accueil et l'organisation à travers les rues de Lausanne de l'ultime étape du Tour de Romandie (TdR). Courue sous forme de contre-la-montre, sur un parcours extrêmement difficile de 17,88 kilomètres, cette étape a été déterminante dans la désignation du vainqueur de cette édition du TdR.

Enthousiasmé par les résultats et les retours des participants, le comité d'organisation des *20 KM de Lausanne* a décidé de reconduire en 2017 la formule adoptée en 2016 à l'occasion du 35^e anniversaire de la manifestation, à savoir la tenue de la manifestation sur deux jours (samedi et dimanche). Ce format permet d'offrir de meilleures conditions de course. Cependant, l'édition 2017 ayant eu lieu le dernier week-end des vacances pascales, le nombre de participants a été, pour la première fois, en recul par rapport à l'année précédente (24'197 contre 24'691 en 2016). Le format de la course n'étant pas remis en cause, l'édition 2018 des *20 KM de Lausanne* se tiendra sur deux jours, les 28 et 29 avril.

Les 20 et 21 décembre 2017, la piscine de Mon-Repos a accueilli la deuxième édition de la *Swim Cup*, manifestation regroupant l'élite mondiale de la natation pour diverses épreuves en petit bassin (25 m). Devant un public conquis (800 personnes sur des gradins spécialement aménagés dans l'enceinte de la piscine), plusieurs champions et championnes olympiques en titre (mais aussi du monde et d'Europe) se sont affrontés et ont permis à des nageurs locaux de se mesurer à eux. Une troisième édition aura lieu en décembre 2018.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« Lausanne, Capitale olympique – Demande de crédit-cadre »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2017 s'élèvent à CHF 34'743.- (contre CHF 132'260.- en 2016). Elles ont permis d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication, et ont financé une partie des frais engendrés par la présence d'une délégation au congrès *SportAccord 2017* qui se tenait cette année au Danemark. Avec ces dépenses, le solde du montant alloué a été atteint et le crédit-cadre bouclé. Le 4 avril 2017, le Conseil communal approuvait les conclusions du préavis N° 2016/67 (« Lausanne, Capitale olympique – Demande de crédit-cadre ») et allouait à nouveau un montant de CHF 1 million pour la promotion de Lausanne, Capitale olympique. Les dépenses sur le montant alloué s'élèvent à CHF 76'026.- et concernent le solde des dépenses liées à la présence de la délégation lausannoise au congrès *SportAccord 2017*. Elles ont également permis l'envoi d'une délégation lausannoise au congrès de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) à Montréal, d'une délégation à celui de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) à Prague, et l'octroi de subventions au bénéfice de plusieurs congrès internationaux qui ont eu lieu à Lausanne. Il convient également de rappeler que les dépenses liées au projet « Volontaires sportifs lausannois » et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par ce préavis.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2017 a été marquée par une augmentation des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, souvent liée à une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 123 utilisateurs : 98 postes de travail, 44 imprimantes (dont 13 MFP), 120 raccordements téléphoniques, 23 smartphones et 41 téléphones mobiles. A cela s'ajoutent 25 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporters à la Pontaise lors des matches de football. Une *webcam* est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 12 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité est également active dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles telles que *Sportsman*, ou de présentation (par ex. la *Cérémonie annuelle de remise des mérites sportifs lausannois*).

Elle participe activement à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports, en fournissant du matériel téléphonique et informatique, et soutient d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. L'unité crée et fournit divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour les projets, installations ou manifestations du Service des sports.

Cette unité poursuit par ailleurs son implication dans la formation d'apprentis avec cinq médiamaticiens, dont quatre effectuent des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que le cinquième accomplit l'intégralité de sa formation auprès du Service des sports.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'Unité manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- le *Swiss Table Tennis Open Lausanne*, disputée à guichets fermés (1'500 personnes) au Centre omnisports de la Vallée de la Jeunesse ; la 5^e édition de la plus grande compétition de tennis de table de Suisse a rencontré, une nouvelle fois, un grand succès. Au vu de ce dernier, ses organisateurs ont été approchés par la Fédération européenne de tennis de table (ETTU) afin qu'ils organisent un des principaux tournois européen de la discipline, ce qu'ils ont accepté. Cependant, les

installations de la Vallée de la Jeunesse ne permettant pas la tenue de telles manifestations, la décision a été prise de déplacer le tournoi à Montreux, entraînant la dissolution de l'association organisatrice de l'événement à Lausanne et la fin de l'implication du Service des sports dans sa tenue;

- les *20 KM de Lausanne*: pour la 36^e édition, l'événement a été organisé pour la deuxième fois sur deux jours. Cette décision a été prise afin d'accueillir dans de meilleures conditions le nombre croissant de participants (+ 50% depuis 2011 et + 100% depuis 2006). Dans cette optique, l'édition 2017 a vu le départ des épreuves du dimanche (10 et 20 km) être déplacé sur l'avenue de Rhodanie, permettant ainsi un désengorgement de la zone de départ. Au vu des retours positifs, cette manière de faire sera rééditée en 2018. Malgré une météo favorable, les *20 KM de Lausanne* ont connu pour la première fois une baisse du nombre de participants (moins 2%). Cette baisse s'explique par la tenue de la manifestation durant le dernier week-end des vacances scolaires de Pâques;
- la *Journée lausannoise du Vélo (JLV)*: la 35^e édition, marquée par des conditions météorologiques excellentes, a vu la participation baisser légèrement par rapport à l'année précédente avec 2'452 participants (2'552 en 2016). A l'occasion de cette 35^e édition, la possibilité a été donnée à celles et ceux possédant un vélo fabriqué avant 1990 de s'inscrire à la JLV dans la catégorie « Vélo Rétro », sur un parcours de 30 km;
- le *Panathlon Family Games*, en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne; cette manifestation permet la découverte de plus d'une trentaine de sports en famille. Outre des ateliers permettant de s'initier, l'édition 2017, tenue sur l'Esplanade des Cantons à Vidy, proposait un symposium pour les responsables des sports des communes partenaires de Lausanne Région. A relever la présence du président du CIO, M. Thomas Bach;
- la *Course Lausanne, Capitale Olympique*; 2017 signe une année mouvementée pour cette 5^e édition. En cette journée olympique du 23 juin, les 1'200 élèves de 6P des établissements lausannois étaient invités, en lieu et place de la Fête du Bois, à des activités ludiques et aquatiques organisées à la piscine de Bellerive-Plage, suivies par une chorégraphie collective sur le thème des anneaux olympiques et une course *Lausanne, Capitale Olympique*, sur un parcours particulier de 3 km. En raison des fortes chaleurs annoncées et subies ce jour là, cette course et celle de 5 km, ouverte à la population, devant relier le Musée olympique au Stade Pierre-de-Coubertin ont dû être annulées. Finalement, c'est le 29 septembre, que 1'200 personnes ont pu s'élancer et participer à l'édition 2017 de la *Course Lausanne Capitale Olympique*;
- le *Tournoi de volleyball interservices*: à l'opposé de l'édition de 2016, annulée pour cause de pluie, les conditions météorologiques de 2017 ont permis à 44 équipes issues de 26 services de l'administration communale, soit près de 250 personnes, de partager un moment de sport, de fair-play et de convivialité sur les terrains aménagés à Bellerive-Plage;
- le *Triathlon de Lausanne*: cette 24^e édition a accueilli pour la première fois une épreuve de la Coupe d'Europe Juniors, permettant ainsi aux organisateurs de se préparer pour les échéances de 2018 et 2019 (épreuve Coupe du monde et championnats du monde). Les fédérations nationales présentes ont relevé la qualité des prestations offertes et le professionnalisme de l'organisation. Les épreuves accueillant les triathlètes hors équipes nationales ont connu un vif succès, les conditions météorologiques étant idéales. Soulignons les efforts constants du comité d'organisation afin de réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation. Cette année, les quais ont pu être rendus à la circulation dès le dimanche soir, une première qui mérite d'être soulignée;
- la *Christmas Midnight Run*: cette 12^e édition aura été marquée par une surprenante et très forte baisse des inscriptions: 3'200 coureurs contre 4'707 en 2016, soit une baisse de 30%. Après des années de croissance (passant en sept ans de 1'600 à 4'900 coureurs), les organisateurs doivent aujourd'hui trouver des pistes pour redynamiser cet événement à l'ambiance unique;
- les *Mérites sportifs lausannois*: le 27 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des mérites sportifs lausannois. En tout, ce sont 138 athlètes qui ont été récompensés, 41 à titre individuel et 97, formant 20 équipes, pour leur performance collective. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. Le *Team Lausanne* (3X3 basket) a reçu le prix spécial « Lausanne Ville de sport » pour avoir obtenu un superbe septième rang à la finale du *World Tour 2017* de 3X3 basket. Cette soirée aura aussi été marquée par l'attribution, pour la première fois depuis dix ans, du « Prix du Mérite Sportif Lausannois », la plus haute distinction sportive lausannoise, à Mme Catherine Maliev (plongeon) et M. Hiroshi Katanishi (judo). Destinée à honorer une personne qui s'est illustrée par ses qualités sportives et morales et qui a particulièrement marqué la vie sportive lausannoise, cette récompense n'a été remise qu'à vingt reprises depuis sa création en 1989. L'Ecole de Cirque de Lausanne-Renens était chargée d'animer la soirée et le public nombreux (sportifs, familles, invités) a pu admirer les prestations de Mme Emy Vauthey, ancienne membre du Cirque Eloize;
- le *Défi Sportif Lausannois*: ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi, proposées en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2017, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 14^e édition, 551 personnes se sont lancées dans l'aventure;
- les *Volontaires Sportifs Lausannois (VSL)*: cette année, pas moins de 25 événements sportifs ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2017, les VSL comptaient 475 bénévoles inscrits et actifs;
- *Sports Passion* offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2016/2017, 45 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'038 heures d'enseignement, dispensées par 127 moniteurs (126 en 2015/2016). 4'051 élèves (4'062 en 2015/2016) ont pu en bénéficier;

- *Sport Bien-Etre* a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2016/2017, 238 personnes (177 pour 2015/2016) ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, fitness, kick boxing, tai-chi, nordic walking, objectif dos, yoga-relaxation). Pour la dix-septième édition, 168 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

En 117 jours d'exploitation, du 17 mai au 11 septembre, la fréquentation a augmenté de 3.5% par rapport à 2016, passant de 168'028 à 173'849 entrées, plaçant 2017 au septième rang sur les vingt dernières années. La vente des abonnements s'est élevée à 571 unités, contre 478 en 2016. Cette augmentation de 19.4% s'explique par les très mauvaises conditions météorologiques prévalant au moment de la prévente des abonnements en 2016. Les ventes de cartes multi-entrées sont en augmentation de 42.2% par rapport à 2016 ; là aussi les conditions météorologiques expliquent ces excellents résultats. L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements « spa » dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Ainsi, le parc aquatique a accueilli 14'532 personnes pendant la saison. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 157 plongeurs. Des animations « sport et santé » ont été développées avec la mise en place de cours d'aquagym et complétées par des journées et des après-midis sportifs tels que tournois ludiques au parc aquatique, Passeport vacances ou nage en eau libre avec le Lausanne Natation. Des ateliers de lecture et de contes, animés par le Service des bibliothèques et des archives de la Ville, ont été organisés du 3 juillet au 20 août et ont été très appréciés du jeune public. Bellerive-Plage a également été le cadre de diverses compétitions et a accueilli la fête des 6P.

En raison de travaux de réfection et de sécurisation des goulottes des bassins, la piscine de Montchoisi n'a pu être exploitée que durant 110 jours. Toutefois, grâce aux très bonnes conditions météorologiques ayant prévalu en 2017, seule une très légère baisse de la fréquentation, de 3.6%, 63'612 entrées (contre 66'042 en 2016), a été enregistrée. Les ventes d'abonnements ont enregistré une hausse de 7.1% (955 abonnements vendus en 2017 contre 892 en 2016). Cependant, étonnamment, et contrairement à Bellerive-Plage, les ventes de cartes multi-entrées sont en baisse (8.2%), passant de 801 en 2016 à 735 en 2017. Outre les séances régulières d'entraînement de ses sections de *water-polo* et de *natation sportive*, le Lausanne-Natation a dispensé 545 heures d'enseignement pour 494 enfants et 68 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé 17 séances gratuites d'aquagym durant la saison sous revue.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 27 mai au 27 août, ont également connu une belle fréquentation, grâce à la météo favorable de juillet et août. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin, où la direction met en place, tout au long de la saison, un service de sécurité. L'installation d'un jeu aquatique à la piscine de Boisy et d'une *slackline* à la piscine du Vieux-Moulin ont connu un beau succès.

Mon-Repos

En 300 jours d'exploitation (300 en 2016), Mon-Repos a comptabilisé 216'401 entrées (225'540 en 2016), soit une baisse de 4% par rapport à l'année précédente. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 721 personnes, ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit : 1'320 personnes (1'239 en 2016) ont suivi 2'728 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'254 heures en 2016). La variation entre le nombre d'heures suivies en 2017 et 2016 s'explique par une réorganisation des cours pour enfants. Cette réorganisation, privilégiant les cours de groupe par rapport à l'enseignement privé, a permis de répondre à la demande de la clientèle.

Comme indiqué sous les faits marquants, Mon-Repos a été le cadre, les 20 et 21 décembre, de la deuxième édition de la *Swim Cup* qui réunissait champions olympiques, champions du monde et d'Europe pour diverses compétitions en petit bassin. La troisième édition est d'ores et déjà prévue les 20 et 21 décembre 2018.

Patinoires

Tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire de Montchoisi a enregistré, en 135 jours d'exploitation, 45'777 entrées, soit une hausse de 5.7% de la fréquentation par rapport à 2016. Durant la saison 2017, 167 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 121 rencontres de championnat suisse de broomball et 204 heures de patinage artistique y ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 139 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 22'730 entrées (dont 10'391 élèves des écoles lausannoises), contre 16'088 en 2016 (7'725 élèves), soit une hausse de 41.3%, due à sa couverture. En effet, en raison des travaux de transformation du Centre sportif de Malley, qui ont entraîné la suppression provisoire de l'ensemble des surfaces de glace, des solutions ont dû être trouvées pour accueillir les utilisateurs de Malley. L'une d'elles a consisté à poser un toit sur la patinoire de la Pontaise, permettant ainsi à la clientèle de profiter de la glace, même par mauvais temps.

SPORT INTERNATIONAL

Du 15 avril au 20 avril s'est tenue à Aarhus (Danemark) l'édition 2017 de *Sportaccord*, congrès réunissant autour de conférences, de débats et de présentations, l'entier des acteurs du sport international. En collaboration avec les autorités cantonales, l'Unité Sport international y a tenu un stand et organisé des rencontres avec différents dirigeants, afin de pro-

mouvoir *Lausanne Capitale Olympique*. Cette unité est par ailleurs impliquée dans l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020.

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont été organisés durant l'année. À ce titre, 2017 aura été une année record, avec près de 400 participants issus d'une cinquantaine de fédérations.

La Maison du Sport International (MSI), qui a fêté ses dix ans d'existence en 2016, constitue un élément primordial dans l'accueil et le maintien à Lausanne des fédérations et des organisations sportives internationales (FOSI). Si en 2017 aucune nouvelle FOSI ne s'est établie en notre ville, les contacts pris durant l'année devraient aboutir par l'arrivée à Lausanne en 2018 de plusieurs fédérations et organisations actives dans le sport.

SURFACES SPORTIVES

En dehors des horaires scolaires (dès 18h00 en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball, la gymnastique, et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, le *Swiss Table Tennis Open de Lausanne*, le championnat de basketball LNA, divers championnats suisses (dont ceux de danses sportives et de boxe juniors) ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du SGEJQ.

Le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 3.4% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 148'532 (contre 153'746 en 2016).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de *walking* et de *nordic walking*. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente. En 2017, le Chalet-à-Gobet a été le cadre d'*Equissima*, de la *Spartacus Run* ou encore de la 35^e *Journée lausannoise du Vélo*. Le système de production d'eau chaude des vestiaires de Mauvernay, qui permettent aux utilisateurs du site de se changer et de prendre une douche, a été remplacé par une chaudière à granulés (pellets de bois).

A Vidy, à proximité immédiate du Stade Pierre-de-Coubertin, la « Place du Fair-Play » permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Le Stade Juan-Antonio-Samaranch a accueilli le stage de préparation et d'entraînement de l'Olympique de Marseille et a été le cadre de matches de la Coupe suisse de football, en particulier des 8^e de finale qui ont vu s'opposer le club résident, le FC Stade-Lausanne-Ouchy au FC Zürich.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du Stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été une nouvelle fois fortement mises à contribution. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2017 aura été marquée, pour l'Unité technique, par des études, la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports.

Elle a aussi soutenu plusieurs projets interservices au travers de son expertise et en représentant le maître d'ouvrage, notamment dans le cadre du futur Stade de la Tuilière ou du Centre sportif de Malley. Elle a aussi participé au développement des différents programmes et cahiers des charges pour la réalisation des équipements sportifs intégrés au futur écoquartier des Plaines-du-Loup, dont le maintien de la capacité opérationnelle du Stade olympique de la Pontaise, durant la période précédant la transformation du Stade Pierre-de-Coubertin.

À la suite des intempéries du 31 mai, entraînant une inondation du hall d'entrée de la piscine de Mon-Repos, l'unité a mené à bien des travaux urgents d'assainissement et de remplacement des éléments d'étanchéité de la toiture couvrant le hall et le restaurant.

À la Vallée de la Jeunesse, l'étude de l'assainissement des façades et de la toiture prévue dans le cadre du préavis N° 2015/59¹ s'est poursuivie et a abouti à une demande de crédit d'ouvrage, pour des travaux prévus en 2017 et 2018 (cf. préavis N° 2017/08 « *Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades et de la toiture – Demande de crédit d'ouvrage* »).

En 2017, l'Unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Sont à mentionner, entre autres, la réalisation de gradins additionnels de la salle omnisports de la Vallée de la jeunesse; l'assainissement partiel des installations sanitaires de la piscine de Mon-Repos; la réalisation d'un nouveau système de production d'eau chaude à Mauvernay; la sécurisation des goulottes des bassins du Parc de Montchoisi; l'exécution d'une toiture végétalisée (après travaux de réfection) aux Bains Publics de Bellerive-Plage et la réfection complète du bassin non-nageurs de la piscine de quartier de Belleaux.

¹ Préavis N° 2015/59: « Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades et de la toiture – Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) ».

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une vingtaine de manifestations sportives majeures ainsi que de plus d'une centaine d'autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 760 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux promesses faites dans le cadre du préavis N° 2013/31 (« Assainissement et entretien d'installations sportives – Demande de crédit-cadre ») d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, les opérations suivantes ont été entreprises en 2017 :

- Zone sportive de Vidy
 - Remplacement des « bulles » du Stade-Lausanne Tennis Club CHF 175'500.-
Quatre courts du Stade-Lausanne Tennis Club peuvent être recouverts d'une « bulle » gonflable permettant la pratique hivernale du tennis. Arrivant en fin de vie, elles doivent être remplacées. Deux l'ont été en 2017. L'une d'entre elles, sur la base des dispositions du bail liant le Stade-Lausanne Tennis Club à la Ville de Lausanne pour l'usage des installations de Vidy, a été acquise par l'intermédiaire du préavis N° 2013/31.
- Piscine de Mon-Repos
 - Système de filtration de l'eau, étude pour son remplacement CHF 102'000.-
Le système de traitement de l'eau de la piscine de Mon-Repos, en fonction depuis 1972, ne répond pas aux nouvelles dispositions légales en matière d'eau pour les installations de baignade, et doit être remplacé dans les meilleurs délais. Ces travaux font l'objet d'une demande de crédit d'investissement du patrimoine administratif auprès du Conseil communal. Afin de préparer cette demande et devant l'urgence de ces travaux, des études ont été commandées à un bureau spécialisé de la place.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

➤ information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)

Garantir le minimum vital

➤ prestation financière du revenu d'insertion (RI)
➤ aides individuelles prélevées sur les fonds de la Direction SCS

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

➤ dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, activités et jobs à seuils adaptés)

Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

➤ aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1^{er} recours)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	44.65	43.40	42.60	40.50
Aide sociale d'urgence	6.60	6.60	6.60	6.60
Direction domaine RI	1.90	1.70	1.90	1.70
Direction domaine social	4.85	4.80	4.85	4.70
Direction domaine spécialistes	2.70	2.70	2.70	2.70
Direction domaine support	1.60	1.00	1.60	1.50
Direction SSL	3.00	2.70	3.00	2.70
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Enquêtes et contentieux	13.10	11.70	13.10	12.60
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	7.80	6.50	9.00	8.90
Info sociale - SSL	11.85	12.75	11.85	12.35
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	7.80	6.90	7.80	7.50
Institutions subventionnées	1.00	0.00	1.00	0.60
LAMal et permanence sociale	5.70	5.50	6.10	5.50
Organisation & documentation	1.70	1.20	1.70	1.70
Réception RI	14.20	14.00	13.70	13.20
Revenu insertion	73.40	69.60	72.20	70.30

RH - SSL	4.60	4.60	4.60	4.60
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	5.60	5.90	5.90
Unité de soutien	9.50	9.20	10.00	9.70
Unité Jad	7.00	2.60	8.50	7.00
Unité juridique	2.00	2.00	2.20	2.20
Unité logement	23.45	23.10	23.45	23.35
Unité SSL-ORP	4.00	3.40	4.40	4.40
Total service	262.80	246.25	263.55	254.90

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.75

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Action sociale	57	43.40	55	40.50
Aide sociale d'urgence	8	6.60	8	6.60
Direction domaine RI	2	1.70	2	1.70
Direction domaine social	5	4.80	5	4.70
Direction domaine spécialistes	4	2.70	4	2.70
Direction domaine support	1	1.00	2	1.50
Direction SSL	3	2.70	3	2.70
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Enquêtes et contentieux	13	11.70	14	12.60
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	8	6.50	11	8.90
Info sociale - SSL	16	12.75	15	12.35
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	10	6.90	11	7.50
Institutions subventionnées			1	0.60
LAMal et permanence sociale	8	5.50	8	5.50
Organisation & documentation	2	1.20	3	1.70
Réception RI	18	14.00	17	13.20
Revenu insertion	77	69.60	78	70.30
RH - SSL	7	4.60	7	4.60
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	7	5.60	8	5.90
Unité de soutien	13	9.20	14	9.70
Unité Jad	4	2.60	8	7.00
Unité juridique	3	2.00	3	2.20
Unité logement	28	23.10	28	23.35
Unité SSL-ORP	4	3.40	5	4.40
Total service	304	246.25	316	254.90

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administrative				
Direction domaine social			1	
Insertion	1		1	
Total service	1		2	

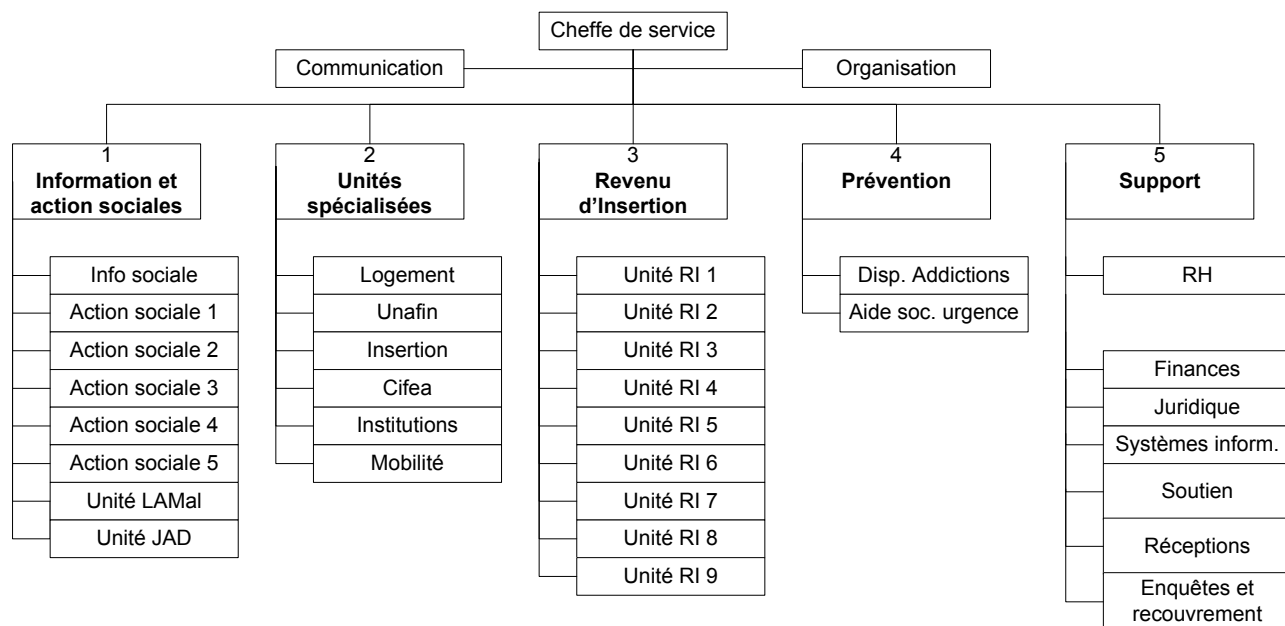
Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	22	40
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
Total service	23	42

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	17
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	2
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

ORGANISATION



ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉ D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Unité information sociale

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'531	5'802	5'785	5'791	5'523
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	718	984	807	730	854
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle		242	262	287	330
<i>dont montant en CHF</i>		436'260	451'080	547'366	550'886

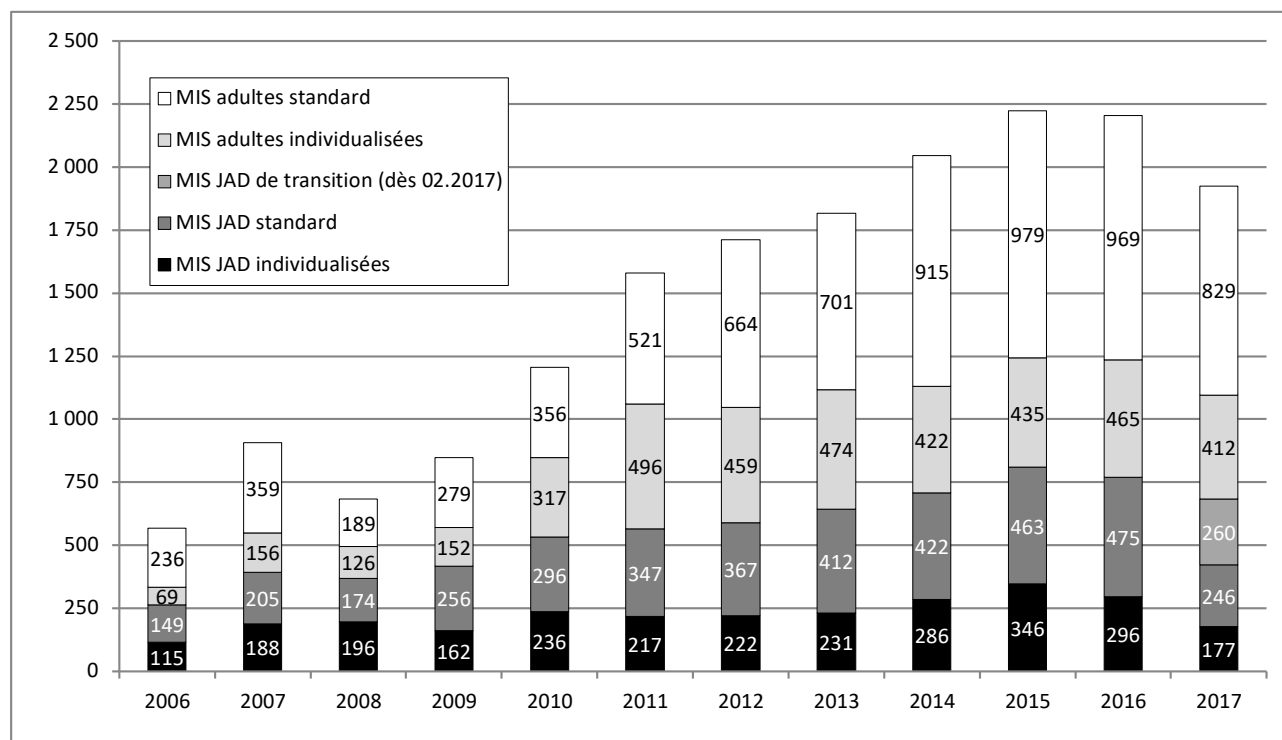
L'aide casuelle permet d'aider des personnes ou des ménages à faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

Unités d'action sociale

	2015	2016	2017
Nombre de bilans sociaux établis	6'504	4'862	5'203
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	4'143	3'877	4'086
Nombre de plans d'action personnalisés	3'475	3'786	3'849
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action	5'439	5'790	5'971
Exemples de prestations			
aide à la gestion budgétaire, conseils dettes	295	245	253
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courrier)	881	965	1'055
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales notamment)	298	299	326
élaboration d'un projet professionnel ou de formation	581	727	772
suivi des bénéficiaires dans la mise en place de leur projet professionnel ou de formation	1'024	1'063	1'017
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé	1'023	1'221	1'238

Les données détaillées ne sont disponibles que depuis 2015, grâce à une application informatique développée par le SSL pour faciliter le travail des assistantes sociales et des assistants sociaux.

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2017, 1'143 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stages en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'196 en 2016, 1'176 en 2015, 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010. Une personne peut avoir effectué plus d'une mesure.

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), le 1^{er} janvier 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées. En 2017, 208 bénéficiaires ont participé à 260 MIS-T.

Programmes de formation FORJAD – FORMAD

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme	99	108	91	98	122	110	122	+11

Rappel: sont inscrits au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-24 ans) ou FORMAD (formation adultes 25-40 ans) les bénéficiaires à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation *Acc-Ent* du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).

En 2017, le nombre de personnes inscrites au programme FORJAD a connu une baisse (84 en 2017, contre 90 en 2016). Quant au nombre de personnes inscrites au programme FORMAD, il est en forte augmentation, passant de 20 en 2016 à 38 en 2017.

Depuis 2017, le SSL recense également le nombre de bénéficiaires qui entrent en formation sans demander le soutien des programmes FORJAD et FORMAD. Leur nombre s'élève à 42 entrées en formation pour 2017 (34 pour les 18-24 ans et 8 pour les 25-40 ans).

Unité JAD

L'introduction au 1^{er} janvier 2017 de la LASV révisée, notamment du nouvel article 31a qui concerne les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans révolus sans formation achevée, a nécessité la création d'une nouvelle unité dédiée aux jeunes.

Ce dispositif valorise l'accès à la formation certifiée et évite le recours au revenu d'insertion. Il est effectif depuis le 1^{er} février 2017.

Le nouveau dispositif décrit par la loi prévoit, après une période d'instruction qui permet de faire un bilan approfondi avec les jeunes sans formation professionnelle achevée, de les orienter vers des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T). Ces nouvelles mesures créées par le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) permettent aux jeunes d'élaborer un projet de formation professionnelle, de mettre à niveau leurs connaissances scolaires et d'entreprendre des démarches pour trouver un métier et par conséquent une formation (apprentissage ou autre formation certifiée).

Ces jeunes ne bénéficient plus du revenu d'insertion, ils peuvent toutefois bénéficier d'une aide ponctuelle à certaines conditions. Cette aide peut être allouée lors de la période d'instruction et dans l'attente de l'obtention d'une bourse d'études, laquelle reconnaît les MIS-T comme une formation.

Evolution des demandes et prestations

	2017
Nombre de personnes reçues	639
Selon type de prestations	
entrées dans le dispositif 31a	269
non éligibles au dispositif 31a	370
jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition	169
jeunes ayant démarré une formation certifiée (CFC ou école).	115

Unité assurance maladie

Évolution des demandes et prestations

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes reçues	1'018	2'100	2'333	2'152	2'675
Selon type de prestations					
résiliations de contrats	162	263	236	187	361
affiliations de caisses	157	294	267	169	356
changements d'assurance maladie	566	1'054	1'007	741	1'250
visites à titre informatif	326	1'827	2038	1'594	1'521

Ces opérations permettent de réduire la part à charge des bénéficiaires du RI dans le paiement de leur prime d'assurance maladie et de faciliter ainsi le maintien de la couverture.

Il est également possible de réduire la part à charge des bénéficiaires RI sur leur prime par l'intermédiaire de demandes de subsides pour cas de rigueur auprès de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM). En 2017, ces demandes se montent à 1'270.

Cette année encore, ces opérations se sont réparties entre l'Unité LAMal et les assistantes sociales et assistants sociaux généralistes.

Unité commune ORP – CSR

A la demande de l'autorité cantonale, le SSL et le Service du travail (ST) ont lancé un projet pilote d'unité commune, en février 2015. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- mise en œuvre d'un protocole de prise en charge concertée – entre les assistants sociaux et les conseillers en placement – des requérants du RI ;
- augmentation de la dotation ORP (office régional de placement) : l'unité est dotée d'un conseiller en placement pour 80 personnes au lieu de 130. Côté CSR (centre social régional), on en reste à un assistant social pour 90 dossiers RI ;
- modification des règles en vigueur, en ce sens que :
 - la participation de l'utilisateur à une mesure d'insertion cantonale financée par le SPAS n'entraîne plus d'inaptitude au placement, comme c'est toujours le cas en dehors de l'expérience pilote ;
 - l'ORP ne renvoie pas au CSR les personnes qu'il juge inapte au placement (alors que selon les règles usuelles, environ la moitié des bénéficiaires RI se retrouve dans ce cas de figure).

À la fin 2017, 1'784 personnes ont été adressées à l'Unité commune ORP – CSR par le SSL, depuis sa création. Cette expérience pilote a été évaluée durant le premier semestre 2017 par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

L'étude de l'IDHEAP montre que ce nouveau modèle de prise en charge commune a été plus efficient pour les bénéficiaires. Elle a permis d'écourter la durée moyenne du RI, tout en présentant un intérêt sur le plan de l'économicité. Un dossier pris en charge par l'unité a ainsi coûté en moyenne 11% en moins de prestations RI par rapport au mode de prise en charge habituel et, après 22 mois, on a constaté 9,2% de prise d'emploi supplémentaire dans le groupe Unité commune, par rapport au mode de prise en charge ordinaire. Une pérennisation et généralisation des Unités communes est prévue à Lausanne en 2018 et par la suite dans les autres régions d'action sociale.

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Evolution des demandes et prestations

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Nouvelles demandes	683	745	741	1'098	1'362	1'390	+2
Selon type de problématique							
accès au logement	577	629	590	911	1'144	1'165	+2
maintien dans le logement	106	116	120	187	218	225	+3
Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	268	330	469	823	1'085	1'148	+6
collectives (ateliers de recherche de logement Infolog)	415	415	272	275	277	242	-13

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	518	547	543	634	981	906	-8

Les nouvelles demandes recouvrent toutes celles adressées à l'UL, soit les demandes provenant de l'Unité info sociale et des Unités d'action sociale du SSL (assistant-e-s sociaux généralistes), les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'autres institutions sociales ainsi que les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL.

La forte augmentation des ménages ayant été au bénéfice d'un appui social depuis 2016 est liée à l'introduction de la nouvelle prestation d'aide individuelle à la recherche d'un logement destinée aux personnes bénéficiant d'un hébergement provisoire (Patio, chambres meublées, hôtels conventionnés). Cette prestation dure trois mois et est renouvelable une fois. Sur les 637 demandes provenant du SSL en 2017 (contre 645 en 2016), on compte :

- 220 demandes urgentes (contre 185 en 2016) ;
- 417 demandes normales (contre 460 en 2016).

Évolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Objets et gérances	422	455	464	499	503	537	600	+12
Selon type d'objets								
logements loués à des gérances	400	433	438	441	452	440	418	
chambres meublées (communautaires, pension Simplex, César-Roux 16)	18	18	22	51	51	60	51	
studios et 2p. meublés (Le Patio)						24	61	
chambres d'hôtel conventionnées	4	4	4	7	23	13	70	
Nombre de gérances	46	45	45	50	50	51	55	+8

2017 marque l'aboutissement du développement de l'offre d'hébergement provisoire comportant 182 chambres et studios meublés au 31 décembre 2017, dont 61 logements meublés du Patio et 70 chambres en hôtels conventionnés (gérées en partenariat avec le SPAS).

Evolution des entrées et sorties du parc de logement

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 en %
Entrées	nd	93	103	106	147	168	263	+57
Sorties	nd	64	93	104	98	126	241	+91
dont sorties avec un bail en nom propre	nd	39	63	58	63	88	178	+102

La forte augmentation du nombre d'entrées et de sorties du parc s'explique par l'augmentation de l'offre d'hébergement provisoire, y compris les hôtels conventionnés.

Actuellement le SSL est impliqué dans deux projets logement de la Ville : la rénovation de César-Roux 16 (46 logements et 25 chambres meublées) et la construction de St-Martin 16-18 (42 logements durables et 40 chambres meublées temporaires).

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
									2016-2017 en %
Annoncées	212	63	117	109	111	115	113	108	-4
Exécutées	118	nd	87	68	83	62	66	70	+6

L'Unité logement reçoit dans un premier temps copie de l'attestation de la Justice de Paix informant les parties que le propriétaire a requis l'exécution forcée. En 2017, les collaboratrices et les collaborateurs de l'unité ont traité 132 attestations de la Justice de Paix, qui se sont traduites par 108 avis d'exécution forcée. 38 procédures d'expulsions ont été annulées, contre 47 en 2016 et 53 en 2015, grâce notamment au travail d'aide au maintien du logement réalisé par l'Unité logement. Le maintien dans leur logement des personnes menacées d'expulsion a pour effet de faire diminuer la pression sur les besoins en logement dans le parc.

Évolution des lots stockés au garde-meubles – état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
									2016-2017 en %
Lots stockés	117	54	44	43	30	23	23	31	+35
Entrées durant l'année	48	40	54	60	60	45	47	47	-

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des demandes et prestations

Dossiers	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
								2016-2017 en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	146	165	165	203	241	215	211	-2
Demandes <i>Horizon</i> (nouvelle prestation dès 2014)				97	196	295	226	-23
Dossiers en cours au 31 décembre	139	164	150	206	249	271	233	-14

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2017 est à peu près stable par rapport à 2016, la demande de conseils et d'aide en désendettement est donc relativement constante. Le nombre de dossiers en cours au 31 décembre est en recul, du fait d'un recentrage du travail sur les dossiers avec des objectifs de désendettement. La prestation *Horizon*, qui consiste à faire le bilan des dettes des bénéficiaires RI et les recevoir en entretien pour leur présenter les possibilités de désendettement en cas de reprise d'emploi, a atteint un volume satisfaisant en quantité et en qualité, après trois ans d'existence. Ainsi les prestations de l'Unafin répondent désormais entièrement à l'objectif d'autonomisation des bénéficiaires du RI. Ces derniers sont sensibilisés au fait qu'en cas de reprise d'emploi, des solutions d'assainissement financier peuvent être mises en œuvre, évitant ainsi la péjoration de leur situation économique.

Dossiers fermés en 2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation
							2016-2017 en %
Dossiers fermés durant l'année (nombre/%)	147/100	130/100	200/100	205/100	254/100	254/100	+24
Désendettement (total ou partiel)	17	20/14	15/12	19/10	24/12	32/13	+33
Stabilisation de l'endettement	37	23/16	9/7	24/12	25/12	32/13	+28
Bilan endettement et infos		39/26	37/28	97/49	124/60	145/57	+17
Réponse à des demandes spécifiques		24/16	35/27	20/10	11/5	18/7	+64
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)		41/28	34/26	40/20	21/10	27/11	+29

L'augmentation des dossiers fermés reflète la croissance importante des dossiers ouverts durant les dernières années.

Actions de prévention

Nbre séances totales / nbre de séances réalisées par l'Unafin / nbre participants	2013	2014	2015	2016	2017	
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5/1/161	4/1/213	7/2/396	6/6/356	6/6/361	
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	46/21/205	46/18/231	-	-	-	
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	2/2/110	2/2/107	-	-	-	
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	2/2/92	2/2/75	2/2/52	2/2/50	4/4/146	
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)		65/347	67/351	66/338	66/379	67/520
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)			6/6/74	9/9/170	-	-
Apprenti-e-s Nestlé (1ère et 3ème année)						5/5/115
Curateurs privés					2/2/89	3/3/92

Ces actions de prévention ont pour objectif de diminuer des actions curatives à terme.

L'Unafin a renforcé sa mission de prévention durant l'année 2017 par une intensification des actions déjà déployées et par des actions auprès de nouveaux publics : apprentis Nestlé (cinq sessions), curateurs privés (trois cours).

L'Unafin assume également une mission de centre de compétences sur la gestion des dettes ; les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne ainsi que des professionnels externes ont sollicité l'Unafin à plus de 230 reprises (160 en 2016) durant l'année pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

Unité insertion (UI)

En 2017, l'unité a suivi 475 personnes, dont 255 de 18-24 ans. Ce suivi a pris fin pour 266 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre/%)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Entrée en formation professionnelle	38/13.3	28/16	52/19	52/22	68/27	77/30	67/25
Prise d'emploi	26/9.1	13/7	20/7	30/13	32/13	17/7	17/6
Retour à l'AS avec bilan ou projet	82/ 28.7	38/21	48/17	17/7	29/11	28/11	29/11
Mesure d'insertion (MIS) ou stage en entreprise de longue durée	13/4.5	8/5	18/6	17/7	23/9	16/6	11/4
Mesure d'insertion sociale de transition (MIS-T) dès 2017*							25/10
Transfert à l'ORP	17/ 5.9	15/8	13/5	16/7	18/7	16/6	35/13
Déménagement, service militaire, etc.	7/ 2.4	6/3	15/5	20 / 9	22/9	24/9	18/7
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40/14	19/11	40/14	48/20	34/13	41/16	34/13
Défaut de collaboration, absences	63/22	52/29	74/27	35/15	29/11	37/15	30/11
Total	286/100	179/00	280/100	235/100	255/100	256/100	266/100

* Avec l'entrée en vigueur de la LASV révisée en 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées ; elles sont désormais intégrées dans le tableau.

La légère baisse des entrées en formation s'explique par l'évolution du public. Les JAD avec possibilité d'insertion sont rapidement orientés vers les MIS-T depuis 2017. Par conséquent, un nombre moins important de JAD sont suivis par l'Unité insertion.

Par ailleurs, le protocole JAD 18-19, confié à l'Unité insertion au sein duquel tous les JAD de 18 et 19 ans étaient orientés, a pris fin au 31 août 2016 à la suite de la révision de la LASV, entrée en vigueur début 2017.

Unité acquisition compétences de base (CIFEA)

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation **élémentaire** des adultes (CIFEA), afin de les offrir gratuitement aux Lausannois-es en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations : CEFIL – Le Relais, Centre femmes – Appartenances, Corref, Français en jeu, Lire et Ecrire. Tout comme les prestations de l'Unafin, celles de la CIFEA sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

	2014	2015	2016	2017
Nombre de places de cours conventionnées	3'832	4'238	4'208	4'191
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	140'662	142'072	141'196	145'024
Financement conventionné avec institutions CIFEA (en CHF)	3'521'716.28	3'566'397.88 ⁸	3'554'866.89	3'649'250.70
part Ville de Lausanne – SSL	3'130'627.79	3'128'300.37	3'129'999.92	3'145'400.18
part Etat de Vaud (DSAS, DFJC et DECS)	366'870.29	414'544.01 ⁸	401'313.47	466'474.89
part Ville de Lausanne (BLI)	24'218.20	23'553.50	23'553.50	24'449.40
Financement conventionné avec la Ville de Lausanne, SAJE (en CHF)	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Financement conventionné total du SSL (en CHF)	3'150'627.79	3'148'300.37	3'149'999.92	3'165'400.18
Solde subvention CIFEA (part non utilisée)	-627.79	1'699.63	0.08	-0.18

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Adhésion au réseau des villes amies des aînés

À la suite de l'adoption du rapport-préavis N° 2013/06 (« *Politique sociale de la vieillesse* »), le SSL a engagé, entre 2015 et 2016, une série de consultations (associations de seniors et services de la Ville), dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés.

L'ensemble de ces travaux ont permis au SSL, au cours de l'année 2017, d'élaborer un plan d'action global en vue d'améliorer la qualité de vie des seniors à Lausanne. Ce plan d'action fera l'objet d'un préavis au Conseil communal, présenté à la Municipalité en 2018.

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			Transport Handicap Vaud (THV)			Total		
	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépenses nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50
2017	704	24'020	394'422.20	646	9'361	347'470.65	1'350	33'381	741'892.85

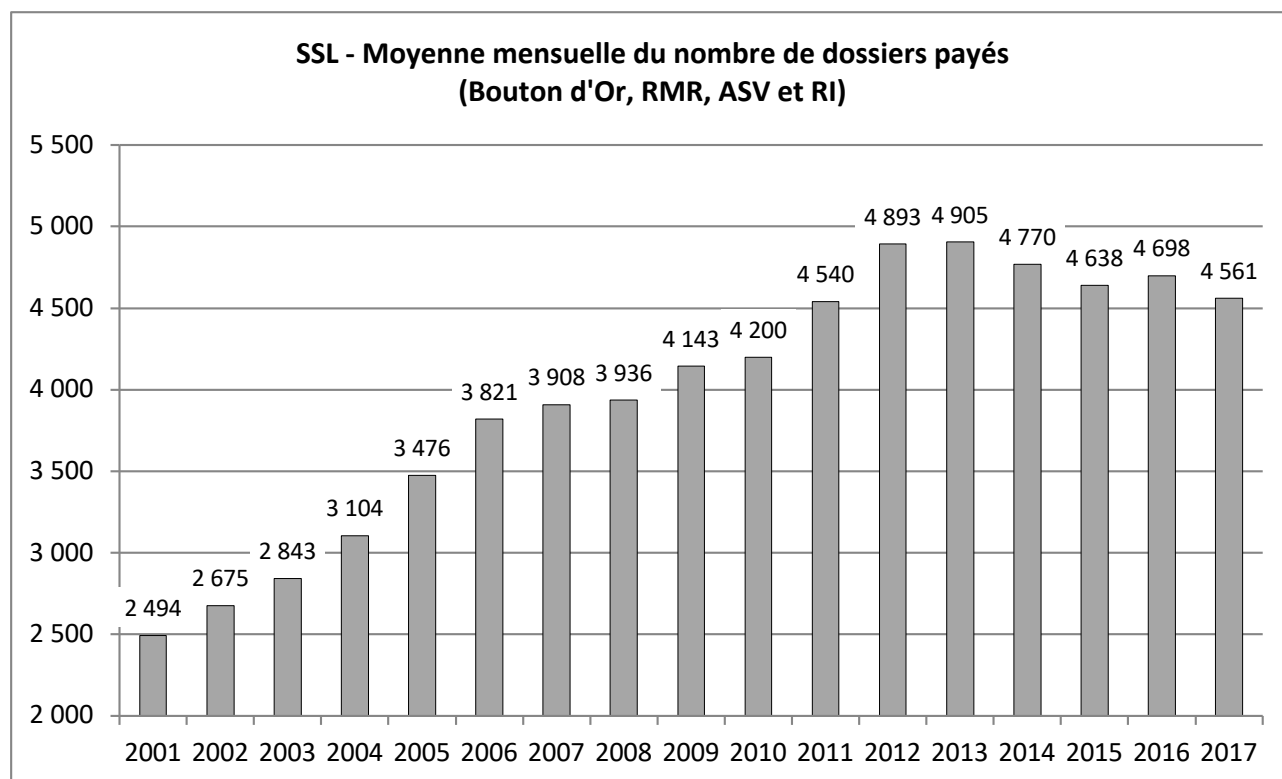
Le nombre de clients taxis s'est accru de 15% et la dépense pour ces courses de 5% entre 2016 et 2017. Les clients de THV sont un peu moins nombreux en 2017, mais ont effectué 3% de courses de plus qu'en 2016. Enfin, la dépense totale a augmenté de 4%. Le nombre de clients taxis était en diminution depuis 2011. L'augmentation constatée en 2017 est notamment due à une intervention du SSL auprès de l'autorité compétente pour assouplir les conditions d'accès à la prestation.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION (RI)

Évolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



L'année 2017 enregistre la moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés la plus basse depuis cinq ans (moins 6.8% depuis 2012, et moins 2.9% entre 2016 et 2017). La diminution 2016-2017 est due en quasi-totalité aux dossiers des 18-25 ans (-10.5%) et des 60 ans et plus (-31%). Les effectifs de ces deux groupes ont décliné, notamment d'une part en raison de l'introduction du dispositif JAD – respectivement du transfert en 2017 d'une partie des dossiers des 18-25 ans à l'Office cantonal des bourses d'études – et d'autre part, dès le 1^{er} janvier 2017, de l'abaissement à 60 ans pour les femmes et 61 ans pour les hommes de l'âge minimal d'accès à la Rente-pont. Les effectifs des autres classes d'âge sont restés stables entre 2016 et 2017, avec néanmoins une légère augmentation de 2.1% pour les 50 à 59 ans.

75% des bénéficiaires sont majeurs. Parmi ces derniers, 63% vivent seuls et 44% n'ont pas de formation professionnelle.

Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %		Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Variation 2016-2017 en %
		Encaissement	(CHF)			
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6

Source : GEFI

La dépense brute RI à Lausanne a chuté de 1.9% entre 2016 et 2017. Cette diminution s'explique ici aussi par la diminution du nombre de dossiers de 18-25 ans et de 60 ans et plus évoquée plus haut. Pour les premiers, la diminution de la dépense brute est de 16.2%, tandis que pour les seconds elle atteint 51.6%.

La dépense nette, elle, a chuté de 5.6% de 2016 à 2017. Cette diminution nettement plus importante s'explique par le fait que les encaissements enregistrés en 2017 ont connu un bond considérable, avec CHF 3'831'000.- de plus (+25.3%) par rapport à 2016. Cet accroissement tient pour une large part aux rétrocessions pour avance RI sur bourse en provenance de l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE), lesquelles sont plus élevées de CHF 2'960'000.- par rapport à 2016². D'autre part, les rétrocessions pour avances RI sur Rente-pont ont enregistré en 2017 une augmentation de CHF 690'000.- par rapport à 2016.

Evolution de la dépense RI

De 2016 à 2017, la dépense nette au CSR de Lausanne diminue de 5.6% et de 0.1% seulement dans les autres CSR du canton (dépense brute : -1.9% à Lausanne et +2.9% dans le reste du canton). Cette diminution de la dépense à Lausanne peut s'expliquer par une embellie conjoncturelle davantage marquée dans l'agglomération lausannoise que dans les

² NB. Dont une part est constituée par un versement tardif de ce même OCBE d'un montant de CHF 500'000.- comptabilisé sur 2017 et qui aurait dû l'être sur 2016.

régions plus décentrées. En outre, la forte diminution du nombre des dossiers de bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans ainsi que de plus de 60 ans, évoquée plus haut, a également contribué à cette diminution. Enfin, les mesures socioprofessionnelles auxquelles ont participé les bénéficiaires RI ont permis une sortie plus rapide de l'aide sociale de ceux-ci. L'effet positif de l'Unité commune ORP-CSR y a également contribué.

Enquêtes et perceptions indues

Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demandées	150	132	129	144	107	146	133	143
Menées	128	155	153	138	128	134	250	252
dont enquêtes administratives							115	111

Un poste supplémentaire d'enquêteur a été alloué par le Canton. Il a permis l'engagement d'un nouvel enquêteur au sein du groupe enquêtes. Des enquêtes lui ont été confiées dès le 1^{er} octobre 2017.

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05
2017	2'187'059.11	-1'213'277.79

Le montant d'indus découverts ainsi que le nombre de décisions rendues (441 en 2017, contre 511 en 2016) est le plus bas depuis que des statistiques annuelles sont fournies (2007). L'augmentation des contrôles à l'ouverture du droit RI ainsi que les contrôles mensuels plus importants contribuent certainement à cette diminution, au même titre que les séances d'information SSL durant lesquelles les droits et devoirs de chaque usager sont clairement énoncés.

Evolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Plaintes pénales (148a CP, escroquerie, faux dans les titres)	28	7	18	53	94	25	30	56
Dénonciations pénales préfectorales: fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	145	149	216	144	173	255	167	92
Plaintes pénales à rédiger								180

Le nombre de plaintes pénales est en forte augmentation en 2017. Avec l'introduction de l'article 148a du code pénal (CP), au 1^{er} octobre 2016, tous les cas de fraudes à l'aide sociale doivent désormais faire l'objet d'une plainte pénale au Ministère public. Ainsi, les cas pour lesquels seule une dénonciation était transmise au Ministère public doivent aujourd'hui faire l'objet de plaintes pénales.

Au 31 décembre, 180 plaintes pénales sont en attente de rédaction. Comparativement aux dénonciations, le dépôt de plainte doit répondre à des exigences de forme et requiert une plus grande préparation ainsi qu'un suivi de l'affaire. Une demande de renfort pour l'Unité juridique a été transmise au Canton.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DSCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Reçues	290	294	298	244	267	242	272	191
Acceptées	273	283	276	228	245	228	261	174
Refusées	17	11	22	16	22	14	11	17

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 ³	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15
2017	34'913.15	107'936.10	460'505.20

¹ dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence.

² dont CHF 149'000.- de succession en déshérence.

³ dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence, versés après l'envoi du dernier rapport.

Au 31 décembre, les moyens publics de successions et de dons s'élèvent au total à CHF 6'340'569.85. A la même échéance, le Fonds a accordé des dons pour un total de CHF 5'745'200.95 et des prêts pour CHF 1'215'342.-, dont CHF 1'063'827.65 ont déjà été remboursés. Il y a des pertes sur débiteurs pour CHF 104'001.67 (assimilables à des dons) et le disponible en fin d'année se monte à CHF 460'505.20.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Reçues	38	58	48	42	26	14	11	19
Acceptées	38	52	41	37	25	12	11	18
Partiellement acceptées	-	2	3	3	-	-	-	-
Refusées	-	4	4	-	1	2	-	1

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 27'432.30, dont CHF 20'772.30 sous forme de dons et CHF 6'660.- sous forme de prêts.

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33
2017	135'966.25	112'717.10	1'729'495.48

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Distribus	68'368	90'487	96'214	64'885	88'092	95'562	95'195	98'501
Passage	21'289	23'016	28'442	23'806	29'174	26'328	28'626	32'218
Automates	1'062	0	0	0	0	8'808	34'872	18'965
Total	90'719	113'503	124'657	88'691	117'266	130'698	158'693	149'684

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air en septembre 2015. La diminution de près de moitié du nombre de seringues distribuées par l'automate entre 2016 et 2017 s'explique par la réduction, en novembre 2016, à une seringue, au lieu de deux par boîte.

Espace de consommation sécurisé (ECS)

Suite à l'adoption du préavis N° 2016/41 (« Politique communale en matière de drogues »), le SSL coordonne la mise en œuvre de l'Espace de consommation sécurisé. Le mandat pour la conduite du projet pilote de l'ECS a été confié à la Fondation ABS en vue d'une ouverture courant 2018.

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Contacts	21'106	21'164	20'866	21'496	24'021	23'616	20'521	20'400
Contacts hommes	18'095	18'077	18'181	18'502	20'896	21'043	18'659	18'688
Contacts femmes	3'011	3'087	2'685	2'994	3'125	2'573	1'859	1'712
Entretiens	8'615	9'496	13'803	7'281	8'096	8'561	5'049	4'031
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	304/127	236/110	306/130	314/183	324/200	379/187	257/134	284/136
Soins médicaux	2'095	2'942	3'087	4'141	4'449	3'337	2'855	2'766

Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016	2017
Contacts	13'661	12'862	15'322
Contacts hommes	12'535	11'915	14'201
Contacts femmes	1'126	1'098	1'121
Entretiens	2'891	2'181	1'849
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101	99/52	89/87
Soins médicaux	114	51	202

La Terrasse a été ouverte en février 2014 sous la forme d'un projet pilote d'une durée de deux ans. À la suite de l'évaluation positive de cette expérience pilote, le lieu d'accueil a été pérennisé en mars 2016.

Contacts à Fleur de Pavé

	2014	2015	2016	2017
Contacts au bus	11'431	11'705	11'402	12'141
Contacts au bureau	736	643	934	949
Contacts dans les établissements	565	587	690	793

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	14	14	16	16	17	28	34	28
Éveil – nombre total de personnes accueillies						190	184	192
Éveil – nombre total d'inscription aux ateliers						6'794	7'643	7'621
Sport'Ouverte - personnes accueillies, y compris les participants aux activités (depuis 2015)	217	320	348	450	498	1'993	2'283	2'603
Sport'Ouverte – camps (2j.) / sorties à la journée	1	3	4	5	7	6 / 24	6 / 35	4 / 36

Repas servis dans le cadre du dispositif

	2014	2015	2016	2017
Repas servis au Passage (Fondation ABS)	16'775	16'712	15'988	15'910
Repas servis à Sport'Ouverte	500	566	582	678

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Evolution des nuitées

Hébergement	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Abri PC	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145	10'604
Marmotte	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454	13'212
Sleep In	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529	12'710
Total	21'938	22'914	26'287	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128	36'526

En six ans (2012-2017), le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de 29%, passant de 28'314 à 36'526.

Evolution des personnes accueillies

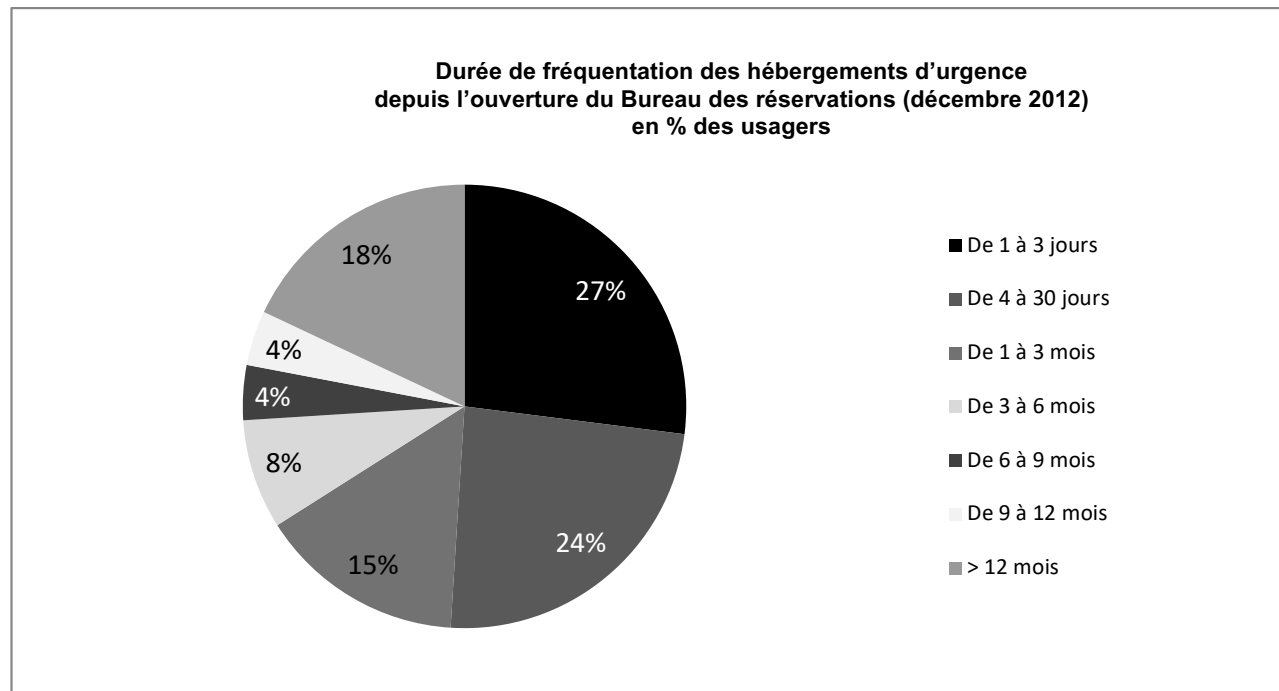
	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091	1'961	1'756
Nombre de refus	5'783	11'313	6'774	12'445

En 2017, 1'756 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 84% d'hommes, 12% de femmes et 4% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers est la nationalité nigériane, avec 29% d'usagers (+10% par rapport à 2016). Vient en deuxième position la nationalité roumaine avec 22% d'usagers (-6% par rapport à 2016), puis 5% d'usagers suisses et 5% de Gambie.

Le nombre de refus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements ainsi qu'au Bureau des réservations (676 refus en 2017 pour ce dernier). Il ne s'agit donc pas précisément du nombre de personnes refusées, car une personne peut avoir été refusée à plusieurs endroits dans la même journée.

L'augmentation tient notamment du fait d'un enregistrement plus systématique effectué par le Sleep-In.

Durée des séjours



Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 7'447 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Le graphique ci-dessus indique que deux tiers des usagers (66%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2017, et 18% ont séjourné dans le dispositif d'hébergement d'urgence plus d'un an pendant cette période.

Accueil de jour

Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821	27'836	30'968
Moyenne journalière	109	124	84	107	117

Evolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016	2017
Nombre de consignes à bagages (au 31 décembre)	35	43	35	16
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665	1'044
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717	771
Nombre de personnes reçues dans les permanences sociales	2'713	1'988	3'010	3'455

La réduction du nombre de consignes à bagages s'explique par le déménagement de l'Espace dans un lieu transitoire en novembre 2017.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Kilos	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000	431'000

La diminution du nombre de tonnes de nourriture distribuées en 2017 s'explique par la fermeture durant plusieurs semaines d'été d'une grande partie des associations bénéficiaires, mais aussi par des erreurs de gestion dues au mandataire de la base de données antérieure.

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Repas	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081	82'578

Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Colis	1'531	1'378	nd	1'425	1'586	1'661	2'077	2'467	1'854

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

Hygiène et soins de premier recours

Evolution des prestations du Point d'Eau

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Lessives	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175	10'759	9'711	9'325	8'603
Douches	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012	9'883	9'862	9'492	8'983
Consultations infirmières	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195	2'121	2'201	2'217	2'343
Consultations médicales	541	433	395	379	403	381	463	453	467
Consultations dentaires et hygiéniste	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497	1'541	1'524	1'835	1'517

Le financement du Point d'Eau est assuré par le SSL jusqu'au 30 juin 2017. Le Canton (SPAS) subventionne entièrement cette institution dès le 1^{er} juillet 2017.

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.40	11.40	11.40	10.40
Bureau ETSL	48.95	45.60	49.15	46.30
Inspection du travail	7.30	6.80	7.30	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	104.80	80.50	104.80	79.10
Unité commune ORP-CSR	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	183.95	155.80	184.15	154.60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration ST	12	11.40	11	10.40
Bureau ETSL	54	45.60	56	46.30
Inspection du travail	8	6.80	9	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	87	80.50	86	79.10
Unité commune ORP-CSR	11	10.00	11	10.00
Total service	174	155.80	175	154.60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration ST	2		2	
Bureau ETSL			1	
Total service	2		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	17
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
Total service	16	17

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	10
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

UNITÉ RH (URH)

La formation sur le thème de la « gestion des agressions » destinée à tous les collaborateurs ayant des contacts avec des usagers a été repensée ; une nouvelle mouture apportant des outils de prévention (agir avant les situations délicates), de gestion (agir lorsque la violence se produit) et de gestion du post-événement (après la situation délicate), a été proposée à 30 collaborateurs lors de deux sessions. Un document visant à préciser le comportement à adopter envers les données confidentielles relatives au personnel a été établi et signé par tous les collaborateurs ayant affaire, de près ou de loin, à ces données. Un gros travail sur les indicateurs RH a été réalisé ; les chiffres pour l'année 2016 ont été établis ; l'exploitation de ces données devra être finalisée en 2018. En prévision de la mise en place du projet « Bien Etre et Santé au Travail » (BEST) au sein du service, tous les responsables d'équipe ont été formés à cette méthode ; quatre séances d'information à l'attention de tous les collaborateurs ont été réalisées. Divers processus, dont celui relatif à la gestion des interventions ergonomiques et l'acquisition des moyens auxiliaires, ont été adaptés aux besoins du service et des collaborateurs. En 2017, l'URH a apporté son soutien dans le recrutement de 29 personnes (CDI, CDD et auxiliaires).

UNITÉ SUPPORT

L'Unité support regroupe les entités « Informatique et Télécoms » (SSTLUit) et « Administration-Comptabilité-Intendance » (ACI). Dans le domaine de la documentation et de l'archivage des données, plusieurs actions à long terme, initiées en 2015 et 2016, ont été poursuivies ou finalisées.

Finance et gestion des locaux

Pour l'année sous revue, l'activité du groupe ACI s'est poursuivie dans ses domaines de prédilection, à savoir la comptabilité et l'intendance.

Outre l'établissement et la gestion courante de toutes les pièces comptables du service, l'unité assure, à satisfaction des mandants du Service du travail, son important travail d'établissement des décomptes et budgets.

Au chapitre des améliorations fonctionnelles, on relèvera que la responsable du groupe ACI, en collaboration avec l'Unité Informatique et Télécoms, a identifié un logiciel de gestion de stock et d'inventaire. Les premiers contacts et formations en vue de son implémentation en 2018 ont été menés avec succès.

En continuant à assurer un rôle d'interface entre les différentes unités du Service du travail, le Service du logement et des gérances (SLG) et les gérances privées, le groupe ACI a assuré le suivi immobilier des dizaines de surfaces occupées par le Service du travail.

De son côté, le chef de l'Unité support a poursuivi les travaux liés au projet de déménagement de diverses unités du service dans les futurs locaux, actuellement en construction, aux numéros 10 à 16 de l'avenue de Sévelin. La Municipalité a validé la location de ces locaux. Dès lors, le projet d'organisation de ce déménagement a commencé et inclut les phases de coordination entre l'architecte, le maître de l'ouvrage et les utilisateurs. De nombreuses séances de chantier ont permis de préciser les détails des travaux de second œuvre et ceux, plus spécifiques, de la création d'un restaurant d'application dédié à la formation de demandeurs d'emploi. Ce projet trouvera son aboutissement au premier trimestre 2019.

Enfin, le chef de l'Unité support a également apporté un soutien important dans le cadre des travaux qui ont mené à la pérennisation et à l'agrandissement de l'Unité commune ORP-CSR. Ce projet se poursuivra pendant tout le premier semestre 2018.

Informatique

Pour l'Unité Informatique et Télécoms, 2017 fut placée sous le signe du changement en terme de personnel et a vu, après une année 2016 difficile, arriver deux nouveaux collaborateurs en son sein.

Sous l'angle du support informatique, l'unité continue à fournir ses services dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux.

Au titre des travaux particuliers, on notera :

- les travaux de recherches et d'analyse menant au choix d'un logiciel de gestion de stock et d'inventaire, menés en collaboration avec le groupe ACI ;
- les travaux de tests, d'identification et de paramétrages de divers modèles de tablettes ou PC ultra-portables dans le cadre des besoins très spécifiques de l'ITL ;
- la forte mobilisation et le travail fructueux menés en collaboration avec le SOI pour résoudre les problèmes d'impressions des logiciels cantonaux utilisés par l'ORP et le Service social Lausanne.

Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du ST assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, pour le bénéfice de toutes les unités, « métier » ou transversales, du service.

En 2017, cette activité extrêmement spécialisée a permis de débiter ou de mener à bien les activités suivantes :

- le suivi des locaux d'archives (Chauderon 9) et leur mise en condition hygrométrique respectant les minima techniques de l'activité ;
- la réorganisation de l'arborescence du Bureau des emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL) ;
- la prise en charge des archives de la FLAT par le Service des archives de la Ville de Lausanne.

Dès le début de l'année sous revue, le documentaliste a commencé les travaux d'implémentation du logiciel de *Knowledge Management Optimiso*. Il a assuré la gestion de ce projet en menant le groupe de travail initial composé de spécialistes de l'organisation d'entreprise et du *management* de la qualité, ainsi que de la responsable du Bureau des emplois temporaires subventionnés Lausanne.

Cette première phase passée, il s'est employé à définir, avec les personnes compétentes, les priorités du service en termes de cartographie des processus et de leur écriture. En termes de procédures, il a mené un travail de compilation de l'existant et a mis sur pied et animé des groupes de travail pour la rédaction des nouvelles procédures nécessaires.

A fin 2017, environ 50% du travail prévu est effectué et il se poursuivra en 2018.

OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement ;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine et disponible de suite pour un emploi ;

- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

Données significatives en 2017

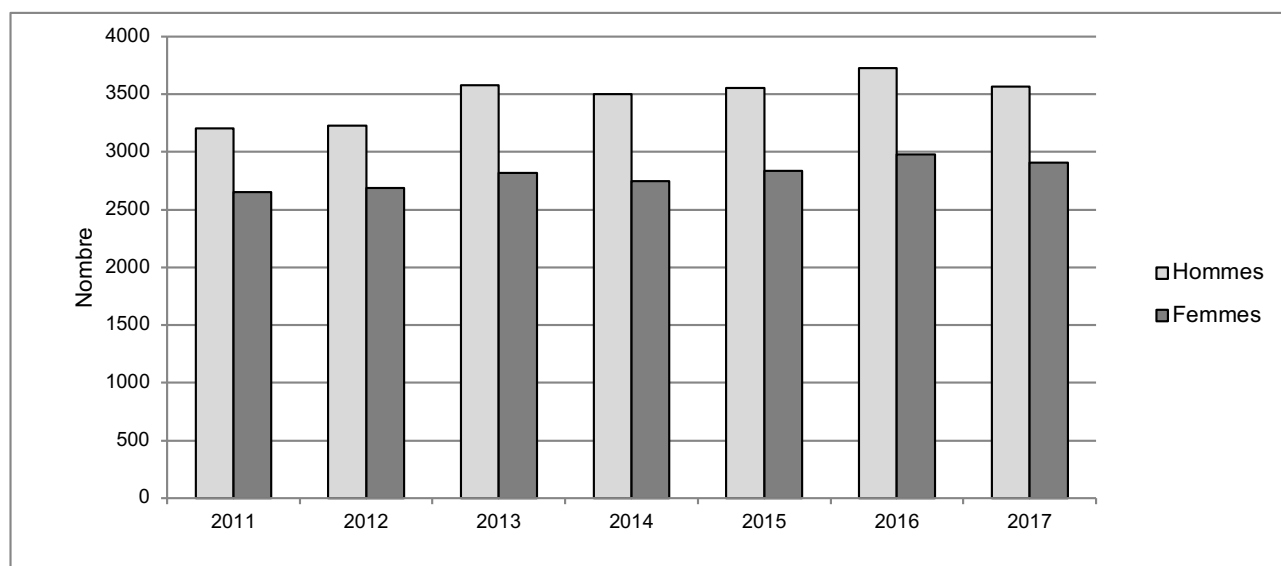
Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'ORPL a enregistré 8'885 inscriptions et 9'353 annulations. Ce dernier chiffre représente le meilleur score enregistré depuis 17 ans.

Le nombre de demandeurs d'emploi a varié en 2017, passant de 6'985 en janvier pour baisser à 6'234 à la fin septembre, puis pour remonter à 6'398 à la fin décembre 2017. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit en 2017 à 6'478, ce qui représente une baisse de 3.4% par rapport à la moyenne annuelle de 2016, établie à 6'706. Cette décreue a touché avant tout les hommes, avec une baisse de 4.2%, et les femmes dans une moindre mesure avec une diminution de 2.3%.

Le taux de chômage officiel pour Lausanne s'établit en moyenne annuelle à 6.3%, soit en baisse de 0.5% par rapport à l'exercice précédent.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par genre

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
Hommes	3'205	3'231	3'580	3'499	3'556	3'727	3'569	-4.2
Femmes	2'650	2'687	2'820	2'747	2'835	2'979	2'910	-2.3
Total	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4

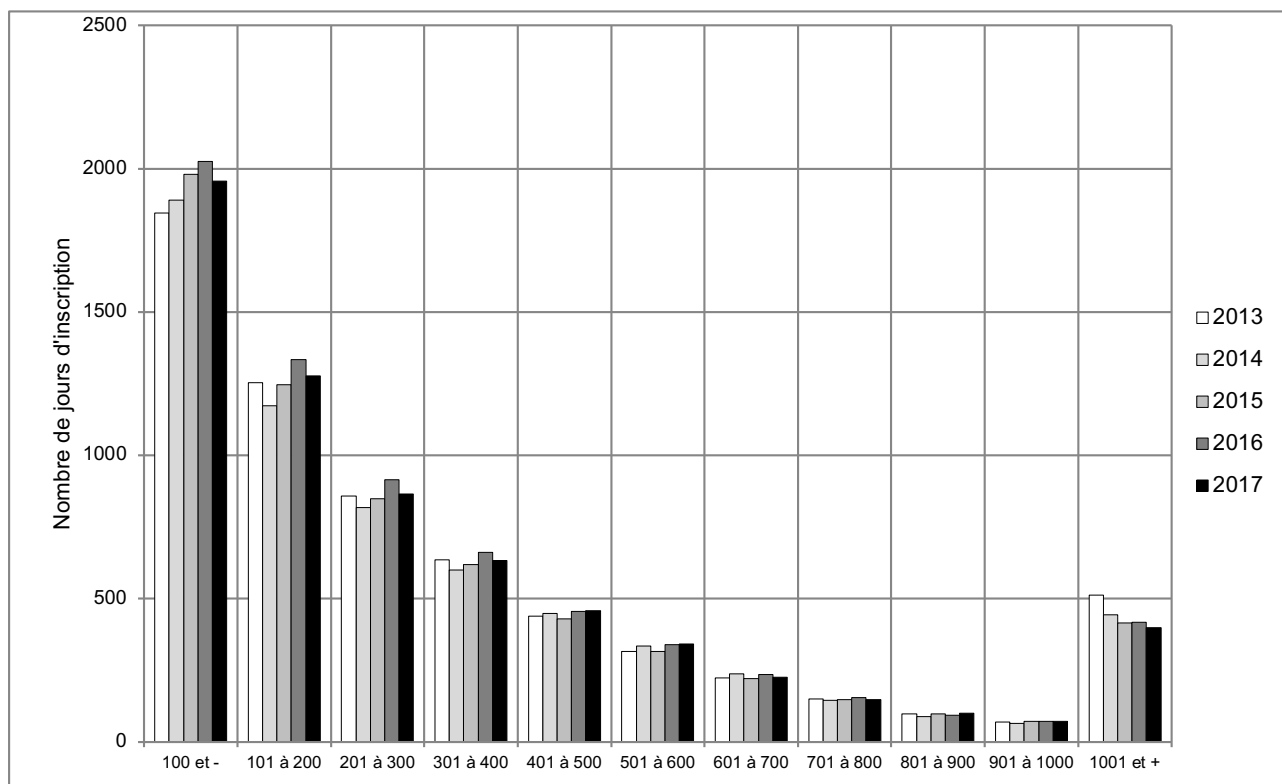


L'ORPL a annulé en moyenne 779 dossiers par mois, dont 418 en raison d'une prise d'emploi.

Cela étant, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période est globalement plutôt stable avec une tendance baissière, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeur d'emploi selon les jours d'inscription

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
100 j et moins	1'446	1'544	1'845	1'890	1'980	2'026	1'956	-3.5
101 à 200 jours	1'064	1'157	1'254	1'174	1'246	1'333	1'276	-4.3
201 à 300 jours	742	791	857	817	848	914	865	-5.4
301 à 400 jours	568	587	635	599	619	662	633	-4.4
401 à 500 jours	408	410	439	448	430	456	459	+0.7
501 à 600 jours	314	299	315	335	315	340	343	+0.9
601 à 700 jours	258	216	223	238	221	235	226	-3.8
701 à 800 jours	198	151	151	146	147	155	149	-3.9
801 à 900 jours	145	102	98	89	98	94	100	+6.4
901 à 1000 jours	121	80	70	66	72	73	72	-1.4
1001 jours et plus	593	582	513	445	416	418	399	-4.5
Total	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4



Pour cette période, ce sont les tranches d'âges des moins de 21 ans et celle des 21 à 25 ans qui ont enregistré les plus fortes baisses avec respectivement -11.6% et -8.2%. *A contrario*, celle des 51 à 55 ans est la seule qui accuse une nouvelle augmentation.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
moins de 21 ans	197	194	197	176	180	172	152	-11.6
21 à 25 ans	527	525	575	544	531	548	503	-8.2
26 à 30 ans	926	921	1'033	993	1'024	1'095	1'063	-2.7
31 à 35 ans	989	1'087	1'130	1'083	1'105	1'159	1'141	-1.6
36 à 40 ans	832	846	889	919	957	975	936	-4.0
41 à 45 ans	716	701	784	764	772	849	811	-4.5
46 à 50 ans	628	630	664	662	680	711	673	-5.3
51 à 55 ans	482	474	561	540	544	577	598	+3.6
56 à 60 ans	379	372	405	405	438	456	446	-2.2
61 à 65 ans	181	169	163	160	161	164	153	-6.7
Total	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les dix dernières années, en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi. Nous observons une stabilisation du nombre des demandeurs d'emplois étrangers et une légère baisse des demandeurs d'emplois originaires d'Afrique et d'Europe (Hors UE27/AELE).

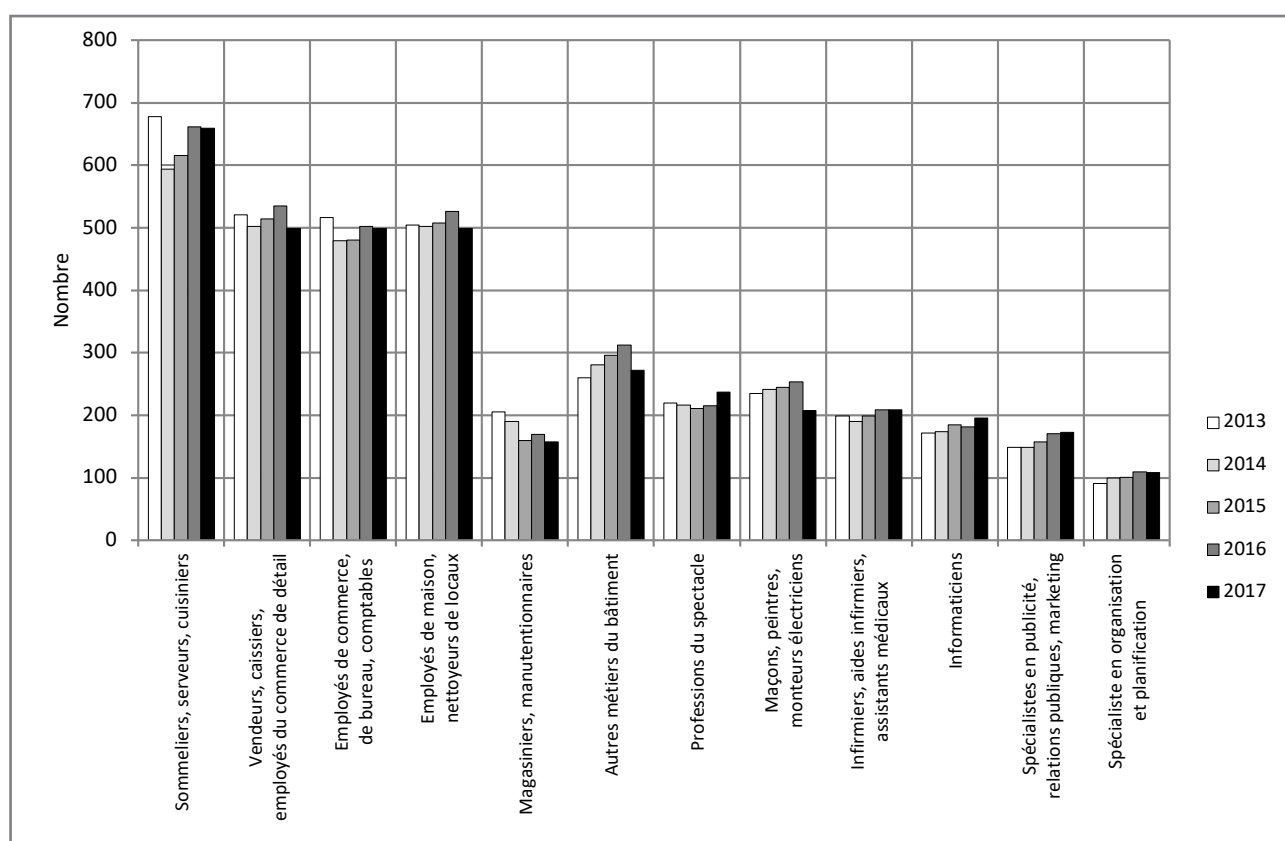
Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par origine

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
Suisse	2'725	2'696	2'835	2'693	2'757	2'893	2'878	-0.5
UE27/AELE	1'462	1'577	1'848	1'932	2'039	2'131	2'073	-2.7
Afrique	645	653	669	611	587	621	536	-13.7
Reste Europe	401	388	405	358	359	391	352	-10.0
Asie	323	306	335	334	333	342	316	-7.6
Amériques	296	296	308	317	314	328	324	-1.2
Autres/n.c.	3	2	2	2	3	1	2	
Total	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4

Dans un contexte de baisse du nombre de demandeurs d'emplois, les domaines bénéficiant de celle-ci sont avant tout les professions du bâtiment. Changement de tendance dans les professions du spectacle avec une augmentation, toutefois toute relative compte tenu du nombre de personnes touchées.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par professions recherchées

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2016-2017 (en %)
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	609	678	594	615	661	659	-0.3
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	511	521	502	514	535	499	-6.7
Employés de commerce, de bureau, comptables	480	516	479	480	502	499	-0.6
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	464	504	502	508	526	499	-5.1
Magasiniers, manutentionnaires	234	205	190	160	169	157	-7.1
Autres métiers du bâtiment	233	260	281	296	312	272	-12.8
Professions du spectacle	227	219	216	211	215	237	+10.2
Maçons, peintres, monteurs électriciens	203	235	241	245	253	207	-18.2
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	176	199	190	199	209	209	0.0
Informaticiens	158	172	174	185	181	195	+7.7
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	120	149	149	157	170	173	+1.8
Spécialiste en organisation et planification	86	91	100	101	109	108	-0.9
Autres	2'418	2'651	2'629	2'720	2'862	2'765	-3.4
Total	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	-3.4



L'exercice 2017 a confirmé la bonne résistance du marché du travail en Suisse. Sa plasticité lui a permis d'endiguer les effets négatifs résultant de l'abandon du taux plancher face à l'euro. Les entreprises poursuivent leur mutation en matière de gestion de leurs ressources humaines, en privilégiant souvent une stratégie leur permettant de conserver une marge de manœuvre, en faisant appel à du personnel temporaire ou à des contrats de durée déterminée.

L'ORPL possède des caractéristiques uniques dans le Canton de Vaud. Celui-ci, par sa taille, permet une structuration en quatre secteurs regroupant différents domaines d'activité. Quelques constats transverses ont leur place dans ce rapport de gestion. La réinsertion professionnelle pour les demandeurs âgés de 50 ans et plus, quelle que soit la trajectoire professionnelle ou le niveau de qualification, est plus compliquée et plus longue. La précarisation découlant de la succession des emplois temporaires au rythme des besoins et de la météo devient de plus en plus régulièrement la norme. Même quand les carnets de commande sont pleins, les réflexes de prudence sont de mise. Enfin, les emplois non qualifiés, tous domaines confondus, sont en contraction. Un CFC ou une formation diplômante sont plus que jamais nécessaires pour intégrer ou réintégrer le marché de l'emploi ordinaire.

L'ORPL a enregistré un résultat de 107 au *benchmarking* du SECO, soit pour la troisième année consécutive une note supérieure à la moyenne suisse et cantonale. Ce résultat réjouissant provient d'une analyse quantitative contextualisée des performances de l'ensemble des ORP de Suisse.

Le Service entreprise de l'ORPL, a été en mesure de réaliser 773 visites clients malgré un effectif réduit. Les relations avec les entreprises de la place se sont traduites par l'acquisition de 3'162 offres d'emplois, un chiffre similaire à 2016.

Les contacts avec les entreprises établies sur le territoire de la Commune sont précieusement entretenus. En 2017, nous avons eu le plaisir de les accueillir dans le cadre du Théâtre de l'Arsenic, lors de notre apéritif dînatoire annuel. Cet événement nous a permis de remercier les clients existants, de renforcer des liens avec des entreprises prospects ou d'établir un premier contact. Cette édition fut à nouveau réussie. Il s'agit d'une réelle opportunité pour les différentes parties prenantes de mieux se connaître et de collaborer au bénéfice de la réinsertion des demandeurs d'emplois.

Les mesures du marché du travail (MMT) évoluent: celles-ci représentent les leviers d'activations qui sont prescrits par plus de 50 conseillers en personnel en charge des demandeurs d'emplois au sein de l'ORPL. Le dispositif d'information mis à disposition par le Canton à ce sujet est dorénavant basé sur une technologie «Wiki» souple et performante. Les mesures sont progressivement disponibles sous forme de plateforme en lieu et place de sessions au profit de la souplesse et de la réduction des temps d'attente pour y participer.

L'Unité commune ORP – CSR, rattachée à l'ORP, a célébré sa deuxième année d'existence depuis son lancement en février 2015. Elle a été en 2017 en pleine capacité en accompagnant 450 demandeurs d'emploi au bénéfice du revenu d'insertion. Plusieurs faits notables pendant cette période d'existence sont à relever: l'ajustement du nombre de dossiers confiés par conseiller en personnel, en passant de 65 à 80, et l'atteinte de l'objectif de 20 placements en moyenne par mois peuvent être relevés. Cette année 2017 a été également déterminante pour l'Unité commune avec la publication de son évaluation par le Pr Bonoli (l'IDHEAP), réalisée sous mandat du SECO. L'objectif était d'apprécier la pertinence du dispositif pluridisciplinaire sous l'angle des résultats et des coûts. Ceux-ci se sont avérés positifs autant au point de vue financier que social, le surcoût de l'intensification du suivi étant compensé par une réintégration dans le marché de l'emploi plus efficiente et, pour les individus, l'opportunité de reprendre une part active dans notre société. Ces résultats réjouissants ont convaincu les autorités cantonales et le SECO de pérenniser le dispositif que la Ville de Lausanne a initié et de l'étendre au niveau cantonal.

Les locaux qui accueilleront progressivement, dès le deuxième semestre 2018, l'ensemble des demandeurs d'emploi au bénéfice du revenu d'insertion et une quarantaine de collaborateurs de l'Unité commune seront situés à Port-Franc 22, dans le quartier du Flon. Ils sont dans l'environnement immédiat de l'ORPL, dont il dépend, répondant ainsi aux exigences du SECO.

2018 sera une année intense en défis et évolutions. Il s'agira notamment de mener à bien l'extension de l'Unité commune tout en assurant la continuité des opérations de l'ORPL. La mise en œuvre de l'article 121 de la Constitution fédérale (Cst), découlant de l'initiative contre l'immigration de masse, va également impacter notre organisation du travail, par les contraintes qui seront fixées aux employeurs afin de favoriser les prises d'emplois par les personnes inscrites auprès des ORP. La mise en œuvre de nouveaux outils destinés à renforcer l'adéquation des postes vacants identifiés dans le canton avec le profil des demandeurs d'emplois va également nécessiter un renforcement des processus qualité.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

Deux départs ont marqué l'année 2017 en ce qui concerne la composition du Conseil de Fondation. Monsieur Ralph Inderbitzin, chef de l'Office régional de placement de Lausanne, et Monsieur Julius Jancik, chef du Centre d'orientation scolaire et professionnelle de Lausanne, ont quitté la FLAT afin de profiter pleinement de leur retraite. Ces derniers ont été chaleureusement remerciés pour leur travail et pour leur implication au sein de la Fondation. Leurs vacances ont été proposées à leurs successeurs, soit respectivement Monsieur Pierre Zeender et Madame Petrovitch-Njegoch Hungerbühler, à qui les membres ont souhaité la bienvenue.

Quant aux questionnements propres à la politique de la Fondation, les membres ont dû préciser le champ d'intervention de celle-ci dans le financement de formations, en collaboration avec la Fondation cantonale pour la formation professionnelle (Fonpro). Un consensus a finalement été trouvé, afin que la FLAT puisse continuer à soutenir financièrement, en amont, des projets de personnes effectuant des brevets fédéraux.

À la suite d'un avis de droit délivré par le Service juridique de la Ville de Lausanne, le secrétariat a entrepris un grand travail de clarification comptable, débouchant ainsi sur de nombreuses défalcations de dossiers débiteurs.

La question de l'archivage des dossiers physiques a également été au centre des préoccupations du secrétariat, et des démarches, initiées il y a quelques années auprès des Archives de la Ville de Lausanne, sont sur le point d'aboutir.

Les activités ordinaires des instances de la FLAT se sont déroulées en 2017 comme à l'accoutumée. Les membres se sont réunis huit fois pendant l'année afin de rendre une décision aux demandes, dont le nombre a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Toutefois, davantage de projets ont été jugés peu pertinents, d'où une baisse significative du nombre de personnes aidées et du montant total alloué.

	2016	2017*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	216	199
Nombre de demandes qui ont abouti à une décision	76	66
Nombre de projets soutenus	42	25
Montant alloué sous forme de dons	CHF 39'924.-	CHF 24'778.50
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 107'949.-	CHF 50'966.-
Nombre de projets refusés	33	37

* Sous réserve de modifications de l'organe de révision

Le capital de la FLAT s'élève encore à environ CHF 2'000'000.-, somme qui comprend les prêts censés être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Pour rappel, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, car étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre rapport d'activité qui contient davantage d'informations.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Passer et réussir sans non-conformité majeure ou mineure un double audit de certification de qualité a représenté l'apogée de l'année 2017 pour ETSL. Ces certifications exigées par les mandants pour l'octroi des subventions attestent de la vitalité et de l'implantation de la valeur qualité, partagée par tous les collaborateurs.

ETSL a choisi de présenter pour la première fois en même temps les dossiers des normes AOMAS 2010 et EduQua 2012 à la société d'audit SGS, nouveau prestataire. Cela représentait un défi majeur.

AOMAS 2010 atteste de la qualité des mesures d'insertion professionnelle et de leur pertinence pour améliorer les chances des participants de s'insérer durablement sur le marché du travail. Elle s'appuie sur la description d'ETSL, sur la qualité des processus et des ressources. L'architecture des processus d'ETSL a été révisée pour améliorer la cohérence du système et faciliter son implantation dans le logiciel Optimiso.

En se certifiant EduQua, ETSL s'engage à garantir la qualité de ses offres de formation continue, intégrées dans ses offres d'insertion. Les offres de formation ont été réorganisées en trois groupes: formations transversales, techniques et enfin spécifiques pour le public très qualifié. Les dispositifs ont été clarifiés: cours, ateliers, *coachings*.

La satisfaction globale des participants et prescripteurs est excellente, avec un taux d'avis positifs supérieur à 90%. Le taux de retour de la satisfaction des participants en institution d'accueil a augmenté, grâce à la mise en ligne des questionnaires. Ce dispositif sera étendu en 2018. La satisfaction globale des mandants vis-à-vis de la qualité est bonne.

ETSL a géré 1'408 mesures en 2017, soit 2.5% de plus qu'en 2016. Cette légère hausse cache une réalité contrastée: selon les secteurs ou programmes, la fréquentation a nettement augmenté ou fortement baissé. En ce qui concerne les sorties de mesure: 19.5% des participants trouvent un travail pendant la mesure, plus qu'en 2016, et 20.5% l'interrompent. ETSL en interrompt 5% pour des problèmes de comportement. 55 % effectuent une mesure complète. Globalement, le nombre de jours d'occupation a baissé, en conséquence de l'augmentation des interruptions. Le bilan global d'occupation pour le Service de l'emploi (SDE) est de ce fait médiocre, péjorant le résultat global, mais reste bon pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), et correct pour les autres mandants.

Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure*

Régime	Type de mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
LACI et LACI 59D	PETF Syni SECO	178	175	178	181	202	169	158
	PET SDE	573	626	714	733	721	679	674
	Formation Coopération internationale Syni*						153	159
	Labmultimédia**						41	42
Total		751	801	892	914	923	1'042	1'033
RI Vaudois professionnel	PI SDE	188	213	224	189	157	147	182
	Transition emploi	42	30	13	14	9	4	4
	Labmultimédia**						6	6
	PI Formation Coopération internationale Syni*						11	2
Total		230	243	237	203	166	184	214
RI Vaudois social	MIS DiversCités		23	35	41	39	39	41
	MIS Mesure emploi (terminé à fin juin 2017)	34	33	58	59	55	32	12
	MIS individualisée***						23	11
	MIS stages Mode d'emploi (terminé depuis fin juin 2017)	36	34	24	5	17		
	Mesure TRI (Travailler ici) pour les migrants SPAS CSIR							
Total		70	90	117	105	111	94	70

RI genevois	PETF Syni Lausanne				4	6	4	10
	Formation Coopération internationale Syni****						7	11
Total					4	6	11	21
AI	Mesures d'intervention précoce et de réinsertion	9	14	17	13	9	40	67
Total		9	14	17	13	9	40	67
Demandeurs d'asile	Mesures EVAM et autres mesures d'intégration des migrants	1	3				3	
	Mesure Laboro pour Insertion Vaud							2
Total		1	3				3	2
Autres		1						1
Total		1						1
Total		1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'374	1'408

Ce tableau présente par régime la totalité des mesures organisées à ETSL, selon la nomenclature détaillée adoptée en 2016.

* Non mentionnée dans les exercices avant 2016

** Incline dans d'autres groupes avant 2016

*** Mesure créée en 2016

**** Non différenciée en 2016

En 2016, 57% des mesures se sont déroulées dans les programmes d'ETSL, 26% en Institution d'accueil, et enfin 17% dans des dispositifs autres, *coaching* ou formation.

Participations aux mesures, selon le lieu d'exécution de la mesure

Lieu de la mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total	Variation 2011-2017 (2011 = 100)	
Administration communale	126	128	145	140	94	84	86	803	68.3	
Institution d'accueil	105	110	107	85	95	89	96	687	91.4	
Programme spécifique	5D Multimédia et communication web + 5D Labmultimédia	76	82	96	117	100	114	686	150.0	
	Ateliers 36	122	111	157	157	147	147	1'001	131.1	
	Au goût du jour	42	51	75	64	61	61	419	154.8	
	CAPTA	75	75	83	86	97	83	556	76.0	
	DiversCités		23	35	41	39	39	41	218	
	Esquisse	46	46	55	50	48	47	53	345	115.2
	ETSL Direction			1					1	
	GRAAP	33	40	32	48	41	53	60	307	181.8
	Helvétie-Italie : Atelier Chantier naval d'Ateliers 36 depuis fin 2012	20	28						48	
	IT4Net	16	14	19	17	19	16	20	121	125.0
	ReStart	22	19	23	28	26	33	36	187	163.6
	SIC	102	127	134	124	106	118	104	815	102.0
	Solidarité Jouets	98	111	115	97	112	91	87	711	88.8
	Total programme spécifique	652	727	825	829	796	789	797	5'415	122.2
Soutien et prestations spécialisées, <i>coaching</i> avec places variables*						51	69	120		
Syni Formation Coopération internationale **						160	175	335		
Syni 21	29	18						47		
Syni Lausanne ***	150	168	186	185	230	201	185	1'305	123.3	
Total	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'374	1'408	8'712	132.6	

* Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

** Prise en compte de la mesure de formation dans la Coopération internationale qui n'entrait pas précédemment dans ces statistiques

*** Mesures Syni en Institution d'accueil

De 2016 à 2017, les profils des participants évoluent pour le genre, avec une proportion d'hommes de 59%, en augmentation. ETSL devra envisager dans ses programmes des dispositifs adaptés aux femmes. Les autres caractéristiques restent stables : rapport suisses/étrangers, 48/52% ; répartition par âge : 21% de moins de 30 ans, 56% de 31 à 50 ans et 22% de plus de 50 ans. 73% des participants ont un statut déterminé par la loi sur l'assurance chômage (LACI), 20% par la loi sur l'emploi (LEmp) et la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), 7% par d'autres assurances sociales, contre 2% en 2016.

Cette augmentation est due au renforcement des mesures pour l'Office de l'assurance-invalidité du Canton de Vaud (OAI VD) et à deux mesures pilote, *Laboro* et *Travailler ici*, destinés aux migrants, requérants d'asile ou réfugiés statutaires. *Laboro* est intégré au projet d'insertion Vaud pour le Service cantonal de la population (SPOP). *Travailler ici* est développé pour le Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR). Ce sont deux projets innovants, alliant découverte sociétale et professionnelle de la Suisse, français, évaluation, orientation et activités, avec un objectif de placement en formation ou en emploi.

Les programmes d'ETSL ont renforcé les services directs ou indirects qu'ils offrent: jeux et jouets distribués, mobilier adapté pour les Centres de vie infantine (CVE), aménagements pour des projets de quartier, films pour les ORPs. À noter encore la signature d'une nouvelle convention avec la Compagnie générale de navigation (CGN), la très bonne collaboration avec le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP), ainsi que le renforcement des liens avec de nombreux services de la Ville qui accueillent des participants pour des missions en programme d'emploi temporaire (PET).

Cette année est la dernière d'ETSL, Emplois temporaires subventionnés Lausanne, ainsi nommé il y a près de 15 ans d'après la mesure ETS. ETSL deviendra Emploi Lausanne au 1^{er} janvier 2018, marquant son passage à une nouvelle ère, orientée vers le placement direct en emploi, plus en relation avec l'économie de marché. Emploi Lausanne répondra ainsi aux défis des années 2020, aux nouvelles formes de travail et à la révolution numérique du travail 4.0.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Contrôle de la durée du travail dans les commerces

L'ITL a contrôlé les commerces ayant demandé une autorisation de ventes en soirée, sur invitation, durant la période de janvier à septembre 2017, selon l'article 14bis du RHOM (règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins). Trente-cinq établissements ont été contactés, dont trois ont reçu une sommation pour ne pas avoir répondu dans les délais impartis. Vingt-quatre étaient en ordre et onze étaient en infraction avec leurs relevés du temps de travail (pauses pas indiquées, plannings au lieu de relevés du temps de travail effectif, etc.).

Shops de stations-service

À la suite des votations fédérales de septembre 2013, relatives à l'emploi de personnel dans les *shops* de stations-service situées sur les aires des autoroutes ou le long d'axes de circulation importants, fortement fréquentés par les voyageurs, l'ITL a effectué un contrôle systématique de tous les *shops* des stations-service situés sur le territoire communal. Un employeur a utilisé son droit de recours auprès du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (première instance de recours), contre une décision d'interdiction de travailler le dimanche prononcée par l'ITL le 23 juin 2014. L'employeur contestait notamment la définition faite par le Canton du réseau des axes de circulation importants fréquentés par les voyageurs. Le recours a été rejeté le 6 octobre 2016. L'employeur a ensuite fait recours au Tribunal cantonal qui l'a également rejeté le 9 novembre 2017. L'affaire est portée maintenant devant le Tribunal fédéral.

Campagne annuelle

La législation fédérale en matière de droit du travail donne une place importante à la protection des femmes enceintes, des accouchées et des mères allaitantes. À cet effet, l'ITL a lancé en automne 2017 une campagne de prévention auprès des EMS lausannois, afin de les sensibiliser à la problématique de la protection des travailleuses enceintes ou allaitantes.

Accidents de travail

L'ITL a conclu en début d'année un accord avec la Police municipale concernant l'annonce des accidents de travail survenus sur le territoire communal. Douze accidents ont été signalés. Neuf d'entre eux concernaient la SUVA, deux des inspections du travail d'un autre canton et un seul l'ITL. Le but poursuivi dans cet accord est de faire prendre les mesures adéquates pour prévenir la survenance d'un nouvel accident dans l'entreprise concernée et éventuellement de dénoncer les violations commises dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Pour rappel, selon l'article 49 OPA (ordonnance sur la prévention des accidents), l'exécution de cette ordonnance se répartit selon les secteurs d'activité entre la SUVA et les inspections du travail.

Nouvelle réglementation

Lors de sa réunion du 2 juin 2017, le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur au 1^{er} janvier 2018 les modifications des dispositions relatives au personnel administratif des entreprises de transport (par exemple les tl et la CGN). Le personnel administratif ne sera plus assujéti à la loi sur la durée du travail (LDT), mais à la loi sur le travail (LTr).

Système d'évaluation de la gravité des infractions

En fin d'année, l'ITL a élaboré un nouveau système d'indicateurs relatif à la gravité des infractions, qui entrera en vigueur pour l'année 2018. En effet, par le passé, les infractions étaient évaluées selon le modèle du SECO, qui les distinguait selon qu'elles aient révélé des « défauts mineurs » ou des « défauts importants », sans en donner une échelle officielle. De fait, la détermination du degré de gravité était laissée à la libre appréciation de l'inspecteur. À l'avenir, l'ITL classera les infractions selon le critère plus objectif de l'infraction pénale, que ce soit en raison des risques importants encourus par les travailleurs pour leur sécurité ou leur santé, ou en raison du refus de l'employeur de fournir les informations demandées par les autorités d'application.

Contrôle du dimanche et de nuit

Dix-sept contrôles ont été effectués le dimanche dans des épiceries. Cinq d'entre elles étaient en infraction. L'ITL a transmis au SDE, pour objet de leur compétence, les coordonnées de deux épiceries pour « *suspicion de travail au noir* ».

Données chiffrées

340 contrôles ont été effectués dans les entreprises, dont 43% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). L'ITL a traité 38 plaintes d'usagers, envoyé quatorze décisions, dont trois refus relatifs à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche.

La permanence de droit du travail a traité 3'645 sollicitations, dont 1'544 passages d'usagers dans les locaux de l'inspection.

L'ITL a délivré 285 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments CHF 13'000.-). Elle a effectué 25 examens de plans de construction ou de modifications de locaux d'entreprises (CHF 6'090.-), dont une approbation de plans pour la STEP de Lausanne, entreprise industrielle affiliée au sens de l'article 1 de l'OLT4 (ordonnance 4 relative à loi sur le travail).

L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée à hauteur de CHF 195'672.-.

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit des tâches d'une agence d'assurances sociales, pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey, à savoir notamment :

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC)
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiants pour tout le canton de Vaud
- le paiement des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont
- fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides à la cotisation.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.10	4.10	4.10	4.10
Affiliés	15.10	13.10	13.50	9.60
AMAL	10.90	9.90	5.00	4.50
PFM			9.90	7.90
Prest.compl.famil.& Rentes	12.30	12.30	14.30	14.30
Prestations complémentaires	10.00	10.00	11.10	9.30
Rentes	7.00	6.00	1.00	0.00
RFM et AIL	11.60	11.60	12.10	11.10
Total service	71.00	67.00	71.00	60.80

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	5	4.10	5	4.10
Affiliés	15	13.10	11	9.60
AMAL	11	9.90	5	4.50
PFM			8	7.90
Prest.compl.famil.& Rentes	15	12.30	17	14.30
Prestations complémentaires	11	10.00	10	9.30
Rentes	6	6.00		
RFM et AIL	13	11.60	13	11.10
Total service	76	67.00	69	60.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration	3	1
Total service	3	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Nombre de mouvement(s)	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	17	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	18	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	1
Démission	14
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	17

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Optimisation des relations entre l'Agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer au statut de son agence d'assurances sociales de type «A», ceci afin de réduire les charges liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des Communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey et avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), principaux partenaires de l'agence. En 2017, on relève les évolutions suivantes :

- transfert à Vevey de la gestion des rentes AVS/AI et des indemnités journalières AI (1^{er} avril);
- transfert à Vevey de la gestion des cotisations personnelles AVS/AI/APG (1^{er} août);
- préparation du transfert de la gestion des prestations complémentaires AVS/AI;
- projet pilote de soutien à l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) pour la constitution des dossiers;
- projet pilote de soutien administratif à la population vieillissante dans le cadre du projet du Canton *vision 2020*;
- aide au recrutement des curateurs volontaires pour le compte de l'Office des curatelles (OCTP);
- mise en œuvre du subside de quote-part induit par le décret cantonal sur le développement d'outils et de processus favorisant la continuité et la coordination des soins.

UNITÉS OU THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Allocation communale de naissance

Le montant de l'allocation se situe entre CHF 1'000.- et CHF 1'440.-. Il évolue par paliers de CHF 110.-, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi d'une allocation est fixé à CHF 60'000.-. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

La mère de l'enfant doit être domiciliée légalement à Lausanne depuis au moins trois mois au moment de la naissance de l'enfant.

A ces deux conditions s'est ajoutée depuis le 1^{er} juillet 2005 – date d'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité – celle réservant cette prestation aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative, ni ne recevant d'indemnités de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et accidents ou de l'assurance-invalidité.

Dès que l'enfant est inscrit au Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresse une notice expliquant les conditions d'octroi ainsi qu'un formulaire de demande d'allocation.

En 2017, 1'764 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés. 323 allocations ont pu être octroyées, pour un montant total de CHF 440'700.-.

Aide individuelle au logement (AIL)

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, paritairement financée par la Ville et le Canton, est resté stable, passant de 379 à 388 au 31 décembre 2017. Les prestations versées se sont élevées à CHF 1'030'465.- en 2017, contre CHF 1'023'032.- en 2016.

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter différentes prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée aux loyers. L'AIL est entrée en production dans le SI-RDU au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'AIL est rattachée au Service cantonal des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). Aucune modification n'a été mise en place depuis et l'AIL a poursuivi son activité en appliquant le règlement AIL (RAIL).

La majorité des bénéficiaires sont des personnes autonomes (non bénéficiaires des PC Familles). Si cette année, une certaine stabilité est constatée en termes de pourcentages d'ayants droit, il est constaté que le montant octroyé diminue, si parallèlement celui de l'OVAM augmente pour la famille.

Règlement sur la gestion des déchets – Mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement du règlement communal sur la gestion des déchets ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs poubelles, afin de faire face au surcroît de déchets engendrés par l'usage des couches-culottes. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs gratuits.

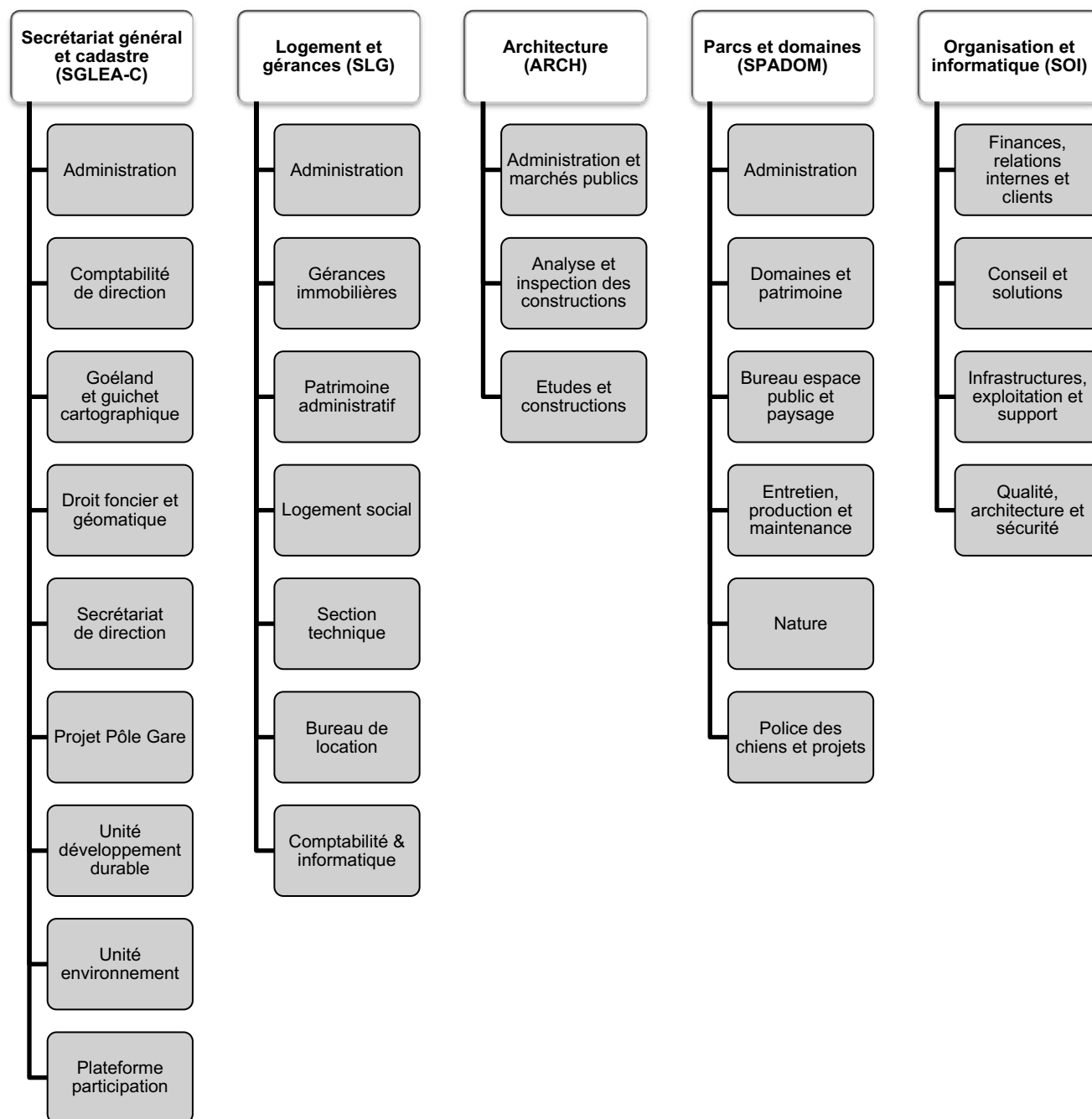
En 2017, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- à 1'641 familles d'un enfant né en 2017, ou accueilli en vue d'adoption (distribution unique de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres); 101 familles n'ont pas donné suite à l'offre proposée (5.8%);
- à 673 personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres ou de 100 sacs de 17 litres).

Ces mesures d'accompagnement ont représenté pour la Ville en 2017 une dépense de CHF 329'860.- (CHF 328'200.- en 2016).

Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Directrice



Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Suite aux grands changements structurels au sein de l'administration communale mis en place en 2016, l'année 2017 a permis la finalisation de la réorganisation de la Direction LEA par l'emménagement de l'équipe de la comptabilité de direction à la rue du Port-Franc 18, le rattachement de l'Unité environnement au Secrétariat général et cadastre, l'engagement d'une responsable RH de Direction, la création du poste de coordination de la participation Ville, l'arrivée de la nouvelle cheffe du Service du logement et des gérances, suite au départ à la retraite de la titulaire, ainsi que la mise en place de la nouvelle organisation au sein du Service des parcs et domaines.

Durant l'année écoulée, la Direction a poursuivi ses efforts pour la création de logements : une grande partie du quartier des Fiches-Nord, qui comptera à terme 700 logements, a été inaugurée, la pose de la première pierre du lot 11 des Fiches a eu lieu à l'automne, ainsi que pour le nouveau quartier des Falaises et pour les immeubles d'habitation En Cojonnex. Elle a également travaillé sur l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la LPPPL et son application.

Par son Service d'architecture, la Direction a œuvré à la concrétisation des grands projets Métamorphose : l'avancement des travaux du centre sportif de la Tuilière, le démarrage du chantier du nouveau stade. Elle a également lancé le concours pour les collèges de Béthusy et du Belvédère et poursuivi les travaux du Musée historique de Lausanne.

La conduite des jurys de concours pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup a été menée par la directrice LEA afin de garantir une approche architecturale cohérente et de qualité, tout en veillant à l'implantation de la nature et des espaces verts en milieu urbain.

Dans le cadre de Pôle Gare, les procédures liées à l'agrandissement de la gare de Lausanne arrivent progressivement à terme, sous réserve d'éventuels recours devant les Tribunaux, les principaux éléments structurants du plan de quartier de la Rasude sont définis et la réalisation de Plateforme 10 se déroule en vue d'une ouverture du Musée cantonal des beaux-arts en 2019 et des musées de l'Elysée et du mudac en 2021. Durant l'année 2017, la Direction a été mise à forte contribution pour assurer la cohérence des développements de ce morceau de Ville et pour conduire les nombreuses négociations nécessaires à ces réalisations.

La mise en place de la politique des édicules s'est poursuivie et, parallèlement, a démarré la réflexion sur une politique plus générale de gestion des établissements publics appartenant à la Ville. Elle devrait aboutir par un rapport-préavis qui sera soumis au Conseil communal en 2018. Le secrétariat général et cadastre, par sa division droit foncier et géomatique, a accompagné tous les grands projets en cours de réalisation en offrant des prestations géométriques en constante évolution. Ainsi, grâce à son drone photogrammétrique, un suivi de la métamorphose de Lausanne a été possible, notamment sur le centre sportif de la Tuilière.

La gestion des espaces publics, du vignoble, des forêts, et des arbres en milieu urbain renforce sa mue vers plus d'écologie et de durabilité. L'accent a été mis sur la communication au grand public et sur l'organisation de différentes manifestations de sensibilisation telles que notamment le marché ProSpecieRara, et l'exposition « Un verger dans la ville ».

La sécurisation des systèmes d'information a également été au centre des préoccupations, suite aux différentes attaques informatiques dont la Ville a été la cible durant l'année. D'autre part, le schéma directeur de la Ville pour les systèmes d'information a été adopté et permettra à l'avenir d'optimiser le travail au sein de l'administration.

Décisions soumises par la Direction en 2017 et adoptées par la Municipalité :

Année	2017
Affaires courantes	194
Adjudications et mandats	158
Permis d'abattage/élagage	299
Total	651

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des six unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Pôle Gare
- unité développement durable
- unité environnement
- plateforme participation

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la Direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations souterraines, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, le projet Pôle Gare, l'Unité du développement durable, l'Unité environnement et la Plateforme participation, ayant des prestations complémentaires et transversales au sein de la Commune de Lausanne, sont rattachés au service.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires et généralement liées au territoire et aux aspects de propriétés foncières et d'ouvrages. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise et gestion territoriale, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps. La gestion rigoureuse des informations et des processus administratifs liés au territoire et à son environnement est l'un des objectifs fort du Secrétariat général et cadastre.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA-C	9.60	9.10	9.20	9.10
Comptabilité Dir. LEA	8.10	8.10	7.50	7.50
Droit foncier et géomatique	22.60	19.90	23.00	22.00
Environnement	2.00	1.70	2.00	1.70
Goéland et guichets cartogr.	9.00	8.70	8.40	7.80
Plateforme participation			1.00	0.00
Projet Pôle Gare	2.50	2.30	2.50	2.30
Unité développement durable	2.80	2.80	2.80	2.80
Total service	56.60	52.60	56.40	53.20

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGLEA-C	10	9.10	10	9.10
Comptabilité Dir. LEA	9	8.10	9	7.50
Droit foncier et géomatique	22	19.90	24	22.00
Environnement	2	1.70	2	1.70
Goéland et guichets cartogr.	10	8.70	8	7.80
Projet Pôle Gare	3	2.30	3	2.30
Unité développement durable	3	2.80	3	2.80
Total service	59	52.60	59	53.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Droit foncier et géomatique	2	3
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	6	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la Direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la Direction (huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers. En d'autres termes, cette unité est en charge de la coordination administrative interne et externe à la Direction.

En 2017, un accent particulier a été mis sur l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

Séances des chefs de service

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 22 séances tenues en 2017 (22 en 2016).

Numérisation documentaire

Il a été numérisé et préindexé 9'883 courriers et 24'799 documents en 2017 ; de plus, 2'704 acteurs ont été créés. L'équipe gère par ailleurs l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction.

Ressources humaines (RH)

L'année 2017 a été marquée par la démission du conseiller RH et par l'engagement en juillet d'une responsable RH de Direction (RHD) dont les missions sont d'assurer, d'une part la gestion des ressources humaines pour le Secrétariat général et cadastre (SGLEA-C) et le Service d'architecture (ARCH), et d'autre part la coordination et le soutien RH avec les autres services de la Direction.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RHD a pu contribuer, depuis son arrivée, pour le Secrétariat général et cadastre à :

- recruter de nouveaux/elles cadres et collaborateurs/trices (coordinatrice de la plateforme participation, auxiliaires, secrétaire de direction, gestionnaire pour la gestion électronique des documents (GED) ;
- soutenir les cadres dans la gestion de leurs divisions organisationnelles et les changements y relatifs (nouvelles descriptions de postes, notamment pour l'Unité développement durable) ;
- adapter la nouvelle description de poste de la chargée d'administration du personnel afin de garantir les prestations de manière efficiente ;
- accompagner le secrétaire général dans le suivi des requêtes de certain-e-s collaborateurs/trices dues au déploiement du projet Equitas.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction, la RHD a contribué à :

- participer aux recrutements de fonctions stratégiques (conseillère en projet nature en ville, chef de la Division entretien, production et maintenance, responsable Unité juridique et Office communal du logement) ;
- mettre en place un réseau RH de direction en coordonnant les responsables RH des services, avec des rencontres mensuelles notamment ;
- suivre et soutenir les RH des services dans leurs affaires courantes de gestion du personnel, systématiquement sur les dossiers sensibles ;

- soutenir et conseiller les chef-fes de service dans les aspects management et organisationnels ;
- établir des directives communes quant à la gestion des RH au sein de la direction (processus note Municipale concernant le personnel LEA notamment) ;
- établir un lien entre la Direction et les RH des services.

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la Direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes ;
- contrôle budgétaire, respect des règles administratives, passation des écritures, enregistrement des factures dans différents logiciels comptables et gestion administrative et comptable du personnel de la Direction ;
- établissement des décomptes TVA.

La comptabilité de direction assure également la tenue de la comptabilité des immeubles de la CPCL ainsi que l'établissement du décompte TVA de ladite entité jusqu'au 31.12.2017.

Depuis avril 2017, la comptabilité de direction a mis en œuvre le suivi financier des objets du Fonds du développement durable dans l'application Goéland.

GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES ET CENTRE DE COMPÉTENCE DE DÉTERMINATION GÉODÉSIQUE

Cette solution web, largement utilisée au sein de l'administration communale, peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du service qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2017, plus de 2'300 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2017, 275'079 affaires (256'280 en 2016) sont traitées par plus de 45 services communaux, qui ont collaboré avec plus de 1'173'902 prises de positions documentées (1'051'218 en 2016). Fin 2017, 1'221'633 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'096'877 en 2016). Ces documents ont été consultés en ligne 7'233'034 fois.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- mise en œuvre de cinq serveurs physiques dans un nœud de machines virtuelles ;
- dans le cadre de la modernisation du système SIG pour la gestion du réseau d'eau potable, le Service de l'eau, en collaboration étroite avec le Secrétariat général et cadastre ont décidé de remplacer l'ancienne application Topobase par une solution appelée QWAT. Cette application a été développée sur la base de technologies OpenSource récentes (QGIS, PostGIS) et grâce à un groupement de partenaires régionaux (Pully, Morges, SIGE, Lausanne). La mise en production de QWAT s'est faite officiellement au début du mois d'octobre 2017. Le Secrétariat général et cadastre a pu acquérir l'ensemble des compétences techniques pour maîtriser la gestion complète de cette solution, et ainsi continuer à la faire évoluer selon les besoins des utilisateurs du Service de l'eau et du Secrétariat général et cadastre ;
- réalisation et mise en production d'un guichet technique pour desktop et mobile en relation avec le cadastre souterrain ;
- mise en place du système SIG « Autocad MAP 3D » et des applications connexes pour la gestion des données de la mensuration officielle.

DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés foncières et infrastructures communales, qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. Ci-après, quelques exemples représentatifs :

- Léman 2030 – transformation de la gare de Lausanne – finalisation de la convention-cadre concernant l'agrandissement de la gare de Lausanne entre la Confédération suisse, le Canton de Vaud, la Commune de Lausanne et les Chemins de fer fédéraux suisses.
- Léman 2030 – transformation de la gare de Lausanne – établissement d'un projet de convention et différents modèles de gestion concernant la propriété, la conservation et l'exploitation de l'interface multimodale du sous-sol de la place de la gare de Lausanne sur le domaine public communal. L'objectif des différentes parties à cette convention (les Chemins de fer fédéraux suisses, le Canton de Vaud, les Transports publics de la région lausannoise, la Commune de Lausanne) est de finaliser cet accord en 2018.
- Finalisation de l'accord foncier concernant la structuration des droits de superficie de la Fondation de Beaulieu et les servitudes de passages permettant la perméabilité du site par le public.
- Finalisation des nombreuses conventions relatives à la mise en souterrain du LEB à l'avenue d'Echallens.
- Finalisation des nombreuses conventions relatives à la réalisation du tramway t1 sur la commune de Lausanne.
- Etablissement du projet de convention foncière relatif à la réalisation de la deuxième étape de Plateforme 10 avec la réalisation du bâtiment pour les musées de l'Elysée et du mudac, ainsi que la rampe de mobilité douce.

Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, ainsi que le traitement des mentions de droit public au Registre foncier

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la commune de Lausanne de manière qu'elles ne provoquent pas de dérogations au Plan général d'affectation (PGA).

De plus, le service traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

Mensuration officielle

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire (SIT).

Le territoire de la commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 ha de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la commune de Lausanne. Cette opération s'est terminée techniquement en décembre 2017. Ce lot de mensuration est actuellement en cours de contrôle auprès de l'Office de l'information sur le territoire (organe cantonal compétent pour le contrôle des mensurations).

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation, et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

Mensuration technique

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de curetage, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP de Vidy et plus particulièrement la mise en place d'une solution de géomonitoring (suivi automatisé et en temps réel des mouvements des ouvrages) ;
- quantification des mouvements de terres pour les chantiers du centre sportif et du stade de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

Le service dispose aussi d'un scanner laser permettant de modéliser en 3D les ouvrages les plus complexes. Cette technologie est utilisée afin de contrôler la stabilité de certains ouvrages ou pour les modéliser à des fins de documentation (plan d'ouvrage, contrôle d'exécution).

Le service dispose également de deux drones photogrammétriques (dont un prêté par l'organisation DIAM - Directives d'Intervention en cas d'Accident majeur de la Ville de Lausanne) permettant de réaliser des orthophotos ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues.

Cadastre des conduites

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales, ainsi que sur des parcelles privées, à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 493 permis de fouille (564 en 2016) ont déclenché 3'056 interventions des équipes de terrain (3'833 en 2016), et 31'751 points ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie (34'767 en 2016). Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à une semaine.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau (commune de Lausanne et communes environnantes). En 2017, 611 plans, dont 31 en attente de repérages (532 en 2016), ont été réalisés, ce qui porte le nombre total de plans numériques disponibles à 1'758, sur un total de 2'830 (62%). La numérisation des plans de la commune de Lausanne est terminée.

Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad, QGIS et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménageurs, menant des études ou des projets sur la commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

PROJET PÔLE GARE

Pour Pôle Gare, l'année 2017 a essentiellement été consacrée au soutien aux CFF dans le cadre des procédures de sélection des mandataires spécialisés, de la coordination et de l'accompagnement des chantiers, ainsi que du travail de négociation en vue de trouver des accords entre partenaires en termes de propriété et d'exploitation des différentes infrastructures du nœud ferroviaire de Lausanne. La cellule de projet Pôle Gare a finalisé la conception du projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes, envoyé en examen préalable auprès du Canton. Elle a par ailleurs lancé le concours d'urbanisme pour les espaces publics sous-gare, et finalisé l'ensemble des démarches participatives liées à l'étape de conception des projets.



L'accompagnement au projet de Plateforme10 s'est traduit par une aide concrète à l'avancée des études en vue de la mise à l'enquête publique et de l'obtention du permis de construire de la deuxième étape (Elysée et mudac) et de la rampe pour la mobilité douce, par la menée des négociations foncières et financières ainsi que des négociations avec des tiers. De multiples conventions d'importance ont fait l'objet de la poursuite des négociations en 2017, incluant les thématiques telles que la mise à disposition du domaine public sous la place de la Gare pour une utilisation commerciale, ou encore l'entretien d'ouvrages.

La Ville, par sa cellule de projet Pôle Gare, a poursuivi le travail de coordination des chantiers afin d'avoir une vue d'ensemble des chantiers sur l'entier du périmètre Pôle Gare, dans un but d'anticiper et de coordonner l'installation de ceux-ci en favorisant le maintien d'un cadre de vie acceptable pour les riverains.

En matière de participation, la cellule de projet Pôle Gare a finalisé les quatre démarches en cours au début de l'année :

- celle concernant le quartier des Fleurettes a abouti à un projet d'aménagement des espaces publics partagé avec les habitants ;
- les résultats de la démarche « Sous-gare, prends Place! » ont été intégrés au cahier des charges du concours d'urbanisme de sorte à ce que les équipes qui y participeront s'en saisissent et y apportent des réponses ;
- les résultats des deux autres démarches thématiques, soit la démarche en matière de mobilité douce (Pôle Gare à pied et à vélo) et celle concernant le regard des enfants (Pôle Gare : Place aux enfants!), ont été présentés à l'ensemble des partenaires de Pôle Gare dans le cadre de la conception des projets dont ils ont la maîtrise d'ouvrage et versés au cahier des charges du concours sous-gare.

Finalement, la cellule de projet Pôle Gare a continué d'accompagner les habitants du Pôle Gare, ses usagers et ses commerçants, notamment au travers des :

- rencontres avec l'Association des riverains de la place de la Gare (ARGL) concernant le relogement des locataires des immeubles à démolir ;
- échanges avec l'Association des commerçants sous-gare (« Association du boulevard ») dans le cadre du futur projet d'aménagement des espaces publics sous-gare ;
- échanges avec les responsables du pédibus Montriond dans le cadre des futurs chantiers.

Organisation de projet

Afin de documenter les étapes et décisions relatives au projet Pôle Gare, la nomenclature spécifique mise en place sur Goéland a été continuellement actualisée. Une base de données de plus de 600 contacts sur une trentaine de projets différents a également été régulièrement actualisée. Enfin, pour répondre aux besoins des échanges dynamiques et multi-acteurs, le site SharePoint se développe toujours.

La déclinaison des outils de communication pour les multiples usages du projet et la gestion du site www.pole-gare.ch ont été actualisées.

Dans le cadre de la gouvernance du projet Pôle Gare, de ses démarches participatives, de sa coordination avec le projet Léman 2030 et avec les projets Plateforme10, la création du métro m3 et l'optimisation du métro m2, l'équipe Pôle Gare a organisé et/ou représenté le projet Pôle Gare dans plus de 300 séances en 2017.

L'année 2017 a également permis d'affiner avec la Délégation municipale Pôle Gare le montage financier de l'ensemble du projet (évolutif – planification dans le cadre du budget d'investissements) ainsi que de projets spécifiques (Fleurettes, sous-gare).

Projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes

Suite à la présentation du projet d'aménagement des espaces publics du quartier à la Municipalité, cette dernière a souhaité vérifier la possibilité d'une piétonisation du chemin des Fleurettes. La démarche participative a donc été réouverte afin de discuter de cette éventualité avec le Groupe d'accompagnement (habitants du quartier engagés dans la démarche participative).

Il a finalement été décidé de ne pas poursuivre dans cette voie, mais le projet d'aménagement a pu bénéficier de quelques derniers affinements, et a été envoyé en enquête préalable en novembre 2017.

En parallèle à cette enquête préalable et afin de poursuivre les consultations participatives autour du projet, le Groupe d'accompagnement piétons (GAP), le Groupe deux roues Lausanne (GDRL) et le Comité technique (COTECH) ont été consultés en vue d'une éventuelle intégration de leurs remarques dans le projet final soumis à l'enquête publique. Un mandat a par ailleurs été donné afin qu'une analyse du projet en matière d'accessibilité universelle soit réalisée.

Enfin, des discussions avec les propriétaires fonciers impactés par le projet ont débuté fin 2017.

Projet d'aménagement des espaces publics sous-gare

Concours d'urbanisme à deux degrés

Lors de sa rénovation dans le cadre du projet Léman 2030, la gare de Lausanne s'ouvrira vers le sud. Ces transformations importantes engendrent une réflexion sur l'ensemble de l'espace public et de la mobilité au sud de la gare, au travers d'un concours d'urbanisme à deux degrés publié en octobre 2017 et jugé en 2018. Trois conseillers municipaux participeront aux délibérations du jury.

Le cahier des charges a été rédigé avec l'apport des services concernés de la Ville, les mandataires de la démarche participative « Sous-gare, prends Place! », et les différentes études et résultats des démarches participatives réalisées sur le Pôle Gare ont été intégrés dans leur ensemble.

Démarche participative « Sous-gare, prends Place! »

Afin de nourrir le cahier des charges du concours et les réflexions du jury, Pôle Gare a mis sur pied dès 2016 une démarche participative dont la première étape a été une vaste enquête menée par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD). Celle-ci a obtenu plus de 1'530 réponses exploitables et inclut des entretiens semi-directifs auprès d'une douzaine d'acteurs du quartier. Cette première étape a été suivie en 2017 par des ateliers ciblés avec les habitants, les commerçants et les utilisateurs du quartier, pour approfondir les questions soulevées par l'enquête. Les résultats de l'ensemble de la démarche ont été intégrés au cahier des charges du concours d'urbanisme à deux degrés qui aura lieu en 2018.

Démarche participative « Pôle Gare à pied et à vélo »

Face aux enjeux en matière de mobilité douce, une étude d'accessibilité avait été menée en 2015 par le bureau Team+ identifiant des schémas d'accessibilité pour les piétons et les cyclistes et proposant des fiches de mesures. La démarche participative en mobilité douce a permis de compléter cette approche théorique par la vision des usagers.

Les convergences et les divergences entre la pratique du terrain (résultats de la démarche participative) et l'expertise des ingénieurs en mobilité ont été mises en évidence dans le document de synthèse réalisé en 2017, et intégrées au cahier des charges du concours d'urbanisme sous-gare.

Démarche participative « Pôle Gare: Place aux enfants! »

Afin de comprendre les problématiques que rencontrent les enfants, et les visions qu'ils ont de l'espace public en général et des places en particulier, une collaboration entre les démarches Pousses Urbaines de la Ville de Lausanne, l'association Ville en Tête, et Pôle Gare, a eu lieu pour l'édition 2016-2017 de Pousses Urbaines.

Elle a abouti à une synthèse analytique des éléments observés en matière d'accès, guidage, signalétique, orientation, usages et qualité des espaces publics du point de vue d'un enfant, contenant également des recommandations pour la conception d'espaces publics. Le rapport est accompagné d'un film « de captation » permettant d'observer concrètement les problématiques soulevées dans le rapport.

Le rapport « Pôle Gare: Place aux enfants! » fait partie des documents de base fournis aux concourants du concours d'urbanisme sous-gare. Il a par ailleurs été présenté et distribué aux partenaires du projet Pôle Gare afin qu'ils puissent s'en saisir dans le cadre de la conception des projets dont ils ont la maîtrise d'ouvrage.

Communication

En 2017, la cellule de projet Pôle Gare a participé au « Week-end portes ouvertes » des CFF au travers de deux actions :

- présentation dans le hall de la gare des résultats de la démarche « Pôle Gare, Place aux enfants! » ;
- balades commentées autour de la place de la Gare menées par la cheffe de projet Pôle Gare d'une part, et par le délégué piétons de la Ville de Lausanne d'autre part, afin de présenter aux participants les évolutions à venir ainsi que l'histoire des lieux.

Elle a également participé, à la demande du Service des routes et de la mobilité, à la Semaine de la mobilité en présentant au public sur la place Centrale la démarche « Pôle Gare, Place aux enfants! »

Par ailleurs, le projet Pôle Gare a répondu aux demandes de présentation suivantes: diverses assemblées générales des associations de quartiers autour de la gare, Rotary Club, HES-SO pour le master MIT, délégations étrangères ou régionales (cadres africains francophones, puis anglophones, DDU Genève), ainsi que des présentations internes à la Ville de Lausanne (ex. JOJ 2020, polices cantonale et municipale), et dans le cadre du programme de l'Université populaire.

Une soixantaine d'articles sur la mutation du Pôle Gare sont parus dans la presse romande.

Métro m3

Au sein des instances de coordination, les besoins liés à la planification du futur métro m3 et aux modifications sur le métro m2 sont toujours intégrés. Concernant le financement du dédoublement du tronçon Gare-Flon, celui-ci est inscrit comme mesure A dans le PALM 2012.

Rasude

Accompagnement à la démarche participative

La société de valorisation Rasude (SV Rasude) a mené une démarche participative dans le cadre de l'élaboration du futur plan partiel d'affectation (PPA) du quartier. La cellule de projet Pôle Gare a accompagné cette démarche en collaborant à sa conception et par sa présence lors des événements qui lui sont liés

Espaces publics

Le Concept directeur des espaces publics du Pôle Gare a débuté. Il est nourri par les projets rendus dans le cadre du mandat d'études parallèles (MEP) de la place de la Gare, dont le premier degré concernait des propositions pour un concept directeur des espaces publics. Ce travail est mené avec les services planificateurs de la Ville.

UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE (UDD)

Les principales missions de l'Unité développement durable sont:

- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville ;
- la conception et le pilotage de projets de durabilité, en lien avec les objectifs du programme de législature ;
- le conseil, l'appui et la formation auprès des services de la Ville et de diverses parties prenantes externes (population, associations, entreprises) ;
- la gestion du Fonds communal pour le développement durable (Fdd) en collaboration avec la comptabilité de direction.

En 2017, le travail de l'Udd a été réorganisé afin de se concentrer sur six axes d'action prioritaires définis pour la législature, à savoir: économie responsable, promotion de la santé, production et consommation responsables, changements climatiques, administration durable et convivialité, et espace public.

Le travail sur la stratégie développement durable Ville 2015-2019 et sur des éléments complémentaires vient s'ajouter à ces six axes.

Stratégie développement durable Lausanne 2015-2019

Elle est issue du rapport-préavis N° 2015/43 « Bilan et perspectives de la politique de développement durable et de la stratégie développement durable Lausanne 2015-2019 ». Les phases de travail 3 et 4 ont été déployées en 2017 :

- mise en œuvre des relevés des indicateurs de réalisation, en collaboration avec les services de la Ville ;
- adoption d'une convention de travail avec la HEIG-VD et élaboration du système d'évaluation des mesures ;
- élaboration de la campagne de communication en vue de la reddition des résultats intermédiaires en automne 2018. Cette campagne comprendra un rapport publié sur Internet, ainsi que l'exposition de la Confédération sur les Objectifs mondiaux de développement durable 2030 (ODD), sur la place de l'Europe.

Des orientations de soutien à l'économie de proximité, ainsi que d'intégration de critères de durabilité dans les entreprises, sont en cours de discussion.

Promotion santé

Partant du constat que les villes sont en première ligne pour agir sur la santé et le bien-être de leurs habitants, la Municipalité a décidé de s'engager dans une démarche de promotion de la santé qui permettra de poser une stratégie globale en la matière. Pilotée par un groupe de travail interne à l'administration et appuyée par un réseau de compétences externes, la démarche s'articule autour de trois outils de promotion de la santé :

- le label « Communes en santé », porté par « Ça marche, bouger plus, manger mieux » des Ligues de la santé pour le Canton de Vaud, comme outil de diagnostic terrain – initiation de la démarche en août 2017 ;

- « Global active city », porté par les associations Evaleo, qui a pour but le développement et la promotion active de la santé durable pour tous, et Tafisa, association internationale pour le Sport pour tous, pour la promotion de l'activité physique et la santé durable pour tous, dont les travaux sont en cours et pilotés par la Direction de la culture et du développement urbain ;
- le concept « Ville-Santé » de l'OMS, basé sur la stratégie de la Santé pour tous de l'OMS, la charte d'Ottawa (1986) et les Agendas 21 locaux, pour un ancrage stratégique des politiques publiques orientées vers la promotion de la santé – initiation des travaux en 2018.

Production et consommation responsables

Quatre thématiques composent cet axe : la politique alimentaire, les achats durables dans l'administration, les manifestations et la consommation.

Politique alimentaire

- Plan restauration collective durable (RCD) : issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 « Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale ». La mise en œuvre, pour la 2^e année consécutive, des cinq indicateurs – achats de proximité, achats labellisés, performance économique/ mesures anti-gaspillage, qualité nutritionnelle et journée végétarienne hebdomadaire – a été déployée dans les cuisines de la Ville et auprès des partenaires sous contrat de la gestion concédée. Les résultats finaux de 2017 présentent :
 - 55% d'achats de proximité et 68% de parts de produits suisses ;
 - 52% d'achats labellisés ;
 - 87% en moyenne de conformité aux standards nutritionnels de la Société Suisse de Nutrition (SSN) ;
 - 100% de réussite concernant la systématisation de la journée végétarienne ;
 - le déploiement de mesures anti-gaspillage alimentaire et déploiement d'un pilote concernant une campagne de sensibilisation des enfants dans les APEMS lausannois ;
 - l'analyse de la performance financière et du respect des budgets alloués aux cuisines de la Ville est en cours de travail ; la contribution financière de CHF 0.25 par repas est également en cours de calcul pour l'année 2017.

Le comité de pilotage du RCD a adopté le plan de communication des résultats RCD et de sensibilisation de la population aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation – déploiement prévu à l'automne 2018.

L'action RCD a reçu deux Prix ; le 1^{er} Prix européen « Citizen@work » pour la promotion de la santé en entreprise ; et le 1^{er} Prix « Cristal de roches » décerné par l'association nationale Initiative des Alpes et récompensant la politique d'achats de proximité de la Ville.

- « APEMS bon goût » vise des collations durables pour les 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil péri-scolaires lausannoises, en partenariat avec Prometerre/Terre Vaudoise. Le bilan de l'action établi en juin 2017 est très positif. Environ 88 produits, dont les trois quarts sont vaudois, sont proposés aux enfants ; la haute qualité gustative et nutritionnelle des aliments est reconnue par tous ; l'effort de réduction des emballages permet d'atteindre 90% de livraison en vrac et/ou en emballages réutilisables. La viabilité économique pour la Ville et son partenaire a permis de signer une convention de travail pour deux ans. La démarche a fait l'objet d'une communication aux parents et aux communes environnantes.
- « Apéritifs et réceptions durables » au sein de l'administration concerne, entre autres objectifs, la valorisation des produits du terroir, des commerces et des prestations de proximité. Le bilan de l'action effectué en février 2017, montre l'implication et l'intérêt grandissants de l'administration dans la mise en œuvre de cette thématique, au travers d'achats de proximité, d'utilisation de vaisselle réutilisable, quand cela est possible, et de réduction des déchets alimentaires.

Achats durables dans l'administration

Intégration de critères de durabilité dans les appels d'offre et les groupes de travail du SALV, des services de l'architecture, et des routes et de la mobilité. Les achats en matière d'économat et de produits de nettoyage ont également été analysés sous l'angle du développement durable. La démarche des achats responsables du Canton a fait l'objet d'une coordination avec l'Udd sur le développement d'une matrice de critères du développement durable pour les processus d'achats publics.

Manifestations

- Promotion des bonnes pratiques par le guide pour les manifestations responsables développé en collaboration avec le Canton : cet outil est en phase de finalisation (contenu finalisé, plateforme en cours de développement) ;
- conseils et accompagnement de manifestations par l'Udd, destinés aux organisateurs de manifestations culturelles et sportives. L'Udd accompagne aussi l'organisation de grandes manifestations dans lesquelles la Ville est partie prenante, comme le Tour de Romandie, le Panathlon Family Games et les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ2020) ;
- organisation d'événements publics, dont :
 - la 3^e édition des « Marchés aux jouets pour et par les enfants », dédiée aux familles, a accueilli avec succès près de 500 personnes autour des enjeux d'une consommation durable et solidaire ;
 - conférence publique « Demain, et après ? » co-organisée avec l'Université de Lausanne en présence du réalisateur Cyril Dion, et de plusieurs acteurs universitaires et associatifs de la région lausannoise ;
 - « Uber-économie, Lausanne-Barcelone », conférence publique co-organisée avec l'Espace Dickens sur les enjeux, opportunités et risques liés aux nouvelles économies de plateforme et de partage, avec les interventions de la conseillère municipale en charge de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture et du directeur du tourisme de la Ville de Barcelone.

La consommation

- Noël Avenir : mise en ligne et promotion de la plateforme ;
- Lausanne-répare.ch : création d'une nouvelle rubrique de réparateurs « Mobilier » et enregistrement de nouveaux commerçants sur la plateforme. Traitement des réponses aux demandes de la population. A l'instar de 2016, 2017 continue d'enregistrer un très bon score de fréquentation. Suite de l'initiative Lausanne-répare.ch en collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs, une convention de travail a été adoptée pour la création de la plateforme Lausanne-réutilise.ch des commerces et des initiatives de la réutilisation sur le sol communal.

Changements climatiques

La Municipalité a engagé la création d'un groupe de travail interservices « Changements climatiques », sous la responsabilité de l'Udd et cogéré avec l'Unité environnement, dont les missions sont de :

- réaliser un bilan des actions existantes sur le plan de la protection du climat et de l'adaptation aux changements climatiques et de les valoriser ;
- établir un plan d'action de mesures prioritaires à mettre en place au cours de la législature. Plusieurs politiques publiques lausannoises contribuent déjà à l'adaptation climatique (nature en ville, mobilité durable, etc.). Il s'agit donc de mettre en place une politique publique spécifique, afin de consolider les mesures de résilience du territoire pour protéger la population, les biens et les ressources naturelles vitales.

Administration durable

Le Plan éco-bureau a été révisé et élargi à de nouvelles thématiques en 2017. Il a pour objectif la systématisation à l'ensemble des bureaux de l'administration des pratiques de durabilité, ceci dans neuf domaines : électricité, chauffage et climatisation, mobilité, papier, recyclage, green IT, fournitures, bien-être au travail et nettoyage. Un projet pilote complet d'écologie de bureau sera mené au Service d'organisation et d'informatique ; il permettra de relever les mesures et actions les plus efficaces à déployer par étapes dans les services. Ce plan souhaite inclure les nombreux apports et initiatives déjà existants des collaborateurs. Il s'agira donc de les identifier pour mieux les valoriser, tout en les diffusant pour une mise en pratique systématique. La finalité étant que chacun puisse les appliquer au bureau, comme à la maison, de manière individuelle et collective.

En 2017, l'action de recyclage des cartouches d'impression « Chaque cartouche compte » a été déployée dans l'ensemble de l'administration. Cette mesure est menée en partenariat avec la Croix-Rouge suisse ; elle est appliquée avec succès au Service d'organisation et d'informatique depuis fin 2016.

Interreg France - Suisse

Collaboration avec la Ville d'Annecy pour une demande de financement Interreg sur le projet « Naturopolis ». L'objectif principal concerne la valorisation des espaces naturels en milieu urbain, à travers une réflexion commune sur des espaces similaires dans les deux Villes. L'attractivité touristique d'Annecy et de Lausanne sera renforcée par des créations originales et des échanges d'œuvres d'art en milieu urbain. Le projet est en cours d'analyse auprès des instances suisses et européennes.

Convivialité et espace public : politique publique des édicules

La Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture souhaite développer une politique publique des édicules afin de mieux valoriser ces éléments marquants du paysage lausannois, de favoriser leur intégration et la création de liens sociaux, d'améliorer la coordination de l'action de la Commune, et d'offrir une équité de traitement, tout en simplifiant les procédures. La politique publique des édicules, en cours de développement, aura aussi pour objectif de renforcer les axes culturels et de cohésion sociale dans les exploitations. Elle a déjà fait l'objet de deux décisions municipales, posant les bases de l'organisation interne et des nouvelles pratiques de gestion et de modèles financiers.

En termes d'organisation, Udd a été désignée comme responsable avec la nomination d'une cheffe de projet. Un groupe de travail, composé du SGLEA-C, du Service de l'économie, de l'Unité de conseil juridique de la Ville et du Service du logement et des gérances, complété aux besoins par les services impactés par l'édicule en question, assure la mise en œuvre, le suivi de l'exploitation et fixe les conditions de mise à disposition à titre onéreux ou gratuit.

En termes de nouvelles pratiques de gestion et de modèles financiers, une convention-type de droit administratif a été mise en place, comprenant les conditions-cadres d'exploitation fixées par la Municipalité, les éléments financiers des redevances proportionnelles au chiffre d'affaires, et l'interdiction de cession pour éviter la « spéculation » commerciale sur domaine public ou privé, assimilé au domaine public. Six conventions de droit administratif ont d'ores et déjà été négociées et signées : les Arches 13 à 16 et 19, le Montriond qui a ouvert ses portes en septembre 2017, la Terrasse des Grandes-Roches, la Milanette, la Cabane à l'avenue Pierre-de-Coubertin et I Lake Lausanne à la Jetée de la Compagnie.

Le premier appel à projets sous l'égide de cette nouvelle politique des édicules a été lancé en juillet pour la deuxième exploitation à la Jetée de la Compagnie. Le projet « Le Minimum » de Platipuce Sàrl, société exploitant la Couronne d'Or, a remporté la mise et sera le nouveau voisin de l'association « I Lake Lausanne » à la Jetée de la Compagnie. Parmi les 13 candidatures de grande qualité, ce projet a été choisi notamment pour le très bon respect des conditions de l'appel à projets, la solution constructive proposée en bois local, l'inventivité des associés et son programme culinaire gourmand adapté au lieu. De plus, le potentiel de collaboration et de complémentarité avec l'exploitation existante de l'association « I Lake Lausanne » qui a fait découvrir ce site exceptionnel, a été un ingrédient important de la sélection. Cette exploitation fait également l'objet d'une convention et sera ouverte au public dès avril 2018.

Autres domaines

- Plateforme Lausanne Nature : en partenariat avec le Service des parcs et domaines, la plateforme collaborative visant à promouvoir les actions « nature » de la Ville et à dynamiser la mobilisation des associations et de la population sur la nature en ville, a poursuivi son développement. De nouvelles associations ont rejoint la plateforme et un travail commun a été réalisé pour l'organisation de la « Journée nature en ville » du 20 mai 2017.
- Site thématique développement durable de la Ville de Lausanne : finalisation et lancement du nouveau site thématique « développement durable » sur www.lausanne.ch, en vue d'une meilleure exhaustivité des informations sur les politiques de durabilité de la Commune.
- Création d'un catalogue des subventions développement durable de la Ville, sur le portail « développement durable ».
- Fonds communal pour le développement durable (Fdd) : réception et analyse des demandes, préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage du Fdd, réponses aux porteurs de projets, suivi des dossiers et des finances en collaboration avec la comptabilité de Direction. Dématérialisation de la gestion des dossiers. En collaboration avec le Fonds pour l'efficacité énergétique (Fee), création d'une brochure de communication des activités 2015, 2016, 2017 des deux Fonds.
- Participation à divers groupes de travail interservices, notamment Contrats de quartier, Plateforme Participative, Smart City (projet européen).

UNITÉ ENVIRONNEMENT (ENV)

Au vu des multiples sollicitations dans les thèmes de l'environnement et de la nécessité d'une concertation transversale pour apporter des réponses locales à la population, la Municipalité a mis en place depuis 2006 une organisation constituée d'une instance politique, la Délégation aux risques environnementaux, et d'une entité technique, l'Office de coordination des risques environnementaux (OCRE). Cet office, intégré jusqu'alors au Service de l'urbanisme (URB), est rattaché depuis le 1^{er} janvier 2017 au Secrétariat général et cadastre de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture. Afin d'accompagner ce changement administratif et d'orientation stratégique et, dans une volonté de cohérence entre ces missions et la dénomination de cette entité, la Municipalité a validé sa nouvelle dénomination, soit « Unité environnement », abrégée « ENV », en 2017. Deux ingénieurs spécialisés EPF composent cette unité, soit le délégué à l'environnement et son adjoint.

Dans une optique de continuité du travail de cette unité depuis 2006, l'objectif est de créer un centre de compétences et observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité des services métiers communaux. L'année 2017 a donné lieu à différents projets spécifiques selon les domaines de compétence suivants.

Planification territoriale

D'une part, la dernière version du Plan directeur communal a été adressée au Canton pour un deuxième examen technique. Dans ce cadre, ENV a intégré les éléments environnementaux en lien avec la finalisation de l'évaluation environnementale stratégique et la planification des ressources du sous-sol.

D'autre part, ENV a participé à la définition des prestations en vue de la révision du Plan général d'affectation qui débute concrètement dès 2018.

A l'échelle plus locale, l'unité a conduit plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans de quartier tels que Sévelin, Vallon, Plaines-du-Loup, Coubertin ou Prés-de-Vidy.

Stratégies environnementales

Dans le cadre du groupe de travail interservices lancé en 2017 sur l'adaptation aux changements climatiques, l'Udd et ENV ont mis en place, en étroite collaboration, la première phase du bilan des impacts des changements climatiques. Un questionnaire a été établi et une séance d'information a été organisée avec les représentants des services concernés dans le but de collecter directement auprès des acteurs intéressés les principaux enjeux et impacts des changements climatiques, ainsi que les mesures de lutte et d'adaptation existantes.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'Unité environnement a finalisé en grande partie les études d'assainissement du bruit routier pour l'ensemble du territoire lausannois, il s'agit ainsi de 88 kilomètres de routes et 11 mandats attribués à cinq prestataires. En coordination avec les services cantonaux et communaux concernés, il s'agira alors de continuer à concrétiser les mesures effectives de réduction du bruit routier et de terminer les procédures en tenant compte des dernières évolutions en matière d'assainissement du bruit routier.

ENV a également été sollicité pour répondre à différentes procédures liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette en termes de nuisances et de sécurité, en lien avec la procédure de mise à jour des zones de sécurité et les réponses aux interventions du Conseil communal.

Suivi de l'évolution environnementale

Dans le domaine de la protection de l'air, ENV a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal. En coopération avec le Canton, une nouvelle station fixe de mesure de la pollution de l'air a été inaugurée en septembre 2017 sur le parking du vélodrome. Cette station permet de suivre l'évolution de la qualité de l'air localement en continu. En particulier, l'emplacement a été choisi pour permettre la surveillance de la qualité de l'air dans le cadre du développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

Promotion de la santé et environnement

En collaboration avec les services concernés, ENV a commencé la récolte d'information concernant le traitement de l'amiante dans les services de la Ville. Un travail est en cours pour identifier et, à terme, optimiser les différents processus actuellement en place dans l'administration pour le traitement de l'amiante (permis de construire, permis d'habiter ou d'utiliser, salubrité des constructions). ENV a également été impliqué aux côtés du Service d'architecture dans les réflexions menées avec le Canton de Vaud sur les rôles et responsabilités respectives de la Ville, du Canton de Vaud, de la Suva et des associations professionnelles des spécialistes de l'amiante.

Soutiens aux services de l'administration

ENV a été sollicitée par les services communaux pour des expertises dans ses domaines de compétences pour des problématiques de bruit de chantier (travaux de nuit à la STEP de Vidy), de bruit de comportement ou de jeux d'enfants (parc du mudac, APEMS de Béthusy), de pollutions des sols (quartiers du Vallon, plantages urbains) ou des séances d'informations sur la protection des sols ou l'assainissement du bruit routier.

Information au public et communication

Avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, ENV a répondu à une vingtaine de plaintes ou questionnements d'habitants lausannois relativement aux nuisances dues au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants essentiellement.

PLATEFORME PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAUSANNE ET COMMUNICATION POUR LA DIRECTION

De nombreuses démarches participatives ont été menées ou sont en cours de réalisation dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne. Elles permettent d'intégrer les habitants, usagers et associations concernés par ces réalisations et leurs impacts afin de valoriser leur expertise d'usage et de la croiser avec l'expertise professionnelle pluridisciplinaire dans une logique d'enrichissement mutuel.

Afin de « professionnaliser » et mutualiser les forces autour de ces démarches participatives, la Municipalité a décidé, le 9 mars 2017, de formaliser le dispositif « participation » au sein de la Ville de Lausanne, par la création d'une plateforme de « participation » (PFP) pour les démarches participatives lancées par la Ville.

Une collaboratrice spécialisée dans ce domaine été engagée et assure la coordination de la PFP, qui a pour mission de :

- poser les bases d'une stratégie de la participation pour la Commune de Lausanne ;
- partager les expériences de démarches participatives déjà menées ;
- développer des méthodes participatives ;
- offrir aux différents services des outils et soutiens adaptés ;
- assurer la coordination des démarches participatives (de leur conception à leur mise en œuvre et évaluation) ;
- mutualiser les forces pour mener les démarches ;
- assurer une veille scientifique de la participation.

Depuis le mois de juillet 2017, la PFP a assumé les tâches suivantes :

Participation pour les projets de la Ville

- Plaines-du-Loup : accompagnement pour la définition des étapes du processus, de la répartition des rôles et du contenu, participation à des séances de commission, à la rédaction de l'appel d'offre pour les mandataires et architectes paysagistes, et aide à la rédaction du rapport-préavis en réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-loup » ;
- Pré-de-Vidy : recommandations pour les prochaines étapes ;
- projet de parc naturel périurbain du Jorat : accompagnement pour la définition du contenu et des étapes, cadrage et accompagnement pour le mandataire ;
- plantages : recommandation sur les étapes du projet et le contenu des phases participatives ;
- place de la Riponne : recommandations sur le processus et proposition d'activités participatives ;
- PGA : conseils sur une démarche participative ;
- auberge de Sauvabelin : conseils sur la démarche participative du mois de novembre 2017 ;
- EJQ : conseil sur la participation pour un appel à projets « jeunesse et loisirs » ;
- rédaction d'une base de réflexion sur une politique de l'éphémère pour la Ville de Lausanne.

Participation pour les services

- SLG : accompagnement de la cheffe de service, conception, animation d'un atelier participatif pour tout le personnel du service, puis synthèse et définition des étapes suivantes.

Communication pour la Direction LEA

Un accent a été porté sur l'aide aux services à la structuration et à la rédaction des préavis et rapports-préavis. De plus, une collaboration a été instaurée avec le Bureau de la communication afin d'assurer la rédaction et la relecture des communiqués de presse, courriers, etc.

SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- secrétariat, ressources humaines, juridique, stratégie énergétique, système de contrôle interne
- gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service et de son adjoint
- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- conduire les projets de rénovation, transformation et assainissement énergétique du patrimoine financier de la Ville selon le préavis N° 2015/50 « Assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne »
- accompagner, en termes de durabilité et d'économicité, les projets de construction et de rénovation du service
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

Comptabilité et informatique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers, également superviser l'informatique du service dans sa globalité
- réaliser toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments, de ceux de services tiers ainsi que des parcs immobiliers de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.) et du Fonds Edouard et Hortense Pache
- établir les budgets, le plan des investissements et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement
- contrôle des incidences financières des notes, des préavis et des rapports-préavis
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents

Statistiques et communication

- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la Loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistique de la construction
- coordonner, mettre à jour et développer les sites Internet et Intranet
- concevoir, collaborer, réaliser des publications, des expositions et des événements pour le service ou la direction LEA

Etablissements publics et édicules

- assumer la gestion et l'entretien des édicules ayant fait l'objet de conventions (nouvelle politique des édicules)
- élaborer une démarche de valorisation des établissements publics appartenant à la Ville et gérés par le SLG (nouvelle politique des établissements publics)

Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- organiser la « Fête des voisins »
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants
- représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières

Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier de la CPCL comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris gérer, pour le compte de la CPCL, les immeubles ex-COLOSA (composés quasi exclusivement d'immeubles subventionnés ou contrôlés) et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la SILL S.A.

Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)

Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

Section technique

- conduire les projets de construction, rénovation et transformation pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.31	40.06	41.31	39.91
Gérances	42.68	42.64	42.68	40.96
Logement	15.40	15.40	15.40	14.60
Total service	99.39	98.10	99.39	95.47

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	87	40.06	86	39.91
Gérances	73	42.64	68	40.96
Logement	18	15.40	17	14.60
Total service	178	98.10	171	95.47

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Bâtiments administratifs (BAD)	1	1
Gérances	6	6
Total service	7	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	10
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
Total service	15	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	15

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2017, le service a vécu des changements importants et a participé à différents projets :

- le départ à la retraite de l'ancienne cheffe de service au 31 mars 2017 et l'arrivée de la nouvelle cheffe de service le 1^{er} mai 2017 ;
- la mise en location des appartements des Fiches Nord pour le compte de la CPCL et de la SILL S.A. ;
- la participation active au jury-concours des Plaines-du-Loup ;
- 1^{re} participation à la soirée d'accueil des nouveaux habitants lausannois ;
- l'organisation de la démarche participative de Sauvabelin.

Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction des préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2017/05 « Planification, construction de logements et politique foncière. Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti "Pour un plan de développement du logement à Lausanne". Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti "Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif!". Réponse au postulat de Mme Natacha Litzistorf "Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération" » ;
- préavis N° 2017/09 « Opération foncière entre les parcelles n° 15'347 et 15'348 - Projet de construction de deux bâtiments « Minergie-P-Eco® », comprenant 58 logements et un parking souterrain de 55 places, sis route de Berne 321, 323, 325 et 327 - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15'347 en faveur de la Société coopérative d'habitation Lausanne – SCHL » ;
- préavis N° 2017/11 « Construction d'un immeuble de 22 logements, au sein du complexe d'immeubles de la Coopérative d'habitation des employés du rail (CHER) sis avenue de Cour 154-156 - Adaptation du droit de superficie distinct et permanent n° 334 - Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent » ;
- préavis N° 2017/14 « Caisse de Pensions du Personnel Communal - Démolition et reconstruction de trois immeubles de logements à loyers subventionnés, d'un parking souterrain et d'un abri PCi, sis à la route du Pavement 41 à 63 (43 à 59 futurs) - Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement » ;
- préavis N° 2017/15 « Musée historique de Lausanne - Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment - Demande d'un crédit d'investissement complémentaire de CHF 495'000.- pour un programme de travaux additionnels » ;
- préavis N° 2017/20 « Projet de construction d'un bâtiment sis avenue de Morges 58 et chemin de Renens 7A, certifié Minergie-P-ECO® dans une démarche de Société à 2'000 watts, comprenant 78 logements dont 27 subventionnés, 27 à loyers régulés et 24 à loyers libres, ainsi que deux locaux commerciaux et 47 places de parc intérieures - Modification de l'état des servitudes grevant la parcelle n° 352 - Constitution d'un droit de superficie grevant la parcelle n° 352 en faveur de l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A. - Octroi d'une subvention annuelle linéaire pour 27 logements subventionnés à l'Entreprise générale Bernard Nicod S.A. » ;
- préavis N° 2017/55 « Projet de construction d'un bâtiment sis rue Saint-Martin 10-12-14-16-18, dans une démarche de « Société à 2'000 watts », comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, les locaux de la Soupe populaire et l'Espace, un dépôt d'entretien et des vestiaires pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines, un parking souterrain de quinze places de parc voitures et huit places scooters ainsi que cinq places de parc voitures, huit places vélos et cinq places scooters extérieures ».

UNITÉ JURIDIQUE

Préservation du parc locatif

LDTR

Déposés auprès du Bureau des permis de construire (BPC), 780 dossiers de travaux ont été examinés par l'Unité juridique afin d'en vérifier la soumission ou non aux dispositions de la LDTR (loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation). Après analyses, 73 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal durant l'année 2017, dont 37 ont été traités par le Canton de Vaud (par son Service des communes et du logement) et ont abouti à des décisions, touchant 694 appartements totalisant 43'273 m². Parmi ces décisions, 31 dossiers ont porté sur des rénovations et transformations de logements et 6 autres demandes d'autorisation ont concerné la démolition d'immeubles conduisant à la disparition de 55 appartements (2'580 m²). En contrepartie, 65 nouveaux logements (3'277 m²) ont été réalisés. Enfin, un projet a concerné un changement d'affectation. Le coût total cumulé des travaux soumis à la loi s'est monté à CHF 95'346'939.-.

Quant aux loyers des objets soumis au dispositif légal de la LDTR, qui se situaient avant travaux, en moyenne à CHF 183.- le m²/an, ont été remis en location, après rénovation et décisions des autorités, à CHF 229.- le m²/an en moyenne (hausse de 25%).

LAAL

Conformément à l'article 6 de la LAAL (loi concernant l'aliénation d'appartements loués), la Commune a établi 64 préavis autorisant la vente de 64 appartements portant sur une surface totale de 6'462 m². Le montant total des transactions s'est monté à CHF 61'196'000.-, soit un prix de vente moyen de CHF 9'590.- au m².

Autres activités particulières

L'unité juridique a participé à la consultation relative au projet de règlement d'application de la nouvelle loi du 25 octobre 2017 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), règlement auquel la Ville a apporté quelques propositions d'amendements qui ont été adoptées par le législateur. Cette loi annule et remplace l'ancienne loi du 4 mars 1985 concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR). La LPPPL entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'Unité juridique a également poursuivi son étude sur le problème de la location immobilière par le biais des plates-formes informatiques et en particulier d'Airbnb.

Afin de donner suite à un postulat déposé au Conseil communal et à deux postulats déposés au Grand conseil, le SLG a sollicité une collaboration de ses homologues du Service cantonal des communes et du logement ainsi que de la Police du commerce afin d'envisager des synergies, des propositions, voire des solutions et une réglementation afin de cadrer ce phénomène.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

Assainissement du patrimoine financier de la Ville

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du rapport-préavis N° 2015/50 « Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon - avenue Ernest-Ansermet 2, d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10, et promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne - Réponse au postulat de Mme Florence Germond : "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" », l'unité a été chargée des actions suivantes :

- César Roux 16 : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini. Rédaction et négociation du contrat d'entreprise totale avec le consortium en charge des travaux ;
- Praz-Gilliard 7 : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini ;
- Vuachère 6 et 6 bis : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini ;
- Pontaise 15 : développement du projet d'assainissement et dépôt du dossier de permis de construire selon le cahier des charges et le budget défini ;
- Madeleine 1 : développement du projet d'assainissement selon le cahier des charges et le budget défini (dépôt du dossier de permis de construire le 5 janvier 2018) ;
- Industrie 13 : développement du projet d'assainissement selon le cahier des charges et le budget défini (dépôt du dossier de permis de construire le 5 janvier 2018).

Développement immobilier sur des parcelles de la Ville

L'unité suit le développement de projets de rénovation et/ou de densification par des partenaires privés sur les terrains de la Ville. Dans ce cadre, l'unité accompagne le développement du projet en veillant au respect des objectifs financiers fixés par la Ville (loyers, prix du terrain) ainsi qu'aux exigences environnementales. Elle rédige le préavis en partenariat avec la Commission immobilière. En 2017, les projets sur lesquelles l'unité a travaillé sont les suivants :

- construction d'un immeuble de 22 logements au sein du complexe d'immeubles de la CHER, sis avenue de Cour 154-156 (préavis N°2017/11) ;
- construction de deux bâtiments « Minergie-P-Eco® » sur les parcelles n° 15'347 et 15'348 (route de Berne) par la Société coopérative d'habitation de Lausanne (préavis N° 2017/09) ;
- projet de rénovation/densification d'un bâtiment, sis chemin de la Cassinette 17 par la Coopérative Cité Joie (permis de construire obtenu et préavis en cours de traitement).

Accompagnement de projets

L'unité a été sollicitée pour analyser techniquement et économiquement les projets suivants :

- Industrie 6 : décompte final des travaux des investisseurs externes/parcelles Ville ;
- Pavement 41 à 63 : analyse économique ;
- Villa Lavaux : expertise technique et économique, aide à l'établissement du cahier des charges ;
- Escalier-du-Marché 27 : expertise technique et économique, aide à l'établissement du cahier des charges.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

En 2017, deux projets ont particulièrement occupé l'unité du contrôle interne. D'une part, l'analyse du patrimoine financier a été complétée par des statistiques réalisées notamment sur la typologie des immeubles de la Ville et sur leur vétusté. Cette analyse se poursuivra en 2018 par la mise en place d'un véritable outil de gestion et de stratégie du patrimoine financier. D'autre part, la description des procédures du service s'est poursuivie sur Optimiso, notamment celles relatives aux prestations réalisées pour la CPCL. A noter que la nouvelle version « Next » de l'application, implémentée durant l'été, a permis une simplification de la gestion de l'outil par son interface unique web et est désormais accessible à tous les collaborateurs du SLG, qui ont reçu une formation ad hoc en décembre 2017.

COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

Comptabilité

Outre les traitements courants de l'unité, les tâches suivantes ont marqué l'année 2017 :

- l'implication active dans le projet (R)évolution ainsi que dans l'audit du service par le CFL ;
- l'abandon dès le 1^{er} janvier 2017 des paiements par compte interne au profit des factures internes « Goéland » pour les patrimoines financiers et administratifs ;
- mise en place d'une structure comptable spécifique à la gestion des édifices ;
- adaptation du plan des investissements pour y intégrer dès 2017 des investissements du patrimoine financier.

Informatique

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2017 :

- dans le cadre du projet « ISO20022 » ou « harmonisation du trafic des paiements en Suisse », mise en place dans OFIGER des programmes spécifiques permettant de gérer des fichiers de types CAMT pour la lecture des supports BVR, et de générer des fichiers PAIN permettant le trafic des paiements à nos locataires ;
- paramétrage de l'application OFIGER pour faire face à la modification des taux TVA en vigueur dès le 1^{er} janvier 2018 ;
- dans le cadre du projet GIMMO et en collaboration avec le SOI, redéfinition du périmètre du projet lors de groupes de travail métiers qui ont réunis différents services de la Ville ;
- la maintenance et la mise à jour du nouvel intranet du SLG (plate-forme SharePoint), qui se veut convivial et collaboratif, se sont par ailleurs poursuivies cette année.

STATISTIQUES ET COMMUNICATION

Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée auprès des gérances à l'attention de Statistique Vaud, montre que le marché reste tendu puisque le taux général d'appartements vacants en 2017 à Lausanne s'élève à 0.4% (contre 0.3% en 2016). A Lausanne comme sur l'ensemble du canton, il est constaté qu'une légère détente s'amorce, bien que restant encore très éloignée d'un marché équilibré, qui oscille généralement entre 1.5% et 2% de logements libres à louer.

Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2017, 77'703 logements dans 8'544 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

A titre de comparaison, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élevait à 7'608 logements, ce qui représente 9.8% du parc total, et le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL S.A.), 4'903 logements, soit 6.3%.

A fin décembre, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 1'852 logements livrés ou en chantier, le nombre effectif brut atteignant 2'225 logements si l'on fait abstraction des 373 qui ont été démolis sur la même période. La part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 43% et représente 964 nouveaux logements (306 subventionnés, 479 contrôlés et 179 en marché libre), auxquels s'ajoutent encore 660 chambres d'étudiants. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (1'837 ou 83 %) de ceux créés dans des bâtiments déjà existants (388 ou 17%). Dans le même intervalle, 36 nouveaux logements ont par ailleurs été aménagés suite à des changements d'affectation.

A titre de comparaison, en 2016, 2'616 logements ont été construits ou étaient en chantier, contre 2'225 en 2017, ce qui révèle un fléchissement sur le plan constructif d'environ 15%.

Harmonisation des registres (LHR)

L'harmonisation des registres consiste à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au Contrôle des habitants et chaque logement défini par des identifiants fédéraux (EGID/EWID) dans le RCB (Registre cantonal des habitants). Hormis la transmission de ces identifiants aux gérances pour qu'elles les fassent figurer sur les baux, une numérotation de localisation (NAL) est transmise aux SIL pour une utilisation administrative et opérationnelle, ainsi qu'aux architectes lors de leur dépôt de demande de permis pour qu'ils les fassent figurer sur leurs plans, de l'obtention du permis jusqu'à la matérialisation sur les portes et boîtes aux lettres, en fin de chantier.

Communication

Sur le plan de la communication, les pages Internet et Intranet sont toujours les outils privilégiés pour informer sur les prestations courantes et sur les nouveautés du Service.

La séance d'accueil des nouveaux habitants, organisée par la Municipalité et à laquelle le SLG a participé en novembre 2017, a permis par ailleurs de réaliser un document illustrant l'ensemble des prestations, également accessibles depuis Internet.

Mentionnons encore que sur le plan de la communication, une consultation populaire a été menée par le biais des réseaux sociaux de la Ville, du site Internet, de flyers et d'une après-midi d'échanges sur le site de Sauvabelin, qui fait l'objet d'une réflexion quant au devenir de ces deux établissements publics.

En 2017, l'immeuble Chailly 10-12, propriété de la CPCL et de la Caisse de pension de la Banque Cantonale Vaudoise a par ailleurs fait l'objet d'une inauguration conjointe en juin 2017.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉDICULES

Figurant dans le programme de législature, autant les édicules que les établissements publics font l'objet d'une attention particulière par la réflexion et la formalisation de politiques ad hoc.

Pour les édicules, il s'agit de « les valoriser dans l'espace public et d'y développer des activités, en particulier dans le domaine culturel ou des métiers de bouche ». Le SLG assume, depuis 2017, la gestion et les frais de rénovation et d'entretien des édicules qui ont fait l'objet d'une convention, soit : le Montriond, les Arches 13-16, I Lake Lausanne, la Terrasse des Grandes-Roches, la Milanette, la Cabane.

Pour les établissements publics, il s'agit de «poursuivre la politique de mise en valeur des établissements publics appartenant à la Ville, à chaque renouvellement de bail, afin d'assurer un accueil de qualité ainsi qu'une restauration inventive et conviviale proposant des produits du terroir».

Aujourd'hui, trois établissements sont fermés. Il s'agit du café du Barbare aux Escaliers-du-Marché, de l'Auberge de Saubavelin, et de l'ancien restaurant Mövenpick à la Riponne. Compte tenu que chacun de ces établissements nécessite d'importants travaux, une réflexion est menée sur la meilleure façon de les orienter et de les valoriser. Dans le cadre de cette nouvelle politique, travailler prospectivement et de manière plus transversale - entre les différentes unités du SLG, entre services de l'administration communale et avec des partenaires extérieurs - est pratiqué et commence à porter ses fruits tant sur le plan du contenu que du contenant.

LOGEMENT SOCIAL – OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)

Inscriptions aux logements subventionnés

2'754 dossiers ont été réceptionnés en 2017 (dont 66% de nouvelles inscriptions), ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente. Le nombre de baux passés est également en hausse de 16%, soit 674 baux. Cette double hausse fait encore en partie suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau barème au 1^{er} janvier 2016, entraînant un surplus de résiliations, donc de logements vacants/rotation des baux et attisant également la demande. Le nombre de 10'278 visiteurs a très légèrement diminué, toutefois 80% des demandeurs ressentent le besoin de déposer leur dossier au guichet plutôt que de l'envoyer par mail ou par poste.

Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'014 locataires, et 115 baux ont été résiliés. Sur les 115 baux résiliés, 74 avaient un dépassement du revenu déterminant, 35 étaient en sous-occupation notoire et 6 ne se sont pas présentés. Le nombre d'audiences a fortement diminué, 39 en 2017 à la suite de l'introduction de la Convention. En effet, 25 conventions ont été établies afin d'éviter une première audience qui, la plupart du temps accordait systématiquement un délai de prolongation d'une année. Un nombre de 58 locataires, dont les ressources dépassent le plafond de revenus mais entrent dans la limite autorisée (20%), se sont vus notifier un supplément de loyer. Pour finir, 83 locataires ont vu leurs subventions partiellement ou totalement supprimées.

Cellule logement

71 nouvelles demandes de soutien ont été soumises à la cellule logement et 66 ménages ont bénéficié d'un suivi actif. En marge de ces dossiers, plusieurs interventions ont été nécessaires en faveur de ménages en difficulté dans le cadre des procédures en Préfecture liées aux résiliations par l'OCL. Enfin, la collaboration de la cellule logement avec le SSL dans le projet « César-Roux 16 » s'est achevée avec satisfaction début 2017 et a permis le relogement des occupants de l'immeuble dans les délais souhaités.

Actions de quartiers – Fête des voisins

La 13^e édition de la Fête des voisins s'est caractérisée par un nouveau formulaire d'inscription en ligne et la livraison à domicile du kit apéritif. Celui-ci a été remarquable et très apprécié des organisateurs. Un partenariat avec City Management et la FRACP (Fédération romande d'agriculture contractuelle de proximité) s'est matérialisé cette année sous la forme d'un concours photos. L'édition du 19 mai 2017 a enregistré 341 fêtes, totalisant un peu plus de 8'000 participants.

GÉRANCES IMMOBILIÈRES

Gérance immobilière 1 (CPCL / ex-COLOSA / SILL S.A.)

Dans un contexte d'assouplissement de la pénurie de logements vacants, le patrimoine de la CPCL (y compris ex-COLOSA), qui compte 4'250 logements, a enregistré environ 400 mutations de locataires.

L'année 2017 a surtout été marquée par la continuation de la mise en location des immeubles du quartier des Fiches Nord ainsi que celle de l'immeuble sis à l'avenue de Chailly 12. A fin décembre 2017, seuls dix logements n'ont pas encore trouvé preneurs aux Fiches Nord mais l'ensemble des objets sis à l'avenue de Chailly 12, inclus les commerciaux, ont été loués.

Gérance immobilière 2 (Patfin / DDP / Pml)

- le patrimoine financier, qui compte 729 logements, a enregistré 67 mutations de locataires;
- le restaurant du Lac de Saubavelin - fermé pour cause de rénovation; une démarche participative a été initiée afin de remettre sur le marché un établissement conforme aux attentes des publics cibles;
- pour la quatrième année consécutive, la Grenette et la halte-jeux ont animé le secteur nord de la place de la Riponne;
- un édicule a été réhabilité et transformé en petit établissement public convivial (le Montriond, sis à l'avenue Dapples);
- sur le site des anciens abattoirs, la patinoire « Malley 02 » est opérationnelle et permet la pratique des sports de glace.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus. Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- Genève 52 : nouveau dossier de permis de construire pour l'aménagement de locaux à titre provisoire (3 ans) pour les besoins du SSL (Bureau des réservations et l'Espace) sans la Soupe populaire (Fondation Mère Sofia);
- Port-Franc 22 : avant-projet et projet d'aménagement de l'unité commune ORP/CSR;
- Berne 50 : reprise d'une structure d'accueil de la petite enfance après transformation du collège de Petit-Vennes - préavis N° 2014/81 « Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places »;
- Pierrefleur 72 : reprise d'une maison de quartier après réaffectation et transformation de la Maison du Désert - préavis N° 2015/38 « Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier »;
- Boissonnet 1 : transformation d'une nurserie en APEMS de 24 places pour les besoins du SAJE;
- Maupas 47 : assainissement de l'installation de chauffage de l'immeuble abritant les AVL;
- Signal 2 : amélioration des conditions d'ambiance des salles d'exposition en remplaçant deux installations à gaz par une seule production d'eau glacée, installations de deux batteries de chauffage post-traitement pour déshumidifier l'air en été, adaptation de la régulation pour la gestion du traitement et des conditions;
- Mon Repos 1 : modernisation du processeur incendie et de ses moyens d'alarme avec reprise de toute la détection existante;
- Théâtre 12 : peinture des quatre sas de l'entrée principale de l'opéra ainsi que le nettoyage du revêtement de façade en marbre et granit de l'entrée principale;
- Vallée de la Jeunesse 1 : suivi du projet d'agrandissement de l'Espace des inventions;
- Vallée de la Jeunesse 13 : travaux de réaménagement extérieur;
- Vigie 6 : rénovation des douches et WC;
- Prairie 40 : construction d'un immeuble sur le terrain d'aventures de Malley;
- Boissonnet 43 - CPE de Boissonnet : travaux de transformation de la buanderie (vitrages, porte, menuiserie et peinture) pour la mise aux normes anti-feu ECA;
- Vers-chez-Bonjour 10 - EM les Chevalleyres : création d'un nouveau local sanitaire de quatre douches à l'étage, remplacement des conduites d'alimentation et de distribution de l'eau chaude et froide de la cuisine, remplacement complet du système de fermeture (mise en passe);
- Vallonnette 12 - maison de quartier de Chailly : rénovation complète des parquets huilés du rez-de-chaussée;
- Dapples 50 - maison de quartier Sous-Gare : remplacement des faux-plafonds et de l'isolation phonique de la salle polyvalente du réfectoire;
- Planemard - école à la montagne de Planemard : travaux de transformation des locaux sanitaires des moniteurs, remplacement complet du système de fermeture (mise en passe);
- Frasses 54 - école à la montagne de la Barboleuse : projet de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées;
- Pierrefleur 72 - MQ du Désert : suivi du projet et de la construction;
- Ernest-Ansermet 3 - Casino de Montbenon : rafraîchissement total de la salle des fêtes et du salon (ex salon-bleu), rénovation des chambres froides;
- Camping 3 - Camping de Vidy : remplacement du contrôle d'accès du parking (solde), remplacement de la production d'eau chaude sanitaire, mise en conformité de l'électricité, études pour la rénovation des salles d'eau;
- Chaucrau 8 : remplacement de la production de chaleur;
- Port-Franc 18 : étude sur l'aménagement des réceptions;
- Théâtre 6 : suivi des problèmes de production de chaleur;
- Tour de l'Ale : installation de l'éclairage extérieur et intérieur de la Tour (en partenariat avec SIL);
- Bergières 7-9-11 : partenariat pour la mise en valeur de la signalisation générale de la Collection de l'Art Brut, remise en état du muret perron sud (en coordination avec le SIPaL), réfection de la peinture d'espaces d'exposition et suivis de l'audit « énergétique »;
- Terreaux 33 : traitement de l'isolation phonique de certains locaux.

Dans le cadre du programme Emplois Temporaires Subventionnés Lausanne (ETSL), nous avons accompagné deux stagiaires en qualité de dessinateur-architecte.

Concernant les projets d'investissement, le SLG a participé à la rédaction du préavis suivant :

- Préavis N° 2017/55 « Projet de construction d'un bâtiment sis route Saint-Martin 16-18, dans une démarche de "Société à 2'000 watts", comprenant 41 logements sociaux, 35 places d'hébergement d'urgence, les locaux de la Soupe populaire et l'Espace, un dépôt d'entretien et des vestiaires pour le Service de la propreté urbaine et le Service des parcs et domaines, un parking souterrain de quinze places de parc voitures et huit places scooters ainsi que cinq places de parc voitures, huit places vélos et cinq places scooters extérieures ».

Unité d'exploitation et de nettoyage

Cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets :

- nettoyages à fond de : Chauderon 5 suite à la fin de bail; Chauderon 7 du 1^{er} au 5^e étage de tous les sanitaires; Chauderon 9 du niveau E1 des bureaux de la comptabilité de direction, du 2^e au 4^e étage de 39 bureaux; Côtes de Montbenon 7 pour accueillir la comptabilité de direction; Figuiers 28 décapage des escaliers;
- nettoyages des vitres de : Ale 31 au 2^e étage, Chauderon 11, Sallaz 4, Echallens 2A, Côtes-de-Monbenon 7, Figuiers 28, Genève 52, Maupas 34, Navigation 10, Riponne 10 et Sévelin 46;

- exploitation : divers travaux d'aménagement et dépannage à Chauderon 4, 7, 9 et 11 et à Port-Franc 18 ; remplacement des agencements de cuisine et supervision du projet de remplacement des groupes froids, installation du système d'adoucisseur, remplacement des batteries de l'onduleur ; suivi et maintenance des installations techniques (extincteurs, groupe de secours, remplacement des filtres des éjecto-convecteurs, ascenseurs, remplacement de la supervision, humidificateurs, etc.) ; coupure générale du réseau électrique pour déterminer les consommations de l'onduleur et de la génératrice.

Cette unité accueille régulièrement plusieurs stagiaires dans le cadre du programme des ETSL.

Secrétariat et location

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière : analyse de baux, conventions pour les services SAJE, ST et SEP+S ; établissement d'avenant pour les services et convention de prêt à usage ; mutations dans l'outil métier de gestion ; diverses recherches de locaux pour les services ; analyse et conclusion de baux pour les services (Port-Franc 22, Sévelin 8 et 14 et Ale 31) ; soutien des services dans les démarches administratives avec les régies ; mise à jour et mutations dans l'outil métier des données à la suite du changement de Municipalité et ensuite par la création de nouveaux services ECO et SGLEA-C ; établissement et envoi des budgets à l'ensemble des services ;
- gestion des badges : en plus de la gestion courante, la rocade des comptabilités de direction LEA et SCS a nécessité des modifications ;
- cantine de Sauvabelin : gestion de 22 locations, dont cinq gratuites selon note à la Municipalité, et une annulation après envoi du contrat et paiement de l'avance.

SECTION TECHNIQUE

La section technique a été fortement sollicitée cette année au vu du nombre très important de projets en cours, tant pour la Ville de Lausanne, pour la CPCL, que pour le patrimoine ex-COLOSA.

Pour le patrimoine de la Ville de Lausanne

La section technique a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4^e étape, les travaux de rénovation des bâtiments suivants :

- Riponne 10 : suivi des travaux pour la création d'un café-restaurant avant suspension du projet pour une nouvelle affectation ;
- Blécherette 2 : assainissement de la chaufferie et étude pour l'aménagement d'un WC handicapé ;
- Menthon 8 : établissement d'un projet de rénovation de l'enveloppe et d'aménagements intérieurs de l'immeuble ;
- Auberge du Lac de Sauvabelin : poursuite des études pour le développement du projet de rénovation des installations techniques et des terrasses, jusqu'à la suspension du projet (nouvelle politique des établissements publics) ;
- Tour 4 – Pré-du-Marché 9b : études pour l'assainissement de la chaufferie ;
- Escaliers-du-Marché 27 : suite des études pour la restauration des façades jusqu'à la suspension du projet en vue de la rénovation totale de l'immeuble.

Grâce au crédit-cadre du Service des routes et de la mobilité, la section technique a également dirigé les travaux suivants :

- Bois-de-Vaux 36-40 : réfection du parking et des accès.

Finalement, au travers du budget annuel, la section a mené à bien les travaux suivants :

- Berne 302 au Chalet-à-Gobet : étude pour la reconstruction de la ferme des anciennes écuries. Des travaux préliminaires de sécurisation ont été réalisés et le permis de construire a été délivré en novembre 2016. Le chantier est en cours avec une mise hors d'eau effectuée fin 2017 pour la ferme.

La section technique a également appuyé administrativement l'unité traitant l'assainissement du patrimoine financier.

Pour le patrimoine de la CPCL

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- Chauderon 7-9-11 (5^e étape phase C) : études pour la mise en conformité incendie du parking public ;
- Chauderon 9 : études pour le remplacement du groupe de secours ;
- Centrale 30 : appel d'offres mandataires pour la 1^{ère} phase d'étude en vue d'une rénovation complète de l'immeuble ;
- Chauderon 7-9-11 (6^e étape phase 2) : études pour le remplacement de la production de froid ;
- Genève 52 : assainissement de la chaufferie et études pour la réfection des toitures ;
- St-Martin 33 : études pour le remplacement de la ventilation ;
- réalisation d'un nouvel immeuble de 40 logements avec surfaces commerciales à l'avenue de Chailly 10-12, en partenariat avec la Caisse de pensions de la Banque Cantonale Vaudoise ;
- construction de huit immeubles totalisant 133 logements dans le quartier des Fiches Nord, nécessitant un investissement intense. Six bâtiments ont déjà été livrés entre octobre et décembre 2016. La remise totale des huit immeubles a été effectuée début 2017 ;
- suivi du projet de la Maison du livre et du patrimoine (MLP), en partenariat avec la direction générale de projet et le bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage, dans le cadre des différentes procédures judiciaires et administratives en cours envers le barreau routier Vigie – Gonin, le plan de quartier et le permis de construire de la MLP.

Pour le patrimoine CPCL – ex-COLOSA

Plusieurs dossiers sont ouverts :

- route du Pavement 41 à 63 : adoption par le Conseil communal du préavis pour le subventionnement des loyers de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements, permettant le démarrage du chantier en 2018 ;
- rue de la Borde 45-47-49-49 bis et rue des Crêtes 26-28 : obtention du permis de construire pour la rénovation lourde avec isolation des enveloppes ; envoi et retour de la plupart des soumissions pour le démarrage du chantier en 2018 ;
- parcelle n° 2052, sise rue de la Borde et rue des Crêtes : suite aux remarques formulées par ARCH et URB, dépôt d'une deuxième demande d'autorisation préalable d'implantation (API) d'un immeuble de logements « Minergie » de 65 appartements.

Pour la mise à jour du plan des investissements 2018-2028 de la CPCL, la section technique a réalisé des scénarios EPIQR portant sur la rénovation d'une vingtaine de bâtiments.

SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes : direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics dans le domaine de la construction.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration architecture	7.00	7.00	6.70	5.80
Section analyses et inspection	8.20	8.10	8.20	8.20
Section études et construction	15.30	14.00	15.20	14.00
Total service	30.50	29.10	30.10	28.00

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	9	7.00	7	5.80
Section analyses et inspection	9	8.10	9	8.20
Section études et construction	15	14.00	15	14.00
Total service	33	29.10	31	28.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Durant l'année 2017, le Service d'architecture a été impacté par plusieurs absences, dont certaines de longue durée, et des changements organisationnels. Ils ont été ressentis par l'ensemble du personnel du service, en termes de charge de travail.

En 2017, le service a accueilli cinq stagiaires dessinateur-trice en bâtiment pour des durées de trois jours, et huit stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

ORGANISATION

Le système de management de la qualité du Service d'architecture a été développé au niveau opérationnel et managérial durant l'année 2017, notamment au travers de la formalisation et de la standardisation des processus de gestion des risques et opportunités, et de gestion de projet. Les documents de gestion de projet, incluant des modèles et exemples, sont mis à disposition des services maîtres d'ouvrage et des mandataires externes au travers du « Guide du mandataire » accessible depuis le site Internet de la Ville.

En mars 2017, le service a passé le dernier audit de surveillance ISO 9001:2008 de ses activités. Aucune déviation n'a été identifiée, ce qui a ainsi confirmé la mise œuvre et l'entretien appropriés d'un système de gestion et d'amélioration continue pour la direction du service.

Concours

La cheffe du service et l'architecte de la Ville adjointe ont participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maîtres d'ouvrages (MO), autres :

- Diverses sociétés simples (Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. SILL S.A., Société Coopérative d'habitation Lausanne SCHL, Société coopérative Logement idéal) pour la réalisation des pièces urbaines A, B, C, D et E, dans le cadre des projets de construction de logements et de surfaces d'activités dans le quartier des Plaines-du-Loup.

Conseils stratégiques pour le concours suivant :

- Objets publics Plaines-du-Loup (pièces urbaines).

Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat ;
- Fondation lausannoise pour la construction de logements (FLCL) ;
- Fondation recherche concours d'étude (Forschung Planungswettbewerbe).

Suite à un renouvellement des membres des conseils de fondation pour la législature en cours, la cheffe de service a terminé sa participation à Pro Habitat et à la FLCL en fin d'année.

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Commission paritaire pour le personnel communal (COPAR) ;
- Comité de pilotage (COPIL) Métamorphose ;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

Amiante

La gestion du groupe « amiante » continue à être suivie par le Service d'architecture, en étroite collaboration avec l'unité ENV. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

Développement durable

Le Service d'architecture est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, chef de la section Etudes et constructions, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public :

- du comité de l'association Eco-Bau ;
- du groupe de développement durable du SIPaL ;
- du comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

MARCHÉS PUBLICS

Le centre de compétences des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Ce centre de compétences est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres Simap.

Suite au départ de la déléguée aux marchés publics et à l'audit interne réalisé par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL), le centre de compétences a été réorganisé et est, depuis le 1^{er} septembre 2017, rattaché à l'Unité conseil juridique de la Ville.

Le Service d'architecture continue de conseiller les services Maîtres d'ouvrage dans le domaine des marchés de construction. À ce jour, il continue également de gérer, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres.

En 2017, le Service d'architecture a enregistré deux recours en matière de marchés publics :

- un premier recours contre une décision d'adjudication dans le cadre du Stade de la Tuilière. Ce recours a été retiré suite à un accord trouvé entre les différentes parties ;
- un second recours contre une décision d'exclusion d'une offre pour des motifs formels dans le cadre de la construction du stade de la Tuilière. Le recours a été rejeté par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Le projet conséquent de révision des conditions générales de la Ville, datant de 1977, dirigé par la cellule marchés publics et la section Etudes et constructions en collaboration avec d'autres services, a été finalisé fin 2017.

ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS

La section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage ;
- les études de faisabilité et de potentiel ;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs ;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services) ;
- la représentation du Maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage) ;
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

La section études et constructions possède une grande compétence dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées par la section études et constructions sont de nature extrêmement variée dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale ou de la mise en conformité d'une école. Les collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

La section est consultée par les Maîtres d'ouvrages des services communaux en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent 50% des affaires traitées en interne et ne sont financées par aucun crédit. Il est clairement démontré que sollicitée à temps, la section peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Ainsi, les études de faisabilité pour fixer les objectifs des futurs concours sont réalisées au sein de la section et ont abouti en 2017 au lancement des concours pour la construction de nouveaux locaux scolaires et d'une salle de gym VD 2 au collège du Belvédère et pour la création de 12 classes supplémentaires au collège de Béthusy, qui verront leurs lauréats désignés en 2018.

De même, le service a préparé et lancé plusieurs appels d'offres pour des prestations de mandataires pour des projets importants tels que la rénovation de la salle Apothéloz du théâtre de Vidy, pour la transformation du stade de la Pontaise pour Athletissima et pour la rénovation du collège de St-Roch. Ces procédures conduiront en 2018 à des affaires externes pilotées par nos chefs de projets.

Si le nombre d'affaires traitées par la section est resté stable en 2017, le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projets a augmenté de 50%. Cela est principalement dû au démarrage des études du projet du collège de Riant-Pré, du chantier du stade de football de la Tuilière et à la poursuite du chantier du centre sportif de la Tuilière.

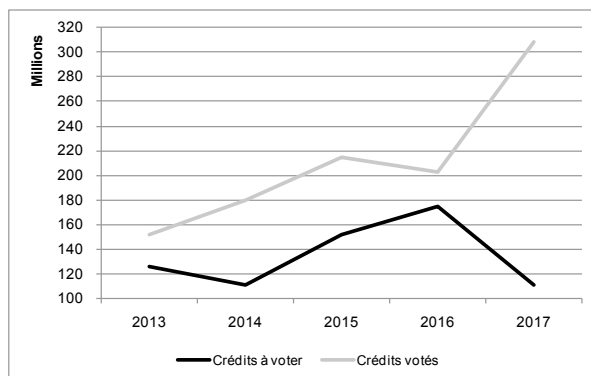
Etat du financement des affaires traitées

A la fin de l'année, la section études et constructions gérait un portefeuille de CHF 419'850'000.-. La section suit 87 affaires dont 80 en activité et sept en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclage des comptes.

	2017	2016
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	111'476'000.-	174'975'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	308'374'000.-	202'655'000.-
Total	419'850'000.-	377'630'000.-

L'augmentation de 50% des crédits votés est due principalement au démarrage des études du collège de Riant-Pré, des chantiers du stade de football et du Centre sportif de la Tuilière.

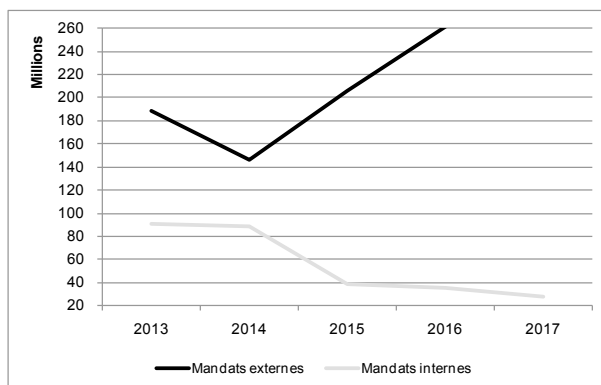
Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



Répartition de l'ensemble des mandats

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	44	335'671'000.-	44	261'777'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	43	27'828'000.-	40	35'008'000.-
Total	87	363'499'000.-	84	296'785'000.-

Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



Mandats actifs

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	40	288'171'000.-	37	203'672'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	40	20'203'000.-	39	19'008'000.-
Total	80	308'374'000.-	76	222'680'000.-

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes / chefs de projet de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2017 se présente comme suit :

Concours

- Voir sous « Organisation ».

Projets à l'étude

Mandats externes :

- collège de l'Eglantine – extension ;
- Lausanne, WC publics RM – assainissement ;
- collège de Montoie - étude de faisabilité, rénovation ;
- collège de Montblesson – transformation en CVE ;
- théâtre de Vidy – extension ;
- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – rénovation ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- collège des Fiches – construction ;
- Palud 5 – assainissement énergétique ;
- Palud 10-11 – assainissement énergétique ;
- César-Roux 5 – assainissement énergétique ;
- Aloys-Fauquez 1 – assainissement énergétique ;
- Rama II – construction d'un bâtiment de service multi-usages ;
- collection de l'Art-brut – étude exploratrice ;
- collège St-Roch – assainissement du bâtiment ;
- stade de la Pontaise - Athletissima.

Mandats internes :

- Floréal, Cour 14 – rénovation des vestiaires ;
- cimetière du Bois-de-Vaux – transformation ;
- collège de Béthusy – six classes provisoires ;
- Clos-des-Abbeyes, accueil – avant-projet ;
- CVE la Chenille - étude d'agrandissement ;
- centre funéraire de Montoie - assainissement du bâtiment et rénovation des fours ;
- Malley chaufferie – étude préalable ;
- Château de Rochefort, annexe – avant-projet ;
- SALV – couverture pont-roulant ;
- maison de quartier des Plaines-du-Loup – études ;
- ferme de Rovéréaz - conseil stratégique pour développement à long terme ;
- collège de la Barre – étude de faisabilité ;
- Louve 1 – création d'une main courante ;
- BIP – transformation halte garderie-bureaux.

Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation

Mandats externes :

- musée historique – transformation de la muséographie et création d'une buvette ;
- stade de football de la Tuilière – construction ;
- centre sportif de La Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires ;
- maison du Désert – transformation du bâtiment en Maison de Quartier ;
- terrain d'aventures, Prairie – suivi du mandat ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine (CVE).

Mandats internes :

- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS ;
- Vallée de la Jeunesse, espace des inventions – création d'un local ;
- refuge de Sauvabelin – construction nouvelle ;
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- Montheron – local vestiaires pour le SPADOM.

Projets terminés (phase suivi des garanties)

Mandats externes :

- Bellerive plage – assainissement des installations techniques ;
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS ;

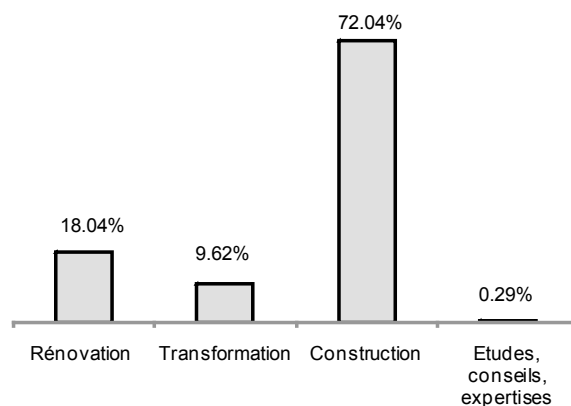
- rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble ;
- place du Port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons ;
- St-Roch – assainissement de la salle de gym.

Mandats internes :

- centre d'aviron – rénovation-transformation ;
- collège de Béthusy – assainissement-transformation ;
- collège de Montoie – construction de quatre classes préfabriquées ;
- collège de Vers-chez-les-Blanc – construction de quatre classes préfabriquées ;
- Montétan – assainissement du bâtiment ;
- collège de Chandieu – construction de six classes préfabriquées ;
- Denantou – vestiaires pour le SPADOM.

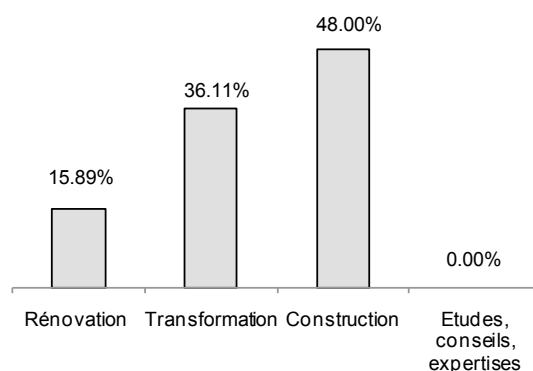
Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	13	52'000'000.-	8	31'850'000.-
Transformations	7	27'725'000.-	7	24'330'000.-
Constructions	12	207'610'000.-	15	147'369'000.-
Etudes, conseils, expertises	8	836'000.-	7	123'000.-
Total	40	288'171'000.-	37	203'672'000.-



Nature des mandats actifs : mandats internes (Service d'architecture)

	2017		2016	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	3	3'210'000.-	8	3'730'000.-
Transformations	8	7'295'000.-	5	5'480'000.-
Constructions	10	9'698'000.-	10	9'798'000.-
Etudes, conseils, expertises	19	0.-	16	0.-
Total	40	20'203'000.-	39	19'008'000.-



Répartition des dépenses

	2017	2016
Affaires suivies par	CHF	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	54'778'135.-	31'626'876.-
Mandats internes (Service d'architecture)	1'104'575.-	4'894'878.-
Total	55'882'710.-	36'521'754.-

Les chantiers des grands projets Métamorphose tels que le centre sportif et le stade de football de la Tuilière augmentent considérablement les dépenses de l'exercice 2017.

La diminution des recettes des mandats internes s'explique par la fin des chantiers du collège de Chandieu, des vestiaires du SPADOM du Denantou, des locaux de Montétan et du centre d'aviron.

Aménagement des espaces publics

Le Service d'architecture, par son architecte espaces publics, participe à la structure des espaces publics (SEP) comprenant le comité (CEP), le bureau (BEP) et les groupes d'études (GEP). Cette structure de coordination et de concertation existe depuis 1996 suite à une décision municipale.

Le service a pris part à plusieurs grands projets d'espaces publics :

- projet Pôle Gare, particulièrement la place de la Gare et son sous-sol ainsi que la façade sud de la gare CFF ;
- conception du guide d'analyse et de projet des garde-corps lausannois.

Par ailleurs, le Service d'architecture a participé cette année à d'autres projets liés à l'espace public, dont :

- mobilier urbain (banc « Lausanne » et bancs alternatifs, affichage urbain, fontaine à boire) ;
- conseil et expertise en matière d'enclos à conteneurs de déchets et de terrasses de café ;
- coordination de l'implantation d'armoires techniques/électriques ;
- réaménagement partiel de la rue de la Tour ;
- réaménagement de l'avenue Vinet (GEP Vinet) ;
- aménagement du plateau de Sévelin (GEP Sévelin) ;
- passerelle de Bois-Gentil (Maillefer II) ;
- conception de garde-corps :
 - escaliers des Deux-Marchés ;
 - escaliers Boisy-Vallombreuse ;
 - chemin de mobilité douce du Languedoc (GEP Languedoc) ;
- analyse des enjeux d'espace public des escaliers de Boisy-Vallombreuse ;
- élément défensif de la statue de la Justice.

Le Service d'architecture participe en outre au Groupe accessibilité piétonne (GAP), organe de consultation et de relais entre acteurs privés et publics sur les projets comportant des enjeux piétonniers.

En complément, l'architecte espaces publics a mené ou participé à plusieurs projets ne portant pas spécifiquement sur les espaces publics :

- étude de faisabilité pour l'extension de la chaufferie de Malley ;
- représentation de la direction LEA dans le projet d'agrandissement du port d'Ouchy ;
- représentation de la direction LEA dans le dossier municipal portant sur la politique d'accessibilité universelle ;
- révision du Plan Général d'Affectation (PGA).

ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS

Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire pour une demande d'autorisation au sens de l'art. 103 LATC sont analysés par la section analyse et inspection des constructions. L'analyse est faite afin d'assurer l'accessibilité aux handicapés, la prévention des accidents, la sécurité, l'esthétique et l'intégration, ainsi que la matérialité et les couleurs.

Après l'obtention d'une autorisation (permis ou détermination), divers contrôles sont effectués en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions ou charges fixées par les diverses entités lors de l'autorisation aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser ou à un contrôle d'exécution.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal. Ce travail est assuré par deux architectes de la section dont la formation complémentaire en monuments historiques apporte toutes les compétences requises.

En plus des prestations d'analyse et de contrôle, la section conseille les propriétaires ou leurs mandataires, avant travaux ou en cours d'exécution, pour les questions d'esthétique et d'intégration et d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de constructions surtout dans le cadre des transformations-rénovations, ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protections contre les chutes.

Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments qui doivent être approuvés par ARCH.

Depuis octobre 2014, afin d'utiliser au mieux les compétences dans le processus d'octroi des permis de construire, le Service d'architecture analyse l'intégration, l'esthétique et les aspects formels de tous les projets avant l'enquête publique. De plus, sous l'impulsion du Bureau des permis de construire, un nombre croissant de dossiers sont vus avant même la dépose du dossier de demande d'autorisation. Ces analyses préalables en amont facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête.

La cheffe de section et l'architecte coordinatrice établissent également régulièrement des préavis esthétiques destinés à la Municipalité ou lors de procédures à la CDAP.

Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

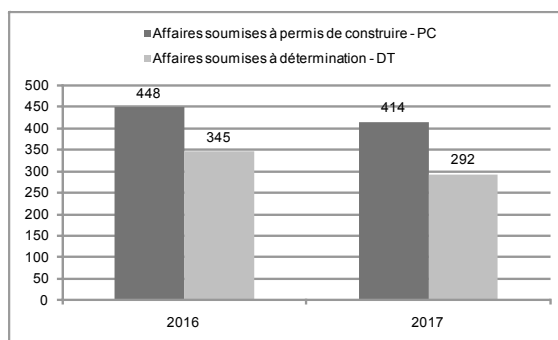
	2017	2016
Aménagements extérieurs	114	112
Annexes	19	22
Changements d'affectation	47	43
Constructions nouvelles	70	80
Démolitions	17	15
Démolitions et constructions nouvelles	121	120
Démolitions et transformations	6	9
Divers	3	3
Garages-box et couverts extérieurs	3	6
Installations techniques	97	75
Transformations	534	528
Transformations (avec isolation périphérique)	93	94
Total	1'124	1'107

Nombres d'analyses et préavis

	2017	2016
Analyses préalables	125	88
Préavis esthétiques	547	553
Préavis pour réponses aux opposants (tribunal CDAP)	29	2
Total	701	643

Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2017	2016
Rénovations, réfections de façades	57	119
Travaux non soumis à autorisation (DT)	488	395
Total	545	514



Affaires créées cette année (autorisations délivrées)

	2017	2016
Soumises à permis de construire	414	448
Soumises à détermination	292	345
Total des affaires créées	706	793
Permis de construire complémentaire	36	52

Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le Bureau des permis de construire, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou conditions, planification et contrôles des travaux, et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un

contrôle d'exécution lorsque toutes les conditions sont remplies. Le nombre de déterminations délivrées est croissant depuis quelques années.

Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2017	2016
Début démolition contrôlé	31	46
Début des travaux contrôlé	513	479
Etapes contrôlées (sauf début et fin)	833	732
Fin de travaux contrôlée	544	535
Total	1'921	1'792

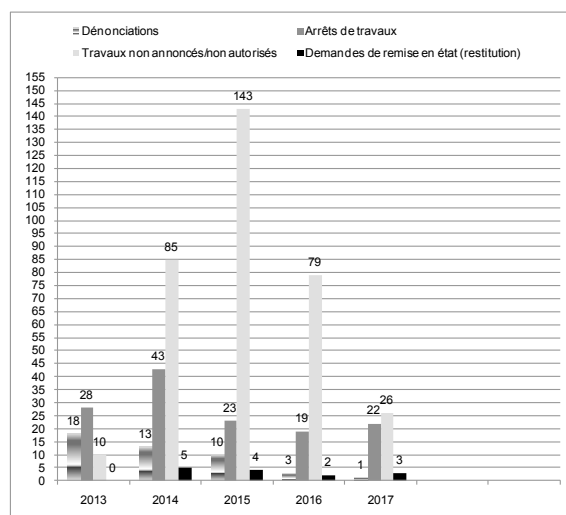
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Ces phases s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à diverses phases de la démolition à la fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'900 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué augmente. Ceci provient de la complexité des chantiers de plus en plus grande, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et de contrôles de chantiers. A noter également qu'un grand nombre de contrôles concernent des chantiers dont le permis a été délivré en 2015-2016.

	2017	2016
PH/PU (permis d'habiter/ d'utiliser) envoyés	332	335
Contrôles d'exécution effectués	234	206
Total	566	541

Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, demandes de remise en état (restitutions) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés	Demandes de remises en état (restitution)
2013	18	28	10	0
2014	13	43	85	5
2015	10	23	143	4
2016	3	19	79	2
2017	1	22	50	3



Travaux non annoncés/non autorisés

Depuis 2014, pour chaque cas de travaux non annoncés ou non autorisés constaté, un important travail d'information aux propriétaires et régies concernés a été réalisé, sous forme d'un courrier rappelant la base légale et les renvoyant au site Internet de la Ville pour trouver les renseignements utiles pour déposer un dossier conforme. Une baisse sensible des travaux non annoncés est à noter, ce qui conforte le travail incitatif qui a été mis en place depuis trois ans.

Les dénonciations restent toutefois rares et sont réservées aux cas les plus répréhensibles. Les affaires juridiques, recours et autres sont toutefois en augmentation. L'unité conseil juridique accompagne ARCH pour le suivi de ces dossiers délicats.

Statistique trimestrielle de la construction (STC)

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale et prépare pour les archives communales les dossiers à archiver.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Un collaborateur responsable de la sécurité est attaché exclusivement à cette tâche (1 ept). Afin d'assurer un relais en cas d'absence ou de surcharge, deux collaborateurs dévolus aux analyses et inspections ont une formation spécifique dans le domaine de la sécurité de chantier (0,3 ept). Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, route et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages (par pointage) ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec police de Lausanne et la SUVA et au besoin le procureur.

En 2017, quelques faits marquants sont à signaler :

- coordination chantier Pôle Gare ;
- construction du stade de la Tuilière ;
- coordination chantier CIO-STEP ;
- coordination travaux tunnel LEB (avenue d'Echallens) ;
- construction et agrandissement du CHUV (AGORA) ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (650 logements) ;
- construction des musées MCBA ;
- rénovation de la Coop de St-Laurent.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (tl, CP et RM).

Le nombre croissant de chantiers sensibles - chantiers importants en taille, chantiers en interaction avec le public (centre ville), chantiers sur des sites complexes (gare, CHUV, etc.), les multi-chantiers (Métamorphose, les Fiches, etc.) - rend la charge de travail totalement disproportionnée pour un seul ept. La situation est critique et il n'est plus possible d'assurer les missions de façon suffisante.

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV, l'école vaudoise de la Fédération des entrepreneurs (FVE) et certaines entreprises générales.

Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53
2017	51

Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0
2013	0
2014	1
2015	0
2016	0
2017	0

Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12
2017	14

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Les 14 accidents répertoriés cette année concernent des blessures sans pronostic vital engagé.

SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, de paysages et d'aménagement de l'espace public
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et cinq cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti(e)s
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- communication
- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens

Bureau espace public et paysage

- garantie de la bonne intégration des aspects paysage et qualité des espaces publics dans les planifications urbaines
- réalisation d'études et projets dans les espaces publics
- gestion des plantages
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique

Domaines et patrimoine

- gestion et entretien des vignobles
- commercialisation des Vins de Lausanne
- mise en œuvre de la stratégie et des projets d'agriculture urbaine, gestion des domaines agricoles
- gestion et entretien des forêts
- participation à la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat
- constructions et réparations du parc immobilier, des ouvrages et infrastructures gérés par le service

Entretien, production et maintenance

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- exploitation des ateliers du service

Nature

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services de la Ville, privés, associations)
- gestion du patrimoine arboré
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	18.10	16.30	20.10	18.70
Ateliers	27.80	27.80	27.80	26.80
Bâtiments	3.00	3.00	3.00	3.00
BEP - Etude & Projet	10.70	9.10	12.10	10.95
Cimetières - Aménag. / Inhum.	6.00	6.00	6.00	6.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	14.00	11.00	12.00	10.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	12.00	11.10	12.00	11.10
Cimetières - Bureau	6.45	6.45	6.45	6.45
Cimetières - Montoie	7.10	7.20	7.10	6.20
Domaines	2.00	2.00	2.00	1.00
Etablissement horticole	21.70	21.70	20.70	20.70
Forêts	24.70	24.50	24.70	24.50
Parcs - sect. Ouest	44.00	44.00	44.00	44.00
Parcs - sect. Est	43.40	40.60	43.40	39.60
Parcs - sect. Sud	53.30	53.30	53.30	52.10
Permis Const. & Sécurité	3.50	3.50	2.50	2.50
Vignobles	13.30	13.30	12.70	11.30
Total service	311.05	300.85	309.85	294.90

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	18	16.30	21	18.70
Ateliers	28	27.80	27	26.80
Bâtiments	3	3.00	3	3.00
BEP - Etude & Projet	10	9.10	12	10.95
Cimetières - Aménag. / Inhum.	6	6.00	6	6.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	11	11.00	10	10.00
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	12	11.10	12	11.10
Cimetières - Bureau	7	6.45	7	6.45
Cimetières - Montoie	8	7.20	7	6.20
Domaines	2	2.00	1	1.00
Etablissement horticole	22	21.70	21	20.70
Forêts	25	24.50	25	24.50
Parcs - sect. Ouest	44	44.00	44	44.00
Parcs - sect. Est	41	40.60	40	39.60
Parcs - sect. Sud	55	53.30	54	52.10
Permis Const. & Sécurité	4	3.50	3	2.50
Vignobles	14	13.30	12	11.30
Total service	310	300.85	305	294.90

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPADOM)	2	1
BEP - Etude & Projet	1	1
Cimetières - Bois-de-Vaux 1	1	1
Cimetières - Bois-de-Vaux 2	1	1
Etablissement horticole	4	4
Forêts	5	6
Parcs - sect. Ouest	3	2
Parcs - sect. Est	3	4
Parcs - sect. Sud	3	2
Vignobles		1
Total service	23	23

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	9
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
Total service	17	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	9
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

11 février	6 ^e forum des habitants du Désert
22 mars	Mise des bois au Boscal
25 mars	«Arbracadabra» fête de la forêt à Sauvabelin
3 mai	Présentation du plan d'actions pour la faune et la flore urbaine et brochure réseau écologique urbain
4 mai	Sortie de presse du guide des sorties vertes
5 mai	Inauguration du parc et de la place de jeux de Chandieu
20 mai	1 ^{re} «Fête de la nature» à la place Pépinet
26 et 27 mai	Caves ouvertes en ville
29 mai	Lancement d'un concours pour favoriser la nature en ville
3 et 4 juin	Caves ouvertes vaudoises
3 juin	«Rando des Farfadets» dans le cadre de la Journée lausannoise du vélo
22 juin	Inauguration de la passerelle de Praz-Séchaud/Vennes
24 juin	Action «parcs propres» au Bourget, concours gabarits volume déchets 2016 et cheval urbain
25 juin	Inauguration des flèches géantes à Beaulieu, carrefour Jomini-Bergières
4 au 9 juillet	Les Vins de Lausanne au Festival de la Cité
6 juillet	Installation de l'Akabane, place de jeux mobile sur la place Grand-Saint-Jean
25 juillet	Installation de l'Akabane, place de jeux mobile sur la place de la Louve
10 août	Remise symbolique de cloches pour remercier Jean-Claude Pittet, responsable de l'alpage des Amburnex et son collègue fromager Christian Dubois, pour le prix du meilleur Gruyère d'alpage AOP à l'occasion du «Swiss Cheese Award» en 2016
18 août	Grand prix des vins suisses : médaille d'argent sur le gamay vieilles vignes de l'Abbaye de Mont 2015 et médaille d'or sur le chasselas les Roches plates 2016
22 août	Conférence de presse pour la remise officielle des clés du domaine de Rovéréaz aux exploitants
24 août	Lancement du concours international d'idées «Lausanne Jardins 2019»

25 août	21 ^e édition de la Nuit des chauves-souris au Chalet-à-Gobet
2 septembre	30 ans des fermes pédagogiques
5 septembre	Conférence de presse « Abeilles sauvages et ruchers urbains: l'heure du bilan », visite des ruches et démonstration d'extraction de miel
10 septembre	Marché d'automne de Lausanne ProSpecieRara, vente du miel de la Ville de Lausanne
14 au	
16 septembre	Journées du Bois Suisse – présence des forestiers lausannois à Villars-Tiercelin
22 septembre	Inauguration de la promenade de la Liberté
2 octobre	La Ville de Lausanne est lauréate 2017 du Prix de l'avenir
7 octobre	Edition 2017 de la journée « un arbre, un enfant »
20 novembre au	
2 décembre	Exposition au forum de l'Hôtel de Ville « Un verger dans la ville » et production de raisinée
22 novembre	Plantation officielle du nouveau platane de Place du Grand-Saint-Jean
7 au	
9 décembre	Dégustations et 215 ^e mise aux enchères des Vins de Lausanne
11 au	
13 décembre	Accueil de la délégation internationale « Great Wine Capitals »
20 décembre	Mise des bois feuillus au Boscal

ADMINISTRATION

L'année 2017 a été marquée par la réorganisation du service. Le comité de direction s'est réuni à plusieurs reprises en compagnie d'un mandataire afin de construire un nouvel organigramme. Celui-ci a été validé par la Municipalité le 7 septembre et présenté à l'ensemble du service le 11. Il est entré en vigueur au 1^{er} octobre 2017. Suite à cette nouvelle organisation, le SPADOM a pu engager, au 1^{er} janvier 2018, un chef pour la nouvelle division intitulée « Entretien, production et maintenance ».

L'Unité administrative a accompagné la direction ainsi que les divisions dans les tâches d'organisation et administratives.

L'Unité communication a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les diverses inaugurations liées à l'espace public et les activités offertes à la population, ainsi que de nombreuses autres actualités qui ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site internet www.lausanne.ch/nature et via les réseaux sociaux (par exemple : l'inauguration de la nouvelle place de jeux de Chandieu, la plantation participative à la promenade de la Liberté, l'action « parcs propres » au Bourget avec la représentation du volume annuel de déchets par des gabarits, la publication de la brochure « Réseau écologique urbain », la mise des bois, la 215^e mise des vins, la vente de raisinée brassée à la place de la Palud dans le cadre de l'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, etc.).

Le chargé de projet et répondant qualité pour le service a géré de nombreux projets transversaux sur demande de la direction (par exemple : la problématique des fontaines en ville, la signalétique à la vallée de la Jeunesse et à Vidy - WC publics, la vente des plantes tropicales du SPADOM à Aquatis, l'accueil de la délégation de « Great Wine Capitals » pendant trois jours, et la culture des plaques de vivaces à tester prochainement dans les parcs).

L'unité RH a géré les affaires du personnel du service et assuré l'encadrement des 21 apprenti-es, des 48 stagiaires (stage découverte, ETSL, Orif, AI, validation entrée HES) et des 17 auxiliaires.

En parallèle, sa responsable a accompagné la direction dans la définition et l'implémentation du nouvel organigramme du service.

Santé et sécurité au travail

Le responsable de la santé et de la sécurité au travail et les délégué-es par unité ont accompagné, en tant qu'expert sécurité, divers projets tels que le suivi du parc véhicules, la sécurisation des fontaines, l'analyse des locaux de service et les nouvelles constructions sur l'espace public. Le responsable a en outre suivi la formation continue obligatoire des collaboratrices et collaborateurs, réalisé des audits de postes de travail avec l'appui de l'ergonome de la Ville et remis à jour le programme de réveil/renforcement musculaire obligatoire pour toutes les collaboratrices et collaborateurs de terrain.

Police des chiens et projets

L'activité générale 2017 du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a été principalement marquée par le maintien, depuis maintenant trois ans, d'un indice constant des affaires traitées, par une nette augmentation de l'annonce de chiens listés (+ 22%), par une forte augmentation des signalements relatifs à la protection des animaux (+ 88%), par une diminution des cas de morsures, particulièrement au détriment des humains adultes et des animaux, et par le traitement de plusieurs affaires particulières qui ont valu soit une réaction urgente ou, au contraire, de nombreuses investigations afin d'établir les faits et les responsabilités.

BUREAU ESPACE PUBLIC ET PAYSAGE (BEPP)

L'année 2017 a été marquée, au sein du BEPP, par l'engagement d'une architecte paysagiste cheffe de projet, en remplacement d'un collaborateur sortant, l'engagement d'un architecte-paysagiste chef de projet, et l'arrivée d'un nouvel architecte-paysagiste, chargé de la coordination des grands projets de la Ville de Lausanne au sein du SPADOM. Ces engagements ont contribué au renforcement de l'équipe du BEPP afin de répondre aux nombreux projets en cours et à venir.

Le BEPP a participé aux développements de projets en matière de planification générale et grands projets, notamment au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (par exemple : le plan directeur communal et son volet nature et paysage ; les premières études pour la révision du plan général d'affectation ; pour Métamorphose les projets du centre sportif et du stade de la Tuilière, des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, du stade Pierre-de-Coubertin ; les projets en lien avec Pôle Gare comprenant la place de la Gare, le quartier des Fleurettes, le quartier sous-gare et Plateforme 10 ; les axes forts de transports publics ; les jonctions de la Blécherette et de Malley ; la Ligne de bus Olympique à Vidy-Ouchy, l'enterrement du LEB ; la renaturation de la Chamberone ; le site de Rovéréaz ; le siège du CIO).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEPP a participé aux groupes de travail « espaces publics » (GEP), chargés d'étudier des projets d'aménagement (par exemple : la tranchée du Languedoc, la liaison Martinet-Provence, la route du Pavement, le quartier de Sévelin, le quartier du Vallon, l'avenue Vinet, dans le cadre du PALM 2012 la liaison de mobilité douce dans le Coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin, rue du Petit-Flon) et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple : l'avenue des Acacias, l'avenue Tissot, l'impasse de Sébeillon, la route de Berne, l'avenue César-Roux, la liaison piétonne de Praz-Séchaud, la place de la Sallaz, la placette sud de la Sallaz, le chemin du Trabandan, la rue de la Tour, la place du Grand-St-Jean).

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, notamment, le parc de la Solitude en lien avec le futur bâtiment de la rue St Martin 16-18, le parc du Désert, l'Esplanade de Montbenon, la place du Nord, le renouvellement du fleurissement des quais d'Ouchy. Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent le réaménagement de l'entrée ouest du parc du Denantou, l'aménagement de l'espace Beaulieu à l'angle Jomini-Bergières, le réaménagement de la placette de la Liberté, la zone d'accès à la Maison du Désert, la zone de sport et loisirs du Vallon, les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini, le parc et terrain d'aventure de la Colline de Malley, ainsi que le très important chantier de renaturation du lac de Sauvabelin, dont l'inauguration est prévue au printemps 2018.

Quant aux places de jeux (transférées à la Direction finances et mobilité depuis le 1^{er} juillet 2016), le BEPP a divers projets à l'étude (par exemple : la promenade de Béthusy, la promenade du Bois-de-Beaulieu, la promenade de Jomini, le square d'Echallens, l'espace adolescent de la place du Nord, le terrain d'aventure de Malley, la promenade de la Solitude et l'Esplanade de Beaulieu, la promenade Cité-Vieux-Boug). Parmi les réalisations 2017, sont à relever la création d'une nouvelle grande place de jeux à Sauvabelin, le réaménagement complet des places de jeux de Chandieu et du Pont-de-Chailly, ainsi que la création d'une place de jeux à Montelly, en partenariat public-privé.

En ce qui concerne les plantages, plusieurs projets sont à l'étude en vue d'une réalisation en 2018, aux quartiers du Vallon, du Levant et de Montelly. Ont aussi été étudiés les réaménagements du plantage de Victor-Ruffly et du potager de la Grenette. Le BEPP assure également la conduite d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages, ainsi que le suivi des hôtels à insectes et de l'occupation des nichoirs à oiseaux installés en ville.

Et pour conclure, le BEPP est également en charge de Lausanne Jardins, avec la préparation de l'édition 2019 en collaboration avec la commissaire, soit le développement du concept, la rédaction du préavis de demande de crédit, adopté par le Conseil communal le 12 juin 2017, et l'organisation du concours international dont les projets seront jugés en février 2018. Les projets lauréats seront exposés dans le cadre de l'édition 2018 d'Habitat et Jardins à Beaulieu, où l'Association Jardins Urbains et la Ville de Lausanne ont été invitées à réaliser la scénographie de l'exposition et l'aménagement d'un jardin appelé « Tour de terre ».

DOMAINES ET PATRIMOINE

Agriculture et gestion du territoire

Le domaine de Rovéréaz a été remis aux fermiers lauréats de l'appel à projet. La production maraîchère ainsi que les activités de réinsertion sociale ont démarré. Les activités pédagogiques commencées en 2016 se sont poursuivies. Une première phase de travaux pour adapter les bâtiments aux besoins à court terme du projet ont été définis.

Au domaine des Saugealles, les travaux de maintenance et d'amélioration de l'installation de biogaz se sont poursuivis, renforçant notamment les questions de sécurité.

Les fermes pédagogiques ont fêté leurs 30 ans. Une journée porte ouverte a eu lieu début septembre à la ferme des Cases et au Chalet-de-la-Ville.

Des travaux ont été menés dans les logements des fermiers, en particulier aux fermes de la Villaire et des Cases.

Le lien entre la production locale sur les parcelles propriétés de la Ville et les Lausannoises et Lausannois a été mis en avant. L'unité a pris part à l'organisation de plusieurs manifestations au centre ville dont le « miam festival », le pique-nique du premier août et le marché de Noël.

L'unité a géré les dossiers soumis en consultation auprès du service tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique. Des solutions ont été trouvées pour cultiver des terrains dans l'attente des travaux ou pour stocker de la terre végétale de manière temporaire.

Les surfaces cultivées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique ont augmenté.

Un processus participatif avec les fermiers de la Ville a été mis en place afin de définir les contours de la future politique agricole de la Ville de Lausanne.

Entretien des bâtiments et infrastructures

L'unité a poursuivi les travaux de rénovation de locaux pour l'unité vignobles, notamment les chambres pour le personnel auxiliaire à l'Abbaye-de-Mont, l'accueil au château Rochefort et les salles de bain des chambres d'hôtes au Burignon. Elle a également réalisé le renforcement d'un important mur de soutènement dans les vignes.

Dans les parcs, les collaborateurs de l'unité ont notamment conduit le projet d'assainissement du mur historique soutenant l'esplanade de la Madeleine, ainsi que diverses opérations telles la sécurisation de barrières (promenade Schnetzler/parc de la Légende), l'exécution des travaux d'entretien courant de surfaces revêtues et perméables, la suite de la mise en place du tri sélectif, et la création d'un dépôt pour les jardiniers à Vidy. Pour les locaux, outre les travaux courants, le local de Floréal pour les équipes d'entretien a été entièrement rénové.

Dans les cimetières, l'accent a été mis sur la réfection d'un des columbariums historiques de Montoie.

Pour les domaines agricoles, l'unité a participé à diverses études liées au projet d'agriculture maraîchère biologique de proximité à Rovéréaz, au remplacement d'un chauffage dans la maison d'habitation à Etagnières, et à de nombreuses interventions d'entretien du bâti.

Pour les forêts, l'unité a assuré le suivi des travaux de mise en conformité de la halle des forestiers au Boscal, la rénovation de la toiture d'un refuge de la Fontaine des Meules, et divers entretiens de cheminements dans les zones foraines.

A noter que l'Unité entretien des bâtiments et infrastructures a participé à divers projets de réaménagement dans les parcs en collaboration avec le BEPP (Sauvabelin, Beaulieu ex-tour Taoua, maison de quartier du Désert, place de jeux de Jomini).

Forêts

L'unité a travaillé dans diverses commissions en charge du développement du projet parc naturel périurbain.

Le marché des bois s'est légèrement amélioré, les prix sont en légère hausse et la demande est plus soutenue que durant l'année précédente.

L'unité a participé à de nombreuses activités d'accueil, à la manifestation Arbracadabra, à la fête de la forêt joratoise du 17 juin. Elle s'est associée aux activités dans le cadre du passeport vacances et organisé des balades de découverte des champignons. Elle a également participé à l'organisation, en collaboration avec le groupement forestier de la Menthue, des Journées du bois suisse, les 15 et 16 septembre à Villars-Tiercelin, avec pour thème: « La forêt se dévoile, de l'arbre à l'habitat ».

Les travaux de la dernière étape de la rénovation de la tour de Sauvabelin se sont terminés fin juin, ils auront duré trois ans; d'importants travaux de rénovation du pont des Côtes sur le Talent ont entraîné sa fermeture au trafic, et les travaux de transformation de la halle du Boscal ont démarré afin de la mettre en conformité (préavis N° 2016/45 « Halle du Boscal - route des Corbessières 4 à Lausanne - Mise en conformité de la halle »).

Une colonie de castors a fait son apparition dans les forêts du Jorat et les sangliers occasionnent toujours de gros dégâts.

Vignobles

L'Abbaye de Mont poursuit sa reconversion à la biodynamie. L'utilisation d'engrais vert se généralise sur les deux domaines de la Côte. Le printemps, marqué par des gelées dans l'ensemble du pays, a épargné les domaines de la Ville de Lausanne. Ce sont des raisins équilibrés tant en quantité qu'en qualité qui ont pu être récoltés.

Une nouvelle plantation de chardonnay voit le jour, la première vinification est prévue pour 2020. La production de chasselas naturel (sans sulfites) de l'Abbaye de Mont est passée de 1'000 bouteilles en 2016 à 3'000 en 2017, de manière à pouvoir répondre à la demande de la clientèle.

Au Clos des Abbayes et au Clos des Moines, les aménagements permettant une petite mécanisation facilitée et l'implantation de plantes vivaces se poursuivent. Au domaine du Burignon, l'acquisition de trois amphores a été faite dans le but de vinifier le viognier et le chasselas premier grand cru et ainsi valoriser la minéralité des terroirs.

La 215^e mise des vins poursuit son adaptation à la clientèle de particulier avec l'augmentation de petits lots, et avec l'apparition de « masterclass » permettant d'apprendre à déguster des vins primeurs. Les magnifiques étiquettes historiques ont été reprises. Les événements des gardiens de la mise ont quant à eux été un beau succès.

ENTRETIEN, PRODUCTION ET MAINTENANCE

Ateliers

A la suite de la modification du mode de traitement des déchets verts issus du service, la zone de stockage sur le site des Prés-de-Vidy a été agrandie.

Des travaux conséquents de génie civil ont été entrepris pour la réfection du tablier du pont de Lavaux ainsi que la création d'un mur de soutènement sur le site de Vidy.

Concernant les domaines agricoles et viticoles de la Ville, de nombreux travaux de réfection, telle que la remise en état de volets, de portes ainsi que des travaux conséquents de peinture, ont été réalisés.

La mise en place du nouveau programme informatique centralisé de gestion du parc de machines et véhicules ainsi que la gestion du magasin de pièces détachées du SALV est en cours.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'unité ateliers se sont occupés de la réparation des places de jeux et de tous les travaux lourds liés à des machines sur les terrains de sport de la Ville.

Cimetières

Quelques modifications organisationnelles ont été faites dans les magasins de fleurs du Bois-de-Vaux I et de Montoie. Concernant le premier, l'ouverture ne se fait plus que six week-ends par an et le magasin ne propose plus de fleurs coupées à la vente.

Au cimetière de Montoie, il y a eu la rénovation complète de la section 8 du Columbarium. Des travaux de désaffectation ont eu lieu sur les sections 27 et 29 pour tombes à la ligne au Bois-de-Vaux II.

Etablissement horticole (EH)

Suite à la vente des plantes exotiques et d'une grande partie des orchidées à Aquatis, l'EH a mis en location une serre pour l'EPFL afin qu'ils conduisent différents essais liés à la croissance des plantes.

De gros travaux d'analyse ont été conduits dans le cadre du mandat d'études parallèles du projet Métamorphose des Prés-de-Vidy. Suite à ces réflexions, la Municipalité a décidé la pérennisation du site horticole de la Bourdonnette. De plus, l'EH a intensifié la culture de plantes vivaces, et des essais de culture sur laine de moutons sont en cours.

Parcs

Les collaboratrices et collaborateurs de l'Unité parcs ont poursuivi la mise en place de la charte d'entretien écologique, et son application permet d'atteindre les objectifs fixés par la Municipalité et validés par le Conseil communal, suite à l'adoption du préavis N° 2015/32 « *Qualité de vie dans les parcs lausannois* ». Les collaboratrices et collaborateurs assermentés ont suivi un cours sur les amendes d'ordre (LAOC), et la gestion des déchets se poursuit par la pose de totems de tri sélectif et la pose de poubelles enterrées à Montbenon et à la dune de Malley.

L'unité a contribué à diverses réalisations, notamment l'aménagement de la placette de la Harpe, du lac de Sauvabelin, de la zone sportive de Tridel, de la place de jeux de Chailly, de la place Pré-du-Marché, et de la première phase du réaménagement du parc de Denantou. De plus, une plantation en collaboration avec la maison de quartier de la Pontaise a été faite à la promenade de la Liberté. Des massifs floraux des quais d'Ouchy (plantation de 20'000 bulbes de narcisses), du nord de la place de Milan, de l'église anglaise et de la Villa Rose ont été modifiés. En parallèle, l'Unité parcs a effectué la plantation de 128 arbres d'avenue, 69 arbres de parcs et 76 arbres fruitiers.

Au niveau de l'entretien écologique différencié, l'accent a été mis sur la fleur de foin, l'épandage de compost (fabrication interne) sur 8'000 m² de surfaces herbeuses, la gestion des plantes envahissantes du talus du Vallon avec des chèvres, l'arrachage de plantes horticoles remplacé par de la prairie fleurie ou des plantes indigènes, et la lutte contre les espèces invasives sur les toitures végétalisées.

Outre la préparation des terrains de sports pour les divers championnats suisses, ceux-ci ont été préparés pour les camps d'entraînements de l'équipe suisse, de l'Olympique de Marseille ainsi que pour le festival de football des Alpes.

Et pour terminer, l'Unité parcs a contribué à l'organisation de diverses manifestations dont la « Fête de la nature », le cheval urbain, le marché d'automne Lausanne – PSR de Sauvabelin, la campagne « parcs propres » au Bourget, et à l'exposition « Un verger dans la ville » au Forum de l'Hôtel de Ville.

NATURE

L'équipe Nature est devenue une division depuis la mise en place du nouvel organigramme du service. Son champ d'activité s'est ainsi considérablement élargi, incluant les permis de construire, les requêtes en abattage et le patrimoine arboré. Jusqu'à l'été 2017, avant la réorganisation du service, cette équipe a poursuivi la politique nature de la Ville.

Conseil nature

Fruit d'un travail de plusieurs mois en 2016, la brochure « Réseau écologique lausannois et ouest-lausannois » a été publiée au printemps 2017.

En 2017, deux projets de toitures publiques ont été subventionnés (bâtiment A du collège de Grand-Vennes et vestiaires des bains publics de Bellerive). Un total de 1'435 m² de toiture a ainsi pu être végétalisé. Un suivi floristique et entomologique a été réalisé sur les toitures de Beaulieu. Deux ans après le relevé de l'état initial, le rapport conclut à une évolution positive par l'augmentation de la biodiversité dans les deux domaines étudiés.

Une première édition du « Concours nature en ville » s'est tenue en 2017. Sur sept projets proposés, deux ont été primés : l'extension du jardin permacole des JUL à Bellevaux, et des aménagements d'éducation à l'environnement au collège de Béthusy. La première édition de la « Fête de la Nature » en ville a pu être organisée le 20 mai en collaboration avec l'Udd et les associations de protection de la nature lausannoises. L'équipe nature a participé activement à l'élaboration de l'exposition « Un verger dans la ville ».

L'équipe nature a également été sollicitée pour collaborer au projet de « parcours didactique sur les oiseaux du quartier du Vallon, nommé « OIZOVallon ».

Un projet pilote d'entretien différencié autour des immeubles d'habitations a été lancé en collaboration avec le Service du logement et des gérances par le biais d'une démarche participative.

Patrimoine arboré

Durant l'année 2017, 296 arbres ont été plantés dans les espaces verts non forestiers. Le suivi sanitaire des arbres a conduit le service à en abattre 298 dans les parcs et cimetières et le long des avenues, chiffre en nette diminution par rapport aux années précédentes (430 en 2016).

Des arbres remarquables ont fait l'objet de mesures de conservation particulières. Parmi ceux-ci, citons les cèdres de la place Centrale et du Presbytère, ainsi qu'un érable bicentenaire au parc du Désert. Ces actions « visibles » témoignent des efforts consentis pour la préservation du patrimoine arboré.

Un programme de formation et de suivi a été mis en place durant le 2^e semestre 2017 afin d'affiner la stratégie de la Ville pour une taille « raisonnée », différenciée selon les sites, les contraintes, et visant un développement « naturel » des arbres.

L'arbre occupe une place importante dans les réflexions et les actions de la direction et du service : exposition « Un verger dans la ville », inventaire des fruitiers réalisé (644 arbres inventoriés), réflexion autour de la refonte du PGA.

Permis de construire

L'unité a traité 482 affaires en 2017 (pour rappel, 459 affaires traitées en 2016, 452 en 2015, 468 en 2014 et 381 en 2013).

Ces 482 affaires ont impliqué 381 arbres liés aux projets de construction (1'205 en 2016 : nombre élevé en raison de la reconstruction de la station d'épuration de Vidy, des chantiers du CHUV et de l'agrandissement de l'EHL).

L'augmentation sensible et régulière du nombre de demandes de permis de construire depuis 2011, qui a connu un pic en 2014 et un certain ralentissement en 2015, est reparti à la hausse ces deux dernières années ; l'augmentation du nombre de suivis de chantiers, y compris les phases annexes (début et fin des travaux, contrôle des aménagements extérieurs), est du même ordre.

Requêtes en abattages

232 affaires en lien avec les demandes en abattage ou élagage sur des parcelles privées ont été traitées, concernant 399 arbres. La plupart de ces demandes étaient fondées et leur analyse minutieuse a conduit à 332 autorisations d'abattage. 59 demandes d'abattage ont été refusées et 150 compensations ont été exigées selon les prescriptions légales en vigueur.

Les demandes d'élagage, au sens du plan général d'affectation, se sont élevées à 19. Ces demandes ont abouti à 16 refus et trois autorisations. Dans la plupart des cas, ces « élagages » ne sont pas une bonne réponse aux problèmes posés par les requérants, raison de ces refus.

PRÉAVIS

Le service a rédigé les rapport-préavis et préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2017/18, réponse à divers postulats : « Adieu veau, vache, cochon, couvée...chien, chat ? – Pour une étude de la place des animaux domestiques en Ville » - « Des poulaillers en ville » - « Une ville à croquer - des arbres fruitiers sur le domaine public » ;
- préavis N° 2017/46 « Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2018 ».

Le service a collaboré à la rédaction des rapports-préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3e étape. Réponse au postulat " Pour une ou plusieurs places de jeux dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne " » ;
- rapport-préavis N° 2017/28, réponse au postulat « L'eau à l'honneur dans la ville et ses espaces publics » ;
- rapport-préavis N° 2017/43, réponse à divers postulats : « La santé des populations, c'est aussi l'affaire des Villes ! » - « Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) » - « Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous ».

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents
- conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	22.70	21.50	22.50	22.50
Direction SOI	2.00	2.00	2.00	2.00
Finances et relations clients	7.40	7.90	7.85	7.85
Infra., exploitation, support	38.85	37.10	39.70	39.00
Qualité, architect., sécurité	4.80	4.70	4.70	4.70
Total service	75.75	73.20	76.75	76.05

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	22	21.50	23	22.50
Direction	2	2.00	2	2.00
Finances et relations clients	9	7.90	9	7.85
Infra., exploitation, support	39	37.10	41	39.00
Qualité, architect., sécurité	5	4.70	5	4.70
Total service	77	73.20	80	76.05

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Finances et relations clients	3	2
Infra., exploitation, support	5	6
Total service	8	8

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	3
Nombre de transfert(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI continue à participer aux activités de la Conférence suisse de l'informatique (CSI), en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin.

Le SOI a en outre participé aux travaux d'associations qui amènent des synergies :

- Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC) lors des 4 séances annuelles ;
- Partenariat des achats informatiques romands (PAIR), qui permet à la Ville de bénéficier des tarifs de masse négociés pour plus de 18 millions de francs d'achats. Le PAIR met en place tous les bancs techniques nécessaires pour valider

les matériels ainsi qu'une entité juridique pour défendre les intérêts de ses membres. Par le PAIR, le SOI fait également partie d'ElectronicsWatch qui permet de contrôler les aspects sociétaux et environnementaux des fournisseurs ;

- CLUSIS, Association suisse de la sécurité informatique ;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises.

Par contre, constatant la modeste valeur des résultats, voire l'absence d'information pertinente, le SOI a suspendu sa participation au Groupe des villes de la CSI, ainsi qu'à l'association de l'eGov Innovation Center que soutient la HES-SO de Suisse occidentale.

La division Conseil et solutions entretient de nombreux liens avec plusieurs écoles, notamment l'Université de Lausanne, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, l'École polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de hautes études en administration publique. En collaboration avec les transports publics lausannois (tl), elle a également proposé un projet de recherche aux instances européennes en vue de son financement.

Quatre collaborateurs du SOI enseignent au CEP (Centre d'éducation permanente) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2017

Attaque virale

Les pirates informatiques travaillent bien, ils rappellent en permanence et avec persévérance au SOI que leur but est d'attaquer le réseau de la Ville. En fin d'été, la Ville a fait l'objet d'une attaque de « phishing » ciblée. Il s'agissait cette fois d'aller au-delà des messages plus ou moins naïfs adressés au hasard à des collaborateurs, puisque des malwares ont été déposés sur plusieurs postes de travail. Le nombre de PC infectés augmentait progressivement sans qu'il soit possible de détecter un lien de cause à effet entre les postes concernés. Au total plusieurs centaines de PCs ont été touchés par l'attaque.

Une cellule de crise (task force) a été mise en place, composée des spécialistes en sécurité du SOI et des experts d'une société de la place. A noter la bonne collaboration avec la centrale de la Confédération (MELANI) où nos informations sont considérées comme très utiles. La task force a travaillé dans cet ordre : isoler les postes infectés, reconnaître le malware avant qu'il ne déploie ses effets, rechercher les signes du malware sur l'ensemble du parc, contrôler l'expansion de cette « épidémie » puis nettoyer les PC concernés.

Les effets de cette infection ont généré du travail pendant plusieurs mois. En fin de compte, les pirates n'auront pas eu de succès. Il n'y a pas eu de pertes de données, ni d'effet majeur sur la productivité de l'administration, ni encore de dégâts d'image pour la Ville. Le préjudice subi est limité aux honoraires des experts de la task force, au temps perdu par les utilisateurs, à la surcharge de travail sur les autres équipes du SOI et aux projets retardés. La criminalité informatique a un coût élevé pour le SOI.

Développement général de la sécurité informatique

Comme toujours dans ce domaine, il ressort de la plus élémentaire précaution de ne publier ni les actions, ni les outils, ni les mesures prises. Il y aura lieu d'informer les commissaires oralement.

Les moyens attribués à la sécurité informatique par le Conseil communal ont été utilisés pour moderniser bien des infrastructures et pour renforcer les actions de sensibilisation.

En effet, il reste vrai que l'attitude des collaborateurs reste un point clé de la sécurité. Le SOI a donc poursuivi son travail de sensibilisation des collaborateurs aux risques et à la sécurité informatique. Le premier accent a été mis sur l'obligation de se former et de dérouler individuellement les cours qui ont été mis en ligne. Plusieurs rappels ont été envoyés en début d'année.

La seconde action a consisté à être plus concret, auprès d'un public de cadres et prescripteurs dans les services. Sur invitation, 600 personnes ont pu participer à l'une des 6 sessions de présentation et démonstration de piratage en temps réel. Après avoir pu constater la facilité d'acquisition et d'utilisation de certains outils de piratage, la prise de conscience des dangers a été rapide. Ces démonstrations ont été appréciées.

Il reste que certains chefs de service n'ont pas réussi à trouver le temps de suivre ces séances, ce que nous regrettons.

Schéma directeur du Système d'Information de la Ville de Lausanne 2018-2022

Faisant suite à la publication du programme de législature de la Municipalité, le SOI a décliné les objectifs et projets informatiques qui y correspondent. Il y a association des objectifs municipaux et des missions dont le SOI est responsable. Il s'agit d'atteindre les cibles suivantes, soit de disposer d'un système d'information :

- urbanisé et sécurisé, répondant aux besoins de tous ;
- orienté vers le citoyen ;
- ouvert à l'innovation et à la transformation digitale du temps présent ;
- au service d'une gestion performante et d'un pilotage pertinent ;
- responsable et éthique.

Collaborations avec de nouveaux partenaires externes

Quatre projets ont été menés à terme, diminuant les coûts pour la Ville de Lausanne ou créant des recettes récurrentes :

- la Commune d'Epalinges utilise de manière mutualisée l'application CIL pour la gestion des accès à la déchetterie, offrant ainsi aux habitants lausannois un accès de proximité hors de la commune mais plus proche de leur domicile ;
- une assistance est délivrée à l'Union des communes genevoises en matière de gestion des ressources humaines avec le logiciel PeopleSoft ;
- la Commune de Sion utilisera une application, développée et hébergée par le SOI, pour la taxation des déchets récoltés (taxe au poids) avec pesage des conteneurs munis de puces électroniques au moment du chargement sur les camions, puis transmission des données de pesage pour la facturation avec GEFI ;
- une collaboration supplémentaire a été formalisée avec la Ville de Neuchâtel pour financer en commun une console de contrôle des échanges de données avec la Confédération.

RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR

PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »

Optimisation du soutien informatique

Le soutien informatique de base aide directement les utilisateurs. Durant l'année 2017, la nouvelle organisation du soutien informatique de base est entrée dans une phase de stabilisation tant au niveau de la prestation délivrée que dans le fonctionnement opérationnel avec les services, pour les directions concernées. La désignation d'un responsable des contacts avec les utilisateurs permet d'améliorer les aspects relationnels. Son passage régulier a assaini des situations qui semblaient bloquées, à l'exemple du soutien informatique lors des séances de la Municipalité.

Pour pallier à un manque de personnel, le SOI a repris presque au pied levé la tâche du soutien informatique de base à la Direction des services industriels. Il est prévu de pérenniser cette reprise dès 2018. Une convention est en cours de préparation.

Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information - ORASI

Le crédit d'investissement correspondant à ce projet, mentionné au plan d'investissement sous la mention « renouvellement du parc des micro-ordinateurs », a été formellement validé par le Conseil communal le 13 juin 2017 par le préavis N° 2017/10 « Projet ORASI 2017-2021 – Optimisation et rationalisation des accès au système d'information ».

Ce projet ambitieux rend caduc le remplacement systématique des postes de travail informatique tel qu'il était mené précédemment. Ce n'est en effet pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications.

En 2017, l'évolution vers les nouveaux environnements informatiques de travail qui seront utilisés par le personnel de l'administration communale est entrée dans sa phase de réalisation. Compte tenu de la diversité des besoins, de la taille du parc et de l'absolue nécessité de gestion, c'est un travail d'ingénierie du logiciel qui demande d'associer des technologies, de rechercher des composants stables entre eux, mais aussi d'anticiper sur les évolutions.

Automatisation d'exploitation des centres de calcul

En 2017, l'objectif du SOI était de stabiliser le taux de disponibilité des solutions informatiques, en particulier l'exploitation informatique des solutions fortement obsolètes.

Pour ce faire, un important travail d'organisation a porté sur la réactivité des équipes et l'adéquation des processus lors de la survenance d'incidents. Le taux d'automatisation des processus et du pilotage des systèmes a été augmenté pour atteindre une vitesse de réaction qui soit fiable et prévisible. Pour l'instant cela s'applique à :

- la mise à jour continue des infrastructures ;
- la concentration des moyens sur un petit nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- l'abandon de procédures manuelles complexes en faveur de processus automatisés de pilotage de la production informatique.

Evolution des prestations informatiques

- lutte contre l'obsolescence applicative, car elle est pour partie liée aux infrastructures des serveurs et des bases de données ; cette tâche de multiples mini-projets nécessite environ 20% des ressources humaines de l'équipe exploitation ;
- extension continue du réseau WIFI ;
- modernisation de version du pare-feu (Firewall) avec le logiciel PaloAlto ;
- mise en place d'une nouvelle architecture dite « multi tenante », qui virtualise les systèmes de sécurité ;
- nouveau système de contrôle d'accès à distance (VPNSSL) avec une authentification forte via smartphone ;
- remise à jour de l'ancien serveur du central téléphonique (Call Center Manager) par rattrapage de quatre versions.

PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »

La division Conseil & solutions (C&S) porte ce processus. Pour mémoire, la division C&S délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération « HERMES V ».

Nombre de projets	2017
Projets clôturés dans l'année	40
dont des projets de rénovation	10
Projets en cours simultanément en moyenne	48

Ressources affectées à la gestion de projet	2017
Heures sur projets rapportées (personnel SOI)	20'500 = 10.0 ept
Heures sur projets rapportées (personnel externe)	16'000 = 7.8 ept

Efforts méthodologiques

Après l'introduction de la norme ITIL en 2014, puis de la méthodologie de gestion de projet HERMES en 2015, le SOI a poursuivi ses efforts pour diminuer la diversité et la complexité des technologies utilisées dans le but d'accroître l'adaptabilité et la robustesse du système d'information (SI).

Cette démarche initiée en 2016, dite d'urbanisation du système d'information, a permis d'adosser les prochains développements du SI à des critères communs de pertinence et a été poursuivie en 2017. Les composants principaux du SI qui doivent évoluer avant 2020 sont maintenant identifiés et évalués. Le travail d'identification des solutions de remplacement est en cours.

Gestion de la charge de travail au SOI

Année après année, le SOI doit faire face à une croissance importante du nombre de demandes de solutions informatiques. Pour qu'elles soient à disposition des collaborateurs de l'administration communale, le nombre de projets à réaliser augmente constamment, ce qui se répercute indéniablement sur la charge de travail des équipes.

Pour faire face aux demandes et dans le souci de communiquer des plannings de réalisation cohérents aux différents services, le SOI a mis en place une gestion de la charge de toutes ses équipes. Elle fournit les données qui rendent possible la nouvelle gouvernance des projets informatiques.

Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la Division conseil & solutions a réalisé, entièrement ou en partie, quatre schémas directeurs informatiques supplémentaires, pour :

- le Service d'architecture (ARCH)
- le Service des parcs et domaines (SPADOM)
- le Service social Lausanne (SSL)
- le Corps de police (CP)

La division dispose ainsi d'une vision toujours plus transversale et précise des évolutions nécessaires et de tous les projets qui en découlent. Surtout, la séquence de réalisation des dits projets est définie dans chacun des schémas directeurs.

Renouvellement du système d'information financier (SIF)

Le système d'information financier de l'administration communale est actuellement basé sur le logiciel GEFI de la société OFISA S.A. En effet, à l'instar de bien des fournisseurs de solutions informatiques, la société OFISA S.A. ne peut poursuivre ses activités d'éditeur de logiciel sans mettre en jeu sa survie. Ce repositionnement sur le marché implique que le logiciel GEFI, déjà ancien et dépassé, ne sera pas développé plus avant, ni même maintenu. Le SOI a négocié avec cette société une extension de la maintenance corrective et des éventuelles adaptations techniques de l'application jusqu'en 2020-2021. Il n'est pas impossible qu'OFISA S.A. soumissionne dans le cadre des marchés à venir pour le remplacement du SIF.

En 2017, une vaste étude a été menée par le Service des finances avec l'aide du SOI pour évaluer les opportunités offertes par les solutions informatiques déjà utilisées à la Ville : SAP, ABACUS et PEOPLESOFT. Les critères financiers de l'étude étudiaient le coût total de possession sur 5 ans, alors qu'un questionnaire qualitatif déterminait le niveau d'adéquation fonctionnelle des différentes solutions installées dans la ville au regard des processus de gestion financière de la Ville de Lausanne.

À l'issue d'entretiens avec des communes, cantons ou institutions publiques exploitant l'une des trois solutions mentionnées, l'étude conclut qu'il y a lieu de capitaliser sur les acquis de l'une des trois solutions : ABACUS. Le projet se poursuit en 2018, ainsi qu'en procédant à un appel d'offre « ouvert », à deux tours, visant à la sélection d'un intégrateur pour la mise en place de la solution ABACUS ERP, conformément aux exigences métiers.

Remplacement du logiciel de gestion de gérance immobilière de la Ville

Pour gérer leur parc respectif de logements, le Service du logement et des gérances (SLG) et l'Unité logement (UL) du Service social de Lausanne (SSL) utilisent actuellement le même logiciel de gestion de gérance immobilière : OFIGER, de la société OFISA S.A. Cette dernière cesse toute maintenance de cette application à fin 2018.

Les deux services concernés ont collaboré avec le SOI pour mener le projet de remplacement de la solution OFIGER. Ce projet est baptisé GIMMO, pour gestion immobilière. Dans son nouveau rôle d'intégrateur, OFISA S.A. a gagné l'appel d'offres en proposant la solution d'un éditeur suisse, la société Abacus S.A. La contractualisation avec OFISA S.A. étant terminée, les premiers ateliers d'étude fonctionnelle avec les services métiers ont démarré.

Modernisation du site Internet et du guichet de cyberadministration de la Ville de Lausanne

Le site Internet et le guichet de cyberadministration de la Ville sont en place depuis quelques années. L'interface utilisateur nécessite d'être rafraîchie pour être en phase avec les tendances actuelles en matière de design et, surtout, être dotée de

la capacité à s'adapter aux caractéristiques des différents supports mobiles tels que les smartphones et les tablettes (site responsive). Ainsi, le nouveau concept, plus épuré et aéré, vise à rendre le contenu plus accessible tout en véhiculant une identité graphique plus présente et affirmée.

Le socle technique sur lequel reposent les sites <http://www.lausanne.ch> et <https://my.lausanne.ch> s'appuie sur un outil de gestion de contenu, le Content Management System (CMS) Magnolia. La mise en place de la nouvelle infrastructure avec la version 5.6 de Magnolia a débuté en 2017 et se poursuivra en 2018. L'interface, les modèles de page et l'ensemble de blocs de contenus qui constituent les pages web confectionnées avec le CMS ont été repensés pour répondre au besoin de placer le vécu de l'utilisateur avec des appareils mobiles au centre de la démarche. Ces développements, fort consommateurs de ressources internes, ont débutés en 2017 et se poursuivront en 2018.

Actuellement, les deux sites affichent du contenu à double, situation qui perturbe l'interaction entre les deux plateformes et l'accès au guichet virtuel. Tout ceci sera amélioré en déplaçant les éléments de sécurité, puis en intégrant <https://my.lausanne.ch> dans <http://www.lausanne.ch>.

Faire évoluer les applications métiers

Les éditeurs de logiciels ne cessent de faire évoluer leurs applications et ne garantissent qu'un temps la maintenance correctrice de leurs anciennes versions. Ce phénomène bien connu est encore plus réel pour les applications et logiciels d'entreprises, y compris en ce qui concerne des composants de solutions. Que ce soit de simples mises à jour de versions ou des retouches plus sérieuses, ces rénovations impliquent toujours des phases de test, pour le SOI comme pour les utilisateurs des services.

Lutte contre l'obsolescence applicative

La mesure de l'obsolescence du SOI a été généralisée et le processus de gestion de cette obsolescence a été suivi. En 2017, la poursuite de la lutte contre l'obsolescence continue au mieux de nos moyens, mais avec difficulté.

Obsolescence des solutions informatiques	2014	2015	2016	2017
Obsolescence fonctionnelle	38%	30%	30%	30%
Obsolescence applicative	30%	30%	25%	28%
Obsolescence technique	22%	12%	10%	11%
Indicateur global d'obsolescence (Top X)	40%	30%	24%	27%

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais; il signifie qu'une solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée depuis au moins cinq ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

Développement de la cyberadministration

Dans le domaine de la cyberadministration, le portail de cyberadministration <https://my.lausanne.ch> est accessible avec une seule identification personnelle sécurisée pour toutes les prestations de la Ville, quel que soit le système ou le service porteur. Les utilisateurs de nos clients et partenaires autorisés peuvent accéder aux systèmes d'information qui les concernent au travers d'un seul portail de cyberadministration.

En 2017, une première prestation pour le domaine du contrôle des habitants a été réalisée, A chaque rentrée estudiantine, la charge de travail du Service du contrôle des habitants augmente considérablement. Durant cette période, tous les collaborateurs sont mobilisés et tous les guichets sont ouverts. Il était donc nécessaire de trouver une solution afin de raccourcir le temps moyen passé au guichet par chaque étudiant. Un formulaire a été mis en place, qui permet aux étudiants de pré-saisir les données de leur annonce d'arrivée provisoire dans la commune de Lausanne via Internet. Cette pré-saisie des données permet de préparer à l'avance les dossiers en back-office.

Développement de la cyberadministration	2014	2015	2016	2017
Comptes utilisateurs actifs	18'000	28'000	40'000	49'000
Nombre de domaines de prestations	6	10	11	12

Gouvernance documentaire

Les principaux outils de la gouvernance documentaire sont choisis. Le déploiement auprès des services pilotes est préparé. Le projet vise à gérer le cycle de vie de tous les documents électroniques, soit une masse considérable qu'il y a lieu de retravailler puis de classer dans une perspective de conservation à long terme. Les principaux outils de la gouvernance documentaire sont choisis. Le déploiement auprès des services pilotes est préparé.

PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »

Déploiement de l'authentification forte

Le service d'accès à distance au réseau RECOLTE est très utilisé par les collaborateurs qui travaillent à l'extérieur ou à domicile, ainsi que par les cadres supérieurs et les conseillers municipaux. Il fournit l'ensemble des outils informatiques qui sont disponibles au bureau. Il fonctionne pour les ordinateurs portables de la Ville, comme pour les PC privés.

La sécurité de ce service a été renforcée par l'obligation faite à l'utilisateur du réseau RECOLTE de s'identifier avec deux facteurs. Une solution a été retenue et déployée avec succès, utilisant notamment une application sur téléphone intelligent (smartphone). Le second facteur est donc donné par le smartphone personnel de l'utilisateur.

Initialisation du programme SMSI

Le crédit d'investissement accordé par le Conseil communal en 2016 prévoit la mise en place d'un Système de management de la Sécurité de l'information (SMSI). La mise en œuvre de ce système est en cours, ayant commencé en 2017 par l'identification des projets à conduire sur les trois ans à venir.

Le document fondateur de ce SMSI donne les « Lignes directrices de la sécurité informatique ». Il est rédigé en termes généraux, non techniques, et sera soumis à la validation de la Municipalité en février 2018.

Rénovation PKI Windows (infrastructure à clé publique)

Cette solution d'authentification forte préexistante, utilisée notamment par le Corps de police pour atteindre les outils informatiques de la Confédération, a été complètement renouvelée. De nouveaux serveurs, une nouvelle version du logiciel ainsi que de nouvelles procédures de travail sont maintenant en place.

Etude de la ré-internalisation des solutions SAP

La question se pose de réintégrer au SOI l'exploitation des infrastructures utilisées par les SIL pour leur logiciel SAP. L'étude réalisée en collaboration avec la société neo technologies S.A. est terminée; elle conclut à la faisabilité de cette reprise et liste les conditions, notamment financières pour le SOI. Le projet est en cours d'initialisation et sera lancé début 2018.

Project Management Office (PMO)

La consolidation de la gestion du portefeuille des projets informatiques de toute la Ville est bien utilisée, aussi bien par le SOI que par les correspondants des autres services. Les processus transverses pour identifier les futurs projets, prioriser les réalisations et gérer les projets fonctionnent. Les projets sont clairement « initialisés », « relâchés », « en cours », « clôturés ».

Un outil de gestion permet un suivi strict et renforce la discipline. Il donne une vision d'ensemble des indicateurs des projets, et permet d'affecter les ressources à bon escient en fonction des priorités et des charges de travail.

Intégration d'une démarche « développement durable »

Le SOI reste engagé dans une démarche de gestion du développement durable, dite Green IT (IT = technologies de l'information), démarche qui va dans le sens des perspectives de la Municipalité.

Cet engagement se décline à des niveaux différents. Pour la gouvernance, les études partielles qui sont menées et qui servent à l'élaboration d'un schéma directeur du développement durable de l'informatique, vont modifier les conditions pour les appels d'offre en matière informatique, ainsi que de définir des mesures contraignantes en matière de gestion des déchets.

A ce sujet, le projet « Chaque cartouche compte », consistant à recycler les cartouches d'impression usagées dans un circuit de valorisation géré par la Croix-Rouge, a été conduit à satisfaction. La récupération est maintenant effectuée par l'ensemble de l'administration.

Le SOI est impliqué dans la définition du concept/projet ECO-Bureau. Un bureau-pilote est en cours de mise en place.

PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

Ressources humaines

L'activité de recrutement fut importante en 2017. Lorsque les postes à repourvoir demandent un bon niveau d'expertise, le délai moyen de remplacement est de neuf mois environ, après de multiples parutions d'une annonce et de nombreux entretiens.

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis. En 2017, les apprentis du SOI en classe terminale ont tous réussi leur CFC. Le SOI renonce dès 2017 à former des apprentis « agent en information documentaire ».

L'activité d'accueil des nouveaux collaborateurs est bien structurée et bien appréciée par les intéressés. En 2017, elle a également été offerte au personnel externe, pour autant que la durée de leur mission le justifie. Le personnel témoigne volontiers du bon esprit qui règne au SOI.

Le SOI accueille très régulièrement une ou plusieurs personnes en phase de (ré)-insertion: stagiaires en lien avec les cursus scolaires ou universitaires, emplois temporaires subventionnés par les programmes fédéraux ou lausannois, ou encore par l'AI. C'est une activité gratifiante pour les employés qui les encadrent.

Absentéisme

Le SOI manque encore de recul pour savoir si les formations dispensées et si la création d'un groupe de travail « Bien-être au travail » en sont la cause, mais il faut constater que, hormis, une absence longue durée, le taux d'absentéisme reste bas.

Les procédures mises en place par l'Unité santé et sécurité au travail (USST) sont certainement efficaces. Elles impliquent toutefois une charge de travail bien plus élevée pour assurer le suivi.

Formation du personnel

Les cadres de la direction ont participé à une double expérience visant à conserver la qualité des liens humains et l'engagement envers le SOI: d'une part une sortie basée sur la confrontation avec la nature et d'autre part une session d'échange d'information avec les informaticiens du Parlement fédéral.

La seconde expérience a dégagé des informations qui sont directement valables pour le schéma directeur des systèmes d'information 2017-2022, qui a été transmis à la Municipalité.

Locaux

Les locaux du SOI sont globalement adéquats. Néanmoins ils sont suroccupés à certains emplacements, que le SOI doit conserver la capacité d'accueillir le personnel délégué par les services pour effectuer les tests des applications informatiques. Le mobilier est moins disparate depuis que le SOI s'est organisé pour acquérir du mobilier d'occasion, en bon état, de bonne qualité et... uniformisé.

Depuis que le port du badge d'identification est obligatoire dans les locaux, y compris pour le personnel externe en mission, le contrôle d'accès prend un peu plus de temps, sans que cela soit trop pénalisant.

PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »

La délégation municipale aux affaires informatiques (DMAI) s'est réunie à quatre reprises. Elle a pris acte des propositions de réforme de la gouvernance des projets informatiques émises par le SOI, défini les attributions respectives de la DMAI et du COPILINF, désigné les deux directions qui seront les premières à devoir prioriser leurs projets informatiques avec les nouvelles règles. Ces directions, LEA et SCS, permettront de préciser les procédures mises en place. La Municipalité a ratifié les différentes propositions de la DMAI, dont le « Schéma Directeur du Système d'Information de la Ville de Lausanne 2018-2022 ».

PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »

Gestion des contrats

L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste encore et toujours un sujet d'inquiétude du SOI. Le SOI effectue le suivi des contrats de maintenance, d'approvisionnement et de licences, pour ses propres activités ou pour le compte de quelques services à condition qu'ils concernent l'informatique. Ces quelque 200 contrats sont référencés dans les outils de gestion et de contrôle interne du SOI. Le logiciel EasyVista donne une vue consolidée des échéances, ce qui permet une veille efficace des délais de renouvellement ou des délais de dénonciation.

A noter que les contrats et conventions passés avec les clients et partenaires du SOI sont enregistrés avec le même outil, lequel facilite la préparation des budgets.

Nouvelles directives budgétaires

Le SOI a complété les directives de préparation budgétaire des services pour tout ce qui concerne les coûts de l'informatique et les autorisations d'achats informatiques. Une assistance en la matière a été fournie à certains services, notamment pour obtenir et formaliser des justifications compréhensibles par la commission consultative informatique qui préavise à la COFIN.

Suivi de la consommation du budget de fonctionnement

Le processus de suivi de la consommation du budget a été informatisé, l'accent étant mis sur la conformité aux intentions annoncées au budget de fonctionnement, ainsi que sur le processus de validation des demandes d'offres, des achats, des contrats et des factures.

La solution choisie donne également les moyens de prises de décisions en matière financière.

Aide à la décision et organisation par processus

Les outils de géo-référencement statistiques sont disponibles et les services peuvent en faire usage. Les projets en cours ont été poursuivis en fonction des demandes toujours plus nombreuses. La plateforme logicielle de la Business Intelligence ainsi que les serveurs ont été remis à jour.

Le spécialiste en gestion par processus du SOI continue à intervenir comme conférencier invité, en particulier dans le domaine dit du Process Mining, lors de conférences internationales à Eindhoven et Zurich, ou comme chargé de cours à la HES-SO et à la IESEG-Lille.

Relations clients externes

Les principaux clients restent TRIDEL S.A., l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A., EPURA S.A., LFO S.A et, nouvellement en 2017 le Centre sportif de Malley, sur le site de la patinoire provisoire. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le site du futur complexe du Centre Sportif de Malley (CSM) sera également équipé et soutenu par le SOI. De ce fait, des études préparatoires ont été menées pour les interconnexions du réseau RECOLTE, et les interfaces entre les outils informatiques du CSM et les infrastructures de la Ville ont été préparées.

La Ville de Lausanne, par son service RM, offre au Canton de Vaud l'utilisation de la centrale de contrôle du trafic. Il a été demandé au SOI d'interconnecter les équipements cantonaux installés à certains carrefours importants avec le réseau informatique lausannois RECOLTE. Cette prestation a été réalisée contre partage des coûts.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques

Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines	
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale	
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, tl. CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL.	
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries	2017
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets	2017
LFO SA	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métiers, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)	2016 2017

RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NÉCESSITÉ

Tableau de bord de la sécurité informatique

En raison de l'augmentation des risques et des actes de piratage, il est nécessaire de suivre l'évolution des faits avérés, de leurs effets sur l'administration et des charges de travail du SOI, pour contenir les attaques et analyser les faiblesses relatives. Pour cela un tableau de bord mensuel est édité, qui prend les données dans les différents systèmes de protection et d'analyse ainsi que dans les systèmes de gestion de la Ville.

Le tableau de bord est édité, adressé au chef de service et disponible pour les cadres du SOI.

Remplacement du contrôle des identités et des droits d'accès aux applications (IAM)

Le droit d'accéder aux applications informatiques est régulé en fonction des rôles et tâches des utilisateurs. Ils peuvent être des collaborateurs de l'administration ou des personnes externes à l'administration, clients et/ou partenaires. En 2017, il a fallu remplacer la solution de vérification des droits d'accès aux applications informatiques, en raison d'un double impératif. D'une part les coûts augmentaient chaque année, sans être prévisibles, d'autre part la version utilisée était en fin de vie, plus soutenue par son éditeur.

Après une étude comparative des différentes solutions du marché, un test (POC, preuve de concept) de la solution « F5 » a été réalisé en mai et juin 2017 avec des résultats concluants. La mise en place a été achevée à fin octobre 2017. Tous les utilisateurs bénéficient depuis lors d'une interface plus moderne, sans compter les substantielles économies réalisées.

Groupe de travail SÉRÉNITÉ

Le groupe de travail inter-directions pour la sécurité des réseaux numériques industriels et techniques de la Ville (SÉRÉNITÉ), mis sur pied par le SOI, a poursuivi ses travaux et présenté ses constats à la DMAI. Les réseaux industriels, comme ceux des SIL et de RM, restent des points faibles recherchés et utilisés par les pirates informatiques.

Il a également fallu mener une analyse de risques de la Télégestion du service GAZ-CAD à l'occasion du renouvellement du système.

Adaptation du taux de TVA dans les applications informatiques de la Ville

Suite à la votation du 24 septembre 2017, le taux normal de la TVA baissera au 1^{er} janvier 2018, passant de 8% à 7.7%. Le SOI a adapté 25 applications au total, qui ont été testées par les services métiers et seront mises en production au 1^{er} janvier 2018.

Adaptation à la norme ISO 20022 du trafic des paiements en Suisse

La création de l'espace unique de paiements en euros (SEPA) (Single Euro Payments Area) est une initiative des autorités publiques de l'UE visant à harmoniser la diversité des procédures, normes et formats pour les virements, recouvrement directs et justificatifs, afin de faciliter et optimiser le travail. La zone SEPA est constituée de 34 pays et compte parmi eux la Suisse et le Liechtenstein. Le trafic des paiements en Suisse s'est adapté à la norme ISO 20022 au 31 décembre 2017.

Répondant à cette obligation fédérale, la Division conseil & solutions a mené ce projet transversal qui impacte de nombreuses applications de la Ville avec une incidence souvent importante et critique sur le plan fonctionnel, comme par exemple PeopleSoft – logiciel de paiement des salaires.

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion de l'infrastructure technique et des bâtiments : informatique, sécurité physique, gestion des alarmes, connexions, restauration ensuite de dégâts d'eau, maintenance des humidificateurs centralisés ;
- optimisation des locaux, en particulier aménagement de la réception du SOI ;
- suivi des contrôles d'accès et de la gestion informatisée des badges ;
- production des cartes de légitimation pour tous les services demandeurs ;
- gestion des achats informatiques et gestion des contrats avec les fournisseurs ;
- mise en conformité du service au regard des directives :
 - du Service de protection et sauvetage (SPSL) en ce qui concerne la classification des locaux du SOI, des accès réservés et des clés ;
 - de l'USST en matière de sécurité et santé au travail ;
 - de la Confédération pour ce qui concerne les installations électriques, selon l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) ;
 - du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) pour ce qui concerne l'amélioration régulière des conditions de travail et le bien être au travail ;
- travail de gestion de l'antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- activité de l'atelier de numérisation du patrimoine muséal ;
- travail de catalogage et de numérisation du patrimoine photographique du Service de l'urbanisme ;
- gestion et relations avec la clientèle externe, revues régulières et point de situation particuliers.

Maintien des applications informatiques conformes aux besoins des métiers

La Division conseil & solutions est également garante du suivi des applications et solutions existantes. Les responsables de produits informatiques du SOI vérifient continuellement la bonne adéquation des solutions informatiques au regard des

besoins des métiers et aident les services à formaliser les besoins nouveaux si besoin est. D'autre part, il s'agit d'accompagner les services métier dans leurs relations avec les fournisseurs, en particulier en ce qui concerne la nécessité d'adopter, ou pas, les évolutions amenées par de nouvelles versions des logiciels.

Cette activité exige une bonne disponibilité ainsi qu'une aptitude particulière à concilier une orientation client et une rigueur dans l'application des règles et directives du SOI.

Produits informatiques sous gestion	2017
Nombre d'applications métiers sous gestion	118
dont avec criticité haute	27

Activités de gestion de l'infrastructure informatique

Les prévisions d'évolution des infrastructures sur les quatre prochaines années – réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – sont réévaluées. Les autres activités opérationnelles sont renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services.

Durant l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 9'484 incidents concernant le système d'information communal qui ont été clôturés, soit une augmentation de 20% par rapport à 2016. Cette augmentation résulte du fait que le SOI a repris, en fin d'année 2016, les activités exercées précédemment par les CMI dans plusieurs services ainsi qu'aux SIL. Le personnel du SOI enregistre beaucoup plus systématiquement les incidents dans les systèmes. D'autre part, les mesures prises pour faciliter la vie des utilisateurs ont un effet qui tend à une diminution du nombre d'incidents.

Par ailleurs, 11'561 demandes de services, depuis l'annonce d'un nouvel utilisateur jusqu'à l'achat de matériel, ont été traitées. Cela représente une augmentation de 4.8%. A noter que, pour la troisième fois, 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2017

	2014	2015	2016	2017
Postes de travail	4'958	5'140	5'222	5'407
PC	3'741	3'725	3'815	3'922
PC portables et tablettes	1'217	1'415	1'407	1'485
Serveurs d'entreprises				
Serveurs physiques	103	47	45	45
Serveurs virtuels	439	446	510	609
Volume de données				
Données des applications (approximativement)	15 TB	61 TB 1	25 TB	
Données d'archivage, y compris télévision régionale	--	--	163 TB	
Données bureautiques (approximativement)	85 TB	50 TB	75 TB 2	91 TB
Nombre de fichiers bureautiques	62 millions	50 millions	93 millions	122 millions
Solutions métiers				
Solutions applicatives	--	--	388	406
Solutions transverses	20	23	36	31
Solutions d'infrastructure	29	30	36	41
Solutions « Métier »	214	229	294	299
Solutions « Grand public »	9	9	22	35
Projets menés en parallèle	140	123	134	?
Utilisateurs de la cyberadministration	18'000	28'000	40'000	49'000
Formation des ressources humaines				
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	50%	env. 95% 3	N/A 5	N/A 5
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	16	42	43	---
Infrastructure réseau informatique				
Prises réseau	26'000	26'200	22'152	22'807
Bornes Wifi en service	825	859	887	909
Adresses réseau IP délivrées	14'000	14'000	14'500	18'000
Fibres optiques (km)	35'200	35'200	36'000	36'000
Téléphonie				
Nombre d'appels moyen par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	30'800	< 30'000	< 30'000 4	30'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'372	2'276	2'231	2'337
Nombre de téléphones installés	4'761	4'880	4'316	4'308
Activité du help desk				
Nombre moyen d'incidents par mois	Non mesuré	600	645	780
Nombre moyen de demandes de service par mois	Non mesuré	920	964	1'119
Messagerie Internet				
Messages envoyés		4	6'645'100	7'988'091
Messages reçus		4	7'821'791	6'916'470
Messages rejetés (spams, virus): 67.4% des messages reçus		4	14'361'698	14'301'304

¹ y compris les données de télévision régionale

² sans les données en transit sur espace temporaire (disque V:)

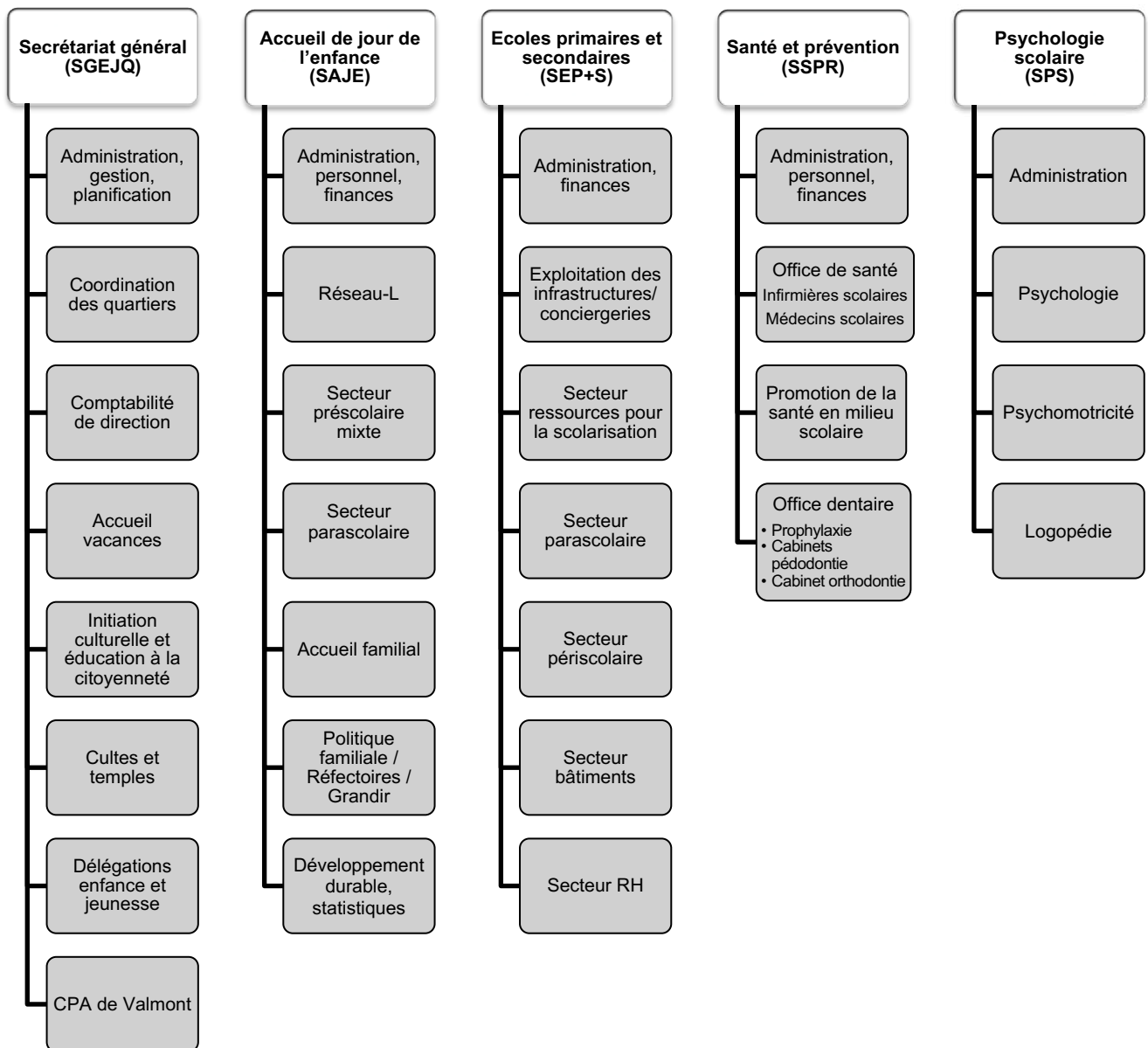
³ périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

⁴ données incluses dès 2016

⁵ prochaine campagne de sensibilisation en 2019.

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

Directeur



Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGEJQ)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- appuyer le conseiller municipal :
 - comme membre du collège municipal
 - dans les relations avec ses services et la coordination stratégique de ceux-ci
- appuyer les services de la Direction en matière de finances, communication :
 - coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à EJQ
 - conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient à EJQ5
- accueillir des enfants de 4-25 ans hors scolarité et durant le temps des loisirs :
 - proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville hors base légale cantonale
- développer la citoyenneté et la participation des enfants, des jeunes et des habitants lausannois
- assurer et développer le vivre ensemble au sein des quartiers et promouvoir l'intégration sociale

Le SGEJQ offre des prestations internes à la Direction et des prestations externes dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa Direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2017, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires, dont quelques-unes sont présentées ci-dessous.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.66	5.61	5.86	5.81
Centre adolescents de Valmont	25.00	22.70	24.80	22.60
Comptabilité EJQ	8.10	8.10	8.10	8.10
Contrats de quartiers	1.10	1.10	1.10	1.10
Cultes et temples	9.40	8.54	9.40	8.27
Direction EJQ	19.00	19.20	19.00	18.00
Domaine vacances	25.48	26.57	25.48	25.47
Total service	93.74	91.82	93.74	89.35

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	9	5.61	9	5.81
Centre adolescents de Valmont	25	22.70	25	22.60
Comptabilité EJQ	10	8.10	10	8.10
Contrats de quartiers	2	1.10	2	1.10
Cultes et temples	29	8.54	29	8.27
Direction EJQ	26	19.20	25	18.00
Domaine vacances	34	26.57	33	25.47
Total service	135	91.82	133	89.35

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction EJQ	1		2	
Domaine vacances			1	
Total service	1		3	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	12	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	4	1
Total service	16	12

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	12

Personnel fixe

Le SGEJQ a repourvu 12 postes fixes. A noter que l'encadrement mis en place dans certains postes socio-éducatifs les destine plus particulièrement à des personnes nouvellement certifiées (p.ex. CFC ASE, Bachelor HES ou ES dans le domaine socio-éducatif), en début de carrière, à la recherche de premières expériences professionnelles.

Apprenti-e-s

Une apprentie de commerce a obtenu son CFC. Un apprenti de commerce de 1^{re} année a été engagé au domaine vacances et une apprentie nouvellement engagée au SGEJQ refait sa 3^e année au domaine des ressources humaines.

Répartition hommes/femmes

Le SGEJQ compte 59% de femmes et 41% d'hommes.

Fonctions encadrantes

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 50% de femmes (8) et 50% d'hommes (8).

POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL**Formation continue et formation en emploi**

En 2017, 62 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 93.75 jours de formation. Quatorze collaborateur-trice-s sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur-trice, éducateur-trice ES

ou HES, certification en gestion RH, CAS Public Affairs & Lobbying, DAS en intervention systémique, DAS en gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires et CAS Education à l'environnement par la nature.

Dans la mesure du possible, le SGEJQ soutient les collaborateurs-trice-s dans leur demande de développement de compétences professionnelles et personnelles.

Stagiaires

Le SGEJQ a accueilli 8 stagiaires s'intéressant aux professions socio-éducatives: 5 au centre pour adolescents de Valmont (CPA), 1 au centre à la montagne du Planemard, 1 au centre à la montagne de la Barboleusaz et 1 à la délégation à l'enfance. Les filières suivies se déclinaient comme suit: 4 stagiaires préalables HES, 3 stagiaires en cours de formation HES et 1 stagiaire universitaire.

En outre, 11 stagiaires non rémunérés ont pu découvrir le monde du travail durant quelques jours au sein de l'administration du SGEJQ qui leur a offert au total 44 jours de stage.

Civilistes

Deux personnes ont bénéficié de cette mesure au sein du SGEJQ dans le domaine de l'éducation.

Personnel auxiliaire engagé

En 2017, le SGEJQ a fait appel à 272 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines suivants :

- Administration : 8%
- Accueil vacances : 55%
- Cultes et temples : 16%
- Délégation à la jeunesse : 17%
- CPA de Valmont : 5%

ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION

Conférence des chefs de service (CCS)

Composition : le directeur d'EJQ, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la Direction et les chef-fe-s de service de la Direction.

Nombre de séances : 19 (2016 : 15).

La CCS est le principal instrument de coordination de la Direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions.

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures, afin d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2017 elle a accueilli :

- MM. Denis Décosterd et Marino Trotta, pour présenter la nouvelle organisation du Bureau de la communication de la Ville;
- M. Michel Diserens, chef du Service du personnel (SPEL), pour présenter la nouvelle organisation du service;
- MM. Matthieu Bendel, responsable du Bureau de la communication, et Alain Maillard, chargé de communication rattaché à la DEJQ;
- M. Michel Diserens, chef du SPEL, et Mme Vesna Stanimirovic, responsable du domaine Droit et administration du personnel, ainsi que les RRH des services de la DEJQ.

Institutions subventionnées

Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)

En 2017, la FASL a fait l'objet d'un audit de gouvernance par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL). Les rapports et les conclusions ont été transmis à la Municipalité, au comité du conseil de fondation de la FASL, ainsi qu'à la secrétaire générale EJQ en septembre 2017. Le comité de la FASL ainsi que la Municipalité ont dû ainsi prendre position sur les remarques, commentaires et propositions d'amélioration du CFL. Celui-ci a proposé à la FASL, principalement, une réflexion de fond sur le fonctionnement de ses organes dirigeants. La FASL s'est engagée à travailler sur cette problématique.

La convention de subventionnement, qui prenait fin au 31 décembre 2016, a continué de faire l'objet de négociations entre la Municipalité et le conseil de fondation de la FASL en matière de mention du traitement du personnel. La convention 2017-2018 a pu être signée le 23 octobre 2017 avec effet rétroactif. Elle n'est conclue que pour deux ans puisque, en sus de l'audit de gouvernance mené par le CFL, une évaluation de la politique publique de l'animation socioculturelle a été demandée à l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP). Les résultats de ces deux démarches devront permettre de définir et de conclure une nouvelle convention intégrant les remarques et propositions des organes d'audit et d'évaluation.

Durant l'année 2017, le SGEJQ et la FASL ont récolté les documents et participé à plusieurs entretiens en vue de l'audit et de l'évaluation. Le personnel de la FASL opposé dans un premier temps à l'audit et à l'évaluation y a néanmoins participé en majorité.

Conseil des jeunes (CDJ)

La délégation jeunesse a accompagné les jeunes du conseil dans leurs différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions qui ont réalisé de nombreux projets, comme par exemple :

- l'exposition « Jeunes Vs Homophobie 2.0 », du 9 au 20 mai, au Forum de l'Hôtel de Ville. Très gros succès avec plus de 3'000 visiteurs ;
- le « Gala des 18 ans », le 11 novembre, au Capitole, une soirée pour les Lausannois-es qui accèdent à leur majorité. Plus de 700 jeunes ont assisté aux spectacles des humoristes Blaise Bersinger et Pierre Croce ;
- le « Prix jeunesse 2017 », le 8 décembre, à la salle Paderewski du Casino de Montbenon, qui récompense des jeunes actifs dans de nombreux secteurs. 350 spectateurs ont soutenu 17 nominés et des jeunes écoliers qui avaient participé aux ateliers d'entrepreneuriat. Une collaboration avec la commission de jeunes cantonale a permis la création d'un prix du Canton de Vaud ;
- une nouvelle commission contre le harcèlement a vu le jour. Une première action s'est déroulée sur la place de la Palud, le samedi 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. A cette occasion, la population lausannoise a pu être sensibilisée à la réalité subie par certaines femmes lors d'actes de harcèlement dans la rue ;
- la commission « JOJ 2020 », en collaboration avec le comité d'organisation, est en train de mettre en place des actions pour informer les jeunes sur cet événement mondial qui se tiendra à Lausanne en 2020 ;
- une collaboration avec la Police lausannoise est née, sous le nom d'Agora 3.0, pour mieux comprendre l'interaction entre jeunes et policiers. Une première rencontre le 5 avril au Casino de Montbenon entre des membres du CDJ et des forces de l'ordre a permis un dialogue fructueux qui va amener de nouvelles collaborations en 2018 ;
- une campagne de recrutement s'est déroulée au printemps 2017. Un clip vidéo diffusé sur les réseaux sociaux et dans les cinémas lausannois, appuyé par une campagne d'affichage, a permis de faire découvrir le CDJ à une nouvelle génération de jeunes Lausannois-es ;
- dans le but d'informer et de renforcer les liens entre le conseil des jeunes et le grand public, les médias, les autorités de la Ville et du Canton, une newsletter bisannuelle a été créée. Après deux éditions, les retours sont très élogieux.

Autres institutions

Le SGEJQ subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Aussi, nous renonçons à publier un extrait exhaustif de ces rapports.

Toutefois, il y a lieu de mentionner que l'Espace des inventions, sis à la Vallée de la Jeunesse, qui a pour vocation d'éveiller l'intérêt des jeunes à la science et à la technique, a repris depuis janvier 2017 les activités d'éveil culturel du rez inférieur (expositions d'éveil culturel pour les 4-11 ans), ainsi que l'organisation des centres aérés d'été pour les 7-12 ans du Centre vaudois d'aide à la jeunesse. Dès septembre 2017, il bénéficie de nouveaux locaux administratifs et de médiation.

Campagne de prévention « pote bourré = pote en danger », 2^e édition

Dans le cadre de la 4^e édition de la Semaine alcool, le SGEJQ a relancé la campagne « pote bourré = pote en danger » qui visait cette fois les 13-20 ans. Thématiques proposées : la solidarité entre pairs et la mise en lumière des premières consommations. Le but de cette édition était de sensibiliser les jeunes, leurs parents et les professionnels de l'éducation aux risques des premières consommations, bien souvent excessives. Le focus a également été mis sur l'importance de veiller sur son « pote », même si la fête se déroule chez un particulier.

Tout comme en 2015, cette campagne a proposé plusieurs actions : un clip de prévention, un spectacle d'improvisation thématique « Tu bois ou tu bois pas ? » (160 personnes ont assisté au spectacle), deux demi-journées de formation pour les professionnels de l'éducation (22 participants), des actions dans l'espace public en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et les correspondants de nuit de la Ville de Lausanne (plus de 720 jeunes ont été abordés), un kit de prévention dans les écoles, et une campagne de communication (affichage urbain et dans les transports publics lausannois, flyers envoyés à tous les parents des 13-18 ans).

Campagne d'éducation « Le respect, c'est la base ! »

Afin de préparer au mieux la prochaine campagne d'éducation, plusieurs réflexions et démarches ont été entreprises en 2017. Rencontres transversales pour décider de la direction à donner à cette campagne, constitution du groupe d'experts et du comité de pilotage, rédaction d'un préavis, concours d'agence et choix de l'agence qui assumera l'entier de la communication de la campagne.

Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises

Le montant initial de CHF 30'000.- attribué aux ludothèques lausannoises a été utilisé pour une grande partie au renouvellement des jeux (à hauteur du 10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et pour la formation des bénévoles des ludothèques lausannoises. CHF 10'000.- ont été attribués à l'organisation de la fête du jeu « Lausanne joue 2017 ».

• Lausanne joue

Le week-end des 18 et 19 février 2017 a réuni plus de 3'000 joueurs et curieux. Les visiteurs ont pu s'initier en famille à des jeux de plateau, de stratégie et de construction grandeur nature. Le stand « KAPLA » a rassemblé petits et grands. Au vu de son succès, cette manifestation sera reconduite en 2018, au Casino de Montbenon.

- **Référentiel**

Le référentiel des ludothèques lausannoises a été bouclé et validé par les ludothèques lausannoises en fin d'année. Ce document présentant les actions, l'organisation et les valeurs des ludothèques est à disposition et sera largement diffusé en 2018.

Formation professionnelle

Fonds d'aide à la formation post-obligatoire

Créé en 2006, à la suite du regroupement d'anciens fonds d'apprentissage (Fiaux, Bippert et Dussieur), ce fonds permet d'intervenir de manière complémentaire à la prise en charge d'une formation post-obligatoire : financement de l'écolage, achat de livres, frais d'hébergement lors de stages pratiques, etc. En 2017, le comité du fonds a accédé à cinq demandes.

Lausanne Région, commission formation et emploi des jeunes

La commission formation et emploi des jeunes de Lausanne Région engage tous ses efforts pour améliorer l'accès à la formation, en suivant ces objectifs : promouvoir les places d'apprentissage offertes par les communes, assurer la promotion de certaines professions auprès des communes, mettre les acteurs de la formation en réseau, soutenir et développer des mesures d'accompagnement à la formation.

La Ville de Lausanne y est représentée par le conseiller municipal en charge de la DEJQ et une cheffe de projet du SGEJQ. Ses actions :

- organisation ponctuelle des journées de réflexion dans le but de réunir des élus politiques et des professionnels dans le domaine de la formation autour de thématiques spécifiques, telles que les liens école-famille-société ou l'orientation et la transition ;
- cours d'appuis scolaires pour les apprentis App-App ;
- participation chaque année au Salon des métiers et de la formation de Lausanne, en collaboration avec la Ville de Lausanne ;
- création du site Internet www.kiftontaf.ch qui apporte toutes les informations utiles aux jeunes en recherche de formation scolaire et professionnelle ;
- promotion et suivi de la mise en place du projet LIFT, qui propose à des élèves, dès la 10^e année, d'aller en entreprises deux heures par semaine ;
- prestation d'accompagnement par un mentor « Duo 15-18 ».

La commission formation et emploi des jeunes subventionne l'Espace des inventions et Adospro, deux institutions lausannoises.

Paysage éducatif Grand-Vennes

Le quartier de Grand-Vennes a été retenu en vue de servir de quartier pilote pour une recherche action sur les transitions scolaires. L'objectif du projet Paysage éducatif est de renforcer l'intégration scolaire et professionnelle des adolescents et jeunes adultes par la mise en place d'un réseau des différents acteurs, en particulier l'école et les acteurs économiques dans le quartier. Il s'agit ensuite de développer par le réseau d'acteurs, des actions permettant l'acquisition de compétences personnelles, sociales et techniques en faveur des élèves en amont de la transition de la scolarité obligatoire (9^e à 11^e).

Durant cette troisième année, plusieurs actions ont été menées avec différents acteurs et partenaires du quartier :

- *atelier d'entrepreneuriat – prix « entrepreneurs en herbe »*
3^e édition : ce projet vise à transmettre l'esprit d'entreprendre et l'envie d'innover dès l'âge de la scolarité. Il permet également de faire le lien entre les matières enseignées à l'école et le monde professionnel qui les attend. Un prix récompense et valorise les projets réalisés ;
- *les élèves à la rencontre des entreprises formatrices du quartier*
2^e édition : 92 élèves de 10^e et 14 élèves de 11^e se sont rendus dans 36 entreprises formatrices du quartier par petits groupes pendant 60 minutes pour découvrir le monde professionnel ;
- *stages d'observation à la Ville de Lausanne*
Afin de découvrir les métiers de l'administration publique, sept places de stage de quelques jours ont été proposées. Deux de ces stages ont débouché sur des places d'apprentissage.

Accessibilité universelle

Dans son programme de législature 2016-2021, la Municipalité s'est engagée à améliorer l'accessibilité de ses prestations et à doter la Ville de Lausanne d'un diagnostic et d'un plan d'actions sur l'accès universel à la ville des personnes en situation de handicap, incluant notamment l'accès aux espaces et lieux publics, locaux administratifs et lieux privés accessibles au public. Cette intention s'inscrit dans la prolongation du rapport-préavis N° 2016/10 du 18 février 2016 « Réponse au postulat de Mme Sarah Frund "Pour une accessibilité des informations de la Ville de Lausanne à toutes et tous" – Réponse au postulat de M. Denis Corboz "Pour améliorer concrètement la vie des personnes handicapées à Lausanne" », débattu le 31 janvier 2017.

Le SGEJQ a engagé un chef de projet afin de rédiger un préavis qui atteigne les deux objectifs du programme de législature et qui puisse poser les bases d'une politique communale en matière d'accessibilité universelle. Au niveau diagnostic, un inventaire de toutes les prestations de la Ville dédiées à des usagers en situation de handicap a été réalisé grâce à une

consultation de tous les services. De plus, un partenariat a été établi avec Pro Infirmis Vaud qui porte un projet national cofinancé par le Bureau fédéral pour l'égalité des personnes handicapées afin de proposer un service de cartographie de l'accessibilité de lieux à l'attention des collectivités publiques.

Afin de permettre aux organisations travaillant au service des personnes en situation de handicap de participer au processus d'édification du plan d'actions de la Ville dans ce domaine, le SGEJQ a identifié les principaux partenaires privés concernés afin de constituer avec eux un réseau autour de son élaboration. De nombreuses rencontres bilatérales ont eu lieu entre le SGEJQ et des organisations ainsi que des experts, et l'ensemble du réseau a été rassemblé en décembre 2017 afin de lui exposer les lignes directrices qui allaient prévaloir dans la construction du plan d'actions et de permettre aux organisations d'exprimer leurs suggestions.

COORDINATION DES QUARTIERS

MISSION

- assurer et développer le vivre ensemble au sein des quartiers, promouvoir l'intégration sociale et le développement de projets urbains concertés
- développer la citoyenneté et la participation au sein des quartiers
- définir et mettre en œuvre une politique publique des quartiers comprenant celles de l'animation socioculturelle et le développement des espaces citoyens
- initier, mettre en œuvre et pérenniser des outils de politique des quartiers qui participent avec les habitants à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier, dont les centres socioculturels et maisons de quartier, la caravane des quartiers et les contrats de quartiers
- favoriser le lien entre les habitants des quartiers et l'administration communale

Le projet de rapport-préavis répondant au postulat de Mme Natacha Litzistorf et de M. Valéry Beaud déposé le 7 octobre 2014, intitulé « *Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers!* », ainsi qu'au postulat de MM. Pierre-Antoine Hildbrand et Matthieu Blanc déposé le 9 septembre 2014, intitulé « *Pour l'étude du "budget participatif" à Lausanne* », a fait l'objet de propositions à la Municipalité. A fin 2017, les orientations et les propositions de la Municipalité ont été intégrées et le rapport-préavis devrait être déposé début 2018. Il a pour but d'exposer la politique municipale des quartiers. Par politique des quartiers, le SGEJQ entend à la fois une politique d'intégration sociale et de développement de projets urbains concertés, en partenariat avec les habitants, les usagers ainsi qu'avec les acteurs institutionnels, associatifs et économiques dans les quartiers. Parmi les objectifs, le rapport-préavis propose de renforcer la participation citoyenne et la solidarité, de soutenir l'intégration sociale et développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local, d'appuyer la création des espaces citoyens, de pérenniser la démarche des contrats de quartier et de garantir un accès équitable aux équipements publics et aux services de proximité. Ce rapport-préavis est intitulé 1^{re} étape puisqu'il devrait être suivi en 2018 d'un second préavis en la matière reprenant les différentes évaluations et en intégrant leurs recommandations dans la politique des quartiers.

Maisons de quartier

L'année 2017 a vu la fin de la construction de la Maison de quartier du Désert. L'inauguration commune Ville – Association de quartier s'est déroulée le 22 septembre avec des animations et un spectacle grandiose. Plus de 1'600 personnes ont assisté durant le week-end d'inauguration au spectacle qui avait pour actrice principale la Maison. Cette inauguration clôt une aventure de sept ans. La démarche participative, qui a été un franc succès, est en cours d'évaluation par l'Observatoire universitaire de la ville et du développement durable. Elle devrait permettre de rédiger des bonnes pratiques en la matière et enrichir la politique publique des quartiers.

En 2017, la démarche participative quant à la construction de la future Maison de quartier aux Plaines-du-Loup a été mise entre parenthèses pour se concentrer sur le parc attenant et pour mieux intégrer les autres aménagements futurs. Le SGEJQ a travaillé en partenariat étroit avec la cellule Métamorphose.

Caravane des quartiers

En 2017, une évaluation de la caravane des quartiers a été menée sur demande de la Municipalité par l'Association de la caravane des quartiers. Cette dernière a mandaté Socialdesign, qui a rendu son rapport en octobre 2017. Elle conclut que la caravane des quartiers a globalement atteint les buts fixés dans le préavis N° 2009/04 qui la constitue. Les recommandations sont les suivantes :

- une clarification des modalités de la mise en œuvre opérationnelle permettrait de mieux définir les objectifs (opérationnels) de la caravane. Une clarification de la structure organisationnelle future s'impose. Ainsi, il s'agit de vérifier si la forme d'une association permet de réaliser au mieux la caravane (du point de vue de la facilitation et de la défense de la manifestation ainsi que de la recherche de fonds si cet élément est maintenu), ou s'il faudrait une autre institution porteuse de la manifestation ;
- ensuite, si la forme de l'association est privilégiée, une définition plus précise des tâches du comité et de ses différents membres permettrait de clarifier les attentes envers le comité. La composition du comité devrait probablement être revisitée ;
- le mandat du coordinateur devrait être plus détaillé afin de pouvoir diriger et évaluer le travail fourni, mais aussi pour pouvoir expliciter les attentes du comité vis-à-vis du coordinateur. Une clarification des tâches semble surtout nécessaire au niveau de l'apport du coordinateur à la programmation ;

- la clarification des modalités de la mise en oeuvre opérationnelle de la caravane, proposée au premier paragraphe, permettrait de mieux penser l'intégration des projets du Fonds interculturel (« top-down ») dans la caravane. Il s'agit notamment de s'assurer que les projets choisis par le Fonds interculturel soient réalisables dans le cadre de la caravane, et attractifs pour les habitants organisateurs de la caravane ;
- le rôle de la FASL doit être précisé, et les moyens qui sont à investir de la part de la FASL dans l'organisation des étapes de la caravane sont à discuter.

Le transfert des activités administratives de la caravane des quartiers au SGEJQ s'est finalisé en novembre 2017.

L'assemblée générale du 25 octobre 2017 a élu comme président de l'association M. David Payot, directeur EJQ, et Mme Estelle Papaux, secrétaire générale EJQ, comme secrétaire-trésorière de l'association, permettant ainsi un lien entre la caravane et la Direction EJQ, la subvention à la caravane est en effet restée rattachée au Bureau lausannois pour les immigrés (BLI). L'année 2018 doit permettre de revoir la mission de la caravane au sein de la politique des quartiers et d'adapter la structure à ces missions.

Contrat de quartier de Prélaz-Valency

Composée de 22 personnes habitantes ou utilisatrices du quartier, la commission de quartier a tenu neuf séances en vue d'organiser les groupes de travail thématiques et les quatre soirées publiques sur les thèmes : mobilité et espaces publics, espaces verts, tri des déchets et culture.

Une liste de 28 propositions ont émergé, sous la forme d'une feuille de route, d'emblée soumise à l'approbation des services concernés.

La feuille de route a été exposée puis adoptée par la population du quartier lors de la conférence de quartier du 12 septembre 2017, en présence du conseiller municipal David Payot. La Municipalité l'a validée à son tour, au mois d'octobre, en adressant un courrier de remerciement à la commission de quartier pour son travail.

Plusieurs projets ont pris forme en 2017, modestes comme une signalisation renouvelée des zones « chiens » vers deux places de jeux, ou plus complexes comme un journal de quartier, dont le troisième numéro est sorti en décembre. Rédigé par une petite équipe d'habitants, financé par le contrat de quartier et envoyé par la poste, ce journal valorise les actions entreprises et renseigne sur l'actualité et l'histoire du quartier. La Valencienne, espace muni de terrains de pétanque en bordure du parc de Valency, a été confié dès 2016 par le Service des sports au comité de l'Association du quartier de Prélaz, à la demande d'un collectif d'habitants. Diverses activités culturelles, sportives et conviviales y sont organisées, en extérieur, donc à la belle saison. Enfin, dans le but de favoriser une mixité sociale et de tisser des liens plus larges dans le quartier, la Fête des voisins, traditionnelle aux Jardins de Prélaz, a été renforcée par le contrat de quartier, avec l'aide du centre socioculturel et divers partenaires du quartier. En sus des séances de la commission de quartier, les groupes de travail, au nombre de quatre, ont tenu 20 séances.

Pour les perspectives, deux projets d'envergure sont prêts en fin d'année. L'un est un mandat donné à un architecte paysagiste en vue de proposer des aménagements extérieurs au sein des Jardins de Prélaz, le tout avec l'approbation des quatre sociétés propriétaires, qui en assumeront les frais effectifs en 2018. L'autre projet concerne la mobilité scolaire autour de l'établissement de Prélaz, par le lancement d'un plan de mobilité scolaire confié à l'Association transport et environnement. Ce sera une première à Lausanne et ce plan se déploiera sur 6-10 mois en 2018.

Le groupe d'accompagnement des contrats de quartier, présidé par le conseiller municipal David Payot, s'est réuni à quatre reprises. Ces séances permettent d'aider à la réflexion, de renforcer la collaboration transversale et de faciliter le suivi de la réalisation des projets.

En juillet, l'évaluation du contrat de quartier des Boveresses « Une expérience participative dans la ville ordinaire »¹ a été publiée dans les cahiers de recherche urbaine, munie d'une préface de David Payot.

Enfin, les contacts informels se sont poursuivis avec les groupes d'habitants issus des contrats de quartier de Montelly et Boveresses.

Le site du contrat de quartier (<http://www.lausanne.ch/thematiques/vivre-a-lausanne/residents/vie-de-quartier/contrats-de-quartier.html>), tenu à jour, illustre les différentes étapes et les actions entreprises.

Terrain d'aventure de Malley (TAM)

Après deux ans de démarche participative avec la population lausannoise, et plus particulièrement les écoles et les habitants du quartier, le bâtiment du TAM est sorti de terre et sera habitable dès le mois de janvier 2018. Durant l'été 2017 (4 semaines), 42 jeunes âgés de 14 à 17 ans (jeunes du quartier et jeunes migrants de l'EVAM), ainsi que cinq familles du quartier ont participé à la réalisation du bâtiment, sous la houlette du collectif d'architecture participative et écologique (CARPE) et des animateurs du TAM. Construction de la charpente et des murs, isolation du plancher et de la toiture, toutes et tous n'ont pas ménagé leurs efforts pour permettre à l'édifice de voir le jour.

Le Centre de formation aux métiers techniques des Services industriels de Lausanne (C-FOR) a aussi activement participé au chantier avec ses apprentis. Ils ont créé et confectionné tous les luminaires du bâtiment, les plans de travail et divers travaux liés aux installations électriques.

En amont du chantier, onze classes des écoles de Malley, Bourdonnette, Montoie, Figuiers et Montriond ont confectionné des oiseaux et des nichoirs (céramiques, bois, etc.) avec un artiste suisse pour décorer les façades du bâtiment. Une

¹ Antonio Da Cunha, Muriel Delabarre, Benoît Dugua. Edition de l'Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable, Unil, juillet 2017.

première inauguration de la petite façade a eu lieu le 31 octobre 2017 en compagnie de plus de 100 enfants et de leurs enseignants.

Projet pilote dans le cadre de la coordination de la politique des quartiers

Grâce au fait que la DEJQ rassemble en son sein un nombre important d'institutions autour desquelles gravitent les habitants d'un quartier (établissements scolaires, structures pré/parascolaires, animation socioculturelle, travail social hors mur, etc.), son Secrétariat général est régulièrement alerté quant à l'existence de problématiques multisectorielles qui s'étendent à l'échelle du quartier, et dont tant les causes que les conséquences dépassent le champ d'action et les compétences d'une seule institution. L'une de ces problématiques a notamment été mise en exergue dans le secteur de Montoie-Bourdonnette où des comportements problématiques de très jeunes enfants ont touché une série d'acteurs du quartier, et ce dans plusieurs domaines d'action publique (notamment l'éducation, l'accueil parascolaire, les loisirs, les sports, la sécurité et l'insertion professionnelle). Chaque acteur y percevait un morceau de la problématique mais aucun d'eux n'avait, à lui seul, les informations nécessaires pour l'appréhender dans sa globalité. En tant que Direction en charge de la politique des quartiers, le SGEJQ a mis en place, depuis octobre 2017, une mesure pilote qui s'est avérée efficace afin de définir une coordination des acteurs du quartier. En rassemblant les différentes centralités de quartier autour d'une appréhension commune du problème, un groupe de coordination leur permet dès à présent de mieux appréhender la situation et de mieux répondre aux problèmes qui sont posés, notamment à travers la recherche conjointe de solutions et le développement de projets communs (auxquels sont associés les habitants du quartier).

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

MISSION

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions
- traitements du personnel
- factures fournisseurs et débiteurs
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la Direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département de la santé et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation et du sport, Département des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et des relations extérieures, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier. En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S), elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

Organisation

Le groupe traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la Direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'450, et 1'880 pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle de 26'203 factures fournisseurs et a émis 74'520 factures débiteurs.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la Direction.

ACCUEIL VACANCES

MISSION

- organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du SAJE et du domaine accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur 52 semaines par année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées telles que la FASL, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI) sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires.

Agence communale « accueil vacances 5-15 ans » à Chauderon 7A

Le bureau d'accueil vacances a répondu directement en 2017 à quelque 2'500 visiteurs : 86% des demandes concernaient le domaine accueil vacances, 9% d'entre elles l'administration communale en général (SSL, SAS, ORP, objets trouvés, etc.) et 5% concernaient des questions externes aux services de la Ville (orientation géographique, transports publics, commerces, etc.).

Outre l'information au public, le domaine accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés, soit :

- 11 centres aérés urbains ;
- le centre aéré d'été de Béthusy ;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville ;
- la part lausannoise des activités du Passeport et le bureau de l'Association en faveur du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

En 2017, la demande des familles pour les structures d'accueil vacances est stable.

Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination, conduit par le SGEJQ, réunit les associations subventionnées, dont la FASL, le CVAJ et l'EDI, proposant des activités de vacances. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances, tant au niveau qualitatif que quantitatif. En 2017, un intérêt croissant des familles pour les activités de vacances à la journée est perceptible.

L'adjoint du SGEJQ prend part aux séances de travail organisées par le SPJ, notamment concernant la formation des moniteurs ainsi que la mise en œuvre des directives pour les camps de vacances. Le GLAJ-Vaud, sur mandat du SPJ, assure la formation des moniteurs dans le domaine des activités extrascolaires (FORJE). Le SGEJQ offre cette possibilité de formation à tous les auxiliaires engagés. En 2017, une vingtaine de collaborateurs en ont bénéficié avec un effet direct sur la qualité d'accueil. Ils disposent ainsi d'outils acquis dans les modules tels que Rôle du moniteur et responsabilités juridiques, Développement et besoins des enfants et des jeunes, Planification, animation et évaluation d'une activité, et Sécurité physique et affective.

Passeport vacances

Le domaine accueil vacances est mandaté par l'Association pour le passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) pour assurer l'infrastructure administrative du passeport vacances. L'édition 2017 s'est déroulée avec un plein succès sur les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été, périodes où la demande est la plus forte. Les 39 communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 9'800 places (8'400 en 2016) au travers de 300 activités. Ainsi, 9'100 places ont été utilisées par 1'627 jeunes de 9 à 15 ans, ce qui représente une hausse générale de fréquentation de 12.44% par rapport à 2016. La participation financière des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.-, ce qui couvre environ un tiers du coût réel.

Une grande majorité de participants s'est inscrite aux activités par le biais du site internet www.apvrl.ch, permettant la consultation des places libres et les inscriptions de dernière minute, au moyen d'un code d'accès personnel.

Le passeport *farniente*, qui s'autofinance, enregistre une légère baisse de 4.52% avec 549 passeports vendus au prix de CHF 25.-. Le nombre de passeports *farniente* vendus pour la seule Commune de Lausanne augmente lui de 22.15% cette année. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, aux piscines, aux musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux 13-15 ans sans activités encadrées.

Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts durant les relâches de février et les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

Une priorité est donnée aux activités de plein air, de découverte et de détente par lesquelles l'enfant est acteur de ses vacances. Des ateliers d'éveil scientifique sont proposés à chaque CAU. Les enfants sont encadrés par un responsable disposant d'une formation dans le domaine de l'enfance, et d'un moniteur. La demande est stable avec 2'811 journées/enfants en 2017. Après une expérience pilote, le CAU de Vers-chez-les-Blanc a maintenu un accueil aux enfants de 4 à 11 ans durant les vacances de Pâques et d'automne. A la demande du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), un accueil 5-6 ans sera mis en place en 2018 à titre expérimental sur un quartier à forte densité du nord-est de la Ville.

Une collaboration fructueuse avec le domaine de Rovéréaz a permis aux groupes des CAU d'octobre de passer une journée à la ferme.

Centre aéré d'été

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Ainsi, 345 enfants ont été accueillis en 2017, totalisant 1'725 journées/enfants. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression sont organisés. Pour l'encadrement des enfants, deux responsables qualifiés et une dizaine de moniteurs sont engagés chaque semaine. Un accueil 5-6 ans sera mis en place sur deux semaines en 2018 à titre expérimental.

Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

En 2017, 2'950 élèves ont pu bénéficier d'un camp d'école à la montagne, 780 enfants et jeunes de 6 à 15 ans ont été accueillis en camp de vacances. Les 3 centres totalisent 17'730 journées/enfants.

Les équipes accueillant chaque semaine de nouveaux groupes ont mis en œuvre leurs projets pédagogiques qui sont intégrés au concept d'accueil des écoles à la montagne. Les activités proposées aux jeunes usagers se diversifient, notamment pour offrir des alternatives à la fermeture possible des remontées mécaniques de Château-d'Oex.

Le SGEJQ a initié un groupe de travail intercommunal avec Vevey et Bussigny, propriétaires d'écoles à la montagne à Château-d'Oex, pour projeter des collaborations et des synergies entre elles et avec les autorités locales dans l'idée d'une diversification des activités pour les enfants en camp.

Suite au départ du directeur des Chevalleyres en mai 2017, la direction est assurée avec succès par la directrice de la Barboleusaz qui dirige ainsi deux sites simultanément. Elle a notamment réorganisé les deux sites en collaboration avec les équipes en maintenant la qualité et le volume des prestations. Le travail consistant à évaluer et renouveler les pratiques éducatives et d'animation dans les trois centres peut ainsi se poursuivre.

INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

MISSION

- gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique sous forme d'initiations et de spectacles ; découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, ainsi qu'une action de prévention sous forme d'animation

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2016-2017. Les enseignants titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site internet de la Ville. Les brochures sont consultables sur le web ou sous format papier.

Activités culturelles

Une commission, où sont représentés les milieux pédagogique, culturel et administratif, étudie et choisit les activités qui seront offertes aux classes lausannoises.

Le programme d'activités culturelles 2016-2017 a proposé 22 spectacles de théâtre, 8 spectacles musicaux – dont 3 concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), 2 concerts médiation de la Haute Ecole de Musique (HEMU) et un opéra –, 15 animations théâtrales et 7 découvertes lausannoises.

Statistiques de l'inscription des classes : 97% des 1-2P, 86% des 3-8P et 36% des 9^e-11^e.

Sur les 13'600 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'248 sont allés voir un spectacle ;
- 9'519 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 4'649 ont participé à une découverte lausannoise ;
- 3'986 sont allés écouter les concerts de l'OCL et de la HEMU ;
- 1'747 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta.

En marge de ce programme, quatre offres culturelles supplémentaires ont été offertes par le SGEJQ :

- *Peau d'Âne* : proposé par l'Association pour la Formation des Jeunes Danseurs en mars 2017 (462 élèves de 6P à 11^e) ;
- *Au cœur du 45^e Prix de Lausanne* : visite des coulisses du Prix de Lausanne en février 2017 et rencontre avec des danseurs sélectionnés (121 élèves de 9^e-11^e) ;
- *Titeuf le spectacle* : au casino de Montbenon en septembre 2016 (31 élèves de 7P à 11^e) ;
- *Ombres sur Molière* : proposé à la Grange de Dorigny (46 élèves de 10^e).

Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier les élèves de 9^e-11^e de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement leur permet d'assister à des représentations publiques en payant le billet au prix unique de CHF 8.-. Le SGEJQ compense la différence financière qui en résulte pour les théâtres.

Cette année, pour répondre à l'un des points du rapport-préavis N° 2015/1 du 8 janvier 2015 « Politique culturelle de la Ville de Lausanne », le SGEJQ a mis en œuvre le billet combiné *un enfant–un parent*. Ainsi, l'enfant peut inviter un parent à l'accompagner au spectacle à un tarif préférentiel de CHF 16.-. Pour cette première édition, 364 billets combinés ont été achetés.

Au total, 2'468 billets ont été vendus pour 29 spectacles. De plus, l'Opéra de Lausanne a permis à 308 élèves lausannois d'assister gratuitement aux répétitions générales de cinq opéras.

Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne. Elles sont regroupées dans une bro-

chure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ. 741 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises.

Découverte de l'environnement construit

Cette activité vise à sensibiliser les enfants à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Ces programmes sont menés par l'association Ville en Tête qui propose quatre activités découpées en modules.

49 classes de 1 à 8P ont bénéficié de cette prestation.

Prévention des accidents par morsures

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3-6P.

98 classes de 1-2P ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

CULTES ET TEMPLES

MISSION

- assurer les engagements dus aux Eglises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer aux différents niveaux les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales

Événement marquant: le Jubilé de la Réformation

Le Jubilé des 500 ans de la Réforme dans le canton de Vaud constitue l'événement marquant de l'année 2017. La Ville de Lausanne, l'église Saint-François en particulier, ont constitué l'épicentre de manifestations culturelles majeures. Le concert « La Passion Selon Marc. Une passion après Auschwitz » a été joué le 12 avril à l'église Saint-François. Oeuvre magistrale et originale de Michaël Levinas, le concert remémore les zones d'ombres de la Réforme laquelle a servi de caution au pogrom du 9 novembre 1938 qui vit brûler toutes les synagogues juives. Du 22 juin au 1^{er} octobre, toujours à l'église Saint-François, l'exposition « 9.5 sur l'échelle de Luther » de Sandrine Pelletier a rencontré un succès inattendu. L'exposition comprenait deux installations. D'abord, une dense forêt de 95 échelles de bois brûlé disposées dans la nef et rappelant les 95 thèses de Luther révèle la violence de la Réforme et une église en perpétuel chantier. Ensuite, deux coulées de verre incandescentes qui ruissèlent comme si elles cherchaient à se répandre dans la nef, à la rencontre des fidèles. Placées en dialogue avec les verrières au nord, elles nouent avec le dénuement franciscain et la sobriété réformée. Du 19 au 21 mai et du 22 août au 2 septembre, l'exposition itinérante « Le selfie des protestants » s'est invitée respectivement à Saint-Laurent et au Forum de l'Hôtel de Ville. Il s'agissait de clichés sur le protestantisme de 1517 à 2017, et des prises de position réformées sur des thèmes permanents ou d'actualité. Tel un autoportrait, « Le selfie des protestants » est une invitation à s'interroger sur la signification de la Réforme pour le présent et pour le futur.

Entretien du patrimoine

Des travaux d'entretien lourd et courant des églises et temples propriétés de la Ville ont été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler :

- à Saint-Matthieu, des travaux de réfection d'étanchéité de la toiture plate du foyer et le hall et le remplacement des ferblanteries ont été effectués pour un montant de CHF 58'000.-;
- à Saint-François, le remplacement des protections anti-pigeons de tout le clocher et le passage en 2018 par Swisscom de la téléphonie fixe traditionnelle analogique vers le protocole numérique Internet (IP) ont coûté respectivement CHF 20'000.- et CHF 30'000.-, soit un total de CHF 50'000.-;
- à Montheron, l'installation d'une nouvelle sonorisation a nécessité un investissement de CHF 17'000.-, tandis que le passage au numérique a coûté CHF 22'000.-, soit un total de CHF 39'000.-;
- à Chailly, le passage de l'analogique à une technologie numérique a occasionné des frais d'installation équivalents à CHF 23'000.-;
- à Saint-Paul, le remplacement des anciennes lampes sous galerie et halls par un dispositif de diode électroluminescente (LED) a été effectué pour un montant de CHF 12'000.-. Le passage au numérique a coûté CHF 5'000.-, soit un montant total de CHF 17'000.-;
- aux Croisettes, le passage de l'analogique au numérique a coûté un montant équivalent à CHF 12'000.-;
- au Centre œcuménique et de quartier de Bois-Gentil, la Ville a participé pour moitié au remplacement des luminaires du temple à concurrence d'un montant de CHF 10'300.-.

S'agissant de l'entretien des lieux de culte des paroisses catholiques, il y a lieu de souligner :

- à Notre-Dame, le système électrique, assez vétuste, continue à engloutir d'énormes sommes d'argent. En vue notamment de remédier à ce problème lancinant, un préavis de restauration et de rénovation intérieure de la basilique a été déposé en cours d'année devant le Conseil communal. Le remplacement d'ampoules, le dépannage du système de chauffage ainsi que la réparation du tableau de commande de l'éclairage de l'église ont entraîné des dépenses estimées à CHF 41'200.-;
- à Saint-Joseph, des travaux de réfection intérieure de l'église ont été effectués pour un montant équivalent à CHF 60'000.-.

Les églises sont des espaces de lien social

Facilitateurs de lien social, les centres paroissiaux continuent de mettre à disposition des habitants du quartier des locaux et des espaces pour leurs activités bénévoles diverses. Le partenariat avec les services communaux de l'accueil de jour de l'enfance et des écoles se poursuit. Il permet à deux haltes-jeux, treize APEMS et une ludothèque de conduire quotidiennement des projets éducatifs auprès de 660 enfants, et de contribuer à la conciliation des vies professionnelle et familiale.

Le guet de la cathédrale

Le guet de la cathédrale veille toujours sur la ville de Lausanne et continue de crier l'heure de 22 heures à 2 heures. Au cours de cette année, il a reçu à sa loge 731 visiteurs, soit une moyenne de deux visiteurs par nuit. Cela sans compter les 25'474 montées diurnes au beffroi gérées par Lausanne Tourisme.

D'autre part, la rencontre magique des enfants avec le guet n'arrête pas d'enthousiasmer le tout jeune public lausannois ainsi que leurs parents. La 3^e édition a été organisée le 4 novembre 2017 en partenariat avec Mme Floriane Nikles, animatrice de « J'explore ma Ville ». Dans le but de mettre en valeur le patrimoine immatériel du guet et de relier les enfants à l'histoire de leur ville, la criée – avancée à 18 heures pour l'occasion – était précédée par une promenade dans les rues étroites de la Cité. Pour mémoire, l'événement est fixé au samedi le plus proche du 4 novembre, date depuis laquelle le guet crie l'heure sans discontinuer voici 612 ans passés.

DÉLÉGATION À L'ENFANCE

MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance

Restitution démarche Pousses Urbaines 2016-2017

Arrivée au terme de la démarche Pousses Urbaines 2016 avec l'organisation d'une exposition en collaboration avec « Pôle Gare, Place aux enfants ! ».

Mise sur pied d'une Revue à l'occasion des 10 ans de Pousses Urbaines

Célébration des 10 ans de Pousses Urbaines avec la préparation d'une « Revue-spectacle » ! Une dizaine de tableaux seront joués par des enfants et des jeunes Lausannois. Celle-ci aura lieu à la mi-février 2018 au Théâtre de Vidy.

Relabellisation « Lausanne commune amie des enfants »

Décision prise de renouveler pour quatre ans supplémentaires (2017-2020) le label « Lausanne commune amie des enfants ». Un rapport avec une visite-bilan a été fourni ainsi qu'une évaluation d'une experte externe. Le plan d'action 2 est en cours de réalisation.

Le groupe de référence s'est réuni quatre fois en 2017 avec comme fil rouge « Jouer dehors ». Il a également permis diverses réflexions (préavis Handicap ou encore l'Akabane, place de jeux mobile).

Les conseils des enfants

Un nouveau conseil a vu le jour dans le quartier des Bossons–Plaines-du-Loup. La Ville compte donc sept conseils, co-animés par un-e coordinateur-trice de la Ville et un-e animateur-trice du quartier. Un flyer sous la forme de BD (pour plus de visibilité) a été réalisé. Dans le cadre du forum de l'ESEDE, une présentation des conseils a été faite aux éducateurs-trices de l'enfance. Un conseil a été consulté et a participé activement au projet de rénovation d'une place de jeux.

Les casuels

Une subvention a été attribuée au magazine Mazette (CHF 3'000.-) afin d'aider à la survie de celui-ci.

Soutiens au camp de théâtre Sanshiro (CHF 1'500.-), au théâtre des Lutins (CHF 4'000.-), et à l'association CIAO (CHF 1'500.-).

Implication de la déléguée à l'enfance

- au comité de Pro Familia Vaud jusqu'à mi-2017 ;
- au comité de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse.

DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), des animateurs de la Permanence Jeunes Borde (PJB) et du médiateur sportif
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du conseil des jeunes
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes

Quelques participations du délégué à la jeunesse

- Direction de la Commission Interservices Adolescents qui se réunit quatre fois par année. Ces rencontres entre différents services et unités, dont la délégation à la jeunesse, l'observatoire de la sécurité et celui de la propreté urbaine, des écoles primaires et secondaires, des parcs et domaines, des sports et de la brigade jeunesse, permettent d'harmoniser les actions à mener sur des questions liées à la jeunesse ;
- Plateforme incivilités ;
- comité de pilotage du projet JAEL de la Clinique psychiatrique de l'Université de Bâle ;
- Chambre consultative de la jeunesse du Canton de Vaud ;
- Conférence Romande des Délégués Jeunesse et Enfance ;
- Comité Opérationnel des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 ;
- Lausanne Région, commission dépendances et prévention ;
- Conseil des transports lausannois ;
- divers Groupes espace public (GEP) de la Ville (mudac, contrat de quartier, etc.).

Casuels

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 18 projets, événements et associations, touchant à différents domaines, pour un montant total de CHF 76'994.-.

Locaux de musique

Répartis dans quatre abris d'écoles lausannoises, ainsi qu'à la Borde 49bis et dans l'ancienne école de la Blécherette, 31 locaux de musique sont gérés par la délégation à la jeunesse pour une soixantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.).

Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)

L'équipe des TSHM est constituée de quatre collaborateur-trice-s, représentant 3.4 ept. Présents dans les différents quartiers lausannois auprès des 13 à 25 ans, les TSHM vont à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent et tentent de répondre à leurs demandes et besoins. Ils effectuent un travail de médiation et d'accompagnement pour les jeunes Lausannois-es. En plus de nombreux suivis individuels, l'année 2017 a vu la mise en place de projets collectifs, en collaboration avec des services de la Ville et des acteurs du réseau lausannois :

- cours pour la police de proximité et pour la brigade jeunesse du canton: cette année, il a été possible de donner deux cours aux polices précitées, dans le but de mieux faire connaître leur travail, ainsi que de parler de la question de la collaboration avec la police en tant que TSHM, notamment lors de contacts avec des jeunes en difficulté ;
- les TSHM ont organisé et mis en place un atelier d'Art Urbain qui a permis à des jeunes Lausannois de s'exercer à l'art du graffiti, encadrés par des professionnels. Suite à cet atelier d'une semaine, des graffeurs et peintres aguerris ont orné le passage Chauderon d'une nouvelle fresque ;
- le court-métrage « Né pour mourir », réalisé par des jeunes accompagnés par les TSHM et d'autres professionnels, est sorti. Il peut être visionné sur internet ;
- le 9 décembre a eu lieu à la salle Paderewski du Casino de Montbenon, le gala du « Quartier Comedy Club », avec quatre humoristes issus de l'association, deux têtes d'affiches françaises, plus trois musiciens locaux. Les jeunes, encadrés par les TSHM, se sont beaucoup investis pour l'organisation de ce spectacle qui a eu un très grand succès puisque plus de 420 spectateurs y ont assisté ;
- le référentiel TSHM: la sortie d'un ouvrage collectif et participatif réalisé par les TSHM romands a permis d'avoir un outil supplémentaire pour décrire et rendre plus visible le travail social hors murs ;
- en plus des projets présentés, l'équipe des TSHM continue d'effectuer des présences dans les quartiers suivants: Bellevaux, Bergières, Chailly, Bossons, Gare/Sous-Gare, Grand-Vennes, Malley, Pontaise/Ancien-Stand, Praz-Séchaud et Prélaz, où ils collaborent en réseau avec les différents acteurs et intervenants sociaux. Pour l'instant, il n'est pas possible, pour des raisons d'effectifs, de couvrir plus de quartiers à Lausanne.

A noter que les TSHM ont changé de locaux en cette fin d'année et sont désormais à Chauderon 9, dans les bureaux des délégations enfance et jeunesse.

Permanence Jeunes Borde (PJB)

La PJB est le seul centre de rencontres et d'animations ne dépendant pas de la FASL, mais directement de la délégation à la jeunesse. Elle est gérée par deux éducateurs sociaux (1 ept), aidés par une équipe d'une dizaine de jeunes moniteurs-trices issus du quartier.

Tout au long de l'année, la PJB accueille les jeunes de la Borde trois jours par semaine : le mercredi de 14h à 21h, le jeudi de 17h à 21h et le vendredi de 16h à 22h. L'accueil est ouvert aux jeunes dès 8 ans qui souhaitent jouer, discuter, bricoler, cuisiner, ou juste se retrouver avec leurs amis.

Durant la belle saison, les éducateurs organisent des activités extérieures sur un espace vert du quartier, le Pré-des-Druides, où un container pour le matériel a été installé. En outre, les dimanches d'octobre à février, la salle de sport de la Barre est ouverte de 14h à 18h et des parties de foot sont organisées avec les jeunes. Durant les vacances scolaires, la PJB accueille les jeunes du mardi au vendredi de 14h à 20h, et trois semaines en juillet de 16h à 21h, sur le terrain du Pré-des-Druides.

De plus en 2017 la PJB a organisé les activités suivantes :

- en février, deux sorties à ski pour tous les jeunes, une aux Paccots et l'autre aux Diablerets ;
- en juillet, une sortie à Lausanne-sur-Mer, une à accrobranche, et une troisième dans un karting ;
- en octobre, une sortie à Bernaqua.

Cette année, la PJB a également participé à trois rendez-vous de quartier : la fête des voisins, la fête de quartier et la fête de Noël ; cette dernière au sein de la PJB en présence du père Noël, d'un magicien et du groupe les Sugazz pour terminer la fête en musique.

Médiateur sportif

Depuis la création en 2009 du poste de médiateur sportif, les collaborations avec les services de la Ville et du Canton, les associations de jeunes et les centres socioculturels se sont multipliées afin de mieux servir les intérêts des Lausannois-es. Parmi les réalisations durant l'année 2017, on peut noter :

- l'obtention des autorisations communales et cantonales pour l'exploitation d'une piste de VTT de descente en forêt, projet de l'association Chainless ;
- l'expérimentation d'accompagnement de jeunes par le sport en collaboration avec la brigade jeunesse et le SPJ ;
- la réalisation/conceptualisation de projets de place de sport tous publics avec le Service des sports et la déléguée aux places de jeux, à Jomini et à la Bourdonnette ;
- la participation et le soutien à de nombreux événements de sports urbains, tel l'« Urban Festival », dirigé par l'association La Fièvre.

Le médiateur sportif assure la coordination et la gestion des ouvertures de salles de sport mises à disposition gratuitement des Lausannois-es durant la période hivernale, du mardi soir au dimanche soir, ainsi qu'un programme étoffé lors des vacances scolaires. A noter l'augmentation du nombre de salles de sport et des heures d'ouvertures aux jeunes durant l'hiver 2016-2017, et de nouvelles collaborations avec les centres socioculturels de Prélaz et de Béthusy.

Les après-midis sportifs destinés aux jeunes en surpoids « Une semaine pour toi et pour grandir en forme », organisés en collaboration avec l'hôpital de l'enfance, ont été reconduits avec succès durant les vacances d'hiver, de Pâques, d'août et d'automne 2017.

Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Cette année, 18 projets différents, organisés pour et par des jeunes Lausannois-es, ont été présentés devant la commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur d'EJQ et de la secrétaire générale. Ces projets ont reçu une aide de CHF 54'663.-, en faveur d'événements allant de la création d'un spectacle de danse contemporaine à la réalisation d'une application pour téléphone portable, ou encore d'un événement de trottinettes, en passant par une exposition de photos, qui se sont tous déroulés dans notre commune.

CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

MISSION

- accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des jeunes âgés de 14 à 18 ans, en milieu fermé, dans le cadre des mesures de privation de liberté ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (SPJ et services similaires d'autres cantons)

Fréquentation

Le taux d'occupation du CPA correspond à celui de l'année passée et confirme l'impact de l'augmentation spectaculaire des prises en charge de long terme pour des situations particulièrement complexes.

En effet, le CPA continue de développer son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté.

Nombre de journées

	2014	2015	2016	2017
Total	5'256	5'160	4'561	4'593

Concernant l'avenir de l'institution, le Conseil d'Etat vaudois a pris la décision à fin juin 2017 d'entreprendre une démarche visant à déplacer les prestations de Valmont dans une nouvelle structure à créer, qui serait gérée par une nouvelle fondation de droit privé. Le contrat de prestation a quant à lui été prolongé de deux ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L)

L'année 2017 a été riche en événements.

Au niveau des centres de vie infantine (CVE) municipaux, les enjeux et les défis furent nombreux : assurer la suppléance des directions dans quatre CVE pour les absences maladie de longue durée, accompagner deux nouvelles directrices et repourvoir deux postes de direction. Parallèlement, la nouvelle responsable du secteur préscolaire a mis en œuvre un important travail de clarification des procédures de management et elle a accompagné une lourde situation conflictuelle dans une structure privée subventionnée. A la fin de l'année 2017, la situation est bien meilleure.

Au niveau parascolaire, le 4^e colloque parascolaire a remporté un vif succès et a permis à la responsable du secteur de poursuivre un vaste projet de consolidation du secteur, tant au niveau organisationnel que structurel. Cette opération, inscrite dans le programme de législature de la Municipalité, portera ses fruits en été 2018 et permettra d'envisager sereinement la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants votée par le Grand Conseil le 17 juin 2017. En outre, le secteur parascolaire a mené avec succès le projet de prise en charge de la prestation des devoirs accompagnés pour les enfants de 3 et 4P avec un contrat APEMS l'après-midi, tout en laissant aux parents la liberté d'inscrire leur enfant à cette prestation. Enfin, à la rentrée scolaire 2017, ce secteur a dû faire face à une forte augmentation de la demande, surtout les après-midi.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	127.42	125.64	141.62	133.57
CVE Ancien-Stand	25.80	25.97	25.82	25.97
CVE Bellevaux	23.80	20.08	22.55	22.43
CVE Bergières	30.92	28.46	31.04	29.26
CVE Borde	16.95	15.85	16.95	16.60
CVE Bourdonnette	26.17	24.49	25.93	25.31
CVE Cité	20.00	18.80	20.00	20.15
CVE des Diablerets	9.80	9.90	9.85	9.90
CVE Grangette	28.60	27.93	27.50	26.47
CVE Jardins de Prélaz	19.65	15.34	19.65	18.96
CVE Montelly	37.54	35.49	37.49	36.41
CVE Montoie	9.95	9.95	10.00	9.21
CVE Petit-Vennes	8.80	0.80	12.50	12.20
CVE Pool remplacement fixe			5.60	2.50
CVE Sallaz	15.35	13.75	6.30	5.30
CVE Valency	19.28	19.60	19.28	18.60
Réfectoires scolaires - SAJE	2.84	2.13	2.64	2.18
SPE Chauderon	41.41	30.30	40.21	33.67
Total service	464.26	424.48	474.91	448.68

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	ept alloués	ept affectés
Total service	+ 10.65	

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	232	125.64	238	133.57
CVE Ancien-Stand	36	25.97	36	25.97
CVE Bellevaux	27	20.08	30	22.43
CVE Bergières	40	28.46	42	29.26
CVE Borde	21	15.85	23	16.60
CVE Bourdonnette	34	24.49	34	25.31
CVE Cité	25	18.80	27	20.15
CVE des Diablerets	14	9.90	14	9.90
CVE Grangette	39	27.93	37	26.47
CVE Jardins de Prélaz	22	15.34	27	18.96
CVE Montelly	47	35.49	48	36.41
CVE Montoie	14	9.95	13	9.21
CVE Petit-Vennes	1	0.80	17	12.20
CVE Pool remplacement fixe			4	2.50
CVE Sallaz	21	13.75	8	5.30
CVE Valency	25	19.60	24	18.60
Réfectoires scolaires - SAJE	5	2.13	5	2.18
SPE Chauderon	39	30.30	43	33.67
Total service	642	424.48	670	448.68

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	3	4
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bellevaux	2	2
CVE Bergières	5	5
CVE Borde	2	2
CVE Bourdonnette	3	3
CVE Cité	3	3
CVE des Diablerets	2	2
CVE Grangette	3	3
CVE Jardins de Prélaz	3	4
CVE Montelly	1	2
CVE Petit-Vennes		1
CVE Sallaz	3	2
CVE Valency	2	3
SPE Chauderon	1	1
Total service	34	38

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	54	84
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	2
Total service	54	86

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	35
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	2
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	54

Stagiaires

Le secteur préscolaire a accueilli 97 stagiaires au sein de ses structures, dont :

- 30 en préalable
- 28 en 1^{re} année de formation
- 17 en 2^e année de formation
- 18 en 3^e année de formation
- 4 en tant qu'assistants socio-éducatifs (ASE)

Principales causes d'absences du personnel

Causes	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	1'127.00	1'302.25	4'391.00	3'703.75	1'607.00
Maladie sans certificat	380.75	632.50	199.00	611.00	382.00
Enfant malade	135.50	175.50	157.50	182.50	108.75
Accident	479.00	264.00	64.00	184.00	306.25
Formation	537.25	955.25	694.25	439.00	837.00
Maternité	1'347.50	0	652.50	662.75	1'182.75
Congé non payé	0	0	1'214.00	701.00	0
Total en heures	4'007.00	3'329.50	7'372.25	6'484.00	4'423.75
Total en ept	1.93	1.60	3.54	3.12	2.13

Causes	Cité	Diablerets	Grangette	J. Prélaz	Montelly
Maladie avec certificat	2'868.75	608.25	3'528.00	1'209.00	4'354.50
Maladie sans certificat	197.00	198.75	490.75	533.25	500.00
Enfant malade	68.00	59.50	250.50	69.25	262.25
Accident	0	12.50	582.00	7.25	314.00
Formation	248.50	424.50	676.00	402.50	533.25
Maternité	420.00	795.00	536.00	489.25	1'495.25
Congé non payé	2'049.00	0	0	88.00	790.25
Total en heures	5'851.25	2'098.50	6'063.25	2'798.50	8'249.50
Total en ept	2.81	1.01	2.92	1.35	3.97

Causes	Montoie	Sallaz	Petit-Vennes	Valency	APEMS
Maladie avec certificat	816.50	143.25	1'383.50	3'690.75	12'829.75
Maladie sans certificat	133.25	114.50	134.00	397.25	1'732.50
Enfant malade	18.25	12.00	40.00	122.50	394.50
Accident	17.75	36.00	47.50	0	2'344.25
Formation	121.00	50.00	196.00	223.00	4'375.00
Maternité	460.25	491.00	1'254.75	556.00	2'727.00
Congé non payé	652.50	0	0	0	189.00
Total en heures	2'219.50	846.75	3'055.75	4'989.50	24'592.00
Total en ept	1.07	0.41	1.47	2.40	11.82

Par rapport à l'année précédente, la tendance est légèrement à la hausse, en particulier les absences pour formation (+2'080 heures = 1 ept sur l'année). Comme en 2016, malheureusement, les dirigeants des lieux d'accueil de jour ont été durement touchés dans leur santé. La situation s'est améliorée à la fin 2017 mais un directeur de CVE a dû être licencié pour fin de droit au traitement.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement

Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours Dossiers reçus	Total dossiers reçus
1'013	16	1'066	2'079

Développement des compétences

- nombre de formations +5 jours : 31 (35 en 2016)
- nombre de formations de 0 à 5 jours : 301 (305 en 2016)

Best

Ce projet comporte deux volets :

- dès que quatre occurrences d'absences ont été constatées, les collaborateur-trice-s sont conviés à un échange avec leurs supérieur-e-s directs. Ces derniers ont participé à une formation dans le but de mener ces entretiens dans le respect de la sphère privée. Au cours de cette année 2017, 82 entretiens ont eu lieu ;

- les longues absences (plus de 21 jours ouvrables) font l'objet de la deuxième partie de ce projet et sont annoncées par les services. Elles sont ensuite traitées à l'Unité santé et sécurité au travail (USST) par le biais de conseillers en insertion professionnelle. Au cours de cette année 2017, 89 situations ont été examinées par l'USST.

Santé, sécurité au travail

Depuis 2013, le SAJE œuvre à la préservation de la santé au travail du personnel éducatif dans les CVE municipalisés au travers d'un programme dynamique et novateur. Les éducatrices de l'enfance (EDE) qui ont suivi la formation de « référent de santé au travail » (deux par institution) se rencontrent huit fois par année pour échanger sur des situations réelles et élaborer ensemble des pistes de réflexion et des solutions. La continuité des séances permet aux référents d'avoir un suivi de l'évolution des situations, du soutien en cas de difficultés et un partage d'expériences. Ce double regard « bien-être de l'enfant/bien-être de l'EDE » est une nouvelle dynamique pour les professionnels de l'accueil, habitués à placer l'enfant au cœur de toutes leurs préoccupations professionnelles. Il n'est pas rare que cette posture permette de trouver des solutions dynamiques touchant à la fois la sphère organisationnelle, physique, cognitive, psycho-sociale et/ou pédagogique. Parallèlement à cela, une semaine santé au travail dans les CVE a été organisée en octobre. L'objectif de cette semaine était de nourrir l'échange entre les professionnels autour de cette thématique. Pour cela, un film d'une quinzaine de minutes, réalisé dans les CVE afin de mettre en exergue les principaux changements survenus depuis le début du programme, est disponible au SAJE.

Un concept pour la protection de la grossesse, en collaboration avec l'USST, a démarré en 2017. Ce processus a été développé en respectant le cadre légal sur les aspects liés à la protection de la maternité pour l'ensemble des professionnelles du SAJE.

Entre septembre et décembre 2017, 10 annonces grossesse ont été traitées. Une analyse de risques a eu lieu avec des interviews des directions de CVE et des éducatrices, ainsi que des visites et observations sur les lieux de travail. Cette analyse de risques doit être encore améliorée pour permettre au chef de service de prendre des décisions adaptées à chaque situation. Le premier constat est double :

- une augmentation du remplacement de l'éducatrice enceinte, surtout dans le secteur de la nursery, bien qu'elle ne soit pas en arrêt de travail, pour garantir les mesures de protection de la grossesse ;
- du mobilier parfois peu adapté pour garantir les mesures de protection de la grossesse. Une solution est en cours, soit faire fabriquer par les ateliers et magasins de la Ville ou par Mobilet' un pool de mobilier ergonomique qui serait à disposition des CVE en prêt, durant la durée de la grossesse. Cette solution vise le maintien en emploi sur son poste de travail de la collaboratrice enceinte, sauf avis contraire de son gynécologue.

RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

Tableau de bord au 31 décembre 2017

Rappel : il existe deux types de « taux de couverture » :

- nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture I ;
- nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture II (parfois appelé taux de recours).

Objectifs de cette législature pour la Municipalité de Lausanne :

- atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire dans les catégories d'accueil suivantes : Nursery (4 mois-30/36 mois) et Garderie (30/36 mois à 4 ans) ;
- garantir un droit facultatif à l'accueil pendant toute la scolarité pour l'accueil parascolaire (art. 63a de la Constitution du Canton de Vaud). Cet accueil est divisé en deux catégories : Parascolaire I (1-2P) et Parascolaire II (3-6 P).

Taux de couverture

Taux de couverture I	2017	2016
Nursery	38.7%	36.0%
Garderie	50.0%	53.3%
Parascolaire I	38.5%	41.0%
Parascolaire II	46.7%	42.0%
Taux de couverture II	2017	2016
Nursery	56.4%	57.0%
Garderie	68.9%	69.7%
Parascolaire I	54.2%	56.0%
Parascolaire II	60.0%	59.5%

Les objectifs de la législature sont atteints, à l'exception du Parascolaire I qui compte toujours une liste d'attente d'environ 40 demandes.

Entreprises partenaires

L'intérêt marqué des entreprises pour le Réseau-L, avec son dispositif de partenariat avec un financement de priorité d'accueil, est toujours aussi réjouissant. Le SAJE est régulièrement approché par des entreprises soucieuses d'offrir à leur personnel des solutions leur permettant de concilier au mieux leur vie professionnelle et familiale. Il apparaît cependant que l'offre en matière de places d'accueil s'étoffe au sein du Réseau-L et dans le reste du canton. Par conséquent, les parents sollicitent dans une moindre mesure les priorités d'accueil négociées avec les entreprises partenaires et trouvent plus facilement une place dans une structure de leur quartier. In fine, il en découle ainsi une diminution de la participation des entreprises partenaires au sein du Réseau-L.

En 2017, deux nouvelles entreprises privées ont adhéré au Réseau-L. à savoir Realstone Holding SA, pour une priorité d'accueil à la crèche de Montchoisi, et la Fondation La Source Clinique-Ecole, pour une priorité d'accueil au sein de la crèche du Centenaire. Pour cette dernière structure, il avait été prévu d'offrir un horaire atypique avec une fermeture à 20h30 pour permettre une meilleure conciliation avec les horaires du personnel soignant de La Source. Toutefois, les ouvertures tardives n'ont pas été mises en œuvre, faute de demande de la part des parents placeurs.

De plus, l'entreprise NESTEC, avec laquelle le SAJE a signé une convention en 2016, a ouvert une structure de 44 places également pour les habitants du quartier des Râpes. Ce lieu d'accueil a été inauguré au printemps 2017.

Réseau-L – Événements marquants

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 du nouveau système de rémunération Equitas a eu un impact dans les structures municipales et également sur près de 700 collaborateurs du secteur privé subventionné du Réseau-L. Tant le SAJE que les comités des associations et fondations ont été mobilisés pour implanter avec succès ce dispositif au sein des structures.

La Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) a adopté deux mesures en novembre 2017, soit un versement exceptionnel supplémentaire de 1% du taux de subventionnement en 2017, et la fixation d'un nouveau taux de subventionnement de 27% pour les années 2018-2019. Ainsi, ces recettes cantonales supplémentaires marquent la reconnaissance des prestations du SAJE et permettent au Réseau-L d'alléger de manière significative la part à la charge de la Ville de Lausanne.

A contrario, le Département fédéral de l'intérieur se désengage provisoirement. En effet, craignant que les fonds en faveur des aides fédérales OFAS au démarrage ne permettent pas de répondre à l'entier de la demande au niveau national, il a décidé que les fonds restants doivent être utilisés principalement pour répondre aux demandes provenant de cantons desquels moins de demandes ont proportionnellement émané jusqu'ici. Par conséquent les nouvelles places créées au sein du Réseau-L seront mises en liste d'attente par l'OFAS. Cette décision a fait l'objet d'une interpellation de Mme Gaëlle Lapique et consorts déposée le 13 juin 2017 « Création de places de crèches : le soutien de la Confédération tombe à l'eau. Quelles conséquences pour la Ville ? » à laquelle la Municipalité a répondu en novembre.

SECTEUR MIXTE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 ET 2P)

Plan de développement

L'année 2017 a vu l'ouverture de trois nouvelles garderies : les deux garderies privées subventionnées en partenariat de Montchoisi et du Centenaire en janvier, offrant respectivement 22 et 34 places, et la garderie municipale de Petit-Vennes de 44 places en février.

En août, l'unité d'accueil pour écoliers de Val d'Angrogne, exploitée par la Fondation de la Pouponnière et l'Abri, a été municipalisée. Transférée au secteur APEMS, elle bénéficie d'un concept d'accueil davantage en adéquation avec la faible demande de places de garde durant les vacances scolaires.

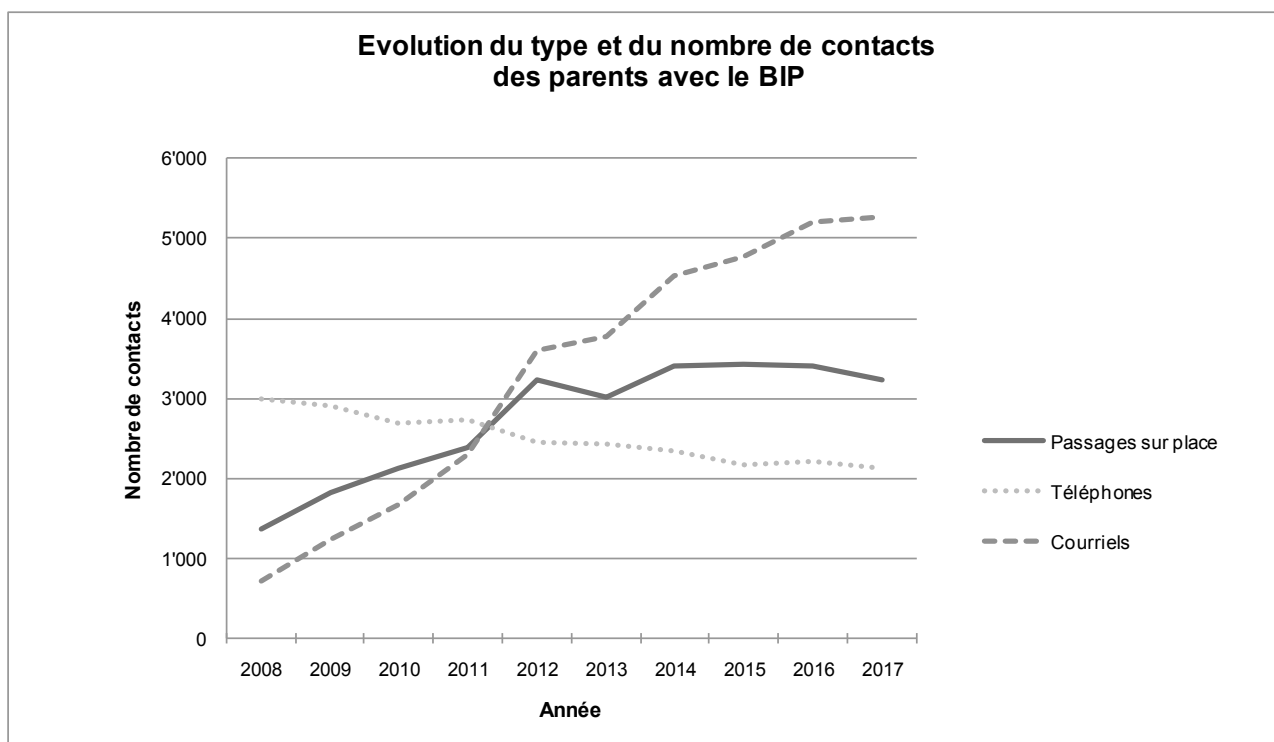
Bureau d'information aux parents (BIP)

La mission du BIP a élargi son champ d'action en se dotant d'une documentation plus étendue et en constituant son réseau avec les partenaires experts référents, ceci pour permettre d'informer et d'orienter les familles lausannoises.

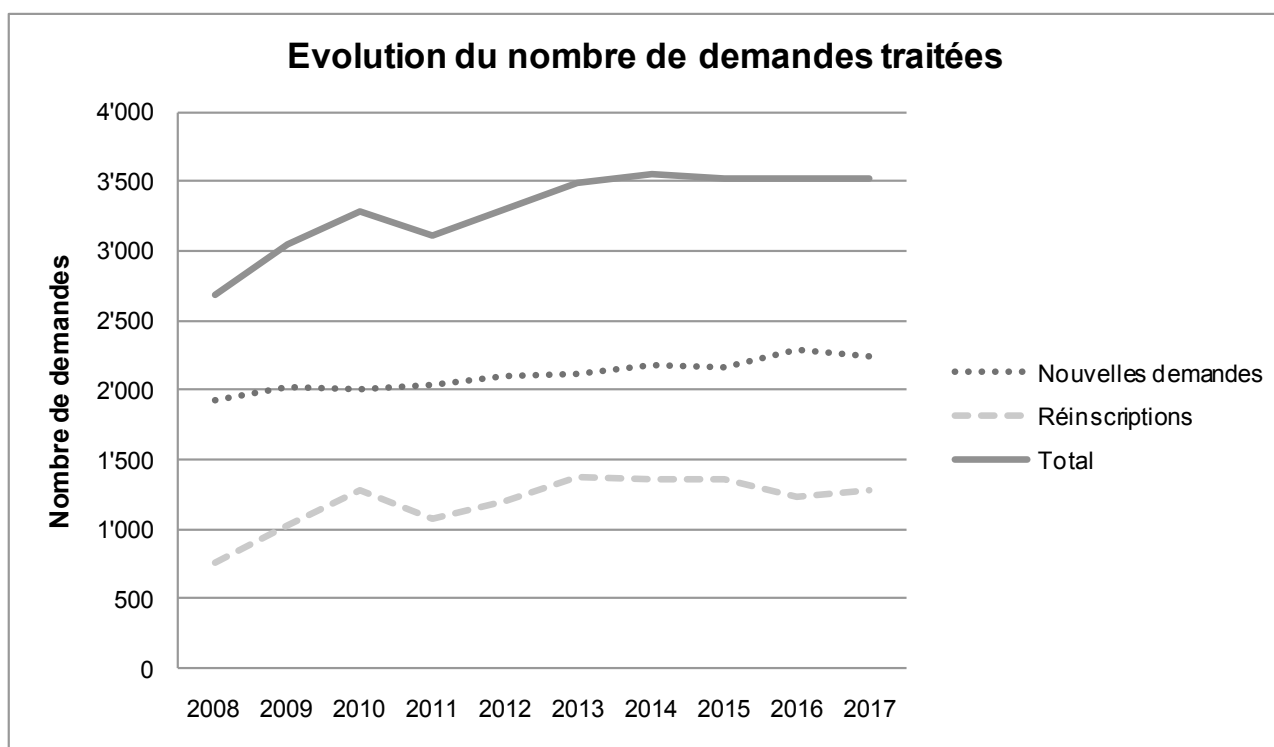
Motifs des passages à la réception du BIP

	BIP	Halte-jeux BIP-BIP	Infos bâtiment Chauderon 9	Infos générales Ville Lausanne	TOTAL
Nombre de passages	3'197	27	607	361	4'192
%	76	1	14	9	100

Concernant la liste d'attente centralisée (LAC), le nombre d'interactions avec les parents reste stable : 10'633 contacts ont eu lieu en lien avec la mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil. Les échanges par courriels continuent d'être le moyen le plus plébiscité.



Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans reste stable depuis 5 ans, avec environ 3'500 inscriptions sur la liste d'attente centralisée chaque année.



Le nombre des demandes déposées pour les bébés avant leur naissance est stable depuis 2016 mais en augmentation sur ces six dernières années. Plus de 70% des enfants lausannois ont été inscrits sur la LAC avant leur naissance en 2017.

Pourcentage des enfants lausannois inscrits sur la LAC avant leur naissance

Année scolaire	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Enfants lausannois nés dans l'année	1'374	1'372	1'391	1'441	1'471
Inscrits sur LAC avant naissance	831	940	924	1'024	1'047
% inscrits avant naissance	60.5	68.5	66.4	71.1	71.2

Malgré l'augmentation continue des places offertes, la liste d'attente reste importante. Ainsi il y a plus de 800 enfants, en âge préscolaire et inscrits sur la LAC à fin décembre, qui n'ont pas eu de place en temps voulu, principalement pour le groupe des bébés. Cela représente 20% de moins qu'en 2016. Par ailleurs, il est à relever que plus de 1'000 enfants sont inscrits par anticipation pour 2018.

Enfants lausannois d'âge préscolaire inscrits sur la LAC, à la fin décembre 2017

Groupe d'âge de l'enfant	Population infantine	LAC date d'accueil souhaitée dépassée	% de la population infantine sans place en temps voulu	LAC date d'accueil souhaitée après le 31.12.2017	Tous les enfants sur LAC
Pas nés				394	394
Congé maternité	398			261	261
Bébés	1'893	464	24.5	302	766
Trotteurs	1'576	183	11.6	69	252
Grands	3'040	189	6.2	58	247
Total	6'907	836	12.1	1'084	1'920

Le BIP a fourni les données statistiques habituelles concernant l'accueil préscolaire à Statistiques Vaud et a aussi répondu à des demandes ponctuelles concernant l'état de la demande selon divers critères.

Cellule socio-éducative

La cellule socio-éducative a été bien occupée durant l'année 2017.

Au vu du changement structurel effectué au sein du SAJE par la nomination d'une cheffe de secteur, la cellule socio-éducative s'est vue diminuée du volet « accompagnement des directions ». Cette réorganisation a eu des conséquences directes pour les deux collaboratrices restantes qui ont dû chercher, puis retrouver, un équilibre dans un contexte toujours tendu. En effet, si la situation des institutions pour l'enfance (IPE) préscolaires s'est sensiblement améliorée grâce à des retours progressifs et successifs de leurs capitaines, quelques-unes d'entre elles ont néanmoins dû faire face à des absences ou des changements conséquents. Dans ce contexte, le soutien apporté par les collaboratrices de la cellule socio-éducative est considéré comme indispensable pour contribuer à la cohésion des institutions.

Sur un plan concret, il est relevé que certaines situations liées à des problématiques familiales ou sociales se complexifient par des réalités inédites où des réponses sociales ne sont pas encore élaborées. Dans ce sens, un accompagnement des professionnels du terrain et des familles concernées est vécu comme une ressource et un soulagement.

Les équipes éducatives, quant à elles, composent au quotidien avec des réalités qui sont le reflet de la société actuelle. Ainsi, l'incertitude et l'imprévu côtoient de près des aspects organisationnels et des attentes structurées.

Le travail de la cellule socio-éducative aura été marqué par une forme de gravité et d'urgence et nous espérons que la créativité et la construction auront à l'avenir une place plus affirmée.

Pool remplacement

Grâce à l'octroi par la Municipalité de 5 ept pour créer un pool de remplacement à disposition des centres de vie infantine municipaux, une coordinatrice a pu être engagée afin de le mettre en place.

La première étape de son travail a été d'en dessiner les contours et d'en préciser le sens. Ce travail s'est réalisé en collaboration avec les directions des CVE afin de percevoir les besoins, les risques et les opportunités.

Les postes ont ensuite été mis au concours et le pool, en septembre 2017, a débuté son activité de manière échelonnée.

Quatre collaborateurs/trices sont ainsi entrés en fonction entre septembre et décembre. Cette équipe s'étoffera dès le 1^{er} trimestre 2018. Les 5 ept alloués actuellement se partagent en sept postes à temps partiels, qui sont distribués en fonction du nombre d'enfants accueillis dans les CVE.

Pour des questions organisationnelles, une répartition géographique en cinq zones a été mise en place. Cela permet aux collaborateur-trice-s du pool de centrer leur action auprès de trois institutions. Ce fonctionnement a du sens car il leur permet de connaître au plus près les collègues, les enfants et l'organisation de chaque structure.

Aujourd'hui, le personnel du pool peut être appelé par les CVE pour effectuer des remplacements d'urgence et des remplacements prévisibles. La coordinatrice assure une permanence afin de répondre rapidement aux demandes.

Cette mise en place prend forme progressivement car il s'agit d'activer une bonne coordination entre les directions, les équipes éducatives et le personnel du pool pour que chacun y trouve son compte.

Emmenée par la coordinatrice, l'équipe du pool peut également bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement tant individualisé que collectif.

Si le projet est encore à peaufiner, on peut néanmoins relever combien sa présence est pertinente pour des institutions qui sont contraintes de remplacer la majeure partie de leur personnel en cas d'absence et au nom de la mission confiée.

Haltes-jeux subventionnées

Le Réseau-L offre 130 places à temps d'ouverture restreint réparties sur dix structures de quartier qui sont exploitées sous un mode associatif et fortement participatif. Les membres des comités et les éducatrices responsables de ces lieux s'investissent pour faire perdurer ce type d'accueil, qui ne pourrait fonctionner sans une forte implication bénévole des parents.

En janvier, la halte-jeux Les P'tits Trolls a repris son activité après une fermeture de cinq mois. Le comité a pu trouver une éducatrice responsable et assurer la reprise de l'activité au grand plaisir des parents qui sont restés mobilisés dans l'attente de cette réouverture.

En été, des travaux ont été entrepris à la halte-jeux Les Galopins pour la réfection d'un local leur permettant de poursuivre leur activité d'accueil dans de bonnes conditions.

Dès la rentrée scolaire, la halte-jeux Rataboum collabore avec l'école primaire de Coteau-Fleuri et la Maison des Boveresses pour assurer la garde des enfants pendant les cours de français de base destinés aux habitants du quartier.

Enfin, en novembre, une rencontre des comités et des équipes éducatives des haltes-jeux a été l'occasion de sensibiliser les intervenants aux risques d'incendie et aux plans d'évacuation de leurs lieux.

La Grenette

D'avril à octobre, la halte-jeux a vécu sa quatrième saison avec la visite de plus de 1'000 enfants par mois, majoritairement accompagnés de leurs parents ou en visite avec leur structure d'accueil (CVE, APEMS ou école). Ce lieu de rencontres s'inscrit dans un projet de redynamisation de la Riponne mené depuis 2014. La halte-jeux offre des prestations d'accueil libre et d'animation de rue, couplée à une offre optionnelle de « garderie » durant quelques heures. Le lieu expérimente la consommation raisonnée de matériel par des déchets détournés pour jouer ou créer, fournis par TRICréa. Les écoles de formation de personnel éducatif visitent régulièrement ce lieu et viennent y suivre des cours (Ecole d'études sociales et pédagogiques EESP, Centre de ressources en éducation de l'enfance CREDE, Ecole supérieure Sion) de même que le personnel éducatif de structures d'autres communes. Le projet de la halte-jeux comprend également un travail de cohabitation avec la population marginale de la place. Il est axé sur le développement durable au sens large : la coopération, l'écologie, l'éducation au « vivre ensemble », l'approche participative et l'accès au potager urbain occupent une large place dans les relations qui se tissent au fil des jours. Le potager pédagogique sert de support au lien social tout en permettant d'échanger autour des défis alimentaires qui nous attendent tous. L'ensemble des prestations sont ouvertes à tous, gratuites et inconditionnelles. Une pétition de soutien, initiée par un parent, a récolté plus de 10'000 signatures avec l'espoir d'une pérennisation et une ouverture annuelle pour ce lieu alternatif fort apprécié des Lausannois. Un projet dans ce sens est en cours.

Rovéréaz : accueil de jeunes enfants au potager

La rentrée scolaire a débuté par la deuxième année pilote de ce projet. A nouveau, neuf CVE du Réseau-L se rendent, avec leur groupe de « moyens » (enfants âgés de 2½ ans à 4½ ans), au potager de la ferme de Rovéréaz, à raison d'une journée par saison. L'association du Jardin aux 1'000 mains entretient et développe un magnifique potager en permaculture, accessible aux jeunes enfants. Pensé et créé par le collectif de Rovéréaz, ce jardin pédagogique permet aux enfants et aux équipes éducatives d'approprier les notions de ce qu'est un potager, comprendre le cycle des saisons sur la diversité de notre alimentation, relier la vie et l'habitat d'un légume jusqu'à leur assiette. L'objectif de ce programme, financé durant trois ans par le Fonds de développement durable (FDD), est de faire entrer la nature dans les CVE et donner envie au personnel éducatif de chaque lieu d'accueil participant au programme de développer, par la suite, leur propre potager, si petit soit-il, en pleine terre ou en bacs. Pour cela, il a été nécessaire de démarrer en parallèle une formation sur quatre jours, en collaboration avec le CREDE, afin d'outiller le personnel éducatif à cette thématique. La continuité entre les visites au potager et ce qui se développe dans les CVE sera évaluée à la fin de l'expérience pilote, en été 2019.

SECTEUR PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 À 6P)

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Une rentrée scolaire redimensionnée qui s'est avérée complexe, avec l'introduction des DAC ou devoirs accompagnés (nommés anciennement : devoirs surveillés) au sein des APEMS pour les enfants de 3 et 4P.

En effet, depuis plusieurs années, la volonté du SAJE était de réorganiser la journée de l'écolier en proposant une fin de journée « à la carte » pour tous les enfants qui fréquentent une structure parascolaire.

Cette volonté s'étant concrétisée cette année, les parents ont ainsi pu faire un choix clairement différencié entre « l'accueil parascolaire » et « les devoirs accompagnés scolaires », à savoir :

- devoirs accompagnés uniquement dans le cadre de l'école ;
- devoirs accompagnés à l'école et ensuite retour de l'enfant à l'APÉMS ;
- pas de devoirs accompagnés : les enfants jouent à l'APÉMS, les parents prennent en charge les devoirs de leurs enfants ;
- et enfin, les 3-4P inscrits à l'APÉMS, sont accueillis dès la sortie de l'école et ont la possibilité, si les parents le désirent, de faire leurs devoirs dans la structure.

Une intense collaboration s'est instaurée entre le Service des écoles primaires et secondaires et le SAJE afin de mettre en place cette nouvelle organisation.

Un premier bilan de la rentrée nous confirme qu'en dépit des difficultés organisationnelles qui ont jalonné cette mise en place, les parents sont satisfaits de ces possibilités offertes.

Cette petite réforme permet aux enfants un apprentissage progressif de l'autonomie ainsi qu'un meilleur découpage de la journée.

Le rythme et le développement de l'enfant sont davantage respectés, tout particulièrement pour les 3-4P.

Plan de développement du secteur APEMS

La rentrée scolaire a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 4.94%, soit 146 enfants de plus pour atteindre un total de 3'101 enfants.

La réorganisation des fins de journées a offert aux familles un vrai choix à la carte qui s'est soldé par une fréquentation accrue de plus de 240 places pour cette période.

Sur les 5'025 enfants fréquentant les classes 3-6P, 60% sont accueillis en APEMS.

Locaux

Toujours en recherches de locaux pour accueillir les enfants, nous comptons plusieurs chantiers en cours.

Cependant, les difficultés sont grandes pour trouver ce qui pourrait convenir, et plusieurs quartiers de Lausanne sont saturés, dont certains sans possibilité d'extension, entre autres les quartiers de Pierrefleur, Vanil et Sous-Gare.

Nous sommes tenus de respecter les règles de l'accueil de jour et veillons à leur application. Les normes cantonales, devenues très exigeantes au fil des années, ne nous permettent plus d'ouvrir rapidement une structure.

Cette pénurie d'espaces va nous contraindre à revoir la politique d'accueil lausannoise qui assure: «une place pour chaque enfant», et à prioriser les demandes. A ce jour, nous sommes déjà obligés de revoir le nombre de prestations proposées aux parents dont l'un des deux ne travaille pas.

Nous arrivons cependant à répondre à toutes les demandes dès que les parents travaillent, suivent des stages ou des cours de réinsertion.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

4^e colloque parascolaire #MARELLE ou comment grandir dans un monde qui change

Il a eu lieu le 17 mars au Casino de Montbenon. L'objectif de cet événement était de se centrer sur une thématique issue du terrain professionnel.

De permettre, grâce à des intervenants de tous horizons, de croiser des regards au sujet de la condition de l'enfant de 4 à 12 ans dans un monde où le rythme des changements s'accélère plus que jamais, et de réfléchir aux effets de cette évolution sur le devenir des enfants.

Plus de 350 personnes ont assisté à cette journée où les intervenants suivants ont captivé l'auditoire :

- Mme Claire Clivaz, chercheuse en Humanités digitales ;
- M. Thomas d'Ansembourg, écrivain, spécialiste de la communication non violente, psychothérapeute ;
- M. Bernard Schumacher, professeur et philosophe ;
- Mme Monique Ryf, coordinatrice romande Pro Juventute ;
- M. Olivier Guéniat, docteur en criminologie.

Cet événement a suscité une belle émulation et de riches échanges entre les professionnels et les partenaires du parascolaire.

Politique de formation pour les structures APEMS

Le secteur APEMS a soutenu la formation pratique ou continue de :

- 6 moniteurs en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A ;
- 4 apprentis CFC ASE-D ;
- 4 éducateur-trice-s en formation en cours d'emploi ES-HES ;
- 4 responsables en formation post-grade de gestion d'équipe niveau CAS ;
- 1 stagiaire ESEDE en 3^e année ;
- 1 stagiaire ESEDE en 1^{re} année ;
- 2 civilistes.

La formation continue des collaborateurs reste un axe prioritaire du management du secteur APEMS.

Évolution des ressources internes

L'accent est toujours mis sur la formation.

Une formation pour les responsables d'APEMS a été mise sur pied sur le thème de l'éthique.

Une formation à la pratique réflexive a été suivie par une quarantaine de personnes toutes formations confondues travaillant au sein des APEMS. Cet atelier vise à offrir aux professionnel-elle-s un espace pour réfléchir à leurs propres pratiques, en vue de comprendre des situations qui sont vécues parfois comme déstabilisantes et sans issue. C'est également l'occasion de faire évoluer les pratiques individuelles et collectives en visant une démarche d'encadrement de qualité envers l'enfant en collectivité.

Une formation en premiers secours est enseignée par l'Ecole supérieure d'ambulancier et soins d'urgence romande. Cette formation a lieu directement dans les APEMS où tout le personnel est concerné.

Le personnel éducatif est encouragé à se former et nous facilitons les accès aux diverses formations qui sont proposées dans les écoles et autres lieux.

Douze auxiliaires ont eu six jours de formation offerts par le SAJE et donnés par les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA).

SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept) déléguées à collaborer avec L'Accueil en milieu familial (L'AMIFA). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants pour L'AMIFA. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile. Elles se chargent d'établir des rapports d'enquêtes et d'évaluations. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau à St-Martin 25. Cette proximité leur permet de travailler en collaboration avec la direction, le secteur administratif, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont ainsi la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour la formation continue, et de poser un regard complémentaire sur les enfants accueillis au jardin d'enfants.

Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. Elles participent avec la direction à un entretien préalable et font une première sélection selon les critères définis par L'AMIFA. L'enquête socio-éducative permet ensuite d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire.

Candidatures pour devenir AMF

Durant l'année, L'AMIFA a reçu 27 dossiers de candidature et organisé neuf entretiens en présence de la direction de L'AMIFA et d'une coordinatrice :

- 4 candidates ont renoncé ;
- 13 candidates n'ont pas répondu aux critères du référentiel de compétence du Service de protection de la jeunesse (SPJ) et de L'AMIFA ;
- 2 candidates ont été autorisées ;
- 4 dossiers sont en attente et 3 sont en cours de procédure.

AMF – Autorisées et actives

Le 1^{er} janvier 2017, nous dénombrons 95 AMF autorisées et actives qui accueillent 290 enfants. Au 31 décembre 2017, nous avons 94 AMF autorisées et actives qui accueillent 315 enfants. Durant l'année, trois AMF ont cessé leur activité.

Visites – entretiens

236 visites au domicile des AMF dont :

- 184 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 20 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) ;
- 10 entretiens d'enquêtes ;
- 22 entretiens pour mise à jours/conflits à L'AMIFA.

La gestion des remplacements et des dépannages est toujours très conséquente. 370 remplacements ou dépannages ont été effectués.

Une nouvelle directrice a été engagée à L'AMIFA au 1^{er} juillet.

POLITIQUE FAMILIALE / RÉFECTOIRES / GRANDIR

POLITIQUE FAMILIALE

Pour une meilleure coordination et soutien aux familles lausannoises, la déléguée à la politique familiale a pour mission de faciliter la vie des familles en créant des passerelles entre les services et le public, en développant des projets en collaboration avec les milieux associatifs actifs dans le domaine, et en favorisant toute action qui améliore l'accessibilité des prestations qui leur sont destinées.

Dans ce cadre, le bureau lausannois pour les familles (BLF) mène une politique d'information et de prévention destinée aux familles en général, et celles qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité en particulier.

Durant cette année, les membres internes et externes de la plateforme Famille – composée, d'une part, de répondant-e-s familles nommés par chaque Direction de l'administration et, d'autre part, d'associations et d'institutions partenaires – se sont réunis à cinq reprises.

Événements marquants

Appel à projets

Le BLF a décidé de lancer un appel à projets pour développer des activités favorisant le lien entre les familles et les acteurs publics institutionnels et associatifs du périmètre choisi. Le prix doit permettre de récompenser les groupes ou institutions dont le projet simplifierait la vie quotidienne des familles lausannoises, notamment celles qui se trouvent en situation de précarisation ou d'isolement, en leur facilitant l'accès à des activités, en simplifiant leurs démarches ou encore en favorisant le « vivre ensemble ».

Deux lauréats ont reçu un prix : la Fondation As'Trame pour le projet « Enfance, garderie et divorce », qui prévoit la rédaction d'un guide réunissant les bonnes pratiques des professionnels et des parents, et le projet porté par deux professeurs de sociologie de l'EESP en collaboration avec des étudiants en Master, sur « les aides non monétaires aux familles par les organismes publics et parapublics de Lausanne et de la région lausannoise ». La publication des résultats est prévue en 2018-2019.

Présence extérieure : le BLF a été invité à l'inauguration de l'espace parents de la bibliothèque jeunesse, à la Fête des ludothèques et à la soirée de bienvenue aux nouveaux habitants.

RÉFECTOIRES

Pour mémoire, les réfectoires s'adressent aux élèves dès la 7P. Ils sont situés dans les locaux scolaires ou à proximité. Ils sont équipés d'une cuisine de production (cuisinier sur place) ou de régénération (repas livrés). Au total, 44'577 repas chauds ont été consommés dans les neuf réfectoires lausannois. Relevons ici qu'au total plus de 1'000 repas supplémentaires ont été consommés cette année par rapport à 2016. Dans le détail, le tableau ci-après présente le nombre de repas consommés par réfectoire.

Nombre de repas en 2017	
Belvédère	4'246
Bergières	4'616
Béthusy	9'434
Coteau-Fleuri	1'294
CPO/Elysée	7'709
Grand-Vennes	3'622
Rouvraie	3'925
St-Roch	2'862
Villamont	6'869
Total	44'577

Évolution

Devant une consommation toujours plus faible (5, 4 puis 3 repas par jour vendus depuis la rentrée scolaire 2017-2018), au réfectoire d'Entre-Bois, qui s'adresse aux élèves de 9^e à 11^e, l'offre de restauration chaude a été abandonnée tout en maintenant ouvert le même espace pour les pique-niques et les plats réchauffés au moyen de fours à micro-ondes mis à disposition. Un-e animateur-trice complète cette offre et garantit que cet espace-pause fonctionne en toute harmonie, sous la responsabilité du Service des écoles primaires et secondaires. Nous observons ici, comme dans les autres réfectoires, que l'offre proposée dans la restauration collective répond mieux au public plus jeune (7 et 8P) qu'à celui plus âgé composé d'élèves secondaires (9^e-11^e). En effet, ceux-ci préfèrent sortir du bâtiment scolaire et se nourrir directement dans les snacks environnants, ou acheter leurs repas dans les commerces voisins.

Rappelons que l'ensemble des cuisines de production internes ou externes fait l'objet d'un suivi budgétaire, de qualité des produits et de quantités livrées et facturées. Chaque lieu de production de repas a été sollicité dans le cadre du Plan de restauration collective durable.

GRANDIR À LAUSANNE

Une publication est parue au printemps « Places de jeux, lieux d'apprentissages, lieux de rencontres » et distribuée à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire et des enfants inscrits dans un lieu d'accueil de jour. Le tirage pour ce numéro a été de 27'000 exemplaires dans un format spécial, compte tenu du sujet.

RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE (RCD)

Rappelons que le SAJE pilote depuis janvier 2016 l'ensemble de la restauration collective de tous les CVE, APEMS et réfectoires scolaires. Plus de 6'000 repas par jour sont confectionnés dans l'une des 45 cuisines de production et sont consommés dans l'un des 150 lieux d'accueil collectif de jour.

Devant la vétusté de deux cuisines, nous avons d'une part, fait le choix de fermer la cuisine d'Entre-Bois, dont les ventes sur place devenaient trop faibles (cf. chapitre réfectoires), et d'autre part, de transformer la cuisine de production du Centre pluriculturel et social d'Ouchy (CPO) en l'équipant de matériel de régénération permettant la livraison de repas en liaison froide. Cette opération a permis d'optimiser le potentiel de production de Grand-Vennes tout en garantissant une qualité dans les produits livrés, grâce à la liaison froide.

Plan de restauration collective durable

Issu de l'adoption du rapport-préavis N° 2014/36 « Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale », l'implémentation pour la deuxième année consécutive des cinq indicateurs – achats de proximité, achats labellisés, performance économique, qualité nutritionnelle et journée végétarienne hebdomadaire – a été déployée dans les cuisines Ville et auprès des partenaires sous contrat de la gestion concédée. Les résultats finaux présentent :

- 55% d'achats de proximité et 68% de parts de produits suisses ;
- 52% d'achats labellisés ;

- plus de 89% des cuisines sont conformes aux standards nutritionnels de la Société Suisse de Nutrition (SSN);
- 100% de réussite concernant la systématisation de la journée végétarienne sans viande ni poisson;
- le déploiement d'un projet-pilote concernant une campagne de sensibilisation des enfants dans les APEMS lausannois afin de lutter contre le gaspillage alimentaire;
- l'analyse de la performance financière et du respect des budgets alloués aux cuisines Ville est en cours de travail; la contribution de CHF 0.25 par repas, financée par le Fonds communal pour le développement durable (FDD), est également en cours de calcul pour l'année 2017.

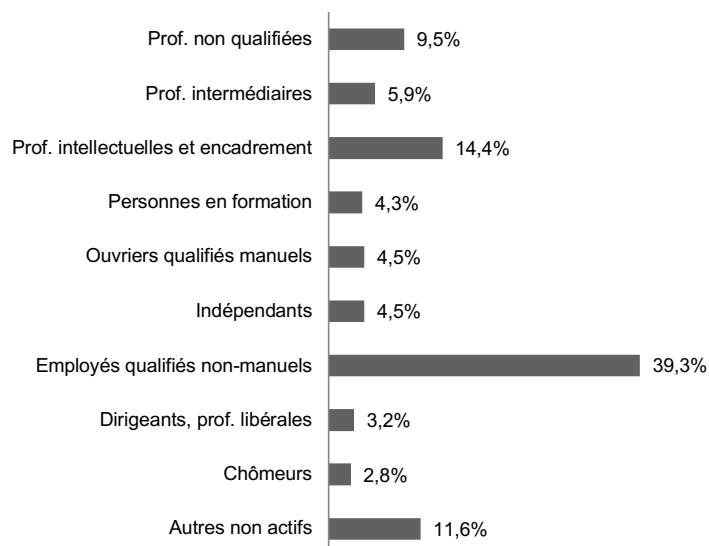
Le comité de pilotage du RCD a adopté le plan de communication des résultats RCD et de sensibilisation aux enjeux de durabilité liés à l'alimentation, dont le déploiement est prévu à l'automne 2018. L'action RCD a reçu le 1^{er} Prix « Cristal de roche », décerné par l'association Initiative des Alpes et récompensant sa politique d'achats de proximité.

APEMS bon goût

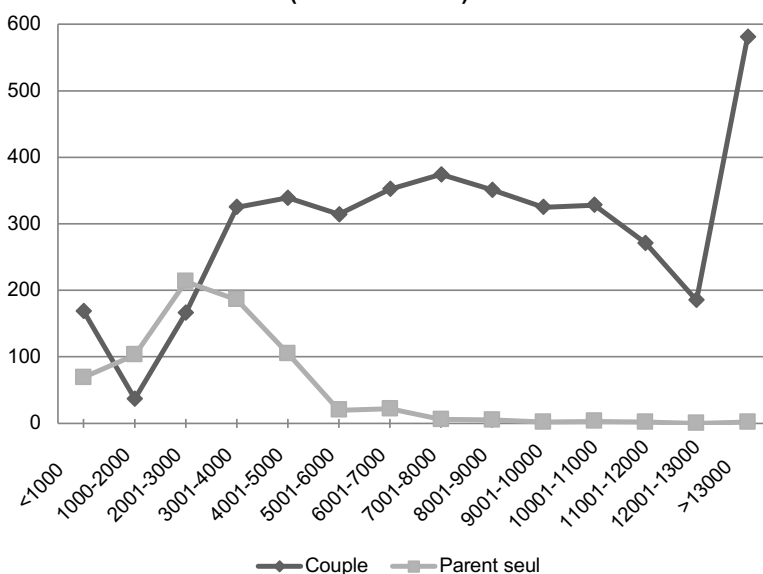
Visite des collations durables pour les 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil parascolaires lausannoises, en partenariat avec Terre Vaudoise. Le bilan de l'action, établi en juin 2017, est très positif. Environ 88 produits, dont les trois quarts sont vaudois, sont proposés aux enfants; la haute qualité gustative et nutritionnelle des aliments est saluée par tous; l'effort de réduction des emballages permet d'atteindre 90% de livraisons en vrac et/ou en emballages réutilisables. La viabilité économique pour la Ville et son partenaire a permis de signer une convention de travail pour deux ans. La démarche a fait l'objet d'une communication aux parents et aux communes environnantes.

STATISTIQUES

Catégorie socioprofessionnelle des parents



Revenu déterminant selon la situation familiale (nombres réels)



TAUX D'OCCUPATION

L'objectif de fréquentation des CVE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

Catégorie A – Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	90.55	114.0
CVE Bellevaux	83.97	102.0
CVE Bergières	90.33	119.2
CVE Borde	85.35	80.0
CVE Bourdonnette	91.66	113.4
CVE Cité	84.98	90.0
CVE Diablerets	89.82	34.0
CVE Grangette	90.55	106.0
CVE Jardins de Prélaz	94.88	92.0
CVE La Sallaz	93.13	25.5
CVE Montelly	85.40	136.0
CVE Montoie	88.24	46.0
CVE Petit-Vennes	71.97	40.3
CVE Valency	91.06	85.2
Moyenne	87.99	

Catégorie B – Garderies et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	87.33	68.0
APEF Madeleine	93.57	49.0
Centre de la Petite Enfance	98.57	128.0
Chenille	96.35	86.0
Clos-de-Bulle	92.96	67.2
Collonges	91.07	68.0
CVE de Cour	94.51	65.7
Grattapaille	90.80	62.7
Grattapaille-Lucioles	88.71	39.0
Les Koalas	88.18	22.0
Maillefer	97.61	22.0
Malley-Prairie	91.38	97.0
Piccolo Mondo	96.29	65.6
Planète Bleue	97.52	20.0
Servan	92.32	117.6
Tournesols	96.99	45.0
Zig Zag Zoug	96.97	89.0
Moyenne	93.60	

Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'État de Vaud)

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
Béthanie	92.34	22.0
Bois-Gentil	95.09	22.0
Carambole	73.67	56.0
Crèche de Montchoisi	67.56	22.0
Crèche du Centenaire	40.85	34.0
Croq'cinelle	88.75	44.0
Croquignole	96.54	37.0
CVE de Beaumont I	93.61	69.6
CVE de Beaumont II	88.87	111.0
CVE La Forêt	90.93	32.0
CVE Minibulles	87.68	46.0
Espace Enfance Vinet	89.23	44.0
IPE du Valentin	91.09	22.0
La Case	73.90	98.0
Mandarine	90.17	22.0

MiniWatts - Alpiq	92.35	44.0
Mosaïque	77.07	76.0
Polychinelle	92.21	106.0
Pouponnière Chailly	104.32	123.7
Sébeillon-Est	72.97	44.0
Tivoli	89.99	44.0
Moyenne	85.19	

Commission consultative de la petite enfance

La Commission consultative de la petite enfance ne s'est pas réunie en 2017.

SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEP+S)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne
- gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au conseil et aux commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs accompagnés, animation durant la pause de midi, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.)
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnement de bus, ainsi que le Pédibus)
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés : centre de ressources pour élèves allophones, subvention aux Appart'
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel : coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédo-socio-éducatives

PRÉAMBULE

Les principales missions du SEP+S sont restées les mêmes, mais avec un volume toujours croissant et donc la nécessité d'adapter l'organisation et les outils du service.

En 2017, le SEP+S a poursuivi ses efforts pour répondre de manière efficiente aux interventions du Conseil communal, au programme de législature, aux partenaires des établissements scolaires et aux parents et enfants lausannois. L'assainissement, le développement et l'amélioration de la qualité des infrastructures scolaires sont au cœur du travail quotidien. Les attentes du personnel parascolaire de voir son statut mieux reconnu ont été plus fortes, sachant que l'utilité et le succès des expériences développées dans les offres parascolaires nous encouragent à les poursuivre.

À l'interne, le chef du service a quitté ses fonctions à fin octobre 2017, remplacé par un chef de service ad intérim qui gère deux services au sein de la DEJQ. Une nouvelle personne sera engagée au printemps 2018. Malgré les remous engendrés par ces circonstances, les cadres et le personnel en place ont assuré la bonne marche du service dans un esprit de solidarité et d'engagement.

SECTEUR « PERSONNELS, FINANCES ET SUPPORT »

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	32.96	31.85	32.96	32.80
Administration SEPS	25.63	23.34	27.55	26.84
Assistants Sociaux SEPS	6.00	5.80	6.00	5.80
Conciergeries	104.38	100.92	102.64	97.27
Devoirs surveillés	19.37	15.92	18.98	15.13
Devoirs surveillés - Resp.	6.66	6.31	7.05	7.31
Réfectoires	0.54	0.32	0.34	0.32
Total service	195.53	184.46	195.52	185.47

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 0.01

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration établis. scol.	44	31.85	44	32.80
Administration SEPS	33	23.34	38	26.84
Assistants Sociaux SEPS	8	5.80	8	5.80
Conciergeries	176	100.92	170	97.27
Devoirs surveillés	121	15.79	115	14.99
Devoirs surveillés - Resp.	37	6.44	43	7.45
Réfectoires	1	0.32	1	0.32
Total service	420	184.46	419	185.47

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration établis. scol.		1
Administration SEPS	1	1
Conciergeries	2	4
Total service	3	6

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	36	38
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
Total service	36	40

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	1
Démission	17
Départ à la retraite	13
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	36

Gestion et organisation de la structure RH

La mise en place d'une nouvelle organisation et la reconstitution d'une équipe composée de trois chargés d'administration du personnel (CAP), de deux spécialistes RH et d'une RRH permet de faire face à l'évolution des prestations et aux projets transversaux tels que BEST (Bien-être et santé au travail). L'équipe assure le suivi administratif du personnel, le recrutement, le monitoring RH ainsi que la gestion prévisionnelle des ressources de tous les secteurs (conciergerie, périscolaire, parascolaire, devoirs accompagnés, bibliothécaires scolaires, technique avec ses bâtiments et administratif). L'objectif RH du Service des écoles primaires et secondaires est de garantir en ressources les engagements pris par la Municipalité.

Recrutement / personnel auxiliaire

En sus des 420 collaborateurs fixes, le SEP+S est doté de 400 auxiliaires, dont 300 dédiés au travail saisonnier avec les grands nettoyages des écoles.

A relever que l'augmentation constante des effectifs est en relation permanente avec l'évolution des besoins, et donc du développement des prestations délivrées pour nos jeunes.

Finances

Le budget de fonctionnement a été correctement tenu, sans écarts significatifs entre le budget et les comptes ; toutefois, cet écart a tendance à diminuer.

Un prélèvement sur les réserves de CHF 1'962'751.- a été utilisé pour les dépenses du DIPA 5073 : bâtiments scolaires, signifiant que l'enveloppe constituée en 2014 pour financer des travaux supplémentaires est bien utilisée.

Octroi de bons Mobilis

L'attribution des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes Lausannois rencontre toujours plus de succès. Ainsi, on recense quelque 14'830 bons Mobilis (+288 par rapport à l'année antérieure) établis pour l'année 2017-2018 qui se répartissent en trois groupes :

- 3'746 bons émis aux élèves pour un abonnement Mobilis gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), avec un taux d'utilisation de 95% ;
- 2'952 bons émis aux élèves pour un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), avec un taux d'utilisation de 58% ;
- 8'132 bons émis aux jeunes Lausannois de 11-20 ans pour un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-), avec un taux d'utilisation de 57%.

Ce sont donc 9'849 élèves ou jeunes qui ont profité de l'offre communale, soit une hausse de 1%.

Pour conclure, le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de trois millions de francs.

Système d'information

La mise en œuvre du schéma directeur, et en particulier la mise à niveau des outils informatiques indispensables, a permis quelques avancées appréciables. En amont du développement de solutions informatiques, la description d'un certain nombre de processus métiers via le système OPTIMISO a bien avancé dans les différents secteurs du service :

- GELORE : a permis d'améliorer la gestion des locations des locaux des bâtiments scolaires, incluant en particulier la préfacturation intégrée à GEFI ;
- FAST : cet outil très efficace de recherche des données du service est fonctionnel et son déploiement a été effectif à fin 2017 ;
- PSeps : l'opération de fusion de plusieurs bases de données en une seule, devant permettre la gestion des auxiliaires et des intervenants des devoirs accompagnés, avec l'adjonction de certaines améliorations fonctionnelles par rapport à une gestion efficace de ces données, est maintenant opérationnelle, avec en particulier la génération de fiches de salaires correspondantes ;
- le système d'inscription aux devoirs accompagnés à la carte a permis dans une certaine mesure de disposer d'informations sur la prise en charge au préalable avant la rentrée scolaire, afin de mieux planifier et de s'organiser sur le terrain en coordination avec le SAJE. Le développement des synergies en matière de coordination et d'outils de gestion du secteur parascolaire entre le SAJE et le SEP+S continue ;
- la mise en place d'un répondeur vocal sur la ligne téléphonique principale du service permet de mieux aiguiller automatiquement les appels du public vers le bon interlocuteur au sein du service.

L'année 2017 a aussi été l'occasion d'approfondir les liens entre le SEP+S et l'Office de l'appui économique et statistique, avec un accent mis sur les projections démographiques nécessaires à la planification des infrastructures scolaires. Cette année a également été marquée par le lancement du projet GeoStat, système d'analyse et de gestion des données scolaires, permettant notamment d'attribuer les subventions Mobilis aux écoliers, de simuler la répartition des élèves dans les écoles, ou encore de planifier l'enclassement des enfants rentrant dans le cursus.

PRÉAVIS

Cette année, le SEP+S a soumis au Conseil communal le préavis N° 2017/25 « Demande d'un crédit de construction pour le complexe scolaire du quartier des Fiches, école de Riant-Pré et du transfert de la parcelle 7302 du Patrimoine financier au Patrimoine administratif ».

SECTEUR « RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION »

Conférence régionale de Lausanne (CRL)

La CRL a trouvé sa vitesse de croisière à quinze établissements (huit primaires et sept primaires et secondaires). La coordination et la collaboration sont bonnes et nécessaires pour répondre aux enjeux d'enclassements et d'augmentation démographique.

Face aux comportements difficiles et interrogeants d'un certain nombre d'élèves, de plus en plus jeunes, la mise en œuvre de la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) sera la bienvenue.

Organisation des établissements et des classes

La gestion du plan de rentrée 2017 s'est déroulée selon les prévisions. La croissance des effectifs n'a pas été aussi forte qu'attendue (+50 élèves), permettant à la Ville de répondre aux demandes, via les onze classes supplémentaires créées dans les volumes existants, et une construction nouvelle à Chandieu. A noter cependant une grosse inquiétude pour l'extension du collège de l'Eglantine, bloquée durablement par les oppositions de quelques riverains.

Le nombre de refus aux familles formant un vœu de scolarisation de leur enfant dans une autre école que la plus proche de leur domicile a pu être réduit.

Accueil des élèves allophones

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), qui réunit deux directeurs représentants de la CRL, les quatre doyens-ne-s spécialisés et le chef du Service de psychologie scolaire, poursuit son travail d'intégration des élèves allophones. Ils sont confrontés à des enfants de pays et à des parcours scolaires de plus en plus divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à un niveau social parfois très élevé.

La problématique des mineurs non accompagnés, déjà signalée dans les rapports de gestion 2015 et 2016, est actuellement contenue. La politique migratoire européenne a diminué l'arrivée de mineurs non accompagnés en 2017, ce qui a amené un peu de sérénité dans les classes d'accueil.

Assistants sociaux scolaires (ASS)

Les ASS interviennent pour les enfants des classes enfantines, primaires et secondaires, pour les classes de langage, COES, développement, accueil et vertes secondaires jusqu'au raccordement I et II. La classe d'âge des élèves varie de 4 à 18 ans et les problématiques sont multiples et très variées. Le nombre de situations est resté stable par rapport à l'année précédente.

Les ASS jouent un rôle de pont entre l'école et la famille et vice-versa. Ils sont confrontés parfois à un choc de cultures, de visions, de perceptions d'interprétations très différentes, qui amènent inmanquablement des compréhensions différentes de la réalité scolaire, et cela même avec des parents qui ont suivi leurs écoles dans le canton. De là naissent alors des malentendus, des a priori et préjugés, des conflits qu'il s'agit de déceler, dévoiler, expliciter : regard des enseignants sur un élève le jugeant comme perturbateur, regard réprobateur des parents sur le corps enseignant. L'ASS doit souvent expliquer la réalité quotidienne des familles à l'école et vice-versa, il doit expliquer le fonctionnement, les rouages et mesures de l'école aux familles.

Les ASS sont porteurs d'un regard systémique et d'une vision large (360 degrés, déjà mentionné l'an passé). Cette expertise leur est reconnue par les établissements scolaires, si bien qu'ils sont sollicités pour réfléchir à des cas d'élèves et aussi lorsque les liens entre l'école et les familles sont altérés, mal compris ou même rompus ou inexistant. Le travail de proximité des ASS est à relever car ils se rendent très souvent à domicile pour les entretiens de famille. « Aller vers », aller à la rencontre des familles qui n'ont souvent plus les ressources nécessaires, c'est une démarche qui leur apporte soutien et les rassure. Les problèmes de santé physique, psychique, les problèmes conjugaux, juridiques, administratifs, les difficultés liées au manque de ressources financières envahissent le quotidien des familles. Beaucoup de barrières peuvent être levées lorsqu'il y a cette rencontre possible à domicile pour les accompagner dans un long processus.

Etant donné que les ASS suivent tous les enfants scolarisés quel que soit leur statut social, administratif, (suisse, permis C, B, N, L, F, les déboutés, les sans-papiers, etc.), ils constatent des disparités dans l'accès à certaines prestations scolaires, parascolaires ou extrascolaires. Les ASS mettent en lumière une thématique sur laquelle il s'agirait de se pencher en matière de droit de l'enfant. Il en est de même lorsque les parents sont suivis par différents régimes sociaux (RI, AI, EVAM, PC familles, etc.) : certaines prestations sont remboursées par certains régimes sociaux alors qu'elles ne le sont pas par d'autres : certains enfants sont donc préférentiels. Les familles au bénéfice des PC familles manquent cruellement d'un soutien social et administratif et n'ont pas la prise en charge des devoirs accompagnés et de l'appui scolaire du CVAJ pour leurs enfants.

Grâce à plusieurs outils de communication (flyers, power point, page explicative dans les brochures d'établissement), les ASS sont amenés à présenter leur rôle, fonction, mission et prestations.

Les collaborations avec les psychologues, psychomotriciens, logopédistes et infirmières scolaires sur le terrain, les médiateurs et intervenants internes à l'école (médiateurs, enseignants spécialisés, éducateurs spécialisés) sont privilégiées et très étroites. Ce partenariat très apprécié permet des prises en charge en duo et/ou pluridisciplinaires.

Les ASS sont très souvent face à des conflits et violences conjugales qu'ils doivent prendre en charge. Cette réalité quotidienne impacte sur la scolarité et ces situations nécessitent une prise en charge de longue haleine, souvent lourde, avec un accompagnement social, juridique, psychologique, administratif et bien souvent un accompagnement physique avec certaines mamans à Malley Prairie ou dans d'autres structures psychosociales. Dans ces cas, le lien avec l'école est prépondérant, et l'ASS joue un rôle considérable pour maintenir et faciliter la communication avec l'école.

Les ASS doivent souvent faire preuve de créativité pour avancer dans des situations familiales complexes, même si les solutions manquent : instabilité, précarité de l'emploi, précarité financière, précarité du statut, manque de logement, etc. La vulnérabilité et la fragilité de ces familles durent souvent dans le temps et il est difficile d'entrevoir une amélioration ou d'envisager des projets. Le coaching parental est important pour leur donner accès à toutes les informations par rapport aux enjeux et pour les rendre actifs et acteurs dans les prises de décisions.

Les ASS suivent des formations qui leur permettent de se mettre à jour au niveau des connaissances professionnelles. Les supervisions d'équipe également permettent de prendre du recul et d'analyser des cas pratiques de situations particulièrement complexes.

La surcharge des ASS au niveau des sollicitations et de la lourdeur des situations est chronique au vu de leur dotation (5.7 ept, soit huit ASS pour quinze établissements scolaires). Leur travail efficace et apprécié ne leur permet pas de répondre à toutes les demandes, ce qui crée un sentiment de frustration. La charge ne permet pas d'accueillir un-e stagiaire de l'EESP, ce qui est dommage vu l'intérêt du lieu de formation que représente l'ASS.

Subvention aux Appart'

Rappelons que deux structures sises aux Epinettes et à la rue du Midi permettent en permanence l'accueil d'une quinzaine de jeunes chacune, à midi et l'après-midi, ainsi que pour des activités très appréciées le week-end et pendant les vacances. Ces dispositifs sont en permanence complets et bénéficient à une cinquantaine d'enfants. La question de la création d'un troisième Appart' se pose donc de manière récurrente. Ces structures sont gérées par l'Association de la Maison des Jeunes et subventionnées à parts égales par le SPJ et par la Ville. Une convention de subventionnement à cet effet a été signée jusqu'en 2019.

Fermes pédagogiques

Deux fermes sont en activité, le Chalet de la Ville au Mont-sur-Lausanne, et celle des Cases aux Monts-de-Pully. Le rythme des visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24h complètes) par classe. Plus de 1'200 élèves découvrent ainsi un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Les activités proposées aux élèves, en coordination avec l'enseignant-e, la fermière de l'exploitation et l'animateur responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement de liens conviviaux entre les élèves. Les enfants viennent à deux reprises, à deux saisons différentes, ce qui leur permet d'observer l'évolution de la nature et les activités de la ferme qui y sont liées.

En 2017, les fermes pédagogiques ont fêté leur 30^e anniversaire. Une journée « portes ouvertes » a été organisée le 2 septembre 2017. Plus de 1'000 personnes ont répondu à l'invitation et ont pu visiter ces deux domaines de la Ville de Lausanne.

Prêt d'équipements et coordination des activités sportives

Au dépôt de Valency, les élèves ayant besoin de matériel de ski sont équipés par la Ville. Pour l'hiver 2016-2017, ce sont plus de 2'000 enfants qui ont bénéficié de ce service. Il est à signaler que la demande de prêt est croissante d'année en année.

Piscines

Les mesures prises l'année passée pour l'amélioration du passage du test CSA par les élèves de 6P commencent à porter leurs fruits; on note en effet une augmentation significative du taux de réussite à ce test. Tous les élèves de 3 à 6P bénéficient de douze cours de natation par an. Les plages-horaires réservées aux élèves du primaire sont actuellement complètes et la question se pose de trouver des périodes de piscine supplémentaires si le nombre de classes s'accroît pour l'année scolaire prochaine.

Patinoires

Pour la troisième année consécutive, des réunions sont organisées chaque début de saison hivernale pour les nouvelles et nouveaux enseignant-e-s, afin de les sensibiliser au prêt et au rangement du matériel utilisé dans les patinoires. Le résultat s'est sensiblement amélioré par rapport à l'an dernier.

Conseil d'établissements et commissions d'établissement

Le conseil d'établissements lausannois a tenu sa première séance de législature le 19 janvier 2017. Une deuxième séance a eu lieu le 23 novembre. Comme de coutume, les membres ont reçu des informations transversales: plans et situations de rentrée, constructions, projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux et projets des uns et des autres.

La commission des élèves lausannois s'est tenue en deux temps, au mois de juin. Une première séance a réuni les délégué-e-s des élèves des collèges mixtes (7P à 11^e) et une deuxième, les élèves représentant les établissements primaires. En présence du conseiller municipal de la Direction, les élèves ont pu ainsi relayer les constats, préoccupations et demandes émanant de leur établissement respectif.

Toute l'année, les quinze commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans son quartier, contribuant, à leur manière, à renforcer les liens entre les familles et le monde scolaire: projets ou journées d'établissement, ballade inter-collèges, visites de collèges pour les nouveaux élèves 7P et leurs parents, matchs de foot avec équipes mixtes (profs-élèves-parents), organisation de conférences, de cafés-parents, ou encore de soirées d'orientation et de présentation des métiers, élaboration de publications, réflexions sur l'aménagement scolaire, la sécurité aux abords de l'école, l'offre parascolaire, ou encore travail sur les règlements d'établissement.

La semaine précédant la rentrée scolaire, six commissions d'établissements mixtes (7P à 11^e) ont organisé des visites de collèges pour les familles des élèves commençant la 7P, lesquelles ont à nouveau rencontré un vif succès, les offres parascolaires faisaient partie de ces présentations.

Enfin, la révision du règlement du conseil d'établissements a été adoptée par le Conseil communal le 31 janvier 2017. L'un des articles modifiés a permis de désigner des représentant-e-s politiques parmi les membres de partis non élus au Conseil communal.

Information et communication

Pour la troisième année consécutive, une soirée d'information commune a été organisée à l'intention des parents des futurs élèves 1P lausannois. Ainsi, le 8 mai 2017, près de 700 parents se sont rendus au cinéma Capitole, où étaient présents les huit directrices et directeurs des établissements primaires, le conseiller municipal et les chef-fe-s des cinq

services de la Direction. En plus d'une conférence plénière, différents stands de présentation ont permis aux parents de découvrir le monde de l'école et les prestations liées au monde scolaire, et de s'entretenir avec de nombreux professionnels. Des interprètes étaient en outre à disposition des parents durant la soirée.

Suite au succès rencontré en 2016 durant le mois de septembre, le SEP+S a organisé dans les établissements mixtes lausannois une information commune relative à l'accompagnement et à l'éducation des adolescent-e-s, sur la base du portail internet « Reste cool, sois prudent » réalisé sous l'égide des conseils régionaux de prévention et de sécurité du Canton. Ainsi, les premières parties des conférences des parents des élèves de 8P ont été menées conjointement par les préfet-e-s lausannois, la brigade jeunesse et la direction de chacun des sept établissements scolaires concernés. La brochure homonyme a également été distribuée aux parents.

L'effort de traduction des courriers les plus importants s'est poursuivi, tout comme la collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, notamment pour former les relais communautaires sur l'organisation scolaire.

Site internet : portail « Scolarité à Lausanne »

Le portail internet à disposition continue de rencontrer un vif succès. En 2017, ce sont plus de 421'000 internautes qui ont visité cette plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne.

SECTEUR PARASCOLAIRE

Introduction / Mise en œuvre de l'art. 63a de la Constitution vaudoise

La mise en œuvre du programme de législature de la Municipalité en termes d'école à journée continue s'est poursuivie en 2017. Rappelons qu'il s'agit d'offrir aux familles qui le désirent des prestations d'accueil de jour différenciées selon l'âge des enfants : le SAJE gère l'essentiel des prestations jusqu'en 6P (10 ans) et, depuis la rentrée scolaire 2015, la restauration collective, en partenariat avec les prestataires mandatés, comme le montre son rapport d'activité.

Quant au SEP+S, il assure cet accueil de jour pour les élèves dès la 7P, avec un accent particulier pour les élèves de 7 et 8P, tout en poursuivant des objectifs découlant de la loi sur l'enseignement obligatoire : soutien à la formation via les devoirs accompagnés (dès la 3P) ; socialisation et intégration via des offres d'accueil parascolaire et des activités durant la pause de midi, pour les enfants et les adolescents dès le degré 7P. Une attention particulière est portée sur l'adéquation de l'offre et les liens avec les directions d'établissements scolaires, notamment via des doyen-ne-s déchargés à cette fin par la Ville, en incitant les échanges et les collaborations entre les différents professionnels et prestataires concernés (participation aux conférences des maîtres, séances de coordination en cours d'année, réunions de résolution des situations problématiques, etc.). Chaque fois que possible, les commissions d'établissement et les conseils d'élèves ont également été mobilisés.

L'équipe en charge de ce secteur s'est particulièrement engagée pour assurer la continuité des prestations, malgré les changements importants dans sa composition et le besoin de pallier le manque de ressources humaines dévolues au secteur.

A relever que la nouvelle loi sur l'accueil de jour (LAJE 2) a été approuvée par le Grand Conseil vaudois en début d'année 2017, et que le secteur mène d'intenses réflexions pour intégrer ses exigences et anticiper ses conséquences de manière optimale dans les prestations actuellement développées. Dans ce contexte, l'équipe du secteur parascolaire a mené avec succès plusieurs expériences pour décloisonner les différentes prestations liées à la journée continue de l'écolier.

Devoirs accompagnés 2017-2018

A noter tout d'abord l'adoption d'une nouvelle dénomination pour cette prestation, dès la rentrée 2017 : les devoirs accompagnés (DAC) remplacent les devoirs surveillés. Ce changement de nom correspond à une évolution qualitative de la prestation, entamée il y a quelques années déjà.

Le nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés au 1^{er} trimestre 2017 a diminué de 11.3% par rapport à l'année scolaire 2016-2017. Cette baisse de fréquentation s'explique par la mise en place de la nouvelle formule « DAC à la carte » (les enfants des degrés 3 et 4P effectuent les DAC dans le cadre de l'APEMS s'ils y sont inscrits). Au total, la prestation a profité à 2'996 élèves de 3P à 11^e, répartis dans 280 groupes, correspondant chacun à un bâtiment scolaire (état au 1^{er} octobre 2017). Chaque groupe d'élèves a été pris en charge par l'un-e des 293 accompagnants de devoirs (dans certains cas par un binôme). Les 43 responsables de site ont géré des équipes composées de 2 à 15 groupes d'élèves.

La direction du secteur a été fortement mobilisée par la gestion administrative des accompagnants de devoirs (recrutement et suivi RH), ainsi que par les situations problématiques d'enfants nécessitant une coordination avec les différents partenaires (corps enseignant, doyen-ne-s, APEMS, réseau scolaire, parents, assistante sociale scolaire, SESAF, etc.).

- Organisation : au cours de l'année, la responsable de prestation, la coordinatrice pédagogique et le secrétaire parascolaire ont quitté le service pour d'autres perspectives professionnelles. On notera l'engagement d'un coordinateur pédagogique en février, qui a repris en septembre le pilotage de la prestation. Le poste de secrétariat parascolaire a été repourvu en juin et une coordinatrice parascolaire est venue renforcer l'équipe en fin d'année ;
- recrutement : 176 candidat-e-s ont participé à l'une des 20 séances collectives de recrutement qui ont eu lieu en 2017 ; 126 accompagnant-e-s ont été engagés après avoir réussi le test de connaissances et l'entretien individuel. La mobilisation de ressources humaines supplémentaires s'explique notamment par les contraintes horaires du personnel étudiant (session d'examens, changement d'horaires chaque semestre, Erasmus, etc.);

- formation de base : afin de renforcer les compétences des nouveaux-elles accompagnant-e-s de devoirs, trois sessions de formation ont été organisées avec un total de 68 participants. Les thèmes traités ont porté sur le contexte scolaire et administratif, le climat de travail ainsi que les outils pédagogiques ;
- formation continue : fin juin, 195 accompagnant-e-s ont bénéficié, sur deux demi-journées, d'une conférence sur *les troubles du comportement chez l'enfant*, animé par un intervenant externe, et d'une séance d'information sur *le décloisonnement de l'activité parascolaire* et la mise en place des *DAC/APEMS à la carte* dispensées par les responsables du secteur ;
- préparation de la rentrée scolaire : deux séances ont été tenues avec les responsables des devoirs accompagnés. L'une, pour les responsables en charge des élèves de 3 à 6P, et l'autre pour les responsables en charge des élèves de 7P à 11^e ;
- inscriptions aux devoirs accompagnés : en vue d'anticiper le nombre d'élèves inscrits, le système d'inscription aux devoirs accompagnés pour les élèves 3-6P a été revu pour l'année 2017-2018. Les parents des élèves 3-6P ont reçu le bulletin d'inscription directement à leur domicile début juillet. Le SEP+S a été en charge du traitement des bulletins d'inscription pour ces degrés, en étroite collaboration avec les responsables de terrain, les APEMS et les secrétaires des établissements scolaires. Les parents des élèves de 7-8P ont également reçu les bulletins d'inscription à leur domicile, début août. Pour les élèves des degrés supérieurs (9^e à 11^e), les bulletins d'inscription ont été transmis aux secrétariats des établissements, puis distribués aux élèves par leur maître-esse de classe. Rappelons que les élèves ont également la possibilité de s'inscrire en cours d'année ;
- offre « à la carte » pour les 3 à 6P : cette nouvelle formule, proposée aux familles en étroite collaboration avec les APEMS, leur permet de choisir, pour chaque jour de la semaine, un accueil en APEMS avec ou sans devoirs accompagnés, ou uniquement les devoirs accompagnés. Cette formule a été présentée aux conférences des maîtres de rentrée des huit établissements primaires lausannois ;
- à noter que pour les élèves de 3-4P, l'aide aux devoirs est organisée dorénavant par les APEMS. Cette offre, initiée il y a quelques années dans quelques collèges pilotes, s'est généralisée depuis août 2017 à l'ensemble des établissements primaires lausannois. Le retour du terrain est plutôt positif. Aucune évaluation pédagogique n'a encore été réalisée pour les DAC dispensés en APEMS.

Devoirs accompagnés destinés aux 3-6P en chiffres

Au 1^{er} octobre 2017, 2'009 élèves de 3-6P étaient inscrits aux devoirs accompagnés dans l'un des huit établissements primaires de la Ville. Sur l'ensemble des 5'024 élèves de ces quatre degrés scolaires, 40% étaient inscrits aux devoirs accompagnés. L'effectif moyen par groupe était de 9.9 élèves.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements primaires	Nombre d'élèves scolarisés (3-6P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	Pourcentage d'élèves aux devoirs accompagnés par établissement	Nb groupes
Beaulieu	643	269	41.8	28
Coteau-Fleuri	617	222	36.0	23
Entre-Bois	594	282	47.5	29
Floréal	699	282	40.3	28
La Sallaz	588	187	31.8	17
Mon-Repos	839	355	42.3	30
Pierrefleur	460	164	35.7	14
Prélaz	584	248	42.5	33
Total	5'024	2'009	40.0	202

Devoirs accompagnés destinés aux 7-8P en chiffres

Au 1^{er} octobre 2017, 803 élèves des sept établissements mixtes lausannois avaient recours à cette prestation, organisée généralement au terme des périodes de l'après-midi, pour une durée maximale de 75 minutes. L'effectif moyen par groupe était de 12 élèves. L'offre de devoirs accompagnés durant la pause de midi s'est maintenue dans les collèges de Béthusy et de la Rouvraie.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (7-8P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	Pourcentage d'élèves aux devoirs accompagnés par établissement	Nb groupes
Belvédère	382	135	35.3	11
Bergières	348	103	29.6	8
Béthusy	333	118	35.4	9
Elysée	334	84	25.1	6
Villamont	366	133	36.3	12
C.F. Ramuz	335	139	41.5	13
Isabelle-de-Montolieu	356	91	25.6	8
Total	2'454	803	32.7	67

Devoirs accompagnés destinés aux 9^e-11^e

Les prestations de devoirs accompagnés pour les élèves de 9^e-11^e et RAC se sont poursuivies dans les établissements de C. F. Ramuz (collège d'Entre-Bois), de Villamont (collèges de Villamont et de St-Roch), et des Bergières. Les devoirs accompagnés sont aussi fréquentés par les élèves de classes d'accueil dans les collèges des Bergières et de Villamont, et par des élèves fréquentant les classes de raccordement au collège d'Entre-Bois. La prestation a aussi été reconduite au collège du Belvédère, les mardis et jeudis (élèves de 9 et 10 VG). La participation des élèves varie de un à trois jours en fonction des besoins de chacun. Dans l'établissement des Bergières, un tournus de trois enseignant-e-s permet d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves durant les devoirs accompagnés. Au collège de Villamont, un soutien est apporté une fois par semaine par une enseignante.

Par ailleurs, les autres établissements scolaires – en collaboration avec le SEP+S – mettent en place une offre complémentaire variable sous forme de mentorat, de devoirs assistés, d'aide aux devoirs ou encore d'appuis.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (9 ^e -11 ^e)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	Pourcentage d'élèves aux devoirs accompagnés par établissement
Belvédère	621	50	8.1
Bergières	518	52	10.0
Villamont	601	94	15.6
C.F. Ramuz	454	37	8.1
Total	2'194	233	10.6

Au 1^{er} octobre 2017, 233 élèves de 9^e-11^e étaient inscrits aux devoirs accompagnés. Parmi ceux-ci, 33% suivent les DAC un jour par semaine, 50.6% deux jours par semaine, et 15.9% trois jours par semaine.

Pause de midi

Pour les élèves dès la 7P, l'offre d'accueil parascolaire continue de s'étoffer et de se consolider, en étroite collaboration avec les professionnel-le-s concernés dans chaque établissement scolaire (doyen-ne-s, bibliothécaires, personnel de cuisine et de nettoyage, éventuellement centres socioculturels). Cette formule, adaptée à l'âge des élèves et aux caractéristiques de chaque lieu, rencontre un vif succès.

Ainsi, le secteur parascolaire a développé tout au long de l'année des prestations complémentaires à l'offre de restauration collective : dans tous les collèges, les élèves peuvent accéder librement et gratuitement aux espaces dédiés, sous la surveillance bienveillante d'animatrices et d'animateurs parascolaires. Ils ont la possibilité de pique-niquer ou de réchauffer leur repas, travailler pour l'école, jouer, bricoler, lire, se réunir, discuter ou tout simplement passer un moment, les lundis, mardis, jeudis et vendredis et parfois, si les besoins sont avérés, les mercredis.

Nouveautés :

- jusqu'au mois de décembre, un contrôle personnalisé des présences durant l'accueil de midi a été proposé aux parents, pour les élèves de 7P, dans tous les collèges concernés. Cette offre rassure certaines familles et permet une transition en douceur vers le concept d'accueil parascolaire libre mis en place dans les collèges de grands élèves ;
- dans tous les sites, un effort particulier a été mis sur l'acquisition de matériel sportif et l'organisation d'animations en lien, ainsi que pour optimiser les espaces dévolus à ce type d'activités ;
- Belvédère : la restauration collective ayant été déplacée dans le réfectoire utilisé auparavant uniquement pour l'accueil libre et les pique-niques, l'organisation globale a été revue en conséquence et un deuxième local de repli a été mis à disposition en collaboration avec la direction de l'établissement ;
- Elysée : à l'automne, le nouvel espace aménagé au sein de la bibliothèque scolaire a permis de pallier partiellement le manque d'espaces dévolus à l'accueil des élèves de l'établissement. En outre, des animateurs parascolaires viennent en renfort certains jours de la semaine, en raison du très grand nombre d'élèves présents à midi ;
- Rouvraie : l'animatrice parascolaire principale, en poste depuis un grand nombre d'années, a à nouveau mis en place de nombreux ateliers, animations et projets novateurs, plébiscités par les élèves. Une ouverture le vendredi après-midi après les cours est proposée depuis la rentrée. A noter que de nombreux enfants fréquentant les classes d'accueil du collège bénéficient de cette prestation, particulièrement adaptée à leurs besoins et s'inscrivant dans une collaboration étroite avec les enseignant-e-s concerné-e-s. L'animatrice parascolaire a régulièrement accompagné, pour de brefs stages, les animateur-trice-s parascolaires nouvellement engagés pour cette prestation ;
- Entre-Bois : une attention particulière a été portée à cet accueil destiné aux élèves dès la 9^e année, très nombreux à le fréquenter. Ainsi, un duo d'animateurs a pris en main avec succès et créativité la gestion de l'accueil de ces élèves durant la pause de midi, avec le soutien engagé de la direction de l'établissement ;
- Grand-Vennes : le SEP+S, le SAJE et la FASL ont formalisé les modalités de leur collaboration mise en place depuis quelques années déjà ;
- Coteau-Fleuri : reconduction de l'accueil parascolaire pour les élèves de 7-8P dans les locaux du centre de rencontre œcuménique de la Grangette, y compris le mercredi après-midi ;
- St-Roch : élargissement des espaces à disposition, pour répondre aux besoins des plus grands élèves, et étoffement du matériel, notamment l'offre de lecture ;
- Villamont : reconduction de la coordination de la pause de midi très étroitement coordonnée avec le doyen parascolaire. Dans ce contexte, de nombreux projets novateurs ont à nouveau pu être déployés.

Restauration collective

Le SAJE gère depuis 2015 la restauration collective pour tous les enfants, y compris dans les réfectoires. Ceci afin d'utiliser de manière optimale des cuisines de production, de mieux contrôler la chaîne de distribution et de traiter les prestataires de manière consolidée.

Plusieurs lieux de coordination interservices sont mis en place afin d'assurer la qualité de la gestion, des repas et de l'encadrement des enfants. C'est en particulier le cas pour coordonner les repas et l'animation, les décisions en matière d'investissement dans le renouvellement des cuisines sises dans les écoles, et pour répondre à l'évolution des besoins. Le SEP+S reste en outre en charge des décisions d'octroi des rabais aux familles en difficultés, dont le nombre est croissant.

SECTEUR PÉRISCOLAIRE

Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines (1-2P) s'est déroulée le mercredi 21 juin et celle des classes primaires (3-5P) le 28 juin. Plus de 2'500 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que ce sont plus de 3'700 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne à la place de Milan.

Au vu de l'augmentation constante des effectifs des classes 3-5P (fête primaire) et afin de garantir un cadre sécuritaire, une fête scolaire spécifique dédiée aux élèves 6P a été organisée le 23 juin. Cette manifestation a rencontré un vif succès auprès des élèves concernés et des enseignant-e-s. Après des activités ludiques et sportives organisées le matin sur les terrains de la piscine de Bellerive, les 1'200 élèves de 6P ont participé l'après-midi à une chorégraphie représentant les anneaux olympiques.

Ces manifestations scolaires se sont déroulées dans des conditions météorologiques caniculaires qui ont nécessité diverses mesures de protection.

Corps de musique et autres manifestations scolaires

- la Banda des écoles lausannoises a présenté son concert de Noël le 11 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et amis des jeunes musiciens pour un moment musical très apprécié. Afin de renforcer cette formation et pallier les départs naturels (fin de scolarité) des élèves musiciens, des actions de recrutement ont été menées par le comité de la Banda. Comme chaque année, la Banda des écoles a participé aux cortèges des fêtes scolaires et a donné quelques concerts publics ;
- en plus de leur traditionnelle participation aux défilés des fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours s'est produit en public à plusieurs reprises ;
- le SEP+S a également accompagné et facilité l'organisation de plusieurs manifestations des établissements scolaires, dont en particulier les 10 ans du CREAL le 29 mai dernier.

Sécurité sur le chemin de l'école

La collaboration intensifiée avec le Service des routes et de la mobilité, secteur des espaces publics, et la brigade de la prévention routière de la police a permis de renforcer et sécuriser les sites problématiques par diverses mesures d'aménagement, d'information, de prévention et de répression. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions d'établissements permet de répondre à ces diverses préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école.

Pédibus

Dix-huit lignes Pédibus sont actives et constituent une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire, treize séances d'information ont été organisées à l'attention des parents. Durant l'année, différentes opérations de sensibilisation et d'information ont eu lieu : journée à pied à l'école, campagne d'information lors de la semaine de la mobilité, participation aux séances d'information pour les parents des futurs élèves 1P, aux réunions de classes, stands d'information à l'entrée des bâtiments scolaires et lors de différentes manifestations. Toutes ces opérations de sensibilisation peuvent être organisées grâce à l'implication des parents-référents Pédibus. Ces derniers favorisent les contacts entre les parents intéressés, les enseignant-e-s et les différents partenaires de l'école, et le SEP+S.

La coordinatrice lausannoise a également participé à des séances organisées par l'Association transports et environnement (ATE) réunissant les délégués romands des Pédibus.

Prévention des incivilités et du vandalisme

En 2017, le SEP+S a participé à huit séances de la Plate-forme Incivilités, organisées par l'Observatoire de la sécurité. En regard des nombreuses problématiques rencontrées sur les sites scolaires, il s'agit d'un lieu d'échange essentiel pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention.

ENTRETIEN, ASSAINISSEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Planification des constructions scolaires

La planification et la construction des nouvelles écoles se déploient selon trois axes de réflexion.

Le premier axe concerne, à ce jour, la construction de quatre futurs collèges dans les nouveaux quartiers :

- Riant-Pré : le crédit d'ouvrage de CHF 23.8 millions a été octroyé en été 2017. La phase d'enquête de ce projet, prévu dans le quartier des Fiches et doté d'un APEMS, a été engagée parallèlement aux études d'exécution et aux premiers appels d'offres sur le marché public. Les travaux seront engagés dans le premier trimestre 2018 ;

- les projets scolaires situés dans l'éco-quartier des Plaines-du-Loup ont permis de définir une première phase inscrite dans le PPA1. Elle concerne la pièce urbaine D comprenant un programme de logements EMS et d'une école de 18 classes avec salle de gymnastique double. L'établissement d'un cahier des charges pour la mise au concours sous forme d'un mandat d'étude parallèle a été publié fin 2017;
- le mandat d'étude parallèle organisé pour le site des Prés-de-Vidy a abouti dans le courant de l'été à l'appréciation au deuxième tour de quatre projets. Le programme scolaire prévu doit encore faire l'objet d'un ajustement calqué sur la configuration de ce quartier et le potentiel d'habitants;
- les premiers besoins du deuxième groupe scolaire prévu dans le PPA2-3 des Plaines-du-Loup, ont été esquissés en 2017. Ils concernent la création de 32 classes avec salles omnisports et terrains de sports réparties sur deux sites rattachés à un nouvel établissement de type vraisemblablement secondaire. La capacité de ce site doit être encore calibrée en fonction du programme urbain en cours de réflexion.

La deuxième approche vise l'agrandissement de sites existants :

- les opposants au projet d'agrandissement du collège de l'Eglantine, mis à l'enquête début 2016, ont eu gain de cause. De ce fait, le projet doit être modifié en abaissant d'un étage l'extension, avec pour conséquence l'abandon de la bibliothèque scolaire et d'une classe. La livraison, initialement prévue en été 2017, sera reportée probablement en 2019. Dans l'intervalle, des solutions pour améliorer l'occupation des quatre modules préfabriqués existant depuis 2010 doivent être étudiées;
- le site de Béthusy, ainsi que le groupe scolaire du Belvédère, ont fait l'objet d'une mise au concours ouverte aux architectes. Les programmes des besoins prévoient respectivement la création de douze classes à l'est du terrain de sport de Béthusy et la restructuration de l'annexe du Belvédère, avec l'agrandissement de onze classes et une cinquième salle de gymnastique;
- une étude de faisabilité pour l'extension du site de Floréal a été engagée en fin d'année. L'objectif est de pouvoir offrir une marge d'enclassement favorisant le secteur Cour – Montriond – Floréal, et permettre une organisation rationnelle de l'accueil de jour dans ce secteur.

La valorisation du potentiel des surfaces scolaires existantes constitue la dernière approche :

- la réorganisation d'une salle de travaux manuels a permis de mettre à disposition une classe à la Rouvraie;
- une meilleure répartition des classes primaires sur le site d'Entre-Bois a permis la création d'une salle des maîtres. D'autres travaux similaires seront reconduits en 2018;
- une classe et une salle de dégagement ont été réorganisées à Prélaz, avec la rénovation de la partie administrative de la direction d'établissement;
- la restructuration des salles de sciences de l'Elysée a offert un usage et potentiel de classes supplémentaires.

Travaux réalisés en 2017

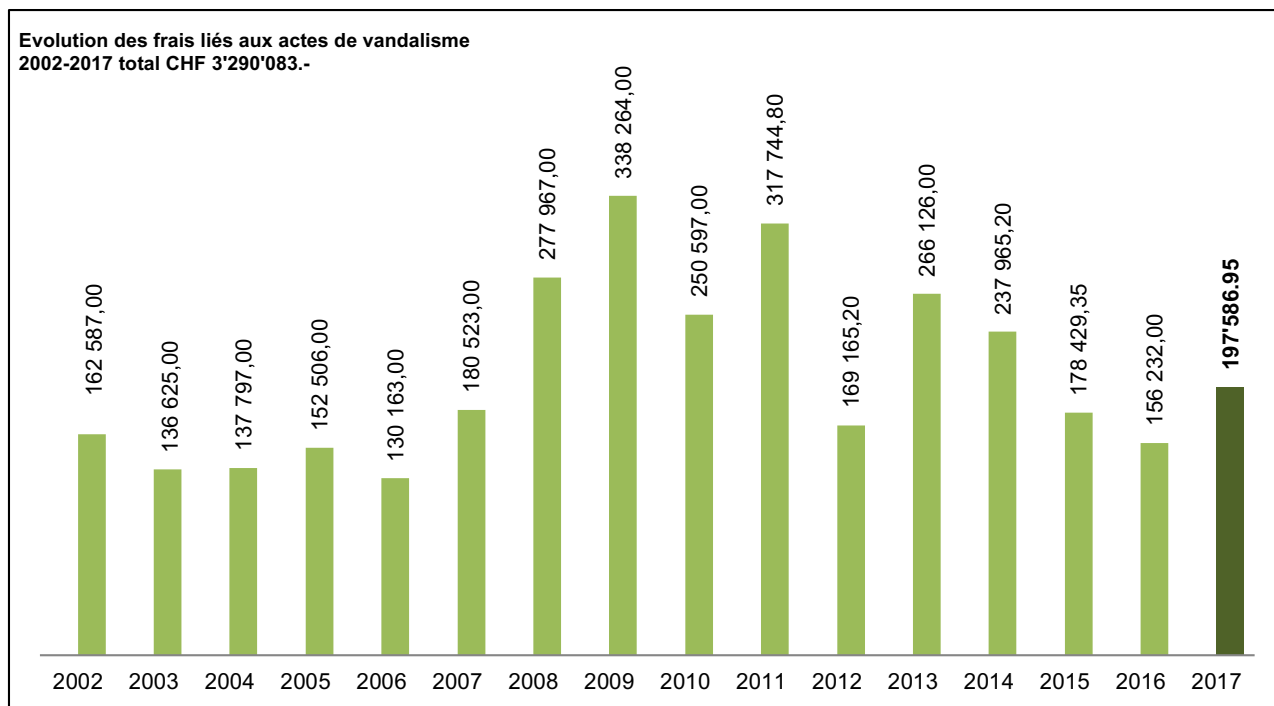
Les dépenses engagées sur le budget et les préavis en cours s'élèvent à CHF 7'900'000.-, selon la répartition ci-après.

Budget d'entretien pour l'année 2017 (CHF 2'942'000.-):

- 48% = CHF 1'416'800.- pour financer une amélioration et rénovation des espaces occupés.
Entre autres travaux importants : suite de rénovation des salles de sciences à l'Elysée (CHF 280'000.-) et rénovation de la bibliothèque (CHF 90'000.-); fin des travaux de réfection et rénovation hall buvette omnisports à Grand-Vennes (CHF 110'000.-); 1^{re} phase de rénovation des WC du bâtiment A et des plafonds du préau des Bergières (CHF 205'000.-); mise en conformité OIBT (CHF 102'700.-);
 - 36% = CHF 1'076'665.- pour l'entretien courant et imprévisible, y compris les actes de vandalisme;
 - 16% = CHF 478'000.- destinés aux contrats et contrôles périodiques annuels des équipements techniques et de sécurité.
- CHF 300'000.- crédit supplémentaire pour compléter le budget de base, pour améliorer entre autres les WC et les plafonds sur les sites des Bergières et Grand-Vennes (budget);
- CHF 288'800.- amélioration et sécurisation des espaces extérieurs (DIPA);
- CHF 195'500.- achat de mobilier scolaire (budget);
- CHF 175'600.- achat d'équipement et contrôle de sécurité engins de sports (budget);
- CHF 1'141'996.- fin des dépenses de rénovation salle de gymnastique de St-Roch (DIPA);
- CHF 1'753'050.- dépenses dévolues à la création et l'assainissement de classes, rénovation de toiture et autres vestiaires douches de gymnastique (crédit-cadre spécial CCs);
- CHF 206'500.- part mobilier (CCs);
- CHF 720'500.- collège de Riant-Pré étude d'exécution et pose de deux modules de classes provisoires (DIPA);
- CHF 184'000.- rénovation du traitement d'eau de la piscine des Bergières (DIPA).

Vandalisme

Les frais liés aux actes de vandalisme en 2017 sont de l'ordre de CHF 197'600.-, en légère hausse. Total pour seize ans : CHF 3'290'278.-, soit une moyenne annuelle de CHF 205'600.- (l'équivalent de 65 classes non renouvelées). 57% des frais concernent les vitrages, 8% l'effacement des graffitis et 14% les réparations sur portes et fenêtres, le solde sur diverses parties des bâtiments.



SECTEUR « EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES »

Entretien des infrastructures

Pour l'entretien des infrastructures, le SEP+S compte sur une quarantaine de concierges et environ 150 nettoyeuses et aides-concierges, auxquels il faut encore ajouter 300 auxiliaires d'été pour les grands nettoyages. Avec le coordinateur des conciergeries, il est à souligner l'accent mis sur la formation du personnel: à la fois pour mieux gérer les techniques et produits de nettoyage, ainsi que pour une approche plus écologique de l'entretien. Ces cours ont permis une meilleure connaissance et utilisation des produits toxiques et leur stockage respectif. De plus, leur utilisation plus économe a contribué, sur une décennie, à réduire leur utilisation d'environ 50%, grâce également à une meilleure utilisation de la centrale d'achats Lausashop. D'autres pistes sont également à l'étude, comme des monobrossers EDGE et nettoyeurs à vitres afin d'améliorer en permanence la qualité des prestations fournies.

La rationalisation de l'organisation du travail a, elle aussi, permis de réduire le nombre de postes, alors que les heures d'utilisation et les surfaces à entretenir augmentaient, parallèlement aux locations de salles. Une baisse significative de 15% a été enregistrée sur les grands nettoyages d'été afin de faire face aux objectifs de la Ville pour équilibrer ses comptes.

Le service préconise la formation des jeunes, et quatre nouveaux apprenti-e-s ont été engagés dans des collèges pour entreprendre une formation d'agent-e d'exploitation CFC. Des stages sont également organisés durant toute l'année.

Mise à disposition des infrastructures scolaires

La mise à disposition des salles de classe aux associations organisant des cours de langue et culture d'origine (ELCO), et des salles de gymnastique et rythmique aux sociétés sportives a été, tout comme en 2016, très soutenue, vu la demande de plus en plus forte de la part des citoyens. Le non-respect des consignes d'utilisation par certaines sociétés a obligé le service à devoir intervenir régulièrement par le biais de courriers d'avertissements et même par quelques rendez-vous. En 2017, ce sont:

- une centaine de classes, chiffre stable par rapport à 2016, qui ont été utilisées chaque semaine par environ 20 communautés étrangères pour des cours de langue et de culture d'origine;
- concernant les infrastructures sportives, ce sont 60 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) qui sont mises à disposition chaque semaine à plus de 600 différentes associations privées.

Le logiciel GELORE pour la gestion des locations, qui a été utilisé pour la première fois en mai 2016 afin de procéder au renouvellement des locations, a permis en 2017, de légèrement simplifier l'opération.

Les cinq aulas (Belvédère – Bergières – Béthusy – Elysée – Villamont) et les trois grandes salles (Entre-Bois – Grand-Vennes – Vers-chez-les-Blanc) sont également gérées par nos services.

La demande pour ce type de salles est très importante en semaine (journée et soirée), mais également durant le samedi et dimanche, soit environ 164 locations pour les week-ends.

Afin d'assurer une prestation de qualité, une présence physique de nos concierges sur place (service de piquet) est nécessaire, ainsi qu'une bonne logistique interne.

Pour les parkings, il existe actuellement 698 places balisées dans les établissements scolaires, dont 652 utilisées par les enseignant-e-s et le personnel communal ; le taux d'occupation est donc très important.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Répartition des élèves (situation au 31 octobre 2017)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	DEP3-6	ACCP5-6	OESP	Total
Entre-Bois	143	162	163	161	135	127		8		899
Floréal	197	191	199	166	156	178				1'087
Mon-Repos	171	171	211	206	193	222		7		1'181
Prélaz	154	142	152	150	129	113	9	4	27	880
La Sallaz	131	145	147	149	142	150				864
Beaulieu	150	137	153	175	167	148				930
Coteau-Fleuri	120	145	131	138	149	170		4	25	882
Pierrefleur	122	118	113	124	117	106				700
Totaux	1'188	1'211	1'269	1'269	1'188	1'214	9	23	52	7'423

Répartition des élèves (situation au 31 octobre 2017)

Etablissement	7P	8P	9		10		11		DEP 7-8	DES	VER	ACCP 7-8	ACCS	OESS	Rac	Total
			VP	VG	VP	VG	VP	VG								
Belvédère	175	185	45	107	57	113	41	124	13	26		9	17		91	1'003
Bergières	162	173	61	94	72	100	55	103	13	13			20			866
Béthusy	166	167	84	86	100	81	70	92		24			27			897
Elysée	167	146	83	61	86	58	70	88	13	26			28	15	39	880
Villamont	188	160	90	88	95	90	77	124		25		18	12			967
C.F. Ramuz	148	154	42	91	49	96	46	73	13	13		20			44	789
Montolieu	173	156	45	94	52	72	37	102		37	27		17			812
Total/voie	1'179	1'141	450	621	511	610	396	706	52	164	27	47	121	15	174	6'214
Totaux	1'179	1'141	1'071		1'121		1'102		243			168		15	174	6'214

Classes régulières

Degré	élèves	classes	moyenne
1-2P	2'391	127	18.83
2-3P	17	1	17.00
3P	258	14	18.43
3-4P	1'130	57	19.82
4P	1'141	57	20.02
5P	69	4	17.25
5-6P	1'156	58	19.93
6P	1'177	61	19.30
7P	1'179	59	19.98
8P	1'141	57	20.02
VP			
9°	450	22	20.45
10°	511	22	23.23
11°	396	19	20.84
VG			
9°	621	34	18.26
10°	610	33	18.48
11°	706	36	19.61
Rac	174	8	19.60
Total	13'127	669	19.62

Classes spéciales

	élèves	classes	moyenne
DEP3-6	9	1	9.00
DEP7-8	52	4	13.00
DES	164	13	12.62
VER	27	3	9.00
	252	21	12.00
ACCP5-6	23	4	5.75
ACCP7-8	47	6	7.83
ACCS	121	13	9.31
	191	23	8.30
OESP	52	8	6.50
OESS	15	2	7.50
	67	10	6.70
Total	510	54	9.44

Plan de rentrée primaire

		1-2P	2-3P	3P	3-4P	4P	4-5P	5P	5-6P	6P	DEP	ACCP	COES	Total
Entre-Bois	Bellevaux	2		3		2		4	1	2				14
	Entre-Bois	7		3		3								13
	Pavillon - EB							2		2				4
	Rouvraie	3				1				1				5
	Vieux-Moulin	4		2		2		1		1		1		11
		16	0	8	0	8	0	7	1	6	0	1	0	47
Floréal	Bourdonnette	3		2		1								6
	Figuier			3				2						5
	Floréal	4		2		2		2		2				12
	Montoie	7		1	1	3		1		4				17
	Montriond	6		2		2		3		2				15
	Tivoli									1				1
		20	0	10	1	8	0	8	0	9	0	0	0	56
Mon-Repos	Chandieu	1			2									3
	Chissiez	2		2	1	1								6
	Croix-d'Ouchy	3		2		2		2		2				11
	Eglantine	2		1		1		4		4				12
	Florimont	2		1		1								4
	Léman	2												2
	Mon-Repos	5		2	2	2		2	1	3		1		18
	Montchoisi	2		1		1		1		2				7
	19	0	9	5	8	0	9	1	11	0	1	0	63	
Prélaz	Prélaz	6		5		5		5		5	1	1		28
	Malley	3		1	1	1		2		2				10
	Provence	2			2									4
	Valency	3												3
	Jardins Prélaz	1												1
	Fréminet												5	5
		15	0	6	3	6	0	7	0	7	1	1	5	51
La Sallaz	Boissonnet	6		3	1	3		3		4				20
	Montolieu	1												1
	La Sallaz	5		2		2		2		2				13
	VCLB	3		1	1	1		2		2				10
		15	0	6	2	6	0	7	0	8	0	0	0	44
Beaulieu	Barre	3	1	1		2		3		2				12
	Beaulieu	6		3		4		3		3				19
	Colline	2		1		1								4
	Pontaise	4		2		2		3		3				14
		15	1	7	0	9	0	9	0	8	0	0	0	49
Coteau-Fleuri	Chailly	5		3		3		3	1	4			1	20
	Coteau-Fleuri	5		2	1	3		3		4		1		19
	Devin	1			1									2
	Praz-Séchaud	2												2
	Val-d'Angrogne	1			1									2
	Riolet												2	2
	14	0	5	3	6	0	6	1	8	0	1	3	47	
Pierrefleur	Bois-Gentil	2		2		1		2	1					8
	Chablière	1												1
	City-Blécherette	1				1				1				3
	Pierrefleur	4		4		4		3		3				18
	Pont-des-Sauges	2												2
	Bergières	3												3
	13	0	6	0	6	0	5	1	4	0	0	0	35	
	127	1	57	14	57	0	58	4	61	1	4	8	392	

Plan de rentrée secondaire

		7P	8P	9 ^e année		10 ^e année		11 ^e année		DEP-S VER	ACCP-S	RAC	COES	Total
				VG	VP	VG	VP	VG	VP					classes
Belvédère	Belvédère			6	2	6	3	6	2	3	2	4		34
	Croix-Rouges	9	9								1			19
		9	9	6	2	6	3	6	2	3	3	4	0	53
Bergières	Bergières	8	8	5	3	5	3	5	3	2	2			44
														0
		8	8	5	3	5	3	5	3	2	2	0	0	44
Béthusy	Béthusy	8	9	5		5	4	5	3	2	3			44
	BY-Mon-Repos				4									4
		8	9	5	4	5	4	5	3	2	3	0	0	48
Elysée	Elysée		7	3	4	3	4	5	3	3	3	2	2	39
	Croix-d'Ouchy	8												8
		8	7	3	4	3	4	5	3	3	3	2	2	47
Villamont	Villamont	5	4	2	3	3	2	3	2	2	4			30
	St-Roch	4	4	3	2	2	2	3	2					22
		9	8	5	5	5	4	6	4	2	4	0	0	52
C.F. Ramuz	Rouvraie	8	8							1	2			19
	CFR-Entre-Bois			5	2	5	2	4	2	1		2		23
		8	8	5	2	5	2	4	2	2	2	2	0	42
Montolieu	Grand-Vennes	5	4	5	2	4	2	5	2	3	2			34
	Coteau-Fleuri	4	4											8
	Signal												3	3
		9	8	5	2	4	2	5	2	3	2	0	3	45
	Total par voie	59	57	34	22	33	22	36	19	17	19	8	5	327
	Total par degré	59	57	56		55		55		17	19	8	5	331
	Totaux	116		166						49				331

SERVICE DE SANTÉ ET PRÉVENTION (SSPR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SSPR compte deux offices : l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la forte volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leur famille.

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants)
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé physique en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire et dans le domaine de l'accueil de jour des enfants

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants dentaires	6.90	6.30	6.90	6.30
Direction et secrétariat	7.60	7.35	7.60	7.35
Infirmières scolaires	15.40	13.40	15.40	14.45
Médecins scolaires	0.78	0.39	0.78	0.39
Orthodontistes	6.75	5.65	6.75	5.65
Pédodontistes	6.60	6.30	6.60	6.00
Prophylaxistes dentaires	1.20	1.10	1.20	1.10
Total service	45.23	40.49	45.23	41.24

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assistants dentaires	8	6.30	8	6.30
Direction et secrétariat	9	7.35	9	7.35
Infirmières scolaires	19	13.40	21	14.45
Médecins scolaires	2	0.39	2	0.39
Orthodontistes	9	5.65	9	5.65
Pédodontistes	8	6.30	7	6.00
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
Total service	57.00	40.49	58	41.24

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction et secrétariat	1	0
Total service	1	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

PERSONNEL

L'unité administrative du SSPR, commune aux deux offices, fonctionne bien grâce à la qualité d'engagement professionnel des collaborateurs. Le renforcement (+0,5 ept), depuis juillet 2016, de l'équipe du secrétariat-réception du service, également chargée de la réponse initiale aux appels reçus pour le service de garde infirmière, dispose aujourd'hui de ressources en adéquation avec la charge de travail.

Ce n'est pas encore le cas pour les fonctions d'adjoint administratif-RRH et de CAP. La charge de travail, trop importante en regard des forces disponibles, nécessite l'amélioration des ressources professionnelles dans ces domaines avec l'engagement d'un professionnel à temps partiel, comme déjà objectif en 2015 et 2016. Les démarches pour concrétiser ce renforcement de l'unité RH sont en cours et devraient aboutir au 1^{er} trimestre 2018.

La mise à disposition des données informatiques nécessaires à l'organisation de la rentrée scolaire du service (flux des élèves, provenance de ceux-ci, répartitions), transmises par le SEP+S, a permis à l'équipe administrative de gérer les activités en lien avec la rentrée scolaire de manière adaptée.

La répartition stabilisée des établissements scolaires lausannois, depuis la création des trois nouveaux à la rentrée scolaire 2015-2016, a permis aux infirmières et médecins scolaires de consolider le développement de leurs activités dans les établissements où elles sont affectées et de développer les collaborations avec les groupes dits de « promotion de la santé et prévention en milieu scolaire », y compris les nouveaux groupes créés dans les établissements nouvellement constitués. L'augmentation progressive du nombre de projets développés au sein de ces groupes témoigne de cette reprise d'activité au sein des établissements.

Les très importantes difficultés de recrutement de personnel infirmier objectivées en 2016 pour l'Office de santé ont finalement pu se résoudre, bien que tardivement, et l'équipe des infirmières scolaires être complétée pour la rentrée d'août 2017.

L'aménagement du temps de travail (ATT), introduit en deux temps (novembre 2015 pour l'Office dentaire, octobre 2016 pour l'Office de santé) est achevé. Après un peu plus d'une année, il conviendrait d'en faire une évaluation rigoureuse. Annoncé comme « un plus pour les collaborateurs », « à faire valoir également dans les entretiens d'engagement comme une plus-value pour les postes au sein de la Ville », il n'a pas toujours été ressenti ainsi par les collaborateurs issus du monde professionnel des soins travaillant au sein du SSPR. Si l'outil semble adapté pour les postes de type administratif, il pose problème pour les postes de soignants (infirmières scolaires, médecins-dentistes, médecins-dentistes orthodontistes, hygiénistes, prophylaxistes, assistantes dentaires, etc.). La raison semble en être la rigidité de l'outil retenu, qui ne permet pas de prendre en compte de manière satisfaisante les spécificités métiers.

Cette rigidité de l'outil ATT pose également problème de façon récurrente au sein de l'Office dentaire, en situation d'absence inopinée de collaborateurs. L'activité professionnelle est liée à la possibilité, pour le médecin-dentiste et l'assistante dentaire de travailler à quatre mains. En cas d'absence de l'un de ces deux collaborateurs, le maintien de l'activité pour l'autre collaborateur est préterité, avec risque de devoir fermer le cabinet dentaire concerné. Or l'ATT, du fait des contraintes administratives générées, entrave les possibilités de remplacement rapide entre collaborateurs de l'Office dentaire.

Le SSPR, identifié par l'équipe du SPEL pour être le troisième service de la Ville à introduire le projet « Bien-être et santé au travail » dit BEST, a mis en place cette nouvelle démarche au sein du service dès janvier 2017. Pour l'année 2017, celle-ci aura concerné douze collaborateurs, dont sept ont pu bénéficier d'améliorations de leur espace de travail suite à l'évaluation réalisée par l'ergonome de l'USST. Si elle a le mérite de mettre en lumière une pratique déjà bien établie préalablement au sein du SSPR même si moins formalisée, la démarche BEST est toutefois assortie de contraintes de nature administrative.

Pour contrer les insatisfactions observées dans le sillage de l'introduction de la grille des fonctions et de positionnement dans le nouveau dispositif de progression salariale Equitas et entretenir la motivation professionnelle des collaborateurs, le SSPR a misé, pour l'année 2017, sur un renforcement de la formation professionnelle continue des collaborateurs, et convié les partenaires externes du service à intervenir très régulièrement dans le cadre des colloques métiers.

Personnel fixe

Le poste de chef-fe de projet en promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, vacant depuis le 1^{er} décembre 2015, repourvu en mai 2016, non assuré suite à une situation prolongée de congés maladie et maternité depuis août 2016, remplacé partiellement de février à juin 2017, est vacant au 1^{er} janvier 2018. L'infirmière cheffe et la cheffe de service en assurent le remplacement. Les démarches pour repourvoir le poste sont en cours. Cette situation a généré une importante surcharge professionnelle prolongée sur ces deux postes.

A l'Office dentaire, un médecin-dentiste a démissionné en novembre avec effet immédiat. Le poste a rapidement pu être repourvu, partiellement puis complètement, sur la base d'une mesure initiale de remplacement puis d'engagement prévu pour février 2018.

L'un des postes de médecin-dentiste orthodontiste a pu être augmenté de 0.1 ept en septembre 2017, avec nouvelle augmentation de 0.1 ept au 1^{er} janvier 2018, soit un total ainsi assuré de 0.8 ept.

Personnel externe

Trois médecins scolaires ont un statut de médecin indépendant. Ils couvrent les mêmes missions que les deux médecins scolaires engagés au titre de personnel fixe. Au total, ces cinq médecins scolaires occupent l'équivalent d'environ un ept, en fonction des besoins en santé scolaire. Suite à la démission d'un médecin scolaire indépendant en juin 2017, le

poste a pu être repourvu dès octobre 2017 avec l'engagement d'une médecin pédiatre travaillant comme indépendante à Lausanne, raison pour laquelle on dénombre quatre médecins indépendants pour l'année 2017, deux d'entre eux s'étant de fait succédés à quelques mois d'intervalle.

Ce taux d'environ un ept pour l'activité médicale du SSPR reste relativement stable. L'augmentation progressive du nombre de situations médicosociales complexes identifiées dans les établissements scolaires, pour lesquelles leur expertise est sollicitée, est en sensible augmentation. Mieux identifiés, ils sont plus sollicités par les directions d'établissements et les groupes de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) pour leur expertise.

A noter que la médecin cheffe de service intervient également en tant que médecin scolaire pour combler les périodes de vacance de poste ou d'absence des médecins scolaires pour les situations problématiques ou complexes.

Quatre superviseurs sont engagés par le SSPR : trois pour les supervisions toutes les quatre à six semaines de trois groupes d'infirmières scolaires, et un pour assurer trois supervisions par année pour le groupe des médecins-dentistes et dentistes orthodontistes. Suite au bilan annuel des supervisions réalisées avec ce dernier groupe, décision a été prise, pour 2018, de suspendre ces supervisions, une partie des professionnels concernés ne parvenant pas à s'impliquer dans la démarche.

Personnel auxiliaire

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi avec le concours de :

- 8 infirmières remplaçantes dites « poolistes » (5 effectives en décembre 2016);
- 10 personnes pour dispenser le programme ALEX (professeurs et assistants d'aquagym);
- 25 interprètes médiateurs culturels.

En 2017, un médecin-dentiste et deux assistantes dentaires ont été engagés comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois pour pallier des périodes d'absences, ainsi qu'une cheffe de projet pour une durée de cinq mois, et trois auxiliaires dans le cadre de projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire.

Au total, le SSPR a dénombré, en tant que personnel auxiliaire sur l'année 2017, 50 personnes travaillant pour la plupart à des taux d'activité faibles.

Stagiaires

En 2017, quatre infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge huit étudiantes-stagiaires de la Haute école de santé, stagiaires non rémunérées provenant soit de la Haute école de santé La Source (5), soit de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé (3), sur des périodes de six semaines pour un total cumulé de 47 semaines.

L'infirmière cheffe a assuré la coordination et la supervision de l'ensemble de ce dispositif de formation au sein du service.

Apprenti-e

L'apprenti employé de commerce voie E engagé en 2014, a obtenu son CFC en août 2017. Suite à son départ, le service a accueilli une apprentie qui vient de débiter sa formation.

Dans le cadre du service, la formation de ces apprentis est placée sous la responsabilité de l'adjoint administratif RRH.

OFFICE DE SANTÉ

MISSION

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires, et compte pour cela avec les compétences de médecins pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique

CONVENTION

Les activités de santé scolaires développées dans le cadre de l'Office de santé du SSPR font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre l'Etat de Vaud représenté par le Service de la santé publique (SSP) et le SSPR.

Cette convention, renégociée tous les cinq ans depuis 2006, a été renouvelée aux mêmes conditions que précédemment en 2016 pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications annuelles : engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc.

ACTIVITÉS DU SERVICE EN APPUI EXTERNE

L'infirmière cheffe et la cheffe de service participent à différents groupes de réflexion dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne : comité de pilotage pour la campagne de prévention alcool (11 au 21 mai 2017) sous l'égide du Secrétariat général EJQ, « Plateformes familles » piloté par le SAJE.

La cheffe de service prend part aux groupes de travail « promotion de la santé » ou encore « changements climatiques » du Secrétariat général LEA.

Les sollicitations des services de la Ville sont en augmentation. Il s'est avéré difficile de toujours y donner suite particulièrement pendant cette période d'absence de 14 mois de la cheffe de projet du SSPR.

COLLABORATION AVEC L'UNITÉ PSPS DE L'AVASAD

La cheffe de projet en promotion de la santé, l'infirmière scolaire cheffe et la cheffe de service se répartissent les séances de travail et colloques hebdomadaires de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS): demandes de subsides des établissements scolaires, prestataires externes, thématiques, métiers, suivis de dossiers, comité de pilotage vaccination, groupe de travail formation interdisciplinaire, plateforme dépendance, etc.

En l'absence longue durée de la cheffe de projet, l'infirmière cheffe et la cheffe de service ont assuré la collaboration régulière avec l'Unité PSPS dans le cadre de l'ensemble de ces séances et colloques.

Après une difficile année 2016, la dynamique collaborative s'est lentement améliorée et des séances conjointes avec la direction de l'Unité PSPS ont été instaurées au second semestre.

GROUPEMENT DES MÉDECINS SCOLAIRES VAUDOIS (GMSV)

Tous les médecins scolaires de l'Office de santé sont membres du GMSV. Quatre des cinq médecins scolaires de la Ville de Lausanne ont pris part à la demi-journée annuelle de formation et information du GMSV, à laquelle la cheffe de service a également participé.

FORMATION

La dynamique de formation continue s'est poursuivie au sein du SSPR et de l'Office de santé en particulier. Les 22 infirmières scolaires ont bénéficié de 112 jours de formation.

Trois infirmières scolaires ont débuté le Diplôme d'études avancées en santé publique, formation dispensée sur une durée de deux ans, nécessaire aux infirmières scolaires, représentant 30 jours-personne par année.

Les infirmières, infirmières remplaçantes, l'infirmière cheffe et des secrétaires de la réception, ont bénéficié de la formation dite « d'été ». D'une durée de deux jours, elle a permis de mieux découvrir les activités de la Police de Lausanne, des ambulanciers du SPSL et de la Fondation Urgences Santé qui héberge la centrale d'appels d'urgence du 144, et sur la seconde journée, de travailler la thématique de l'usage des écrans à travers la pratique des jeux sur écrans en collaboration avec l'association Swiss Gamers Network, et les enjeux sécuritaires avec l'équipe du SOI et les hackers éthiques.

Le projet « Prévention primaire-secondaire du mal-être psychique chez les enfants et les adolescents », financé par le Fonds pour le développement durable de la Ville de Lausanne, initié en 2016, s'est poursuivi en 2017 avec 1.75 jour de formation des infirmières scolaires, pour un total, depuis le début du projet, de plus de dix demi-journées de formation par des collaborateurs du CHUV (DISA, SUPEA), du Service de psychologie scolaire, et une présentation par la fondation As'trame.

Huit infirmières scolaires ont suivi la formation dite GRAFIC avec les équipes des établissements scolaires.

Afin de les soutenir dans le cadre de leur activité professionnelle, les infirmières scolaires – réparties en trois groupes – ont pris part aux séances de supervision d'une heure et demie planifiées toutes les six semaines.

Au-delà du renforcement des compétences et de l'entretien de la motivation professionnelle, ces temps de formation contribuent à favoriser la qualité des collaborations entre les collaborateurs du service et les services partenaires externes.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS POUR LES ENSEIGNANTS ET PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

En 2017, la Direction Interservices (DI) a validé les nouvelles recommandations en matière de premiers secours. Le mandat cantonal donné aux services de santé scolaire (cf. règlement PSPS 400.01.2 du 31 août 2011) s'en est vu renforcé. Le SSPR a dès lors pu relancer l'offre de formation aux premiers soins et premiers secours pour les professionnels des établissements de la scolarité obligatoire en Ville de Lausanne. Après discussions avec les directions des établissements scolaires, celles-ci ont accepté de libérer leurs collaborateurs pour des formations d'une durée maximale d'une demi-journée.

Ce programme de formation, dispensé par les infirmières et médecins scolaires du SSPR, a démarré en septembre 2017. Il est destiné à être pérennisé. Les sessions sont d'ores et déjà planifiées jusqu'à fin 2019 sur les périodes d'ouverture des écoles, à raison d'une session tous les 15 jours pour des groupes de 20 personnes, soit la capacité de former de l'ordre de 400 professionnels par année. Les inscriptions des participants se font via la plateforme du Centre d'éducation permanente (CEP). Elles sont déjà complètes jusqu'en novembre 2018.

La cheffe de service et l'infirmière cheffe dispensent ces formations, avec le soutien, à chaque fois, de deux infirmières scolaires et participation des étudiantes-stagiaires infirmières. Ces professionnelles sont ainsi progressivement formées à donner ces sessions et en mesure de relayer et renforcer les messages sur le terrain.

120 personnes ont été formées en 2017. Les premières évaluations (66 réponses sur 133 participants, soit environ 50% de retours), récoltées et traitées par le CEP, font état d'un taux de satisfaction de l'ordre de 92%, versus 8% d'insatisfaction. Les remarques et commentaires retournés dans ces questionnaires sont pris en compte et la formation adaptée à mesure pour répondre au plus près aux attentes et besoins des participants, encouragés à se former régulièrement tous les trois ans.

L'extension de cette démarche aux collaborateurs des autres entités travaillant avec les enfants pourrait être considérée.

PROGRAMMES DE SANTÉ

Suppression du dépistage systématique des déficits auditifs

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, les infirmières scolaires ne font plus le dépistage systématique des déficits auditifs chez les enfants via les potentiels évoqués auditifs. Elles ne procèdent à ces mesures que sur indication ou sur demande, conformément aux directives cantonales.

Pour l'année scolaire 2016-2017, 1'604 enfants ont été testés, 53 signalés pour un déficit auditif lors du test, souvent en lien avec les suites d'un épisode infectieux intercurrent (otite séreuse, etc.). Seuls neuf cas ont fait l'objet d'une évaluation avec suivi spécialisé, toujours pour des déficits auditifs partiels.

Cette décision s'inscrit dans la continuité de la démarche de réévaluation et réorientation des prestations initiée en 2014, la dotation en infirmières étant demeurée constante dans un contexte de hausse démographique.

Dépistage visuel

Le dépistage visuel est maintenu en Ville de Lausanne, à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3^e, 5^e et 7^e année. 7'486 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2016-2017. Pour 435 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé.

Intégration scolaire

Pour l'année scolaire 2016-2017, 413 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document dit « Projets d'accueil individualisé – mesure de santé », aujourd'hui renommé sur décision de la Direction Interservices (DI) « Besoins de santé particuliers ». Ce nombre est en nette augmentation. Les mesures consécutives définies dans ces documents visent à contribuer à un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé nécessitant des mesures de prises en charge particulières dans le contexte scolaire, au quotidien ou au titre de mesures d'urgence éventuelles.

Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2^e année primaire

Pour l'année scolaire 2016-2017, les infirmières scolaires du secteur primaire ont réalisé 900 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. C'est l'occasion de traiter de la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, des besoins fondamentaux de celui-ci (sommeil, alimentation, activités, etc.), et des éventuelles préoccupations en regard de son état de santé globale.

PROJETS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE (PSPS)

Suite à la réorganisation des établissements scolaires à la rentrée 2015-2016, les équipes PSPS des établissements scolaires ont dû être reconstituées. Les journées de création d'équipes PSPS organisées dans des établissements de Lausanne avec participation de l'infirmière cheffe et/ou de la cheffe de service se sont poursuivies en 2016-2017. La dynamique de création de projets par ces équipes, fortement ralentie en 2015-2016, reprend lentement.

Sur 45 projets PSPS travaillés en 2017, 32 ont donné lieu à des mesures de facturation pour lesquelles le financement est assuré, sur la base du montant validé, pour deux tiers par l'Unité PSPS. Le tiers restant est financé par la Ville via le SSPR. De plus, un projet est entièrement financé par la Ville.

Parmi ces 33 projets, 22 ont été développés dans les établissements primaires et 11 dans les établissements du secondaire I.

Au total, les dépenses acquittées en 2017 pour des projets PSPS sont de CHF 40'115.-, dont CHF 13'667.- à la charge de la Ville.

PROGRAMMES PRIORITAIRES

Programme prioritaire sur les dépendances

Ce programme a été décliné dans la plupart des établissements du secondaire I à Lausanne. Pour compléter le déploiement de ces programmes réalisés dans les établissements du secondaire I sous l'égide du Canton, un projet de formation des professionnels infirmiers et médiateurs des établissements est en préparation. A ce stade, les infirmières reprennent les messages et les déclinent sur le plan collectif lors d'interventions ponctuelles réalisées sur demande et/ou en fonction des besoins identifiés au sein des établissements.

Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement

Deux types de projets sont déclinés :

- les projets d'établissements optant tous pour travailler en prévention dite universelle ;
- le programme alimentation et exercice (ALEX), programme de prévention dite sélective, destiné aux enfants en surpoids ou présentant des difficultés d'aisance corporelle, entièrement porté par la Commune de Lausanne.

Les premiers, de type « collations saines », « récréation saine », « manger-bouger », etc., ont concerné tous les établissements primaires.

Dans le cadre du programme ALEX, les élèves sont invités à participer, à raison d'une à deux fois par semaine, à des cours et temps d'activité physique spécifiquement pensés pour les aider à développer le plaisir de bouger. Pour l'année 2016-2017, 216 élèves étaient inscrits dans ce programme. Bien que gratuit pour les familles, le succès se révèle variable d'un

site à l'autre. Le volet diététique, très inhomogène entre les différents sites dans ses modalités et contenus et les ateliers diététiques interactifs avec participation des parents ayant été progressivement désertés, la direction du service a décidé, pour l'année 2016-2017, de ne maintenir que le volet activité physique, de même pour l'année 2017-2018. A noter l'actuelle reconsidération, au niveau international, des recommandations jusqu'ici en vigueur en matière d'alimentation, et la difficulté croissante à travailler cette thématique à échelle des populations, les orientations alimentaires au sein de chaque famille étant de plus en plus diverses et marquées, avec des enjeux culturels, idéologiques, religieux, etc. S'ajoute à cela la difficulté de travailler des recommandations en matière d'alimentation avec de jeunes enfants, sans pouvoir compter avec la collaboration active des parents.

Le concept même de l'encouragement à la pratique d'une activité physique dès le plus jeune âge mérite d'être entièrement repensé, pas seulement à échelle du programme ALEX qui sera nécessairement revisité, mais du concept global d'encouragement à l'activité physique en Ville de Lausanne, en partenariat avec tous les services travaillant avec la population des enfants d'âge scolaire. Dans le cadre scolaire, la question reste ouverte de définir si le développement de l'activité physique adaptée doit relever d'une initiative communale ou scolaire, au même titre que le soutien à l'apprentissage des matières fondamentales enseignées.

PROJETS PSPS EN RÉPONSE AUX BESOINS DU TERRAIN

La majorité des projets développés dans les établissements ont concerné, en sus de la thématique de l'alimentation et de la pratique d'activités physiques, les thématiques suivantes : climat d'établissement, promotion du respect et prévention de la violence, intimidation, harcèlement et cyberharcèlement, mésusages et risques liés à l'utilisation des écrans, etc., thématiques appelées à être retravaillées et considérées comme prioritaires, y compris à l'échelle du canton, avec démarches de formation des professionnels intervenant dans le contexte scolaire, comme l'a confirmé la prise de parole de la conseillère d'Etat en charge du DFJC lors de la journée de formation sur le harcèlement du 15 décembre 2017 à la HEP-Vaud.

PRÉVENTION DES MALTRAITANCES

Le programme de prévention précoce des violences faites aux enfants proposé par l'association Zadig, en veille pour l'année 2015-2016, n'est pas destiné à redémarrer, les acteurs du projet ne souhaitant pas poursuivre la démarche et n'ayant pas trouvé de professionnels pour leur succéder.

A l'initiative du canton, l'accent est mis sur la formation de professionnels dans les établissements scolaires, dont les infirmières scolaires, à la prise en charge des situations possibles ou avérées de maltraitance, ce via le programme cantonal SESAME.

PRESTATIONS COLLECTIVES PAR LES INFIRMIÈRES

Les infirmières scolaires disposent d'une large palette d'interventions qu'elles sont en capacité de réaliser dans les classes, principalement au primaire mais aussi au secondaire. Elles peuvent ainsi réagir en fonction des besoins et problématiques identifiées dans les établissements : se sentir bien et en santé à l'école, estime de soi, climat scolaire et relationnel, prévention des violences et incivilités, dangers des seringues usagées, hygiène des mains, ou dans le cas de problématiques particulières telles que celles des pédiculoses, toujours très présentes dans les établissements.

PRESTATIONS DU PROGRAMME

Vaccinations

Le projet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) d'introduire la vaccination contre le HPV aussi pour les garçons a abouti en juillet 2016. Cette mesure a été mise en oeuvre en vaccination scolaire, à Lausanne et dans le canton de Vaud, dès la rentrée scolaire 2016-2017 pour les élèves de 9^e. Il a été décidé de ne pas effectuer de rattrapage vaccinal pour les élèves de 10^e et 11^e.

Les données vaccinales 2016-2017 ci-dessous, font suite à la mise en oeuvre de cette mesure.

Alors que le décompte des vaccins contre le papillomavirus était de 614 doses pour l'année scolaire 2015-2016, on dénombre 1'259 doses pour l'année scolaire 2016-2017. Ce résultat atteste non seulement du fait que la population semble avoir favorablement accueilli l'introduction de la vaccination HPV chez les garçons, mais aussi que les démarches d'informations semblent avoir légèrement relancé la motivation à la vaccination chez les filles.

Vaccinations (année scolaire 2016-2017)

vaccin Revaxis	15 doses
vaccin Boostrix	474 doses
vaccin Boostrix-Polio	285 doses
vaccin Td-Pur	5 doses
vaccin Priorix	59 doses
vaccin Engerix B	618 doses
vaccin HPV	1'259 doses

Visites médicales (année scolaire 2016-2017)

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire 2016-2017, en baisse modérée par rapport à l'année précédente, est de 650.

OFFICE DENTAIRE

MISSION

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne

La dynamique de réorganisation initiée en 2014 s'est poursuivie en 2017, avec le concours de tous.

L'accent actuel à l'Office dentaire est mis sur la formation des collaborateurs et la modernisation du fonctionnement des cabinets dentaires et d'orthodontie, avec le virage en cours vers le « tout numérique », et le concours précieux du SOI, incontournable partenaire de choix.

PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'OFFICE DENTAIRE

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins :

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour tous les patients du cabinet d'orthodontie, effectué par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patients vus par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois ;
- prophylaxie collective : éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire ;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire ;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont.

Pour l'année 2017, les collaborateurs de l'Office dentaire étaient répartis comme suit :

- pour le groupe orthodontique de Montbenon : deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse ;
- pour les sept cabinets conservateurs : huit médecins-dentistes, neuf assistantes dentaires (l'une des assistantes dentaires travaillant aussi comme collaboratrice spécialisée en santé dentaire) ;
- pour l'unité de prophylaxie : une assistante en prophylaxie et une assistante dentaire, formées en éducation à la santé bucco-dentaire, spécialistes en santé dentaire.

ÉVOLUTION DE L'OFFICE DENTAIRE

Suite à la nomination de la cheffe de file métier en mai 2016, les colloques métiers réintroduits ont pu être maintenus, avec des colloques réservés aux médecins-dentistes et orthodontistes, et des temps de colloques organisés pour l'ensemble des collaborateurs de l'Office dentaire, à raison de trois à quatre fois par année.

Le développement du logiciel métier Odontos se poursuit, grâce à l'implication de la cheffe de file qui assure pleinement depuis 2017 la fonction de super-utilisatrice principale pour en déterminer les besoins de développement.

Une formation ciblée a été organisée pour permettre à tous les collaborateurs d'utiliser l'agenda électronique Odontos. Il a désormais remplacé l'agenda papier dans tous les cabinets. L'étape suivante, planifiée pour 2018, consistera à introduire toutes les données du dossier patient dans Odontos et de se donner ainsi les moyens de renoncer au dossier papier.

Ce pas supplémentaire vers le support numérique devrait être encore facilité avec le remplacement progressif des installations radiologiques argentiques par la radiologie numérique dans tous les cabinets dentaires de l'Office dentaire.

Le passage aux prises d'empreintes numériques dans le cadre du cabinet d'orthodontie a pu se concrétiser fin 2017, avec entrée en exploitation en janvier 2018, pour la plus grande satisfaction des professionnels et des patients.

Des séances de travail régulières ont lieu avec les collaborateurs de la comptabilité de la DEJQ pour tenter de résoudre les importantes difficultés en lien avec la gestion comptable des cabinets, la gestion des situations traitées via le logiciel Médident, la suppression de la TVA au 1^{er} janvier 2018, et en vue de l'introduction des nouvelles dispositions tarifaires. Des ressources administratives supplémentaires en matière de forces de travail devront être trouvées.

Un nouveau médecin-dentiste a été engagé en tant qu'auxiliaire suite à un départ sur démission avec effet immédiat d'un médecin-dentiste.

Le second médecin orthodontiste a accepté d'augmenter son taux d'activité de 10% à deux reprises, en 2017 et au 1^{er} janvier 2018, compte tenu des sollicitations en orthodontie et pour permettre de réduire le délai d'attente pour une prise en charge (de l'ordre de 2 à 3 mois actuellement).

Formation

La supervision de l'équipe des médecins-dentistes et orthodontistes a débuté en décembre 2016, à raison de trois séances par année, à réévaluer après une année. Sur la base de l'évaluation réalisée au terme de l'année scolaire 2016-2017, il a été décidé de suspendre pour l'instant cette démarche de supervision.

Les besoins de formation aux premiers secours de tous les collaborateurs de l'Office dentaire ont été identifiés dès janvier 2016, la notion d'une formation de ce type remontant à plus de dix ans. Une formation d'un jour et demi a eu lieu en janvier 2017, à satisfaction des participants qui, tous, ont obtenu la certification BLS-AED.

Tous les collaborateurs de l'Office dentaire ont été formés à l'utilisation de l'agenda électronique Odontos et sont passés à l'enregistrement systématique des rendez-vous sur ce support.

Trois assistantes dentaires ont suivi le programme qui leur était destiné dans le cadre du congrès SSO 2017. Les prophylaxistes et la cheffe de file métier ont pris part à la journée de formation continue organisée par l'ARESBD.

Trois médecins-dentistes ont suivi le programme de formation continue du congrès de la SSO.

Au total, les collaborateurs de l'Office dentaire ont bénéficié de 80.5 jours de formation pour l'année 2017, soit une nette augmentation par rapport à l'année précédente (53.5 jours de formation en 2016).

Santé et sécurité au travail

Le renouvellement des sièges des assistantes dentaires, dentistes et dentistes orthodontistes s'est poursuivi en fonction des souhaits des collaborateurs pour accroître l'ergonomie de leur poste de travail au fauteuil du patient.

De plus, des évaluations des postes de travail par l'ergonome ont été réalisées et ont donné lieu à des réaménagements et changements des sièges de bureau.

Les armoires hautes de classement de dossiers, non homologuées et à risque de basculer sur les collaborateurs, ont continué à être progressivement remplacées.

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Prophylaxie éducation à la santé bucco-dentaire

Pour l'année scolaire 2016-2017, les deux prophylaxistes sont intervenues dans 419 classes, soit auprès de 7'864 élèves. Elles ont également mené 46 séances de brossages collectifs auprès de 1'578 élèves. Les sollicitations des prophylaxistes pour des interventions en classes sont en augmentation.

Inscriptions à l'Office dentaire

Le nombre d'enfants de 1P qui ont été inscrits à l'Office dentaire reste relativement stable :

- sur les 1'241 enregistrés en 1P pour l'année scolaire 2016-2017, ils étaient 759 à être inscrits à l'Office dentaire, soit 61.16% ;
- sur les 1'226 enregistrés en 1P pour l'année scolaire 2017-2018, ils sont 743 à être inscrits à l'Office dentaire, soit 60.6%.

Cabinet d'orthodontie

La reprise d'activité au sein du cabinet d'orthodontie continue de se confirmer. Après un fléchissement en 2015 suite au départ du second orthodontiste, à l'engagement différé d'un nouvel orthodontiste et à un arrêt maladie de la responsable du cabinet, l'activité est en nette reprise, laquelle devrait se consolider en 2018 avec l'augmentation de 10% du taux d'activité du second orthodontiste à compter du 1^{er} janvier 2018.

Les transformations techniques réalisées au sein du cabinet d'orthodontie devraient également y contribuer : un nouveau dispositif de type prises d'empreintes numériques avec possibilité d'impression 3D installé fin 2017, entre en exploitation en janvier 2018. Hormis la qualité obtenue pour les prises d'empreintes, il devrait permettre un gain de temps substantiel. L'ensemble du personnel du cabinet d'orthodontie s'est formé à l'utilisation de ce nouveau dispositif attendu avec impatience. La motivation de l'ensemble de l'équipe s'est vue renforcée.

Cabinets dentaires

Les fluctuations d'activité sur certains cabinets pour l'année 2017 tendent à s'estomper. A noter toutefois des perturbations induites sur l'activité des cabinets dentaires au sein desquels le personnel a été amené à changer récemment, ou suite à la démission avec effet immédiat d'une collaboratrice médecin-dentiste et au délai nécessaire pour repourvoir le poste.

Demandes d'aides financières individuelles

Sur l'année 2017, 90 demandes de réductions d'honoraires ont été examinées (contre 98 en 2015 et 111 en 2016). Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 45'5467.-. L'augmentation de la valeur du point envisagée initialement pour 2017, a été retardée. Un nouveau système de tarification (DENTOTAR) correspondant aux nouvelles dispositions tarifaires de la SSO, doit entrer en vigueur en 2018 et il a été décidé de procéder au changement de la valeur du point dans le même temps.

Pour les familles à faible revenu, la possibilité de bénéficier de réductions d'honoraires peut contribuer à favoriser la prise en charge et la réalisation des soins dentaires chez les enfants.

Notons que des familles renoncent ou diffèrent la réalisation des soins dentaires pour leurs enfants, non pas en raison de faibles revenus, mais d'un niveau d'endettement très élevé. Ce constat soulève la question de l'intérêt d'une assurance dentaire obligatoire pour les enfants ou, à défaut, de la possibilité pour les enfants de bénéficier d'un accès non facturé aux soins dentaires.

En cas de bouche très négligée avec caries multiples, la tendance actuelle consiste, quand cela est possible, à orienter les jeunes enfants vers des prises en charge réalisées sous anesthésie type Meopa. Cette modalité de prise en charge n'existe pas actuellement dans le cadre de l'Office dentaire.

DÉPISTAGE DENTAIRE SCOLAIRE ANNUEL

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage dentaire scolaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois s'est déroulée de septembre à décembre. Les résultats de ce dépistage, avec classification de l'état bucco-dentaire en quatre catégories, constitue un indicateur fiable de l'état de santé bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire.

Les pourcentages enregistrés à Lausanne dans les différentes catégories (classes I à IV) restent relativement stables en comparaison de ceux enregistrés en 2015 (respectivement 56, 26, 16 et 1.8%) et 2016 (respectivement 60, 24, 16 et 1.4%). Habitudes de vie mais aussi renforcement des comportements favorables à une bonne hygiène bucco-dentaire contribuent certainement à ces bons résultats.

La problématique des enfants dont l'état bucco-dentaire relève de la classe IV persiste, avec des fluctuations (1.8% en 2015, 1.4% en 2016, 1.19% en 2017) mais se maintient à un taux élevé pour cet état bucco-dentaire chez des enfants. Les démarches visant à promouvoir un bon état de santé bucco-dentaire chez les enfants sont toujours à renforcer.

Limites du dépistage: en cas de repérage d'un enfant dont l'état bucco-dentaire nécessite des soins, ce dépistage ne permet pas de garantir que l'enfant en bénéficiera. L'information est transmise aux parents; la prise en charge de l'enfant dépend donc notamment de la décision de ceux-ci.

Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2017

	Nombre classes	Effectif	Abs	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	394	7'482	326	7'156	4'479	1'301	1'241	135
Classes secondaires	330	6'194	261	5'933	3'800	1'466	644	23
Classes privées	14	137	9	128	102	5	21	0
Institutions spécialisées	45	360	36	324	148	100	71	5
Belmont	16	314	11	303	220	63	18	2
Total	799	14'487	643	13'844	8'749	2'935	1'995	165

Catégorie I : Sans carie, ni obturation	63%	Elèves inscrits à l'Office dentaire	39%
Catégorie II : Sans carie, avec obturations	21%		
Catégorie III : Avec caries	14%		
Catégorie IV : Bouches négligées	1.19%		

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements
- ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions
- les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction et secrétariat SPS	4.25	4.25	4.25	4.25
Logopédistes	16.10	16.00	16.10	15.05
Psychologues	14.20	13.20	14.35	14.35
Psychomotricien-ne-s	6.25	5.75	6.25	5.75
Total service	40.80	39.20	40.95	39.40

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.15

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction et secrétariat SPS	6	4.25	6	4.25
Logopédistes	23	16.00	22	15.05
Psychologues	20	13.20	22	14.35
Psychomotricien-ne-s	8	5.75	8	5.75
Total service	57	39.20	58	39.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	6	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

Stagiaires

En 2017, le service a pris en charge deux stagiaires en psychologie, deux stagiaires en logopédie et deux étudiants en formation pratique pour devenir psychomotriciens, pour des stages de longue durée sur l'année scolaire en partenariat avec les institutions de formation (universités, HES). Par ailleurs, six stagiaires ont également été accueillies pour une courte durée.

Apprenti

Un apprenti employé de commerce poursuit sa formation en 3^e année.

SITUATION GÉNÉRALE

Les équipes du Service de psychologie scolaire font preuve de patience et persévérance. Le cadre législatif attendu (la mise en application de la loi sur la pédagogie spécialisée LPS) est encore reporté. L'arrivée de la nouvelle conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, a modifié l'agenda et les perspectives. Ainsi face à l'incertitude qui dure, les collaborateurs-trices ont pris l'habitude de se concentrer sur leurs missions et leurs tâches.

Ainsi, les prestations cliniques sont sans cesse questionnées (pour se calquer au mieux aux besoins des enfants et leurs familles), et adaptées aux demandes de l'école qui peine à faire face aux comportements des élèves qui parfois poussent le système à bout. Les psychologues, psychomotriciens et logopédistes sont tellement sollicités, à la fois pour des prestations directes aux enfants mais également pour des prestations indirectes aux enseignants et aux directions des établissements, que leur pénibilité augmente de manière conséquente.

Les situations rencontrées sont toujours plus complexes, fragiles et lourdes. Elles demandent davantage de coordination, de réseaux et de collaborations entre professionnels. La souffrance des plus petits, dès la première primaire, leur propension à l'auto et hétéro-agressivité, et leur incapacité pour certains à rester dans le groupe classe, sont des éléments inquiétants qui se généralisent. Etre à l'école et y travailler, c'est se demander chaque matin comment va se dérouler le grand huit!

ANALYSE DES PRATIQUES ET STATISTIQUES

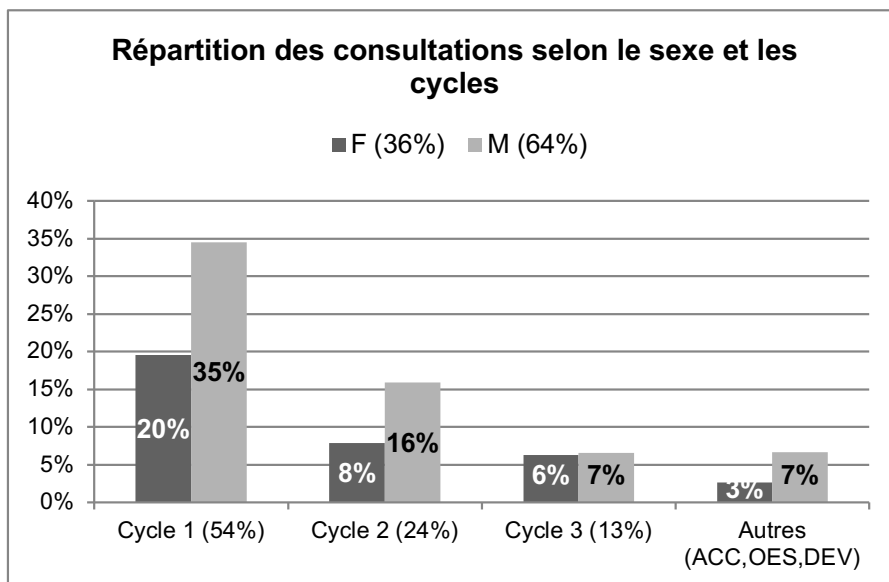
Les consultations à notre service restent classiquement occupées par une majorité de garçons puisqu'ils représentent 63% des enfants vus (tableau 1).

Tableau 1

F	750	36.5%
M	1'302	63.5%
Total	2'052	100.0%

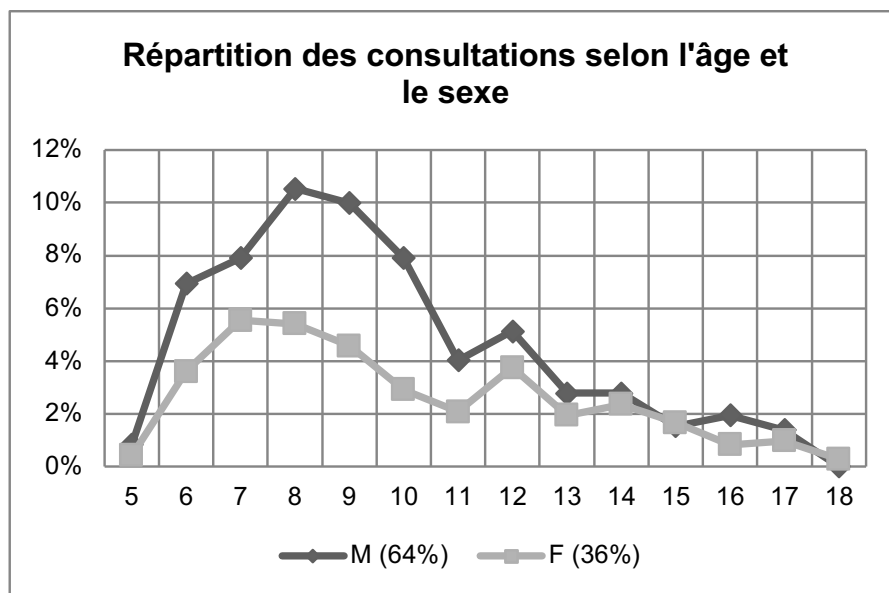
Et parmi ces garçons, ce sont ceux du cycle 1 (1-4P) qui demandent le plus d'attention ; ils correspondent en effet au tiers de toutes nos consultations (35%), contre 20% pour les filles du même cycle. Le graphique 1 illustre ces chiffres et montre que l'écart garçons – filles reste important au cycle 2 (5-8P), pour disparaître au cycle 3 (9^e - 11^e). Les pédagogues connaissent ces profils de filles plus investies dans les apprentissages et globalement plus concernées par l'école que les garçons qui prennent plus de temps à atteindre l'âge de raison.

Graphique 1



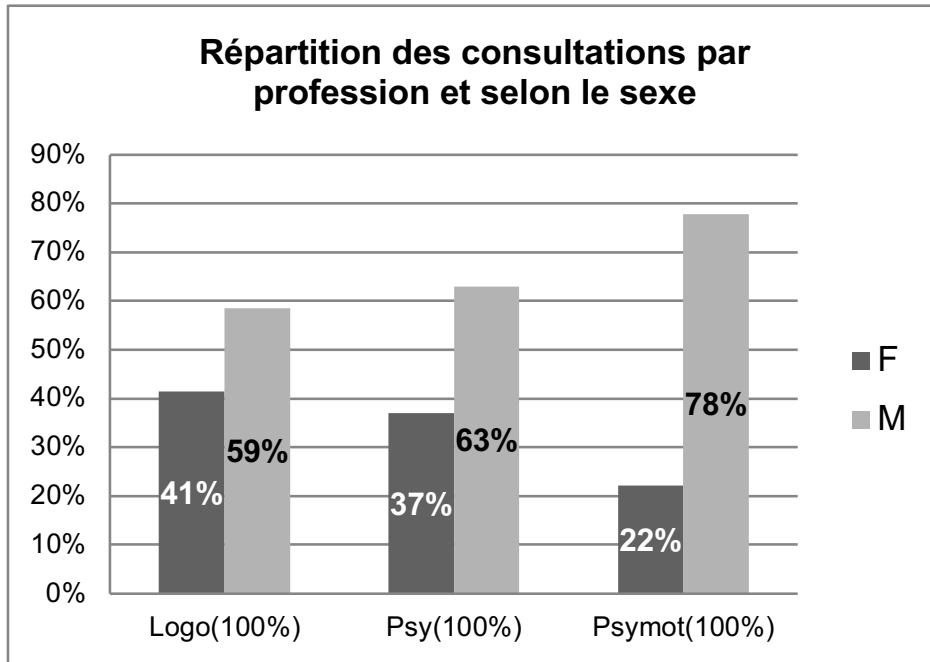
Il y a donc une réduction progressive de cet écart au fur et à mesure que les enfants grandissent, ce qui est particulièrement visible sur le graphique 2. C'est à partir de 11-12 ans (passage dans les établissements primaires et secondaires, fin du cycle 2) que les taux de consultation pour les deux sexes deviennent progressivement comparables. Cette période est celle de la préadolescence puis de l'adolescence, période qui implique une tâche commune : des changements corporels, émotionnels, intellectuels et passer progressivement dans le monde des adultes. L'investissement de la connaissance ne suffit généralement plus pour contenir ces changements et l'étape développementale mobilise aussi bien les garçons que les filles.

Graphique 2



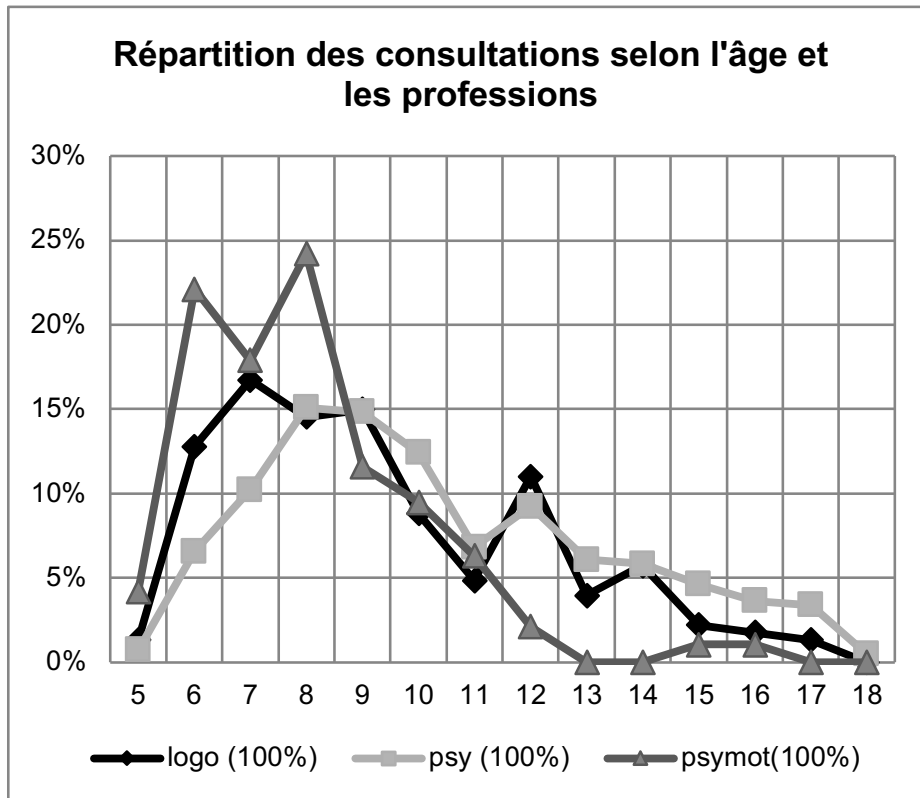
Le nombre de consultations avec des filles ou des garçons est-il différent selon les professions ? C'est ce que présente le graphique 3. On observe une majorité de garçons pour les trois professions avec un écart massif pour la psychomotricité (78% / 22%).

Graphique 3



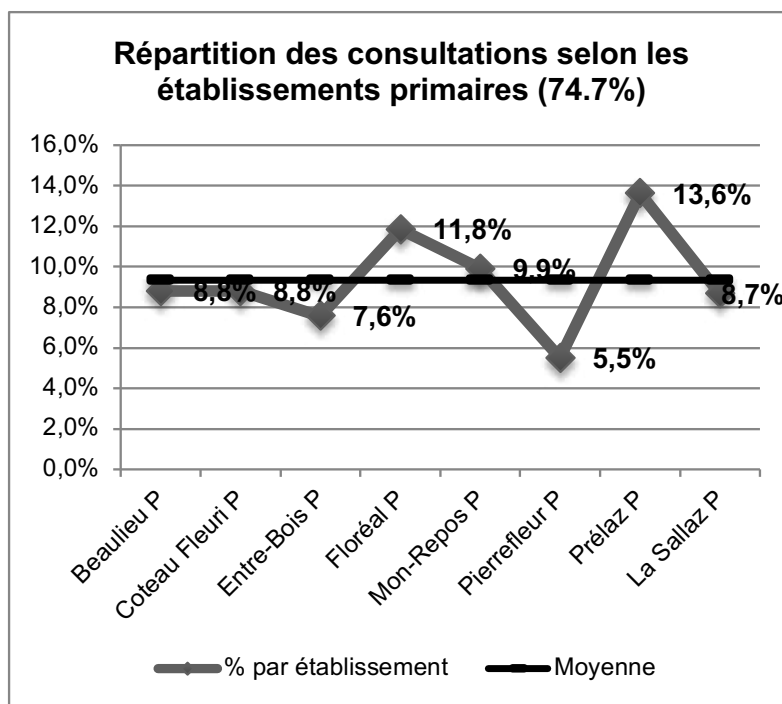
Ce résultat n'est pas surprenant si l'on considère que les enfants qui vont en psychomotricité sont essentiellement issus des cycles 1 et 2, soit 5 à 12 ans environ (graphique 4), cycles pendant lesquels la consultation des garçons est majoritaire.

Graphique 4



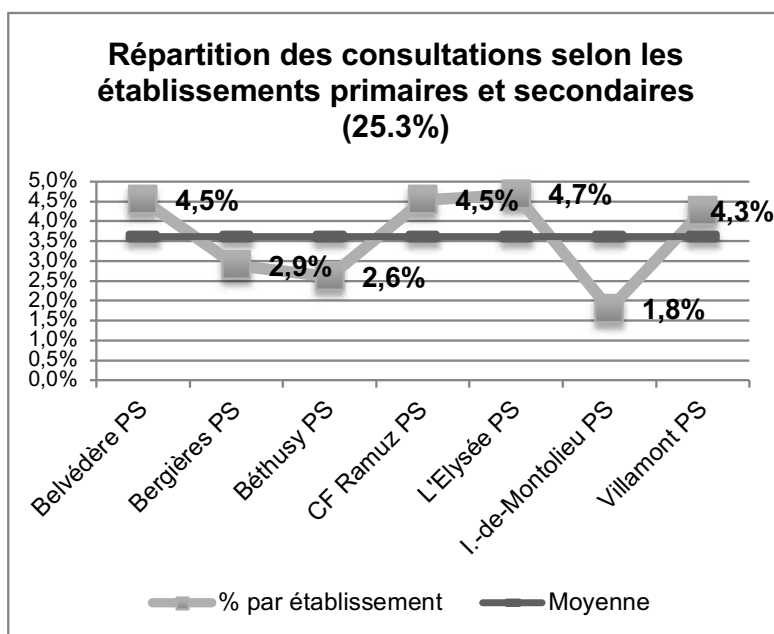
Pour terminer, nous présentons les pourcentages d'enfants vus, scolarisés dans les établissements primaires avec un total de 74.7% (graphique 5), et primaires et secondaires représentant le reste 25.3% (graphique 6). Les premiers rassemblent donc les ¾ des enfants qui consultent à notre service, dont la moyenne est de 9.3% sur les huit établissements, contre 3.6% pour les seconds (établissements primaires et secondaires).

Graphique 5



On retrouve évidemment la différence déjà observée entre les petites classes (1p à 6p pour le graphique 5) et les plus grandes (7p à 11p pour le graphique 6).

Graphique 6



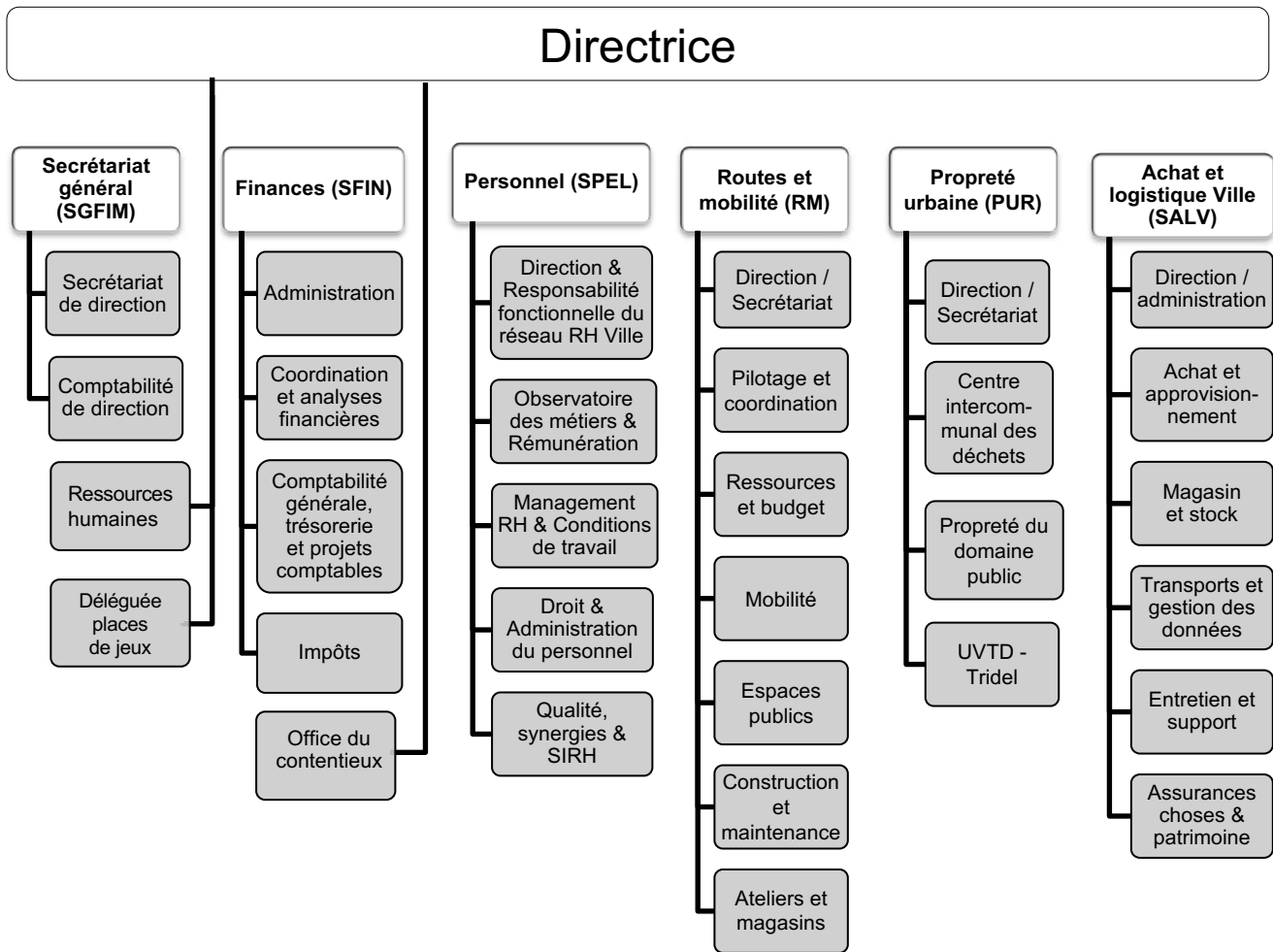
CONCLUSION

Aux dernières nouvelles, l'année 2018 sera une année supplémentaire de transition avec de nouveaux changements annoncés. Le règlement d'application de la loi sur la pédagogie spécialisée a pris un virage à 180 degrés, du coup nous sommes en attente d'une nouvelle vision de la pédagogie spécialisée.

Mais le cœur et la motivation sont bien présents. Chaque enfant qui retrouve le sourire, qui se réjouit d'apprendre, qui découvre de nouveaux camarades, qui se réconcilie avec ses parents ou ses enseignants est un encouragement et un signe que nos efforts peuvent être récompensés.

Le génie local, la solidarité professionnelle et l'humilité face à la différence qui dérange doivent être valorisés. Les ressources des établissements, PPLS compris, seront un enjeu pour la suite.

Direction des finances et de la mobilité



Direction des finances et de la mobilité (FIM)

Plusieurs dossiers ont particulièrement occupé la Direction des finances et de la mobilité en 2017.

Côté finances, l'année a été marquée par le lancement du nouveau plan structurel d'amélioration financière PSAF II, d'une envergure totale de CHF 35 millions, dont les premiers effets sont déjà visibles sur le budget 2018, et par la publication du rapport « Charges des villes centres ». Ce dernier a mis en évidence un montant de charges de centre nettes lausannoises non couvertes de l'ordre de CHF 65 millions, ce qui correspond à environ 10 points d'impôts. Ces charges sont assumées par les contribuables lausannois au profit de leurs visiteurs. La Municipalité entend à l'avenir s'appuyer sur ces chiffres pour obtenir des mécanismes de financement plus équitables.

L'année 2017 a participé au déploiement de la politique de mobilité, avec la mise en place de nouvelles mesures en vue de développer et sécuriser les réseaux piétonniers et cyclistes et l'instauration de nouvelles zones 30 et 20. Enfin, la mise en œuvre du test nocturne de limitation de vitesse à 30 km/h sur deux rues très fréquentées à hauteur des avenues de Vinet et de Beaulieu, en partenariat avec la Confédération et le Canton, permet de tester l'impact d'une baisse de la limitation de la vitesse sur des axes fortement sollicités, durant la nuit. Les résultats intermédiaires sont encourageants et corroborés par une enquête traduisant la satisfaction des riverains et des automobilistes: la grande majorité des conducteurs a fortement diminué sa vitesse sur les deux avenues alors que le volume sonore a diminué de moitié et que les occurrences de niveau sonore très élevé, dues à des vitesses excessives ou des accélérations, affichent une baisse plus que conséquente.

Un nouveau partenariat a été conclu avec la Fondation de Vernand qui donne la possibilité, à des personnes fragilisées physiquement ou mentalement, de fournir des prestations à valeur ajoutée à la collectivité. Cette collaboration porte sur trois volets: l'enlèvement des objets encombrants au domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite permet d'assurer un service personnalisé à une population souvent isolée, l'installation d'une table de tri dans l'enceinte du Centre Intercommunal des déchets de Malley permet de procéder à la séparation de l'aluminium et du fer blanc, et l'ouverture d'un atelier spécialisé permet de démonter les matériaux provenant de petits appareils électroménagers ou électroniques dans un atelier spécialisé.

En accord avec la nouvelle politique d'achat de véhicules propres, l'arrivée du premier camion benne 100% électrique destiné au ramassage des ordures ménagères ouvre de nouvelles perspectives et permet d'envisager un changement de technologie et le remplacement des camions les plus polluants, les plus bruyants et les plus énergivores de la flotte communale.

Enfin, l'introduction d'un concept novateur de place de jeux mobile offre depuis juillet 2017 de nouvelles activités dans des endroits inattendus du centre-ville qui ne se prêtent pas à la construction de places de jeux traditionnelles. Cette installation – L'Akabane – est plébiscitée par les familles et les diverses institutions qui accueillent des enfants.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et administration

- appui au profit de la directrice sur les enjeux stratégiques
- préparation et suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- contacts avec la presse, en appui des services de la direction
- direction de projets stratégiques ou transversaux
- coordination administrative transversale au sein de la direction
- secrétariat de la directrice

Places de jeux

- planification, conception et gestion des places de jeux
- déléguée du Bureau de la prévention des accidents à la sécurité pour la Ville de Lausanne
- conseil auprès des différents services de la Ville pour l'aménagement et la sécurité des places de jeux

Comptabilité de Direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant
- tenue de la comptabilité générale et salariale de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) et de la société Boisy TV S.A.

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité FIM	7,10	7,10	6,50	6,50
Direction FIM	2,50	2,50	2,50	2,50
Places de jeux	0,80	0,70	0,80	0,80
Ressources humaines	1,90	1,90	2,80	2,80
Total service	12,30	12,20	12,60	12,60

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité FIM	9	7,10	8	6,50
Direction FIM	3	2,50	3	2,50
Places de jeux	1	0,70	1	0,80
Ressources humaines	2	1,90	3	2,80
Total service	15	12,20	15	12,60

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	4	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Suite à la réorganisation des directions opérée au changement de législature, l'unité RH du Secrétariat général a bénéficié, en 2017, d'un renforcement de 0.6 ept (0.1 ept pour le poste de RRH et 0.5 ept d'assistante RH) afin de faire face à l'augmentation de l'effectif. Il en a été de même pour le secrétariat de la direction (+ 0.3 ept).

L'Unité des ressources humaines a été sollicitée dans le cadre de la formation de tous les cadres au programme BEST (Bien-être et santé au travail) en vue de sa mise en œuvre pour le 1^{er} janvier 2018. Elle a apporté support et conseils aux services de la direction pour les questions d'organisation et de gestion RH, notamment par rapport à la gestion du cycle de vie de l'employé.

Au 1^{er} janvier 2017, la comptabilité de direction a repris les activités comptables des services qui ont rejoint la direction au changement de législature (Service du personnel, Service des routes et de la mobilité et Service de la propreté urbaine), ainsi que les mandats de gestion comptable des sociétés « Gedrel S.A. » et « Parking-Relais Lausannois S.A. ». Afin d'absorber un volume d'affaires plus conséquent, l'équipe a été réorganisée et consolidée en bénéficiant de l'arrivée de 2.1 ept en début d'année. Un contrat de CDD de 0.6 ept est arrivé à terme au milieu de l'année ; cette personne a été remplacée par un auxiliaire dont l'engagement a pris fin en janvier 2018, le mandat de gestion comptable attribué par la CPCL s'étant éteint au 1^{er} janvier 2018.

Le Secrétariat général a par ailleurs veillé à la meilleure coordination des dossiers transversaux au sein de la direction et apporté un appui stratégique général.

La déléguée aux places de jeux a été fortement impliquée dans l'étude de divers projets, notamment le réaménagement des places de jeux du Pont-de-Chailly et de Chandieu, la mise en œuvre du concept de place de jeux mobile et itinérante « L'Akabane », l'étude pour la création d'espaces ludiques au centre-ville, et le développement des réalisations à venir (places de jeux du Square d'Echallens, de Malley-Pyramides, de la Promenade du Bois de Beaulieu, de la Promenade de Béthusy, de l'Esplanade de Montbenon et de Cité-Vieux-Bourg ; espaces sportifs dédiés aux jeunes à la promenade de Jomini et à la place du Nord ; aménagements de fitness à la Bourdonnette). Elle a également finalisé le rapport-préavis N° 2017/26 « Réaménagement de diverses places de jeux - 3e étape – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour une ou plusieurs places de jeu dédiées aux jeunes enfants au centre-ville de Lausanne" ».

COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Projet Subvention80

En 2017, la plateforme Subvention80 a subi une évolution informatique afin de se conformer aux nouvelles normes ISO 20022 relatives au trafic des paiements. Une mise à jour de la plateforme a permis d'assurer la compatibilité entre les bases de données du Contrôle des habitants et des Services industriels de Lausanne.

Le versement de la Subvention80 pour l'année 2016 a démarré en mai 2017, pour atteindre un taux de versement de 94% en fin d'année.

SERVICE DES FINANCES (SFIN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- gestion de la trésorerie et de la dette
- secrétariat de la Commission permanente des finances
- mandat Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL): trésorerie, production de tableaux de bord et prestations diverses

Coordination et analyses financières

- réalisation de la planification financière à l'intention de la Municipalité
- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie et des investissements à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations

Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux Services industriels et à l'Office d'impôt
- gestion de la caisse communale
- secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôt communal

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contentieux	17.20	17.20	16.20	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	4.00	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	10.30	10.30	11.30	10.30
Direction - SFIN	1.75	1.75	1.75	1.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	36.25	36.25	36.25	34.05

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Contentieux	19	17.20	17	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	4	4.00
Cpta Gén.trésorerie projets	12	10.30	12	10.30
Direction - SFIN	2	1.75	2	1.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
Total service	40	36.25	38	34.05

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	0
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	3	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le service a mis en œuvre et coordonné le nouveau plan d'amélioration financière PSAF II d'un montant de CHF 35 millions afin d'améliorer la situation financière de la Ville dès le budget 2018. Il a lancé les études visant à remplacer le système comptable actuel GEFI par un ERP financier d'ici la fin de la législature et participé, avec neuf villes, en collaboration avec l'Union des Villes suisses et avec le concours d'ECOPLAN, à l'établissement d'un rapport visant à identifier les coûts assumés par les Villes-centre.

Dette communale

En 2017, 55 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Un emprunt a été effectué pour CHF 100 millions. Trois emprunts à long terme pour un total de CHF 250 millions ont été remboursés.

Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 13 février au 17 mars 2017. Pour la quinzième fois, le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune. Une équipe de six taxateurs a répondu à 4'331 personnes, pour lesquelles 4'127 déclarations d'impôt ont été remplies. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2017, 3'849 chiens étaient inscrits au rôle. Depuis 2017, un nouvel émolument frappant l'inscription de tout nouveau chien a permis la facturation de 711 bordereaux, générant CHF 15'200.- de recettes nouvelles. Dès décembre 2017, une nouvelle application CANITAXE, développée par le SOI, gère désormais le rôle des chiens à la place de l'ancien outil, vieillissant et dont l'architecture ne permettait plus d'adaptations ou de corrections.

Frontaliers

Des contrôles réguliers et une conjoncture favorable ont permis d'enregistrer une hausse de ce poste. Les éléments traités en 2017 correspondent aux salaires 2016 :

	en 2015	en 2016
nombre frontaliers	5'653	6'098
employeurs	994	1'017
impôts en CHF	10'836'314.-	11'465'768.-

Résidences secondaires

En 2017, 448 procédures (questionnaires) ont été engagées. 231 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées. 19 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A titre d'exemple, les domiciliations fiscales forcées ayant une décision de taxation pour la période fiscale 2015, (le 96% a été facturé jusqu'à fin 2017) ont généré une recette de CHF 1'075'791.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2012	2013	2014	2015	2016
2012	942'426	846'616	797'637	679'020	306'648
2013		735'790	622'953	585'482	238'602
2014			747'709	713'603	287'193
2015				1'075'791	570'629
2016					317'623

¹selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'Office d'impôt

Contentieux

Le nombre d'affaires en cours à fin 2017 s'élevait à 63'743 affaires, représentant un montant d'un peu plus de CHF 18.8 millions.

Ces chiffres sont globalement stables par rapport à ceux de l'année 2016 (nombre d'affaires un peu inférieur, mais pour un montant ouvert similaire).

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a poursuivi son activité durant l'année 2017. Elle a pu encaisser la somme de CHF 513'416.25, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci. Le montant total recouvré entre le printemps 2014 et la fin de l'année 2017 s'élève à CHF 2'078'388.55.

L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 29'908 affaires à fin 2017, pour un montant de CHF 21.5 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont tenu 22 séances durant l'année 2017 (étant précisé que plusieurs recourants peuvent être entendus successivement lors d'une séance).

Nombre de dossiers					
	en 2013	en 2014	en 2015	en 2016	en 2017
Reportés	50	63	85	99	75
Nouveaux	55	52	81	50	124
Liquidés	42	30	67	74	91
Soldes	63	85	99	75	108

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les recours liés à la taxe de base fixée dans le règlement communal sur la gestion des déchets¹.

Il convient de souligner que la Commission communale de recours a maintenu un rythme soutenu afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours.

SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du SPEL :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et de favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprentis
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ; veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes

Direction du SPEL

- pilotage centralisé des processus de gestion des ressources humaines au sein de toute l'administration
- coordination du réseau RH Ville, décentralisé dans les services communaux (env. 100 personnes)
- coordination des rencontres régulières entre la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) et les partenaires sociaux
- gestion du service et conduite du personnel
- lancement et supervision des projets RH du service

¹ Nombre de recours liés à la taxe de base : pour 2013 : 3'363 recours, pour 2014 : 3'574 recours, pour 2015 : 3'326 recours, pour 2016 : 3'146 recours, pour 2017 : 2'652 recours.

Observatoire des métiers et rémunération (OMR)

- pilotage du système de rémunération du personnel communal et des mécanismes salariaux
- gestion des processus paie et contrôles des salaires, des assurances sociales et de l'imposition
- gestion déléguée des allocations familiales
- expertises et contrôles des notes à la Municipalité relatives à des mesures particulières ou exceptionnelles de rémunération individuelle
- expertise et audits dans le domaine de la réorganisation des structures administratives
- développement et gestion du monitoring RH Ville

Management RH & Conditions de travail (MRH & CT)

- expertise et conseils aux services en matière de gestion et de conduite du personnel
- développement et promotion de l'égalité entre femmes et hommes
- gestion globale du développement RH (formation) et de l'apprentissage (+ de 200 apprentis communaux)
- développement du bien-être au travail et conciliation vie privée – vie professionnelle
- appui aux services sur les questions d'aménagement du temps de travail (ATT) et de gestion des absences & congés
- pilotage des processus de recrutement et de mobilité interne
- participation à la gestion des garderies communales offrant des places au personnel de la Ville
- consultation sociale d'entreprise

Droit et administration du personnel (DAP)

- répondant des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel
- expertise et appui dans le déroulement de procédures relatives à la gestion du personnel
- gestion des dossiers litigieux
- gestion administrative du personnel (de l'embauche à la fin d'emploi)

Qualité, synergies & SIRH (QUASYS)

- développement et maintenance des processus qualité centralisés et décentralisés en matière de gestion des ressources humaines
- gestion informatisée des processus RH (maintenance et intégration du système d'information ; support et formation)
- conduite de projets en lien avec le système d'information des ressources humaines (SIRH)
- gestion de l'ERP PeopleSoft, des projets y relatifs et du club des utilisateurs/trices clés
- formation du réseau RH à la gestion administrative et à l'utilisation de l'ERP PeopleSoft
- soutien de la direction dans sa gestion des finances du service

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	8.20	8.20		
Dir. SPEL & resp. réseau RH	6.50	5.30	2.00	2.00
Droit & admin. personnel	8.80	8.80	9.80	9.80
Management RH & cond. travail	5.70	5.70	13.40	12.60
Observ. Métiers & rémunération	7.65	8.30	12.95	12.95
Qualité, synergies & SIRH			3.80	3.80
Systèmes & contrôles	5.80	5.80		
Total service	42.65	42.10	41.95	41.15

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	9	8.20		
Dir. SPEL & resp. réseau RH	7	5.30	2	2.00
Droit & admin. personnel	10	8.80	12	9.80
Management RH & cond. travail	7	5.70	15	12.60
Observ. Métiers & rémunération	10	8.30	16	12.95
Qualité, synergies & SIRH			4	3.80
Systèmes & contrôles	6	5.80		
Total service	49	42.10	49	41.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Centre de formation	19	20
Total service	19	20

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	3	2
Total service	7	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE
Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2017

	nb pers. physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
Culture et développement urbain	322	257.95	269.12	11.17	4.2%
Secrétariat municipal	85	73.87	76.34	2.47	
Secrétariat général	41	34.10	38.70	4.60	
Service de la culture	69	51.35	53.65	2.30	
Service bibliothèques et archives de la Ville	75	52.63	51.73	-0.90	
Service de l'urbanisme	40	35.60	38.10	2.50	
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	12	10.40	10.60	0.20	
Sécurité et économie	1246	1174.53	1190.65	16.12	1.4%
Secrétariat général	34	28.60	29.40	0.80	
Corps de police	690	653.15	650.15	-3.00	
Service de protection et de sauvetage	245	231.70	230.30	-1.40	
Service du contrôle des habitants	43	38.30	38.20	-0.10	
Service de l'économie	54	49.20	50.00	0.80	
Service de l'eau	180	173.58	192.60	19.02	
Sports et cohésion sociale	672	571.91	621.76	49.85	8.0%
Secrétariat général	17	13.35	14.20	0.85	
Service des sports	95	88.26	88.86	0.60	
Service social de Lausanne	316	254.90	263.55	8.65	
Service du travail	175	154.60	184.15	29.55	
Service des assurances sociales	69	60.80	71.00	10.20	
Logement, environnement et architecture	646	547.62	572.49	24.87	4.3%
Secrétariat général et cadastre	59	53.20	56.40	3.20	
Service du logement et des gérances	171	95.47	99.39	3.92	
Service d'architecture	31	28.00	30.10	2.10	
Service des parcs et domaines	305	294.90	309.85	14.95	
Service d'organisation et informatique	80	76.05	76.75	0.70	
Enfance, jeunesse et quartiers	1338	804.14	850.35	46.21	5.4%
Secrétariat général	133	89.35	93.74	4.39	
Service d'accueil de jour de l'enfance	670	448.68	474.91	26.23	
Service des écoles primaires et secondaires	419	185.47	195.52	10.05	
Service de santé et prévention	58	41.24	45.23	3.99	
Service de psychologie scolaire	58	39.40	40.95	1.55	
Finances et mobilité	672	639.88	658.53	18.65	2.8%
Secrétariat général	15	12.60	12.60	0.00	
Service des finances	38	34.05	36.25	2.20	
Service du personnel	49	41.15	41.95	0.80	
Service achat et logistique Ville	41	39.43	39.93	0.50	
Service des routes et de la mobilité	200	191.10	198.70	7.60	
Service de la propreté urbaine	329	321.55	329.10	7.55	
Direction des services industriels	556	519.94	557.75	37.81	6.8%
Secrétariat général	48	34.04	37.35	3.31	
Service du gaz et du chauffage à distance	96	95.00	104.80	9.80	
Service de l'électricité	208	200.40	208.30	7.90	
Service finances, administration et développement	52	48.10	52.80	4.70	
Service multimédia	74	70.20	81.00	10.80	
Service commercial	78	72.20	73.50	1.30	
Total Ville au 31.12.2017	5'452	4'515.97	4'720.65	204.68	4.3%
Total ville au 31.12.2016	5'445	4'518.25	4'700.52	182.27	3.9%
Variation	7	-2.28	20.13	22.41	
Répartitions Femmes/Hommes					
	Femmes	Hommes	Total	Plein temps	Temps partiel
Effectifs au 31.12.2017	2'500	2'952	5'452	3'121	2'331
Effectifs au 31.12.2016	2'474	2'971	5'445	3'185	2'260
Variation	26	-19	7	-64	71
En % au 31.12.2017	45.9%	54.3%		57.3%	42.8%
En % au 31.12.2016	45.4%	54.5%		58.4%	41.5%

* inclus le personnel en congé non payé

** ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2017

DIRECTION

Avec le transfert du SPEL, en juillet 2016, dans la Direction des finances et de la mobilité (FIM) et l'entrée en fonction du nouveau chef de service, en décembre 2016, une réorganisation profonde a été menée dès le mois de mars 2017.

Cette réorganisation a notamment consisté à :

- réduire le nombre d'entités répondant directement au chef de service (passage de cinq sections + une unité à trois domaines + une section) ;
- optimiser l'organisation, afin qu'elle soit à même de relever efficacement les nombreux nouveaux défis ;
- augmenter les synergies entre les entités composant le service ;
- intégrer la réforme Equitas en tant que système courant de rémunération de la Ville de Lausanne et en répartissant certain-e-s collaborateurs/trices dans de nouvelles activités ;
- réunir, sous une seule entité, l'entier de la thématique « Rémunération » : des composants du salaire à la paie, en y intégrant tous les éléments variables et les charges découlant des assurances sociales ;
- créer un domaine unique en charge des principaux processus de management RH et de la coordination du réseau RH Ville, faisant l'objet d'un mandat municipal pour sa réorganisation ;
- transférer au SPEL la responsabilité des affaires judiciaires du personnel devant les tribunaux, par l'engagement d'un-e avocat-e spécialisé-e en droit du travail ;
- réunir et développer, au sein d'une nouvelle entité stratégique de niveau état-major, de nouvelles responsabilités en matière de management de la qualité des prestations RH Ville, de gestion transversale des projets informatiques et de gestion des finances du service.

OBSERVATOIRE DES MÉTIERS & RÉMUNÉRATION (OMR)

Ce domaine a été créé en mars 2017 par la fusion de deux sections, à savoir « Pilotage et rémunération » et « Systèmes et contrôles ». Il est constitué de 16 collaborateurs/trices pour 12.95 ept répartis dans quatre unités distinctes et une nouvelle cellule dédiée aux traitements et suivis des demandes déposées par la Commission de recours individuel (CRI), instituée début 2017.

RÉMUNÉRATION GLOBALE ET MONITORING RH

L'année 2017 a vu la dissolution de l'équipe de projet EQUITAS et la création, par le transfert d'une partie de ses ressources, de l'Unité rémunération globale et monitoring RH. En effet, la structure de projet a officiellement été supprimée au 1^{er} juillet 2017 suite à la mise en œuvre du nouveau système de rémunération au 1^{er} janvier 2017.

Système de rémunération

Rédaction, adoption et mise en œuvre du préavis N° 2017/13 « Mise en œuvre du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux – Instauration d'un dispositif transitoire pour les salarié-e-s proches du maximum de fonction ». Ce préavis exposait les intentions de la Municipalité de se doter d'un dispositif transitoire suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2017, du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux, et sollicitait les modifications réglementaires indispensables à sa mise en œuvre. Dès son adoption par le Conseil communal, un projet informatique a été initié avec le concours du Service d'organisation et d'informatique afin d'implémenter le traitement nécessaire au versement des augmentations supplémentaires ainsi prévues.

Un cadre normatif à même de garantir l'égalité de traitement a été défini.

L'exécution, le contrôle et le suivi des nouvelles mesures de fin d'année 2017 (intégration des rattrapages, versement des annuités ordinaires et versement des annuités du dispositif transitoire) ont été effectués avec succès.

Mise en place des nouvelles instances

En début 2017 deux instances ont été mises en place pour traiter les recours déposés par les collaborateurs/trices de la Ville et pour gérer les demandes collectives déposées auprès de la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) :

- la Commission de recours individuel (CRI), instituée sur la base du préavis N° 2016/14 ;
- la Commission d'évaluation et de correction des fonctions (CECF), instituée dans le cadre des négociations avec les partenaires sociaux.

Gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération

Une nouvelle cellule a dû être rapidement mise en place afin de procéder au traitement du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération. Dans ce cadre, la CRI a adressé ses premières demandes de déterminations le 3 mai 2017. Au 31 décembre, ladite cellule a rédigé et transmis les déterminations complètes de l'employeur pour 109 dossiers.

Concernant les demandes collectives transmises déposées auprès de la CECF, l'unité a remis trois rapports d'analyse durant le deuxième trimestre de l'année 2017.

Le projet informatique EquiPS (volet informatique du projet Equitas) a été finalisé.

Pour faire suite à la phase de déploiement et de mise en production du projet d'adaptation du système d'information RH qui s'est déroulée durant le mois de décembre 2017, le projet EquiPS a été formellement clôturé le 24 mars 2017.

SECTION SALAIRES & ASSURANCES SOCIALES

Suite au départ en retraite du spécialiste en paie et assurances, la répartition des prestations et des missions a été entièrement revue et a permis la création de deux unités distinctes : la première dédiée à la gestion et aux contrôles des salaires Ville et la seconde à la gestion des assurances sociales de la Ville. Cette dernière a été renforcée avec le transfert en mi-année de la gestion des sinistres-accidents LAA de l'Unité santé et sécurité au travail (USST) au SPEL, soit un poste de 0.8 ept.

UNITÉ CONTRÔLES DES SALAIRES

La section a réalisé le versement dans les délais des salaires pour un total de CHF 465'495'349.- (base AVS), charges sociales non comprises.

Les modifications et les tests de paramétrages dus à deux événements majeurs (la mise en place de la nouvelle grille salariale EQUITAS et la mise en œuvre de la nouvelle organisation comptable) ont été appliqués avec succès malgré la charge exceptionnelle induite.

Suite à la décision de la Caisse de pension (CPCL) de se doter de sa propre comptabilité, les processus d'échange d'informations ont fait l'objet d'une révision complète et les programmes adaptés.

UNITÉ ASSURANCES SOCIALES

La caisse déléguée d'allocations familiales a versé CHF 10'887'204.- d'allocations familiales à 1'781 bénéficiaires.

Suite à un audit mené par la Caisse cantonale CCAF, cette dernière a demandé qu'il soit envoyé périodiquement une information aux collaborateurs/trices dont le droit aux allocations arrive à échéance. Un projet pilote a permis de s'assurer de la bonne marche du nouveau processus. Les retours ayant été très positifs, la demande pourra être mise en œuvre dans l'ensemble des directions.

AUDITS ORGANISATIONNELS ET MESURES INDIVIDUELLES

Études métiers et appui aux services en cas de réorganisation

Suite à la réorganisation entière de la direction des Services industriels (Projet *Ariane* des SiL), il a été nécessaire d'analyser plus de 500 postes de manière à définir leur positionnement.

Par ailleurs, d'autres services ont bénéficié de conseil et d'assistance pour leur projet de réorganisation : une douzaine de dossiers (hors Ariane) ont été traités en 2017 (analyses des changements organisationnels, de leurs impacts sur les descriptions de postes (DP) et sur les niveaux de rémunération de ces postes).

Traitement des dossiers en lien avec la rémunération (mesures individuelles et modifications consécutives au nouveau système de rémunération)

262 demandes de rémunération individuelle (contre 238 en 2016, +10%), émanant de pratiquement l'ensemble des services et concernant un ou plusieurs titulaires, ont été traitées tout au long de l'année.

Le contexte lié à la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 du nouveau système de rémunération a impliqué la mise en place de nouveaux processus d'analyse. Des outils ont été développés afin de formaliser le contenu des demandes des services et la détermination du SPEL.

MANAGEMENT RH & CONDITIONS DE TRAVAIL (MRH&CT)

Développement et apprentissage

La section est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. 510 inscriptions à des cours catalogues du CEP ont été validées en 2017, pour un total de 993.5 journées individuelles de formation. On relève la participation de 285 personnes aux cours dits « sur mesure », dans le cadre des 16 mandats réalisés par le CEP.

Le CEP a également identifié 1'163 inscriptions, représentant 724 jours de formation, aux cours dits « spéciaux », pris en charge par les services et/ou le budget du SPEL, ceux-ci étant obligatoires.

À la rentrée scolaire 2017, l'administration communale comptait 212 apprenti-e-s (y compris les 2 maturités professionnelles commerciales (MPC) et les adultes de plus de 25 ans au bénéfice d'une solide expérience professionnelle et qui se forment dans 30 professions différentes en vue d'obtenir un CFC).

Le centre de formation des apprenti-e-s compte 17 employé-e-s de commerce et trois médiamaticien-ne-s, réparti-e-s dans douze services partenaires.

Au niveau de la Ville, 62 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC en 2017 et huit ont échoué aux examens, ce qui représente un taux de réussite de 88.5%.

La Ville a reçu pour la troisième année consécutive le Swiss Label Olympic, titre récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, le SPEL forme entre quatre et cinq apprenti-e-s par année pratiquant un sport d'élite et habitant au Centre Sport-études de Lausanne.

ÉGALITÉ, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET ATT

Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)

Le déploiement du projet ATT arrive à bout touchant. Aujourd'hui, les 39 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail, à l'exception de quelques divisions et unités, comme au SPSL et au Corps de Police pour le personnel de terrain.

L'équipe ATT a poursuivi ses travaux de migration du logiciel AgileTime sur TimeTool pour les services de la propreté urbaine (PUR) et des routes et de la mobilité (RM).

Une nouvelle mouture de guide ATT sert désormais de modèle à tous les autres services.

Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente toujours une moyenne d'environ 150 sollicitations par mois.

Le contrôle du paiement des heures et des vacances en cas de fin des rapports de travail a représenté plus de 300 demandes annuelles.

Égalité entre femmes et hommes

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a accueilli 380 enfants. La participation est en constante augmentation.

En avril 2017, une mesure importante au regard des familles et de la conciliation entre vie privée et vie professionnelle a été introduite. Les parents et les partenaires enregistrés, après la naissance ou l'adoption d'un ou de plusieurs enfants, ont le droit de réduire leur taux d'activité de 20% dès leur retour de congé.

Garde d'enfants

L'*Espace Enfance Vinet*, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation de 89.1% par des enfants du personnel communal. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 39% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 69% habitent à Lausanne et 31% hors de Lausanne; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008. L'unité a participé à toutes les séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association et à l'optimisation de la gestion interne.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à trois familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 14% de la capacité d'accueil.

Consultation sociale d'entreprise

118 personnes ont été suivies en 2017; pour 76 d'entre elles, il s'agissait d'une première consultation.

35 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds de secours en faveur du personnel communal en 2017, ce pour un montant total de CHF 84'088.-, correspondant à 159 paiements. 23 nouvelles demandes ont été acceptées par le Comité du Fonds, pour un montant total de CHF 62'793.70.

PILOTAGE & GESTION DES ABSENCES ET DES CONGÉS

Bien-être & Santé au travail (BEST)

Le rapport-préavis N° 2015/02 « Bien-être au travail et gestion des absences » a été adopté le 2 juin 2015 par le Conseil communal et son déploiement est réalisé par direction, à raison de deux par année.

En 2017, la mise en œuvre du projet BEST est intervenue dans les directions Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ), et Culture et développement urbain(CD). En amont ont eu lieu neuf formations de base pour 82 participant-e-s, treize formations de retour d'expérience pour 135 participant-e-s et huit retours d'expérience supplémentaires avec des chef-fe-s de service.

Pour l'année écoulée, 29 séances d'information ont été tenues pour ces deux directions. Au total, 162 entretiens BEST ont été conduits en 2017 par les supérieur-e-s direct-e-s de ces services.

Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de janvier 2018 pour la Direction Finances et mobilité (FIM), sept formations de base pour un total de 85 cadres ont été dispensées en 2017 et neuf séances d'information du personnel ont été tenues.

MOBILITÉ & CARRIÈRES

L'année 2017 a été résolument tournée vers le rodage du dispositif de soutien auprès des services, ainsi qu'auprès du personnel communal faisant appel à cette prestation.

Durant l'année écoulée, la spécialiste en mobilité & carrières a accompagné 74 employé-e-s dans leurs recherches d'un nouveau poste interne. La durée moyenne du suivi est d'environ 6-7 mois (réorientation, précision d'un projet professionnel, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, amplification de la confiance en soi, meilleure connaissance de soi et de ses compétences).

Une trentaine de services ont bénéficié de l'accompagnement de la spécialiste en mobilité & carrières.

DROIT ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL (DAP)

Ce domaine a été créé en 2017 par la fusion de deux unités, à savoir l'« Unité juridique » et « Administration du personnel ».

UNITÉ JURIDIQUE

Les juristes ont traité 90 fins de rapports de travail litigieux, dont 60 finalisés, ayant abouti à un licenciement ou à une convention de départ. La commission paritaire n'a été saisie qu'une seule fois, les conventions de départ étant généralement plus avantageuses pour les deux parties que de longues procédures de licenciement pour justes motifs.

L'unité a également été amenée à réviser 27 instructions administratives (IA-RPAC).

Enfin, il a été répondu, au quotidien, à près de 900 sollicitations juridiques des différents services de la Ville (droit du travail, tant public que privé, protection des données, droit des obligations, droit administratif, etc.), dont notamment 75 situations conflictuelles, dans lesquelles étaient fréquemment présents des défenseurs juridiques ou syndicaux.

En fin d'année, l'unité – via l'engagement d'une nouvelle juriste – a porté appui à la cellule contentieux du nouveau système de rémunération afin de prendre en charge plus particulièrement la gestion de la procédure.

ADMINISTRATION DU PERSONNEL & FIXATION DES SALAIRES (APFS)

Pour l'année 2017, le nombre de demandes en matière de gestion du personnel est resté relativement stable. Les mutations effectuées sur les dossiers du personnel se sont élevées à 22'547 saisies.

Un support quotidien est assuré auprès du réseau RH pour tous les types de transactions administratives, et plus particulièrement dans le domaine de la fixation de salaire initial. Ainsi, on peut relever que cette responsabilité représente une moyenne d'environ 200 sollicitations par mois de la part des services, et en moyenne 1'000 fixations de salaire pour l'année 2017.

SECTION QUALITÉ, SYNERGIES & SIRH (QUASYS)

Cette toute nouvelle section, de niveau état-major, a été créée le 1^{er} avril 2017.

Pour l'année 2017, les changements importants amenés par le nouveau système de rémunération ont impliqué de nombreuses modifications de procédures internes et des adaptations dans les développements du SIRH. Ainsi, 53 évolutions fonctionnelles PeopleSoft (développements et améliorations) ont été implémentées dans le SIRH en 2017.

On peut relever que le soutien apporté au réseau RH Ville, ainsi qu'à l'interne du SPEL, dans le cadre de ces nouveautés, représente une moyenne de 500 sollicitations.

La réorganisation de la direction des SIL, dans le cadre du projet Ariane, a représenté environ 1'500 saisies et plus de 500 révisions des accès sécurisés dans PeopleSoft.

PeopleSoft étant l'outil choisi par la Ville pour gérer les effectifs et la paie de près de 6'500 collaborateurs/trices (tous statuts confondus), ce progiciel doit être mis à jour tous les ans. Une maintenance majeure a été conduite durant les mois de juin et juillet, afin de tester et valider les nouveautés et de mesurer les impacts potentiels sur les modules de paie et d'administration du personnel. Ainsi, dans le cadre de l'initiative « Harmonisation du trafic des paiements en Suisse », le projet de mise en œuvre de la norme ISO20022 a été mené avec succès avant la fin de l'année.

La gestion des postes et des effectifs est un processus géré et contrôlé par la section QUASYS dans PeopleSoft. Ainsi, pour l'année 2017, un total de 7'889 saisies a été effectué dans la gestion des postes. D'autre part, 115 décisions municipales, impactant des modifications dans les postes, ont été traitées, ainsi que 212 décisions du SPEL.

Le support à l'utilisation de PeopleSoft a été octroyé à 5'140 utilisateurs/trices de la Ville, via la boîte e-mail « PeopleSoft Support ». Une moyenne de 50 utilisateurs/trices métiers ont été invités à des séances de formation, pour un total de 65 heures de formation octroyées. De plus, 122 statistiques et rapports sur le personnel ont été transmis aux services demandeurs.

ROUTES ET MOBILITÉ (RM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat

- gestion du secrétariat et pilotage du service
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail

Pilotage et coordination

- gestion du système qualité
- pilotage des investissements et des recettes liées aux projets
- gestion du budget annuel de fonctionnement
- gestion de la communication
- rédaction des courriers ainsi que des documents en relation avec les Autorités politiques
- gestion de la publicité visible depuis le domaine public (hormis celle liée aux commerces) et de la signalétique urbaine
- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits
- gestion de l'informatique du service

Mobilité

- planification de la mobilité urbaine
- production de l'observatoire de la mobilité
- définition et mise en application de la politique du stationnement sur le domaine public; gestion du trafic par le biais de la programmation de la signalisation lumineuse
- coordination des chantiers communaux et interventions sur le domaine public visant à appliquer une stratégie garantissant l'accessibilité en ville, à minimiser les impacts pour les usagers et riverains et maîtriser l'enveloppe financière global interservices
- gestion et maintenance de l'ensemble des infrastructures de la régulation lumineuse, des caméras de télécirculation, des horodateurs, des bornes escamotables et des compteurs de trafic permanents; assure le suivi et le développement de ces équipements, ainsi que de leurs centrales de surveillance

Espaces publics

- conception et gestion des aménagements urbains en répondant aux objectifs de qualité de l'espace public, de mobilité, d'accessibilité et de rôle social de l'espace rue
- promotion de la mobilité douce (piétons et vélos)
- analyse des projets de construction privés soumis par le Bureau des permis de construire; vérification de la conformité des aménagements autorisés dans les espaces frappés par les limites des constructions

Construction et maintenance

- gestion et maintien du patrimoine des infrastructures routières et portuaires, suivi technique des projets d'aménagement et d'entretien de la voirie dans la phase de conception du projet
- direction générale ou locale des travaux de génie civil
- entretien et conformité de tous les ouvrages d'art sis sur le domaine public
- réalisation de nombreuses interventions d'entretien constructif spécifiques du domaine public (pavage, entourage d'arbres, maintenance d'ouvrages, réfections localisées et travaux de sécurisation)

Ateliers et magasins

- support logistique aux autres services de la Ville et prestations artisanales (ateliers de mécanique et de carrosserie, ateliers de signalisation verticale, de serrurerie, de marquage routier, de menuiserie, de signalétique, etc.)
- entretien de l'ensemble des poids lourds de la Ville de Lausanne, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ septante véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axes, etc.), soit plus de 600 unités
- entretien des installations mécaniques sur le domaine public
- mise à disposition de matériel lié aux manifestations
- prestations de logistique (tout type de transport, etc.)
- pilotage du service hivernal
- gestion de l'occupation du domaine public et des permis de fouille
- surveillance de la bien-facture des travaux privés exécutés sur le domaine public

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (R&M)			2.3	2.50
Aménagements urbains (R&M)	9.80	8.80	12.70	11.60
AMV (R&M)	1.00	1.00		
Cellule RH (R&M)	2.30	1.50	2.60	2.50
Construction & mainten. (R&M)	1.60	1.60		
Direction (R&M)	5.40	3.30	8.00	6.50
Espaces publics (R&M)	1.00	1.00		
Exploitation (R&M)	6.00	6.00	6.00	6.00
Génie civil (R&M)	12.00	12.00	11.00	11.00
Infrastructures routières (R&M)	8.00	8.00	8.00	7.00
Mobilité (R&M)	9.90	9.80	8.90	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Pilotage & Coordination	7.00	5.90	10.70	10.40
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Ressources & Budget	5.50	5.50		
Section «ouvrages d'art»	4.00	4.00	4.00	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	6.00	6.00	6.50	7.50
Unité garage (R&M)	17.50	16.00	17.00	17.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	9.80	9.50	9.80
Unité signalisation (R&M)	29.50	28.50	29.50	29.50
Unité transports (R&M)	27.00	26.70	27.00	26.70
Unité travaux (R&M)	33.00	30.00	32.00	28.00
Total service	199.50	188.40	198.70	190.90

Tableau 1.2. - variation de postes

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (R&M)			3	1.90
Aménagements urbains (R&M)	10	8.80	13	11.60
AMV (R&M)	1	1.00		
Cellule RH (R&M)	3	1.50	4	2.50
Construction & mainten. (R&M)	2	1.60		
Direction (R&M)	4	3.30	8	7.10
Espaces publics (R&M)	1	1.00		
Exploitation (R&M)	6	6.00	6	6.00
Génie civil (R&M)	12	12.00	11	11.00
Infrastructures routières (R&M)	8	8.00	7	7.00
Mobilité (R&M)	10	9.80	8	7.90
Office signalétique urb. (R&M)	2	2.00	2	2.00
Pilotage & Coordination	6	5.90	11	10.40
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Ressources & Budget	6	5.50		
Section «ouvrages d'art»	4	4.00	4	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	6	6.00	8	7.50
Unité garage (R&M)	16	16.00	17	17.00
Unité services généraux (R&M)	11	10.00	12	10.00
Unité signalisation (R&M)	29	28.50	30	29.50
Unité transports (R&M)	27	26.70	27	26.70
Unité travaux (R&M)	30	30.00	28	28.00
Total service	195	188.60	200	191.10

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Pour les tableaux 1.1 et 2.1 il y a deux suroccupations temporaires en raison de changement intervenant au 1^{er} janvier 2018 : un départ à la retraite et une baisse de taux d'activité, remplacés dès le 1^{er} décembre, ce qui explique le nombre d'ept affectés supérieur aux ept alloués pour la Surveillance du domaine public (1 ept) et l'Unité services généraux (0.3 ept).

L'écart supplémentaire de 0.2 ept entre « affectés » et « alloués » pour les Services généraux provient d'un engagement hors plan des postes en collaboration avec « Pro Infirmis », qui se répercute chaque année.

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (R&M)			1	
Exploitation (R&M)	1			
Génie civil (R&M)	2		2	
Ressources & Budget	1		1	
Unité Garage (R&M)	1		1	
Unité transports (R&M)	3		3	
Unité travaux (R&M)	3		2	
Total service	11		10	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	24
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	5	0
Total service	21	24

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Conformément au Programme de législature 2016–2021, la Municipalité a déployé sa politique de mobilité en favorisant notamment la mobilité douce. L'année 2017 a vu la mise en place de mesures permettant de développer et sécuriser les réseaux piétonniers et cyclistes afin de rendre les déplacements à pied et à vélo plus attractifs (préavis N° 2017/02 « Stratégie et plan d'action en faveur de la sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers – Demande de crédits de réalisation »). L'offre en vélos-cargos électriques, la modernisation de la flotte publifique comportant désormais une part importante de vélos électriques, le balisage des impasses perméables aux piétons et/ou vélos, l'instauration de nouvelles zones 30 et 20, etc. participent à cet effort.

Soucieuse des problématiques liées au bruit et à la pollution de l'air, la Ville a mis en œuvre ou projeté différentes mesures d'assainissement, qui portent notamment sur les revêtements routiers et sur l'expérience pilote d'abaissement de la vitesse à 30 km/h de nuit sur les avenues de Beaulieu et Alexandre-Vinet. Les résultats intermédiaires montrent que 85% des conducteurs ont fortement diminué leur vitesse sur les deux avenues (- 9.5 km/h en moyenne). En ce qui concerne les niveaux sonores moyens, on relève une diminution de 3.1 décibels à l'avenue de Beaulieu, ce qui équivaut à un volume sonore ressenti diminué de moitié, et de 2.5 décibels sur Vinet. Les occurrences de niveau sonore très élevé (plus de 70 dB) – dues à des vitesses excessives ou des accélérations – ont diminué de 80% sur les deux avenues. L'enquête auprès des riverains montre que la moitié a perçu la diminution du bruit nocturne, trois mois après le lancement de l'essai. Quant aux automobilistes, plus des deux tiers expriment avoir de la facilité à respecter la limitation de vitesse.

PILOTAGE ET COORDINATION

Amélioration continue

Suivant les règles de gestion de la qualité reposant sur les principes de l'amélioration continue, 80 actions d'amélioration, dont 47 menées à terme, ont été validées et intégrées dans le plan d'amélioration du service depuis la fin de l'année 2013.

Le tableau de bord et les indicateurs du service ont été pérennisés et les résultats obtenus ont permis de fixer les orientations du service pour 2018. Ces indicateurs sont communiqués au sein des équipes pour une meilleure évaluation des activités et une bonne compréhension des enjeux à venir.

Finance

Le service a optimisé sa planification financière et son suivi des comptes de façon à respecter aussi bien les directives du nouveau plan structurel d'amélioration financière que la mise en œuvre du plan des investissements.

La collecte des subventions ou participation de tiers aux projets a été gérée de façon structurée et systématique afin de s'assurer de percevoir l'intégralité des montants potentiels. Le service a ainsi bénéficié en 2017 de subventions s'élevant à CHF 1'731'000.-.

Communication

L'année 2017 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service : outre les nombreuses sollicitations politiques et médiatiques, cinq séances publiques et ateliers, trois inaugurations, quinze événements, des publications médias, internet, intranet et réseaux sociaux, et autres supports de communication ont été réalisés.

L'accompagnement des chantiers s'est poursuivi et plusieurs chantiers d'importance et sensibles, comme l'avenue César-Roux, le Pont Chauderon, l'avenue Tissot, la route du Pavement, ou la sécurisation de l'avenue d'Echallens, ont bénéficié des outils et supports de communication du service.

Le thème de la mobilité douce a de nouveau été largement abordé et traité cette année, notamment en accompagnement des réalisations pour les piétons et les cyclistes, afin d'en faire ressortir les enjeux locaux et de quartier.

Plusieurs événements ont rythmé cette année 2017, comme la semaine de la mobilité consacrée à la question « Comment changer de mode de déplacement au quotidien ? ». La réflexion s'est orientée sur quatre axes : mobilité et santé, déplacements professionnels, mobilité des enfants, et mobilité de demain autour d'actions ponctuelles (rallye urbain pour les

familles, découverte et test du vélo électrique, fitness urbain accessible sans voiture, randonnées parcours autour des nouveaux itinéraires piétons de la ville...). L'évènement phare la journée « En ville sans ma voiture » a incité les passants, les riverains, les usagers ainsi que les milieux économiques à entamer une réflexion sur leur propre mode de déplacement.

Enfin la cellule de communication accompagne des projets transversaux majeurs ou novateurs, comme le test du 30 km/h de nuit sur les axes Vinet et Beaulieu, le projet Axes fort ou Mise en souterrain du LEB, en collaboration avec l'Etat de Vaud et les tl.

Administration

Outre les travaux courants de rédaction, cinq préavis ont été présentés pour solliciter des crédits d'investissement. Par ailleurs, il a été répondu à neuf postulats, quatre interpellations, une résolution, une question écrite et deux pétitions.

A titre indicatif, le service a proposé 190 décisions municipales et répondu à 603 courriers portant sur des plaintes et des requêtes adressées aux différentes divisions, dont :

- 43 Direction et Coordination (sujets divers)
- 220 Construction & Maintenance (chantiers, dégradation du domaine public, affaissements, garde-corps, etc.)
- 209 Espaces publics (aménagement du domaine public, zones modérées, vélos, piétons, signalisation, etc.)
- 101 Mobilité (gestion de la circulation, régulation du trafic et signalisation lumineuse, stationnement, etc.)
- 13 Office de signalétique urbaine (affichage, campagnes politiques et votations)
- 17 Ateliers et magasins de la Ville (déneigement, service hivernal, chaussées, trottoirs, installations mécaniques, etc.)

Office de signalétique urbaine (OSU)

Le Tribunal fédéral ayant confirmé l'octroi de la concession d'affichage à la Société Générale d'Affichage, une négociation importante a été menée avec le concessionnaire en vue de la signature des nouvelles conventions (affichage et abribus), permettant à ces dernières d'être effectives au 1^{er} janvier 2018 et ce pour une durée de huit ans. Un important travail de mise à jour de la totalité du parc des supports d'affichage, tenant compte de l'application de la norme VSS 640 241 (sécurité des piétons), a été effectué en partenariat avec le conventionné.

Par ailleurs, en collaboration avec le Secrétariat municipal, l'OSU a assuré le bon déroulement de l'affichage à l'occasion des deux tours des élections cantonales (Grand Conseil et Conseil d'Etat).

L'établissement d'une procédure a permis d'optimiser le traitement des dénonciations d'affichage sauvage, le Service de la propreté urbaine établissant le constat sur le terrain, procédant à l'enlèvement des affiches et à la remise en état des lieux, et l'OSU traitant le suivi administratif et juridique de la dénonciation. Ainsi, cinq dénonciations ont été déjà traitées en 2017.

Les déménagements ou développement d'entité(s) nécessitent des mises à jour régulières de la signalétique des bâtiments administratifs. Par exemple, le transfert d'une unité du Service social, de Chauderon 4 à Genève 52, a imposé de refaire la signalétique des deux bâtiments, et la mise en place d'une signalétique « Point de rencontre APEMS » (Accueil pour enfant en milieu scolaire) sur 35 sites de huit établissements scolaires a permis de faciliter le regroupement des élèves se rendant dans les différents APEMS.

Deux nouvelles boîtes à livres ont été installées au chemin des Eterpeys (Société de développement des Boveresses) et à la route du Jorat (Association Les Amis de Montblesson). A la place de la Sallaz, une cabine téléphonique a été modifiée en cabine à livres (La Voie des Arts). La cabine contiguë a été modifiée en cabine de troc entre voisins, suite à la demande de l'Association L'Escale des Voisins.

Enfin, 38 plaques de rues ont été posées, en remplacement de plaques usagées ou en vue de faciliter l'orientation des usagers.

Ressources humaines

En 2017, l'équipe RH a plus particulièrement été active sur le recrutement, avec l'engagement de 24 nouveaux collaborateurs en plus des auxiliaires, stagiaires et apprentis, dont plusieurs recrutements de profils spécifiques, rares sur le marché, et/ou d'experts du type chefs de projets conception, réalisation et ouvrages d'art, économiste, conseillère RH, etc. Elle a également été impliquée dans la gestion du départ du chef de la division des espaces publics, qui a été suivi d'une réflexion sur l'organisation et sur les activités du poste, dont le recrutement est en cours au moment de finaliser le présent rapport. La révision de plusieurs fonctions au sein de l'organisation du service a également été menée afin d'adapter celle-ci aux enjeux des années à venir.

Par ailleurs, suite à la mise en œuvre du projet Equitas, l'équipe des ressources humaines a procédé à un accompagnement continu des collaborateurs et cadres, de même dans la mise en œuvre du programme BEST.

Informatique

L'équipe informatique a mis à disposition du service de nombreux outils nécessaire à son bon fonctionnement :

- un guichet cartographique a été développé et comprend un nombre croissant d'informations comme l'entretien routier, les zones de modération du trafic, les données liées à la mobilité ; les données du marquage routier font l'objet d'un projet d'intégration dans le SIG ;
- la plateforme commune de données liées aux projets du service « Road Map Project » permet désormais de gérer les recettes des projets et vient compléter les données financières du plan des investissements du service ;

- le projet « DESIGO », offrant une gestion centralisée des équipements de ventilation et de chauffage des bâtiments des ateliers et magasins de la Ville, est opérationnel et est en mesure d'accueillir d'autres bâtiments de l'administration communale à moindre coût, permettant des économies d'échelles en vue de réduire la consommation énergétique des bâtiments ;
- la nouvelle plateforme interne « FAO » permet la gestion et le suivi des publications du service dans la feuille des avis officiels ;
- le portail de la Ville offre désormais près de 10'000 prestations référencées.

MOBILITÉ

L'année 2017 a vu la réalisation et la diffusion de la quatrième brochure de l'observatoire de la mobilité. Ce recueil de données met en évidence les tendances observées ces dernières années, avec notamment la hausse des transports collectifs et du trafic cycliste, confirmant le lien avec les investissements réalisés dans le développement de ces réseaux.

Dans le domaine de la planification, le travail a porté notamment sur l'accompagnement des mandats d'étude parallèles (MEP) des Prés-de-Vidy, et différentes études de mobilité en lien avec des développements urbanistiques ou les projets de requalification (modération du trafic dans le quartier Rovéréaz – Fauvette).

Stationnement

La réglementation du stationnement payant en voirie a fait l'objet de plusieurs adaptations en vue d'uniformiser l'offre et l'amélioration de l'accueil des visiteurs motorisés : dans ce contexte, la durée maximum de stationnement de plus de 1'000 places est passée de 1h à 2h, et la gratuité des places payantes du centre ville a été supprimée entre 12h30 et 13h30. Huit places de stationnement « Mobility » ont été créées sur le domaine public, et le P+R de la Tuilière (166 places) a été fermé pour laisser place au chantier du Stade de football. Suite à diverses interventions de riverains en lien avec la forte occupation du parking du Chalet-à-Gobet, une partie des places de parc a été rendue payante.

Evolution du nombre de places de stationnement sur le domaine public :

	2005	2010	2016	2017
Payantes sur voirie	4'892	3'961	3'799	3'739
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'365	2'591	2'496	2'328
Payantes en parkings longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'775	2'772
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12'741	12'708
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total net	21'754	22'511	21'811	21'547

Une nouvelle série de 15 horodateurs de type TOM ECO a été mise en service. Une vidéosurveillance a été mise en service sur les horodateurs P+R de Bourdonnette, qui ont subi des tentatives de vol. Le parking relais de Vennes a été équipé de quatre bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Coordination des chantiers

Des chantiers d'envergure en termes d'impacts sur la mobilité (tunnel du LEB, Pont Chauderon, César-Roux, Entrebois, Tissot) ont nécessité des études circonstanciées et un suivi minutieux des mesures mises en place. Ces études, dont plusieurs effectuées en partenariat avec les tl, ont permis de limiter au maximum les répercussions des travaux sur la mobilité et l'accessibilité en ville. Par ailleurs, plusieurs chantiers planifiés en 2018 comme le Pont Sévelin, le tunnel du LEB, les avenues Vinet, Collonges, etc. ont également fait l'objet d'études internes avancées.

La coordination des chantiers s'appuie sur le logiciel SISOL mis en exploitation au début des années nonante. En raison de son obsolescence et de son incompatibilité avec les solutions informatiques actuelles, ce programme sera abandonné d'ici la fin de l'année 2018. Un groupe de travail et un comité de pilotage inter-directions (FIM, LEA, SIL, SE) ont accompagné le développement du nouvel outil, ainsi entièrement développé par des ressources internes, dont la mise en service est prévue durant le second semestre 2018.

Gestion du trafic

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement des passages piétons de Plaine-du-Loup, des carrefours César-Roux-Caroline, et de Cour-Figuiers. Le carrefour de Chaudron Nord a été modifié pour séparer les courants de circulation provenant de Beaulieu. L'expertise sécuritaire sur l'avenue d'Echallens a abouti à la réalisation de mesures complémentaires d'amélioration de la sécurité en partenariat avec le Canton et les tl, qui prévoient notamment la régulation de quatre traversées piétonnières, la mise en place de clignotants à l'attention des automobilistes empruntant les contre-allées ainsi qu'un renforcement du balisage de la voie du LEB.

Actuellement, 93.6% de l'éclairage des 6'066 sources lumineuses des feux est en technologie LED. A signaler que le carrefour Cour-Figuiers a été renouvelé avec une nouvelle technique basse tension, abaissant la consommation à trois Watts par source lumineuse.

Trois nouveaux compteurs de trafic sis à l'avenue Jules-Gonin, à la route d'Oron et à l'avenue de Chailly, permettent de suivre les tendances de trafic en ville, portant ainsi à onze le nombre de points de comptages permanents. Pour gérer l'accès de la rue du Vallon, une barrière remplace avantageusement les bornes escamotables : le parc de bornes escamotables s'élève ainsi à 17 installations. Le parc d'horodateurs a demandé 1'578 interventions et le piquet est intervenu à 81 reprises, en baisse par rapport à la moyenne d'environ 100 interventions annuelles.

ESPACES PUBLICS

La Structure des espaces publics a continué son évolution, entamée suite au changement de législature, par la création d'une « Commission de mobilité » (CoMob) réunissant des représentants du Service des routes et de la mobilité, du Corps de police et des transports publics lausannois. La division continue son pilotage du Bureau des Espaces publics (BEP), et de la « Commission technique » (CoTech), organes de coordination interservices sur les thématiques d'espace public, ainsi que d'organes de concertation avec les acteurs institutionnels et associatifs de la mobilité douce, par le biais du Groupe d'accessibilité piétonne (GAP) et le Groupe deux-roues légers (GDRL).

En termes de projets, un accent particulier a été mis sur la mobilité douce, notamment par le biais du préavis N° 2017/02 « Stratégie et plan d'action en faveur de la sécurisation des itinéraires cyclables et piétonniers – Demande de crédits de réalisation ».

Le réseau cyclable lausannois s'est enrichi de 3.5 km, avec notamment la réalisation de bandes cyclables sur la rue César-Roux ainsi que les avenues de Provence, du vélodrome et de la Harpe. La campagne d'ouverture de contresens aux vélos s'est concentrée, d'une part, autour de l'axe reliant le pont du Galicien à l'avenue d'Echallens avec l'ouverture du chemin des Clochetons et, d'autre part, autour de l'axe entre le chemin de Clos-Valeyre et le chemin des Aubépines dans le quartier de l'avenue de France. Quelques rues perpendiculaires à l'avenue de France ont également été ouvertes aux vélos pour améliorer la desserte locale.

Par ailleurs, 2017 a vu la création de 350 nouvelles places de stationnement pour les vélos ainsi que la pose de six pompes à vélo sur l'espace public. Un nouveau système de vélos en libre-service a vu le jour dans l'agglomération avec 70% de vélos électriques et deux nouvelles stations à la place de l'Europe et à la Navigation. Le plus grand réseau de vélos-cargos en libre-service a également été inauguré avec 24 véhicules disponibles pour tout un chacun.

Concernant la sécurisation des cheminements piétons, 36 passages piétons ont été assainis afin d'améliorer leur sécurité et leur confort d'usage. Dans le même temps, quatre nouvelles traversées ont été créées. Globalement, sur les 707 passages piétons non régulés de la Commune, 92% sont actuellement conformes aux normes de sécurité.

Près d'une cinquantaine de nouveaux bancs compatibles PMR (Personne à Mobilité Réduite) ont été posés sur le territoire lausannois au cœur de ville (Cité, Petit-Chêne, etc.) et dans les quartiers (Florimont, Montchoisi, etc.). Entre la Gare et Vidy, un itinéraire piétonnier a été mis en valeur avec quelques réalisations pour faciliter les déplacements (élargissement de trottoir, aide à la traversée, création de zones de rencontre notamment).

L'effort s'est également poursuivi en 2017 en matière de modération du trafic, en particulier avec le démarrage d'un projet pilote de modération ayant pour objectif de réduire les impacts du bruit routier nocturne, conformément aux exigences de l'OPB (ordonnance sur la protection contre le bruit). Ce test est actuellement en cours aux avenues Vinet et Beaulieu. Depuis juin, la vitesse maximale est abaissée à 30km/h entre 22h et 6h. Ce projet doit durer deux ans et les premiers retours sont positifs.

De plus, profitant d'actions comme la campagne de contresens cyclables et la mise en valeur de l'itinéraire piétonnier reliant Grancy à Vidy, trois nouvelles zones de rencontre ont été mises en place aux chemins des Plaines, de Clos-Valeyres et sur l'avenue E.-Jacques-Dalcroze, et une zone 30 a été créée au chemin de Clochetons. Une nouvelle zone piétonne a également été aménagée sur un tronçon du chemin des Celtes, dans le cadre des travaux de réaménagement du parc de Sauvabelin.

Les avant-projets des mesures mobilité douce du PALM de 2^e génération ont également été finalisés, permettant la consolidation des montants et la présentation du préavis. On relèvera notamment le travail mené sur la passerelle de Bois-Gentil afin d'améliorer son intégration dans le site naturel.

La Division des espaces publics a également poursuivi son accompagnement des grands projets de mutation urbaine. Les collaborateurs de la division ont ainsi activement participé au développement des projets du Pôle Gare, en particulier la place de la Gare et son sous-sol; de Métamorphose – accompagnement du MEP en urbanisme pour les Prés-de-Vidy et sur les espaces publics des Plaines-du-Loup; des Axes forts de transport public, ou encore au démarrage des études urbanistiques du secteur Riponne-Tunnel.

En termes de procédures, la division a traité environ 1'000 dossiers relatifs à des projets de construction, issus du Bureau des permis de construire, et accompagné le Service d'urbanisme dans plusieurs procédures de plans de quartier. Dix projets d'aménagement ont en outre été mis à l'enquête, un selon la LRou et neuf selon la LATC. En termes de signalisation, 91 projets ont fait l'objet de publications dans la FAO.

CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

En termes de réalisation, une attention particulière a été apportée aux mobilités douces en 2017.

Concernant la mobilité piétonne, outre la mise en valeur et l'entretien constructif d'itinéraires dédiés, plus d'une douzaine d'interventions ponctuelles visant à améliorer la sécurisation des trottoirs et traversées de chaussée ont été réalisées. Relevons également la reconstruction complète des escaliers des deux marchés, dans le secteur de la place du Tunnel. Concernant les cyclistes, des travaux tels que ceux réalisés sur les avenues du Léman, de la Harpe, de Provence ou du Chablais ont contribué à développer également le réseau des axes dédiés et à faciliter et sécuriser les déplacements à vélo. Il convient de souligner la réalisation en cours du cheminement à mobilité douce du Languedoc, le long des voies CFF, qui concrétise un nouveau segment de la voie verte d'agglomération entre Prilly et Pully (projet du PALM).

Des travaux de réaménagement routiers à la rue Couchirard, la rue du Jura, la rue Etraz, l'impasse de Sébeillon est, ainsi que les finitions du projet de la rue Saint-Roch et du chemin du Martinet ont également été exécutés. Des chantiers se déroulant sur plusieurs années ont également débuté, dont ceux de la rue des Acacias, de l'avenue Tissot ainsi que de la route du Pavement.

En parallèle au chantier de mise en souterrain du LEB le long de l'avenue d'Echallens, dont les travaux ont débuté en 2017 avec le concours des services constructeurs de la Ville, il a été procédé à des aménagements de passages piétons destinés à améliorer la sécurité des utilisateurs du domaine public.

La campagne annuelle de réfection de revêtements bitumineux a permis de réaliser les tronçons suivants : l'avenue des Bains, deux tronçons de l'avenue de Rhodanie (à l'ouest : du giratoire Dalcroze au giratoire de la Plongeuse, et à l'est : du chemin de Bellerive au chemin des Pêcheurs), le chemin de Boissonnet, et la partie inférieure de la voie nord de l'avenue de Provence.

Au total, plus de 58'000 m² d'enrobé bitumineux ont été posés en Ville de Lausanne, dont 33'500 m² en tapis phonoabsorbant, ce qui représente 4.4% de la surface totale à assainir au niveau du bruit routier. L'investissement dévolu à l'entretien routier pour l'année 2017 s'élève à CHF 7.10 millions.

Diverses réfections ponctuelles ont également été exécutées, dont une nouvelle intervention sur le Grand-Pont et l'assainissement d'arrêts de bus.

Outre son implication au quotidien dans les missions usuelles liées aux opérations de réfections urgentes des dégradations de voirie de petite envergure, le service a contribué à la reconstruction du petit refuge de Sauvabelin, en réalisant tous les travaux du génie civil et de maçonnerie. Une campagne de mise à niveau des zones pavées a permis de restituer le caractère authentique des rues piétonnes particulièrement impactées par de nombreux raccordements. Le long des rives, l'unité travaux a également contribué à la réalisation de deux nouvelles étapes du mur du quai de Belgique.

Un effort particulier a été consacré à l'entretien et la restauration des fontaines gérées par le service. Dans une volonté d'assurer la sécurité face aux risques de noyade, les 103 fontaines ont fait l'objet d'une analyse détaillée et d'un rapport d'intervention validé par le bureau de prévention des accidents (BPA), dont la mise en œuvre est prévue courant 2018.

Enfin, des efforts particuliers de maintien et mise à jour des bases de données (axes routiers, surfaces de chaussées et trottoirs) permettent de faciliter la gestion du patrimoine du domaine public.

ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)

Unité Services Généraux (USG)

Le déploiement de l'application AS-TECH pour la gestion intégrale du parc véhicules et machines au niveau de l'entier de la Ville a impliqué de nombreuses séances de travail.

Pour les refuges et pour la deuxième année de fonctionnement de l'application GELORE, 40% des locataires ont choisi le paiement par carte de crédit, ce qui marque une augmentation sensible par rapport à 2016 où le taux était de 31%. Les locations du petit refuge de Sauvabelin ont repris depuis le début du mois de septembre.

Les organisateurs de manifestations à Lausanne sont de plus en plus nombreux à faire appel aux services des AMV, puisque 320 manifestations (augmentation de 20% par rapport à 2016) ont bénéficié de prestations de logistique (transports, montage de scènes, etc.) ou de prêt/location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulotte WC, drapeaux, etc.). Les organisateurs externes représentent 84% des demandes.

Unité Garage (UGa)

Cette unité s'est chargée de l'entretien de l'ensemble du parc de véhicules lourds de la Ville de Lausanne, à l'exception de ceux des pompiers, soit plus de 600 unités. Au total, quelque 2'432 ordres de travail, dont certains ont nécessité plus de 200 heures de travail, ont été exécutés.

En termes d'équipements, la vénérable plieuse datant de 1975 et hors normes de sécurité, a été remplacée en 2017. Cet équipement bénéficie aussi à d'autres services communaux lorsqu'ils doivent réaliser des travaux de pliage de tôles. Enfin, l'installation de lavage des eaux polluées à la carrosserie a également été remplacée.

Unité signalisation et marquages (USM)

L'atelier de menuiserie a terminé la reconstruction du petit refuge de Sauvabelin avec notamment la réalisation de tous les aménagements intérieurs et le mobilier. La menuiserie a également procédé à la remise en état de toutes les tables de manifestations.

Pour la serrurerie, l'année 2017 a été marquée par la mise en place de la nouvelle signalisation des impasses (plus de 120) permettant aux piétons et aux cyclistes de transiter, à la modification de la signalisation des horaires du stationnement, ainsi qu'à la mise en place du test à 30 km/h de nuit sur les avenues de Beaulieu et de Vinet.

Un travail conséquent de peinture a été mené sur l'ensemble du parc de totems de tri des déchets.

L'atelier de signalétique, outre la confection de plus de 2'600 panneaux (signaux, flèches, etc.) et l'impression de plus de 4'700 affiches et autres autocollants, a procédé à l'habillage de 23 véhicules de Police/ pompiers/ ambulances.

Enfin, plusieurs aménagements cyclables ont été mis en place sur les avenues du vélodrome, de César-Roux, de Provence, de la Harpe, ainsi qu'au giratoire Cour/Figuiers. Les travaux du pont Chauderon et la sécurisation du LEB à l'avenue d'Echallens ont également mobilisé les équipes de peintres en signalisation routière.

Unité transport (UTp)

Outre l'entretien des quelque 16'000 sacs de routes que compte le réseau routier lausannois, cette unité a répondu à 4'739 demandes de prestations émanant de l'ensemble des services communaux.

L'unité a également assuré le pilotage général du service hivernal entre les mois de novembre et avril. Si peu de précipitations ont caractérisé ce dernier hiver (80 cm de neige cumulés à En Marin), ce sont tout de même 52 interventions qui ont été nécessaires pour garantir la praticabilité du réseau routier, ainsi que l'épandage de 625 tonnes de sel.

Du point de vue du parc de véhicules, l'unité a remplacé un camion-lift par le biais des autorisations d'achats.

Groupe de surveillance du domaine public

Les tarifs d'occupation du domaine public et des permis de fouille sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre.

Durant l'année, 2'320 permis ont été délivrés, soit une hausse d'environ 6% par rapport à l'année précédente, pour un montant de CHF 1'360'000.- (hausse de 13.3% par rapport à 2016).

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation a baissé en 2017 pour atteindre 450 (641 en 2016). La charge de travail induite par ce type d'infraction (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnées du contrevenant, régularisation administrative) a conduit à facturer aux contrevenants des émoluments à hauteur de CHF 90'000.-.

La surveillance des travaux a permis de détecter de nombreuses malfaçons sur les chantiers, et de maintenir ainsi la qualité et la valeur du patrimoine routier communal.

Enfin, 437 cas d'accidents (en augmentation de 113% par rapport à 2015) et 51 cas de vandalisme (augmentation de 96%) ont été traités durant l'année, permettant de récupérer CHF 326'000.- auprès de leurs auteurs ou des assurances.

SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE (PUR)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / secrétariat

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion de la communication
- soutien, conseil et suivi en matière de gestion financière (budget, comptes, investissements, etc.)
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- management de la qualité et de l'amélioration continue, ainsi que des aspects environnementaux
- soutien juridique

Ressources humaines

- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateurs/trices, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

Délégué à la propreté

- identification et localisation des points noirs liés à la propreté
- définition des plans d'actions et des mesures correctives
- information et coordination entre les différents services

Centre intercommunal de gestion des déchets

- collecte, gestion et recyclage des déchets

Propreté du domaine public

- entretien, nettoyage et déneigement du réseau piétonnier
- entretien et nettoyage des WC publics
- ramassage des déchets, vidage des poubelles, effaçage des incivilités (tags et graffitis), ramassage des feuilles mortes

UVTD – Tridel

- valorisation et traitement des déchets

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration PUR	12.80	11.60	13.10	11.90
CID - PUR	122.00	121.00	123.00	121.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25.00	25.00	25.00	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28.00	28.00	28.00	25.00
Entretien Secteur Nord - PUR	21.00	21.00	22.00	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	28.00	27.45	27.00	26.45
Entretien Secteur Sud - PUR	31.00	30.20	31.00	30.20
GPEP - PUR	10.00	10.00	10.00	10.00
Propreté Domaine Public - PUR	3.00	3.00	3.00	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47.00	47.00	47.00	47.00
Total service	327.80	324.25	329.10	321.55

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration PUR	13	11.60	14	11.90
CID - PUR	121	121.00	121	121.00
Entretien Secteur Centre - PUR	25	25.00	25	25.00
Entretien Secteur Est - PUR	28	28.00	25	25.00
Entretien Secteur Nord - PUR	21	21.00	22	22.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	28	27.45	27	26.45
Entretien Secteur Sud - PUR	34	30.20	34	30.20
GPEP - PUR	10	10.00	10	10.00
Propreté Domaine Public - PUR	4	3.00	4	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	47	47.00	47	47.00
Total service	331	324.25	329	321.55

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration PUR	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	16	14
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
Total service	16	16

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	2
Démission	8
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	16

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le service ayant été créé en 2016, les récents enseignements ont permis de mettre en œuvre les premiers correctifs en termes opérationnel ou organisationnel, ou d'initier des études et projets pour des thématiques plus impactantes.

Au niveau opérationnel, on relève l'intensification de la lutte contre le littering, suite à l'introduction des amendes d'ordre, et contre les tags sur le domaine public et les ouvrages qui lui sont rattachés. La rénovation du premier WC public a débuté dans le passage de la Grotte à Saint-François en 2017 et un second chantier a été ouvert à Bellerive-plage, vers le mini-golf. La Ville s'est de plus dotée d'une nouvelle machine performante pour le nettoyage des plages communales, à l'entière satisfaction des usagers.

La déchèterie des ménages du Centre Intercommunal de Malley a été entièrement réaménagée afin d'optimiser l'espace, d'améliorer la signalétique et l'information sur les déchets, et de sécuriser la mixité piétons/véhicules. Le projet concernant la modernisation du réseau de postes fixes, appelés aujourd'hui Ecopoint, est en voie de finalisation.

Enfin, il convient de relever les certifications ISO 9001 et 14001 du service ainsi que la modernisation et l'intensification de la communication interne du service (charte, code de conduite, Newsletter PUR, Newsletter RH, site Intranet).

DIRECTION / SECRÉTARIAT

Administration et secrétariat

Le service a répondu à 228 courriers portant sur des plaintes et des requêtes diverses relatives aux thématiques suivantes (*possibilité d'avoir répondu sur plusieurs sujets dans un même courrier*):

- 49 collecte des déchets
- 24 déchèteries et postes fixes
- 49 dépôts sauvages
 - 9 équipement en conteneurs
 - 4 affichage sauvage
- 14 corbeilles de rue et cendriers
- 6 crottes de chiens
- 6 entretien du domaine privé
- 9 littering
- 7 mictions (urines et vomissures)
- 31 nettoyage du domaine public
- 7 nuisances sonores
- 7 service hivernal (déneigement trottoirs, zones piétonnes, etc.)
- 8 tags
- 20 WC publics
- 20 sujets divers

Communication

Un soutien a été apporté aux divisions pour la rédaction de communiqués de presse (information au public), mais également en termes de conceptualisation et de production de supports de communication (pocket-box, autocollants, affiches, flyers, etc.).

L'année écoulée a également été marquée par la modernisation et l'intensification de la communication à l'intention du personnel, avec la création d'une charte et d'un code de conduite, ainsi que par l'édition d'une newsletter trimestrielle (A4 recto-verso) contenant des informations de proximité ayant notamment trait sur les activités du service. La première édition est sortie en décembre. Une autre Newsletter mensuelle a vu le jour pour informer le personnel sur les principaux mouvements (arrivées, départs, décès, mariages, naissances) et d'autres événements le concernant. Ces nouveaux supports de communication ont été unanimement appréciés par les collaborateurs-trices.

Enfin, le contenu et la présentation de la page Intranet du service ont été complètement repensés afin de la rendre plus utile et attractive. La version électronique est en cours de finalisation et son accès devrait être possible dès avril 2018.

Sécurité et santé au travail (SST)

Les activités quotidiennes du personnel des trois divisions opérationnelles, soit le Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), la Propreté du domaine public (PDP) et l'exploitation de l'usine TRIDEL (UVTD), présentent des risques importants en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le système de management de la sécurité a été renforcé depuis 2016 en mettant l'accent sur les instructions données au personnel récemment engagé et sur des rappels réguliers pour l'effectif en place.

La certification du service a permis de formaliser et de consolider les plans de maintenance préventive mis en place pour les installations, les outils et les machines. Enfin, la pérennisation de visites de terrain régulières a permis d'améliorer les conditions de travail grâce à l'implémentation de mesures correctives.

Bien que les risques « métiers » majeurs soient prévenus, des mesures additionnelles sont encore mises en œuvre à chaque fois que possible afin de réduire la fréquence des accidents professionnels.

Système de management de la sécurité de la qualité et de l'environnement (MSQE)

Après plus d'une année consacrée à la création et à la mise à jour du système qualité, et au terme d'un audit mené durant le mois de juin, le service a reçu les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et 14'001 (aspects environnementaux). Ces certifications doivent encore être confirmées en juin 2018 après la validation des 35 « propositions d'adaptation » demandées par les auditeurs, et par leur approbation des mesures correctives apportées pour résoudre la « non-conformité mineure » portant sur les aspects environnementaux.

Cette certification valide la volonté d'assurer une qualité des prestations offertes par les différentes entités du service, de mettre en place une politique d'amélioration continue, et de donner aux usagers, clients et partenaires, un gage accru de confiance.

Groupe Propreté des espaces publics

S'agissant de l'équipement des immeubles en conteneurs à déchets, le GPEP travaille en étroite collaboration avec le Bureau des permis de construire (BPC). Plus de 350 dossiers ont ainsi été traités et plus de 120 visites in situ ont été effectuées. Des injonctions de mise en conformité de l'équipement ou de bonne gestion de ce dernier ont été adressées aux gérances et propriétaires en situation de non-conformité.

Juridique

En 2017, l'évacuation non conforme de déchets, les souillures du domaine public (déjections canines, salissures de pigeons, littering, etc.) et l'affichage sauvage ont à nouveau fait l'objet d'une étroite surveillance par le Groupe propreté des espaces publics (GPEP), donnant lieu à des avertissements et à de nombreuses dénonciations, selon la procédure ordinaire, auprès de l'autorité pénale compétente (Commission de police ou Préfecture).

Suite à la décision du Conseil communal de sanctionner les infractions en matière de propreté urbaine par des amendes d'ordre, l'entrée en vigueur de cette procédure simplifiée a été fixée au 1^{er} novembre et les agents assermentés du GPEP ont suivi la formation adéquate, puis effectué de la sensibilisation sur le terrain. Ce nouvel outil répressif devrait permettre d'améliorer le respect du règlement communal sur la gestion des déchets (RGD) et du règlement général de police (RGP) par les usagers.

En matière de taxes spéciales, perçues en vertu de l'article 12 C, alinéa 2, lettre h RGD, le service a étroitement collaboré avec l'Unité juridique de la Ville dans la défense des intérêts communaux, lors des procédures de recours contre ces taxes réclamées suite aux condamnations pénales prononcées par la Commission de police pour contravention au RGD.

Enfin, s'agissant des recours interjetés par les propriétaires d'immeubles assujettis à la taxe de base déchets de l'article 12 A alinéas 1 et 2 RGD (soit, à ce jour, environ 15'000 oppositions), une décision favorable à la Ville de Lausanne a été rendue par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 3 novembre. Il a ainsi été jugé que le calcul de la taxe de base selon le RGD respecte les principes de causalité, de l'équivalence et de la couverture des frais, de l'égalité de traitement et de la transparence (arrêt FI.2016.0060). La partie adverse a recouru contre cette décision au Tribunal fédéral, le 6 décembre.

Ressources humaines

L'année 2017 a permis de renforcer l'identité et la culture du service. Dans ce cadre et dans la continuité de l'élaboration de la charte, du code de conduite, et de la newsletter « Propos URbains » au niveau du service, la cellule RH a développé une newsletter mensuelle informant le personnel des principaux mouvements et événements le concernant. La collaboration avec la responsable RH de direction s'est également concrétisée et organisée avec succès.

En termes d'effectifs, un nouveau poste de coordinateur/trice de projets a été créé afin de soutenir le chef de service dans l'étude et la réalisation de travaux d'envergure liés aux infrastructures du service.

Le début de l'année a aussi été marqué par les divers échanges avec le Service du personnel et les réglages opérés dans le logiciel TimeTool, dus à la migration qui a eu lieu à fin 2016.

Le service a par ailleurs poursuivi activement sa collaboration avec les offices régionaux de placement, principalement pour le recrutement d'auxiliaires, ainsi qu'avec diverses organisations à but social, telles que Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL), dont les places de stage ouvertes à PUR ont été augmentées. Ces partenariats ont ainsi abouti à la conclusion de plusieurs contrats de travail à durée indéterminée.

Délégué à la propreté

En 2017, le délégué à la propreté a notamment collaboré, avec le GPEP, à plusieurs actions de sensibilisation et de nettoyage avec la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU), pour le Service de Pâques avec les fabricants de joie, pour l'action Coup de Balais printanier avec une grande entreprise, pour le nettoyage de la Pétause et pour le Clean-Up-Day en collaboration avec Pepperdine University de Lausanne, Foulards Sans Frontières, l'association scout à buts humanitaires et de conservation de la nature.

En 2017, un projet de collaboration entre l'établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et le Service de la propreté urbaine a vu le jour. Ce programme d'utilité publique au sens de la loi sur l'aide aux requérants d'asile, a pour but de :

- favoriser les contacts entre les requérants d'asile et la population locale ;
- lutter contre les effets négatifs du désœuvrement ;
- améliorer l'image des requérants d'asile auprès de la population.

Cette collaboration sera pérennisée en 2018.

PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

Propreté

Les agents du Groupe propreté de l'espace public (GPEP) ont examiné 3'866 sacs déposés de manière non conforme sur les trottoirs, soit 43.5 tonnes de déchets, et ont consacré près de 4'000 heures à la surveillance des poubelles de rue ou des déchèteries fixes et mobiles sur le territoire communal. Dans ce contexte, 236 infractions ont été constatées, dont 50 interpellations en flagrant délit, et 70 avertissements liés principalement au changement d'horaire des collectes de la zone 3B ont été adressés. S'agissant de l'affichage sauvage, douze infractions ont été relevées. De même, 19 personnes ont fait l'objet d'une dénonciation pour une utilisation inappropriée des corbeilles de rue, essentiellement pour y avoir déversé des déchets ménagers.

Avec pour objectif de mieux appréhender l'évolution de la propreté dans les lieux critiques, une surveillance a été mise en place pendant une semaine, en période estivale, sur les places de la Riponne, de Saint-Laurent et de la Navigation. Les enseignements démontrent qu'une adaptation de la fréquence de passage pour le vidage des infrastructures de collecte (corbeilles et totems) et des heures de passage pour le nettoyage des lieux permettra une amélioration notable de la situation. La démarche se poursuivra en 2018 sur d'autres lieux critiques.

Tags et graffitis

En 2017, plus de cent demandes de nettoyage de tags sur domaine privé ont été envoyées aux propriétaires.

Enlèvement des tags sur le domaine public - Statistiques 2012-2017 :

Service gestionnaire	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Propreté urbaine				10	260	80
Parcs et domaines		12	29	75	84	61
Routes et mobilité	88	303	308	224	46	129
Sports	2	9	14	12	10	12
Logement-gérances	3	12	8	12	6	42
Multimédia			3	9	2	
Services industriels		7	5	3	11	45
Jeunesse et loisirs			1			
Culture		3				
Protection et sauvetage		1				
Eau					4	6
Ecoles					1	1
Coordination et cadastre					1	
Total de prestations	93	347	368	345	425	376
Coût par an (CHF)	37'200.-	138'800.-	147'200.-	138'000.-	157'000.-	159'372.-

La diminution significative du nombre de prestations entre 2016 et 2017 s'explique par le fait que PUR a repris les bâtiments de SLG et des SI, qui ont occasionné des réfections très importantes en termes de surface. Ces travaux ont mobilisé, pour certaines prestations, toute l'équipe anti-tags durant plusieurs semaines. Le volume de travail en surface n'a donc pas diminué en 2017, contrairement au nombre de prestations effectuées.

Déneigement

Vingt-six interventions ont été nécessaires, en semaine ou le week-end, pour le déneigement et le salage des trottoirs, des places et des escaliers lausannois entre le 7 novembre 2016 et le 13 mars 2017. Pour ce faire, une centaine de collaborateurs ont été intégrés au service de piquet de neige, en étroite collaboration et sous la direction du Service des routes et de la mobilité, qui a le leadership des opérations de déneigement. L'hiver 2016-2017 a été plus doux que le précédent.

Remplissage des corbeilles de rues

L'analyse annuelle du taux de remplissage des corbeilles de rues sur l'ensemble de la ville a permis d'observer une baisse des débordements, soit une moyenne de 4.6% de corbeilles débordant contre 17.2% en 2013, date de l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Les corbeilles de rues problématiques ont pu être identifiées et des mesures d'améliorations entreprises (augmentation des fréquences de nettoyage ou de leur capacité).

Nettoyeur de plages

Le printemps 2017 a vu l'arrivée d'un nettoyeur de plages. Cette machine, tirée par un tracteur, permet de collecter des déchets de petite taille comme un mégot de cigarette ou même une capsule de bouteille. Par ailleurs, elle peut également récolter les déchets enfouis à plusieurs centimètres de profondeur dans le sable. Outre le fait d'avoir ainsi des plages propres avec du sable très régulier sur toute leur longueur, cette machine offre également une plage avec un sable beaucoup plus aéré, donc plus de confort pour les usagers. Un travail de plusieurs jours est nécessaire à la préparation des plages au début de période estivale, puis un passage chaque jour ouvrable permet de maintenir une qualité optimale jusqu'à l'automne.

GÉRER LES DÉCHETS – CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

Collecte en porte à porte

Tonnes collectées par type de déchet :	2012 (avant intro. RGD)	2016	2017	Écart 2017/2016	Écart 2017/2016 (%)
Ordures ménagères	42'768.26	30'548.490	34'267.017	3'718.53	12.00
Papier-carton	12'812.66	12'014.130	12'069.500	55.37	0.50
Déchets végétaux	4'560.06	7'389.680	6'826.340	-563.34	-7.50
Verre	6'756.15	6'119.740	6'031.330	-88.41	-1.50
Total	66'897.13	56'072.040	59'194.187	3'122.15	5.00

L'augmentation des tonnages des ordures ménagères peut s'expliquer par le fait que l'évacuation des plastiques souples doit se faire, depuis janvier 2017, par le biais de sacs taxés. La diminution des déchets végétaux est le fait d'une année sèche, donc d'un volume de gazon moins important.

Le taux de non-conformité des déchets collectés est inférieur à 2% ; il n'a pas évolué par rapport à 2016 et se situe nettement en dessous du taux maximum de 5% fixé dans le concept régional du sac taxé.

La prestation de collecte et de traitement des lavures par bio-méthanisation s'est poursuivie selon un mode opératoire identique à 2016, en partenariat avec des entreprises tierces pour 58% des volumes concernés. Les quantités collectées atteignent 1'676 tonnes en 2017, contre 1'693 tonnes en 2016, soit une baisse de 1%. Le tonnage des huiles végétales collectées gratuitement pour les clients « lavures » et livrées principalement aux Saugealles s'est élevé à 69.2 tonnes en 2017, contre 75.7 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 8.6%. Cette diminution est due à un effet de stock, aucune livraison d'huile n'ayant été effectuée durant le mois de décembre 2017 en raison de l'indisponibilité technique de cette unité de transformation.

Déchèteries fixes et mobiles

Les déchèteries fixes (Malley, Perraudettaz, Bourdonnette, Vélodrome et Vallon) ont reçu 193'129 visites, contre 237'823 en 2016, soit une diminution de 18.5%.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la déchèterie intercommunale de Malley offre un espace entièrement réaménagé et rénové. Cette modernisation permet non seulement d'apporter une amélioration sécuritaire significative s'agissant du flux des véhicules et des piétons, mais également une plus-value fonctionnelle avec un repositionnement de certains déchets, accompagné d'une signalétique plus détaillée pour les usagers.

Par ailleurs, depuis le mois de mars 2017 et conformément à la convention signée entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, la nouvelle déchèterie du Giziaux, sise sur le territoire palinzard, est accessible aux habitants des Râpes ; ce ne sont pas moins de 2330 passages lausannois qui ont été enregistrés.

La fréquentation du réseau de déchèteries mobiles, qui compte 28 points de collecte, affiche une diminution de 21% (45'241 en 2017, contre 57'536 en 2016). Cette diminution s'explique par le fait que, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usine Tridel valorise thermiquement les plastiques souples et que les commerces ont élargi leur offre de reprises de déchets recyclables.

La problématique du contrôle des accès à la déchèterie des ménages de Malley est en cours de résolution afin de réduire le temps d'attente des usagers à la barrière d'entrée.

VALORISER ET TRAITER LES DÉCHETS

TRIDEL

Durant l'année 2017, l'usine a incinéré 180'640 tonnes de déchets.

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2017, en collaboration avec différents services de la Ville (SPADOM, GAZ et CàD, RM), avec environ 6'200 tonnes de bois transformées en énergie, contre environ 5'400 en 2016.

Les tonnages acheminés en train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion s'élèvent à 75'000 tonnes (environ 72'700 tonnes en 2016). Ce volume n'a pas été en totalité livré en direct à l'usine par train : la mise hors service du tunnel ferroviaire à partir de fin août 2017 pour des travaux d'assainissement du radier a induit leur acheminement par la route, de la gare de Sébeillon à l'usine. La hausse des déchets transférés par train s'explique par les apports du périmètre SADEC désormais presque essentiellement livrés par train. L'entretien des bennes a diminué (62 bennes nettoyées et contrôlées contre 141 en 2016).

La prise en charge de déchets en provenance de l'étranger représente 10'800 tonnes, soit 2,4% des déchets traités. Ces déchets viennent du Nord de l'Italie, du Sud de l'Allemagne et de l'Autriche.

Comme depuis 2014, un stock de déchets en balles a été constitué en automne dernier lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire. A fin 2017, quelque 1'500 tonnes de déchets étaient stockées en balles sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2018 pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération a connu un nombre limité d'arrêts de ligne non planifiés. Ainsi, les heures de fonctionnement sont relativement stables (ligne 1 : 7'933 heures en 2017, contre 8'005 en 2016 ; ligne 2 : 8'131 heures en 2017, contre 8'125 heures en 2016).

L'extracteur à mâchefers de la ligne 2 a été complètement remplacé durant la révision de printemps. L'extracteur de la ligne 1 sera remplacé en 2018. Comme pour la ligne 2 en 2016, le surchauffeur n° 4 de la chaudière de la ligne 1 a été remplacé lors de la révision d'automne. Après des travaux importants réalisés en 2015 et 2016 sur les installations sous pression, les contrôles effectués en 2017 par l'ASIT (Association Suisse d'Inspection Technique) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 1.

D'une manière générale, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. La livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance (CàD) de la Ville de Lausanne a été en service toute l'année sans interruption, mis à part l'arrêt d'usine annuel. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'568 heures en 2017, contre 8'573 en 2016) et la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels lausannois reste très élevée, compte tenu des apports importants. TRIDEL SA a ainsi vendu 297.8 GWh d'énergie thermique en 2017 (298.5 GWh en 2016) et produit ainsi de la chaleur pour 25'000 ménages.

La turbine a très bien fonctionné durant toute l'année et ses heures de fonctionnement sont en hausse (8'445 heures, contre 8'240 en 2016). Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux Services industriels a atteint un record en 2017 avec plus 70.5 GWh vendus, en hausse par rapport à 2016 (63.0 GWh). Le rendement énergétique moyen est resté stable à 61%, comme en 2016.

Depuis 2014, l'exploitation de l'usine et de la gare est assurée par un effectif de 47 ept, avec l'engagement au 1^{er} janvier d'un grutier-conducteur. Depuis août 2017, un apprenti employé de commerce 2^e année travaille au sein de l'équipe administrative. En outre, dès novembre, un stagiaire ETSL (emploi temporaire subventionné) vient compléter l'équipe d'entretien et de nettoyage.

L'année 2017 a été marquée par les événements suivants :

- du lundi 29 mai au mardi 20 juin : 12^e révision de la ligne 2, avec un arrêt d'usine complet entre le lundi 5 juin et le dimanche 11 juin ;
- lundi 3 juillet : arrêt court de la ligne 1 pour le changement de la soupape de sécurité du surchauffeur ;
- du lundi 28 août au mardi 19 septembre : 11^e révision de la ligne 1 ;
- lundi 9 octobre : arrêt court de la ligne 2 pour le changement de la soupape de sécurité du surchauffeur et le nettoyage du catalyseur ;
- mardi 24 octobre : arrêt court de la ligne 1 pour une fuite de chaudière dans le 3^e parcours.

GEDREL

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A., périmètre de gestion des déchets qui compte douze communes actionnaires, dont la Ville de Lausanne.

Les travaux de secrétariat ont représenté 456.50 heures (631.75 en 2016), intégralement facturées à GEDREL S.A.

La gestion comptable a été effectuée par la comptabilité de la direction Finances et mobilité. Les appels vers la ligne de téléphone « info-déchets » (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, sont passés à 6'954, contre 9'522 en 2016.

Le secrétariat de GEDREL participe également aux séances de la cellule financière afin de déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. Les communes du périmètre ont toutes adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac.

GEDREL a encore apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports, à Graines de Foot et à Swiss Expo.

En 2017, les actions de sensibilisation dans les classes des écoles hors Lausanne ont été reprises par la Coopérative COSEDEC. Aussi, la brochure de sensibilisation ne s'adresse maintenant plus qu'aux élèves lausannois ; 92 classes ont bénéficié de ces animations en 2017. Les visites de l'usine TRIDEL sont quant à elles toujours proposées à toutes les écoles du périmètre de GEDREL, et 83 visites ont été organisées cette année.

SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des quatre sites (Malley, Vigie, Perrelet et Bousens)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur les sites de Malley et de Boussens
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins des Services industriels et du Service de l'eau
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation à une partie du processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur les sites de Malley et de Boussens

Assurances choses et patrimoine

- gestion et suivi des contrats pour l'ensemble des services de la Ville
- traitement des annonces de sinistres / ouverture de dossiers
- soutien technique et juridique / instruction des dossiers
- contacts et pourparlers avec les assureurs
- constat / établissement de rapport
- calculs de dommages et demandes de prétentions pour le compte des services
- négociation et entretien avec les partenaires internes ou externes
- défense des intérêts de la ville et vérification de la justification de l'indemnité des assureurs

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	9.00	10.00	8.70	9.00
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (SALV)	2.00	1.00	2.00	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	9.63	8.63	9.63	9.63
Magasin	8.60	6.80	6.80	6.80
Transport et gestion de données	10.00	10.00	10.80	10.00
Total service	41.23	38.43	39.93	39.43

Achats & approvisionnement: 0.3 EPT transférés à SGFIM

Magasin: 1 EPT transféré à RM et 0.8 EPT transférés en interne à Transport et gestion de données

Transport et gestion de données: 0.8 EPT transférés en interne de Magasin

A noter que l'unité Assurances choses & patrimoine est arrivée du SMUN au SALV le 01.09.17

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	10	10.00	9	9.00
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Direction (SALV)	1	1.00	2	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	10	8.63	11	9.63
Magasin	7	6.80	7	6.80
Transport	10	10.00	10	10.00
Total service	40	38.43	41	39.43

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction (SALV)	1	0
Entretien véhicules & bâtiment	3	2
Magasin	6	6
Transport et gestion données	1	1
Total service	11	9

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
Total service	5	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Direction / Administration

Après un intérim effectué par la cheffe de l'Unité achat et approvisionnement, le nouveau chef de service a pris ses fonctions au 1^{er} juin 2017. En termes de développement et de mobilité interne, le service a permis l'évolution interne de trois collaborateurs et proposé des solutions de reclassement pour des raisons de santé. L'unité assurances choses et patrimoine a été transférée du Secrétariat municipal (SMUN) vers le SALV au 1^{er} septembre 2017 : ce transfert a concerné deux collaborateurs et s'explique par la volonté de la Municipalité d'inscrire la mission des assurances de choses et du patrimoine dans la même logique de transversalité du SALV, en faisant bénéficier réciproquement l'unité et l'ensemble du service de compétences et connaissances communes, notamment en matière d'appels d'offres et de véhicules.

Les collaborations avec un nombre croissant de services se sont poursuivies, en particulier par le biais des groupes de travail interservices (GT) visant à coordonner les besoins communs, évaluer les produits et services actuels, estimer les achats qui pourraient être mutualisés et standardiser au maximum les produits et services.

Achats et approvisionnement

Depuis juin 2017, les APEMS s'approvisionnent par le biais de Lausashop. Le service a rédigé une nouvelle annexe au règlement pour la gestion du matériel d'occasion, mené à terme 42 marchés publics de plus de CHF 5'000.-, acquis le premier camion poubelle 100% électrique, subventionné par le Canton et soutenu par la Confédération, dont la livraison est prévue au printemps 2018, ainsi qu'une nacelle à chenilles destinée à un usage multi services, et 31 véhicules légers.

Transports et gestion des données

Un projet informatique majeur a été au centre des activités de la gestion des données, avec la mise en service du nouveau système de gestion du parc des véhicules communaux AutoGest-Ville dans le garage de Police et celui du Service des sports.

En ce qui concerne les transports, le SALV a travaillé étroitement avec les autres services équipés de véhicules lourds, notamment avec le Service de l'eau, en vue de mutualiser un maximum d'équipements et de prestations dès 2018.

Magasins et stocks

Site de Malley

Le canal de ventilation sur la toiture du magasin a été modernisé ce qui permettra de rafraîchir les installations lors des périodes de forte chaleur.

Site de Boussens

La mise en place d'un programme informatique (via la plate forme intranet) pour la tenue des stocks de la halle donne entière satisfaction. Le Service de la culture a commencé le déménagement de certaines caisses d'exposition ainsi que de l'ensemble du matériel publicitaire. Le contenu global des trois premiers containers de 20 pieds est totalement optimisé, avec le stockage de la place de jeux de la brouette pour les quatre prochaines années.

Entretien et support

Garage

La formation haute tension (HT) pour tous les mécaniciens est maintenant achevée. Dorénavant, les professionnels de la branche disposent des autorisations nécessaires pour effectuer des interventions sur véhicules électriques.

S'agissant de la distribution de carburant, la citerne du SALV a été modifiée et offre désormais une capacité de 50'000 l d'essence sans plomb et de 50'000 l de diesel.

Conciergerie

Une structure interservices a été mise en place pour la formation des apprentis agent d'exploitation. Les apprentis ont ainsi l'occasion d'évoluer dans des environnements différents et de parfaire ainsi leurs connaissances.

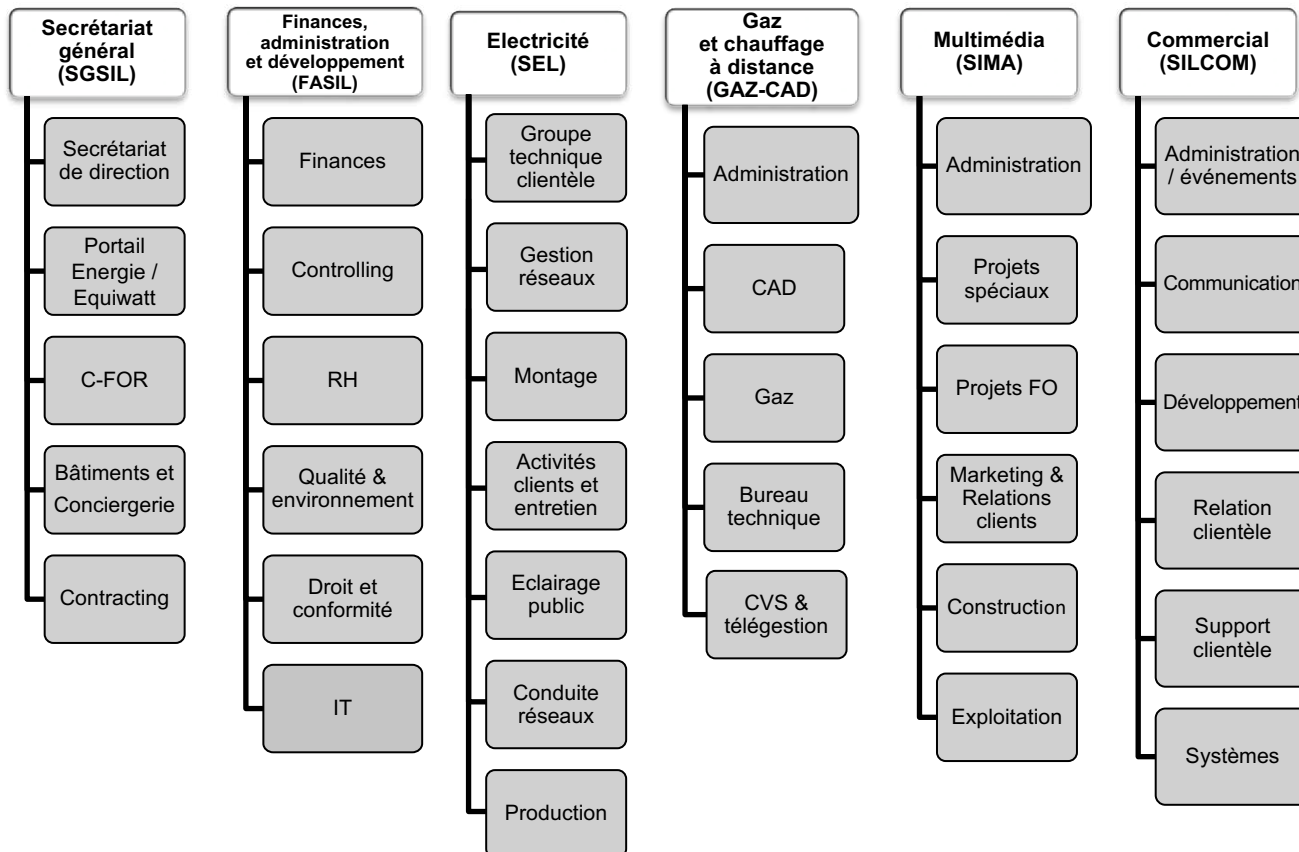
Assurances choses et patrimoine

Le nombre de sinistres afférant aux véhicules à moteur a diminué de moins de 1% avec 330 cas enregistrés, contre 334 cas en 2016. L'exercice 2017 s'est soldé avec une hausse des coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, d'environ 12% pour les risques casco (CHF 152'117.05, contre CHF 135'145.45), et une baisse de 12% pour les risques responsabilité civile véhicules à moteur (CHF 18'231.75, contre CHF 20'779.05).

En ce qui concerne les autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.), on relève une légère augmentation du nombre de sinistres, d'environ 2% (270 cas contre 264 cas en 2016), et une baisse des préjudices d'environ 18% (CHF 705'529.90, contre CHF 856'165.05 en 2016).

Direction des services industriels

Directeur



Direction des services industriels (SIL)

PRÉAMBULE

Un grand projet de direction, une gouvernance refondée

L'année 2017 a été marquée par l'aboutissement de la préparation du projet de réorganisation Ariane qui a impliqué l'ensemble des services. Les cadres et collaborateurs des SIL les plus impliqués ont participé au projet de manière intense, avec enthousiasme, malgré la lourde charge de travail supplémentaire qui leur a été demandée tout au long de l'année. Le directeur des SIL et les chefs de service les en remercient vivement. Ils ont permis la réussite de cette démarche, portée avec conviction et cohésion par la direction : le basculement a pu avoir lieu comme prévu au 1^{er} janvier 2018. Une très bonne dynamique de changement a pu être mise en place. L'accompagnement au changement a été - et continuera à être - un point d'attention constant et a permis d'impliquer graduellement tous les collaborateurs avec une adhésion importante.

La nouvelle organisation, plus transversale, est basée sur un regroupement par métiers et par compétences pour dégager des synergies horizontales, assurer une meilleure allocation des ressources, uniformiser les processus et les outils, et mieux servir les clients par la réduction des interfaces et la présentation uniforme de l'ensemble des produits et services. Tous les services de la nouvelle organisation sont « multifluides ». Les nouveaux services des SiL sont les suivants :

- **Patrimoine (PAT)** : développe les plans directeurs de l'ensemble des infrastructures des SIL et pilote leur réalisation en assurant leur performance technique et économique ;
- **Réseaux (RES)** : garantit le déploiement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures de réseaux de manière efficiente ;
- **Production (PRO)** : garantit le déploiement, l'exploitation et la maintenance des infrastructures de production de manière efficiente, ainsi que la conduite de l'ensemble de ces infrastructures ;
- **Commercial (COM)** : assure la satisfaction des clients par la commercialisation de produits et prestations profitables et en phase avec le marché ;
- **Services partagés (SPAR)** : fournit des prestations transversales efficientes et répondant aux besoins des SiL et défend leurs intérêts face aux parties prenantes ;
- **Secrétariat général (SGSIL)** : soutient la direction des SIL et participe à la mise en œuvre de politiques publiques de la Ville.

Les synergies attendues des regroupements par compétences, de l'uniformisation des pratiques et des outils et de l'informatisation accrue des processus doivent permettre aux SIL de libérer, à terme, des ressources pour leurs secteurs de développement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SGSIL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SIL et secrétariat du directeur
- soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- coordination des projets énergétiques interservices

Portail énergie/équiwatt

- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- étude, réalisation et suivi de projets énergétiques
- délégué à l'énergie: représente la Ville et participe à des actions et à des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cité de l'énergie, Convention des maires)
- mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique équiwatt
- animation du centre d'information au public Contact Energies

Ateliers et formation (C-FOR!)

- gestion de l'atelier des SIL
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises

Bâtiments et infrastructures

- entretien des bâtiments des SIL
- réaménagement de locaux
- conciergerie pour le site Chauderon-Rue de Genève-Arches

Contracting

- direction du projet de contracting des Plaines-du-Loup
- préparation de l'organisation générale de la prestation de contracting et recrutement de l'équipe à constituer

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGSIL	18.05	17.74	22.85	19.54
C-FOR / SGSIL	10.50	10.50	10.50	10.50
Energie	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	32.55	32.24	37.35	34.04

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 4.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGSIL	31	17.74	33	19.54
C-FOR / SGSIL	11	10.50	11	10.50
Energie	4	4.00	4	4.00
Total service	46	32.24	48	34.04

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
C-FOR / SGSIL	45	43
Total service	45	43

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le responsable de la Division contracting, en charge du projet de contracting des Plaines-du-Loup, a été transféré au 1^{er} janvier 2017 du service commercial au secrétariat général. Il disposera à terme d'une équipe dédiée, dont le recrutement a commencé en 2017 (un collaborateur déjà engagé et deux postes ouverts en cours de recrutement). Ce rattachement était transitoire puisque la Division contracting doit rejoindre la Division « installations pour tiers » du Service production, dans le cadre de la réorganisation Ariane des SIL. Le rattachement au SGSIL a permis de le placer sous la même responsabilité que le collaborateur ayant réalisé le projet pilote Sirius, qui était un test en matière de pompes à chaleur avec sondes géothermiques à 500 mètres en vue de leur utilisation à grande échelle dans le quartier des Plaines-du-Loup.

THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

équiwatt

L'objectif d'équiwatt est de soutenir et d'inciter les particuliers et les entreprises à diminuer leur consommation énergétique, qu'elle soit électrique ou thermique. Les événements et évolutions notables pour l'année 2017 sont les suivants :

- opération éco-sociale à la Bourdonnette : elle s'est tenue du 19 septembre au 6 octobre. Plus de 80% des logements du quartier, soit 399 appartements, ont bénéficié d'une visite de la part des ambassadeurs. Entre autres résultats, 3'070 ampoules LED ont été installées, plus de 80 écoliers ont suivi des ateliers de sensibilisation et tous les ménages concernés ont bénéficié de conseils en économie d'énergie ;
- Contact équiwatt et équiwatt mobile : l'espace d'information sur l'efficacité énergétique « Contact énergies » a été rebaptisé « Contact équiwatt » afin de marquer son intégration dans ce programme. Par ailleurs, depuis octobre, cet espace se décline en version mobile avec le bus équiwatt qui sillonne l'agglomération lausannoise un jour par semaine ;
- nouveau plan d'action « Prime électroménager » : ce plan a été lancé en mai. Il propose des subventions lorsqu'un appareil électroménager efficace est choisi pour remplacer un équipement obsolète. Ce plan s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux gérances ;
- nouveau plan d'action « Grands consommateurs » : ce plan a été lancé en juin. Il cible les grands consommateurs d'énergie au sens de la loi vaudoise sur l'énergie, en leur proposant des subventions pour des projets d'amélioration énergétique allant au-delà des exigences légales ;
- nouveau plan d'action « Petits et moyens consommateurs » : depuis novembre, ce plan remplace le plan Eclairage performant. Le nouveau plan est plus simple et couvre un plus large éventail de mesures d'économies d'énergie.

Depuis son lancement, équiwatt a permis l'économie de 1'363 MWh/an (420 MWh/an en 2016, 943 MWh/an en 2017, ce dernier chiffre étant encore provisoire). Selon l'objectif défini dans le préavis N° 2014/65 qui a permis de valider le lancement du programme, 3'214 MWh/an auraient dû être économisés à la fin 2017. Cet objectif a toutefois été révisé sur la base de récents retours d'expérience du programme éco21 de Genève, qui ont abouti à des hypothèses d'économie moins ambitieuses. La prise en compte des différences entre les contextes lausannois et genevois a également permis d'affiner les objectifs. L'objectif révisé prévoyait ainsi une économie de 1'441 MWh/an pour les années 2016 et 2017. Le résultat global obtenu est donc proche de l'objectif. De façon plus détaillée, certains plans d'action ont dépassé les attentes tandis que d'autres ne les ont pas encore atteintes. Ils ont en effet subi une inertie assez commune pour ce type de plans mais qui n'avait pas été prise en compte dans l'étude préalable. La période qui s'est écoulée depuis le lancement du programme équiwatt et les efforts de communication conséquents entrepris commencent à porter leurs fruits. Le programme devrait donc déployer pleinement ses effets dans les années à venir.

Campagne de prospection géophysique

Afin de réduire les incertitudes sur les interprétations des profils sismiques réalisés suite à la campagne sismique de juillet 2016 (préavis N° 2016/1 « Campagne de prospection géophysique pour une valorisation optimale de la chaleur géothermique dans l'agglomération lausannoise »), un reprocessing des données acquises a été fait dans le but d'en améliorer l'image. Certaines failles, comme celle de la Venoge, sont confirmées et d'autres ont été redimensionnées.

Sur la base des nouvelles interprétations, trois sites prioritaires ont été identifiés pour le développement de projets de moyenne profondeur (entre 1'000 et 2'000 mètres de profondeur).

Un stagiaire de l'Université de Reykjavik a été engagé en juin et travaillera pendant une année sur le projet. A ce jour, et en collaboration avec le Musée cantonal de géologie, son travail a permis de créer un modèle géologique du sous-sol de l'agglomération lausannoise, qui servira par la suite de base pour les simulations d'exploitation de la ressource géothermique.

Piles à combustible (préavis N° 2012/25)

Après plusieurs reports dus à des optimisations du modèle de piles à combustible et une longue phase de certification de la part du fournisseur, trois piles à combustible ont été installées et mises en service en novembre à l'avenue de Morges 137 et rue Couchirard 4 et 6, dans les bâtiments du projet Sirius (pompes à chaleur géothermiques avec sondes à 500 mètres).

Pour rappel, les piles à combustible consomment du gaz naturel et produisent à la fois de l'électricité et de la chaleur. Les piles à combustible installées ont une puissance électrique et thermique de respectivement 1.5 kW et 0.5 kW. Le rendement électrique mesuré, proche de 62%, est particulièrement élevé. A ce jour les piles à combustible ont produit depuis la mise en service environ 2'000 kWh électriques et environ 700 kWh thermiques chacune.

Les chaudières traditionnelles convertissent le gaz naturel en chaleur par un processus de combustion qui produit différents polluants (CO₂, SO₂, PM 10, NO, NO₂). Une pile à combustible fait intervenir une réaction physico-chimique qui transforme le gaz naturel (CH₄) et l'oxygène de l'air (O₂) en chaleur et en électricité, tout en ne rejetant dans l'atmosphère que de la vapeur d'eau et du CO₂. Ce dernier gaz n'est présent que dans une proportion d'environ 70% par rapport au processus de combustion.

Installation de production de biogaz des Saugealles

En 2017, l'installation de biométhanisation des Saugealles a produit 316'763 kWh d'électricité (255'292 kWh en 2016), et fourni 73'055 kWh de chaleur à l'exploitation agricole (67'375 kWh en 2016). Cette production électrique, en progression par rapport à 2016 mais plus faible que celle planifiée (400'000 kWh), s'explique par une panne ayant entraîné l'arrêt de l'installation pendant plus d'un mois et par une alimentation en substrat qui doit encore être optimisée.

Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos

En 2006, une étude sur l'assainissement des installations de chauffage et de ventilation de la piscine de Mon-Repos avait mis en évidence des conditions particulièrement favorables, notamment une forte consommation de chaleur durant une grande partie de l'année, pour la réalisation d'une installation de micro-cogénération sur ce site.

En 2008, le Conseil communal a adopté le financement du projet qui faisait l'objet du préavis N° 2008/43. Le projet s'appuyait sur la société Eneftech Innovation S.A., une start-up issue de l'EPFL, pour le développement et la réalisation d'un module de cogénération d'une puissance de 30 kW. Il s'agissait alors du premier pilote industriel développé par cette société. En 2011, après plusieurs années de développement et de réalisation, un prototype est mis en service régulier sur le site de Mon-Repos. La machine a fonctionné à satisfaction durant trois ans, à l'exception de pannes mineures, allant jusqu'à plus de 2'000 heures de fonctionnement par année. La réalisation de ce prototype a permis à l'entreprise de le perfectionner et d'aboutir à un modèle commercialisé.

A partir de 2014, la machine de Mon-Repos a commencé à montrer des signes de fatigue, les circuits de lubrification et frigorigène et leurs composants vieillissant mal et souffrant de corrosion. Les pannes sont devenues plus fréquentes et le nombre d'heures de fonctionnement a significativement baissé (moins de 500 heures par année).

Le 14 mars 2016, après une extension mal maîtrisée de ses ventes à l'international, la société Eneftech Innovation S.A. a fait faillite. Les SIL se sont alors retrouvés sans prestataire pour la réparation de la machine de cogénération, alors en panne, ni pour son suivi et son entretien. La possibilité de confier ces tâches à une autre entreprise a alors été analysée. Cette analyse a notamment montré que les coûts de remise en état de la machine seraient très élevés. En effet, s'agissant d'un prototype, il aurait fallu que la nouvelle entreprise étudie et s'approprie la technologie mise au point par Eneftech et modifie ce qui doit l'être afin de fiabiliser la machine, ce qui serait allé bien au-delà d'une simple réparation.

Cette installation était un prototype installé pour tester une technologie et l'améliorer en vue d'une commercialisation. Le but poursuivi par sa réalisation a été atteint: elle a permis à une start-up de l'EPFL de lancer son produit et aux SIL d'améliorer leurs connaissances sur l'intégration et l'exploitation de machines de cogénération. Les SIL ont donc renoncé à poursuivre l'exploitation de la machine et vont procéder à son démantèlement. Il aura lieu, en principe, en 2018, lors de la période de fermeture estivale de la piscine.

Métamorphose : contracting des Plaines-du-Loup

Ce projet est financé par le préavis N° 2016/31. Une organisation de projet complète a été mise en place sous l'impulsion du chef de projet engagé à cette fin. Cette organisation a permis de renforcer la coordination avec le Bureau de développement Métamorphose, ainsi qu'avec les différents services de la Ville. Afin de garantir le planning de réalisation des études détaillées pour chaque pièce urbaine, trois bureaux d'ingénieurs ont été sélectionnés sur la base d'un appel d'offres public.

Suite à l'entrée en force du plan partiel d'affectation n° 1 (sur 4) et en vue de la réalisation des concepts d'ensemble, le concept technique des installations de contracting énergétique a été présenté aux investisseurs.

Nouvelle Convention des maires

Lausanne a adhéré à la Convention des maires – une initiative lancée en 2008 – le 10 février 2009. Par cette convention, la Ville s'est engagée à atteindre au minimum les objectifs suivants pour son territoire communal d'ici 2020 : réduction de 20% des émissions de CO₂, réduction de 20% des consommations d'énergie primaire, et augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le terme de cette première convention se rapprochant, la Commission Européenne (CE) et le bureau de la Convention ont décidé de proposer une nouvelle initiative pour 2030. Une nouvelle Convention des maires a donc été lancée en octobre 2015 en reprenant les objectifs de la CE : réduire d'au moins 40% les émissions de CO₂ (mesurés en tonnes par habitant, hors énergie grise) d'ici 2030 et préparer l'adaptation aux changements climatiques. La Municipalité a décidé d'adhérer à cette nouvelle convention.

La construction de TRIDEL, la mise en service du m2, la réalisation progressive des 3'000 logements durables couplée à l'augmentation des parts de marché du chauffage à distance et du gaz au détriment du mazout, ont déjà permis à Lausanne de réduire ses émissions de CO₂ en tonnes par habitant de 30% en 2016 par rapport à 2005. Plusieurs projets déjà en cours permettront d'obtenir de nouvelles réductions :

- la construction des futurs éco-quartiers (Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy);
- le développement des axes forts de transports publics urbains (AFTPU);
- l'extension du chauffage à distance, couplée aux projets de nouvelles productions d'énergie;
- la mobilité électrique, dont les ingrédients sont présents pour un futur déploiement à grande échelle.

Cet important potentiel de réduction supplémentaire des émissions de CO₂ devrait permettre à Lausanne d'atteindre le nouvel objectif fixé pour 2030.

C-For! Centre de formation et ateliers

Le C-For! a permis en 2017 à neuf apprentis d'obtenir leur certificat fédéral de capacité (CFC): trois automaticiens, trois polymécaniciens, deux mécaniciennes de production et un constructeur d'appareils industriels. Grâce à cette nouvelle volée d'apprentis sortants, le C-For! a pu fêter le 100^e CFC lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville. Trois critères ont été fixés afin de déterminer qui parmi les neuf sortants serait le nominé. Le premier critère était lié au mérite selon des notes données par les formateurs, le second était le résultat des notes de l'examen pratique, et le dernier critère résultait d'un entretien avec la responsable des ressources humaines du service et le secrétaire général. La moyenne de ces trois critères a permis de désigner le vainqueur du trophée, qui a reçu un livre de formules mathématiques en aluminium, fabriqué entièrement au C-For!.

Suite à une demande de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, le C-For! s'est investi pour des travaux dans le cadre de la création du parc d'aventures à Malley. Le C-For! a fourni de la main-d'œuvre pour des travaux électriques, ainsi que pour la pose de panneaux photovoltaïques. Les apprentis ont principalement travaillé sur la réalisation de lampes en acier créées à l'aide de matériaux de récupération. Ils ont également fourni deux plans de travail en inox pour les cuisines, afin d'équiper les locaux intérieurs des chalets. Ces travaux ont demandé de la créativité et ont permis aux apprentis de démontrer leur savoir-faire dans une application utile et concrète.

Concernant les travaux pour tiers de l'atelier, un taux d'activité identique aux années précédentes a été maintenu. On peut relever l'acquisition d'un nouveau client avec la société Sauter (automation) basée à Crissier. Ce nouveau contact a permis de donner des heures de production aux apprentis automaticiens, notamment pour la réalisation de coffrets et de boîtiers de commandes. Ceci est particulièrement réjouissant car c'est dans le domaine de l'automation que le C-For! rencontre le plus de difficultés à donner des travaux de série aux apprentis. Le secteur le plus sollicité reste la construction métallique, qui est souvent au maximum de ses possibilités en termes de ressources. La mécanique reste un secteur stable dans les travaux de production et confirme un besoin continu de prestations pour les services.

Le C-For! a terminé le travail d'analyse de son fonctionnement au regard de la norme Quality School Certificate (QSC) qui délivre un certificat suisse de qualité pour les écoles d'enseignement général et professionnel. La Municipalité a avalisé le principe de cette certification, qui sera très probablement décernée en 2018.

Au Salon des métiers, pour la deuxième année consécutive, le C-For! a partagé un stand avec Lausanne-Région et le Service du personnel de la Ville. Le C-For! a préparé des démonstrations réalisées par les apprentis au bénéfice des jeunes visiteurs, pour la plupart issus des écoles du Canton de Vaud. Ces derniers ont pu repartir avec des explications et souvent avec des objets façonnés sur le stand sous la direction des apprentis. Les apprentis ont fait un excellent travail de promotion et les activités ont rencontré un grand succès tout au long de la semaine. Les retours sont positifs de la part des parents et des enseignants. Cette semaine de promotion a permis de recevoir un grand nombre de demandes de stage, dans le cadre de la procédure de recrutement annuel. La bonne coordination avec Lausanne-Région offre une solution gagnant-gagnant. Le bilan global est lui aussi positif: ce stand conjoint est une excellente vitrine pour montrer l'engagement fort des communes dans la formation des apprentis.

Bâtiment et infrastructures

La transformation des combles du bâtiment de Chauderon 23, anciennement occupés par des archives diverses, en surfaces de bureau pour y accueillir une douzaine de collaborateurs, a été le chantier majeur pour les bâtiments en 2018. On peut également relever la rénovation complète de la grande salle de Pierre-de-Plan, y compris l'ensemble des installations techniques audio, vidéo et de projection.

SERVICE FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT (FASIL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Ressources humaines

- support RH de proximité
- engagement du personnel
- gestion des conflits

Sécurité et santé au travail

- conformité à la norme OHSAS 18001 (santé et sécurité au travail)
- sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôle du respect des consignes de sécurité
- gestion des équipements personnels de sécurité

Qualité et environnement

- mise à disposition des SIL d'un système de Management Intégré certifié ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement)
- préparation et supervision de la revue de direction
- organisation et participation aux audits internes

Comptabilité de direction

- tenue de la comptabilité des SIL
- préparation et suivi du budget
- gestion des immobilisations

Encaissements et contentieux

- gestion des encaissements et du contentieux
- suspension et rétablissement de fourniture

Controlling

- établissement des tableaux de bord financiers
- suivi des coûts et marges des différentes activités, projets et produits
- tenue de la comptabilité analytique

Informatique

- intégration, développement et exploitation des logiciels métiers des SIL, dont l'ERP SAP
- helpdesk
- gestion des sites intranet et internet des SIL

Affaires juridiques et réglementaires

- soutien juridique et réglementaire aux SIL
- défense des intérêts des SIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité de direction SIL	8.70	8.70	8.70	8.00
Controlling	3.00	3.00	3.00	2.80
Direction FASIL	1.60	1.00	1.60	1.00
Division juridique	6.50	6.30	6.50	6.30
Encaissements	12.90	11.40	12.90	11.60
Informatique	10.10	10.10	10.10	9.10
Qualité & Environnement	2.50	2.50	2.50	2.50
Ressources humaines SIL	6.50	5.80	6.50	5.80
Sécurité	1.00	1.00	1.00	1.00
Total service	52.80	49.80	52.80	48.10

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité de direction SIL	9	8.70	8	8.00
Controlling	3	3.00	3	2.80
Direction FASIL	1	1.00	1	1.00
Division juridique	7	6.30	7	6.30
Encaissements	12	11.40	13	11.60
Informatique	11	10.10	10	9.10
Qualité & Environnement	3	2.50	3	2.50
Ressources humaines SIL	6	5.80	6	5.80
Sécurité	1	1.00	1	1.00
Total service	53	49.80	52	48.10

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s) 0	entrant(s) 0
Total service	4	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Ressources humaines

L'année 2017 restera gravée dans la mémoire des responsables RH des SIL, le projet de réorganisation de leur direction (projet Ariane) ayant occupé l'entier de leur temps de travail, auquel s'est rajouté le travail récurrent. La démarche, en termes RH, a été passionnante, car rare dans une vie professionnelle, et elle a permis de mettre en place des procédures intéressantes et d'ouvrir de nouveaux champs d'action. L'objectif d'une refondation complète de l'organisation des SIL, avec un poste de travail pour chaque collaborateur/trice, sans licenciement, a été atteint, ce qui a été une grande source de satisfaction.

Il s'agit désormais d'accompagner la mise en œuvre de ce projet, construction d'un avenir qui paraît stimulant pour le personnel.

Sécurité et santé au travail

Concernant les statistiques accidents professionnels, la gravité a diminué en 2017, avec 133 jours d'absence (201 en 2016), mais la fréquence a augmenté, principalement des cas bagatelles (absence de moins de 3 jours).

L'analyse des accidents montre que les chutes et les glissades de plain-pied sont à nouveau à la fois les cas les plus nombreux et les plus graves. Suivent les blessures aux mains ; de ce fait, la campagne « port de gants » sera intensifiée en 2018. Il est à noter qu'un seul accident sans gravité est à déplorer dans le domaine électrique. En outre, malgré un grand démontage d'une des turbines (opération exécutée tous les 30 ans), aucun accident n'est survenu à l'usine de Lavey en 2017.

Pour les accidents non-professionnels, le bilan est moins positif, avec une augmentation de la gravité en jours d'absence et une fréquence identique à l'an passé. Là aussi, les chutes et glissades sont encore les principales causes, suivies par les accidents de sports d'hiver et de jeux de balles.

En collaboration avec l'Unité santé et sécurité au travail (USST), des mesures relatives à l'ergonomie ont été prises pour huit postes de travail. Quant à la protection de la maternité, deux postes ont été évalués. Une analyse a été faite sur le domaine de l'accessibilité universelle de la Ville aux personnes en situation de handicap, dans le cadre de la démarche globale en cours pour l'ensemble de l'administration.

De nombreux cours de sensibilisation ont été dispensés au sein des SIL :

- cours au centre d'essai et de formation (CEF) sur l'électricité (56 personnes);
- formation de premiers secours pour les électriciens et l'usine de Lavey (67 personnes);
- séminaire SIL « Sécurité et santé au travail » (31 personnes);
- formation incendie à la Rama concernant, par rotation, tous les collaborateurs des SIL (51 personnes);
- formation délégués sécurité, deux jours (4 personnes).

Qualité et environnement

Afin de préparer les SIL à la nouvelle manière de fonctionner qu'implique la nouvelle organisation, l'Unité qualité et environnement a accompagné 31 nouveaux responsables de processus pour la définition de 116 processus. Certains décrivent les interactions entre services et entre divisions, d'autres expriment la manière de remplir la mission ou d'atteindre les objectifs des divisions. Ces processus ont été décrits en respectant les stratégies fonctionnelles des SIL réorganisés (soit l'attribution de responsabilité centralisée pour certaines activités), et en prenant soin d'intégrer les exigences des versions 2015 des normes ISO 9001 (satisfaction des clients et amélioration continue) et ISO 14001 (environnement).

Un autre chantier de l'Unité qualité et environnement a été la revue complète de la veille légale environnementale et de l'analyse du cycle de vie des activités des SIL ayant un aspect environnemental significatif.

Comptabilité de direction

La comptabilité de direction a participé activement à la détermination de la structure comptable de la nouvelle organisation des SIL, ce qui a permis de disposer d'une structure financière prête (budget par service) à l'ouverture de l'exercice 2018.

Deux autres projets ont occupé une place particulière: les changements des taux de la TVA et l'harmonisation du trafic des paiements selon la norme ISO 20022, tous deux entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Ces deux projets ont nécessité des modifications importantes du progiciel de gestion intégré (communément appelé ERP pour « enterprise resource planning » en anglais) ainsi que de nombreux tests.

Encaissements et contentieux

La gestion des tournées clients en défaut de paiement a été optimisée avec la mise en place d'un nouvel outil de pilotage (cockpit NR4). Les échanges avec les offices des poursuites ont en outre été automatisés.

Controlling

Dans un contexte où le projet de réorganisation Ariane a fortement impacté ses collaborateurs, l'unité a assuré ses activités traditionnelles tout en jouant un rôle important dans la détermination des futurs flux financiers et organisationnels. La refonte profonde de la structure comptable de l'ERP a sollicité l'essentiel des ressources de l'unité durant cette exercice et se poursuivra durant le premier semestre de l'exercice futur.

Informatique

Le système d'information des SIL s'est préparé à accueillir le nouveau module pour la gestion des clients et de la stratégie marketing (CRM). Plus d'une vingtaine d'interfaces ont été réalisées afin d'intégrer le CRM à l'ERP des SIL et aux différentes plateformes de gestion. La mise en production du CRM est prévue pour 2018.

L'importance croissante de la production décentralisée d'électricité et de l'autoconsommation pose de nouveaux défis aux réseaux électriques. Les systèmes de mesure intelligents sont désormais obligatoires: les gestionnaires de réseau électrique disposent de dix ans pour assurer un large déploiement des compteurs intelligents. Les SIL ont testé plusieurs plateformes et modes de communication entre les compteurs smart et l'ERP des SIL. Le choix définitif d'une plateforme a été fait en 2017.

Affaires juridiques et réglementaires

L'année 2017 fut une année très chargée. Les plus gros dossiers ont été le recours au Tribunal administratif fédéral (TAF) contre la décision du régulateur en matière d'électricité (ElCom) concernant les tarifs d'électricité 2009 et 2010, le soutien à l'activité de contracting du projet des Plaines-du-Loup, le rapprochement avec netplus.ch, le développement d'un nouveau plan d'équiwatt, la création de la société LaZur SA et la signature du contrat de contracting entre cette dernière et la société Centre Sportif de Malley SA.

Les SIL ont participé à la consultation sur la révision des ordonnances d'application de la Stratégie énergétique 2050, qui ont été adoptées par le Conseil fédéral en novembre 2017. Il s'agissait pour les SIL d'évaluer les impacts économiques, financiers et stratégiques du nouveau cadre réglementaire, et d'en préparer la mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2018.

SERVICE COMMERCIAL (SILCOM)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration et projets

- budget, suivi du tableau de bord, gestion du SMI et processus qualité du service
- projets particuliers, enquêtes et gestion centralisée des contrats
- support administratif (secrétariat) à disposition des différentes divisions et du chef de service

Support clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets
- renseignements sur les factures des SIL et gestion des facilités de paiement
- traitement du courrier et des réclamations
- gestion des corrections de factures
- supervision du projet CRM et formation
- traitement des demandes Subvention80

Relation clientèle

- acquisition et suivi des clients
- gestion des contrats

Systèmes

- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- établissement des 750'000 factures annuelles des SIL

Développement

- développement de diverses prestations liées aux énergies
- prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- marketing des produits liés aux énergies
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et des prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- tenue des statistiques de vente de gaz et de l'électricité
- gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement en gaz et en électricité
- gestion des relations commerciales avec les fournisseurs d'énergie, les partenaires et les autoproducteurs
- certification des productions d'électricité et gestion du commerce des garanties d'origine
- établissement du marquage annuel de l'électricité
- gestion des différents modes et systèmes de rétribution pour le courant d'origine photovoltaïque produit sur la zone de desserte des SIL

Communication institutionnelle

- garant de la charte graphique des SIL
- stratégie de communication institutionnelle et plan de communication globale
- communication interne

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SILCom	9.30	9.30	8.70	8.70
Développement	16.90	15.90	16.20	16.20
Relation clientèle	9.80	7.80	9.80	8.80
Support clientèle	18.60	18.60	18.60	18.60
Systèmes	20.70	19.60	20.20	19.90
Total service	75.30	71.20	73.50	72.20

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SILCom	10	9.30	9	8.70
Développement	17	15.90	17	16.20
Relation clientèle	8	7.80	9	8.80
Support clientèle	21	18.60	21	18.60
Systèmes	21	19.60	22	19.90
Total service	77	71.20	78	72.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	4
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
Total service	3	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2017 a été caractérisée par la mise en œuvre de la réorganisation des SIL, la conduite du projet CRM (préavis N° 2014/57 « Outil communal de gestion de la relation avec les clients et les citoyens ») et des projets de contracting (préavis N° 2016/31 « Ecoquartier des Plaines-du-Loup: financement du contracting énergétique – *Développement des activités de services énergétiques des Services industriels* – Validation du périmètre d'activités des Services industriels ») débouchant notamment sur la constitution de la société LaZur Energie.

Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2017, entrés en vigueur au 1^{er} janvier, ont été publiés le 31 août 2016. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). La hausse moyenne pour un ménage lausannois avec le tarif Profil Simple nativa® a été de 0.15 ct/kWh (y c. TVA), soit environ 0.6% ou CHF 5.- par an. Les taxes 2017 ont diversement varié : les coûts des services système prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau sont passés de 0.45 ct/kWh à 0.4 ct/kWh, alors que le financement prévu par la loi sur l'énergie (LEne) est passé de 1.3 ct/kWh à 1.5 ct/kWh (1.4 ct/kWh pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et 0.1 ct/kWh pour les mesures de protection des eaux).

La part de consommation d'électricité nativa®, d'origine 100% renouvelable, reste élevée.

Suite à la hausse des coûts d'approvisionnement par le fournisseur Gaznat S.A. (effet combiné de la hausse du prix sur le marché du gaz et de celui des contrats à long terme indexés au pétrole), les tarifs du gaz naturel ont été adaptés au 1^{er} octobre 2017. Les tarifs destinés à la cuisson et ceux pour le gaz naturel carburant (GNC) sont restés stables. Pour les tarifs Multi, qui concernent la majorité des clients (chauffage et processus), la hausse est en moyenne de 3.8%, alors que les tarifs Interruptibles (processus industriels) ont augmenté en moyenne de 7.5%, après quatre baisses consécutives depuis 2015.

Neuvième année du marché libéralisé de l'électricité

Face à la baisse du coût de l'électron, les clients éligibles sont toujours plus nombreux à aller sur le marché. Cette tendance s'est maintenue en 2017.

Electricité : mouvements d'énergie 2017

La baisse globale de la fourniture d'électricité est de l'ordre de 4% par rapport à l'année précédente.

Les températures journalières de 2017 ont été globalement plus élevées que la moyenne, malgré deux périodes plus froides observées durant les mois de janvier et d'avril. Les débits moyens des cours d'eau suisses ont été inférieurs à la normale multi-annuelle durant l'entier des mois d'avril à août. De ce fait, la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey a été inférieure d'environ 35 GWh par rapport à la moyenne. La production 2017 est la plus basse de ces vingt dernières années, si l'on fait abstraction de l'année 2011, durant laquelle a eu lieu un arrêt total de deux semaines de l'aménagement afin de pouvoir inspecter la galerie d'amenée d'eau. Complétée par la production en constante augmentation des centrales photovoltaïques de SI-REN S.A., la production propre a permis de couvrir environ 45% des besoins annuels en énergie électrique des SIL.

La contribution énergétique de l'usine d'incinération des déchets urbains combustibles TRIDEL a atteint cette année son record absolu. La moitié de cette production est reconnue comme étant d'origine renouvelable et cette part bénéficie depuis 2015 de la rétribution à prix coûtant (RPC) de Swissgrid.

Prix de marché, certification et marquage de l'électricité

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 5.18 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en hausse de 24% par rapport à celui de 2016. Dans les faits, sa valeur en €/kWh a progressé d'environ 21% et les fluctuations du taux de change avec l'euro ont eu pour effet d'encore augmenter l'écart pour le prix exprimé en ct/kWh. La possibilité de voir apparaître des prix négatifs lors de périodes de très basse consommation existe depuis 2014. Cette situation n'est cependant que très sporadique. Elle ne s'est produite que durant le seul après-midi du dimanche 30 avril entre 12h00 et 17h00, générant durant cette période un prix moyen de 3.7 ct/kWh. A l'opposé, les prix horaires maximaux ont dépassé les 10 ct/kWh à 276 reprises, pour moitié en janvier, et le reste en novembre et décembre à parts égales. Le prix horaire maximal 2017 a été de 19.52 ct/kWh en date du jeudi 26 janvier entre 8h et 9h.

Les labels naturemade et TÜV SÜD de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne, de SI REN S.A. et de quelques partenaires fournisseurs ont été vérifiés avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé sur deux jours. Les ventes annuelles du produit électrique certifié « nativa® plus » ont également été contrôlées.

L'établissement annuel du marquage de l'électricité résulte de la législation fédérale en vigueur. Sa communication obligatoire à tous les consommateurs finaux a été effectuée dès le mois de septembre au moyen du bulletin SIL Info. Le marquage des SIL est effectué depuis 2014 à 100% au moyen de garanties d'origine.

Rétribution du courant injecté d'origine photovoltaïque (RPC)

Le nombre de projets d'installations photovoltaïques placés en liste d'attente par Swissgrid pour de nombreuses années a continué de croître, faute de moyens suffisants accordés au système de la RPC. Une révision complète du système a été élaborée par le Parlement puis acceptée par le peuple suisse en votation populaire. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Elle généralise notamment l'octroi par Swissgrid d'une rétribution unique pour les nouvelles centrales photovoltaïques dont la puissance installée est inférieure à 100 kW (anciennement 10 kW), en lieu et place de l'octroi de la RPC, dont l'accès est désormais très limité. Le système de rétribution subsidiaire mis en place par la Ville de Lausanne pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois devra donc vraisemblablement être adapté en conséquence, car le nombre d'installations qui peuvent en bénéficier va rapidement se réduire du fait de cette nouvelle législation. Les producteurs photovoltaïques vont de plus en plus choisir de consommer eux-mêmes une bonne partie de leur propre production, réduisant d'autant leurs achats d'électricité. C'est cette économie d'achat qui contribue essentiellement au retour sur investissement pour le producteur, et non plus la rétribution pour l'électricité excédentaire refoulée sur le réseau. La palette de tarifs de rachat d'électricité, ainsi que de prestations diverses dans ce domaine, a été actualisée pour le 1^{er} janvier 2018.

Le nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution des SIL augmente continuellement. A fin 2017, il atteint environ 690 unités, tous types de rétribution confondus. Le rythme de construction est en moyenne de quatre à cinq nouvelles installations par semaine. En raison de ce nombre désormais important, des outils semi-automatisés ont été mis en place, notamment pour établir les décomptes de fin d'année, effectuer les opérations de rétribution et envoyer les données relevant de la déclaration obligatoire des garanties d'origine.

Gaz : mouvements d'énergie 2017

Les achats de gaz en 2017 se sont montés à 1'913 GWh, avec une légère augmentation de 15 GWh (+0.8%) par rapport à 2016. Cette hausse s'explique par un mois de janvier 2017 très froid.

Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand (NCG) s'est établi à 17.57 €/MWh pour la livraison d'une quantité horaire constante de gaz sur toute la journée (livraison en ruban). Ce prix est en hausse de 23.4% par rapport à celui de 2016. Il faut toutefois noter que le marché spot ne représente qu'une part restreinte de l'approvisionnement en gaz des SIL, la majeure partie étant sécurisée par des contrats à long terme.

Evolution des consommations de gaz naturel carburant

En 2017, les ventes de GNC (355 tonnes) aux Transports publics lausannois (tl) ont augmenté de 21% par rapport à 2016, suite à un engagement plus important de leurs 13 véhicules GNC sur la deuxième partie de l'année. Les consommations par les véhicules SIL et les privés (192 tonnes) ont par contre diminué de 3% sur la même période, notamment par manque de disponibilité de la station de la Borde et la fermeture de celle de Perrelet.

Cinquième année d'ouverture du marché du gaz

Un deuxième client, au bénéfice d'un contrat de marché avec les SIL, a notifié sa décision de s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur.

Raccordements au gaz et au chauffage à distance

Sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz, l'acquisition de clients a augmenté avec une puissance à raccorder de 49.3 MW.

La demande pour les raccordements au chauffage à distance a légèrement augmenté, malgré la limitation imposée par les capacités de production de chaleur. La puissance à raccorder s'élève à 5.2 MW (4.8 MW en 2016). En prenant en compte également les raccordements effectués par CADOUEST S.A., la puissance totale à raccorder se monte à 6.3 MW.

Développement de produits

Le développement de l'offre photovoltaïque SIL « solanne » s'est poursuivi avec succès auprès des particuliers. Comme en 2016, l'offre « solanne », enrichie d'offres de boilers avec pompes à chaleur et d'accumulateurs, était présente à Habitat – Jardin 2017. Elle a également fait l'objet d'une importante promotion ciblée via internet.

Sponsoring

Plusieurs contrats de sponsoring visant à promouvoir l'image des SIL et à soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise se sont poursuivis ou ont été renouvelés : Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Défi Sportif lausannois, les 20KM de Lausanne, Festival de la Cité et Festival Lausanne Lumières, notamment.

Etudes, bilans et diagnostics énergétiques

L'Unité études énergétiques s'est consacrée, sur mandat du Bureau des permis de construire du Service d'urbanisme, au contrôle du respect de la législation vaudoise en matière d'énergie dans la construction. En 2017, 859 dossiers ont été analysés, dont 563 soumis à permis de construire. Pour l'activité d'audit énergétique, 6 bilans (17 en 2016), 50 CECB® (8 en 2016), 6 CECB® Plus (-) et 4 études de bâtiments privés et publics ont été réalisés. Quatre dossiers de permis ont été analysés pour le compte d'une autre commune. 22 analyses (21 en 2016) des consommations d'énergie, principalement électrique, ont été effectuées à domicile, accompagnées de conseils et renseignements aux clients.

Contracting

Durant l'année 2017, les SIL et ewz ont fondé la société LaZur Energie SA pour concevoir, réaliser et exploiter, sous forme de contracting, les équipements de production des énergies du futur centre sportif de Malley.

Factures

En 2017, 747'785 factures annuelles (environ 900'000 en 2013) ont été émises, dont 62'490 e-factures (8.35%).

Support clientèle

L'année 2017 a été principalement marquée par la poursuite du projet CRM (Citizen Relationship Management). De nombreux supports ont été réalisés et des formations régulièrement dispensées, dans le cadre d'un concept d'accompagnement au changement.

Communication institutionnelle

Les SIL éditent trois publications à l'intention de leurs clients, disponibles sur www.lausanne.ch/SILpublications :

- le bulletin SIL Info est envoyé avec chaque facture: nouveautés, services, manifestations, écogestes, tels sont les thèmes qui y sont abordés. Une page est également réservée à la Ville pour les communications des autres directions;
- le magazine SInergies, destiné aux grands clients et partenaires, présente deux fois par an les coulisses et les projets des SIL;
- le rapport d'activité, qui offre chaque printemps un panorama des événements et activités des SIL.

On peut encore relever le développement et la mise en ligne d'un nouveau site internet dédié au projet éolien EolJorat Sud : www.eoljoratsud.ch.

Manifestations

Habitat-Jardin, Mosaïque de Pâques, Journée lausannoise du vélo, Festival de la Cité, Christmas Midnight Run on encore étape du rallye de vélos solaires « Sun Trip Tour 2017 » à la Riponne pour promouvoir les véhicules énergétiquement efficaces : plus de 70 événements et séminaires ont été organisés pour promouvoir l'image des SIL et de la Ville. Les SIL ont participé à 13 marchés du samedi et animé un chalet sur la place de la Louve, auprès de l'œuvre proposée par les SIL pour le Festival Lausanne Lumières.

SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du service en lien avec celle de la direction des SIL
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

Production

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- assurer l'exploitation du réseau électrique dans la zone de desserte valaisanne (Réseau VS)
- assurer l'exploitation d'aménagements hydroélectriques tiers et locaux

Conduites Réseaux - Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan (CEPP)

- conduire et surveiller en temps réel le réseau de distribution d'électricité
- assurer la continuité de la fourniture d'électricité et les mouvements d'énergie
- gérer les appels clients 24h/24h

Interventions & Réparations

- assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- opérer les manœuvres dans le réseau
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations
- surveiller la qualité de la fourniture

Activités Clients & Entretien

- acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- gérer le système Energy Data Management (EDM) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- développer des projets liés aux systèmes de comptage intelligent (Smart Metering)
- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension (OIBT)
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité en collaboration avec le Service commercial
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- assurer la maintenance des postes haute, moyenne et basse tension (HT, MT et BT)

Gestion Réseaux

- assurer et planifier la gestion des actifs
- dimensionner les extensions et le renouvellement du réseau de distribution HT, MT et BT
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- gérer l'ensemble des projets sur le réseau et les postes de transformation
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

Montage

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien
- construire et renouveler les postes HT
- organiser le tri des déchets du service
- outillage, magasin et équipements pour le personnel de terrain
- tirage des câbles MT et BT
- assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations

Eclairage public

- mettre en œuvre le Plan lumière de la Ville
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes aux alentours
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

- gérer le FEE

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Activités clients et entretien	34.90	34.80	34.90	33.80
Conduite réseaux - CEPP	19.95	18.95	19.95	18.95
Direction(SEL)	16.40	15.20	16.40	15.20
Eclairage public	16.40	15.40	16.40	15.40
Gestion réseaux	44.35	45.05	43.35	41.75
Interventions et réparations	1.00	1.00	1.00	1.00
Montage	53.60	53.60	53.60	51.60
Usine de Lavey	22.70	21.50	22.70	22.70
Total service	209.30	205.50	208.30	200.40

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Activités clients et entretien	34	34.80	34	33.80
Conduite réseaux - CEPP	19	18.95	19	18.95
Direction(SEL)	17	15.20	17	15.20
Eclairage public	16	15.40	16	15.40
Gestion réseaux	48	45.05	45	41.75
Interventions et réparations	1	1.00	1	1.00
Montage	55	53.60	53	51.60
Usine de Lavey	22	21.50	23	22.70
Total service	212	205.50	208	200.40

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Montage	7	7
Total service	7	7

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	4
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
Total service	12	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	11

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Projet Lavey+

En raison du contexte économique difficile dans le domaine de la production de l'électricité, la Municipalité avait décidé, en 2015, de suspendre l'avancement du projet Lavey+ dans l'attente de la décision fédérale sur les aides à l'investissement prévues pour les nouvelles productions hydroélectriques. Le 21 mai 2017, le peuple suisse a accepté par votation référendaire la loi sur l'énergie révisée, entrée en force au 1^{er} janvier 2018.

La nouvelle ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEnR) complète les dispositions portant sur les contributions d'investissement, notamment pour les agrandissements notables d'installations hydroélectriques. La priorité sera donnée aux investissements présentant une production supplémentaire la plus importante par rapport à la contribution. La garantie de pouvoir bénéficier d'une telle contribution ne pourra être demandée qu'après avoir obtenu la délivrance du permis de construire exécutoire. Aucun nouvel engagement pour une contribution ne sera pris au-delà de 2030.

Sur la question des assainissements (charriage et passe à poissons), les discussions se poursuivent entre les autorités valaisannes et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) quant à une entrée en matière sur le remboursement des mesures à entreprendre avant 2031.

Dans un contexte économique (prix de marché du kWh) et institutionnel (droit de retour et renouvellement des concessions en 2030) qui reste très difficile, les modalités prévues pour obtenir une contribution d'investissement et le financement des mesures d'assainissement, ainsi que l'enchaînement possible des différentes opérations, sont en cours d'évaluation.

Projet Massongex-Bex-Rhône (projet MBR)

Le traitement des oppositions consécutives à la mise à l'enquête des demandes de concessions déposées fin 2016 par le consortium MBR, constitué de Romande Energie, Forces Motrices Valaisannes et Lausanne, auprès des autorités concédantes valaisanne et vaudoise, s'est poursuivi.

La nouvelle société MBR SA sera créée au moment de l'octroi des concessions, soit en principe à fin 2018, la participation lausannoise étant soumise à l'aval du Conseil communal. Les études de projet d'ouvrage se poursuivront ensuite avant l'établissement des demandes d'autorisations de construire, l'objectif restant une mise en exploitation de l'aménagement vers 2024-2025.

Etude sur la conduite du réseau à haute tension

Ce projet, qui vise une meilleure gestion du réseau électrique en temps réel (préavis N° 2014/24), est terminé et les objectifs ont été atteints. Une suite est envisagée pour que ce projet évolue vers une solution pérenne.

Exploitation de l'aménagement de Lavey

En 2017, l'aménagement hydroélectrique de Lavey a produit 364.9 GWh (389.4 GWh en 2016). Le débit moyen annuel du Rhône - 146 m³/s contre 157 m³/s en 2016 et 173 m³/s en 2015 - explique cette production en dessous de la moyenne pluriannuelle. Ce niveau de débit est lié principalement à l'hydrologie des eaux du Rhône, caractérisé en 2017 par un moindre apport d'eau issu de la fonte des neiges consécutivement à un faible niveau d'enneigement et à un haut niveau d'ensoleillement durant l'hiver 2016-2017. De plus, le niveau de pluie a été faible durant les mois d'été. A noter qu'à ce jour, près de 40% du volume d'eau mesuré s'écoulant en Suisse est alimenté par la fonte des neiges.

Selon les débits utilisables dépendant de l'hydrologie (au fil de l'eau) et de l'apport des débits turbinés en amont (aménagements à accumulation), le ratio entre les pertes de production et la production est de moins de 2%. Ces pertes sont dues principalement à la révision complète du groupe turbine-alternateur N° 1 effectuée entre octobre 2016 et juin 2017. Ce groupe a été remis en service le 26 juin 2017. La dernière grande révision de ce groupe remonte à la saison d'hiver 1986-1987 (30 ans). Cette nouvelle grande révision montre que les compétences nécessaires sont bien maîtrisées par le personnel du secteur mécanique et électrique de Lavey.

Le remplacement du dégrilleur automatique par un nouveau type à bras hydraulique ainsi que par la réfection de sa voie de roulement à la hauteur de la prise d'eau, commencé en octobre 2016, s'est terminée en mai 2017, comme prévu dans le préavis N° 2015/89. Une marche probatoire de trois mois durant l'été a permis de l'expérimenter tout en effectuant des mises au point techniques et des adaptations dans l'exploitation de la prise d'eau. La réception opérationnelle du nouveau dégrilleur a eu lieu le 10 octobre 2017.

Durant l'été, la réhabilitation de la grue-portique à batardeaux d'origine a été réalisée en prévision de la campagne de révision des trois vannes du barrage qui a débuté durant l'hiver 2017-2018, et en prévision de l'inspection de la galerie d'amenée d'eau (arrêt d'usine), qui s'effectuera en automne 2018. Ces révisions et cette inspection préventives se planifient respectivement tous les dix ans et tous les neuf ans.

Depuis le 2 mai 2016, la conduite à distance partielle de l'aménagement s'effectue depuis le CEPP. A ce jour, le retour d'expériences durant deux saisons d'été a permis de consolider cette nouvelle organisation. Elle permet de concentrer tout l'effectif de l'usine à la maintenance des installations et à la gestion des actifs hydrauliques.

Exploitation des aménagements hydroélectriques tiers

Suite à l'intégration, fin 2016, au système de supervision de Lavey de l'aménagement de la centrale de La Rasse, sis sur la commune d'Evionnaz, qui vient s'ajouter aux centrales de Forces Motrices de l'Aboyeu et du Bouët, toutes deux sises sur la commune de Collonges, trois aménagements tiers sont désormais surveillés à distance depuis le centre de conduite

de Lavey et du CEPP. L'exploitation de ces trois aménagements exige de l'effectif de Lavey des rondes de surveillance périodiques, des interventions et des dépannages du service de piquet, de la conduite locale et à distance, ainsi que des entretiens et de la maintenance sur leurs installations.

Le remplacement du régulateur de tension et de la synchronisation ainsi que la réfection de la roue turbine ont été réalisés pour la centrale de l'Aboyeu, en étroite collaboration avec la société HYDRO Exploitation S.A.

La production de ces trois aménagements a été inférieure de 5 à 20% à la moyenne des dix dernières années du fait du faible niveau d'enneigement et du haut niveau d'ensoleillement durant l'hiver 2016-2017.

Exploitation du réseau valaisan

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les SIL ont mandaté la société SEIC S.A. pour assurer la gestion opérationnelle des travaux sur leur réseau électrique valaisan, y compris service de piquet. Tous les travaux relatifs à l'exploitation, à la construction et à l'entretien des installations des SIL sont ainsi gérés et dirigés par SEIC S.A.

Des remplacements de postes moyenne tension sont en cours de réalisation ainsi que des projets d'extension par l'implantation de nouveaux postes utiles à une meilleure couverture d'alimentation basse tension du réseau de St-Maurice.

Conduites des réseaux - CEPP

En 2017, le total de l'énergie distribuée par les SIL s'est monté à 1'363 GWh, soit une baisse de 0.4% par rapport à 2016. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 239 MW le mercredi 25 janvier entre 12h et 13h par une température extérieure de -5.0 °C. Avec une valeur de 10.7°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 0.6°C à la moyenne multi annuelle 1960-1990 de l'Institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la distribution entre le réseau des SIL et les réseaux avals de SIE S.A., Pully, Paudex, Belmont, Romanel, Lutry et St Maurice.

Energie distribuée dans le réseau des SIL (y compris pertes réseau)	872 GWh	64.0%
Energie distribuée vers les réseaux avals	491 GWh	36.0%
Energie totale distribuée au réseau SIL et réseaux avals :	1'363 GWh	100%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont des SIL et celle produite par des installations de production raccordées au réseau. Les principales installations de productions sont Lavey et Tridel.

Energie soutirée au réseau amont	909 GWh	66.7%
Energie produite dans le réseau SIL	454 GWh	33.3%
Total	1363 GWh	100%

Le renouvellement du système de téléconduite SCADA et de gestion de réseau selon le préavis N° 2015/63 est terminé.

Montage et interventions sur les réseaux

Les réseaux 220 kV, 125 kV et 50 kV n'ont subi aucune avarie majeure, mais ont connu cinq déclenchements qui n'ont toutefois engendré aucune coupure chez nos clients.

Le réseau à moyenne tension (MT) a subi moins d'une dizaine d'avaries durant l'année et le réseau à basse tension (BT) un peu plus d'une vingtaine.

Les réseaux MT et HT ont été manœuvrés pour des raisons de travaux à 459 reprises. Les services de piquets BT et MT sont quant à eux intervenus 444 fois.

Les entreprises de génie civil ont provoqué 17 pannes dues à l'endommagement des câbles souterrains.

Les réseaux MT et BT ont fait l'objet de 372 chantiers, y compris branchements clients et installations provisoires de chantiers. Les équipes de dépannage ont dû intervenir sur 97 chantiers différents avec moins de 100 avaries pour l'année 2017. Environ 320 demandes de manifestation ont été traitées, dont 220 raccordements provisoires réalisés directement par les SIL.

Les travaux de renouvellement du poste haute tension de Romanel se sont poursuivis avec la réalisation du gros œuvre et du second œuvre, et la mise en service du second transformateur 220/125 kV.

Des modifications du réseau haute tension 50 kV permettent désormais de l'exploiter en boucles fermées, ce qui renforce la sécurité d'approvisionnement. Les équipements à moyenne tension du poste Léman ont été rénovés.

Le renouvellement et l'extension des réseaux moyenne et basse tension ont nécessité la pose de 23.4 km de liaisons BT et de 12.8 km de liaisons MT.

Plan lumière

La mise en œuvre du projet lié au plan lumière pour le quartier des Boveresses touche à sa fin. Les 26 mâts d'éclairage du chemin des Eterpeys ont été remplacés par des modèles analogues à ceux installés au chemin de Praz-Séchaud (2015). Des dessins d'enfants du collège de Coteau-Fleuri ont été choisis par la Société de développement des Boveresses pour être projetés dès l'année prochaine sur des immeubles du quartier afin de servir de repères visuels.

Dans l'esprit du plan lumière, la démarche participative nocturne du secteur Vinet-Beaulieu de 2016 a permis d'identifier les besoins d'éclairage dans le but d'améliorer le sentiment de sécurité.

Le réaménagement de la placette Pré-du-Marché, l'illumination de la Tour de l'Ale, l'adaptation en LED des luminaires de la rue de la Tour, l'amélioration de l'éclairage du chemin du Frêne ont répondu avec satisfaction aux attentes du collectif Vinet-Beaulieu et des habitants du quartier, qui ont fait part de leur satisfaction.

Renouvellement et extension de l'EP (éclairage public) : Vallée de la Jeunesse, site de Sauvabelin, Temple de Venes, parc de Chailly, parc de la Liberté, escaliers des Deux-Marchés, front Jomini, chemin du Trabandan, chemin de la Cure, chemin de la Coffette, chemin de Bois-Genoud, rue de la Tour (rétrofit LED), rue William-Haldimand (rétrofit LED), rue Mauborget (rétrofit LED), quai d'Ouchy (rétrofit LED) et impasse Sébeillon. L'éclairage de plusieurs passages piétons a également été amélioré et 87 luminaires de parcs assainis.

Grâce à des projecteurs LED de couleurs animant différents scénarii, la cheminée de Pierre-de-Plan et la place de la Navigation ont permis de soutenir et de participer aux journées internationales de diverses associations.

Pour les fêtes de fin d'année, une dizaine de projections d'images et plus de cinq cents décors lumineux ont été installés dans les rues du centre-ville, selon le concept d'éclairage événementiel prévu par le plan lumière.

Les SIL ont activement participé au Festival Lausanne Lumière avec l'œuvre des balançoires, rebaptisée « Comète », à la place de la Louve. Pour cette troisième participation, une nouvelle conception lumineuse a été développée par l'atelier Daniel Schlaepfer, en collaboration avec la division éclairage public.

Entretien des points lumineux

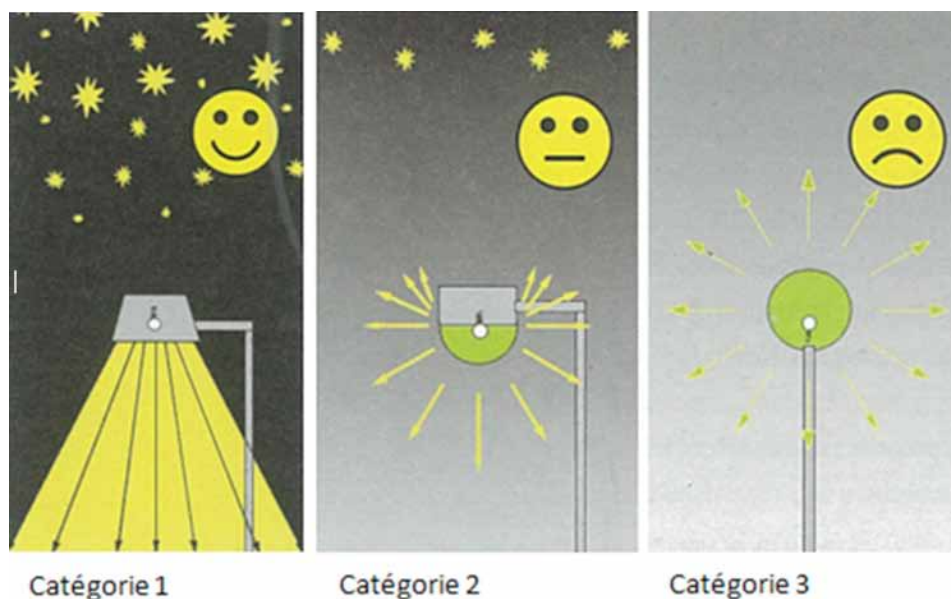
Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils sont devenus obsolètes. Ces travaux ont nécessité 919 interventions ponctuelles.

Un contrôle mécanique de 881 mâts d'éclairage a été réalisé par deux entreprises spécialisées, quatre mâts ont dû être remplacés de suite. De plus, un contrôle électrique a été effectué sur 2'508 installations d'éclairage public. Les contrôles statiques et électriques se pratiquent sur un cycle de cinq ans selon l'Ordonnance sur les installations à courant fort (OICF).

Nuisances atmosphériques directes

Dans le but d'améliorer la qualité visuelle nocturne, les SIL tendent au maximum à utiliser des luminaires à verres plats ou semi-bombés (catégorie 1), aux dépens des luminaires à verres bombés (catégorie 2) ou boules (catégorie 3).

Par rapport à la situation de 2016, le parc de luminaires lausannois s'est vu augmenté de 366 luminaires de catégorie 1 et diminué de 107 luminaires de catégorie 2, et 111 de catégorie 3.



Prestations d'éclairage public pour tiers

La maintenance des réseaux d'éclairage des communes d'Epalinges, de Jouxens-Mézery, du Mont-sur-Lausanne, de Saint-Sulpice et de Prilly, qui sont propriétaires de leurs installations, est contractuellement gérée par les SIL depuis 2012.

Des prestations d'études et de réalisations s'effectuent régulièrement pour les communes précitées ainsi que pour le Service des sports.

La Division éclairage public met à disposition les véhicules nacelle indispensables à diverses interventions aériennes : 49 demi-journées ont été prestées pour les différents services de la Ville.

Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

L'action du fond pour l'efficacité énergétique (FEE) s'étend à l'ensemble du domaine énergétique, à l'exception de l'enveloppe des bâtiments.

	Date	Montant accordé en CHF	Remarques
Actions pérennes déjà validées			
Soutien pour réalisation des bilans énergétiques (CECB) – préavis N° 2010/38	26.11.2010	500'000	Au total, 36 subventions attribuées depuis le début de l'opération pour un montant de CHF 56'134.-
RPC lausannoise pour les installations photovoltaïques	01.01.2017	640'000/an	CHF 640'000.- ont été attribués, pour la majeure partie à SI-REN
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	01.01.2017	60'000/an	Poste pourvu depuis 2009
Poste à 100% pour la gestion de «Contact Energies»	01.01.2017	130'000/an	Poste repourvu au 01.10.2012
Demandes acceptées par le Comité en 2017			
Etude sur l'utilisation optimale et la rentabilité des installations de stockage électrochimique avec prise en compte du vieillissement	08.03.2017	70'000	Développement d'un outil permettant de dimensionner et d'utiliser un système de stockage électrochimique de manière optimale qui servira de base au développement d'un logiciel permettant de piloter intelligemment les batteries
Carvelo2go	02.05.2017	50'000	Offre de partage de vélos-cargos électriques permettant à la population et aux entreprises d'accéder facilement et à un prix modique aux vélos électriques de transport
Terrain Aventures Malley	26.06.2017	20'000	Projet visant à démontrer aux jeunes qu'un bâtiment peut réduire sa consommation d'énergie par rapport à la construction conventionnelle, notamment par l'installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques
Visites de l'aménagement hydroélectrique de Lavey par les écoles 2017-2018	30.11.2017	16'000	Visite didactique des écoles lausannoises de l'usine et du barrage de Lavey
La pratique du vélo à assistance électrique à Lausanne	13.10.2017	99'785	Recherche sur le profil des utilisateurs de vélos à assistance électrique, les impacts sur leur mobilité, leurs motivations et leurs expériences, en coordination avec équi watt
La durabilité d'équi watt : impact et participation à un programme éco-social	13.10.2017	89'882	Etude afin de pérenniser les effets du plan d'actions éco-social du programme équi watt des SIL
Etude de faisabilité de l'installation d'une ferme d'hydrolienne à Lavey	27.10.2017	21'000	Projet pilote de mise en place d'une ferme d'hydroliennes de 10 kW composée de 4 à 6 machines sur le site de Lavey (canal de fuite)
Demandes approuvées par le Comité et validées par le Conseil communal			
-			
Demandes approuvées par le Comité et en attente de la décision du Conseil communal			
-			
Enveloppes budgétaires			
Subvention des vélos électriques	01.01.2013	755'600	Nouveau préavis N° 2016/47 adopté avec l'octroi de CHF 500'000.- supplémentaires, soit un montant total de CHF 850'000.-. Nouvelle action depuis le 1 ^{er} décembre 2016 : 15% du prix d'achat, max. 500.-. Montant dépensé depuis l'ouverture de l'enveloppe : CHF 565'225.-
Subvention des scooters électriques	01.01.2013	70'000	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 22 subventions ont été accordées, soit pour un montant de CHF 7'650.-.
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	01.01.2013	40'000	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 103 subventions ont été accordées, pour un montant de CHF 28'150.-
Edition bulletins « SIL Info»	01.01.2013	82'530	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 55'370.- a été dépensé

Action TV Eco	18.02.2014	160'145	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, CHF 131'872.- ont été dépensés
Efficacité énergétique des appareils de froid commercial	05.03.2014	259'000	A ce jour, CHF 87'487.- ont été dépensés pour ce projet
Journée lausannoise du vélo	01.01.2013	43'936	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 39'330.- a été dépensé
Actions liées à l'efficacité énergétique pour Contact Energies mobile	25.11.2014	200'000	A ce jour, un montant de CHF 6'040.- a été dépensé
Installation photovoltaïque cellules solaires à colorant	05.03.2014	258'400	Pour ce projet, CHF 245'300.- ont été dépensés à ce jour
Subvention de l'énergie solaire thermique des bâtiments	02.03.2015	100'000	A ce jour, CHF 10'834.- ont été dépensés

SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ-CAD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à 1'368 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- entretenir et développer le réseau de chauffage à distance, actuellement long de 112.85 kilomètres

Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros, dont une mandate les SIL pour exploiter son réseau, et une en partenariat, soit plus de 16'000 raccords
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz, actuellement long de 752.1 kilomètres

Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux
- développer le recours aux énergies renouvelables

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration et finances	3.50	3.60	3.50	3.00
Bureau technique	22.70	18.70	22.70	18.70
CAD	28.00	28.00	30.00	31.00
CVS & Télégestion	7.00	6.80	6.00	5.80
Direction	2.00	2.00	2.00	2.00
Etudes & projets	4.30	3.00	4.10	3.00
Gaz	36.30	32.30	36.50	31.50
Total service	103.80	94.40	104.80	95.00

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances	4	3.60	3	3.00
Bureau technique (Gaz&Cad)	19	18.70	19	18.70
CAD	28	28.00	31	31.00
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7	6.80	6	5.80
Direction (Gaz&Cad)	2	2.00	2	2.00
Etudes & projets (Gaz&Cad)	3	3.00	3	3.00
Gaz	33	32.30	32	31.50
Total service	96	94.40	96	95.00

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Bureau technique	1	
Total service	1	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
Nombre de mouvement(s)	fin(s) d'emploi	embauche(s)
		7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	8	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	2
Démission	
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

PRINCIPAUX THÈMES DU SERVICE**Chauffage à distance : mouvements d'énergie**

L'année 2017 a été légèrement plus chaude que la température moyenne des dernières années. Concernant les degrés jours de chauffage, qui caractérisent les besoins de chauffage durant l'année, la valeur de 2017 est inférieure de 3% par rapport à la moyenne multi annuelle.

La quantité d'énergie thermique achetée à Tridel est stable, à un niveau proche du maximum théorique de cette installation. La production de la station d'épuration de Vidy (STEP) a été stable en 2017, malgré les travaux importants actuellement réalisés sur place.

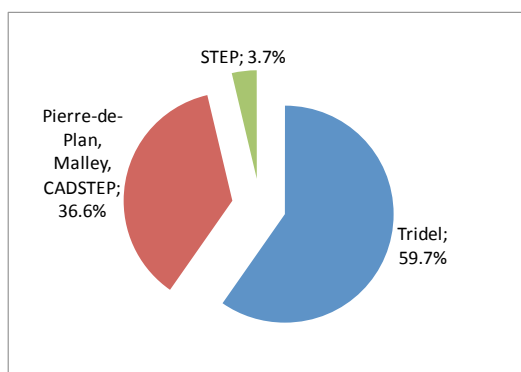
Les ventes de chaleur, corrigées en fonction des températures moyennes, ont progressé de près de 2%.

	2015	2016	2017
Nombre de clients	1'325	1'359	1'368
Chaleur vendue [GWh]	396.5	415.6	419.1
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	463.8	497.6	503.5

Production et distribution d'énergie thermique :

	2015	2016	2017
Energie thermique STEP [GWh]	20.5	19.9	18.5
Energie thermique TRIDEL [GWh]	267.9	301.4	300.7
Energie thermique des chaufferies [GWh]	175.6	176.2	184.3
Gaz consommé [GWh]	197.8	194.4	202.9
Mazout consommé [GWh]	0.1	0.4	2.1

Le mix énergétique 2017 du chauffage à distance comprend 63.6% d'énergie renouvelable.



Evolution du réseau de chauffage à distance

En 2017, sur l'ensemble du réseau (SIL et CADOUEST), une puissance de 6.3 MW a été mise en service.

	2015	2016	2017
Longueur des conduites Lausanne [km]	110.3	111.4	112.8
Longueur des conduites CADOUEST [km]	7.9	9.6	10.9
Mises en service [puissance en MW]	14.6	7.3	6.3

Installation de chauffage-ventilation-télégestion

Deux nouveaux bâtiments ont été équipés de la télégestion. Le nombre d'installations télégérées est actuellement de 389, réparties dans 308 bâtiments. Quatre bâtiments ont été équipés avec du nouveau matériel de régulation. Ce nouveau matériel doit permettre d'améliorer cette prestation.

Installation de production d'eau glacée

La production totale des quatre sites de production d'eau glacée en exploitation a été de 3'788 MWh en 2017.

Service de piquet pour les prestations énergétiques

Pour l'année 2017, il y a eu plus de 500 sollicitations du service de piquet, pour un total de 240 heures d'interventions hors horaire de bureau.

Evolution du réseau et des installations gaz

En 2017, 275 nouvelles mises en service ont été effectuées, pour une puissance de 19.9 MW.

	2015	2016	2017
Longueur des conduites [km]	747.1	749.4	752.1
Nombre de compteurs	16'249	16'231	16'286
Nouveaux clients [MW]	30.8	25.6	19.9
Nouvelles mises en service	373	299	275

Evolution du réseau gaz

En 2017, le réseau de distribution du gaz naturel s'est allongé d'environ 2'700 mètres. Le remplacement d'environ 4'400 mètres de conduites existantes a également été réalisé, principalement dans le but d'assainir des tronçons fuyards. Les chantiers d'importance réalisés sont les suivants :

- avenue de Mont-Goulin à Prilly : pose de 350 mètres de conduite sur le réseau basse pression ;
- chemin du Raidillon à Epalinges : remplacement de 300 mètres de conduite sur le réseau haute pression ;
- quartier Saint-Germain à Bussigny-près-Lausanne : pose de 1'055 mètres de conduite sur le réseau basse pression ;
- route de la Gare à Echandens : pose de 350 mètres de conduite sur le réseau basse pression ;
- route de Genève / Beaulieu à Lausanne : remplacement de 120 mètres de conduite sur le réseau basse pression, par un forage dirigé, sous le pont Chauderon.

Le nombre de compteurs reste stable par rapport à l'année précédente : le nombre des nouvelles installations est compensé par celui des suppressions dues à l'arrivée du chauffage à distance et à la diminution de l'attrait pour la cuisson au gaz. Le nombre de mises en service et la puissance annuelle installée sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Concernant les installations intérieures, elles ont entraîné 3'317 interventions durant l'année écoulée.

La suppression de 123 branchements non consommateurs a également été réalisée. A terme, le but est d'éliminer tous les branchements gaz non consommateurs.

Contrôle des branchements privés

Les directives de la Société suisse de l'industrie gazière et des eaux (SSIGE) imposent une périodicité de quatre ans pour le contrôle des branchements gaz.

En 2017, une campagne de contrôle d'un peu plus de 1'000 branchements a été réalisée dans les communes de Bursins, Essertines-sur-Rolle, Féchy, Gilly, Mont-sur-Rolle, Perroy et Tartegnin. Cette campagne de contrôles des branchements a nécessité la planification, avec les différents propriétaires, de 54 réparations de branchements.

La gestion complète des campagnes de contrôles des branchements privés par SAP n'est pas encore opérationnelle. La correction dans SAP du lancement automatique des campagnes de contrôle est en cours avec la collaboration de neo technologies. L'objectif est d'être complètement opérationnel courant 2018.

Contrôle du réseau

Depuis 2014, le contrôle systématique du réseau de distribution du gaz naturel est effectué par une entreprise spécialisée. Lors de la campagne de recherche de fuites 2017, quelque 366 fuites ont été détectées (350 en 2016), dont 181 ont nécessité une réparation. Les fuites restantes sont maintenues sous surveillance et leur évolution évaluée de manière régulière.

Compteurs de gaz

En 2017, 1'117 mouvements de compteurs ont été effectués, dont 733 afin de répondre aux exigences légales spécifiant un remplacement tous les 14 ans. 21 compteurs de grande capacité, concernant entre autres des applications industrielles, ont également été changés. En outre, 174 nouveaux compteurs ont été posés et 210 compteurs déposés.

Site de la RAMA

En 2017, quatre cours sur le thème de l'extinction de feux de fouille et de recherche de fuites gaz ont été organisés par la SSIGE. Les SIL assurent l'entretien et la mise en service des différentes installations techniques de gaz.

Les SIL ont également mis à disposition de la SSIGE du personnel dans le cadre des examens du brevet fédéral de monteur réseau et d'installateur agréé.

Exploitation du réseau gaz de Rolle

Depuis le 3 janvier 2013, l'exploitation du réseau de gaz de Rolle est assurée par les SIL. Rolle reste toutefois propriétaire de son réseau. Afin de garantir les engagements pris, une commission d'exploitation composée de représentants des deux communes veille au respect des modalités définies dans la convention.

En 2017, le service a été sollicité pour des activités telles que des essais de branchement, des manœuvres de vannes, des remplacements de compteur, des contrôles d'installation et des recherches de fuite.

SERVICE MULTIMÉDIA (SIMA)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Marketing et relations clients

- études des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de nouveaux produits et prestations
- commercialisation des prestations Citycable *retail et business*
- support à la clientèle (espaces clients – *call center – helpdesk*)
- gestion administrative de la clientèle (contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.)

Exploitation

- supervision du réseau et de la qualité des prestations
- ingénierie architecture de réseau et support des services
- entretien des services et prestations
- installations et dépannages des clients

Construction

- ingénierie du réseau et génie civil
- documentation des infrastructures
- construction du réseau et des raccordements
- construction des installations intérieures aux bâtiments

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Construction	25.50	24.50	25.50	20.50
Direction & Projets	6.20	4.70	6.20	4.70
Exploitation	24.00	23.00	25.00	23.00
Marketing & Relations clients	24.30	21.75	24.30	22.00
Total service	80.00	73.95	81.00	70.20

Tableau 1.2. - variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Construction	25	24.50	21	20.50
Direction & Projets	6	4.70	6	4.70
Exploitation	23	23.00	23	23.00
Marketing & Relations clients	24	21.75	24	22.00
Total service	78	73.95	74	70.20

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administrative				
Marketing & Relations clients	2*		2*	
Total service	2		2	

* il s'agit de 2 stagiaires MPC (maturité professionnelle commerciale)

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	Nombre de mouvement(s)	10
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	11	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	7
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	10

THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Produits

Citycable a actualisé son portefeuille de produits internet mi-2017, afin de conserver un avantage concurrentiel sur le marché lausannois. Ces adaptations portaient principalement sur le doublement de la vitesse internet montante des abonnements milieu de gamme pour près de 20'000 clients. En parallèle, une offre dédiée aux jeunes de moins de 26 ans a été développée et commercialisée en septembre, permettant ainsi de répondre à une demande croissante sur ces derniers mois. Finalement, le service de télésurveillance Cityprotect proposé en partenariat avec l'entreprise de sécurité Protection One a été adapté aux nouvelles exigences technologiques, suite à l'annonce de l'arrêt de la téléphonie analogique.

Le service de TV interactive utilisant la « box by net+ » a bénéficié d'améliorations importantes courant 2017. En effet, plusieurs bouquets ont été ajoutés au catalogue, tels que les bouquets portugais, russe et MySports Pro. De plus, la box N7700, déployée depuis le lancement, laisse sa place à un nouveau modèle N7900 disposant d'un menu plus réactif et plus ergonomique. En décembre 2017, le cap des 4'800 clients a été franchi (4'000 en 2016).

Mise en service *fiber to the home* (FTTH)

Les équipes du service multimédia ont effectué plus de 3'800 mises en service FTTH, contre 2'433 en 2016. En date du 31 décembre 2017, près de 33% des clients internet bénéficiaient du FTTH, soit environ 8'200 clients.

Clients entreprises

Le marché des clients entreprises a connu une croissance limitée en raison d'un environnement concurrentiel devenu plus agressif (Swisscom et Sunrise).

Communication et promotion

Dans la continuité du développement des ventes online, Citycable a intensifié les actions promotionnelles en 2017. Les formulaires online ont été optimisés et la communication sur des supports digitaux a été intensifiée.

Citycable étant visuellement peu présent dans les communes de son réseau hors-Lausanne, une communication spécifique a été déployée, ainsi qu'une présence ponctuelle, sur plusieurs mois en début d'année. Dans la continuité, Citycable a mis en avant ses prestations tout au long de l'année par des actions de communication numérique, notamment via les réseaux sociaux.

Suite à l'entrée de Lausanne dans le capital de la société net+ à hauteur de 10% fin 2017, Citycable adopte une stratégie commerciale qui consiste à intégrer dans son portefeuille des produits fournis par net+ pour conforter sa notoriété. Citycable a débuté le travail d'intégration de marque.

Relations clients

Une société a été mandatée en vue d'acquérir de nouveaux clients multimédia et de proposer des mises à niveau de produits aux clients de Citycable. Des campagnes d'appels internes ont également été mises sur pied dans un but de migration de clients sur la fibre optique et de modifications de contrats vers des produits supérieurs.

Tous les collaborateurs de l'espace clients et du call-center ont bénéficié de formations organisées par le service, dans le cadre de la mise en place d'un programme de rétention des clients. Les collaborateurs de l'espace clients ont également été formés au programme de parrainage mis en place.

Des séances bimensuelles ont été mises sur pied avec les services techniques et le back-office afin d'organiser la migration des clients vers la fibre optique lors de travaux ou de rénovations dans un bâtiment ou un quartier.

Les clients des nouvelles constructions et dans les quartiers équipés de fibre optique ont été suivis avec une attention particulière.

Architecture et supervision du réseau

Les différents systèmes pour la supervision des réseaux HFC et FTTH des centraux et de Boisy TV doivent être remplacés. Une nouvelle plateforme a été étudiée au travers d'un superviseur afin de pouvoir centraliser les alarmes sur un seul système.

Le basculement sur l'infrastructure de net+ pour le feed internet a été réalisé avec succès en décembre 2017.

Entretien des services et prestations

Les trois centraux de colocation ont été finalisés. Ils permettent aux opérateurs de télécommunication d'installer leur équipement dans un nombre réduit de centraux pour atteindre l'ensemble de la ville de Lausanne par la fibre optique.

A ce jour, toutes les armoires de quartier FTTH (armoires PON) ont pu être mises en service. Le nombre d'armoires PON mises en service en 2017 est approximativement de 40, portant à plus de 160 le total sur l'ensemble de la zone de desserte.

Boisy TV S.A.

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du SIMA pour l'exploitation de sa station de tête. Sa direction opérationnelle est assurée par l'adjoint au chef du Service multimédia.

Les faits marquants et activités de l'année 2017 ont été :

- signature d'un contrat de fourniture pour plus de 200 programmes avec la société netplus.ch SA;
- mise en place d'une nouvelle plateforme de transcodage permettant la mise en forme et la fourniture de plus de 150 programmes HD;
- augmentation de l'offre en IPTV pour les hôtels, hôpitaux et EMS;
- création d'une nouvelle offre numérique TV et radio en DVB-T pour les réseaux de TVT Services SA à Renens et de Bussivision à Bussigny;
- mise en place d'une infrastructure pour la diffusion en direct du Grand Conseil vaudois sur le Canal Info lausannois ainsi que sur les programmes régionaux des réseaux partenaires.

SI-REN S.A.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- SI-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.-.
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2009/27, adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009.
- Le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions, dont les nouvelles conclusions 1 bis et 1 ter qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels », et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne ».

- La Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de SI-REN S.A. via le rapport de gestion des SIL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société SI-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SIL.

BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)

- « La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger - ou autres en rapport avec son but ».

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société compte 5.3 ept.

THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ

Plan solaire photovoltaïque

Le déploiement des installations photovoltaïques poursuit son évolution avec plusieurs changements en lien avec les nouvelles ordonnances liées à la stratégie énergétique 2050. L'année 2017 pour le photovoltaïque a été principalement une année d'étude et de planification dans un contexte nouveau lié à la revente de l'énergie, plutôt qu'une année de construction. Le Conseil d'administration a donc réorienté ce déploiement solaire en axant les projets vers des centrales permettant un important taux de consommation directe de l'énergie photovoltaïque.

Trois chantiers ont été menés en 2017 : les centrales solaires d'ISREC Agora et du vestiaire du futur stade de foot de la Tuilière, ainsi qu'une installation pilote (financée par le Fonds pour l'efficacité énergétique) sur la place de la Navigation, à Ouchy. Cette dernière est constituée de panneaux transparents utilisant la technologie des cellules solaires synthétisées par colorant (DSSC), aussi appelée photosynthèse artificielle.

Le bureau d'ingénieurs de SI-REN travaille sur 46 projets de centrales photovoltaïques totalisant une puissance de 15'378 kW (15,38 MW). L'ensemble de ces projets est axé sur l'optimisation de la consommation directe de l'énergie photovoltaïque produite sur chacun des bâtiments.

A ce jour, le parc photovoltaïque de SI-REN est composé de 37 centrales solaires équipées de plus de 32'000 panneaux, et 679 onduleurs répartis sur les différents sites. La puissance installée au 31 décembre 2017 était de 8'145 kW (8,15 MW) ayant permis de produire sur l'année 8.7 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 2'900 ménages (avec une consommation électrique annuelle de référence de 3'000 kWh).

Projet EolJorat Sud

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud, qui compte huit éoliennes, est prévu entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Commune. Le 8 juin 2016, le Département cantonal du territoire et de l'environnement a approuvé, sous réserve de droits de tiers, le plan partiel d'affectation « EolJorat Sud » adopté par le Conseil communal le 22 septembre 2015.

La décision d'approbation préalable cantonale du PPA a permis d'ouvrir les voies de recours. Trois recours ont été déposés contre le projet auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP) : un recours groupé de plusieurs membres de l'association Eole Responsable, un recours de la Commune de Cugy et un recours d'un privé, propriétaire d'une habitation à proximité de l'éolienne Chalet Boverat. Les réponses à ces recours ont été rendues par les autorités intimées, soit la Commune de Lausanne et le Canton de Vaud, le 17 janvier 2017. Les recourants ont alors chacun déposé une réplique. La Commune et le Canton y ont répondu par une duplique transmise à la CDAP le 15 décembre 2017. Une fois les échanges d'écritures terminés, il est d'usage que la CDAP organise une visite locale pour confronter promoteurs, autorités et recourants sur les lieux même du litige. Une ou plusieurs audiences pourraient ensuite encore avoir lieu sur demande de la CDAP, avant qu'elle ne se prononce sur le fond.

Un mât de mesure anémométrique de 135 mètres a été installé d'août 2015 à avril 2017 sur la plaine de Mauverny. Ces nouvelles mesures ont encore été complétées par des mesures LIDAR qui se sont terminées en juin 2017. Les calculs effectués par le mandataire, choisi conjointement avec les opposants au parc éolien, ont permis d'affiner la connaissance des vents dans les bois du Jorat. Un gisement de vent important a été confirmé. En fonction du modèle (puissances de l'ordre de 3 à 4 MW), les prévisions pour l'éolienne prévue à cet emplacement se situent entre 6.6 et 7.8 GWh/an. Pour comparaison, l'éolienne de 3 MW la plus productive de Suisse, à Charrat dans la vallée du Rhône, produit en moyenne 6.8 GWh/an.

Le parc EolJorat Sud devrait dans son ensemble produire de 55 à 70 GWh/an, selon les modèles choisis. Cette production se place en deçà des 80 GWh initialement prévus. Cette révision à la baisse et la prise en compte de modèles d'éoliennes plus performants permettent de réduire l'impact sonore, probablement d'au moins 3 dB(A). Avec un fonctionnement en équivalent pleine charge de l'ordre de 2'000 h/an, EolJorat Sud se maintient parmi les projets de parc éoliens les plus efficaces.

Les modèles définitifs d'éoliennes seront choisis au plus tôt lorsque la procédure de recours auprès de la CDAP sera terminée, sachant qu'une procédure au niveau du Tribunal fédéral est probable – et pour autant bien sûr que la Cour valide la décision du Conseil communal de Lausanne. SI-REN SA évaluera alors les nouveaux modèles, probablement encore plus performants, disponibles sur le marché, et fera les choix nécessaires pour la mise à l'enquête et l'obtention du permis de construire.

Projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP)

Premier projet suisse de géothermie visant à produire de l'électricité et de la chaleur, le projet AGEPP vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les Bains de Lavey (15,5 GWh_{th}), et de produire de l'électricité (4,2 GWh_{el}) pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes.

L'année 2017 a vu la création de la société AGEPP S.A., dont le siège est à Lavey-Morcles. SI-REN possède 21.72 % du capital. Les autres actionnaires sont Holdigaz S.A. (21.72%), Romande Energie (15.74%), EOS Holding S.A. (19.11%), CESLA S.A. (15.20%), la Commune de Saint-Maurice (4.34%) et la Commune de Lavey-Morcles (2.17%).

Palézieux Bio-énergies S.A.

En 2017, l'installation de biométhanisation agricole exploitée par la société a produit 1'065'000 kWh d'électricité (1'076'000 kWh en 2016), et écoulé 564'000 kWh de chaleur (556'058 kWh en 2016) qui ont permis de chauffer l'exploitation agricole et, partiellement, le collège de Palézieux-Village. L'installation bénéficie de la rétribution à prix coûtant pour la vente de l'électricité. SI-REN détient 39% de la société.

Montéole SAS

SI-REN dispose d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS, qui possède le parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes Sanvion (ex-REPower) de 2 MW. Le parc est situé dans le département de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise jusqu'en 2023 par EDF selon un système de rétribution à prix coûtant. La production 2017 s'est élevée à 18.66 GWh (18.9 GWh en 2016).

LFO S.A.

HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 8 février 2013. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.-.
- Le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N°2012/27 adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012.
- La Commission de gestion (25^e observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fasse l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion.

BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)

« La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information ; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but ;
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. »

EFFECTIF DU PERSONNEL

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes des SIL pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par le chef du projet FTTH de SIMA.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Outil d'inventaire du réseau

Afin d'assurer la documentation du réseau, LFO s'est dotée de Netgeo, un nouvel outil d'inventaire de fibres optiques, enrichi d'informations géolocalisées. Les interfaces avec l'outil de gestion des processus (PWM) ainsi qu'avec la base de données de la Ville (MDM) ont été réalisées.

Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique touche à sa fin avec, fin 2017, un total de 80'377 unités d'habitation raccordées. Avec le réseau déjà déployé en coopération avec Swisscom à Lausanne, 14'563 unités d'habitation ont été alimentées par le réseau FTTH en 2017.

Dans les nouveaux bâtiments et objets transformés, à Lausanne et dans les communes voisines, 875 unités d'habitation ont été raccordées en 2017.

Opérateurs tiers

Le troisième et dernier site de collocation, à Pierre-de-Plan, a pu être construit en vue de valoriser le réseau de fibre optique pour des opérateurs tiers.

En vue de la communication avec les opérateurs tiers, LFO s'est dotée d'une interface au système national Alex.

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2016 À FIN JUIN 2017 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au premier juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1^{er} juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

Tableau récapitulatif

Objets	Nombres en 2016-2017	Nombres en 2015-2016	Nombres en 2014-2015	Nombres en 2013-2014
Séances plénières simples du Conseil communal	5	2	3	3
Séances plénières doubles du Conseil communal	18	20	21	15
Démissions de membres du Conseil entre 01.07. et 30.06	9	8	7	8
Motions déposées entre 01.07. et 30.06	3	2	5	8
Postulats déposés entre 01.07. et 30.06	67	47	50	33
Projets de règlement déposés entre 01.07. et 30.06	3	0	0	1
Interpellations ordinaires déposées entre 01.07. et 30.06	52	33	50	31
Interpellations urgentes déposées entre 01.07. et 30.06	15	26	20	19
Pétitions déposées entre 01.07. et 30.06	10	12	1	6
Préavis déposés entre 01.07. et 30.06	37	55	56	47
Rapports-préavis déposés entre 01.07. et 30.06	10	45	36	22
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R97	R129	R117	R102
Questions écrites transmises à la Municipalité	19	12	10	19
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	157	113	115	104
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	98	96	108	82
Séances de la Commission de gestion	8	11	11	10
Séances de la Commission des finances	11	11	13	10
Séances de la Commission des pétitions	7	6	3	4
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	17	17	20	14
Séances de la Commission de politique régionale	4	5	12	9
Séances du Bureau du Conseil	18	16	14	15
Invitations reçues	103	123	202	155
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	10	16	11	16
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	36	74	64	44
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	155	231	200	157
Ratio nbr objets traités / nbr séances	6.20	10.5	8.33	8.72

Le ratio présenté à la dernière ligne du tableau ci-dessus ne peut être pris en considération sans tenir compte du type de dossiers traités durant l'année parlementaire. En effet, la division du nombre de séances par le nombre d'objets traités ne dit rien sur la complexité des objets soumis aux membres du Conseil. Certaines années, le Conseil a voté plusieurs préavis nécessitant de nombreuses heures de débats. Le nombre d'initiatives renvoyées en commission ne sont comprises non plus dans ce nombre d'objets traités. Cela a pour conséquence de diminuer le ratio, et cela pourrait donner l'illusion au lecteur de ce rapport que le Conseil a été moins efficace. Ce constat brut doit être nuancé.

Reddition des rapports

L'article 22 RCCL donne la charge au Bureau « [d'assurer] la bonne marche du Conseil et de ses commissions et veille à la régularité de leurs travaux ». Durant cette année, certains rapports ont tardé à être rendus, contrevenant ainsi au respect du délai de diffusion mentionné à l'art. 50 RCCL. Certains autres l'ont été dans des formats tout à fait particuliers, reprenant par exemple *in extenso* les notes de séances, ou omettant de présenter de manière claire les résultats des décisions prises par la commission.

Pour palier le premier problème, le Bureau a entamé une réflexion sur les moyens et les délais pour suppléer à un éventuel manquement d'un rapporteur. Il a décidé qu'un point de situation est fait une semaine avant le délai prévu par le secrétariat. Au besoin, l'administration aide à la rédaction du rapport.

Pour remédier au second problème, le Bureau a rappelé dans une lettre adressée à tous les conseillers l'existence de modèles de rapports, et la différence entre un rapport de commission et des notes de séances.

Respect du secret de fonction

Lors d'une séance du Conseil communal, un conseiller a rapporté les propos tenus en commission par un autre membre alors que ceux-ci ne figuraient pas dans le rapport. Le Bureau a considéré qu'il s'agissait d'un cas de violation du secret de fonction et l'a dénoncée au préfet comme cela est exigé par la loi.

Après analyse des faits, le préfet a estimé qu'il n'y avait pas matière à poursuivre, mais a conseillé de rappeler le devoir de réserve, ce que le Bureau a fait par un courrier adressé à tous les conseillers.

Procédure « dépôt d'une requête »

Lors de la séance du 04.10.2016, un conseiller a souhaité déposer une requête selon l'art. 139b de la loi sur les communes. Le Conseil communal de Lausanne était alors en train de traiter une interpellation urgente. La loi sur les communes n'indique pas la procédure pour le dépôt d'une requête. Elle indique simplement que si elle est décidée par le Conseil, elle doit être adoptée à la majorité des deux tiers.

L'interprétation suivante a été faite : il ne s'agit pas d'une initiative, elle n'est pas citée comme telle parmi les outils des conseillers. La requête ne doit donc pas être déposée comme une initiative pour un renvoi en commission, la rédaction d'un rapport-préavis de la Municipalité et le vote du Conseil. La requête n'aurait pas pu non plus être déposée dans le cadre du traitement de l'interpellation urgente. Une interpellation ne peut déboucher que sur une résolution, non contraignante. Or, la requête dont il est question à l'art. 139b LC est contraignante. Pour le dépôt d'une requête, le Conseiller aurait dû annoncer le dépôt à la tribune durant le débat sur son interpellation. Elle aurait été mise à l'ordre du jour de la séance du Conseil suivante, et traitée comme un point de l'ordre du jour, mais en priorité. Lors du traitement de l'objet, le président aurait ouvert la discussion puis fait voter le conseil sur son adoption.

Le service des communes a été consulté. Une réponse est toujours attendue.

Examen de recevabilité des initiatives

La nouvelle loi sur les communes a donné la charge au Bureau d'examiner la recevabilité d'une initiative (art. 32 LC). Une procédure avait été établie permettant aux conseillers de déposer des initiatives jusqu'à l'heure du début d'une séance du Conseil. Les scrutateurs devaient analyser les initiatives durant la première partie de la séance. La difficulté de pouvoir prendre connaissance des textes et analyser leur recevabilité dans le courant de la séance a conduit le Bureau à revenir à la procédure initiale : toute initiative ou pétition déposée est analysée en séance du Bureau.

Interpellations urgentes

L'article 68 RCCL dit que « *Chaque conseiller peut, par voie d'interpellation, demander à la Municipalité des explications sur un fait de son administration* ». Il peut par ailleurs déposer des interpellations urgentes. Plusieurs demandes d'urgences ont posé problème et ont posé les questions suivantes :

- comment juger de l'urgence ?
- comment traiter une résolution sur un objet de votations cantonales ou fédérales ?
- comment le Bureau communique autour d'une prise de position du Conseil ?

Le Bureau a retrouvé un cas qui s'était présenté en séance du Conseil du 12.09.2006 : une interpellation urgente sur les votations fédérales du 24.09.2006 à propos de la loi sur les étrangers. Les débats du Conseil mentionnent déjà une habitude qui date de la législature précédente de soumettre au Conseil des interpellations sur des objets de votations fédérales et cantonales. Les questions ne sont donc pas nouvelles.

Pour juger de l'urgence, le Bureau avait déjà émis des critères pour éclairer la formulation du règlement du Conseil « son caractère est justifié par l'actualité du problème » en précisant qu'il y a notamment actualité lorsque la population est en danger. Mais ces critères ne semblent pas être suffisants.

Pour déterminer la limite des thèmes pouvant faire l'objet d'interpellation, un conseiller a déposé un projet de règlement puis l'a retiré puisque cette question sera traitée dans la révision totale du règlement du Conseil communal par la Commission N° 56.

Au mois d'avril 2017, le Bureau a fait un courrier adressé à tous les conseillers pour indiquer qu'en cas d'adoption d'une résolution à propos d'une position du Conseil communal sur un objet de votations, la résolution est votée électroniquement et le résultat est diffusé par les canaux habituels.

Elections cantonales

Les locaux de Beaulieu utilisés habituellement pour le dépouillement des élections ne pourront plus l'être car affectés à d'autres organismes. Le Secrétariat municipal a cherché un autre lieu pour accueillir les centaines de personnes chargées de traiter les enveloppes et introduire les résultats dans Votelec. C'est dorénavant le collège de Grand-Vennes qui accueillera les équipes. Une première expérience concluante a pu s'y dérouler, à la plus grande satisfaction de tous les acteurs.

Le Bureau légal a également dû trancher une affaire qui opposait deux groupes politiques revendiquant chacun le droit d'utiliser le même nom et le même logo pour les élections cantonales. Le président du Conseil étant directement concerné par le cas, il s'est récusé, laissant la charge à la première vice-présidente et aux scrutatrices d'analyser la situation et de prendre une décision. Le Bureau légal a travaillé en concertation avec la présidence du Bureau du sous-arrondissement de Romanel. Le problème était de déterminer la légitimité à utiliser le nom et le logo tout en respectant les droits politiques de chacun et en permettant à l'électeur de faire un choix en toute connaissance de cause.

Le Bureau a enfin pris en considération la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Eggenberger demandant de clarifier la manière de déterminer un bulletin nul lors d'une élection. Il a revu les consignes qu'il avait suivies pour les précédentes élections. Cela a permis de déclarer nuls moins de bulletins de vote.

Elections-votation – requête de citoyen pour le suivi de son bulletin

Dans le cadre des votations du 27 novembre 2016, un citoyen lausannois s'est adressé au Secrétariat du Conseil communal de Lausanne afin de savoir si l'enveloppe de vote par correspondance qu'il avait déposée le jour précédent dans l'urne de vote cadennassée située à la rue du Port-Franc 18 (administration lausannoise) était bien parvenue à l'équipe de dépouillement. Pour éviter toute polémique, le Secrétariat municipal – en charge de l'organisation du vote par correspondance et instance à laquelle la demande aurait dû être adressée – a répondu à la demande et a pu confirmer la bonne réception.

Cependant pour anticiper toute future demande de ce type, la Municipalité et le Bureau du Conseil ont prié le Service des communes de bien vouloir rédiger un avis de droit pour déterminer si ce genre de demande est légitime ou dans quelle limite faudrait-il y répondre. Par exemple, les questions suivantes ont été posées : un électeur doit-il attendre une suspicion d'erreur pour saisir l'instance responsable ? Peut-il exiger un contrôle du type de celui décrit sans autre argument que celui de l'envie de vérifier le bon acheminement ? La Ville de Lausanne effectue le contrôle des cartes de vote à l'aide d'appareils informatiques. Une demande acceptée à Lausanne a-t-elle une incidence pour les autres communes vaudoises ? Les instances responsables peuvent-elles inviter pour seule réponse tout citoyen ayant ce type de demande à faire usage de son droit de vote dans un bureau de vote ?

Une réponse est toujours attendue par le Service des communes.

Bureau légal

Cette année, le Bureau a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des élections cantonales des 30.04.2017 et 21.05.2017. De même, lors des votations fédérales du 25.09.2016 ; du 27.11.2016 ; lors des votations cantonales et fédérales du 12.02.2017 ; et lors des votations fédérales du 21.05.2017.

Bureau légal, démission député lausannois et élection de son remplaçant

Le 06.07.2017, le Bureau a appris la démission d'une députée au 30.06.2016. Après avoir approché le 1^{er} vint-ensuite, il a été constaté que celui-ci avait déménagé depuis l'élection au Grand Conseil en 2012 et élu domicile en Valais. Dans un courrier du 27.07.2016, le Bureau légal a estimé que suite au départ du territoire, cette personne avait perdu sa qualité de citoyen actif vaudois et qu'il ne pourrait être élu. Il a fait recours auprès du Canton qui lui a donné raison. Il a pu être assermenté à la rentrée parlementaire.

Secrétariat du Conseil – nomination nouvelle assistante

L'assistante du Conseil communal actuellement en fonction partira à la retraite à l'automne prochain après plus de vingt ans de services. Le Bureau profite de ce rapport pour la remercier chaleureusement pour le travail accompli durant toutes ces années, pour sa loyauté et son dévouement qui ont bien souvent permis au Conseil de continuer à fonctionner normalement malgré les imprévus. Parmi ceux-ci, citons les remplacements au pied levé de ses collègues, parfois pour des longues périodes, tout en continuant d'assumer sa tâche. Sa rigueur, sa longue expérience, son attention à tous les détails ont permis le bon fonctionnement de l'Assemblée.

Informé de ce départ, le Bureau a désigné une commission de nomination, composée de la première vice-présidente, d'une membre du Bureau, du secrétaire et d'un représentant des ressources humaines pour trier les dossiers de candidature et choisir la personne appelée à remplacer la future retraitée. La commission a reçu plus de 150 dossiers. Elle a reçu dix personnes pour un premier entretien et deux pour un second entretien. Le choix a été validé le 7 juin et la nouvelle collaboratrice entrera en fonction le 1^{er} novembre 2017 pour un mois de transition.

Rédaction des Bulletins des séances du Conseil

La rédaction du Bulletin des séances du Conseil communal avait pris du retard depuis le début de la législature 2011-2016, date à laquelle plusieurs changements sont survenus : départ à la retraite de la rédactrice, changement du canevas du bulletin, départ en congé maternité de la nouvelle rédactrice.

A la date de rédaction de ce rapport de gestion, le 21.06.2017, la situation est la suivante :

Etapes de rédaction	Derniers bulletins rédigés	Remarques particulières
Transcription brute	09.05.2017	(le bulletin du 30.05.2017 a également été rédigé en urgence)
Provisoire	19.01.2016	
Final CADEV	24.11.2015	

Explications des étapes :

- transcription brute : les débats sont retranscrits tel quel. Les documents (préavis, rapports, etc.) ne sont pas insérés ;
- provisoire : les débats sont rédigés et mis en forme. Les documents sont insérés. Les orateurs sont en cours de relecture de leurs interventions. Ces documents sont disponibles sur Goéland pour les conseillers communaux ;
- final CADEV : les bulletins ont été imprimés.

Suppléance du secrétaire du Conseil

Le 08.11.2016, la description de poste et le cahier des charges de la rédactrice du Bulletin du Conseil ont été modifiés suite à sa désignation comme suppléante du secrétaire du Conseil. Afin de ne pas trop empiéter sur la rédaction du Bulletin du Conseil et ralentir à nouveau le rattrapage du retard, d'entente avec la mémorialiste, sa participation aux diverses séances de Bureau, de la Commission des pétitions, de la Commission de gestion et du Conseil communal a été répartie en diverses étapes. A ce jour, elle a déjà assumé l'ensemble de ces tâches. L'exercice sera répété tout au long de cette législature afin qu'elle acquiert les automatismes qui lui permettront de fonctionner à la satisfaction des membres du Conseil en cas de nécessité.

Versement aux Archives

Le 20 mars 2017, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal du 20 janvier au 17 juin 2015 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal pour l'année 2015-2016 (présidence Yvan Salzmann) ;
- des extraits de procès-verbaux originaux de 2016 ;
- des ordres du jour, procès-verbaux des séances et de la correspondance du Bureau du Conseil pour l'année 2016 ;
- des ordres du jour, procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2016 ;
- du registre des intérêts des membres du Conseil pour la législature 2011-2016 ;
- des extraits de procès-verbaux originaux (démissions/élections des membres Conseil communal) du Bureau électoral et de la correspondance pour la législature 2011-2016.

Glossaire

AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfant en milieu scolaire
ARCH	Service d'architecture
BAVL	Service bibliothèques et archives de la Ville
CC	Conseil communal
CD	Direction de la culture et du développement urbain
CDAP	Cour de droit administratif et public
CFL	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne
CH	Service du contrôle des habitants
COFIN	Commission permanente des finances
COGES	Commission permanente de gestion
CP	Corps de police
CSR	Centre social régional
CULT	Service de la culture
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVE	Centre de vie enfantine
EAU	Service de l'eau
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EESP	Ecole d'études sociales et pédagogiques
EJQ	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
FAJE	Fondation de l'accueil de jour des enfants
FASIL	Service finances, administration et développement
FASL	Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise
FIM	Direction des finances et de la mobilité
GAZ-CAD	Service du gaz et du chauffage à distance
IPE	Institution pour l'enfance
LEA	Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
MCBA	Musée cantonal des Beaux-Arts
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
PUR	Service de la propreté urbaine
Réseau-L	Réseau d'accueil de jour de l'enfance de Lausanne
RM	Service des routes et de la mobilité
SAJE	Service d'accueil de jour de l'enfance
SALV	Service achat et logistique Ville
SAS	Service des assurances sociales
SCS	Direction des sports et de la cohésion sociale
SE	Direction de la sécurité et de l'économie

SEL	Service de l'électricité
SEP+S	Service des écoles primaires et secondaires
SFIN	Service des finances
SGCD	Secrétariat général Culture et développement urbain
SGEJQ	Secrétariat général Enfance, jeunesse et quartiers
SGFIM	Secrétariat général Finances et mobilité
SGLEA-C	Secrétariat général Logement, environnement et architecture - et cadastre
SGSCS	Secrétariat général Sports et cohésion sociale
SGSE	Secrétariat général Sécurité et économie
SGSIL	Secrétariat général Services industriels
SIL	Direction des services industriels
SILCOM	Service commercial
SIMA	Service multimédia
SLG	Service du logement et des gérances
SMUN	Secrétariat municipal
SOI	Service d'organisation et d'informatique
SPADOM	Service des parcs et domaines
SPEL	Service du personnel
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SPORTS	Service des sports
SPS	Service de psychologie scolaire
SPSL	Service de protection et de sauvetage
SSL	Service social Lausanne
SSPR	Service de santé et prévention
ST	Service du travail
STEP	Station d'épuration
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets
TSHM	Travailleurs sociaux hors murs
UAT	Unité d'accueil temporaire
UNIL	Université de Lausanne
URB	Service de l'urbanisme

